

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
DE LA NIÈVRE

INVENTAIRE SOMMAIRE

DE LA

SÉRIE 2 F

FONDS DU BOURG DE BOZAS

TOME I

TITRES DE FAMILLES ET PREUVES DE NOBLESSE

RÉDIGÉ PAR

PAUL DESTRAY

ET

ANDRÉ BIVER

ARCHIVISTES DU DÉPARTEMENT

NEVERS
Imprimeries FORTIN

1932

INTRODUCTION

Dès 1909, M. de Flamare, dans son Rapport annuel à M. le Préfet de la Nièvre, annonçait que des négociations étaient engagées pour le versement aux Archives Départementales d'importantes archives particulières. « Le principe de la donation, écrivait-il, est admis. Ces archives contiennent des documents très intéressants, entre autres une charte originale du Comte de Nevers Guy de Forez, datée de 1250 »⁽¹⁾.

Diverses circonstances retardèrent les pourparlers, qui reprirent après la guerre, et, à la fin de novembre 1921, la donation des papiers du Château de Prye par MM. le Marquis et le Comte Du Bourg de Bozas devint définitive, aux deux conditions suivantes : ils resteraient groupés sous la dénomination de Fonds Du Bourg de Bozas et il en serait dressé, dès que possible, un inventaire semblable à celui du Fonds Bruneau de Vitry. Le 2 décembre suivant, les Archives Départementales recevaient « 7 sacs et 5 grands paniers pleins de dossiers, plus 3 ballots de registres constituant l'accroissement le plus considérable dont se puisse enorgueillir le dépôt en matière de documents féodaux » (Rapport de 1922). M. Paul Destray, successeur de M. de Flamare, en faisait aussitôt une première répartition, et, le 5 mars 1925, il donnait un répertoire numérique provisoire, dactylographié, comprenant 125 liasses, 295 dossiers, 98 registres ou carnets et 6 rouleaux.

L'intérêt de ce Fonds considérable, qui constitue la Série 2 F, dépasse de beaucoup les limites du département de la Nièvre, ainsi que le constatait M. Destray dans son Rapport de 1922, et comme le feront voir les trois volumes d'inventaire prévus.

(1) Il s'agit, en réalité, d'un acte de 1248, émanant de Guy, comte de Forez, fils de Guy, comte de Forez et de Nevers; ce dernier était mort en 1241.

Le premier, qui paraît aujourd'hui, est consacré aux Titres de Famille et renferme 215 articles. Les dossiers les plus importants sont relatifs aux familles Du Bourg (32 liasses), Filsjean (21 liasses), de Las (17 liasses), Du Croc (12 liasses), de La Richardie (11 liasses), d'Augerolles et de La Roche-Aymon (6 liasses). Les articles 1 à 168 ont été pour la plupart rédigés par M. Destray et simplement révisés par son successeur. Plusieurs documents de cette Série ont fourni matière à la remarquable étude de M. Destray sur l'Ambassade en Ecosse de Philibert Du Croc, premier fascicule paru de la Collection Du Bourg de Bozas⁽¹⁾; mais nous croyons devoir également signaler les titres Du Croc en général, qui donnent d'intéressantes précisions sur la famille de Philibert, les dossiers relatifs au Maréchal de Camp Emmanuel Du Bourg et le très curieux testament d'Amédée Le Vert, seigneur de Veauche et bailli de Forez.

Le second volume, dont la rédaction est en cours d'exécution, comprendra les biens situés en Nivernais et en Bourgogne. Les érudits trouveront ici ample matière à développements sur l'histoire économique de ces régions, en consultant notamment l'importante collection des registres de comptabilité des terres et des forges d'Imphy et de Prye pendant la Révolution et l'Empire. D'autre part, 21 terriers nivernais permettront d'étudier l'exploitation des domaines et 9 d'entre eux seront très précieux pour la rédaction d'une monographie, aussi complète que possible, du Château de Prye, qui pourra être entreprise après l'achèvement de l'Inventaire; parmi ces terriers, il y a également lieu de noter un terrier d'Imphy dans lequel se trouvent trois feuillets, en mauvais état malheureusement, d'observations de la Chambre des Comptes de Nevers sur les comptes des châtellenies (milieu du xv^e siècle).

Au point de vue féodal, les dossiers les plus importants sont ceux d'Azy, Imphy et Prye. Quelques-uns sont relatifs à divers établissements religieux de Nevers: le chapitre Saint-Cyr, le prieuré de Saint-Etienne, les abbayes Notre-Dame et Saint-Martin et les Ursulines. Il faut encore citer le prieuré de La Fermeté, dont il existe de nombreuses mentions en dehors de la liasse qui lui est consacrée. Enfin, d'innombrables procédures seront susceptibles de satisfaire les amateurs de jurisprudence.

Les dossiers sur les biens de Bourgogne, appartenant à la famille Filsjean, concernent surtout Avallon et Bierry dans l'Yonne, Fleurey-sur-Ouche (Côte-d'Or) et Villemaur (Aube).

Le troisième et dernier volume comprendra :

- a) Les biens situés en Forez, Auvergne, Bourbonnais, Vivarais, etc. ;
- b) Les terres de Brie ;
- c) Les biens du Maine ;
- d) Les maisons de Paris et les propriétés d'Amérique ;
- e) Affaires diverses et collectives : correspondance, comptabilité, varia et résidus.

(1) Paul DESTRAY : *Un Diplomate français du XVI^e siècle. Philibert Du Croc*. Avec une Préface de M. Ch.-V. Langlois, membre de l'Institut, Directeur des Archives Nationales. Nevers, Imprimerie Nouvelle l'Avenir, MCMXXIV, in-8.

Ici encore, neuf terriers foréziens et six auvergnats seront utiles à consulter pour l'histoire économique locale. Plusieurs dossiers sont relatifs à des fiefs et seigneuries, comme Barmont et Roussine (Creuse), Bornat, La Malgarnie, Le Montet et La Motte-Saint-Romain (Loire), Le Fieux et Ligennes (Puy-de-Dôme). Mais il faut signaler d'une façon toute particulière, dans cette troisième partie, la présence d'un document très intéressant : la copie intégrale des délibérations du Bureau intermédiaire de Château-Thierry (Aisne), suivi d'une table ; le tout se compose de six registres.

Les trois volumes d'inventaire du Fonds Du Bourg de Bozas formeront, selon toute probabilité, un ensemble de plus de 600 articles, et chacun sera suivi d'une table alphabétique où les noms de personnes et de lieu sont identifiés dans la mesure du possible.

Les documents qui constituent ce Fonds s'étendent du XIII^e au XIX^e siècle et fournissent des renseignements également précieux pour l'histoire des familles, la condition des personnes et la modalité des différentes tenures.

ANDRÉ BIVER.

Département de la Nièvre

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

SÉRIE 2 F

(Fond du Bourg de Bozas.)

I

Titres de Famille

2 F. 1 (Cahier). — 8 feuillets, papier (250/185^{m/m})

1674. — BAN DU NIVERNAIS. — Fol. 1. Contrôle des nobles nivernais du premier ban, convoqués tant au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier qu'en la Pairie de Nivernais et Donzinois, commandés par Georges de Reugny, chevalier, comte du Tremblay, et qui ont servi dans l'armée royale commandée par Turenne, en Alsace, jusqu'au 8 novembre 1674, contrôle dressé par le sieur du Coudray, commissaire général. — Liste des officiers. — Liste des gentilshommes, présents ou représentés. — Fol. 4. Additions et observations. Claude Sallonier, seigneur de Nyon, s'est présenté après la revue passée à Auxerre et remplace son père. Paul de Maumigny, seigneur de Riégeot, brigadier, a été laissé à St-Nicolas[du-Port], près Nancy, en péril de mort par suite d'une chute. François de La Chassigne, seigneur des Granges, est resté gravement malade, à Braux, près Sainte-Menehould, le 6 octobre. — Fol. 4 v^o. Pierre Belin, archer de la maréchaussée de Nevers, a été commandé par M. de La Vallière, pour servir de trompette

à la noblesse de Nivernais. — Certificat d'authenticité et autorisation d'accorder des congés, par Turenne (8 novembre). — Fol. 4 v^o et 5. Enregistrement en la Pairie de Nevers, par Henri Bolacre, lieutenant général du duché (1^{er} décembre).

2 F. 2 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1633-1651. — ANCIENVILLE (D'). — 1. Constitution de rente viagère au profit de Pierre Tavors Pascheque, gentilhomme portugais, par Anne d'Ancienneville, dame d'Arquian, veuve d'Antoine de La Grange, gouverneur de Calais, demeurant à Maligny, en Champagne ; outre ladite rente, assignée spécialement sur la Seigneurie de Chevenon, Pascheque aura son logement au château de Maligny ou à celui de Prye ; en cas de contestation de la part des héritiers de la donatrice, la rente reviendra pour toujours à l'Hôtel-Dieu de Paris (12 novembre 1633). Suit l'insinuation au Châtelet de Paris (14 novembre). Copie du 18 avril 1651. — 2. Le lieutenant général au Bailliage et Présidial de Troyes donne à

Anne d'Ancienville, dame d'Arquian, Maligny et autres lieux, mainlevée de la saisie effectuée sur la terre de Maligny, faute de paiement de l'amende de 2.000 livres à laquelle elle avait été taxée pour n'avoir comparu au ban et arrière-ban de 1635 ; dès cette année, Anne d'Ancienville était veuve ; mention d'un certificat du maréchal de Châtillon (Reims, 11 février 1636), attestant qu'Henri de La Grange, marquis d'Arquian, fils d'Anne, est capitaine d'une compagnie de cheveu-légers, (14 février 1637).

2 F. 3 (Cahier). — 32 feuillets, papier (270/195 m m).

Après 1605. — ANLEZY (D'). — En une cause touchant la succession de Gabriel d'Anlezy, écuyer, seigneur de Menetou-Couture, et de Marguerite de Crèvecœur, son épouse, moyens d'opposition fournis au Bailliage de Menetou par Gaspard du Croc, écuyer, seigneur de Saint-Polgues, tuteur, François de La Grange, écuyer, sieur de La Grange-Fouillet et de Chantereine, curateur des mineurs, et Antoine de Villemontais, écuyer, sieur de Malsaigne, époux d'Anne d'Anlezy, contre les articles du compte présenté par Jean de La Roche, écuyer, sieur de la Motte-Mourgon. Mention des religieux de Fontmorigny ; de Catherine d'Anlezy, sœur de Gabriel, épouse du seigneur de *Saint-Fleurant* ; de Françoise d'Anlezy, première femme de Jean de La Roche.

2 F. 4 (Liasse). — 1 pièce papier.

XVII^e siècle. — ARBALESTE. — Généalogie de la famille Arbaleste, unie à celle des Filsjean, à partir de Guillaume Arbaleste, seigneur de Grimont, maire de Vézelay ; la devise de la famille, gravée sur la Madeleine de Paris, est : « Ingenium vires superat » ; en Bourgogne, on trouve plusieurs exemples d'une arbalète « depeinte preste à des-rocher », avec la devise : « Va droict, Arbaleste ».

2 F. 5 (Liasse). — 12 pièces parchemin.

1227-1481. — AUGEROLLES (D'). — 1. Guy, comte de Nevers et de Forez, donne à Guillaume d'Augerolles, chevalier, les droits qu'il tient à St-Polgues, en échange des droits sur Saint-Germain que possédait ledit Guillaume (décembre 1227). Vidimus, sous le seing de Jean Bisson et d'Antoine Gaudet, de Saint-

Germain-Laval, notaires de la cour de Forez (9 février 1402, n. st.). - 2. Donation par Guy, comte de Forez, à titre de foi et hommage, à Guillaume d'Augerolles, chevalier, de ce qu'il possède au château de Feurs, sauf la dîme qu'il tient de l'église de Notre-Dame de Montbrison (1248). — 3. Testament de Guillaume d'Augerolles, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, portant legs à ses enfants Marguerite, Agnès, Jaquette, Jeanne et Guichard, et désignant pour héritier universel son fils Antoine (8 août 1405). Pièce en mauvais état. — 4. En conséquence d'une donation et du testament de Guillaume d'Augerolles, dit : Boyssonier, accord concernant les terres de Saint-Clément et de Brunard, entre Antoine d'Augerolles, fils de Guillaume, et sa mère Catherine de Lespinasse, dame de St-Léger, tutrice de Guichard d'Augerolles ; présence de Philibert de Lespinasse, chevalier, seigneur dudit lieu et de Changy, et de Josserand de Sainte-Colombe, damoiseau, seigneur de Sainte-Colombe et de Saint-Priest-la-Roche (14 février 1423, n. st. Antoine Gaudet, notaire à Saint-Germain-Laval). — 5. Nouvelle donation des terres de Brunard et de Saint-Clément par Catherine de Lespinasse à Antoine d'Augerolles ; celui-ci les avait déjà reçues lors de son mariage avec Antonie Le Vert, fille d'Amédée Le Vert, chevalier, seigneur de Chanailles et de Veauche ; présence d'Antoine du Say, damoiseau seigneur de Pointet (30 avril 1429. Innocent Legras, prêtre et notaire à Villerêt). — 6. Testament de Catherine de Lespinasse, dame de Saint-Léger-les-Paray (Saône-et-Loire), veuve de Guillaume d'Augerolles. Elle veut être enterrée dans la chapelle du château de Saint-Polgues, au tombeau de son mari, ou bien dans la chapelle du château de Saint-Léger, dédiée à sainte Marie-Madeleine, au cas où elle décéderait outre Loire. Legs à ses cinq filles, Marguerite et Jeanne, religieuses à Marcigny, une autre Jeanne mariée à Pierre de Saint-Julien, Agnès et Jaquette, ainsi qu'à son fils Antoine, seigneur de Saint-Polgues ; elle désigne comme héritier universel son autre fils Guichard (8 janvier 1438, n. st. Hugues le Fèvre, notaire à Saint-Just en Chevalet). — 7. Transaction entre Antoine d'Augerolles, d'une part, et Pierre de Saint-Julien, chevalier, seigneur de Cortevaix (Saône-et-Loire), et Jeanne d'Augerolles, sa femme, d'autre part, touchant l'application du contrat de mariage entre ladite Jeanne d'Augerolles et Béraud de Syon, son premier mari ; présence de

Frère Etienne le Blayer, chambrier de Pommiers (28 août 1445. Notaires : Pierre de Charbonnières, Jean Antor et Pierre Tissier). — 8. Quittance à Antoine d'Augerolles, son frère, par Jeanne d'Augerolles, épouse de Pierre de Saint-Julien ; présence de Pierre, bâtard de Dyo, damoiseau (mercredi 14 août 1449. Girard Gautier, notaire à Saint-Gengoux). — 9. Pardevant Jean Antor, lieutenant de Jean Antoine, châtelain de Brunard, tenant assise en la basse-cour de Saint-Polgues, « en place empruntée », émancipation de Jean d'Augerolles, dit : Boissonnier, écuyer, par Antoine d'Augerolles, chevalier, son père ; présence d'Antoine Artault, notaire à Saint-Germain-Laval, et de noble homme Antoine Gaudet (5 décembre 1457). — 10. Testament de Philippe et de Dauphin d'Augerolles, damoiseaux, seigneurs de Saint-Polgues et de Brunard, élisant leur sépulture dans la chapelle Saint-Denis de l'église paroissiale de Saint-Polgues ; présence d'Amédée d'Augerolles, sacristain de Cleppé, et de Frère Claude d'Augerolles, bénédictin (18 mars 1478, n. st. Martin Dalmès, notaire à Souternon). — 11. Quittance par Claude d'Augerolles, prieur de *Chastaing*, fils d'Antoine d'Augerolles, à son neveu, Dauphin d'Augerolles (18 octobre 1481. Jean Antor, notaire à Saint-Just-en-Chevalet). — 12. Révocation de testament par Antonie Le Vert, veuve d'Antoine d'Augerolles (1484. Antoine Dalmès, notaire). Pièce rongée à droite.

2 F 6 (Liasse). — 7 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1503 n. st. - 1550 n. st. — AUGEROLLES (D'). — 1. Transaction portant partage de biens entre Dauphin d'Augerolles, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, Brunard, de Roche-la-Molière et de Montarboux et Antoinette, sa sœur, d'une part, et Amblard de Tenay, seigneur de Saint-Christophe-en-Brionnais, Saint-Léger et Avaise, agissant pour lui et pour Pierre et Marguerite de Tenay, ses frère et sœur, d'autre part, touchant l'exécution du contrat de mariage entre défunts Jean d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues, de Saint-Léger et d'Avaise, et Catherine de La Vieu, dame de Roche-la-Molière ; présence de Grégoire Rat, prêtre, vicaire de Saint-Polgues, et de Claude de La Mure, notaire public (15 mars 1503, n. st., Pierre de La Mure, notaire à Bully). — 2. Dauphin d'Augerolles élit comme seigneur de Saint-Polgues et de la dimerie de Saint-Germain-Laval son fils, Dauphin, des Ordonnances

du roi ; son autre fils, Louis, est protonotaire apostolique ; présence de Jean du Merley et de Jean Reynaud, notaires et marchands à Montbrison (4 mai 1527. Thomas Chenevier et André Gonin, notaires). — 3. Contrat de mariage entre Dauphin d'Augerolles, fils de Dauphin et d'Isabeau de St-Priest, et Anne Lelong, fille d'Antoine Lelong, chevalier, seigneur de Chenillat, des Fougis, de Bost et de Chinière, et de défunte Jeanne de Villiers ; présence de Gilbert de la Fin, abbé de la Bénissons-Dieu, et de Nicolas de Boucé, écuyer, seigneur de Poncenat (contrat reçu à Changy, le 9 octobre 1527, par Pierre de la Mure, l'ainé, notaire royal et lieutenant de Saint-Maurice-sur-Loire). Suit le texte de la Commission octroyée à Pierre de la Mure, le jeune, par Vital Chalançon, juge ordinaire de Foréz, pour grossoyer les notes de défunt Pierre de la Mure, l'ainé (26 mars 1533, n. st.). Grosse du 15 avril 1533, n. st. — 4. Autre expédition du même contrat délivrée le 26 mai 1531 par le notaire Turrier. Pièce en partie rongée ; fragment de sceau pendant sur double queue de parchemin. — 5. Transaction entre Louis et Dauphin d'Augerolles, frères : succession avec droit d'aînesse à la seigneurie de Saint-Polgues ; mention de défunt Antoine d'Augerolles, frère aîné des contractants ; présence de : Gilbert de la Fin, abbé de la Bénissons-Dieu ; Claude de Cremeaux, écuyer, seigneur dudit lieu ; Guillaume de Thelis, écuyer ; et Nicole de Martinière, licencié en lois, de Saint-Haon-le-Châtel (Saint-Polgues, 24 avril 1528. Grégoire Dalmès et Antoine de Chastellus, notaires). — 6. Quittance par Louis d'Augerolles, dit : de Saint-Polgues, à Gilbert Pellabo ; présence de : Claude de Cremeaux ; Antoine de la Coste, prêtre ; et Antoine Duplain, notaire, procureur de Cremeaux (Notaires, Pierre de la Mure, l'ainé et le jeune. Acte reçu le 15 décembre 1528 et grossoyé le 15 avril 1532). — 7. Lettres de Sauvegarde royale en faveur de Dauphin d'Augerolles, (Amiens, 9 avril 1537). — 8. Donation universelle de tous ses biens faite à Louis, son fils, par Louis de Saint-Polgues, écuyer, seigneur de Comières ; l'usufruit sera à Marguerite d'Isserpent, sa femme, à qui devra revenir le tout en cas de mort de leur fils Louis ; mention de Claude Chappuys, prêtre, de Villerêt (14 septembre 1540. Georges Béraud, notaire). — 9. Appointement au Grand Conseil du roi, pour Dauphin d'Augerolles, contre le Cardinal de Givry, et Africain

de Mailly, bailli de Dijon, tuteurs d'Antoine, Claudine et Bénigne de Vienne, dits : de Bauffremont, et contre Pierre Pallebost (27 février 1550, n. st.).

2 F 7 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 7 pièces papier.

1552-1563. — AUGEROLLES (D'). — 1. Pardevant Claude Gay, notaire royal au Bailliage de Forez, Anne de Chenillat, veuve de Dauphin d'Augerolles, et Louis Clepier, licencié en lois, avocat au même Bailliage, attestent avoir vu le testament dudit Dauphin, instituant comme héritier universel Antoine, son fils aîné ; présence de Pierre de La Roue, licencié en médecine (Montbrison, 10 décembre 1552). — 2. Lettre d'Anne de Chenillat, dame de Saint-Polgues, au châtelain de Roche-la-Molière, touchant l'habillement et les frais de passage du Chevalier de Saint-Polgues, de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (samedi, 23 décembre [1553]). — 3. Achat d'effets et de linge pour le Chevalier de Saint-Polgues (24 novembre 1554). — 4. Antoine d'Augerolles permet à son frère Louis d'entrer dans l'ordre de Malte et lui assigne une pension annuelle de 50 livres tournois (5 décembre 1554. Antoine Dutreyno, notaire). Suit la formule d'enregistrement au Bailliage de Forez (8 avril 1556, n. st.). — 5. Quittance à Louis de Saint-Polgues par Geoffroy Regnauld, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, commis à la recette du prieuré d'Auvergne (12 janvier 1555, n. st.). — 6. Frère Louis de Saint-Polgues donne reçu (13 janvier 1555, n. st.) à Denis de La Roère, des effets énumérés dans la liste du 24 novembre [cf. *supra*, pièce 3]. — 7. Quittance à Antoine d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues, par Louis d'Augerolles, seigneur de Comières, pardevant Pierre de La Mure, juge de Villerêt ; présence de Jean Annemond, vicaire de Villerêt (18 mars 1555, n. st.). — 8. Quittance de 25 écus pour Malte, par Guillaume et Jacques Regnauld, à Denis de La Roère, représentant M. de Saint-Polgues (Lyon, 13 mars 1557, n. st.). — 9. Lettre missive à M. de Saint-Polgues, touchant le Chevalier, par Hugues de Nagu, commandeur des Echelles (Lyon, 10 mars 1561). — 10. Quittance par Guichard Raffin, seigneur du Montet, à Louis d'Augerolles, chevalier de Malte, représenté par son frère, Antoine d'Augerolles, « bailly pour Monseigneur le duc de Nyvernoys » (Thizy, 29 avril 1563).

2 F 8 (Liasse). — 10 pièces parchemin, 11 pièces papier.

1554-1597. — AUGEROLLES (D'). — 1. Contrat de mariage entre Antoine d'Augerolles, fils de feu Dauphin d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues, gentilhomme de la maison du roi, et d'Anne de Chenillat, et Anna de Chevrières, fille de Jean de Myolans, chevalier, seigneur de Chevrières, gentilhomme de la maison du roi, et de Françoise Maréchal. Présents : Louis de Chalmazel, chevalier, capitaine des gardes du roi ; Georges de Sainte-Colombe, seigneur du Piney ; Jean de La Mure, seigneur de Chantois (27 mars 1554. Etienne Gacon, notaire royal). Suit l'insinuation au Bailliage de Forez, à la requête de Michel de La Roère, prêtre prébendier de Roche-la-Molière (8 décembre 1554). Copie collationnée du 9 décembre 1601). — 2. En la juridiction de Villerêt : 1^o Institution d'Antoine Durier en qualité de curateur de Louis d'Augerolles, seigneur de Comières ; 2^o Quittance par Louis d'Augerolles à son cousin Antoine d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues, Roche-la-Molière, Montarbox et Brunard. Présence de Jean Giraud, curé de Saint-Sulpice (Loire), et de Claude Chappuys, prêtre de Villerêt (31 janvier 1555, n. st. Jean Courdelat, notaire royal). Suit la mention d'enregistrement au Bailliage de Forez (8 avril 1556, n. st.). — 3. Accord touchant la succession de Dauphin d'Augerolles, leur père, entre Antoine d'Augerolles et Charles, son frère, à l'occasion du mariage de ce dernier avec Madeleine, fille de noble Jean de La Forêt, dit Gobert, écuyer, seigneur d'Orvalet ; présence de Jean de La Mure, coseigneur de Chantois (Saint-Polgues, 30 décembre 1556. Pierre de La Mure et Louis Truchard, notaires royaux). Insinuation au Bailliage de Forez à Montbrison (29 mars 1557). — 4. Quittance par Anne de Chenillat à son fils Antoine d'Augerolles, frère de Charles et de Jeanne, celle-ci mariée à Claude de Sacconyn (1), seigneur de Pravieux ; mention de Jean de La Mure, censier de Brunard (Saint-Polgues, 20 juin 1558. Pierre de La Mure et Jean Courdelat, notaires royaux). — Confirmation de l'Office de bailli et gouverneur des terres de Beaujolais et de capitaine d'Amplepuis (Rhône), en faveur d'Antoine d'Augerolles, l'un des 100 gentilshommes de la maison du roi, par Jacques, duc de Nivernais (Lyon, 2 juillet 1564 ; sceau de cire rouge pendant sur simple queue de parchemin).

(1) Le nom est écrit : *Saconay* dans l'acte.

— 6. Quittance à Antoine d'Augerolles par son frère Charles, dit de Saint-Polgues, écuyer, seigneur d'Orvalet, demeurant à Saint-Pourçain-Malchère, mari de Madeleine Dagobert ; présence de : Antoine [Regnaud], greffier à Châtel-Montagne ; Gilbert du Vernet, écuyer, seigneur de Boucheries ; Benoît Friet, curé de Saint-Clément-des-Montagnes (Saint-Clément, 26 septembre 1566. Nicolas Mareschal, notaire royal). — 7. Extrait des registres de la Sénéchaussée d'Auvergne, en une cause entre Antoine d'Augerolles, et Jacques Paulat, le président du Bourg tenant l'audience (12 juin 1567). — 8. Testament d'Anne de Chenillat (Saint-Polgues, 12 mai 1571. Etienne Fraigne, notaire royal à Saint-Maurice-sur-Loire). Suit codicille du 17 mai, au profit de Guillaume d'Augerolles, religieux de Saint-Ouen, à Rouen ; Louise d'Augerolles, religieuse à Marciigny ; Jeanne d'Augerolles, femme de Claude de Sacconyn, baron de Bressolles, seigneur de Pravioux ; de Gilbert, Jacques, Anne, Etiennette et N (1), enfants de Charles d'Augerolles, seigneur d'Orvalet. Présence de : Louis de Saint-Paul ; Jean de La Mure, seigneur de Chantois, et Antoine Dutreyno, notaire à Souternon. Au dos, insinuation au Bailliage de Forez, samedi 15 décembre. — 9. Quittance à Antoine d'Augerolles par Georges de La Goutte, écuyer, et Guillaume son fils ; présence d'Antoine de Cremeaux, seigneur dudit lieu, chevalier de l'ordre du roi (26 décembre 1573. Truchard et Carton, notaires royaux). — 10 et 11. Extraits du contrat de mariage entre Jean d'Augerolles, écuyer, fils d'Antoine d'Augerolles, chevalier de l'ordre du roi, baron de Brunard, seigneur de Saint-Polgues et de Roche-la-Molière, et d'Anne de Chevières, et Adrienne de Fougères, fille de défunt Philippe de Fougères, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Montceaux-l'Etoile (Saône-et-Loire), et de Françoise de La Forêt. Présence de : Jean de Nagu, lieutenant de 100 hommes d'armes, seigneur de Varennes et Lurcy ; Antoine de Cremeaux, gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, seigneur de Cremeaux et Chamousset ; Claude de Gallet, seigneur de Saint-Marcel-d'Urfé et de Charroux ; Antoine de Vichy, seigneur de Champrond ; Guillaume de Montcelard, seigneur dudit lieu, Grézolles et Cornillon ; Jean de Montmorillon, seigneur des Saules, des Villards et du Petit-Bois ; Louis de St-Aubin, sei-

gneur de la Varenne et les Varennes-Blanches en Bourbonnais ; Claude Le Groin, frère (*sic*) de ladite Adrienne de Fougères, seigneur de Chaslus et Crotte en partie ; François de St-Georges, seigneur d'Estrée et de Vivant ; Jean Raquin, licencié en droit, lieutenant aux bailliages de Semur-en-Brionnais et Anzy-le-Duc ; et Benoît Jacquet, prêtre, vicaire de Montceaux-l'Etoile (13 février 1582. Jean Polète, notaire royal à Semur-en-Brionnais). Le second extrait est une copie collationnée du 3 janvier 1602. — 12. Copie de lettres royaux adressées au prévôt de Forez, lui enjoignant de presser les poursuites qu'il a dû commencer contre les assassins des seigneurs de Saint-Polgues, père et fils (Paris, 5 avril 1584). — 13. Testament de Jean d'Augerolles, blessé d'un coup de pistolet au côté gauche, le 31 mars, par Pierre, bâtard de Saint-Priest, surnommé La Folleuse ; legs à sa femme Adrienne de Fougères et à sa sœur Antoinette d'Augerolles ; au cas où sa femme n'aurait pas d'enfants, il désigne comme héritières universelles sa sœur Catherine d'Augerolles, femme du sieur de Champrond, pour les seigneuries de Saint-Polgues et de Brunard, et sa sœur Françoise d'Augerolles, pour la seigneurie de Roche-la-Molière. Présents : Antoine de Cremeaux ; Marc de Tenay ; seigneur de Saint-Christophe ; Claude d'Augerolles dit de Thélis, seigneur de Comières et de Cornillon ; Michel de Genestines ; Guy de La Mure, sieur de Chantois ; et Denis de Ruissieu, trésorier général des finances à Orléans (Roche-la-Molière, samedi 7 avril 1584. Nicolas Fromage, notaire royal au Buisson, et Denis de La Roère, notaire royal à la Roère). Extrait collationné du 3 janvier 1602. — 14. Requête au Présidial de Lyon par Catherine de Polignac, épouse d'Aymard de Saint-Priest, baron de Saint-Etienne-de-Furens et Saint-Priest, demandant que le prévôt soit dessaisi de la poursuite criminelle et que l'affaire soit renvoyée devant le lieutenant général de Forez (9 avril 1584). — 15. Monitoire de Jean de Laurencin, official ordinaire de Lyon, touchant l'assassinat d'Antoine et de Jean d'Augerolles (25 avril 1584 ; traces de sceau pendant sur simple queue de parchemin). Au dos, certificat de publication au prône de l'église paroissiale de St-Etienne de Furens par Catin, curé (6 mai). — 16. Quittance à Anne de Chevières par Adrienne de Fougères, veuve de Jean d'Augerolles, remariée à Claude de Saint-Georges, écuyer ; présence de : Gilbert des Places, seigneur de *Reny*, paroisse du

(1) Ce dernier prénom est en blanc dans l'acte.

Pin, et de Jean Chastellet, sergent royal à Pierre-fitte (25 juin 1588). — 17. Autre quittance à Anne de Chevrières, veuve du seigneur de Saint-Polgues, par Etienne Marcant, veuve de Louis Rousson, paroissien de Saint-Georges-de-Baroilles, de 40 écus d'or, représentant le prix d'une maison et dépendances, à Luré, vendue par ladite veuve à Etienne Buisson, sergent royal audit Luré ; présence de Roch Fromage, clerc de Roche-la-Molière, et de Jacques Dutreyno, notaire royal et greffier de Saint-Polgues (23 mai 1592. Gayardon, notaire royal). — 18 et 19. Transaction entre Anne de Chevrières et Catherine de Polignac touchant le différend qui séparait leurs maisons du fait du meurtre des seigneurs de Saint-Polgues, conclue sur la médiation de l'Archevêque de Lyon Pierre d'Epinaç, du doyen de l'église de Lyon, de M. de Chevrières, chanoine de ladite ville, de M. de Clessoy, grand custode, de Monseigneur de la Guiche, grand-maître de l'artillerie de France, gouverneur de Lyon, du comte de Saint-Chaumont, seigneur de Chevrières, de M. de Bothéon, sénéchal de Lyon, du marquis de Canillac et de M. *des Vaines (sic)*, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi. Présence de : Louis Buisson et Philibert Gillot, avocats au Parlement de Paris ; Richer Tardieu, écuyer, sieur du Mesnil, secrétaire du roi ; Michel de Thélis, procureur au Parlement, et Antoine Populle, avocat en la même cour (Lyon, 17 octobre 1596. Jean Croppet, notaire royal). Grosse et copie. — 20. En conséquence de la transaction précédente, accord entre Anne de Chevrières et Adrienne de Fougères ; présence de : Gaspard de *Cyvennes (sic)* gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi ; Philibert La Forêt, seigneur de la Barre-Saint-Priest ; et Clément Girmet, sacristain de Saint-Etienne de Lyon (22 octobre 1596. Philibert Bocharde, notaire royal à Lyon). — 21. Autre transaction entre Anne de Chevrières et Françoise d'Augerolles, sa fille, celle-ci de l'autorité d'Alexandre de Capponi, baron de Feugerolles, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi ; présent, Daniel Greysellon, maître d'hôtel du baron de Feugerolles (28 janvier 1597. François Désavois, notaire royal).

2 F 9 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 10 pièces papier.

1602-1644. — AUGEROLLES (D'). — 1. Convention arbitrale par Anne d'Urfé, prieur de Montverdun, et Claude de Gallet, seigneur de Saint-Marcel-d'Ur-

fé et de Charroux, entre : Anne de Chevrières, Isabeau et Anna de Saint-Pulgens, filles de défunt Guillaume, seigneur de la Goutte, et de Catherine d'Augerolles, mariées à Gaspard du Croc, seigneur du Cros et de la Goutte, et à Madelon du Croc, seigneur du Fieu et de Fontenet, tous deux fils de Guillaume du Croc ; et Louis de Lestang, sieur de la Sauve, et Antoinette d'Augerolles, son épouse. Présence de : Claude Rousset, conseiller en la Cour des aides de Montferrand ; Fabien Pouchon, avocat du roi au Bailliage de Forez ; Jean Pontoys, sieur de la Maison. Suit l'approbation par Isabeau de La Goutte, épouse de Gaspard du Croc (Chevrières, en la maison de Noble Pierre Carton, maître des Eaux et Forêts, le 12 janvier 1602). Copie en forme du 8 février. — 2. Convention d'usufruit et quittance de meubles, de bétail, de titres, et de papiers, au profit d'Anne de Chevrières par Gaspard du Croc, seigneur dudit lieu et de Saint-Polgues, et Isabeau de Saint-Pulgens, son épouse, et Madelon du Croc, seigneur du Fieu et de la Goutte, du consentement de Guillaume du Croc ; présence de Benoît Blanchet, lieutenant général de Roannais (28 février 1602). — 3. Quittance à Louis de Saint-Priest, donataire de Catherine de Polignac, sa mère, par Anne de Chevrières et Adrienne de Fougères ; présence d'Antoine de Saint-Priest, seigneur d'Arbuzy, de Jacques Debais, juge de Saint-Etienne, de Jean de Pomey et de Théodore Gamon, docteurs en droit (Saint-Etienne-de-Furens, mercredi 9 juillet 1603). Suit copie de la procuration donnée par Adrienne de Fougères à Pierre-Louis de Chaintellot, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Limoges (21 juin 1603). Signification à Marguerite de Gasté, dame de Lupé (Paris, 7 octobre 1603). — 4. Constitution de rente au profit d'Anne de Chevrières par Claude Galhard et sa femme, paroissiens de Saint-Nicolas-les-Biefs (Allier) ; présence de Chabane, procureur d'office de Brunard (22 avril 1606. Jean Gonnard, notaire royal). — 5 à 10. Procédures en conséquence en la justice de Brunard (1626-1627). — 11. Adrienne de Fougères, dame du Verdet, de Versaugues et de Montceaux, remet à Philibert Monnier, curé de Versaugues, le sort principal de la rente instituée en faveur de son église par le testament de Jean d'Augerolles ; présence d'Humbert Payen, praticien à Montceaux, et de Pierre Ray, procureur d'Office de Moulins-l'Arconce (1^{er} février 1611. Claude Dela-

motte, notaire royal à Semur-en-Brionnais). — 12. Fondations par Anne de Chevières en faveur : 1^o des pauvres de l'Hôtel-Dieu ; 2^o de la chapelle Notre-Dame de l'église de Saint-Germain-Laval, la première acceptée par : Jean Rajat, curé de Saint-Germain, archiprêtre de Pommiers ; Gilbert Hebrais, capitaine et châtelain de Saint-Germain ; Claude Populle, lieutenant en ladite châtellenie ; André Hebrais, Georges Chezelles et Claude Bonnet, consuls, et Claude Greysellon, licencié en lois, notable de ladite ville. Présence de : Pierre Mimière, curé de Nollieux ; Claude Bouclon, prêtre, prébendier de Notre-Dame-de-Laval ; et Pierre Varennes, prêtre (3 février 1611). Insinuation au Bailliage de Forez (20 avril). — 13. Autre fondation par la même au profit de la chapelle de Saint-Antoine et de Saint-Jean dans la paroisse de Saint-Genest-Lerpt ; présence d'Antoine Brunon, notaire royal et greffier de Roche-la-Molière (12 mai 1615. François Ansermet, notaire royal de Firminy). — 14. Tutelle à Claude, Marguerite et Françoise d'Augerolles de Comières, pour François d'Augerolles, chevalier, leur oncle paternel (13 juin 1644).

2 F 10 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1453-XVI^e Siècle. — AUTERNAULT (D'). — Vente d'une redevance de trois quartes de froment, à livrer chaque année à Annonay, le jour de Saint-Julien, consentie par Jean, fils de Michel d'Auternault, demeurant à Daronat, paroisse de Saint-Victor (Ardèche), en faveur de Jean Gaillard, prêtre de Notre-Dame d'Annonay ; pour ce dernier se portent caution Michel d'Auternault, Mathieu des Granges, de la paroisse de Vaudevant, Mathieu du Sapt (?) et Pierre Martin, de Saint-Victor (10 novembre 1453. Notaire : Guillaume « de Breysiac »). — 2. Début d'une sentence du Bailliage de Forez en une cause entre Claude d'Auternault, appelant du châtelain de Rochebloine, contre Marguerite Coste. La fin manque (s. d. ; milieu du XVI^e siècle). Pièce en mauvais état.

2 F 11 (Liasse). — 1 pièce papier.

1817. — BEAU. — Lettre au comte Louis du Bourg, par le Directeur général de l'Enregistrement et les Domaines, concernant M. Beau, receveur à Chéroy (Yonne), et précédemment à Montmirail (21 février).

2 F 12 (Liasse). — 2 pièces papier.

1651. — Après 1722. — BERAUD. — 1. Inventaire après décès de leurs père et mère, dressé à la requête de François Beraud, chevalier, trésorier général de France en la Généralité de Lyon, seigneur de Ressin, et de Jeanne Beraud, femme de Jacques de Bernay, seigneur de la Motte-Saint-Romain (22 novembre 1651). Fol. 2, tapis de Turquie. Fol. 2 v^o, un coffre « en figure à l'entique ». Fol. 3, toile de Rouen ; étoffe de Milan, mi-soie. Fol. 4, 275 livres de vaisselle d'étain. Fol. 5, un alambic. Fol. 5 v^o, vaisselle d'argent. Fol. 6, titres et papiers. Fol. 7, clôture de l'inventaire. Fol. 7 v^o. Additif du 10 décembre ; présence de Rambert Aubert et de Benoît Grimaud, procureur du roi en l'élection de Roanne (Bardet, notaire royal à Roanne). — 2. Requête à l'Intendant de Lyon, par Emmanuel-Gaspard du Bourg, marquis de Bozas, touchant le paiement des droits de contrôle et d'insinuation laïque concernant la succession de Mathieu Beraud. Suivent : réponse du Directeur des Domaines de Lyon et réplique par du Bourg (sans date. Après 1722).

2 F 13 (Cahier). — In - 4^o, papier, 32 feuillets (260/195 m/m).

1597. — BERNARD. — Partage de la succession de Pierre Bernard et de Jeanne Bernier entre leurs fils, Pierre et Jean Bernard, marchands à Nevers (24 février — 5 juin). Présence de Claude Lithier, élu de Nivernais, et de François Lithier, beau-père de Jean Bernard (Sabourin, notaire royal à Nevers).

2 F 14 (Liasse). — 3 pièces papier.

1667. — BERNAY (DE). *Noblesse.* — 1. Production de titres par devant l'Intendant de Lyon, par Hubert Dumont, procureur aux cours de Lyon, représentant Jeanne Beraud, dame de la Motte-Saint-Romain et du Montet, veuve de Jacques de Bernay, écuyer, seigneur du Coudray, tutrice de François, Claude, Eléonore et Françoise de Bernay, pour prouver la noblesse de la famille de Bernay (3 mars). Suit donné acte et certificat (22 décembre). — 2. Inventaire des titres et papiers de noblesse fournis à l'Intendant de Lyon par Jeanne Beraud, représentée par Hubert Dumont ; les titres ont été rendus à Dumont le 22 décembre 1667. En marge : Généalo-

gie de la famille de Bernay et armoiries peintes par Delaye, peintre du roi ; ces armoiries portent *d'argent à trois aiglettes de sable, perlées et onglées de gueules, couronnées d'azur, accompagnées chacune d'un croissant d'azur au-dessous, deux en chef, une en pointe* — 3. Certificat de reconnaissance de noblesse délivré à Jeanne Beraud, pour la famille de Bernay, par François Dugué, intendant de Lyon (22 décembre 1667).

2 F 15 (Liasse). — 11 pièces parchemin, 9 pièces papier.

1597-1773. — BERNAY (DE). *Titres de famille.* — 1. Contrat de mariage d'Achille, fils de défunt Madelon de Bernay, seigneur du Coudray et de la Tibaudière, paroisse de Luché (Sarthe), et de Gabrielle de Boisy avec Anne, fille de défunts François de Vichy, seigneur de Luzillat et Vandègre, et de Françoise de Langeac, dame du Puy-Malsignat, *Barbezy et Chastres*. Présence de : Albert de Thélis, écuyer, seigneur dudit lieu, de Charvin et la Guillermie ; Karadot de Vichy, sieur de Luzillat et de Vandègre, et Samuel-François de Vichy, écuyer, frères de la future ; François Charlottier, écuyer ; Jean de Sirmond, commissaire extraordinaire des guerres ; et Claude de Martinière, notaire royal, lieutenant des baronnies de Saint-André et de Lespinasse (Au château des Bouchesnes, paroisse de Saint-Clément (Allier), 11 juillet 1597. Nicolas Mareschal, notaire royal à Arfeuilles). — 2. Lettres de rémission accordées par Henri IV à Achille de Bernay, seigneur du Coudray, capitaine au régiment de Bourg-Lespinasse, à cause de la mort du capitaine Paty, décédé des suites d'un coup d'épée reçu au cours d'une querelle avec ledit de Bernay (Fontainebleau, mai 1607 ; fragments de sceau sur lacs de soie rouge et verte). — 3. Lettres de surannation de rémission relatives au même objet (Paris, 9 mai 1608 ; fragments de sceau de cire rouge pendant sur simple queue de parchemin). Pièce annexée à la précédente. — 4. Contrat de mariage entre Achille de Bernay, écuyer, sieur du Coudray et de la Motte, capitaine d'une compagnie au régiment de M. du Bourg, demeurant à la Motte, paroisse de Saint-Romain, et Jeanne d'Isserpent, fille de défunt Philibert, baron de Gondras, et de Marguerite de la Varenne, veuve de Claude d'Augerolles de Thélis, écuyer, seigneur de Comières et de Cornillon ; présence de : Jacob Chesnard, élu de Forez ; Louis Valence, châtelain

du duché de Roannais ; et Laurent Dumas, receveur ancien et alternatif au grenier à sel de Thizy (Cornillon, paroisse de Mably, 29 novembre 1609. Chastellus, notaire royal). Copie collationnée, le 4 décembre 1655, à l'original conservé par Claude Groulier, gardien des protocoles d'Antoine Chastellus. — 5. Copie de la pièce précédente, collationnée le 28 décembre 1661. — 6. Contrat de mariage de Jacques de Bernay, chevalier, seigneur du Coudray et de la Motte-Saint-Romain, avec Jeanne Beraud, fille de Jean Beraud, écuyer, seigneur de Ressin, Pierrefitte et du Montet, et d'Éléonore Richard. Présence de : Pierre Grillat, chanoine de Saint-Nizier de Lyon et curé de Roanne ; Hector Andrault de Langeron, marquis de Maulevrier, baron d'Oyé et seigneur de Mignardières ; Claude de La Salle, protonotaire apostolique ; Benoît Grimaud, procureur du Roi en l'Élection de Roanne, et Claude Valence, bailli et lieutenant général civil et criminel au Bailliage de Roanne (Roanne, 16 décembre 1649 ; Jean Marcellin, notaire royal). Copie collationnée le 7 août 1657 par Noël, notaire royal, acquéreur de Marcellin. — 7. Autre copie du même contrat par Vincent, notaire royal, d'après la minute du registre de Marcellin, conservé aux archives du duché de Roanne et présenté par Noël-Michel Bergier, procureur du roi en l'Élection (7 août 1773). Légalisation de la signature de Vincent par Mathieu-Marie Lorange de Meyzieux, lieutenant général au Bailliage de Roannais. (9 août). — 8. Transaction entre Jeanne Beraud, femme de Jacques de Bernay, et Jean Beraud, trésorier de France en la Généralité de Lyon, baron de Ressin, touchant la succession de leur père et mère, Jean Beraud et Éléonore Richard. Présence : d'Hector Andrault de Langeron, marquis de Maulevrier et Oyé ; de Jean Rambaud, seigneur de la Noirie, châtelain de Néronde (Loire) ; de Jean Beraud, avocat en Parlement, et de Denis Dupuy, procureur fiscal au Bailliage de Roannais (19 novembre 1651). Suivent : Quittance à Jean Beraud par les époux de Bernay, du produit de la vente du fief de la Malgarnie (vente du 16 janvier 1650 ; Peilhard, notaire royal), en présence de Benoît Grimaud, procureur du roi en l'Élection de Roanne (20 novembre) ; Remise par Jean Beraud à sa sœur d'un pré en la paroisse de Briennon (Loire) ; présence de Rambert Aubert et de Benoît Grimaud, procureur du roi en l'Élection de Roanne (10 décembre). Bardet, notaire royal. — 9 et 10.

Copie (p. 9) de ladite transaction et ratification (p. 10) par Jeanne Beraud après sa majorité, ladite ratification portant quittance à François Beraud, chevalier, seigneur de Ressin, trésorier de France en la Généralité de Lyon ; présence de Balthazard Severat, élu en l'Élection de Forez (Montbrison, 11 décembre 1658). Copie collationnée le 8 janvier 1663. — 11. Pardevant Peilhard, notaire royal, Pierre Bodry, curé de Saint-Romain-la-Motte, certifie que le 19 août 1654 il a baptisé François de Bernay, né et ondoyé à Lyon, paroisse Saint-Michel, le 5 août 1653, fils de Jacques de Bernay, seigneur du Coudray, la Motte, le Montet et la Malgarnie, maréchal des camps et armées du roi, et de Jeanne Beraud ; parrain, François d'Augerolles de Thélis ; marraine, Françoise Charrier, dame de Ressin ; présence d'Eustache Gabrion, écuyer, vétérinaire des gardes du corps du roi, et Jean d'Escoray (*sic*), écuyer, garde du corps (4 mars 1657). — 12. Commission aux fins d'enquête, délivrée par la Chambre des Vacations, au Parlement, à la requête de Jacques de Bernay, accusé de participation à l'enlèvement de la fille de Claude de Saint-André-d'Apchon, chevalier, marquis de Saint-André (7 octobre 1659). — 13. Sommation par Noël Pier, représentant Jacques de Bernay, à Priest-Pothier, tailleur de pierres de Riom, d'avoir à achever les travaux de maçonnerie qu'il s'est engagé à effectuer par marché du 19 mars précédent (27 février 1660. Peilhard, notaire royal). — 14. Quittance par Pierre Duvert-Mansy, vigneron de Saint-Romain-la-Motte, à Jeanne Beraud, représentée par Pierre Fleury, notaire royal à Bully, héritier de Jean Fleury, son frère ; présence de Jacques Deville, sous-diacre de Roanne (15 janvier 1672. Deville, notaire royal à Roanne). — 15. Testament, avant de faire profession de religieuse au couvent de Beaulieu-en-Roannais, de Marguerite Beraud de Ressin, fille de défunt François Beraud et de Françoise Charrier ; héritiers universels, ses frères François Beraud, seigneur de Ressin et Mathieu Beraud, seigneur de Pierrefitte, et à leur défaut, Jeanne Beraud, sa tante. Legs de 400 livres aux Capucins de Roanne pour l'achat d'un tabernacle, en considération d'Aimé Beraud, son frère, religieux audit couvent ; autres legs à ses aïeux maternels Jean Charrier, chevalier, seigneur de la Rochette, ancien président au bureau des finances en la Généralité de Lyon, et Dorothee Mascranis, et à son oncle maternel Jean Charrier, seigneur de Soleymieux. Présence de :

Jean Bailly, prêtre, confesseur des religieuses de Beaulieu ; Pierre Deville, prêtre à Lyon, docteur en théologie ; Denis Dupuy, procureur fiscal au Bailliage de Roanne (Beaulieu, paroisse de Riorges, 28 octobre 1673. Noël, notaire royal à Roanne). — 16. Obligation par Jeanne Beraud, veuve de Jacques de Bernay, au profit de Benoît Duverne, notaire royal à Roanne, tuteur des enfants de François Beraud, seigneur de Ressin, trésorier de France au bureau des finances de Lyon ; présence d'Ainé Charrier, seigneur de la Roche-Julie et de Juliéna, procureur du roi audit bureau des finances, et de Jean Bailly, prêtre de Beaulieu-en-Roannais (29 octobre 1673). — 17. Inventaire de productions au Bailliage de Roanne pour Marie-Constance du Bled d'Uxelles, abbesse de Sainte-Menehould et prieure de Pouilly-les-Nonains, contre Claude Forest, poursuivant la distribution des deniers provenus de la vente par décret des biens de Jacques de Bernay (s. d. ; XVII^e siècle). — 18 et 19. Testament de Jeanne Beraud, veuve de Jacques de Bernay : legs de 50 livres aux Capucins de Roanne ; héritière universelle, Mathie du Croc de St-Polgues, sa petite-fille ; le père de Mathie gardera, sa vie durant, au château de Saint-Polgues, les meubles suivants appartenant à la testatrice : un lit de damas bleu, garni de franges d'or et d'argent, dix chaises de même étoffe et une tapisserie de Flandre, en huit pièces, représentant la mort de Pompée. Présence de : Jacques-Ignace Gaulne, écuyer ; Antoine Terray, avocat du roi à Roanne ; Antoine Voiret, avocat à la Cour ; André Verne, lieutenant particulier au Bailliage de Roanne ; Antoine Petit, avocat à la Cour (2 avril 1714). Pièce non signée et expédition du 15 avril 1721. — 20. Requête au Bailliage de Roanne par Emmanuel-Gaspard du Bourg et Mathie du Croc, son épouse, pour obtenir communication du contrat de mariage, du 16 décembre 1649, entre Jacques de Bernay et Jeanne Beraud ; copie dudit contrat (8 avril 1752).

2 F 16 (Cahier). — In-4^o, 14 feuillets parchemin (310/230 m/m).

1555. n. st. — BERTHELON. — Sur procès pendant au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier entre Aubert de Lichy, écuyer, seigneur dudit lieu, époux de Françoise de La Forêt, et Jacques Berthelon, écuyer, seigneur de la Cave, marié à Jeanne de La Forêt, touchant la succession d'Antoine, fils de feu Jean de La Forêt, frère desdites femmes, transaction entre

les parties, Aubert de Lichy étant représenté par Guillaume Brindavoine, notaire et praticien demeurant au château de Prépoue, paroisse de Rouy. La part d'Aubert de Lichy comprend les fiefs de Champdoux, le Thouyn, le Verne, Chevanne-les-Crots, Mirebeau et les dîmes de Mirebeau ; les fiefs de Saint-Gratien, Marquereau, Aubigny, Thaix, la Corvée de Champvert ; les redevances des usagers des bois de Thouyn, de Mirebeau et de Vesvres ; enfin, la dîme de Vinitien. Berthelon reçoit : les fiefs de la Forêt, Matonge, Reugny, Chaumigny, Martigny, la Boube, Troungny, l'Île et Cercy. Présence de Gilbert de Champrobert, écuyer, seigneur dudit lieu, demeurant dans la paroisse de Varennes-en-Glénon (19 février 1555, n. st. Miles Marion, notaire royal). — Suivent : fol. 11 v^o, insinuation au greffe de Nevers par Pierre Morin, notaire et praticien à Nevers (13 avril) ; fol. 12, ratification par Aubert de Lichy et quittance à Berthelon, en présence de Claude de Villeneuve, écuyer, seigneur de Bois-Rousseau, de Gilbert de Champrobert et d'Adrien Motot, prêtre, demeurant à Nevers (12 mars 1555, n. st. Benoît Beaultour, notaire ducal).

2 F 17 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 8 pièces papier.

1695-1702 — BERTHIER (DE), *seigneurs de Vannay*.

— 1. Sentence de la Pairie de Nevers, pour Paul de Lamoignon, écuyer, seigneur de Cœurs (1), capitaine au régiment de Champagne, contre Bonne de La Casseigne, veuve de Jean Berthier, écuyer, seigneur de Vannay, et auparavant veuve de Louis de Berthier, écuyer, sieur de La Bussière ; contre Françoise de Berthier, veuve de Laurent de Berthier, époux de Catherine de Berthier ; succession de Jean thier, écuyer, sieur de Contre, et Jean-Baptiste Bault, époux de Catherine de Berthier ; succession de Jean de Berthier, seigneur de Vannay, et saisie féodale de Vannay, relevant en plein fief d'Azy, à la requête de Michel de Las, seigneur de Valotte (28 et 29 novembre 1695). — 2 à 9. Pièces de la procédure d'appel portée au Parlement de Paris (1701-1702).

2 F 18 (Liasse). — 4 pièces papier, 2 cachets.

1774 - An IV. — BERTHIER (DE), *seigneurs de Bizy*. — 1. Extrait baptistaire d'Henriette-Marie du

(1) Le document porte : sieur de Courty.

Bourg, fille d'Emmanuel-Gaspard-Jean-Marie, capitaine de dragons, et de Louise-Marie de Las de Prie ; parrain, Just-Henry du Bourg, représenté ; marraine, Jeanne-Marie de La Tour-d'Auvergne, représentée (Nevers, paroisse Saint-Jean, 15 septembre 1774. Borniol, chanoine, desservant). Copie collationnée le 24 nivôse an II par Jacquinet, adjoint du Secrétaire général du département. Cachet du département de la Nièvre. — 2. Contrat de mariage de Louis-Pierre-Etienne Berthier, fils d'Etienne-François Berthier-Bizy, et de Louise-Rose Babaud de La Chaussade, avec Henriette du Bourg (Paris, 5 nivôse an II). — 3. Extrait des registres de l'état civil du Pré-Saint-Gervais, concernant le mariage Berthier-du-Bourg (13-27 nivôse an II), signé par : Ernoult, maire ; Demay, agent national, et Paulard, municipal. Visa du Comité de surveillance du Pré-Pelletier, ci-devant Saint-Gervais, du 27 nivôse an II, signé : Gié, président ; Cottin, et Tarte, secrétaire. Cachet de la municipalité du Pré-Saint-Gervais. — 4. Etienne-François Berthier demande aux administrateurs du département de la Nièvre une décharge de contribution au profit de son fils aîné, Louis-Pierre-Etienne (7 pluviôse an IV). Suit renvoi, pour informations, à l'administration municipale de Nevers *intra muros*. Signé : Gallois, président (8 pluviôse).

2 F 19 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1495. — BERTHIN. — Pardevant Guillaume Graulat, prêtre, notaire royal, contrat de mariage entre Antoine Berthin, de Saincaize, fils de feu Jacques Berthin, et Héliette, fille de défunt Guillaume Huguenin, de la paroisse de Chevenon : le futur entrera dans la communauté à laquelle appartient la future, et qui paraît dirigée par Héliot Fèvre ; il y participera pour le sixième des meubles et des conquêtes à faire et pour le neuvième des bordelages et des herbages ; pour acquérir droit de communauté, il apportera un lit, garni de couette, coussin et couverture, quatre linceuls, une vache et son veau, une arche fermant à clé et 13 livres tournois ; Fèvre s'engage à le faire admettre aux bordelages tenus de M. de Chevenon. Mention de Gilbert et Huguet Bertin, frères du futur, de Héliot, Catherine et Jeanne Huguenin, frère et sœurs de la future (27 janvier 1495, n. st.).

2 F 20 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1537-1661. — BOISY (DE). — 1. En récompense de ses bons services, Claude Gouffier, chevalier de l'ordre, premier gentilhomme de la Chambre du roi, comte de Caravas, baron de Passavant et Maulevrier, d'Oyron, Bourg-sur-Charente, Villedieu, Roanne, la Motte-Saint-Romain et seigneur de Boisy, donne à Tristan de Boisy, gentilhomme de sa maison, la succession à lui advenue de Philibert Donné, de Marcoux (3 février 1537, n. st.). — 2. Claude Gouffier, grand chambellan du roi, érige en faveur de Tristan Gouffier dit de Boisy, gentilhomme de la maison du roi, le fief noble de Vouldes, en basse justice, relevant des seigneuries de Boisy et de la Motte-Saint-Romain, constitué par les vignes, étangs, bois, prés, pâquiers, granges et maisons antérieurement tenus en censive par ledit Tristan et Antoinette de Gayot, sa mère ; Tristan devra fournir le dénombrement du fief, en rendre l'hommage lige et offrir à Gouffier « une père gans de chamoys » ; il pourra faire tenir ses assises de justice quatre fois par an (Boisy, 16 août 1538). — 3. Acte du même jour, rappelant l'érection du fief de Vouldes, portant concession de familles à Tristan de Boisy et stipulant que la basse justice seule appartiendra au seigneur, la haute justice et les appels étant réservés au seigneur de Boisy. (Sceau de cire rouge pendant sur double queue de parchemin). — 4. Autre acte de Claude Gouffier, grand écuyer de France, par lequel il constitue Tristan de Boisy, seigneur de Vouldes, son procureur pour administrer ses biens de Roannais et de Forez (Joinville, 28 octobre 1546). — 5. Testament de Louis de Boisy, capitaine de Cervières pour le roi, bailli pour le duc de Montpensier à Perreux, capitaine et gouverneur au marquisat de Boisy et de Roanne, seigneur de la Motte-[Saint-Romain] et de Vouldes, fils de défunts Tristan de Boisy et Hélène de La Court ; legs à sa sœur Barbe de Boisy ; héritier universel, François-Marc de Boisy, son fils, qui aura comme tuteurs et administrateurs de ses biens François de La Merlée, seigneur dudit lieu et de Biozat, oncle maternel de l'enfant, Antoine de Nagu, seigneur de Prée, et Albert de Thélis, seigneur de Charvin. Présence de Philibert de Sainte-Colombe, de François de Sainte-Colombe, son frère, André de Mallet et Etienne de Monte (28 août 1573. Didier Valence, notaire

royal). — 6. Transaction entre Barbe, fille de défunt Tristan de Boisy, épouse de Jean de Raugemont, capitaine de trois cents hommes d'armes, et Marc de Boisy, fils et héritier de Louis, touchant l'héritage de Tristan. Présence de : Guillaume de Montcelard, seigneur dudit lieu et de Cornillon ; Pierre de Chabannes, seigneur d'Isserpent ; François de Saint-Priest, seigneur dudit lieu, de Bonvert et Bonnefont ; Jacques de Sarron, seigneur de Vaux ; Ennemond du Rigny, seigneur dudit lieu et de *Senosche* ; François de Sainte-Colombe, seigneur dudit lieu et du Poyet ; Jean Blanchet, licencié en lois, lieutenant général de Roannais ; Benoît Blanchet, son fils, aussi licencié en lois, et Frédéric d'Arversan, seigneur de Chamarande (Au château de la Motte, paroisse de Saint-Romain, 29 mars 1579. François Bravard, notaire royal à Saint-Haon). Collation par Charbonnier, notaire royal, à l'expédition présentée par Pierre Delestra (25 octobre 1601). — 7. Noël Mandroux, marchand au Mans, certifie que Thibault Crespin et Jean Lenoir, marchands, sont solvables pour le paiement de l'obligation qu'ils ont contractée envers Jean de Vallée, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Pacé, représenté par Madelon de Bernay, seigneur du Coudray-Bernay ; l'obligation a été contractée à la prière de Marie Métayer, femme de noble Jean de Vignolles, lieutenant particulier en la sénéchaussée du Maine ; présence de Thibault Dreux, marchand orfèvre, et de noble Etienne de Cordon, seigneur de la Rivière, demeurant à la Ragotière, paroisse de Cossé-en-Champagne (5 mars 1574. Pierre Blanchart, notaire au Mans). Pièce cousue à la suivante. — 8. Transaction pour éviter procès, entre Gabrielle, fille de Tristan de Boisy, femme de Madelon de Bernay, seigneur du Coudray, et Marc, fils et héritier universel de Louis de Boisy, ce dernier, agissant de l'autorité de Jean de Raugemont, son oncle et curateur, et de Madeleine de La Merlée, sa mère ; présence de : Louis de Saint-Haon, Ennemond du Rigny, Jacques de Sarron et Benoît Blanchet, licencié en lois (Roanne, 20 octobre 1579. François Bravard, notaire royal à Saint-Haon). Suit : Obligation par Marc de Boisy à Madelon de Bernay (21 octobre). — Les pièces 7 et 8 ont été présentées, lors de la recherche de la noblesse, pour les preuves de la maison de Bernay du Coudray. — 9. Expédition de la pièce 8, délivrée le 28 décembre 1661 par Lamandouhier et Forest, notaires royaux, à la réquisition de Jacques de Bernay.

2 F 21 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1343-1345. — BONNEFONT. — Agrès de Bonnefont, damoiselle, fait abandon de ses droits successoraux au profit de son frère, Guyonnet de Bonnefont, damoiseau ; présence de Guiot Baudrand, curé de Noailly, et de Frère Jean Vital, moine dudit lieu (7 août 1343). L'acte débute par le texte de la commission donnée à Guillaume Julien par Girod de Villeneuve, bourgeois de Lyon, garde du sceau royal au Bailliage de Mâcon, pour expédier les grosses et expéditions tirées des protocoles de défunt Etienne Aladenise, de Châteauneuf (Saône-et-Loire), notaire royal (samedi après l'Ascension, 17 mai 1345).

2 F 22 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1540. — BOUCHERON. — Contrat de mariage entre Jacques Boucheron, fils de défunt Jean, natif de Fouchères (Aube), *ymageur* demeurant à Nevers, et Marie Henry, fille de Girard et de Marguerite Lasnier (Nevers, 30 novembre 1540. Hugues Deretz, notaire ducal).

2 F 23 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1526, n. st. — BOZAS (DE). — Contrat de mariage entre Jean, fils de Dinot de Bozas, seigneur dudit lieu et de *Gloriat* en Forez, et Catherine de La Rivière, veuve de Pierre de Tersac, seigneur de Ligonnes ; présence d'Antoine de Pières, seigneur dudit lieu, paroisse de Beaulieu, au diocèse du Puy (6 janvier 1526, n. st.). Acte reçu par Jean Banhol et Jean Tribble et grossoyé, après leur mort, par François Banhol et Guillaume de Ferriol, tous notaires royaux (sceau pendant sur double queue de parchemin).

2 F 24 (Cahier). — In-4°, 28 feuillets papier (260/195 m/m).

1544-1586. — CHALUS (DE). — Recueil des copies de pièces concernant la famille de Chalus. — Fol. 1. Amblard de Chalus, seigneur de Moriat, Cordès, Orcival, Pronghol, Vouhanges et Chalus, lieutenant général au Gouvernement d'Auvergne, donne à Jean de Chalus, son fils aîné, qu'il a eu de défunte Madeleine Delaige, à titre de préciput de droit d'aînesse « pour la conservation du nom, train et armes

de sa mayson », le château de Cordès, la seigneurie d'Orcival, en toute justice, haute, moyenne et basse et la montagne de la Roche-Sanadoire. Présence (fol. 1.) de Jean de Marcenat, écuyer, seigneur dudit lieu, « tuteur datif par justice » de Jean de Chalus, (fol. 4) d'Etienne Pople, Louis Bonnet, Michel Delafarge et Antoine Aulbaron, chanoines d'Orcival ; mention (fol. 2 v°) de Jacques de Chalus, frère d'Amblard (Orcival, 21 juillet 1544. Antoine Delafarge, notaire royal à Orcival). — Fol. 5. Partage entre François de Chalus, seigneur de Cordès et Orcival, d'une part, et, d'autre part, Gilbert et Jacques de Chalus, ses frères, tous enfants de Jean de Chalus et de Jeanne de Chabannes, dame de la Boulaye. François est chargé de l'administration des biens de leurs sœurs Marie et Renée de Chalus, celle-ci mariée à Guy de Montclar, seigneur de Montbrun ; pour égaliser les parts, François abandonne la seigneurie de Moriat à ses frères, à charge par ceux-ci de servir à leur mère, à titre de rente viagère annuelle, 160 setiers de blé et de seigle, 15 setiers d'avoine, 10 charges de vin blanc, 8 charrettes de foin, 100 gélines et 3 pots d'huile (29 octobre 1586). — Fol. 11 v°. Accord touchant le douaire de leur mère, convenu entre François, Gilbert et Jacques de Chalus, d'une part, et, d'autre part, Jeanne de Chabannes, veuve de Jean de Chalus, remariée à Simon *d'Ologes* (1) chevalier de l'ordre du roi, seigneur de la Boulaye (29 octobre 1586, Michel Delafarge, notaire royal au mandement de la Roche-Sanadoire). — Fol. 12 v°. Mention de François de Chabannes, seigneur de Curton, comte de Rochefort. — Fol. 17. Par devant Antoine de Murat, procureur au Présidial de Riom, châtelain de Cordes et Orcival, contrat de mariage entre Jean de Chalus, assisté de son curateur Jacques de Clavières, chevalier, seigneur de Murat et du *Pouget* (2), l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, et Jeanne de Chabannes, fille de Joachim de Chabannes, chevalier, de l'ordre du roi et d'honneur de la reine, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, sénéchal de Toulouse, seigneur de Curton, comte de Rochefort, et de défunte Claude de La Rochefoucauld. Présence de : François de Chabannes, frère de la future ; Jacques de Chalus, seigneur

(1) Simon des Loges (Cte de Chabannes : *Histoire de la Maison de Chabannes*, tome III, p. 71).

(2) Du Pouget (Id. Preuves, t. III, p. 216).

de Saint-Martin ; Charles de Chalus, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Feniers ; Amblard de Clavières, écuyer ; François de Laurie, seigneur de la Valette ; Guillaume de La Barrière ; François de Montceaux, seigneur de Brousses ; Gaspard du Croz, seigneur de *Besrhiont* (1) ; Jean de Lespinasse, seigneur de la Chadene, Gabriel de Serre ; François d'*Auranchée* (2), seigneur du Pertuis ; Joseph d'Ussel, seigneur de la Garde ; Vincent de *Moussy* (3), écuyer ; Bernard de Vieille-roche, curé de Saint-Giron, et Pierre de *Léost* (4), prêtre, de Molièrgues (21 décembre 1558. Antoine de Chamalle et Antoine de Combes, notaires royaux).

2 F 25 (Liasse). — 2 pièces papier.

1593-1729. — CHALUS (DE). — 1. Transaction entre François, Gilbert et Jacques de Chalus, touchant les successions de Jean de Chalus et de Jeanne de Chabannes, leurs père et mère ; acte dressé par-devant Delafarge, châtelain de Moriat et lieutenant de Cordès et autre Delafarge, greffier (20 mars 1593). — 2. Contrat de mariage entre Pierre de Chalus, chevalier, seigneur de Prondines, Servièrre, Train et autres lieux, fils de défunt François de Chalus et d'Antoinette de Lestrade, et Anne-Marianne, fille de feu Michel de La Roche-Aymon, chevalier, marquis de Barmont, le Chier, Roussine, Lachenat et autres lieux, et d'Henriette de La Rochebriand. Présence de : Jacques et Louis de La Roche-Aymon, chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, oncle et frère de la future ; Françoise-Geneviève de Baudry de Piancourt, veuve de Renaud-Nicolas de La Roche-Aymon, chevalier, seigneur dudit lieu et de Mainsat, marquis de Tourny, mère de Charles-Antoine de La Roche-Aymon, évêque de Sarept (*sic*), coadjuteur de Limoges, abbé d'Aubayne (*sic*), et de Paul-Philippe de La Roche-Aymon, chevalier, marquis de Mainsat, Charletut (?) et autres lieux ; Joseph d'Arfeuilles, chevalier, prêtre, demeurant au château d'Arfeuilles, paroisse de Felletin ; Guillaume de La Ville, écuyer, seigneur de St-Fargeol (paroisse de la Forêt), la Vergne et autres lieux ; consentement

(1) Bescherin (*Id.*, p. 217).

(2) D'Auranches (*Id.*).

(3) De Mouy (*Id.*).

(4) Dechost, d'après le comte de Chabannes (*id.*)

de Claude-Gilbert-Allire de Langeac, chevalier, seigneur de Preschonnet, abbé de Bonnebault, cousin du futur. (Au château du Chier, paroisse de Saint-Avit-sur-Tardès, diocèse de Limoges, 3 mai 1729. Cornudet, notaire royal).

2 F 26 (Liasse). — 1 pièce papier.

1562. — CHARDZ (DE). — Testament de Catherine de La Rivière, épouse de René de Chardz, reçu par François Banhol et Jean Bontemps, notaires royaux à Lezoux. Elle veut être enterrée dans l'église Saint-Pierre de Lezoux ; legs au chapitre de l'église ; fondation d'une vicairie au profit de Jean Beaujeu, chanoine dudit Lezoux ; fondation de messes qui devront être célébrées en premier lieu par Ursin Bezot, prêtre ; ratification de donations faites à son mari, René de Chardz, des terres de la Roche et de Ligennes ; legs à Henri, fils de Philibert du Croc, de la seigneurie de Vialle, ou autrement de Murols, paroisse de Vialle ; legs à Annet de Saint-Germain, fils bâtard de son feu mari. Présence de : Claude Charpin, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Culhat ; maître Gabriel Celerier ; Gabriel du Pouget, écuyer, seigneur dudit lieu et de Laire (24 septembre 1562).

2 F 27 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1656. — CHARRY (DE). — En conséquence du contrat de mariage entre Eustache de Charry, chevalier, seigneur de Lurcy, et Esmée de Las, fille d'Arnaud de Las, chevalier, seigneur de la Coudre, et nièce de défunt Esme de Las, chevalier, seigneur de la Brosse (reçu Taillandier, notaire royal à Nevers, le 10 novembre 1563) et à la suite du décès d'Esmée de Las, compte et traité entre Eustache de Charry, Arnaud de Las et Charles de Las, seigneur de Valotte, héritier universel d'Esme de Las : Charry assume les deux tiers d'une rente à servir à Jacques d'Estutt, chevalier, seigneur d'Insèches, et à Esmée de Racault, son épouse, suivant constitution du 7 mars 1655 (Nizon, notaire au Bailliage d'Auxerre) ; présence de Jacques Petit, avocat en Parlement, demeurant à Nevers, et de François Bernard, prêtre, à Valotte, paroisse de Saint-Christophe d'Azy (26 mars 1656. Dugué, notaire royal).

2 F 28 (Liasse). — 3 pièces papier.

1726-1733. — CHARTIER. — Tutelle et curatelle en la justice de Chérault pour Claude et Charlotte Pitailier, enfants mineurs de Marie Chartier et de François Pitailier, ce dernier étant absent de la province ; tuteur, Jean Chartier, demeurant en la paroisse de Prye-sur-Ixeure, leur oncle paternel ; curateur : Guillaume Robillot, marchand demeurant en la paroisse de Cigogne, leur oncle maternel (12 février 1726). — 2. Inventaire après le décès de Claude Chartier, marchand à Paillot, paroisse de Saint-Christophe d'Azy, dressé à la requête de François Chartier, tuteur des enfants de défunt Claude Chartier et de Jeanne Généreux ; de Jean Chartier, tuteur des enfants de défunte Marie Chartier et de François Pitailier ; et de François Batailler, tuteur des enfants mineurs de défunt Joseph Chartier et de Marguerite Sebillé (13-18 février 1726). Dans l'inventaire des titres est mentionné « un acte en parchemin, reçu Pellé, le vingt-neuf octobre 1504, parlant du droit de bannalité du moulin de Paillot, comme quoy les habitans de Saint-Firmin doivent moudre au moulin de Paillot ». (Copie collationnée le 11 septembre 1742). — 3. Tutelle et curatelle en la justice d'Azy aux enfants de François Pitailier et de Marie Chartier, par suite du décès d'Antoine Clément et de François Chartier ; tuteur, François Pitailier, leur père, et curateur, Louis Commaille, chirurgien (17 juin 1733).

2 F 29 (Cahier). — 10 feuillets, 6 parchemin et 4 papier (265/165 m/m).

XVII^e siècle. — CHÉRY (DE). — « La généalogie et pancharte du nom, seigneuries et maisons des seigneurs de Molinporcher... ». Fol. 1. Suite généalogique des seigneurs de Chéry, depuis Simonin jusqu'à Jacques, alors vivant. — Autre liste des mêmes seigneurs, avec indication des mariages. — Fol. 2. Chronique de la famille de Chéry, selon la suite des titulaires du nom. Simonin de Chéry, premier seigneur de Moulin-Porcher, terre acquise par lui le jeudi après la Fête-Dieu de l'année 1350. — Fol. 2 v^o. Louis de Chéry, chambellan du roi. Copie du mandement du roi Charles VII touchant l'hommage rendu pour Moulin-Porcher, relevant de Dun-le-Roi (26 juillet 1425). — Fol. 4. Louis de Chéry fit faire le grand étang de Moulin-Porcher, pour la fortifica-

tion dudit lieu et pour la conservation des villes de Bourges et de La Charité, suivant mandement royal du 1^{er} décembre 1435. — Jean de Chéry. — Fol. 5. François de Chéry. — Fol. 5 v^o. François II de Chéry. — Fol. 6. Jean II de Chéry. — Fol. 6 v^o. Copie d'un mandement royal au bailli de Berry, pour qu'il décharge de la tutelle de Jacques de Bar, seigneur de Changy, ledit Jean, employé au service du roi (5 octobre 1589). — Fol. 8. Jean de Chéry rédigea un terrier de Moulin-Porcher, Charly, Bois-Mervier, Chalivoy-les-Noix et autres lieux. — Jacques de Chéry, de la compagnie de Monseigneur de Montigny, chevalier des ordres du roi, capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances de Sa Majesté et gouverneur du Blésois. — Fol. 8 v^o. Lettre de Claude de La Châtre, baron de la Maisonfort, maréchal de France, gouverneur et bailli de Berry, attestant que Jacques de Chéry est exempt du ban et de l'arrière-ban, et lui donnant main-levée des saisies opérées (5 septembre 1598).

2 F 30 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 2 pièces papier.

1544-1615. — CHÉRY (DE). — 1. Contrat de mariage entre François de Chéry, écuyer, seigneur de Moulin-Porcher, avec Marie, fille de Jean de La Bussière, seigneur de Précý, et de Louise Gougeon, et nièce de Pierre de La Bussière, prêtre, licencié en lois, curé de Bouy ; présence de : Charles de Gaucourt, chevalier, seigneur de Boisse et Cluys, fondé de procuration de Catherine de Chéry, femme de Jacques du Chateau ; Jean de La Verne, seigneur de Vauvrière ; Adrien de Gamaches, seigneur de Jussy ; Charles Baulin, seigneur de Berlière, et Guy Douillet, licencié en lois, demeurant à Bourges (18 octobre 1544). — 2. Autre contrat de mariage entre Jacques, fils de défunt Jean de Chéry et d'Anne de Crèveœur, et Madeleine, fille de défunt Charles de Lange, seigneur de Château-Renaud, et d'Anne de Lenfermat. Présence d'Eustache du Lys, écuyer, trésorier en l'Eglise de Nevers et aumônier du roi ; Marc de Grivel, seigneur de Grossouvre, gentilhomme de la chambre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes ; Philippe de Crèveœur, écuyer, seigneur de Coulanges, lieutenant de 50 hommes d'armes sous la charge de Monsieur de Montigny, gouverneur de Paris, maistre de camp de la cavalerie légère de France ; Antoine de Foucher, écuyer, sieur de Salles ; Jean de Montandier, seigneur du

Brion ; Etienne de La Souche, écuyer, seigneur de Saint-Augustin ; Esme de Crèvecœur, écuyer, seigneur de Pully ; Philippe de Lange, écuyer, seigneur de Château-Renaud, frère de la future ; Gilbert de Montgilbert, sieur des Nouettes, cousin germain de la future ; Pierre Gascoing, et Laurent Pieuchon, chanoine de Nevers (11 septembre 1602. Charles Sacre, notaire royal à Nevers). Copie collationnée par Prost, notaire royal à Lyon, sur l'original présenté par Humbert de Lange, seigneur de Villemenant, Cuire, la Croix Rousse et autres lieux (Lyon, 30 septembre 1675). Suit légalisation de la signature de Prost par le chevalier de Chalmazel, commandeur de *Chambereaux* (Lyon, 30 septembre 1675). — 3. Testament d'Anne de Crèvecœur, veuve de Jean de Chéry ; elle veut être enterrée dans l'église de Charly, dans la chapelle des seigneurs de Moulin-Porcher ; legs de 17 livres tournois par an pour fondations de messes dans la chapelle de Charly ; legs à son fils Jacques de Chéry, écuyer, seigneur de Moulin-Porcher, à sa fille Anne de Chéry. Elle donne à sa nièce Anne de Crèvecœur la jouissance des biens provenant de la succession de Ferri de Crèvecœur, écuyer, sieur des Brosses, frère de la testatrice, et à son neveu Jacques de Crèvecœur, écuyer, 450 livres tournois à elle dues par son neveu Charles de Crèvecœur, écuyer, sieur de Thiennes ; legs à l'abbesse et aux religieuses de Ste-Claire de Bourges, et à Anne de Troussebois, sa filleule, fille de Michel de Troussebois, écuyer, sieur de Launay. Mention de ses fils défunts Jean et Philippe de Chéry. Exécuteur testamentaire : Gabriel de Tranchillon, prieur de Saint-Etienne de Dun-le-Roi. Présence de Jacques Pasquet, curé de Charly, et de Pierre Grafeuille, prêtre au château de Moulin-Porcher (jeudi 10 décembre 1615. Guillaume Patrian, notaire royal en Bourbonnais).

2 F 31 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1429. — CHEVENON (DE). — Colas Girard, écuyer, fondé de la procuration d'Hélyette Girarde, veuve de Guillaume de Chevenon, chevalier, requiert Philibert Badeau, prévôt de Saint-Pierre-le-Moûtier, de comparaître le lendemain, à deux heures après-midi, à Nevers, au bourg Saint-Etienne, pardevant le bailli de Saint-Pierre-le-Moûtier ou son lieutenant, pour assister au renvoi d'un procès visé par un mandement royal donné à Paris le 21 juin précédent ;

présence de Pierre Naudon, abbé de Saint-Laurent, et de noble Clérembault d'Andenais, écuyer (10 août. Pierre François, notaire royal). — Voir : GIRARD.

2 F 32 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1740. — COMMAILLE. — Adjudication de défaut et ordonnance de partage de bien au Bailliage de Nevers, pour Léonard Commaille, curé de la Collancelle, Louis Commaille, chirurgien, Louis-Antoine Commaille, tanneur, enfants et héritiers de Pierre Commaille et de Jacqueline Clément, Jean Cardot, ouvrier en faïence, et Jacqueline Clément, sa femme, contre Gilbert Frebault, notaire au duché, et Louise Chartier, sa femme, auparavant veuve d'Antoine Clément (13 août).

2 F 33 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1522. — CORENS (DE). — Testament de Grégoire de Corens, de la paroisse de Saint-Félicien, au mandement de Rochefort, reçu par Claude Desgranges, notaire royal ; fondation en l'église de Saint-Félicien ; legs à son frère Claude et à sa mère Gabrielle de Corens ; héritier universel, son frère Jean de Corens (28 mai).

2 F 34 (Liasse). — 1 pièce papier.

1712. — CORDEROT. — Pardevant Claude Mathieu, sieur de Bachelard, lieutenant général au Bailliage de Roanne, et à la requête de Jean-Claude Corderot, docteur en médecine, inventaire après le décès de Jean Corderot, père de Claude, lui aussi docteur en médecine, demeurant à Roanne ; suit procès-verbal de visite des domaines Baudonet et Planchot, paroisse de Mably, qui sont en ruine, et des bois en dépendant, qui sont en mauvais état (19 janvier - 13 février).

2 F 35 (Liasse). — 1 pièce papier.

1592. — COUBLADOUR (DE). — Contrat de mariage entre Jean de Coubladour, écuyer, seigneur dudit lieu et de Marigna, avec Gilberte du Croc, fille de Guillaume du Croc, écuyer, seigneur du Croc, du Fieu et de Fontanet, et de Renée de Menetou. Présence de : Louis de Verdonnet, écuyer, seigneur dudit lieu et de Châteauneuf ; Jean de la Chas-

saigne, écuyer ; Gilbert de La Richardie, écuyer, seigneur dudit lieu, du Puy et de Ginestoux ; Philibert du Croc, écuyer, seigneur de Neuville ; Philibert de Bard, écuyer ; et Pierre Ossandon, seigneur de Lollière et des Orthes, contrôleur ordinaire des guerres (Le Cros, 26 juillet. Jacques Chavony, père et fils, notaires royaux à Thiers).

2 F 36 (Liasse). — 1 pièce papier.

1816. — DAGONET. — Copie de l'état des services et blessures de Dagonet, Charles-André (ou François-André), né à Montmirail le 1^{er} décembre 1777, incorporée au 1^{er} régiment de ligne (20 avril).

2 F 37 (Liasse). — 1 pièce papier.

1585. — DES BRANDONS. — Obligation de 3 écus 1/3 pour vente de blé, en faveur de Symphorien Des Brandons, écuyer, seigneur de Chiret et du Mazeau (19 avril. G. Sechaud, notaire royal).

2 F 38 (Liasse). — 1 pièce papier.

1817. — DESNOYERS. — Lettre de faire-part, adressée à M. Leblanc-Laborde, du décès de Jean-Charles Desnoyers, ancien maître particulier des Eaux et Forêts, membre du conseil d'arrondissement et du conseil municipal de Nevers, époux d'Ursule Gondier de Gonges, frère de Claudine Desnoyers, veuve de M. de Touthuil, gendarme de la Garde, père de Jean-Baptiste-Gabriel Desnoyers, lieutenant à la légion de la Manche, de Charlotte-Ursule Desnoyers, épouse de Louis Goard, capitaine d'artillerie de marine, chevalier de Saint-Louis, et d'Ursule-Emilie Desnoyers, épouse de Charles-Anne-Henri-Robert, substitut du Procureur du roi ; mort le 17 octobre.

2 F 39 (Liasse). — 2 pièces papier.

1716-1720. — DESVIGNES. — 1. Commission de receveur général des finances de la Généralité de Bourges, octroyée à François Baraton de Villeneuve, en remplacement du sieur Guesdon, décédé (19 juin) ; mandement d'enregistrement à la Chambre des Comptes (11 juillet) et enregistrement (21 juillet). Copie. — Quittance par Baraton de Villeneuve à

Bernard de La Grange, ancien receveur triennal des tailles en l'Election de La Charité ; François-Théodore Desvignes, écuyer, seigneur de Chiffort, gentilhomme de la chambre du roi de Pologne Stanislas ; et Louis Desvignes, docteur en théologie, chanoine de Saint-Benoît de Paris ; l'argent versé a été emprunté à l'évêque de Nevers, sous forme de constitution de rente (18 juin 1720. Lemoigne l'ainé, notaire à Paris).

2 F 40 (Liasse). — 1 pièce papier.

1784. — D'ORADOUR. — Sentence de la Sénéchaussée d'Auvergne portant séparation de biens entre Marie du Bourg de Brion et son mari, Charles-François d'Oradour, demeurant à Authezat (mardi 8 juin). Copie enregistrée à Riom le 22 vendémiaire an IV.

2 F 41 (Liasse). — 20 pièces papier.

XIII^e-XIX^e siècles. — DU BOURG. *Papiers généalogiques.* — 1. Fragment de l'arbre généalogique de la famille. — 2. Notice généalogique sur la famille du Bourg, du Vivarais, remontant à Baudonin du Bourg, chevalier, seigneur du Bourg, en Vivarais (1276), et descendant jusqu'à Just-Henry du Bourg, qui épousa, le 28 novembre 1736, Henriette-Françoise de La Roche-Aymon. — 3. « Projet d'un mémoire pour la réunion des branches de la maison des Bourgs et en France, et la nécessité où elles sont de reprendre les fleurs de lys ». L'auteur fait descendre la famille de Charles, duc d'Ingelsheim, quatrième fils de Charlemagne. — 4. Pièce cousue à la précédente : Armoiries des diverses branches de cette maison. — 5. « Extrait de la généalogie de la maison des Bourgs ». Résumé de la pièce 3. — 6. Notes généalogiques suivies d'une étude du contrat de mariage, du 25 novembre 1736, de Just-Henry du Bourg avec Henriette-Françoise de La Roche-Aymon ; indication de l'état et de la valeur des terres et biens donnés en dot. — 7. Bozas est venu à la famille du Bourg, en 1673, par le mariage d'Emmanuel du Bourg, seigneur du Bourg, et de Lavaux, avec Marie-Anne de Ginestoux, fille de Joseph de Ginestoux de La Tourette, seigneur de Saint-Vincent, et de Marie d'Espinchal, dame de Bozas (Extrait des *Tablettes historiques, généalogiques et chronologiques*, Paris, 1751). — 8. Notes généalogiques,

de 1700 à 1812, relevées par Louis du Bourg. — 9. Autres notes généalogiques inscrites à la suite du billet de part du décès de Louise-Marie de Las de Prye, veuve d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie du Bourg (15 juin 1823). — 10. Offres de services par Goncet, libraire à Genève (9 mai 1859). — 11 à 13. Prospectus du *Nobiliaire universel de la France et de la France Héraldique* (imprimés). — 14. Lettre de M. du Corail, concernant l'iconographie du chancelier du Bourg : le seul portrait connu en Auvergne appartient au vicomte de Lauzanne, qui habite Riom et qui a permis à un peintre de Clermont, M. Delafoulhouse, d'en faire une copie pour le musée de Riom, en voie d'organisation (Riom, 28 mars 1863). — 15 et 16. Lettre de G. de Soultraît au Marquis du Bourg : demande de renseignements historiques et généalogiques sur la famille de Las (13 octobre 1869) et brouillon de réponse. — 17. Lettre d'Henri du Bourg, envoyant à son cousin le certificat de non-émigration de la marquise du Bourg et indiquant divers renseignements provenant des papiers d'Hozier (20 mai 1899). — 18 à 20. Pièces sans date, portant relevé de quelques données sur la généalogie de la famille (XIX^e siècle). — Voir en outre l'article suivant.

2 F 42 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 16 pièces papier.

1570-1814. — DU BOURG. *Preuves de noblesse.* — 1 et 2. Reconnaissance de noblesse au profit de Jean du Bourg par les commissaires députés par le roi pour la vérification des titres de noblesse en Provence : indications généalogiques et analyses de documents (Aix, 9 mars 1668). Grosse en parchemin et copie papier. — 3. Autre copie donnant comme date le 16 mars au lieu du 9. — 4. Contrat de mariage entre noble Jean du Bourg, habitant Gaujac, au diocèse d'Uzès, fils d'Etienne du Bourg, écuyer, et de Jeanne de Cubières, avec Claude de Bellecombe de la Pierre, fille de défunt Théodore de Bellecombe, seigneur de Cavillargues, coseigneur de Sabran, et de Gabrielle de Pradel, celle-ci remariée à Domergue de La Fare, écuyer ; présence de Louis de Virgiles l'aîné, de Louis de Virgiles le jeune et de noble Jean du Queylard (2 février 1570. Jacques Camproux, notaire royal). Copie collationnée par Jean Arzellier et Jean Bondurand, notaires royaux (27 janvier 1681). Légalisation par le viguier de la justice de Connaux, des signatures desdits notaires :

Bondurand réside à Gaujac, et Arzellier à Connaux (27 janvier). — 5. Testament d'Etienne du Bourg, écuyer, et de Jeanne de Cubières, sa femme, habitants de Gaujac, au diocèse d'Uzès, viguerie de Bagnols ; ils veulent être ensevelis dans l'église paroissiale de Gaujac, où « led. sieur du Bourg a droit de sépulture ». Legs à leurs enfants François et Marie du Bourg ; à leur cousin Antoine du Bourg, écuyer, seigneur de Ceilloux et de Malauzat en Auvergne ; héritier universel, Jean du Bourg, leur fils aîné. Présence de Jean du Queylard, de Jean et Louis de Virgiles, et de M^{re} Grégoire La Roncière (10 juin 1572. Jacques Camproux, notaire royal). Copie collationnée par Jean Arzellier, dépositaire des minutes de Camproux, et Jean Bondurand. Légalisation des signatures de ces derniers. — 6. Contrat de mariage entre Jean du Bourg, seigneur de Lavaux, au mandement de Sabran, ancien commandant d'une compagnie de gendarmes du chevalier de Montmorency, fils d'autre Jean du Bourg et de Claude de Bellecombe de la Pierre, et Louise de Baudon ; présence de Pierre Guiraman, seigneur de la Grange, et de Antoine Martin, notaire royal). Copie délivrée par noble Jean de Lieutaud, de Tarascon (3 juillet 1603. Jean Martin, notaire royal, fils d'Antoine (27 décembre 1670). Collation par Arzellier et Bondurand et légalisation de leurs signatures. Pièce en partie rongée. — 7. Copie, non signée, des lettres patentes d'érection de la terre de Bozas en titre de marquisat (mars 1693). Voir plus loin. — 8. Bulle d'Antoine-Manuel Vilhena, grand maître de l'ordre de Malte, portant réception comme chevalier de Claude du Bourg, fils d'Emmanuel du Bourg et de Mathie du Croc de Saint-Polgues, avec dispense d'âge accordée par le pape Benoît XIII, par bref du 26 septembre (Malte, 22 octobre 1724 ; bulle de plomb de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem). — 9. « Généalogie de la maison du Bourg en Languedoc et Provence, originaire d'Auvergne ». Imprimé, s. l. n. d. — 10. Délibération capitulaire des chanoines de Leigneux, à la réquisition de dame Charlotte-Bernardine du Bourg, chanoinesse audit lieu, portant désignation du comte d'Albon et du marquis de Cousan pour la vérification des titres de noblesse des filles de Just-Henry du Bourg, dont il demande l'admission audit prieuré (17 décembre 1753). — 11. Copie de l'acte de vêtue desdites demoiselles Hippolyte-Marie-Madeleine du Bourg de Saint-Polgues, Marie-Anne du Bourg de Brunard et Marie du Bourg de

Brion, en présence de Laurent de Foudras, grand prieur de l'abbaye de Saint-Martin de Savigny (2 juin 1754). Les religieuses sont à ce moment Claudine-Philippine d'Apchon, prieure, Françoise-Charlotte d'Albon, sous-prieure, Marie-Françoise de Montjouvent, sacristaine, Marguerite d'Arcy de Boye, Marie-Anne-Françoise de Lusy Cousan, Jeanne-Marie de Chaussecourte, Antoinette de Montjouvent d'Eschalon, Marie-Françoise de Champignol, Bernardine-Charlotte du Bourg, Jacqueline-Lazare-Joseph Desjours de Montarmin et Lazare Desjours de Mazille. Suit copie de l'acte de profession d'Hippolyte-Marie-Madeleine du Bourg (3 septembre 1760) ; la prieure est alors Claudine-Philippine d'Apchon et la sous-prieure Claudine de La Roche-Lambert. Ces copies ont été faites le 24 août 1764. — 12 et 13. Preuves de la noblesse d'Emmanuel-Gaspard du Bourg, marquis de Bozas, présenté pour être reçu page du roi dans sa grande écurie, sous le commandement de S. A. Monseigneur le comte d'Armagnac, grand écuyer de France. Deux copies sur papier timbré, tirées des papiers de d'Hozier, par Léon-Alexandre Charlot, notaire à Paris (27 mai 1857). — 14. Notes, sur papier libre, extraites du même dossier de d'Hozier. — 15. Billet de la duchesse de Sérent à la marquise du Bourg, l'informant qu'elle et Mme Sophie seront reçues par la duchesse d'Angoulême après qu'elles se seront présentées chez le roi. (22 juin 1814). — 16 et 17. Pièces non datées, la première mentionnant les titres qui n'ont pas été employées dans les preuves du chevalier de Monteynard, et la seconde indiquant les titres qu'il faudrait ajouter, si l'un des petits enfants de Just-Henry du Bourg était destiné à l'église Saint-Jean de Lyon.

2 F 43 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 12 pièces papier.

1276-1694. — DU BOURG. *Titres et contrats.* — 1. Investiture du château du Bourg par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, au profit de Baudouin du Bourg, chevalier ; présence de Guillaume Chairiac et d'Artaud Tronchet, chevaliers, et de Guillaume de Veyrasac (28 novembre 1276). Copie collationnée le 17 avril 1743 par Valence et Fialin, notaires royaux. Légalisation des signatures des notaires par Claude Hue, écuyer, seigneur de la Curée, lieutenant général au Bailliage de Roanne (2 juin). — 2. Contrat de mariage entre Hugues du Bourg, chevalier, et Marianne de Jaunac : Hugues, seigneur

du château et du mandement du Bourg, est fils de feu Emmanuel du Bourg et de défunte Madeleine de Sauve, du diocèse de Viviers ; Marianne est fille de Pierre de Jaunac, seigneur de Jaunac et de Sarras, et de Bonaventure de Pracomtal, du même diocèse de Viviers (19 janvier 1496, n. st.). Collation et légalisation, comme pour la pièce 1. — 3. Hommage pour le château et le mandement du Bourg, rendu à Pierre, seigneur de Brion, par Etienne du Bourg. Présence de : Guigue de Verassac ; Guillaume Rochette ; Raymond de Sahune ; Armand Maistre ; Guillaume Brunel ; Grégoire de Crozo (25 mars 1527, n. st.) *Fabri*, notaire royal, collation et légalisation *ut supra*. — 4. Contrat de mariage entre Jean du Bourg et Claude de Bellecombe de La Pierre (2 février 1570). Voir 2 F 42, pièce 3. (1). — 5 à 7. Testament d'Etienne du Bourg et de Jeanne de Cubières (10 juin 1572). Voir 2 F 42, pièce 4. Deux expéditions authentiques et une copie informelle sur papier. — 8. Grosse du contrat de mariage entre Jean du Bourg et Louise de Baudon (3 juillet 1603). Voir 2 F 42, pièce 5. — 9. Commission de capitaine d'une compagnie dans le régiment d'infanterie du sieur de Castelan, donnée par Louis XIV à Hector du Bourg (Orléans, 31 janvier 1637 ; fragment de sceau pendant sur simple queue de parchemin). — 10. Contrat de mariage de Jean, fils d'autre Jean du Bourg et de Louise de Baudon, avec Catherine de Pertuis, d'Avignon, fille de feu Michel de Pertuis, écuyer, et d'Hélène de Ferrier. Présence de : Gaspard de Mantin, seigneur d'Allier et de Montbrun ; Louis de Bouiller, coseigneur de Cucuron ; Jean-Michel de Lopis, écuyer, et Jean-Baptiste Tounduty, docteur en droit (29 janvier 1637. Guillaume Vany, notaire apostolique et royal à Avignon). Suit légalisation de la signature de Vany par de Benoît, juge de la cour ordinaire St-Pierre d'Avignon (9 février 1681). — 11. Testament de Jean du Bourg, l'un des 100 gentils-hommes de la maison du roi demeurant à Bourbon, en Provence ; legs à ses fils Pierre du Bourg, lieutenant dans le régiment de Champagne, et Gaspard du Bourg ; héritier universel, son fils Emmanuel du Bourg, aide de camp des armées du roi en Flandre et capitaine de cavalerie dans le régiment de Pilloy.

(1) Il est à noter que les actes 4 à 7, ainsi que leurs copies conservées à l'article précédent, présentent au début cette formule, inexacte aussi bien pour 1572 que pour 1570 : « ... *reignant notre souverain prince Henry, par la grâce de Dieu, roy de France et de Pologne...* »

Présence de Jean Vincent, viguier, d'Etienne Guérin et de Balthazar Desdier, procureur en la cour royal de Tarascon (9 juillet 1668. Pierre Boniface, notaire royal au comté de Bourbon). Suit légalisation de la signature de Boniface par les officiers du comté de Bourbon (13 février 1681). — 12. Transaction, touchant l'héritage de Jean du Bourg, entre Gaspard et Pierre du Bourg, frères, fils dudit Jean et de Catherine de Pertuis, d'une part, et François Pertuis, d'autre part ; mention de Pierre-François Pertuis, prieur commendataire de Montfaucon, diocèse d'Avignon, en Languedoc, et chanoine de l'église métropolitaine d'Avignon, fils dudit François ; présence de Jean-François de Gay, docteur en droit, dudit Avignon (17 janvier 1675. Pierre-François Aubert, notaire apostolique et royal à Avignon). — 13. Grosse du contrat de mariage d'Emmanuel du Bourg, mestre de camp de cavalerie, maréchal des logis général de la cavalerie légère de France, fils de Jean du Bourg et de feu Catherine de Pertuis, résidant à Tarascon, avec Marianne de Ginestoux, fille de Joseph de Ginestoux de La Tourette, seigneur de Saint-Vincent, et de Marie d'Espinchal, dame de Bozas, Saint-Félicien, Empurany, Rochefort et autres lieux, demurant au château de Bozas, diocèse de Vienne, dans le Haut-Vivarais. Mention de : Gaspard du Bourg, prêtre, bachelier en droit civil et canon, frère du futur ; Etienne de Mantin, baron d'Allier et de Montbrun, seigneur de la Roche-Saint-Secret, Rochegude, Sansac et autres lieux ; Henri de Ginestoux de La Tourette, abbé de Charey (*sic*), oncle de la future ; Joseph de Ginestoux, abbé de St-Cierge et prieur de Vernoux, son cousin. Présence de : Antoine Tardin, juge général des terres de la maison de Tournon ; Claude Robert, seigneur de Châteaneuf ; Arnaud Peytieu, lieutenant général de la justice de la maison de Tournon ; et Jean Blachier, juge des terres de Bozas (Bozas, 6 novembre 1679. Guironnet, notaire royal à Vaudevant). Suit la mention d'enregistrement au Bailliage d'Annonay (16 novembre). — 14. Copie du contrat précédent. — 15. Autre copie du même contrat, suivie de celle de la procuration donnée à sa femme par Emmanuel du Bourg, au moment de son départ pour aller servir le roi dans l'exercice de ses charges ; présence de François Buisson, notaire royal à Arlebosc, et de Claude Loriot, procureur à Vernoux (16 novembre 1679).

16. Inventaire des papiers, titres et documents

concernant les biens donnés par Marie d'Espinchal à sa fille, Marianne de Ginestoux. — Fol. 3 v^o. Terriers d'Empurany, suivis des recueils de reconnaissances, lièves, etc. — Fol. 6. Titres et contrats touchant les familles d'Espinchal, de Rochefort, de Romanet, etc. — Fol. 11. Au milieu d'actes concernant Empurany, mention d'un rouleau de dix-sept peaux de parchemin, contenant de vieilles reconnaissances, et, plus loin : « Dix sept parchemins trouvés dans un sac fort vieux et la plus part deschirés ». — Fol. 12. Requête, portant permission d'abattre la maison de la chapelle de *Bozé*, accordée par l'archevêque de Vienne, le 13 juillet 1658. — Fol. 12 v^o. Inventaire des meubles et denrées trouvés dans le château de Bozas. La vaisselle monte à 27 livres pour l'argent et à 190 livres pour l'étain. Nombreuses tapisseries, certaines en *cuir doré*, d'autres de *haute lisse de verdure*, certaines qualifiées de *bonne valeur* ; présence de Jean Blachier, docteur en droit, et de Claude Prades, juge et greffier de Bozas (8 avril 1680. Guironnet, notaire royal). Suivent la procuration d'Emmanuel du Bourg à sa femme (4 avril), et le reçu des meubles, papiers et effets décrits dans l'inventaire délivré par Marianne de Ginestoux à sa mère (7 mai). Copie collationnée le 10 juin 1700.

17. Testament d'Emmanuel du Bourg, maréchal de camp aux armées du roi, commandant en la province de Languedoc, en l'absence du comte de Broglie. Il veut être enterré sans aucune pompe dans l'église des Capucins de Montpellier, auxquels il donne 50 livres ; legs à ses fils Emmanuel et Just-Henry ; héritière universelle, sa femme Marianne de Ginestoux. Présence de : Louis de Ginestoux ; Antoine de Péliissier, chevalier de Saint-Louis, capitaine commandant un escadron de carabiniers du roi ; Henri Cassaigne, receveur général des domaines et bois en la Généralité de Montpellier et pays de Roussillon ; Saint-Ange de Robert de Molard, seigneur de Châteaneuf ; David Planchet, capitaine ; Jean Fargeon, trésorier de l'extraordinaire des guerres ; et Bernard Imbert, secrétaire de M. de Vignes, procureur général en la Cour des Aides de Montpellier (28 novembre 1694. Gravier, notaire). Copie collationnée par Jean-Louis Vezian, notaire royal à Montpellier, successeur de M^e Gravier (30 novembre 1737). Légalisation de la signature de Vezian par Jacques de Rosset, juge en la Sénéchaussée et Siège Présidial de Montpellier (2 décembre).

2 F 44 (Liasse). — 2 pièces papier.

1695. — DU BOURG. *Titres et contrats.* — 1. Inventaire des biens mobiliers laissés, à son décès, par Emmanuel du Bourg (14 février). — Fol. 1. L'inventaire est dressé pardevant Jean Blachier, avocat en Parlement, châtelain et juge du marquisat de Bozas. Comparution de Conrad Lemaire, curé de Bozas, procureur de Marianne de Ginestoux. — Fol. 1 v°. Présence de Gaspard du Bourg, abbé de Pébrac, frère du décédé. Inventaire du mobilier de l'hôtel de Tournon. — Fol. 2 v°. Vaisselle d'argent : 105 livres et demie et 4 onces. — Fol. 4. Inventaire dressé au château de Bozas (31 mars). — Fol. 4 v°. Inventaire du mobilier. — Fol. 6. Au sommet de l'escalier, une caisse de sapin contient l'horloge acquise par le défunt et ses contrepoids. — Fol. 7 v°. Commissions accordées au défunt pour des emplois dans les troupes de France et de Portugal. — Fol. 8. Titres de la famille du Bourg. — Fol. 14. Terriers. — Fol. 15. Présence de : François Beauregard, intendant de la maison de Bozas ; Jacques Chabert, notaire royal à Saint-Félicien, et Claude Monet, ancien agent de la maison de Bozas.

2. Remploi de diverses sommes, montant en tout à 42.000 livres, reçues par Marie-Anne de Ginestoux, depuis le décès de son mari ; présence d'Etienne du Bourg, abbé de Gimont (27 octobre 1695. Boucher, notaire au Châtelet de Paris). Copie collationnée le 9 juin 1764.

2 F 45 (Cahier). — In-fol., 58 feuillets papier (32/22 cm).

1701. — DU BOURG. *Titres et contrats.* — Compte de tutelle rendu par Marianne de Ginestoux de la Tourette, à ses fils, Emmanuel, marquis du Bourg, capitaine de cavalerie au régiment de Savyne, et Just-Henry du Bourg, page du roi, assistés de leur curateur, Imbert Bernardin, seigneur de Cermuzières, pardevant Henri Clavel, sieur de Veyrans, et Joseph-Martin Damont, avocats en Parlement, arbitres convenus entre les parties. (24 décembre). En marge sont notées les observations. — Fol. 1. Remonstratif. — Fol. 4. Recette de la première année. Fol. 30. Dépense de la même année. — Fol. 36. Article 22 : Le cœur du marquis du Bourg, apporté de Montpellier, dans une caisse de plomb, fut mis dans la tombe des ancêtres de la dame de Ginestoux, en sa chapelle de Bozas. — Fol. 36 v°.

Article 24 : Mention de litres faites autour des quatre églises paroissiales de la terre de Bozas, au-dedans et au-dehors, à l'occasion des obsèques du marquis du Bourg. — Fol. 43. Recette de la seconde année. — Fol. 44 v°. Dépense de la même année. — Fol. 47. Recette de la troisième année. — Fol. 48. Dépense de la même année. — Fol. 49 v°. Recette de la quatrième année. — Fol. 51. Dépense de la même année. — Fol. 52. Recette de la cinquième année. — Fol. 53. Dépense de la même année. — Fol. 54. Recette de la sixième année. — Fol. 54 v°. Dépense de la même année. — Fol. 55 v°. Recette de la septième année. — Fol. 56. Dépense de la même année. Frais de la formation d'une compagnie de cavalerie dont le marquis du Bourg, fils aîné du défunt, a reçu la charge à sa sortie des pages du roi.

2 F 46 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 16 pièces papier, 1 sceau.

1701-1769. — DU BOURG. *Titres et contrats.* — 1. Remise à son fils aîné, par Marianne de Ginestoux, de l'héritage de défunt Emmanuel du Bourg ; présence de Jean Conrad Lemaire, prieur et curé de Bozas (24 décembre 1701. Tracol, notaire royal). Légalisation de la signature de Tracol par Henri Clavel, sieur de Veyrans, avocat au Parlement de Toulouse, châtelain du marquisat de Bozas, demeurant à Veyrans, paroisse de Bozas (16 décembre 1712). — 2. Contrat de mariage d'Emmanuel-Gaspard du Bourg, chevalier, marquis de Bozas, baron de La Roue, seigneur de Saint-Félicien, Rochefort, Empurany, Nozières, Sarras, Revirand, Oriol et Ardoix, fils de défunt Emmanuel du Bourg et de Marianne de Ginestoux, avec Mathie du Croc, fille de Jean-Claude du Croc, chevalier, comte de Saint-Polgues, baron de Brunard, la Motte, Oddes et autres places, et de défunte Françoise de Bernay du Coudray ; assentiment de Just-Antoine de La Rivière, chevalier, seigneur de Chadenac, Saint-Fortunat, Saint-Julien-le-Roux, Vernoux, Saint-Apollinaire-de-Rias, Queyras, Châteauneuf, marquis de La Tourette, baron de Chalancon, fondé de procuration de la dame de Ginestoux. Présence de : Pierre de La Mure, chevalier, seigneur de Chantois, oncle de la future ; Mathieu Beraud, chevalier, seigneur de Ressin ; Claude-Marie de La Mure de Chantois, chevalier ; Antoine de Cherpin de Gennetines, chevalier ; Claude Valence, écuyer, seigneur

de Minardière, grand bailli du duché de Roannais ; Jean-Gabriel du Saix, chevalier, seigneur de Chervé ; Claude Mathieu, sieur de Bachelard, lieutenant général de Roannais ; Jean-Guy Gaulne, écuyer, seigneur de Chazelles ; Jacques-Ignace Gaulne, écuyer, seigneur de La Fayolle, et Claude Hue, receveur du grenier à sel de Roanne (Roanne, 7 juin 1714. Pouchon, notaire royal). Copie collationnée par de Chastelus, notaire royal, acquéreur du protocole de Pouchon. — 3. Extrait des registres paroissiaux de Saint-Julien de Tournon : baptême de Just-Henry du Bourg, né le même jour, fils d'Emmanuel-Gaspard et de Mathie du Croc de Saint-Polgues ; parrain, Just-Henry du Bourg, chevalier, colonel d'infanterie, son oncle paternel ; marraine, Marie-Anne de Ginestoux, remplaçant Françoise de Ginestoux ; présence de Just-Antoine de Chadenac, marquis de la Tourette ; Roche, curé (4 juin 1716). Extrait délivré par J. J. Fau, curé de Tournon, le 2 mars 1746. Suit légalisation de la signature de Fau par Jacques-Simon Dusene, avocat en Parlement, juge du comté de Tournon (6 mai 1746). — 4. Brevet de chevalier de justice des ordres de N. D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, délivré à Just-Henry du Bourg, colonel d'infanterie à la suite du régiment de Poitou par le grand-maître Louis, duc d'Orléans (19 août 1726). Sceau desdits ordres, en cire rouge, sur lacs de soie rouges et verts, cassé en trois morceaux. Sur le repli : prestation de serment par le nouveau chevalier entre les mains du chevalier comte d'Albon (14 juin 1726). — 5. Transaction sur contestation d'intérêts entre Joseph d'Apchier, comte de la Baume et de Vabres, baron des Deux-Chiens, seigneur de Hautvillars en Languedoc, ancien sénéchal de Provence et Emmanuel-Gaspard du Bourg, baron de Bozas, comte de Brion, baron du Cheylard et de la Cour, baron de la Roue, seigneur de St-Félicien et autres lieux (Paris, 11 août 1733). — 6. Testament mystique et secret dicté par Mathie du Croc de St-Polgues, C^{ss}e dudit lieu, baronne de Brunard, dame de la Motte, de St-Julien d'Oddes et du *Plavage*, marquise du Bourg, à Charles-Marie du Sauzey, avocat en Parlement et au Bailliage de Roanne ; legs à ses filles Jeanne-Marie du Bourg, épouse du comte de Prye, et Charlotte-Bernardine du Bourg, chanoinesse au prieuré de Leigneux ; héritier universel, son fils Just-Henry du Bourg (1^{er} juin 1749). Mention d'insinuation, à Roanne, du 26 décembre

1752. Suit l'acte de dépôt dudit testament entre les mains de M^e Delaforge, notaire royal à Roanne (2 juin 1749). Copie collationnée le 11 juin 1764. — 7. Sentence de la Pairie de Nevers pour Emmanuel-Gaspard du Bourg contre Jean-Baptiste-Claude-Bernard de Las, chevalier, seigneur de Prye, et Jeanne-Marie du Bourg, son épouse, touchant l'exécution du contrat de mariage desdits époux (30 juin 1752). Suit signification à Jeanne-Marie du Bourg, veuve dudit seigneur de Prye (4 juillet). — 8 et 9. Testament d'Emmanuel-Gaspard du Bourg ; legs à ses filles, Jeanne-Marie du Bourg, comtesse de Prye, et Charlotte-Bernardine du Bourg, chanoinesse et prieure de Largentière ; héritier universel, son fils Just-Henry du Bourg de Saint-Polgues. Présence de Julien de Senovert, curé de Bozas, de Philippe Clavel, vicaire dudit lieu, et de Pierre Brun, *précepteur de la jeunesse* audit Bozas (23 mai 1760. Jean Belin, notaire royal à la Mastre). Copie collationnée le 11 octobre 1762 et une autre copie. — 10. Accord et compte entre Marie du Bourg, comtesse de Prye, et Henry du Bourg, comte de Saint-Polgues, touchant la succession de leur mère (10 novembre 1760). — 16. Note sans date ni signature (après 1761), concernant Hippolyte-Madeleine du Bourg, le chapitre régulier de Leigneux, où elle a fait profession, et le prieuré de Salles.

12. Inventaire de meubles et titres dressé après le décès d'Emmanuel-Gaspard du Bourg, marquis de Bozas (21 mars 1763). 16 feuillets. — Fol. 1. Par-devant Jean-Pierre Fabre, notaire royal à Boucieule-Roi, comparution d'Augustin Rantonnet, praticien, représentant Just-Henry de Saint-Polgues, fils du décédé. — Fol. 2. Confection de l'inventaire au château de Bozas. — Fol. 2 v^o. Inventaire du mobilier. — Fol. 4. Inventaire des livres de la bibliothèque, estimés par de Senovert, curé de Bozas. — Fol. 8 v^o. Inventaire de la chambre des archives : mobilier, terriers, reconnaissances, etc. — Fol. 13 v^o. Inventaire du château de Sarras. — Fol. 14 v^o. Copie de la procuration donnée par Just-Henry du Bourg à M^e Clavel pour le représenter à la confection dudit inventaire ; présence d'André-Gilbert de Colonjon, avocat du roi au Bailliage d'Annonay, et d'Henri Presle, praticien en la même ville (19 octobre 1762. Joseph Presle, notaire royal à Annonay).

13. Vérification de l'inventaire précédent, à la réquisition de Marie-Jeanne du Bourg, veuve de

Jean-Baptiste-Bernard-Claude de Las, comte de Prye, en présence de Jean-Marc Buisson, avocat en Parlement et juge du marquisat de Bozas (6 juin 1764. Charles-Joseph Dorel, notaire royal à Tournon). — 14. Résumé des clauses du contrat de mariage entre Just-Henry du Bourg et Henriette-Françoise de La Roche-Aymon (Contrat du 25 novembre 1736, résumé le 6 juin 1764). — 15. « Etat représenté et signé de M. le Comte de Saint-Polgues, concernant les revenus et dettes passives de la succession de M. le marquis du Bourg, du 14 juin 1764 ». — 16. Accord entre Just-Henry du Bourg et Jeanne du Bourg, veuve de Las, touchant le consentement qu'ils ont donné à un acte intéressant leur sœur Bernardine-Charlotte du Bourg, chanoinesse de Leigneux, prieure de N. D. de Coël en l'Argentière ; présence de Bernard Riou, avocat en Parlement, juge de Vernoux, et de François Astier, étudiant en droit à Tournon (15 juin 1764. Borel, notaire royal). — 17. Arrêt du Parlement pour Just-Henry du Bourg contre Jeanne-Marie du Bourg (3 septembre 1765). — 18. Procuration générale donnée par Louise de Las, dame du marquisat d'Azy, demeurant au couvent de la Fermeté, à son cousin germain, Emmanuel-Gaspard du Bourg, capitaine au régiment de Damas-Dragons ; présence de Pierre Martin, agent des affaires du prieuré de la Fermeté, et de Jean Amiot, régisseur de la terre d'Azy (3 février 1769. Frebault, notaire royal à Saint-Sulpice-le-Châtel). Légalisation de la signature de Frebault par Charles Guillier de Monts, lieutenant général civil, criminel et de police, au Bailliage, Duché, Pairie et domaine de Nivernois et Donzinois (7 février).

2 F 47 (Liasse). — 4 pièces papier.

1769. — DU BOURG. *Succession du comte de Prye, marquis d'Azy.* — 1. Etat relatif au mobilier de la succession, autre que celui de la terre de Prye ; relevé des inventaires faits à Strasbourg, où est décédé le marquis d'Azy, et au château d'Azy, ainsi que dans les dépendances de ce dernier. — 2 à 4. Trois consultations d'avocats parisiens touchant cette succession.

2 F 48 (Liasse). — 2 cahiers in-folio, de 35 et 14 feuillets (325/220 m/m).

1769-1771. — DU BOURG. *Titres et contrats.* — 1. Copie de pièces relatives au mariage d'Emma-

nuel-Gaspard-Jeanne-Marie, marquis du Bourg, capitaine de dragons au régiment de Damas, seigneur de Roussine, Bozas et autres places, fils de Just-Henry du Bourg, comte de Saint-Polgues, seigneur du Cheylard et du comte de Brinon, et d'Henriette de la Roche-Aymon, dame du Chez, Barmont et Saint-Avit, avec Louise-Marie de Las de Prye, dame de Prye, Azy, Imphy, Valotte et autres lieux, fille de feu Jean-Baptiste-Claude Bernard de Las de Prye et de Jeanne-Marie du Bourg. — Fol. 1. Assemblée de parents touchant le projet de ce mariage (20 janvier 1769). Louise de Las est alors au couvent de La Fermeté. — Fol. 3. Mention de : Just-Henry du Bourg, comte de Saint-Polgues, demeurant à Roanne, oncle maternel de la future ; Paul-Charles du Crest, chevalier, seigneur de la Tour du Bois, demeurant à Vendenesse en Bourgogne, curateur de la future ; Paul de Maumigny, chevalier, seigneur de Verneuil ; Paul-Marie-François de Maumigny, chevalier, capitaine de dragons au régiment de Lanau ; Henri-Gabriel du Crest, chevalier, seigneur de Villaines ; Jean-Nicolas de Bongards, lieutenant-colonel de cavalerie, commandant la compagnie des gendarmes de Provence, demeurant ordinairement à Lunéville ; François de Meung de la Ferté, chevalier, seigneur de Mousseau et autres lieux. — Fol. 6. Etat des réparations faites aux terres d'Azy et de Prye, pendant le mois d'août 1771. — Fol. 12. Etat des dettes de Mlle de Las. — Fol. 13 v°. Procuration donnée par Henriette de La Roche-Aymon à son mari Just-Henry du Bourg, pour la représenter au contrat et à la célébration du mariage (4 septembre 1771). — Fol. 16. Procuration semblable donnée au même par Jeanne-Marie de La Tour d'Auvergne, dame de Murat-le-Quaire, des Bains du Mont-Dore et autres lieux, douairière de Nicolas de La Roche-Aymon (29 août 1771). Lettre missive de l'archevêque-duc de Reims, tenant lieu de procuration (18 septembre 1771). — Fol. 16 v°. Contrat de mariage des futurs époux, dressé au parloir des religieuses de la Visitation de Nevers. Présence ou mention d'Archambault l'ainé, bailli des justices de Prye, Azy et Imphy, et de Charlotte-Bernardine du Bourg, ancienne prieure de l'Argentière (26 septembre 1771. Gonnot, notaire).

2. Expédition du susdit contrat de mariage par Bareau, notaire à Nevers, successeur de M^e Etienne Gonnot, délivrée le 7 frimaire an II.

2 F 49 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 14 pièces papier.

1775-1797. — DU BOURG. *Titres et contrats.* —

1. Extrait des registres paroissiaux de Saint-Jean de Nevers. Baptême de Louis, fils d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie du Bourg, et de Louise-Marie de Las ; parrain, Louis de La Roche-Aymon, demeurant à Aubusson ; marraine, Henriette de La Roche-Aymon, épouse de Just-Henry du Bourg ; tous deux représentés ; acte par de Borniol, chanoine desservant (11 décembre 1775). Extrait délivré le 14 floréal an III par Colas, secrétaire général du département de la Nièvre. Suit légalisation de la signature de Colas par le Conseil général de la commune de Nevers (14 floréal an III). — 2. Autre expédition du même acte de baptême délivrée par Sauvageot, adjoint au maire de Nevers (5 décembre 1818). Suit légalisation de la signature de Sauvageot par Pierre-Ignace Leblanc de Neuilly, président du tribunal civil de Nevers. — 3. Dans l'instance entre Jeanne-Marie du Bourg, veuve de Jean-Baptiste de Las, comte de Prye, et Emmanuel-Jean-Marie du Bourg et Louise-Marie de Las, son épouse, arrêt du Parlement autorisant Jeanne-Marie du Bourg à toucher une provision alimentaire (7 septembre 1776). — 4. Certificat de résidence accordé à Louis du Bourg, demeurant à Bizy, chez Etienne-François Berthier, par les officiers municipaux et le Conseil général de la commune de Pougues, sur l'attestation de : Gabriel Bussière le jeune, curé de Parigny-les-Vaux ; Louis Guenot, Guillaume Merlin et Claude Pitron, propriétaire audit Parigny ; Jean-Baptiste-Léonard, Léger Meunier, juge de paix du canton de Pougues ; Jean Bussière, greffier du juge de paix ; Jacques Prévôt, chirurgien à Pougues, et Gabriel Bussière, curé de Garchizy (22 février 1793). Suit certificat de publication et d'affichage (16 mars). Visas du Directoire du District de Nevers et du Directoire du département de la Nièvre (22 et 23 mars ; cachets). — 5. Autre certificat de résidence délivré au même (1) par le Conseil général de la commune de Nevers (3 juin 1793 ; cachet). — 6. Certificat de services délivré à Louis du Bourg par le Conseil d'administration du 16^e

bataillon de la première réquisition du département de Paris (26 nivôse an II ; cachet). — 7. Certificat attestant que Louis du Bourg, volontaire au 16^e bataillon de Paris, a été embarqué, le 10 ventôse, sur la frégate *la Pomone* (Cherbourg, 17 messidor an II). — 8. Congé absolu accordé au même, alors au 3^e bataillon de la 61^e demi-brigade (Caen, 27 messidor an II ; cachet). — 9 et 10. Procuration générale donnée à Louise-Marie de Las de Prye et à René-Claude Bijot, ancien homme de loi, par Hippolyte du Bourg Saint-Polgues, demeurant à Leigneux, (Loire), et Marguerite du Bourg, de Saint-Priest (Isère), reçue par Morillon, notaire à Roanne (29 fructidor an III). Deux expéditions. — 11. Copie d'une lettre d'Hippolyte du Bourg, touchant les difficultés successorales entre les enfants du Bourg et Monteynard (23 avril 1797). — 12. Billet autographe d'Hippolyte du Bourg à Mme du Bourg, la priant de ne faire aucun usage de sa procuration ni contre la volonté de sa mère, ni pour la vente d'aucun bien national (s. d.). — 13. Certificat de résidence accordé à Françoise-Henriette de La Roche-Aymon, veuve du Bourg, par le Conseil général de la commune de Murat-le-Quaire, canton de Rochefort, district de Clermont, au Puy-de-Dôme (fragment ; an III). — 14. Projet de partage provisionnel des biens de la succession de Just-Henry du Bourg de Saint-Polgues entre : 1^o Louise-Marie de Las de Prye, veuve d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie du Bourg, tutrice de leur fils Louis du Bourg, et fondée de procuration de leur fille Henriette-Marie du Bourg, épouse de Louis-Pierre-Etienne Berthier ; 2^o Marie du Bourg, épouse séparée quant aux biens de Charles-François d'Oradour ; 3^o Henry-Just François Monteynard, propriétaire à Selore, canton de Digoïn, en son nom et comme fondé de procuration de Jeanne-Marie-Henriette Monteynard, sa sœur, femme de Philippe-Angélique Laurencin, demeurant à la Croix-Rousse, près Lyon, et auparavant à Selore (S. d., après l'an IV). Rappel d'actes anciens et notes de généalogie ; par acte reçu Savigny et son confrère, notaires à Paris, le 24 février 1732, Emmanuel-Gaspard du Bourg a acquis de Charles-François de Sassenage les terres du Cheylard, de Brion, de Jaunac et de la Cour ; le 7 juin 1720, la terre de la Chenal a été vendue à Claude Glucq, conseiller au Parlement, par Nicolas et Michel de La Roche-Aymon et Henriette de La Rochebriant, femme de ce dernier ; Emmanuel-

(1) Les documents de la période révolutionnaire donnent le nom *Dubourg*, en un seul mot, et cette graphie demeura toujours celle adoptée, pour signature, par Louis du Bourg, lequel n'usa pas non plus de ses titres nobiliaires, sans toutefois les méconnaître. Nous restituons partout la graphie régulière : *du Bourg*.

Gaspard du Bourg donne à son fils, Just-Henry, pour son mariage, les terres du Cheylard et de Brion, y comprise la seigneurie du Bourg, qui faisait partie du comté de Brion ; la terre de Jaunac, dépendant du Cheylard, demeure, sa vie durant, à Just-Henry du Bourg, premier du nom ; Just-Henry du Bourg a donné à Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie, son fils, par contrat de mariage du 18 septembre 1771, une maison à Saint-Mandé et la terre de Roussine, dans la Marche ; Joseph Monteynard a épousé Marie-Anne du Bourg, fille de Just-Henry du Bourg de Saint-Polgues, suivant contrat du 23 novembre 1767 ; suivant contrat passé devant Morillon, notaire à Roanne, le 2 mars 1772, Charles-François d'Oradour a épousé Marie du Bourg, Just-Henry du Bourg fut exécuté le 1^{er} nivôse an II (21 décembre 1793), en vertu d'une condamnation prononcée par la commission établie à Feurs par Javogues ; son or, son argent monnayé, son argenterie, ses assignats, ses bijoux ont été pillés, une partie a été remise au département qui l'a confiée au représentant Javogues, lequel voulait en faire hommage à la Convention Nationale ; la maison de Thurin, sise à Charlieu, et la terre de Bornac, commune de St-Hilaire, ont été acquises par Emmanuel-Gaspard du Bourg le 16 mars 1723 ; le domaine Babouin, à Saint-Hilaire près Charlieu, dépend de la terre de Bornac (s. d., après le 5^e jour complémentaire an III). — 15. Projet de testament de Louise-Marie de Las (s. d.).

2 F 50 (Cahier). — In-folio, 20 feuillets (334/220 m/m).

An VI. — DU BOURG. *Titres et contrats.* — Partage des biens de la succession d'Henriette-Françoise de La Roche-Aymon, veuve de Just-Henry du Bourg, décédée le 10 floréal an V. — Fol. 1. Comparution par devant Dartois, notaire public à Clermont-Ferrand, de Philibert Chauveau, homme de loi au Cheylard (Ardèche), procureur de : Louis du Bourg, demeurant à Roanne ; Louis-Pierre-Etienne Berthier de Bizy, et Henriette-Marie du Bourg, sa femme ; Hippolyte du Bourg, demeurant à Leigneux (Loire) ; Marguerite du Bourg, demeurant à Lyon ; et Just-Henri-François Monteynard, propriétaire à Selore (Saône-et-Loire), en son nom et au nom de Joseph-Ignace Monteynard et de Jeanne-Marie-Henriette Monteynard, épouse de Philippe-Angélique

Laurencin, ses frère et sœur. — Fol. 2 v^o. Masse mobilière. — Fol. 3. Créances actives. — Fol. 4 v^o. Immeubles. Biens situés aux communes de Murat-le-Quaire et Bain du Mont-Dore, entre autres le moulin de la Bourboule et celui de la Vergnière. — Fol. 5. Biens aux communes de St-Avit-de-Tardes, Nioux, la Celle, Maulhes et Saint-Silvain (Creuse) ; le domaine du Chez, la maison dite le *château Fardard*, le domaine et le moulin de la Taverne, les domaines de Londeix, de Vervieille, des Aubarts, du Chez-du-Theil, de Chez-Gaudet, du Rioulet ; les moulins de Rondeau et de Banniaux. — Fol. 6. Dettes. — Fol. 8. Partage et désignation des lots. — Fol. 12. Copie des procurations de : Louis du Bourg (10 vendémiaire an VI. Thiolayron, notaire à Roanne). ; fol. 12 v^o, de Louis-Pierre-Etienne Berthier (27 ventôse an VI. Pannecet, notaire à Nevers) ; fol. 13 v^o, d'Henriette-Marie du Bourg (8 germinal an VI. Thiolayron, notaire) ; fol. 14, d'Hippolyte du Bourg (Coupat, notaire à Boën (Loire), 3 frimaire an VI) ; fol. 15, de Marguerite du Bourg (22 brumaire an VI. Duguyet, notaire à Lyon) ; fol. 15 v^o, de Just-Henri-François Monteynard (8 germinal an VI. Thiolayron, notaire) ; fol. 16 v^o, de Joseph-Ignace Monteynard et de sa femme (16 floréal an V. Perrodon et Verset, notaires à Lyon) ; fol. 17 v^o, du même (17 germinal an VI. Laude, notaire à Besançon).

2 F 51 (Liasse). — 46 pièces papier.

An VI-1868. — DU BOURG. *Titres et contrats.* — 1. Laissez-passer accordé à Louis du Bourg par l'administration municipale de la commune de Roanne (9 vendémiaire an VI). — 2. Certificat de résidence accordé au même par la même administration (6 brumaire an VI). — 3 et 4. Consultations médicales pour Louis du Bourg, signées : Fillion (Bellevue-les-Bains, 1^{er} frimaire et 22 prairial an VII). — 5. Certificat médical par Batilliat, officier de santé à Marcigny, pour Louis du Bourg, propriétaire à Anzy-l'Arconce [Anzy-le-Duc], en Saône-et-Loire (1^{er} jour complémentaire an VII). — 6. Autre au même, par Pierre Bauderon, officier de santé à Paray (4^e jour complémentaire an VII). — 7. « Copie des quittances données à divers débiteurs de la succession de M. de Saint-Polgues, par MM. Louis Dubourg et M. Monteynard. Copie sur les originaux par Richon ». (Ans VII — IX). — 8. Compte de

tutelle rendu à Louis du Bourg, demeurant au Lac, commune d'Anzy (Saône-et-Loire). par sa mère Louise-Marie de Las de Prye, demeurant au Pré-Saint-Gervais, canton de Belleville (Seine), le 14 germinal an VIII. — 9. Contrat de mariage de Louis du Bourg avec Barbe-Pierrette, fille de Jean-Baptiste-Paul-Charles La Croix de Chevrières de Saint-Vallier et d'Antoinette-Françoise Bibienne La Porte de Riantz de Saint-Vallier, demeurant à Vauchamps, canton de Montmirail (Marne). Présence de : Marguerite du Bourg, tante du futur ; Joseph-Ignace Monteynard, cousin germain ; le citoyen Latourette, cousin ; Marie-Louise de Besse de La Richardie, cousine au 4^e degré ; Henriette-Bibienne Colbert, veuve de Guy-François de La Porte de Riantz, aïeule maternelle de la future ; Adélaïde-Françoise de La Porte de Riantz, veuve d'Amédée de Grégoire de Saint-Sauveur, tante ; Catherine-Françoise Beauvarlet, épouse de Guy-François-Henry de La Porte de Riantz, tante ; le citoyen La Croix de Saint-Vallier l'aîné, cousin germain paternel ; le citoyen La Croix de Saint-Vallier jeune et Marie-Madeleine-Charlotte de Cotte, son épouse ; Jean-Philippe Franquetot de Coigny, cousin, et Antoinette-Thérèse Bouret, son épouse (15 germinal an VIII. Thomé, notaire à Paris). — 10. Extrait du contrat précédent, touchant les biens de la Ville-au-Bois, canton de Condé (Aisne), et de Corrobert, canton d'Orbais (Marne) et une rente constituée, le tout faisant partie de la dot de la future (Extrait délivré le 4 mai 1824 par M^e Auguste-François Potron, notaire à Paris, successeur de M^e Thomé). — 11. Extrait des registres de baptême de la paroisse Saint-Roch, à Paris. Baptême (8 juin 1801) d'Emmanuel-Henri-Louis, né le 16 avril, fils de Louis du Bourg et de Barbe-Pierrette de Saint-Vallier La Croix-Chevrières ; parrain, Louis-Pierre-Etienne Berthier-Bizy, oncle paternel ; marraine, Henriette-Bibienne Colbert La Porte de Riantz, bisaïeule maternelle (extrait délivré le 27 juin 1859). — 12. Nomination du citoyen du Bourg, propriétaire à Vauchamps (Marne), comme membre du bureau de bienfaisance du canton de Montmirail (19 nivôse an X). — 13. Lettre d'envoi de ladite nomination par le Sous-Préfet du 5^e Arrondissement communal du département de la Marne (20 nivôse an X). — 14 et 15. Extrait de l'acte de naissance de Charles-Louis, né la veille, fils de Louis du Bourg et de Barbe-Pierrette de Saint-Vallier (Vauchamps, 14 prai-

rial an X). 2 expéditions délivrées en 1820 et 1830. — 16 et 17. Extrait des registres paroissiaux de Saint-Christophe de Vauchamps. Baptême dudit Charles-Louis dans la chapelle du château, par Louis-François Largillière, prêtre ; parrain, Jean-Baptiste-Paul-Charles de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier ; marraine, Marie-Louise de Las de Prye du Bourg (23 juin 1802). 2 expéditions, la seconde délivrée le 17 février 1810, par Lambert Prevoteau, curé desservant de Vauchamps. — 18. Avis imprimé de convocation du collège électoral du département de la Marne pour le 18 messidor (15 prairial an XI). — 19. Extrait de naissance d'Antoine-Jean-Baptiste du Bourg, né la veille (Vauchamps, 5 fructidor an XI). — 20. Extrait baptistaire du même, prénommé Antoine-Pierre, baptisé le 7 fructidor an XI par Féry, curé de Montmirail ; parrain, Pierre de Pompery ; marraine, Antoinette-Bibiane de La Porte de Riantz (extrait délivré par Prevoteau, curé de Vauchamps, le 17 février 1810). — 21. Carte civique de du Bourg (20 août 1806). — 22. Avis imprimé de convocation du collège électoral pour le 20 novembre (10 novembre 1808). — 23. Carte d'électeur (10 novembre 1808). — 24. Extrait de naissance d'Henriette-Charlotte du Bourg, née la veille (Vauchamps, 27 février 1811). — 25 et 26. Acte d'ondolement de la même, sur la réquisition du sieur Houllier, chirurgien accoucheur à Sézanne ; présence de Pierre-Antoine Vergeat, instituteur, maître d'école (Vauchamps, 31 mars 1811). 2 expéditions, la seconde du 15 février 1819. — 27 et 28. Extrait de l'acte de décès de Louis-Henri-Emmanuel du Bourg, décédé la veille, âgé de 11 ans (Vauchamps, 18 juin 1812). 2 expéditions délivrées en 1822 et 1859. — 29. Nomination de Louis du Bourg en qualité de maire de Vauchamps (15 décembre 1812). — 30. Circulaire du Ministre de l'Intérieur relative à la convocation des Collèges électoraux de département, pour former une Assemblée extraordinaire du *Champ de mai*. (28 mars 1815). — 31. Lettre d'envoi de cette circulaire par le Préfet de la Marne (10 avril 1815). — 32 et 33. Deux pièces concernant M. du Bourg fils, sorti de l'Ecole Saint-Cyr et qui doit entrer dans les Cuirassiers du Dauphin (1822). — 34. Extrait de l'acte de décès de Louise-Marie de Las de Prye, morte la veille (Nevers, 16 juin 1823) ; présence du vicomte Louis-Pierre-Etienne de Berthier-Bizy, demeurant à Bizy, commune de Parigny-les-Vaux,

gendre de la défunte, et de Jean-Godefroy Legoube du Breuil, propriétaire à Imphy. — 35. Notes ou projet pour le testament de Louise-Marie de Las (s. d.). — 36. Copie du testament de la même ; présence de MM. Philibert-Claude Groult, vicaire général du diocèse d'Autun, et Jean Sautot, chanoine honoraire d'Autun, supérieur du petit Séminaire de Nevers (Nevers, 13 février 1823. Philibert-Louis Rolland, notaire royal). — 37. Copie de traité entre le marquis du Bourg et la V^{ss}e de Berthier-Bizy, sur l'exécution du testament de leur mère (Nevers, 17 juin 1823). — 38 et 39. Quittances, signées Halbant, de meubles donnés par Louise-Marie de Las (29 août 1823). — 40. Extrait de l'acte de décès de Louis du Bourg, veuf de Barbe-Pierrette de La Croix de Chevières de Saint-Vallier ; présence de Charles-Paul-Nicolas-Claude, comte de Maumigny, et de Louis-Pierre-Etienne Berthier de Bizy (Nevers, 10 janvier 1832). — 41. Lettre de Montalivet, intendant général de la liste civile, au marquis du Bourg ; il est impossible d'accorder l'autorisation d'élever un monument au Bois de Boulogne, à l'endroit où a péri le frère du marquis (4 juin 1835). — 42. Extrait de naissance d'Antoine-Charles, né le 19 août, fils de Charles-Louis du Bourg, marquis de Bozas, et de Charlotte-Victoire Clémence Bajot de Conantre ; présence d'Adolphe-Georges-Marie Symonet, écuyer, demeurant au château de Villers, canton de Châtillon (Marne), et de Pierre Verger, desservant de Prye (La Fermeté, 22 août 1836 ; extrait délivré le 13 juin 1859). — 43. Dépêche télégraphique du comte du Bourg, annonçant au marquis sa nomination comme chevalier de la Légion d'Honneur (15 mars 1868). — 44 à 46. Trois pièces sans date : « Dépouillement des inventaires faits après le décès de Mlle la marquise du Bourg ». Liste d'objets partagés à l'amiable entre la comtesse de La Suze, le marquis et le comte du Bourg, après estimation faite par Levé, orfèvre. Liste de bijoux.

2 F 52 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 11 pièces papier.

1694-1788. — DU BOURG. *Titres et contrats divers.* — 1. Copie du testament d'Emmanuel du Bourg, commandant en la province de Languedoc (28 novembre 1694. Cf. 2 F 43, pièce 17). Suit copie de la légalisation de la signature de Gravier, notaire royal en la Sénéchaussée de Montpellier (21

janvier 1695). Acte de dépôt dudit testament par Anne de Ginestoux, veuve d'Emmanuel du Bourg, aux mains de Carnot, notaire au Châtelet de Paris. — 2. Contrat de mariage d'Emmanuel-Gaspard du Bourg avec Mathie du Croc de Saint-Polgues (7 juin 1714. Cf. 2 F 46, pièce 2). Suit copie de la procuration donnée à Just-Antoine de La Rivoire, chevalier, seigneur de Chadenac, Saint-Fortunat, St-Julien-le-Roux, Vernoux, Saint-Appollinaire-de-Rias, Gluiras, Châteauneuf, marquis de La Tourette, baron de Chalamont, par Marie-Anne de Ginestoux ; présence de Jean-Charles de La Vigne, avocat en Parlement, juge de Sarras et du marquisat de Bozas (26 mai. Pierre de La Vigne, notaire royal à Sarras). Légalisation de la signature dudit notaire par Just-Antoine de Serres, lieutenant général civil et criminel au Bailliage d'Annonay (29 mai). Expédition par Pouchon, notaire royal. — 3. Copie informelle du testament de Jean-Claude du Croc, chevalier, comte de Saint-Polgues, Brunard et autres places ; fondation de messes annuelles aux Capucins de Roanne et aux Récollets de Saint-Germain-Laval ; legs au curé de Saint-Polgues, à son fils dom François-Charles du Croc, religieux à Savigny, à ses filles Henriette du Croc, religieuse à Marcigny, et Jeanne du Croc, religieuse à Sainte-Marie de Montbrison, à sa petite-fille Jeanne du Bourg ; héritière universelle, sa fille Mathie du Croc, épouse du marquis du Bourg ; exécuteur testamentaire, Mathieu Beraud, seigneur de Ressin. Présence de : Antoine Voiret, avocat en Parlement, Antoine Deboutet, aumônier des Ursulines de Roanne ; Jean Turge, procureur à Villerêt, Antoine Devaux, huissier royal ; André Verne, lieutenant particulier au Bailliage de Roanne (29 mai 1719. Pouchon, notaire royal à Roanne). — 4. Contrat de mariage de Just-Henry, fils d'Emmanuel-Gaspard du Bourg et de Mathie du Croc, avec Henriette-Françoise, fille de défunt Nicolas de La Roche-Aymon et de Jeanne-Marie de La Tour d'Auvergne ; la future réside depuis 10 ans au couvent de l'Esclache, à Clermont-Ferrand, et a pour curateur Jean Guillaume, procureur d'office de la terre de Murat. Présence de : Jean-Baptiste Massillon, évêque de Clermont ; Bonaventure-Robert Rossignol, chevalier, seigneur de Balagny et autres places, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi, grand'croix de l'ordre de St-Louis, intendant de justice, police et finances en la Généralité de Riom et province

d'Auvergne, et Jean Sadourny, avocat en Parlement (29 novembre 1736). Suivent les procurations données par : Mathie du Croc à son mari, en présence d'Alexandre d'Albon, archevêque et comte de Lyon (11 octobre) ; Marie-Joseph, duc d'Antin, pair de France, gouverneur de la Franche-Comté et de Besançon, à Claude, comte d'Albon, prince d'Yvetot, lieutenant pour le roi en Forez (8 novembre) ; Charles-Godefroy de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, vicomte de Turenne, duc d'Albret et de Château-Thierry, comte d'Auvergne, d'Evreux, du Bas Armagnac et de Beaumont, baron de la Tour-Mongaçon. et Tazillac, seigneur de Créquy, Saint-Fressain et Ambercourt, grand chambellan de France, gouverneur et lieutenant général du haut et bas pays d'Auvergne, à Gilbert Alire, marquis de Langeac, seigneur de Preschonnet, Bonnabeau, Guchac et autres places (8 novembre). Suit copie du contrat de mariage d'Emmanuel-Gaspard du Bourg avec Mathie du Croc (7 juin 1714. Cf. *supra*, pièce 2). Copie du contrat de mariage d'Emmanuel du Bourg et d'Anne-Marie de Ginestoux (6 novembre 1679. Cf. *supra*, 2 F 43, pièce 13). Copie du testament d'Emmanuel du Bourg, maréchal de camp, demandant à être enterré aux Capucins de Montpellier. Présence de : Louis de Ginestoux ; Antoine de Pellissier, chevalier de Saint-Louis, capitaine commandant un escadron de carabiniers ; Henri Cassaigne, receveur général des domaines et bois de la Généralité de Montpellier ; Saint-Ange de Robert de Molard, seigneur de Châteauneuf ; David Planchet, capitaine ; Jean Fargeon, trésorier de l'extraordinaire des guerres ; Bernard Imbert, secrétaire de M. de Vignet, procureur général en la Cour des Aides de Montpellier (28 novembre 1694). Copie du contrat de mariage de Jean du Bourg avec Catherine de Pertuis (29 janvier 1637. Cf. *supra*, 2 F 43, pièce 10). Copie du testament de Jean du Bourg, (9 juillet 1668. Cf. *supra*, 2 F 43, pièce 11). Copie du contrat de mariage entre Jean du Bourg et Claude de Bellecombe de Lapierre (2 février 1570. Cf. *supra*, 2 F 43, pièce 4). Copie du contrat de mariage entre Jean du Bourg et Louise de Baudon (3 juillet 1603. Cf. *supra*, 2 F 43, pièce 8). Copie du testament d'Etienne du Bourg et de Jeanne de Cubières (10 juin 1572. Cf. *supra*, 2 F 42, pièce 4). — 5. Autre contrat de mariage de Just-Henry du Bourg, avec Henriette-Françoise de la Roche-Aymon, daté du 25 novembre

1736. — 6. Copie du testament d'Emmanuel-Gaspard du Bourg (12 décembre 1745. Cf. *supra*, 2 F 46, pièce 6). — 7. « Mémoire pour Monsieur le Marquis du Bourg », au sujet des biens du Languedoc (s. d.). — 8. Copie du testament de Mathie du Croc (1^{er} juin 1749. Cf. *supra*, 2 F 46, pièce 6). — 9. Copie du testament d'Emmanuel-Gaspard du Bourg, marquis de Bozas (23 mai 1760. Cf. *supra*, 2 F 46, pièces 8 et 9). — 10 à 12. Testaments olographes de Just-Henry du Bourg (11 septembre 1772 et 22 mars 1788).

2 F 53 (Liasse). — 16 pièces parchemin, 23 pièces papier.

1662-1694. — DU BOURG. *Emmanuel, maréchal de camp.* — 1. Lettre de Louis XIV au comte de Sallier, colonel d'infanterie, aux fins de recevoir M. Du Bourg comme enseigne de la compagnie du Foy. Signé : Louis ; contre-signé : Le Tellier (Saint-Germain-en-Laye, 3 septembre 1662). — 2. Lettre de Louis XIV au capitaine du Foy, ayant le même objet (3 septembre 1662). — 3 et 4. Nomination d'Emmanuel du Bourg, lieutenant de la compagnie du sieur de Rudemont au Régiment de Schomberg-Infanterie, en qualité de capitaine audit régiment, faite par Frédéric, comte de Schomberg, du Conseil de guerre de Sa Majesté, et général des troupes étrangères en Portugal (Estremos, 2 juillet 1663 ; cachet). — 5. Lettre du roi de Portugal au capitaine du Bourg, lui marquant l'estime qu'il fait de lui (1664). — 6. Congé de 5 mois pour affaires particulières accordé par le comte de Schomberg, gouverneur des Armes de l'Alemtejo, au capitaine du Bourg, qui a servi pendant 4 campagnes (Lisbonne, 9 août 1666). — 7. Brevet d'aide de camp dans les armées royales (11 juillet 1667 ; écriture effacée). — 8. Certificat du vicomte de Turenne, maréchal général des camps et armées du roi, colonel général de la cavalerie légère de France et gouverneur du Limousin, attestant « que le « sieur Emanuel du Bourg a bien et fidèlement « servi le Roy dans son armée de Flandres pendant « les campagnes de Valenciennes et de Saint-Venant, « en qualité de volontaire près de Nous, et la campagne suivante, en qualité de cornette de la Mestre « de camp du Régiment d'Humière, s'estant trouvé « à tous les sièges et autres occasions considérable « qui se sont présentées, particulièrement à la bataille de Dunquerque et à la défaite des troupes du

« Prince de Ligne, où il a donné des marques de sa
 « valeur et bonne conduite : comme aussi il a servi
 « depuis pendant cinq campagnes dans les armées
 « du Roy de Portugal en qualité de capitaine d'in-
 « fanterie au Régiment de Schomberg et est encor
 « engagé audit service. En tesmoignage de quoy
 « nous avons signé ce certificat à St-Germain en
 « Laye ce 25 mars 1667. Turenne. Par Monseigneur :
 « Hasset ». (Cachet de Turenne). — 9. Commission
 de capitaine au régiment de cavalerie de Pilloy, en
 remplacement du sieur de Sainte-Fère. (Camp de
 Douai, 4 juillet 1667). Apostille de Turenne, de-
 mandant au duc de Coislin, pair de France, maré-
 chal de camp général de la cavalerie légère, de
 faire reconnaître le sieur du Bourg en cette qualité.
 — 10. Mandement du duc de Coislin aux brigadiers,
 mestres de camps et autres officiers et cheveu-
 légers de la cavalerie légère, d'avoir à reconnaître
 le sieur du Bourg, en qualité de capitaine au régi-
 ment de Pilloy. Signé : le duc de Coislin ; contre-
 signé : Par Monseigneur, mestre de camp général,
 Hersant (4 juillet ; cachet). — 11. Commission, en
 faveur du même, de major du régiment de cavalerie
 de Pilloy, en remplacement du sieur de Doucet,
 promu (Saint-Germain-en-Laye, 1^{er} avril 1668). —
 12. Ordre du roi au capitaine du Bourg, réformé à
 la suite de la compagnie de Montbrun, du régiment
 d'infanterie d'Anjou, d'en partir pour aller à la
 citadelle de Sisteron servir en qualité de capitaine
 réformé à la suite de la compagnie de Lestric du ré-
 giment de la Marine, qui a l'ordre de quitter Som-
 mières pour Sisteron (Saint-Germain-en-Laye, 30
 mars 1670). — 13. Louis XIV, ayant jugé nécessaire
 de former une 3^e compagnie de cavalerie dans
 chaque escadron, désigne M. du Bourg pour prendre
 le commandement de celle de l'escadron d'Humières
 (Ath, 6 juillet 1671). — 14. Provision, en faveur du
 même, de la charge de maréchal des logis de la
 cavalerie légère de France, vacante par la mort
 du vicomte d'Héricourt et la démission du sieur Ga-
 gnot de Maincourt (Saint-Germain-en-Laye, 16 mars
 1676). Ordre du comte d'Auvergne, colonel général
 de la cavalerie légère, tant française qu'étrangère,
 gouverneur et lieutenant général pour le roi en sa
 province du haut et bas Limousin, à tous les com-
 mandants et officiers de ladite cavalerie, de recon-
 naître en cette qualité le sieur du Bourg. Signé :
 le comte d'Auvergne. Contresigné : Par Monsei-
 gneur Colonel général, Richard (Paris, 30 mars

1676). — 15. Lettre de Louis XIV à M. du Bourg, lui
 ordonnant de se rendre à l'armée d'Allemagne, com-
 mandée par le duc de Luxembourg, où il servira en
 qualité de maréchal des logis de la cavalerie légère
 (Saint-Germain-en-Laye, 10 mars 1676). — 16. Com-
 mission au sieur du Bourg pour tenir rang de mestre
 de camp de la cavalerie légère, tout comme s'il
 commandait en chef un régiment de cavalerie (23
 janvier 1677). Ordre du comte d'Auvergne au mar-
 quis de Revel, mestre de camp général de la cavale-
 rie légère, aux brigadiers, mestres de camp particu-
 liers et autres officiers, de le reconnaître en cette
 qualité (4 février 1671). — 17. Mandement du mar-
 quis de Revel, lieutenant général des armées du roi,
 mestre de camp général de la cavalerie de France,
 ayant même objet (20 février 1677). — 18.
 Lettre signée Peytieu adressée à Monsieur de
 Monteil, à *Bauas*, déconseillant un projet de mariage
 entre Mlle de Bozas et M. de Chambaud et insis-
 tant au contraire pour son alliance avec M. du Bourg
 (Paris, 8 février 1679). — 19. Lettre de Louis XIV
 à M. du Bourg lui ordonnant de se rendre à l'armée
 du maréchal de Créquy, où il exercera sa charge de
 maréchal des logis de la cavalerie (Saint-Germain-
 en-Laye, 26 avril 1679). — 20. Commission donnée
 par le roi au sieur du Bourg pour inspecter les
 troupes de cavalerie dans les évêchés de Metz, Toul
 et Verdun, dans le Barrois, sur la frontière de
 Champagne et de Luxembourg, et dans les places
 du Hainaut, y compris Avesnes (26 octobre 1679).
 — 21. Brevet de commandeur de Neufchâtel en
 Normandie, ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel
 et de Saint-Lazare de Jérusalem, en faveur du sieur
 du Bourg, maréchal des logis de la cavalerie légère.
 Signé : Louis ; contre-signé : Colbert (31 janvier
 1681). — 22. Congé d'un mois accordé à M. du
 Bourg, par Louis XIV, pour rétablir sa santé (Ver-
 sailles, 26 juillet 1683). — 23. Ordre du roi audit
 du Bourg d'inspecter les troupes de cavalerie et
 de dragons de Rocroi, Charleville, Mézières, Bouil-
 lon, Sedan, Stenay, Montmédy, Verdun, et dans le
 comté de Chiny (17 novembre 1683). — 24. Ordre
 au même de se rendre à l'armée du maréchal de
 Créquy pour exercer sa charge de maréchal des
 logis de la cavalerie légère (5 avril 1684). —
 25. Congé d'un mois accordé par Louis XIV pour
 affaires particulières (16 juillet 1685). — 26. Brevet
 de brigadier de la cavalerie légère en faveur du
 même (26 février 1686). — 27. Lettre du roi au

marquis de Boufflers, l'informant que son intention est que le sieur du Bourg, maréchal des logis de cavalerie légère dans l'armée dudit Boufflers, y tienne rang de brigadier (11 mai 1688). — 28. Lettre semblable adressée à M. de Sourdis, commandant en chef les troupes devant camper sur les bords de la Saône (11 mai 1688). — 29. Brevet de maréchal de camp en faveur du sieur du Bourg, brigadier et maréchal des logis de la cavalerie légère (25 avril 1691). — 30. Ordre au même d'aller servir en qualité de maréchal de camp dans l'armée d'Italie commandée par Catinat (Marly, 28 avril 1691). — 31. Ordre au même de rejoindre en cette qualité le comte de Broglie, en Languedoc (Versailles, 26 octobre 1691 ; en partie rongée dans le haut). — 32. Lettre d'envoi de la lettre précédente, adressée à M. du Bourg par Barbezieux (29 [janvier ?] 1692 ; en partie rongée dans le haut). — 33. Congé accordé au même pour affaires particulières ; il pourra partir aussitôt que le comte de Broglie sera de retour en Languedoc (10 janvier 1694). — 34. Institution d'Emmanuel du Bourg, maréchal des logis de la cavalerie légère de France, mestre de camp de cavalerie et inspecteur, en qualité de Commandeur de la Commanderie de Neufchâtel, dépendant de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, située dans l'étendue du grand Prieuré de Normandie, par François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois et de Courtauvoux, conseiller du roi en ses Conseils, commandeur et chancelier de ses ordres, secrétaire d'Etat et des commandements de Sa Majesté, grand maître des Courriers, et surintendant général des Postes, Relais et Chevaux de louage de France, grand vicaire général dudit Ordre (Saint-Germain-en-Laye, 12 mars 1681 ; fragment de sceau de l'ordre, sur cire rouge, pendant sur double queue de parchemin). — 35. Donation au même par Louis XIV de la commanderie de Montreuil, dans l'étendue du grand prieuré de Flandres, vacante par la promotion du sieur de Cadrieu ; à celle de Saint-Inglevert. Signé : Louis ; contresigné : Phelypeaux (Versailles, 26 décembre 1686 ; parchemin déchiré). — 36. Institution du même en cette qualité par le marquis de Louvois (30 janvier 1687 ; gros fragment de sceau de cire rouge pendant sur double queue de parchemin). — 37. Provision de chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis pour le marquis du Bourg, maréchal de camp et maréchal des logis de la cavalerie légère

(8 mai 1693 ; fragment de sceau de cire rouge pendant sur double queue de parchemin). Sur le repli : prestation de serment du nouveau chevalier de St-Louis (5 avril 1694). — 38. Extraits des titres justifiant les emplois et services du sieur du Bourg, collationnés le 5 février 1694 par Grange et Delas, notaires royaux de la ville de Tournon. Suit légalisation des signatures desdits notaires par Antoine Tardin, docteur en droit, juge général des terres et juridictions de la maison de Tournon. — 39. Extrait du testament du comte du Bourg, maréchal de camp et commandant à Montpellier (28 novembre 1694).

2 F 54 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1683-1725. — DU BOURG. — 1. Extrait baptistaire de Just-Henry du Bourg, fils d'Emmanuel du Bourg, mestre de camp de cavalerie et brigadier des armées du roi, et de Marianne de Ginestoux de Saint-Vincent ; parrain, marquis de la Tournelle ; marraine, demoiselle Françoise de Ginestoux de *Noszeins* (22 juin 1683 ; extrait des registres paroissiaux de Tournon, collationné le 18 décembre 1725 par André Grimaud, chanoine et vicaire de Saint-Julien de Tournon). Suit légalisation de la signature d'André Grimaud, par Claude de La Grange, docteur en droit, juge général du comté de Tournon (cachet). — 2. Commission de capitaine de cavalerie pour le sieur du Bourg dans le régiment de la Baume, place vacante par la retraite de son frère. Signée : Louis ; contresignée : Chamillart (Versailles, 27 décembre 1702). Ordre de Louis de La Tour d'Auvergne, comte d'Evreux, colonel général de la cavalerie de France, au marquis de Montpeyroux, mestre de camp général de ladite cavalerie, de recevoir le sieur du Bourg en cette qualité (12 juin 1705). — 3. Brevet de major au régiment de Dalzeau en faveur du sieur du Bourg, capitaine audit régiment, en remplacement du sieur Milly, promu lieutenant-colonel. Signé : Louis ; contresigné : Voysin (Marly, 7 décembre 1709). — 4. Commission, en faveur du même, de colonel d'un régiment d'infanterie, par suite de la démission du sieur de Morogues (Versailles, 1^{er} avril 1711).

2 F 55 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 48 pièces papier.

1740-1827. — DU BOURG. — 1. Extrait baptistaire d'Emmanuel-Gaspard-Marie-Jeanne du Bourg, fils de Just-Henry du Bourg, comte de Saint-Pol-

gues, seigneur du marquisat de Bozas, de la baronnie du Cheylard, comte de Brion, seigneur de Sarras, Revirand, Ozon, baron de Brunard, la Motte, la Cour, du Chez, Saint-Avit, et de Barmont, et d'Henriette-Françoise de la Roche-Aymon ; parrain, Emmanuel-Gaspard du Bourg, marquis de Bozas ; marraine, Marie-Jeanne de La Tour d'Auvergne, comtesse de La Roche-Aymon, dame de Murat ; tous deux représentés par Pierre Testu, maître chirurgien de Saint-Agrève, et par dame Catherine Rose de Vidal de Ferratier (11 août 1740 ; extrait collationné par Lagrange Rouchet de Chazotte, curé de Bozas, le 25 août 1771). Suit légalisation de la signature du curé par Jean-Marc Buisson, juge du marquisat de Bozas (cachet). — 2. Autre extrait baptistaire du même, délivré par Lacomdaine, maire de Bozas, le 16 septembre 1827, avec légalisation de la signature du maire par le président du tribunal de première instance et le sous-préfet de Tournon, le 26 septembre. — 3. Extrait baptistaire de Louise-Marie, fille de Jean-Baptiste de Las, seigneur de Prye, et de Jeanne-Marie du Bourg (3 septembre 1746, à Saint-Etienne de Nevers ; copie conforme délivrée le 18 juillet 1823 par le vicomte de Bouillé, maire de Nevers). — 4. Commission de capitaine d'une compagnie dans le régiment de Dragons de Flamarens pour Emmanuel-Gaspard, comte du Bourg, en remplacement du comte d'Omonville, démissionnaire. Signé : Louis ; contresigné : Boyer (Versailles, 20 mars 1759). — 5. Certificat du maréchal de Soubise attestant que le comte Emmanuel-Gaspard du Bourg, reçu dans la compagnie des Gendarmes de la garde le 19 avril 1756, a fait les campagnes de 1757 et 1758 en qualité d'aide de camp du maréchal, qui lui accorde son congé pour entrer comme capitaine au régiment de Flamarens-Dragons (9 avril 1759). — 6. Extrait informe du testament du marquis du Bourg instituant pour héritier universel son fils Just-Henry du Bourg, à la charge de remettre son entière hérédité soit à Emmanuel-Gaspard du Bourg, capitaine de dragons, filleul du testateur, soit à un autre des fils dudit Just-Henry (23 mai 1760). — 7. Ordre de Marie-François-Henri de Francquetot, duc de Coigny, maréchal des camps et armées du roi, mestre de camp général des Dragons de France, gouverneur des ville et château de Caen et de Choisy-le-Roi, de reconnaître le comte Emmanuel du Bourg en qualité de capitaine au régi-

ment de Dragons de Flamarens (Au champ de Stutzingen, 21 juillet 1761). — 8. Ordre donné par le duc de Choiseul au comte du Bourg de rejoindre le régiment de Dragons de Coigny, où le roi l'a nommé capitaine commandant (25 mai 1765). — 9. Lettre du roi au comte de Damas d'Anlezy aux fins de recevoir Emmanuel-Gaspard comte du Bourg, capitaine commandant de la *Mestre de camp*, en qualité de capitaine de la compagnie laissée vacante par la promotion du capitaine Breuillac au grade de lieutenant-colonel du régiment de Dragons de Beauffremont (31 août 1766). — 10. Certificat d'Antoine Fialin, « juge chatelain de la juridiction de Polgues », attestant que Gaspard-Emmanuel du Bourg, fils de Just-Henry du Bourg et d'Henriette de la Roche-Aymon, ne possède actuellement aucun bien et qu'il est pauvre relativement à son état, étant le 6^e enfant de la famille (30 mars 1771 ; cachet). — 11. Certificat de Coste, curé de Saint-Polgues, relatif au même objet. Suit légalisation de la signature du curé par Antoine Fialin (30 mars 1771 ; cachet). — 12. Autre certificat dudit curé, dont la signature est légalisée par Jean-Guy Barrel, notaire royal à St-Maurice en Roannais, procureur fiscal de la juridiction de Saint-Polgues, avec certificat de Claude Freyssent, commissaire en rentes nobles, demeurant à Bully, greffier de la juridiction de Saint-Polgues (11 avril 1771). — 13. Certificat de Jean-Guy Barrel, sur le même objet (id.). — 14. Bref de dispense de consanguinité accordée par Clément XIV pour le mariage d'Emmanuel-Gaspard du Bourg avec sa cousine germaine Marie-Louise de Las (11 juin 1771). — 15. Arrêt du Parlement autorisant la mise à exécution du bref ci-dessus (2 juillet 1771). — 16. Consultation pour Madame de Saint-Polgues au sujet des biens dont elle a le droit de disposer (Riom, 24 juillet 1771). — 17 et 18. Dispense de deux bans, accordée par Antoine de Malvin de Montazet, archevêque et comte de Lyon, primat des Gaules. Deux exemplaires, le 1^{er} signé : de La Forest, vicaire général, et le 2^e : Saint-Aulbin, archidiacre, vicaire général (29 août 1771, cachets). — 19 et 20. Publication de promesse de mariage entre Gaspard-Emmanuel du Bourg, capitaine de Dragons au Régiment de Damas, et Marie-Louise de Las de Prye, faite par le notaire royal Jean-Guy Barrel et Coste, curé de Saint-Polgues (1^{er} septembre 1771). Le second exemplaire est suivi de la légalisation de la signature

du curé (17 septembre). — 21. Publication de la dite promesse de mariage faite par Jean Dulau d'Allemans, curé de Saint-Sulpice, où les de Las de Prye sont domiciliés de droit (2 septembre 1771). Suit légalisation de la signature du curé par Christophe de Beaumont, archevêque de Paris (3 septembre ; cachet). — 22. Permission donnée par l'archevêque de Paris au curé de Saint-Martin de Nevers de célébrer le mariage projeté (2 septembre). — 23. Permission de contracter mariage accordée par François Septier de Rigny, prêtre licencié en Sorbonne de la Société Royale de Navarre, chanoine de l'église cathédrale de Nevers, prieur du prieuré royal de Notre-Dame de Faye, et official du diocèse de Nevers, « commissaire député par Sa Sainteté en cette partie » (14 septembre 1771). Suit la mention de l'insinuation au Registre des insinuations et contrôles ecclésiastiques du diocèse de Nevers. — 24. Certificat de Pougault, curé de Prye, attestant qu'il a publié le dimanche 15 septembre la promesse de mariage entre Emmanuel-Gaspard-Jean-Marie du Bourg et Louise-Marie de Las (16 septembre). — 25. Sommations respectueuses faites à la comtesse de Prye, au nom de sa fille Louise-Marie de Las, par Pierre Champion, huissier ordinaire à la Cour des Aides de Paris, assisté par Beline et de la Frenaye, notaires au Châtelet de Paris (19-23 septembre). — 26 et 27. Nouvelle publication de mariage par le curé de Saint-Sulpice et nouvelle autorisation de l'archevêque de Paris (22 septembre ; cachets). — 28. Contrat de mariage entre Emmanuel-Gaspard-Jean-Marie, marquis du Bourg, capitaine de dragons au régiment de Damas, seigneur de Roussine, Bozas et autres places, fils de Just-Henry du Bourg, comte de Saint-Polgues, seigneur du Cheylard, de la comté de Brinon et autres places, et d'Henriette de la Roche-Aymon, dame du Chez, Barmont et Saint-Avit, d'une part, et, d'autre part, Louise-Marie de Las de Prye, dame de Prye, Azy, Imphy, Valotte et autres lieux, fille de défunt Jean-Baptiste-Claude Bernard de Las de Prye et de Jeanne-Marie du Bourg. Consentement de Jeanne-Marie de La Tour d'Auvergne, dame de Murat-le-Quaire, des Bains du Mont-Dore et autres lieux, douairière de Nicolas de la Roche-Aymon, aïeule maternelle du futur ; Mgr de la Roche-Aymon, archevêque de Reims, grand aumônier de France, commandeur des ordres du roi. Présence d'Etienne Archambault l'aîné, bailli des justices de Prye, Azy et Imphy, demeurant à

Nevers, et de Charlotte-Bernardine du Bourg, ancienne prieure de L'Argentière (Nevers, au parloir des Visitandines, 26 septembre. Prosergue et Gonnot, notaires). Suivent : Lettre de l'archiduc de Reims (Paris, 18 septembre) ; procurations de Jeanne-Marie de La Tour d'Auvergne et d'Henriette de la Roche-Aymon (29 août et 4 septembre). — 29. Célébration à Saint-Jean de Nevers du mariage d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie du Bourg, avec Louise-Marie de Las de Prye par le chanoine de Borniol, desservant Saint-Jean en l'absence du curé (26 septembre). Suivent le consentement de M. Canivet, curé de Saint-Martin de Nevers (17 septembre) et l'autorisation de Jean-Antoine Tinseau, évêque de Nevers (16 septembre). — 30. Extrait collationné dudit mariage par Robillard, chanoine administrateur de Saint-Jean en l'absence de M. de Borniol, chanoine desservant (17 janvier 1772). — 31. Autre extrait collationné par Guillaume, secrétaire-greffier de la commune de Nevers (21 frimaire an II). Légalisation de la signature de Guillaume par le Conseil Général de la commune de Nevers (cachet). — 32. Pièce relative à la constitution de dot de Mlle du Bourg, future épouse du marquis de Monteynard (s. d.). — 33. Lettre de M. de Damas d'Anlezy au capitaine du Bourg, au sujet de sa compagnie et de l'exactitude du service (Paris, 1^{er} mars 1773 ; cachet). — 34. Ordre de Louis XV d'employer Emmanuel-Gaspard, comte du Bourg, à qui il a permis de quitter le régiment de Damas, dans ses troupes de Dragons en qualité de capitaine, toutes les fois que l'occasion s'en présentera. Contresigné par le duc d'Aiguillon (Versailles, 31 janvier 1774). — 35. Extraits collationnés de deux arrêts du Parlement du 24 avril et du 19 juin 1776, relatifs à une saisie-arrêt faite entre les mains de Just-Henry du Bourg, comte de Saint-Polgues, sur Jeanne-Marie du Bourg, veuve de Jean-Baptiste-Claude de Las de Prye, à la requête de Gaspard-Emmanuel-Jeanne-Marie du Bourg et de sa femme Louise-Marie de Las (15 novembre 1776. Guillaume et Porchon, notaires au Châtelet de Paris). — 36. Avis d'Amelot au comte du Bourg, à Nevers, l'informant que le roi l'a choisi comme l'un des 16 députés devant assister à l'Assemblée préliminaire de Moulins (Versailles, 23 avril 1780). — 37 et 38. Lettres du docteur Scholl, médecin à Lausanne, relatives à la maladie du marquis du Bourg (19 et 20 août 1788). — 39. Inventaire des effets d'Em-

manuel-Gaspard du Bourg, mort le jour même, par du Perron Banneret (21 août ; cachet). — 40. Lettre du même annonçant à Madame du Bourg la mort de son mari (22 août). — 41. Extrait des registres mortuaires de la paroisse Saint-Germain d'Assens, où le marquis du Bourg a été enterré le 22 août par l'abbé Bochu, vicaire de ladite paroisse. Collation de D'Odet d'Orsonnens, curé d'Assens et archidiacre du diocèse de Lausanne (20 décembre). Suit la légalisation de la signature du curé par Jean-Antoine de Rami, membre du Conseil Souverain et de celui des 60 de la Ville et République de Fribourg, Bailli d'Orbe et d'Echallon (cachet). — 42 à 49. Lettres et pièces confidentielles, dont une imprimée, relatives à la mort du marquis du Bourg (1788-1789). — 50 à 54. Pièces concernant la tutelle de la marquise du Bourg (1788).

2 F 56 (Liasse). — 22 pièces papier.

1778-1825. — DU BOURG. — 1. Baptême, à Notre-Dame de Versailles, dans la chapelle du roi, de Barbe-Pierrette, fille de Jean-Baptiste-Paul-Charles de La Croix de Chevrières, vicomte de Saint-Vallier, maître de camp de cavalerie et de Françoise de La Porte de Riantz, née le 4 août à Vauchamps, diocèse de Soissons, et ondoyée le même jour. Le supplément des cérémonies du baptême a été donné par Mgr l'évêque de Séz, premier aumônier de Monsieur. Parrain, Louis-Stanislas-Xavier de France, Monsieur ; marraine, Sophie-Philippine-Elizabeth-Justine de France (4 décembre 1778). Copie délivrée le 20 novembre 1877 par le curé de Vauchamps. — 2. Etat des sommes dont M. du Bourg doit faire compte de moitié avec son beau-frère Berthier de Bizy (s. d. ; vers 1798). — 3. Fragment de compte entre les mêmes (s. d.). — 4. Procuration de Louis du Bourg à son beau-frère (s. d. ; après le 11 brumaire an VII). — 5. Compte entre Louis du Bourg et Louis-Pierre-Etienne Berthier Bizy (après janvier 1798). — 6 et 7. Pièces préparatoires au contrat de mariage entre Louis du Bourg et Barbe-Pierrette de St-Vallier (s. d.). — 8. Contrat de mariage entre Louis du Bourg, demeurant à Anzy, canton de Semur, département de Saône-et-Loire, fils de défunt Emmanuel-Gaspard-Jean-Marie du Bourg, et de Louise-Marie de Las de Prye, et Barbe-Pierrette La Croix de Chevrières de Saint-Vallier, fille de Jean-Baptiste-Paul-Charles La Croix de Chevrières de Saint-Vallier et d'Antoinette-Françoise-Bi-

bienn La Porte de Riantz de Saint-Vallier. Présence de : Marguerite du Bourg, tante ; Joseph-Ignace de Monteynard, le sieur de La Tourette et Marie-Louise de Besse de la Richardie, cousins et cousine du futur ; Henriette-Bibienne Colbert, veuve de Guy-François de La Porte de Riantz, aieule maternelle ; Adélaïde-Françoise de La Porte de Riantz, veuve d'Amédée de Grégoire de Saint-Sauveur et Cathérine-Françoise Beauvarlit, épouse de François-Henry de La Porte de Riantz, tantes ; La Croix de Saint-Vallier l'aîné, La Croix de Saint-Vallier jeune et sa femme Marie-Madeleine-Charlotte de Cotte, Jean-Philippe Franquetot de Coigny et sa femme Antoinette-Thérèse Bouret, cousins de la future (Paris, 15 germinal, an VIII). Copie collationnée délivrée le 9 janvier 1808 par M^e Potron et son collègue, notaires impériaux à Paris (cachet). — 9. Mariage religieux des mêmes, célébré dans une chapelle particulière par Jacques Le Blanc, chanoine de l'Eglise de Paris ; présence de Charles-Antoine-Henri Duvalk de Dampierre, vicaire général du diocèse de Paris, Louis-Pierre-Etienne Berthier et Jean-Pomponne Berthier (7 juillet 1800). — 10 et 11. Mariage civil des mêmes (20 messidor an VIII). Extraits délivrés les 30 messidor an X et 17 janvier 1811. — 12. Acte de naissance d'Emmanuel-Henry-Louis du Bourg, fils des précédents (27 germinal an IX). Extrait sur timbre délivré le 4 juillet 1859. — 13. Nouveau partage, entre Louis du Bourg et Pierre-Etienne Berthier de Bizy, des biens délaissés par Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie du Bourg dans l'Ardèche et la Loire ; brouillon (25 prairial an XII). — 14. Ratification dudit partage ; brouillon (15 frimaire an XIII). — 15. Ratification réelle (15 frimaire an XIII). — 16. Etat de ce que redoit M. Louis du Bourg à M. Louis de Bizy depuis le 23 prairial an VI (12 septembre 1813). — 17. Compte entre les mêmes (1^{er} octobre 1813). — 18 et 19. Acte de décès d'Antoinette-Françoise-Bibienne La Porte de Riantz, morte l'avant-veille (18 février 1822 ; extraits conformes délivrés le 16 juin). — 20. Autorisation du Préfet de Police de la Ville de Paris de faire transporter le corps de la défunte à Vauchamps (18 février 1822). — 21. Acte de décès de Barbe-Pierrette de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier, morte la veille (15 avril 1829). Copie conforme du 23 mars 1830. — 22. Note d'une douzaine de gants de castor pour M. du Bourg, à Champagne (30 octobre 1825).

2 F 57 (Liasse). — 26 pièces papier (1)

1753-1786. — DU BOURG. *Abbé de Gimont.* — 1. Compte entre le marquis du Bourg et l'abbé du Bourg, abbé de Gimont (Paris, à Saint-Victor, 20 juillet 1753). — 2. Autre compte, dans lequel l'abbé déclare que le marquis du Bourg ne lui doit plus que 2.600 livres (9 avril 1756). — 4. Conventions entre les mêmes au sujet du paiement de ladite somme (24 avril 1756). — 5. Quittance au comte du Bourg de Saint-Polgues, par l'abbé de Gimont, de la somme de 1.200 livres (2 mars 1757). — 6. Quittance de 600 livres délivrée par l'abbé de Gimont (14 septembre 1758). — 7 et 8. Lettres de l'abbé au comte relatives à des difficultés survenues dans les règlements de comptes (6 et 20 décembre 1758). — 9. Quittance de 1.200 livres (12 février 1759). — 10. Lettre de l'abbé à son neveu le comte du Bourg (14 février 1759). — 11 à 14. Quittances diverses (1759-1761). — 15. Etat de ce qui est dû à la succession de l'abbé du Bourg (18 mai 1763). — 16 à 23. Lettres relatives à cette succession adressées au marquis et au comte du Bourg par M. d'Aurignac, directeur de l'Hôpital de Gimont, et par Senovert (1775-1784 ; cachets). — 25 et 26. Lettres adressées de Toulouse au comte de Saint-Polgues par un nommé Duval, relatives à la justice de Nozières, et à l'affaire de l'Hôpital de Gimont (1^{er} mai et 14 juin 1786).

2 F 58 (Liasse). — 15 pièces papier.

1734-1806. — DU BOURG. *Chanoinesses.* — 1. Contrat de constitution de pension pour Charlotte-Bernardine du Bourg, fille d'Emmanuel-Gaspard du Bourg, marquis de Bozas, comte de Saint-Polgues, baron de Brunard, comte de Brinon, baron du Cheylard, La Tour et autres places, et de Mathie du Croc de Saint-Polgues, pour son entrée au prieuré de Sainte-Marie de Leigneux (Jeanne-Madeleine de Damas, prieure). Présence de messire Alexandre Valbon, archidiacre de l'église, comte de Lyon, seigneur baron de la ville et baronnie d'Anse, La Tour-de-Salvagny, Tassin et autres places, et de messire Thomas, marquis d'Espinchal, chevalier, seigneur de *Massia*, baron de Lignières, exempt des gardes du

roi de la compagnie écossaise de Noailles (Leigneux, 3 janvier 1734. Antoine, notaire royal à Saint-Bel). — 2. Profession de ladite Charlotte-Bernardine du Bourg, par devant Laurent de Foudras, grand prieur de l'abbaye de Saint-Martin de Savigny, prieur de Saint-Laurent d'Oingt et de Marcilly-le-Châtel, vicaire général de Jean de Damas de Fétigny, abbé de Savigny, grand custode, comte de Lyon (4 janvier 1734). — 3. Cession par Charlotte-Bernardine du Bourg, prieure de L'Argentière, à son frère Just-Henry, de la jouissance du domaine du Cheylard, moyennant une pension annuelle et viagère de 300 livres (19 février 1761). — 4. Prise d'habit, au chapitre de Sainte-Marie de Leigneux (Marie-Françoise de Cluny, prieure ; Jeanne-Marie Chaussecourte, sous-prieure), de Marguerite du Bourg, fille de Just-Henry du Bourg et d'Henriette de la Roche-Aymon, de la main de Jean-Honoré Pelottier, aumônier du chapitre. Présence du chevalier Henry de Castelar, exempt des gardes du corps du comte de Provence, représentant le comte de Saint-Polgues (26 janvier 1773 ; copie). — 5 et 6. Quittances délivrées au comte du Bourg par la chanoinesse du Bourg de Saint-Polgues (14 mars 1790 et 5 septembre 1791). — 7. Hippolyte du Bourg reconnaît avoir reçu de Mme du Bourg, sa belle-sœur, le devis estimatif des réparations faites à la maison de Leigneux (19 décembre 1795). — 8 et 9. Extraits de l'acte de partage du 23 prairial an VI, passé devant Moulin, Lasteyras et Dartois, notaires publics. Lots échus à Hippolyte du Bourg (pièce 8) et à Marguerite du Bourg (pièce 9). — 10. Vente par Louis Richon, demeurant à Saint-Romain-la-Motte, fondé de pouvoir d'Hippolyte du Bourg, à Etienne Lizet, propriétaire habitant le chef-lieu de la commune des Bains, des Bains du Mont-Dore dépendant de la succession d'Henriette de La Roche-Aymon (Murat, 24 fructidor an X, copie). — 11. Extrait de la liquidation de la succession d'Hippolyte du Bourg, ci-devant chanoinesse de Leigneux, morte le 3 fructidor an 13 ou 21 août 1805. — 12. Partage de la succession de la chanoinesse Hippolyte du Bourg entre : Henriette-Marie du Bourg, femme de Louis-Pierre-Etienne Berthier-Bizy ; Louis du Bourg ; Marie du Bourg, femme séparée de biens de Charles-François d'Oradour ; Joseph-Ignace de Monteynard ; Just-Henry-François de Monteynard ; Marguerite du Bourg ; et Jeanne-Marie-Henriette de Monteynard, femme de Philippe-Angélique de Laurencin (4 juin 1806).

(1) Les pièces 2, 3, 4, 6, 13 et 14 sont déchirées.

Thiolayron, notaire ; copie conforme). — 13. Part revenant à Marguerite du Bourg dans la succession de sa sœur Hippolyte ; elle a droit à un quart (s. d.). — 14. Pièce relative aux droits des héritiers sur ladite succession (s. d.). — 15. Succession de Mme Hippolyte du Bourg, dont M. Louis du Bourg doit avoir le huitième (s. d.)

2 F 59 (Liasse). — 37 pièces papier.

An III — 1819. — DU BOURG. *Succession du condamné Just-Henry du Bourg.* — 1 et 2. Livres des recettes et dépenses faites par Mme du Bourg pour la succession de feu Just-Henry du Bourg Saint-Polgues, « à commencer le 21 juin 1795 (vieux stile) répondant au 3 messidor an 3 ». — 3. Acte de notoriété pour les héritiers de Just-Henry du Bourg Saint-Polgues « tombé le premier nivôse an deux sous le glaive de la commission révolutionnaire de Feurs ». (Roanne, 24 fructidor an III. Bros et Morillon, notaires publics). Expédition délivrée par M^e Guillaume Dusauzey, notaire à Roanne, successeur médiat de M^e Morillon, le 24 juin 1861. — 4. Partage provisionnel de la succession entre : Louise-Marie de Las de Prye, veuve d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie du Bourg, au nom de ses deux enfants Louis du Bourg, et Henriette-Marie du Bourg, femme de Louis-Pierre-Etienne Berthier ; Hippolyte et Marguerite du Bourg ; Marie du Bourg, épouse séparée de biens de Charles-François d'Oradour ; Henry-Just-François Monteynard, sa sœur Jeanne-Marie-Henriette Monteynard, femme de Philippe-Angélique Laurencin, et leur frère Joseph-Ignace Monteynard, officier du 7^e régiment de cavalerie, prisonnier des Anglais (17 nivôse, an IV. Morillon, notaire à Roanne). Extrait délivré le 18 pluviôse, légalisé le même jour par les administrateurs de la commune de Roanne. — 5 à 8. Partage du mobilier de Just-Henry du Bourg en 4 lots, le 1^{er} pour Mme Hippolyte du Bourg, le 2^e pour les enfants de Marianne du Bourg, épouse Monteynard, le 3^e pour Marie du Bourg, épouse d'Oradour, et le 4^e pour les enfants de Gaspard-Emmanuel-Jeanne-Marie du Bourg ; Marguerite du Bourg a été exclue « sous prétexte de la renonciation par elle faite au mobilier en recevant une montre » (s. d.). — 9. Déclaration signée : Fougas, comme quoi les bois pins situés entre deux ruisseaux, dépendant du domaine de Souternon, ne

font pas partie du lot échu aux Monteynard (Souternon, 15 juillet 1796). — 10 à 18. Lettres de Mme d'Oradour (an V). — 19. Marie du Bourg consent que le lot attribué à sa sœur Marguerite par le partage provisionnel soit considéré comme définitif, mais non pas les autres lots (6 floréal an V). — 20. Partage définitif de la succession (12 floréal an V. Thiolayron et Morillon, notaires à Roanne). Suivent les procurations de : Louis du Bourg, Louis-Pierre-Etienne Berthier et Henriette-Marie du Bourg ; Henri-Just-François, Jeanne-Marie-Henriette et Joseph-Ignace Monteynard (2 floréal an V). — 21. Ratification du partage par Henri-Just-François Monteynard et sa sœur et procuration générale donnée par eux à leur frère Joseph-Ignace (16 floréal an V). — 22. Lettre de Maingonnot au citoyen Bijot, procureur au Parlement de Paris, chargé des affaires des héritiers du Bourg de Saint-Polgues, relative à des sommes qui lui étaient dues à l'occasion de divers procès (Aubusson, 25 thermidor an V). — 23. Pétition des cohéritiers de Just-Henry du Bourg au Ministre des Finances de la République Française (an V). — 24. Lettre de Mlle de la Richardie à Mme du Bourg, réclamant le paiement d'une rente (8 novembre 1797). — 25. Arrêté de compte entre Louise-Marie de Las de Prye, veuve d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie du Bourg, et les cohéritiers de Just-Henry du Bourg de Saint-Polgues (15 frimaire an VI). — 26. Extrait du traité du 17 frimaire an VI contenant ratification de partage de la succession et liquidation des dettes actives et passives. — 27. Partage entre Louis du Bourg et Louis-Pierre-Etienne Berthier de Bizy, en qualité d'époux d'Henriette-Marie du Bourg, de biens situés dans l'Ardèche et la Loire, restés indivis entre eux et provenant de la succession de leur aïeul Just-Henry du Bourg (Roanne, 19 frimaire an VI). Le bas du dernier feuillet a été coupé. — 28. Brouillon de la pièce précédente. — 29. Ordre de Mme de Las de Prye à Montrobert de faire enregistrer au Bureau des Hypothèques de Charolles la pièce qui lui sera remise par le notaire Thiolayron (22 brumaire an X). — 30. Bordereau de créances dues au citoyen Jean du Bourg et aux citoyennes de Besse, la Richardie, Roland Saint-Léger et Bouillet, enregistré à Charolles le 1^{er} nivôse an X. — 31. Tableau des sommes perçues ou dues provenant des immeubles de feu Just-Henry du Bourg de Saint-Polgues dans le département de

la Loire, vendus par M. Louis Berthier de Bizy, ainsi que celles provenant de la succession d'Hippolyte du Bourg dans le même département, « tant des immeubles vendus par M. Berthier de Bizy, ainsi que les sommes qu'il a touchées des mains de Richon provenant soit du mobilier de Leigneux soit des reliquats des ventes des immeubles du département, du Puy-de-Dôme, de la même succession » (La Motte, 30 juin 1807). — 32 à 37. Pièces et lettres relatives à la dette de l'Etat envers la succession de M. du Bourg, comte de Saint-Polgues (1811-1819).

2 F 60 (Liasse). — 9 pièces papier.

An VI — 1819. — DU BOURG. *Succession d'Henriette de la Roche-Aymon.* — 1. Inventaire, après le décès d'Henriette-Françoise de la Roche-Aymon, veuve de Just-Henry du Bourg, de sa maison située à Clermont-Ferrand, rue de la Terrasse, appartenant alors à Jean-Baptiste Grillet, notaire public et géomètre à Neaux, canton d'Aubusson (Creuse), en vertu de la vente à lui faite par la défunte le 3 floréal an V, contrat reçu par Guillaume, notaire à Murat. A la réquisition de Marie du Bourg et de ses cohéritiers, et avec le consentement du représentant de Grillet, Jean-Baptiste-Etienne Dartois, notaire public à Clermont-Ferrand, procède à l'inventaire des titres et papiers ne faisant pas partie de la vente (16-20 germinal an VI). Expédition délivrée à Louis du Bourg. — 2. Vente par les héritiers du Bourg à Jean Attier et Michel Chatel, négociants à Clermont, de la maison de Murat-le-Quaire et des bois en dépendant, provenant de la succession d'Henriette de la Roche-Aymon (9 ventôse an XII. Jean Eymard, notaire à Rochefort). — 3 et 4. Quittances par Louis du Bourg à M. Rispal, expert géomètre à Clermont-Ferrand, relatives à ladite succession (6 mars et 3 août 1813). — 5. Copie d'une lettre de Rispal à M. Richon, à Nevers, au sujet de difficultés suscitées par Marguerite du Bourg, (13 octobre 1814). — 6. Jugement (imprimé) du Tribunal de première instance de Clermont-Ferrand au sujet de la forêt de Murat, dont est adjudicataire Pierre Tiollier, banquier à Paris ; mention des héritiers du Bourg (Clermont, 16 juillet 1818). — 7. Copie de partie d'une lettre de Rispal à Richon, proposant de faire déposer les titres chez un notaire qui n'exigerait aucun

frais ni honoraire, soit pour l'inventaire, soit pour l'acte de dépôt (18 juin 1819). — 8. Quittance de Louis et Marguerite du Bourg à Rispal (12 juillet 1819). — 9. Demande de consultation, au sujet de l'affaire Thiollier (s. d.)

2 F 61 (Liasse). — 43 pièces papier.

1821-1824. — DU BOURG. *Succession de Mme la marquise du Bourg.* — 1. Procuration donnée par Marie-Louise de Las de Prye, veuve du marquis Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie du Bourg à M. Claude Canat pour recevoir de M. Boscary de Villeplaine les loyers échus ou à échoir d'une maison sise à Paris, place Vendôme, n° 20 (5 juillet 1821. Philibert-Louis Rolland et G.-M. Frebault, notaires royaux à Nevers). — 2 à 39. Pièces diverses relatives à la succession de Louise de Las de Prye (1823-1824). — 40. Etat des inscriptions existantes au bureau des hypothèques établi à Nevers, à la charge de Louise-Marie de Las de Prye (13 janvier 1823). — 41 à 43. Frais de l'enterrement de Mme du Bourg (1823).

2 F 62 (Liasse). — 53 pièces papier.

1815-1817. — DU BOURG. *Garde Nationale à cheval.* — 1. Brouillon de la demande adressée par le comte Louis du Bourg au duc de Fitz-James, colonel de la Garde Nationale à cheval de la Ville de Paris, pour faire partie de cette Garde (s. d.). — 2 à 14. Extraits du Registre d'Ordre, imprimés (1815-1816). — 15. Avis d'affectation à la 1^{re} compagnie du 2^e escadron depuis le 30 janvier (24 février 1816). — 16. Facture de Dauboin, fabricant sellier, pour partie de l'équipement (27 juin 1816). — 17 à 34. Pièces relatives à l'organisation et à la composition de la Garde Nationale (s. d.). — 35 à 49. Ordres de service (1816-1817). — 50. Certificat de prestation du serment prescrit par l'Ordonnance du 15 avril 1816 (8 mai 1816). — 51. Congé accordé par le duc de Fitz-James au comte Louis du Bourg, chargé d'organiser à Epernay un corps de cavalerie de garde nationale (25 juin 1816). — 52. Lettre signée : de la Houssaye, annonçant au comte du Bourg l'envoi de son brevet (31 mai 1817). — 53. Règlement imprimé concernant l'uniforme (s. d.).

2 F 63 (Liasse). — 25 pièces papier.

1824-1836. — DU BOURG. — 1. Etat des sommes remises par le marquis du Bourg à son fils aîné Charles depuis le 1^{er} janvier 1824, date de sa nomination d'officier aux Cuirassiers du Dauphin (janvier-février 1824). — 2. Lettre du colonel de Salomon exprimant sa satisfaction de la conduite du jeune du Bourg (8 janvier 1824). — 3 à 8 et 10 à 23. Correspondance reçue ou adressée par le comte Charles du Bourg (1824). — 9. Lettre de M. de Veran au marquis du Bourg (23 février 1824). — 24. Etat des bons tirés par le comte Charles du Bourg sur M^e Rousse, notaire à Paris (1824-1825). — 25. Acte de naissance d'Antonin-Charles, né le 19, fils de Charles-Louis du Bourg, marquis de Bozas, et de Charlotte-Victoire-Clémence Bajot de Conantre (La Fermeté, 22 août 1836). Copie conforme délivrée le 26 novembre 1849.

2 F 64 (Liasse). — 106 pièces papier.

1734-1807. — DU BOURG. — Dossier concernant un nommé Jean Dubourg, se disant fils naturel de Gaspard du Bourg. — 1. « Extrait des registres des baptêmes de la paroisse d'Empuragny déposés au greffe du Bailliage supprimé (*sic*) et restés en celui de la Sénéchaussée d'Annonay créée par Edit du mois de février 1781 ». Baptême de Jean Dubourg, fils de Gaspard du Bourg, de la paroisse de Bozas (23 décembre 1734). Collation faite à Annonay le 30 avril 1787 par le greffier Fourneron. — 2. Copie de l'extrait baptistaire de Jean Dubourg et de l'extrait mortuaire de Claudine Garreau, sa mère, décédée le 27 décembre 1734, dressée par Sauzat, curé d'Empuragny, le 9 décembre 1782. — 3. Contrat de mariage de Jean Dubourg, journalier au bourg de Souternon, avec Marie Dumas, journalière à Saint-Polgues ; présence de M^e Jean Combe, vicaire de Cremeaux (Saint-Polgues, 20 juin 1780. Fialin, notaire royal). — 4. Extrait dudit mariage, pris sur les registres paroissiaux de Saint-Polgues et délivré le 16 novembre 1786. — 5. Attestation de M^e Sorrel, curé de Bozas, certifiant que Mathie du Croc de Saint-Polgues, marquise du Bourg, a été inhumée dans la chapelle de Saint Joseph de l'église de Bozas le 11 novembre 1752 (22 mars 1782). Suit légalisation de la signature du curé par Henri-Marin-Félix Chabert,

lieutenant principal civil et criminel en la Sénéchaussée d'Annonay (23 mars). — 6 à 31. Lettres et pièces diverses relatives à la procédure de Jean Dubourg contre Just-Henry du Bourg, comte de Saint-Polgues (1782-1787). Just-Henry est condamné à payer une pension alimentaire par arrêt du Parlement de Paris du 31 juillet 1787. — 32 à 49. Quittances de Jean Dubourg (1787-1793). — 50 à 56. Lettres de Jean Dubourg et pièces diverses relatives au procès (s. d.). — 57. Procédure de Jean Dubourg contre Louise de Las de Prye, veuve de Just-Henry du Bourg, et quittances de Jean Dubourg (An IV — 1807).

2 F 65 (Liasse). — 10 pièces papier.

1743-1780. — DU BOURG. *Impositions : Ancien Régime.* — 1 à 6 et 9. Quittances du Receveur des Tailles de l'Election de Gannat, à Madame de Saint-Polgues du Bourg, de sa quote-part au Rôle du Dixième des revenus de la paroisse des Ramillards (1743-1780). — 7. Avis de Lefebvre à Mme de Saint-Polgues qu'elle est taxée à la somme de 80 livres (10 janvier 1746). — 8. Sommation à Jacques Presle, fermier de Mme de Saint-Polgues, de payer 40 livres pour les termes échus (21 mai 1746). — 10. Quittance, à M. du Bourg, comte de Saint-Polgues, de la somme de 890 livres, déduction faite des impositions royales, sur la rente de 1.000 livres due pour 1779 au duc de Gesvres.

2 F 66 (Liasse). — 54 pièces papier.

1791 - An VII — DU BOURG. *Impositions et certificats de résidence : Révolution.* — 1. Le secrétaire du district de Besse reconnaît avoir reçu de Françoise-Henriette de la Roche-Aymon, épouse de M. du Bourg, des expéditions relatives à divers droits affermés par elle à Murat-le-Quaire, aux Bains du Mont-Dore, et à Chalozzy (20 mars 1791). — 2. Certificat de résidence délivré à Louise-Marie de Las de Prye par le Conseil général de la commune de Nevers (3 novembre 1792). — 3. Extrait du rôle des contributions foncières de la commune de Bozas (1793) ; copie collationnée par le percepteur Blachon le 15 thermidor an V. — 4. Quittance du Conseil général de la commune de Nevers, à la citoyenne du Bourg, de la somme de 1.200 livres « pour être employée en achats de grains et fari-

nes pour l'approvisionnement de la ville (7 mars 1793). — 5 et 6. Reçus de vêtements pour les volontaires (1793). — 7 et 8. Copies de lettres d'Henriette du Bourg aux Administrateurs du Département de la Nièvre, au sujet d'une contribution volontaire de 12.000 livres qu'elle offre au nom de sa mère (1793). — 9. Reçu d'un acompte de 3.000 livres par Leblanc-Neuilly (24 avril 1793). — 10. Lettre d'envoi (imprimée) du Tableau des contributions volontaires (27 mai 1793). — 11. Tableau des contributions volontaires du Département de la Nièvre (1793 ; imprimé). — 12. Certificat de Leblanc-Neuilly attestant que la veuve du Bourg lui a remis 3.000 livres et qu'elle a fait en outre la soumission de payer 9.000 livres « pour subvenir aux besoins des pères, mères, femmes et enfants des citoyens qui se sont dévoués à la défense de la patrie » (25 avril 1793 ; cachet). — 13. Certificat du Conseil du Département de la Nièvre attestant que la veuve du Bourg a consenti qu'une somme de 9.000 livres vînt en déduction de la cote d'imposition de subvention de guerre qui lui sera donnée et qu'à l'égard des autres 3.000 livres elle en a fait don en faveur des familles des volontaires (13 mai 1793 ; cachet). — 14. Donné acte à la citoyenne du Bourg par la commune du Pré Saint Gervais qu'elle fixe son domicile dans ladite commune (15 octobre 1793). Copie conforme délivrée le 30 vendémiaire an IV. — 15. Présentation à la commune du Pré Pelletier par ladite du Bourg de l'enrôlement volontaire fait par son fils Louis du Bourg à la section de Bonne Nouvelle le 12 brumaire, pour servir dans la 6^e Compagnie du 16^e Bataillon de Paris (24 nivôse an II). Copie conforme du 1^{er} thermidor an II (cachet). — 16. Reçu de 1.200 livres versées par la citoyenne du Bourg pour être employées aux achats de subsistances (18 ventôse an II). — 17. Certificat du paiement de la contribution patriotique de la citoyenne du Bourg (20 germinal an II ; cachet de la Société Populaire d'Azy-sur-l'Xeuire). — 18. Certificat d'un versement de 300 livres par la citoyenne du Bourg pour secourir la classe indigente (29 vendémiaire an III). — 19. Certificat de civisme accordé à ladite du Bourg par la Commune du Pré Pelletier (1^{er} brumaire an III). — 20. Requête de la veuve du Bourg au Ministre, protestant contre le fait que le Département de la Loire et le Directoire du District de Roanne ont porté l'hoirie de Just-Henry du Bourg comme in-

divise, au sujet de l'emprunt forcé, alors que le partage a été réellement fait (1796). — 21. Partage provisionnel de ladite boirie (17 nivôse an IV). Extrait collationné du 28 nivôse an IV. Cf. 2 F 59, pièce 4. — 22. Signification aux Administrateurs de la Commune de Roanne, par les héritiers du Bourg du partage ci-dessus et du paiement au sieur Dinart, receveur de l'emprunt forcé du canton de Roanne, de la somme de 70.000 livres en assignats (30 nivôse an IV). — 23 et 24. Extraits collationnés du contrat de mariage, du 26 septembre 1771, entre Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie du Bourg et Louise-Marie de Las de Prye (12 pluviôse an IV). — 25. Extrait collationné du contrat de mariage entre Louis-Pierre-Etienne-Berthier et Marie-Henriette du Bourg (6 pluviôse an IV). — 26. Acte de notoriété pour Louise-Marie de Las de Prye et ses deux enfants Henriette-Marie du Bourg, femme de Louis-Pierre-Etienne Berthier, et Louis du Bourg (12 pluviôse an IV. Bateau et Pannecet, notaires à Nevers). — 27. Pétition de la citoyenne veuve du Bourg aux Administrateurs du Département de la Nièvre au sujet de l'emprunt forcé, ayant entendu dire que sa quote-part serait augmentée (9 ventôse an IV). — 28 et 29. Brouillons de la pièce précédente (s. d.). — 30. Etat de la fortune du mineur Louis du Bourg (s. d.). — 31. Certificat de dépôt, au Secrétariat de l'Administration Centrale du Département de la Nièvre, du certificat de résidence délivré à Louis du Bourg, le 13 brumaire an IV, par le Comité de la Section des Gravilliers à Paris (9 ventôse an IV). — 32. « Les citoyens Berthier Bizy fils et le citoyen Dubourg fils sont portés au rôle de l'emprunt forcé de la commune de Nevers chacun pour six mille livres ». (19 ventôse an IV). — 33. Certificat de résidence délivré à Louis du Bourg par la Municipalité du 6^e arrondissement de Paris (11 germinal an IV). — 34 à 36. Demande en décharge d'emprunt forcé, fondée sur double emploi et payement de même somme dans une autre commune et dans un autre département, adressée par Louise-Marie de Las de Prye au Ministre des Finances et à l'Administration du Département de la Seine (An IV). — 37 et 38. Certificats de résidence délivrés par la Commune de Roanne, pour Louise-Marie de Las (29 vendémiaire et 20 ventôse an IV). — 39 à 49. Certificats de résidence accordés à la même par la Commune du Pré Pelle-

tier (ancien Pré-Saint-Gervais) et par la Section du Bonnet Rouge (ancienne Croix-Rouge). (Ans V à VII). — 50 à 52. Pétition de Françoise-Henriette de la Roche-Aymon, habitant Murat-le-Quaire, aux Administrateurs municipaux du Canton de Rochefort, pour obtenir une réduction d'imposition (An V). — 53. Réclamation de la même au Département du Puy-de-Dôme, parce que la Commune de Saint-Sauves, malgré les ordres donnés, continue à lui imposer une taxe ; brouillon (s. d.). — 54. Déclaration du revenu de ses biens d'après la matrice du rôle (s. d.).

2 F 67 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 11 pièces papier.

1693-1789. — DU BOURG. *Erection en marquisat et substitution de Bozas.* — 1. Lettres patentes de Louis XIV érigeant en marquisat la seigneurie et châellenie de Bozas, en faveur d'Emmanuel du Bourg, chevalier, baron de la Roue et Empurany, seigneur de Bozas, Rochefort, Saint-Félicien et autres lieux en Vivarais, commandeur des ordres de N.-D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, maréchal des camps et armées du roi, commandant les troupes du Languedoc sous le comte de Broglie ; au marquisat de Bozas sont incorporées la châellenie de Rochefort et Saint-Félicien, la baronnie de la Roue et Empurany, et les terres de Rochebloine et Nozières. Mention de : Hector du Bourg, capitaine d'infanterie dans le régiment de Castelan, gouverneur du fort de Beins en Provence, aide de camp dans les armées de Louis XIII, blessé à Leucate, tué en Italie ; Jean du Bourg, seigneur de Lavaux, commandant les Gendarmes de Montmorency sous Henri III et Henri IV ; Pierre du Bourg, sieur de Malauzat, capitaine au Royal-Infanterie ; Jean du Bourg, seigneur de Malauzat, lieutenant de la compagnie des Gendarmes de l'amiral d'Annebaut et gouverneur d'Issoire ; Antoine du Bourg, baron de Saillans, sénéchal de Riom, chancelier de France en 1534 ; Claude du Bourg, surintendant général de la navigation de France dans les mers du Levant en 1375. (Versailles, mars 1693). Extrait collationné le 14 juin 1743 par Valence et Barrel, notaires royaux à Roanne. — 2. Extrait des Registres du Parlement de Toulouse portant enregistrement des lettres précédentes (29 avril 1693). — 3. Extrait du testament du comte du Bourg, maréchal de camp et commandant à Montpellier (28 octo-

bre 1694). Suivent : extrait du testament du marquis du Bourg en ce qui concerne la substitution (23 mai 1760) ; extrait du contrat de mariage de M. du Bourg avec Louise-Marie de Las de Prye (16 septembre 1771) ; mémoire à consulter pour Mlle la Marquise du Bourg (s. d.). — 4. Lettre adressée de Nevers à la marquise du Bourg, l'informant de l'envoi de la copie de son contrat de mariage, dont la grosse est envoyée le jour même à Saint-Pierre-le-Moutier pour insinuation, et donnant des renseignements sur la substitution (2 octobre 1788). — 5 et 6. Mémoire juridique signé : Gary (Toulouse, 8 juillet 1789). — 7 et 8. « Mémoire pour joindre à celui qui a été fait sur les deux substitutions ou plutôt observations sur ce point » (s. d.). — 9 et 10. Délibération de l'avocat-conseil Desolle relative aux substitutions (Toulouse, 16 août 1789). — 11 et 12. Mémoire de Lafage sur le même objet (Toulouse, 4 octobre 1789).

2 F 68 (Liasse). — 33 pièces papier.

1715 — Après 1775. — DU BOURG. — « Diverses pièces relatives aux comptes d'entre M. de Saint-Polgues et son père et encore entre lui et Mlle de Prye, sa sœur ». — 1. Quittance de 13.000 livres, donnée par Emmanuel-Gaspard du Bourg, marquis de Bozas, et sa femme Mathie du Croc, à Jean-Claude du Croc, comte de Saint-Polgues ; présence de Jean Mignon, directeur des aides de l'Élection de Roanne, et de Jean Targe, procureur de Villerêt (24 septembre 1715. Pouchon, notaire royal à Roanne). Extrait collationné par Delafarge, le 3 mars 1742. — 2. Contrat de mariage de Just-Henry du Bourg avec Henriette-Françoise de la Roche-Aymon (25 novembre 1736. Cf. *supra*, 2 F 52, pièce 4). — 3 et 4. Conventions entre Just-Henry du Bourg et son père Emmanuel-Gaspard (25 novembre 1736). — 5. Sentence arbitrale prononcée entre le père et le fils par François Brac, avocat en Parlement et aux Cours de Lyon, ancien échevin de cette ville, seigneur de Montpinay, François Prost, avocat en Parlement et auxdites Cours, et par le surarbitre Camille Périchon, conseiller d'État, ancien prévôt des marchands de Lyon (Lyon, 30 juillet 1748). — 6. Testament de Mathie du Croc ; copie (1^{er} juin 1749. Cf. *supra*, 2 F 46, pièce 6). — 7 à 19. Quittances de Mme de Las de Prye à son frère (1750-1768). — 20. Compte entre le comte

de Saint-Polgues et la comtesse de Prye au sujet de la succession de Mathie du Croc (Roanne, 10 novembre 1760). — 21 à 25. Quittances des procureurs de Just-Henry du Bourg (1761-1768). — 26. Lettre de Maulny au comte de Saint-Polgues au sujet de son procès avec Mme de Prye (Paris, 3 janvier 1765). — 27. Lettre d'Huet, huissier à la Cour, informant Just-Henry du Bourg que la comtesse de Prye vient de lui remettre un arrêt du Parlement condamnant ledit du Bourg à payer à sa sœur les 10.000 livres exigibles depuis septembre 1768 et les intérêts des 30.000 livres échus depuis cette date (Paris, 3 juillet 1769). — 28. Lettre de Gillet à M. du Bourg, lui renvoyant l'original de la quittance de Mme de Prye (30 août 1769). — 29. Lettre réclamant d'urgence au comte de Saint-Polgues la procuration affirmative, après qu'auront été ajoutés les paiements effectués, ainsi que l'acte du 26 août 1769 (Paris, 13 avril [1770] ?). — 30. Autre lettre informant le comte de Saint-Polgues que Madame de Prye exige la communication de la quittance du 3 août 1769 et de celles sous seing privé de 1771 (Paris, 31 mars [1772] ?). — 31. Signification à Mme de Prye de la saisie-arrêt faite entre les mains de Just-Henry du Bourg, à la requête du comte Gaspard-Emmanuel du Bourg (Nevers, 25 janvier 1775). — 32. Sommes dues à la marquise de Prye (s. d.). — 33. « Etat des legs que Mme la Marquise a fait à ses domestiques qui se sont trouvés à Bozas », signé : Clavel, avec leurs quittances (s. d.)

2 F 69 (Liasse). — 25 pièces papier.

1760 - 1776. — DU BOURG. *Procédures.* — 1. Procuration de Marie-Louise de Las, pour un procureur au Bailliage et Pairie de Nevers (Lyon, 5 septembre 1760). — 2. Permission d'assigner en Cour de Parlement Just-Henry du Bourg (4 mai 1763). — 3. Requête au parlement de Just-Henry du Bourg (1763). — 4. Mémoire à consulter pour M. du Bourg (s. d.). — 5. Copie d'une réponse à Mme de Prye (s. d.). — 6. Mémoire d'avocat-conseil (Paris, 4 juin 1764). — 7. Assignation donnée à la comtesse de Prye en ouverture de substitution à Nîmes (13 juin 1764). — 8. Assignation pour le même objet donné à Emmanuel-Gaspard du Bourg, et à Alexandre de Clavel, sieur de Veyrans, tuteur de Jean

du Bourg (26 juin 1764). — 9. Mémoire de l'avocat-conseil Le Gouvé (Paris, 4 octobre 1764). — 10 et 11. Mémoire au Conseil pour le comte de Saint-Polgues (Après 1764). — 12 et 13. Quittances en faveur de Maulny, procureur du comte (2 janvier et 3 juillet 1765). — 14. Mémoire de l'avocat-conseil Gillet (30 août 1765). — 15. Quittance de Maulny au comte de St-Polgues (2 septembre 1765). — 16. Nouveau mémoire de Gillet (3 août 1766). — 17. Témoignage de la C^{ss}e de Prye en faveur de Gaston-Jean-Baptiste Hémerly, à qui elle rembourse les frais occasionnés à la suite d'une rixe (5 janvier 1767). — 18. Mémoire à consulter, signé : Blandin (Nevers, 30 janvier 1769). — 19. Mémoire de Gerbier (Paris, 28 juin 1769). — 20. Quittance de 11.924 l. 12 s. 6 d., délivrée par la comtesse de Prye à son frère (Paris, 30 août 1769). — 21 à 24. Quittances de Mlle de Chastillon (1771-1772). — 25. Dépôt entre les mains du notaire Porchon de Bonval, par Just-Henry du Bourg, de la somme de 24.898 livres, ; présence de Joseph-Claude de la Courtie, procureur au Parlement (27 août 1776).

2 F 70 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 10 pièces papier.

1731-1774. — DU BOURG. *Rentes et obligations.* — 1. Obligation par Marie-Thérèse d'Albert de Chevreuse, veuve de René Ismidon, comte de Sassenage, lieutenant général en Dauphiné, et Charles-François-Louis-Alphonse, marquis de Sassenage, comte de Brion, baron de Vire, marquis de Pont-en-Royans, seigneur d'Izeron, Vourey et autres lieux, second baron commis né des Etats de Dauphiné, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, en faveur d'Antoine Crozat, marquis de Mouy, baron de Chastel, Lafauche et autres lieux, commandeur des ordres du roi, de la somme de 40.000 livres payables au 5 janvier 1733 ; présence de Marguerite Legendre, épouse d'Antoine Crozat (Paris, 5 juillet 1731. Sellier et Desplasse, notaires). — 2. Transport par Daniel Bernard, comte de Coubert, marquis de Héry et autres lieux, conseiller d'Etat, chevalier de l'un des ordres du roi, à Emmanuel-Gaspard du Bourg, marquis de Bozas, comte de Saint-Polgues, baron de Brunard et autres lieux, de la somme de 27.677 livres, le sieur Bernard se réservant toute préférence, avec le consentement du marquis du Bourg, dans 60.000 livres dues par la

succession du comte de Sassenage (Paris, 20 décembre 1731. Veillard et Tissier, notaires). Extrait collationné du 29 décembre 1731. — 3. Vente par Charles-François, marquis de Sassenage, à Emmanuel-Gaspard du Bourg, des comté et seigneurie de Brion, baronnie et seigneurie du Cheylard, terre et seigneurie de la Cour (24 février 1732. Aleaume et de Savigny, notaires à Paris). — 4. Convention entre les mêmes au sujet du prix réel de la vente (24 février 1732). — 5. Constitution de rente de 600 livres faite par Emmanuel-Gaspard du Bourg en faveur d'Antoine Beudet de Beaumont, chevalier de N.-D. du Mont-Carmel et de Saint Lazare de Jérusalem (24 juillet 1733). — 6. Nouvelle convention entre les marquis de Sassenage et du Bourg ; est compris dans la vente le fief et domaine de Jaunac, situé dans le comté de Brion (29 juillet 1733). — 7. Constitution de rente de 2.000 livres par le marquis du Bourg en faveur d'Antoine Crozat, marquis de Mouy (27 août 1736, Jérôme-Nicolas Dupont et Pierre Desplases, notaires à Paris). — 8. Sentence des Requêtes du Palais en faveur du marquis du Bourg contre le marquis de Sassenage (15 janvier 1755). — 9. Transport de la rente de 600 livres ci-dessus par Antoine-Henry Beudet de Beaumont, prieur commendataire du prieuré de N.-D. du Valcroissant à Jean-Jacques Chapperon d'Arc, avocat de Vienne en Dauphiné ; présence de François Arachequène, curé de Tharot-les-Avallon, et de François Loyrot, prêtre résidant à Valcroissant (28 avril 1762. Morot, notaire royal à Saulieu). Suit légalisation de la signature de Morot par Jean-Baptiste Monnot, lieutenant particulier civil et criminel au Bailliage et Chancellerie de Saulieu (1^{er} mai 1762 ; cachet). — 10. A la réquisition de Jean-Jacques Chapperon d'Arc, Claude Paul, huissier royal à Roanne, donne copie à Just-Henry du Bourg de différents actes (10 octobre 1762). — 11. Reconnaissance du contrat du 24 juillet 1733 par le comte du Bourg de Saint-Polgues (Vienne, 16 juillet 1763). — 12. Quittance de 28.839 l. 5 s. 9 d. délivrée par Pierre-Philippe Pain, avocat en Parlement, fondé de procuration de Joachim-Casimir-Léon, comte de Béthune et des Bordes, seigneur de Montigny et autres lieux, brigadier des armées du roi, chevalier d'honneur de Mme Adélaïde de France, lieutenant général de la province d'Artois, gouverneur d'Arras, et de son épouse Antoinette-Louise-Marie Crozat de Thiers, à Just-Henry du Bourg de Saint-Polgues,

marquis de Bozas (16 juillet 1678. Boursier et Sauvaige, notaires à Paris). — 13. Procuration donnée par Jean-Jacques Chapperon d'Arc, avocat à Vienne, à son neveu Abel-Antoine Chapperon, chevalier, seigneur de Milieu (Monsteroux, 12 décembre 1774. Servonat, notaire royal). Suit légalisation de la signature du notaire par Antoine-François Demazière de Saint-Marcel, chevalier de l'ordre du roi, vibailli du Viennois, lieutenant général civil et criminel au Présidial de Vienne (14 décembre). — 14. Quittance d'Abel-Antoine Chapperon au marquis du Bourg, portant extinction de la rente annuelle de 600 livres (Lyon, 15 décembre 1774).

2 F 71 (Liasse). — 17 pièces papier.

1742-1831. — DU BOURG. *Pièces diverses.* —

1. Livre de dépense ayant appartenu, dit-on, à la comtesse de Saint-Polgues, née de la Roche-Aymon, épouse de Just-Henry du Bourg, marquis de Bozas (1742-1776). — 2. François Petit, charron d'Azy, reconnaît devoir au marquis du Bourg 126 l. 10 s. (7 décembre 1778). — 3. Reçu par Buffet d'un poinçon de vin, à Prye, pour le prix de 81 l. 12 s. dont il a payé 48 l. 12 s. et dont il soldera le reste à la Pentecôte, se réservant expressément ce qui lui est dû par la marquise du Bourg (La Fermeté, 24 avril 1790). — 4. Lettre de Saint-Phalle à la citoyenne du Bourg au Pré Pelletier, au sujet de ses affaires (Nevers, 2 thermidor an II). — 5. Procuration générale et spéciale, en blanc, de Louis du Bourg, demeurant à Vauchamps (5 germinal an XII. Thomé, notaire royal à Paris). — 6 à 12. Permis de port d'armes pour Louis du Bourg, propriétaire à Vauchamps, et ses gardes. (An XIII — 1809). — 13. Fragment de mémoire à consulter à l'occasion d'un procès Berthier contre du Bourg (vers 1810). — 14. Compte du marquis du Bourg avec l'abbé Constant Migneau, chanoine de la cathédrale de Troyes, chargé de l'éducation des deux fils du marquis, Charles et Antoine (1812-1815). — 15. Conditions et programme d'admission à l'École Militaire de Saint-Cyr (3 février 1820 ; imprimé). — 16. Lettre de Rispal à M. Rousse, notaire royal à Paris, au sujet des successions du Bourg (Clermont-Ferrand, 21 février 1826). — 17. Compte de M. Rousse avec le marquis du Bourg (1831).

2 F 72 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1504-1564. — DU CROC. *Titres et contrats*. —

1. « Mémoire des chouses et ordonnances que monseigneur le commandeur de Charrières frère Jouffre du Cros a ordonné faire et accomplir à noble homme Henry du Cros, seigneur dud. lieu, son nepveu » (Lyon, 21 mai 1504). — 2. Constitution de procureur par Annet du Cros, religieux, prieur de Sail-sous-Couzan, en faveur d'Henry Delorme, lieutenant général de Thiers, pour comparaître devant le Bailli ou Sénéchal de Forez à Montbrison, dans le procès qu'il a contre frère André Reveilher, religieux, au sujet de la possession dud. prieuré. Présence de dom Michel Brousse, religieux de l'abbaye de Thiers (Château de Ligennes, 7 janvier 1564. François Banhol, notaire royal à Lezoux; petit sceau pendant sur double queue de parchemin).

2 F 73 (Liasse). — 3 pièces parchemin.

1524-1529. — DU CROC. *Titres et contrats*. —

1. Donation par Antoine du Cros, gouverneur de la vicomté de Valence, à son neveu Gilbert du Cros, chevalier, seigneur de Treigneux, de tous ses droits sur les biens meubles et immeubles délaissés par Philibert du Cros et Marie « d'Aubeghas », ses père et mère, et par Henry du Cros, dernier décédé, « son nepveu germain », notamment sur le domaine du Cros, à la charge pour le donataire de le faire ensevelir « bien et deument selon son estat ». Présence de : dom Claude du Cros, frère d'Antoine, « chamiarier » de l'abbaye de Thiers; Jean Bourg, prêtre de Saint-Geney de Thiers (11 avril 1524. Antoine Molière, notaire). — 2. Contrat de mariage entre Gilbert de Legué, seigneur dud. lieu au diocèse de Clermont, et Marie de La Rochette, veuve de Henry Bedoet dit du Cros, seigneur du Cros, du consentement de Gilbert du Cros, chevalier, seigneur dud. lieu, frère d'Henry. Présence de : Antoine de Lalage, Jean de Laudan et Jean Long, prêtre (6 février 1526. Etienne Astier, notaire). — 3. Transaction entre Jean de Bouzac, seigneur dud. lieu et de Ligennes, et sa femme Catherine de La Rivière, d'une part, et Philippe de Saillans, veuve de Gilbert du Cros, d'autre part, au sujet du testament de Léone Duchier, mère de lad. Philippe de Saillans et d'Anne de Saillans, veuve de Jean de La Forest, seigneur de Montrond. Présence de : maître Guy Mailhard, licencié en lois,

habitant de Thiers, et Ymbert de la Blanchiche, marchand de Courpière (Le Cros, 21 novembre 1529. Jean Banhol et Jean Triple, notaires).

2 F 74 (Liasse). — 8 pièces parchemin, 14 pièces papier.

1544-1585. — DU CROC. *Ambassade en Ecosse*⁽¹⁾.

— 1. Brevet de la dignité d'échanson du Dauphin, duc de Bretagne, en faveur de Philibert du Cros (Amiens, 25 juillet 1544; traces de sceau plaqué en cire rouge). — 2. Lettre d'Henri II accreditant du Cros auprès du maréchal de Brissac (Au camp près Amiens, 20 octobre 1558). — 3. Instruction de François II à du Cros en vue du licenciement de 4 bandes venues du Piémont (Fontainebleau, 22 juillet 1560). Le bas de la pièce a été détérioré par l'humidité. — 4. Lettre de Charles IX à du Cros lui annonçant la prochaine arrivée en Écosse du comte de Brienne et du fils de Philibert du Cros, porteur de 1.200 livres destinées à l'entretien de son père (Gaillon, 28 septembre 1566). — 5. Lettre de Charles IX ordonnant à du Cros de prolonger son séjour en Écosse jusqu'à la Saint-Jean : il recevra 400 livres par mois (Paris, 19 janvier 1567). — 6. Lettre du même annonçant à du Cros la prochaine arrivée en Écosse de M. de Villeroy (Paris, 1^{er} juin 1567). — 7. Lettre du roi trouvant les affaires d'Écosse si graves qu'il se propose d'y envoyer, après M. de Villeroy, M. de La Chapelle des Ursins (Saint-Germain-en-Laye, 29 juin 1567). — 8. Lettre de Charles IX invitant du Cros à rejoindre au plus tôt M. de Saint-Hérem, lieutenant général au gouvernement d'Auvergne (Paris, 5 octobre 1568). — 9. Instructions données par Charles IX à du Cros, en vue de la conclusion d'un emprunt (Saint-Germain-en-Laye, 4 août 1570). — 10. Instruction à du Cros, qui signifiera aux ducs de Guise et d'Aumale, ainsi qu'au marquis du Maine, qu'ils ne seront reçus à la Cour qu'accompagnés de leur suite habituelle (Durtal, 2 décembre 1571). — 11. Passeport pour du Cros, envoyé en Écosse avec mission de passer par l'Angleterre (Blois, 8 février 1572; trace de cachet sur bandelette de papier). — 12. Le duc d'Anjou presse du Cros de se rendre au plus tôt en Écosse (Blois, 22 mars 1572). — 13. Instruction de Charles IX à du Cros sur la conduite à tenir au cours de la mission dont celui-ci est chargé

(1) Tous ces documents, ainsi que ceux de la liasse suivante, ont été publiés dans la remarquable étude de M. DESTRAY : *Un Diplôme français du XVI^e siècle, Philibert du Cros*. Nevers, imprimerie nouvelle l'Avenir, MCMXXIV, in-4°.

auprès des seigneurs écossais (Étampes, 1^{er} juin 1572). — 14. Lettre de Catherine de Médicis à du Croc, portant instructions en vue de la paix générale à négocier pendant la suspension d'armes qui va être décidée (Paris, 13 juillet 1572). — 15. Convention d'une suspension d'armes pour 2 mois en Écosse (Edimbourg, 30 juillet 1572). — 16. Charles IX donne mandat à du Croc de tendre tous ses efforts pour prolonger de 2 mois la trêve déjà convenue, en vue de parvenir à la pacification générale de l'Écosse; en cas d'événement fortuit, du Croc reçoit plein pouvoir pour agir au mieux (Paris, 26 août 1572). — 17. Lettres d'Henri III concédant à du Croc, en récompense des services rendus, une pension de 600 livres tournois assignée sur la recette générale de Riom (Ecouen, 4 juin 1578). — 18. Lettre d'entérinement par la Chambre des Comptes de la pièce précédente, avec la restriction que la pension sera payée sur l'Épargne (14 juillet 1578). — 19. Confirmation par Henri III des lettres du 4 juin, avec injonction d'affecter la pension de Philibert du Croc sur la recette de Riom, à l'exclusion de toute autre (Paris, 17 juillet 1578). — 20. Arrêt d'entérinement des lettres du 4 juin par la Chambre des Comptes de Paris (23 juillet 1578). — 21. Arrêt d'entérinement desdites lettres par les Trésoriers Généraux de France, en la charge de Langue d'Oil établie à Riom (14 août 1578). — 22. Missive de Henri III à du Croc, accreditant auprès de lui M. de Sarlan et faisant appel à sa fidélité lors des troubles de la Ligue (Paris, 30 avril 1585).

2 F 75 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 25 pièces papier.

1547-1583. — DU CROC. Ambassade en Ecosse. —

1. Henri II accorde à MM. de Charlus et du Croc les produits éventuels des pénalités à encourir par le sieur de Jardon, de la Basse-Marche, « pour les volleries et autres cas et crimes dont il est chargé » (Villers-Cotterets, 9 août 1547; trace de cachet de cire plaqué). — 2. Lettre de François de Guise, accreditant du Croc auprès du maréchal de Brissac (Au camp près Amiens, 20 octobre 1558). — 3. Lettre d'Arthus de Cossé, seigneur de Connor, accreditant auprès de du Croc l'un de ses secrétaires (Quiers, 6 novembre 1558). — 4. Lettre de François de Montmorency à du Croc, lui recommandant son secrétaire Pineau, qu'il voudrait voir entrer au service du Connétable (Turin, 11 novembre 1558). — 5. Passe-

port, en anglais, délivré à du Croc, au nom de la reine d'Angleterre Elisabeth (Greenwich, 25 juin 1562; cachet de papier sur cire). — 6. Passeport délivré à du Croc par Imbert de la Platière, seigneur de Bourdillon, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté deçà les monts (Turin, 10 septembre 1562; trace de cachet sur papier et cire). — 7. Lettre de Charles de Guise, cardinal de Lorraine, à du Croc, l'approuvant de proposer ses services à Marie Stuart (Rome, 18 octobre 1563). — 8. Lettres adressées à du Croc par l'archevêque de Glasgow, ambassadeur de Marie Stuart en France, lui donnant des nouvelles de la Cour (Paris, 12 juillet 1566). — 9. Lettre de créance de Charles IX pour du Croc, au cas où Marie Stuart viendrait à mourir (Saint-Maur-les-Fossés, 2 novembre 1566). — 10 et 11. Lettre de Catherine de Médicis portant instructions sur la conduite à tenir en pareil cas (Id.). Deux copies du temps. — 12. Catherine de Médicis écrit à du Croc combien elle a été heureuse d'apprendre la guérison de Marie Stuart et combien elle le sera encore d'entendre du comte de Brienne les détails du baptême et de ce qui se passe en Écosse (Saint-Maur-les-Fossés, 18 novembre 1566). — 13. Reproduction photographique du chiffre de Monsieur de La Forest pour Monsieur du Croc (1567). — 14. Lettre de Bochetel de la Forest : nouvelles de France et indication des dispositions de l'Angleterre à l'égard des affaires d'Écosse (Londres, 5 avril 1567). — 15. Lettres de Charles IX à du Croc lui disant la confiance qu'il met en l'heureuse issue du Parlement d'Écosse (Saint-Maur-les-Fossés, 27 avril 1567). — 16. Reproduction photographique d'une lettre, en partie chiffrée, de Catherine de Médicis à du Croc (Id.). — 17. Procès-verbal de l'entrevue entre le roi de France et M. Smith, venu, au nom de la reine d'Angleterre, réclamer la restitution de Calais (Id., 29 avril 1567). Copie du temps. — 18. Lettre de Catherine de Médicis à du Croc touchant la conduite de Marie Stuart (Id., 14 mai 1567). — 19. Passeport de Jeanne d'Albret pour du Croc, qui retourne auprès du roi (La Rochelle, 11 février 1570). — 20. Instructions de Charles IX à du Croc sur la conduite à tenir au cours de sa mission, particulièrement en ce qui concerne le jeune prince d'Écosse et les bonnes dispositions pour la France qu'il y a lieu de cultiver en lui (Blois, 20 mars 1572). — 21. Reproduction photographique d'une lettre chif-

frère de Charles IX à du Croc (s. l. n. d.). — 22. Lettre de La Mothe-Fénelon à du Croc, touchant la suspension d'armes à conclure pour 2 mois (Londres, 5 juillet 1572). — 23. Annexe, en anglais, de la pièce précédente, signée : Burghley (1572). — 24. Lettre de François, duc d'Alençon, à du Croc, touchant l'élection des députés aux États Généraux de Blois (Le Plessis-lez-Tours, 19 septembre 1576). — 25. Copie d'une lettre de du Croc à M. de Saint-Hérem, lui rendant compte de la mission dont il l'avait chargé (Fontenille, 16 avril 1583). — 26. Réponse donnée par François de Lorraine à l'Ambassadeur du Roi Très Chrétien, sur les plaintes des adversaires de la France (s. d., probablement 1572) (1).

2 F 76 (Liasse). — 11 pièces parchemin, 6 pièces papier.

1542-1587. — DU CROC. *Titres et contrats.* —

1. Contrat de mariage entre Philibert du Croc, écuyer, seigneur dud. lieu, et Renée de Malvoisin, fille de défunt François de Malvoisin, chevalier, seigneur dud. lieu, et de Jacqueline de Brizay. Dot : 6.000 livres tournois, hypothéquées en particulier sur la seigneurie de « Baulpesche » en Berry, du fief du duc d'Étampes à cause de sa seigneurie de Boussac. Donation entre vifs par Philippe de Saillans, veuve de Gilbert du Croc et mère de Philibert, de tous ses biens, sous réserve de la jouissance et de l'usufruit du château et de la seigneurie du Fieu; à sa mort le tout fera retour à Philibert, à la charge de payer toutes les dettes de la défunte, de continuer la pension de sa sœur Antoinette du Croc, religieuse, et de marier sa sœur Gabrielle du Croc. Henry du Croc, diacre, prieur de Giat et de Lezoux, renonce à tous droits successoraux en faveur de son frère Philibert. Présence de : Jean de Malvoisin, protonotaire apostolique, oncle paternel ; n. Gabriel de Malvoisin, seigneur dud. lieu ; Jean de Malvoisin, abbé de Saint-Cyran et de Bournet, frères de l'épouse ; maître Henry de Lorme, notaire royal à Thiers, en qualité de procureur de Philippe de Saillans ; maître Grégoire Coudour, bachelier en lois, châtelain de Huriel ; Gilbert Rappaud, licencié en lois, demeurant à la Chapelaude (Fait au château de la Forêt de Malvoisin, paroisse de Courçais en Bourbonnais, 26 juin 1542. Charles Choppin, notaire royal au duché de Bourbonnais. Parchemin de

2^m × 0^m 60). A la suite est attachée la ratification dud. contrat ; présence de n. Pierre Barbarin, écuyer, seigneur de Beuvron, et de m^e David Dutreulh, prêtre, chanoine de Hérisson. (Mardi 11 juillet 1542). Au dos du contrat sont portées les insinuations aux châtellenies de Thiers (27 avril 1543), Lezoux (12 mars 1545, n. st.), Usson (2 septembre 1546), Mozac (10 juin 1546), Montboissier (28 août 1546) et à la cour de Mirefleurs (20 octobre 1546). — 2. Ratification de ce contrat de mariage par Philippe de Saillans (1543. François Bonny, notaire royal à Thiers). — 3. Quittance délivrée à Philibert du Croc par sa sœur Anna, veuve d'Anne de Fontanet, seigneur dud. lieu, l'un des 100 gentilshommes du roi, des 3.500 livres tournois constituées pour sa dot. Présence de : Jean des Chaulx, prêtre de Saint-Amand de Roche-Savine, et maître François de Saint-Johannys, de la paroisse de Thiers (6 novembre 1550. Henry de Lorme, notaire royal à Thiers). — 4. Vente par René de Chardz, écuyer, seigneur de Rully, à Philibert du Croc, seigneur dud. lieu, du Fieu et du Cerf, gentilhomme servant de la maison du roi, de tous ses droits sur la succession de sa femme Catherine de La Rivière, y comprise la seigneurie de Ligonnes, à la réserve seulement de la seigneurie de la Roche, que René de Chardz aura la faculté de recouvrer de n. Gilbert Coiffier, seigneur d'Effiat. Prix de vente : 3.300 livres tournois, à charge pour l'acheteur de répondre de tous les procès en cours et à diverses autres conditions ; de plus la vigne de Ligonnes située à Olhat demeurera la propriété de René de Chardz. Présence de : Bernard Moreau, licencié en droit, conseiller du roi au Siège Présidial et Sénéchaussée d'Auvergne, Jean Cambray et Jean Verdier, procureurs aud. Siège, François Banhol, châtelain de Lezoux, et Christophe Brunet, marchand de Thiers (Riom, 22 décembre 1562. Benoît Matucière, notaire royal ; copie collationnée par Dutilleul le 7 février 1567). — 5. Lettres de François Pascal, seigneur de Mons, Sénéchal d'Auvergne, ordonnant, en vertu des lettres de terrier du 27 avril 1563 obtenues par Philibert du Croc, de contraindre toutes les personnes sujettes à droits féodaux dans les seigneuries du Croc et de Ligonnes, d'en passer de nouvelles reconnaissances (Clermont, 4 juin 1563). — 6. Vente par Philibert du Croc à n. Jean de Thélis, écuyer, seigneur de Lespinasse, Valorges, « Vaulxpe-nias » et « Tresiet », moyennant 9.000 livres tournois (8.000 pour la dot de Charlotte du Croc, femme dud.

(1) Document non publié par M. Destray.

Lespinasse, et 1.000 pour ses habillements), de la seigneurie de Fontanet, sauf une vigne située au lieu de Dallet et les dîmes de La Roche; cette vente est faite sous les charges ordinaires et à condition de payer une pension annuelle de 20 livres tournois à Renée de Fontanet, religieuse à Beaumont, et Anna de Fontanet, religieuse à Courpière, ces deux pensions étant assignées sur la seigneurie de Fontanet. Présence de : Barthélemy Bontemps, praticien à Lezoux, et Jacques Severt, notaire royal de Beaujolais (Lezoux, dimanche 15 mai 1569. François Banhol, notaire). — 7. Transaction entre Bonne Duhay, veuve de n. Claude de Fontanet, seigneur dud. lieu et de « Barbaige » et Philibert du Croc, ayant droit de Gabrielle de Fontanet, héritière du côté paternel dud. seigneur de Fontanet, son neveu; Philibert cède à Bonne la seigneurie de Barbaige, moyennant quoi il sera entièrement déchargé des dettes du défunt et des pensions des religieuses sorties de la maison de Fontanet; de son côté Bonne transporte à Philibert tous ses droits sur la jouissance de la maison de Fontanet. Présence de : m^e Étienne Mauguin, chantre et chanoine de la cathédrale de Clermont, m^e Jean Combelle, procureur général du Roi et de la Reine en leur Sénéchaussée de Clermont, Jean Combelle, chanoine de lad. cathédrale, et Jean Crestien, procureur aux cours de Clermont (19 avril 1564. Antoine Bournet, notaire royal). — 8. Lettres de sauvegarde et de contrainte délivrées par Charles IX en faveur de Philibert du Croc, signées : « Par le Conseil : Hennequin » (Paris, 3 août 1569). — 9. Contrat de mariage entre Guillaume du Croc, écuyer, gentilhomme servant du roi, fils de Philibert, et Renée d'Anlezy, fille de défunt Jean d'Anlezy, seigneur de Meneton, et d'Anne de Chazeron. Constitution de dot par Gabriel d'Anlezy, frère de l'épouse : 1.000 livres tournois pour les habillements, et 10.000 livres, dans lesquelles sont comprises 1.000 livres léguées par son oncle Philibert de Chazeron et 200 livres données par feu Antoinette d'Urfé, son aïeule maternelle; sa mère y ajoute 2.000 livres, dont 1.000 pour le legs testamentaire fait par l'aïeule paternelle, Renée Dubus. Ces différentes sommes ont été payées par Anne de Chazeron et par les frères de Philibert de Chazeron : Gabriel de Chazeron, chevalier de l'ordre du roi, seigneur et baron de Chazeron, Voulhoux, Montguerthe, La Molière, Seychalles, Châtelguyon et la Chassaingne, époux de Gilberte de Marconnay, et Antoine de Chazeron,

chevalier de l'ordre du roi, seigneur et baron de Pionsat, Montfaucou, Rochedagous et Durat. De son côté, Philibert du Croc donne à son fils les seigneuries du Croc, relevant du baron de Thiers, du Fieu, mouvant de « Mezel », de Fontanet et la dime de la Roche, relevant de la reine, mais les donataires se réservent l'usufruit du Croc; et au cas où Guillaume décéderait sans enfants, cette donation serait tenue pour nulle et non avenue; en outre la seigneurie de Ligennes demeure entièrement à Philibert. Présence de : Jean de Morat, licencié en lois, « scelhier » au Siège Présidial de Riom; François Banhol, greffier en l'élection de Riom, et Henry de Lollière, lieutenant général de la ville de Thiers (9 juin 1571. François Peyny et Gilbert Peyronny, notaires royaux en la châtellenie de Pionsat; extrait collationné le 15 juin 1616 par Mynière, notaire royal au Bailliage de Forez). Suivent les insinuations au Présidial d'Auvergne (25 juin 1571), à la Sénéchaussée d'Auvergne (10 juillet), à la baronnie de Thiers (17 juillet), à la châtellenie de « Mozines » (17 août) et au Bailliage, juridiction ordinaire d'Auvergne (30 août); extraits collationnés par Mynière le 15 juin 1616. — 10. Ordre donné par Jean de Tournon, chevalier, seigneur et baron dud. lieu, « Arlem, Murs et Vissac », comte de Roussillon, Sénéchal d'Auvergne, d'entériner les lettres de rémission accordées à Philibert du Croc pour l'homicide d'Annet de Saint-Germain, et dont voici le texte : « Henry par la grâce de Dieu Roy de France. Savoir faisons à tous présents et advenir Nous avoir receu l'humble supplication de Philibert Du Croc nostre eschansson ordinaire Com[me d^m] Catherine de la Rivière damoiselle jadictz vefve de feu Jehan de Bouzat et depuis mariée en secondes nobces avec feu Annet de Sainct Germain auroict cy devant vendu et aliéné certaine rente à dict du Croc suppliant et à Phelippe de Saillans damoiselle sa mère, pour raison de laquelle rente se seroict meü et intenté procès par devant le Bailly de Montferrand ou son lieutenant, auquel tant auroict esté proceddé que lesdictes parties auroient esté appointées à faire preuves de leurs faitcz, suyvant lequel appoinctement ladicte de la Rivière auroict de sa part fait sen enqueste dès le moys de mars mil cinq centz cinquante cinq en la ville de Louzoux par les commissaires sur ce depputez, et ledict suppliant pour pareillement faire son enqueste auroict obtenu commission pour faire adjourner ladicte de la

Rivière à certain jour pour veoir proceder à la confection de sadiete enqueste, laquelle commission il bailha à ung sien serviteur nommé Cristofle, et luy dist qu'il allast au lieu de Lezoux prandre ung sergent et tesmoingt et fist adjourner ledict de Sainct Germain ou ladiete Catherine sa femme, ce que ledict serviteur fit et alla au lieu de Ligonne prochain dudict Lezoux, où il trouva ledict de Sainct Germain dedans une basse court de sa maison, lequel luy demanda ce qu'il vouloit, à quoy ledict Cristofle respondit gracieusement qu'il estoit venu le faire adjourner pour veoir faire l'enqueste dudict suppliant son maistre. Et sur ce ledict de Sainct Germain luy dist : faictz ce que tu doibt. Lors ledict sergent l'adjourna et feit ses exploictz et incontinent après ledict de Sainct Germain l'injuriant et blasphemant le nom de Dieu dist que le beau-frère dudict suppliant auroit les jours passez dict que icelluy dict de Sainct Germain l'avoit belle eschappait, mais par la mort dieu il ne craignoit ny doubtoit les beaux frères dudict suppliant ny mesmes icelluy suppliant et ne craignoit que Dieu et les trippes de son ventre, et que par le sang dieu le premier qui l'abborderoict il l'abbatroict fort bien, et estant ledict Cristofle de retour ledict suppliant luy demanda qu'il avoit fait en la charge qu'il luy avoit donnée, lequel luy dict qu'il n'avoit jamais veu homme en si grand collère que ledict de Sainct Germain et qu'il deffioit luy et ses beaulx frères. Sur quoy ledict suppliant ne voulant croire de legier demanda de rechef à sondict serviteur s'il savoit bien ce qu'il disoit, et sur ce respondit que ledict de Sainct Germain luy avoit dict et tenu lesdictz propos en présence du sergent exécuteur dudict mandement et des tesmoingt. Et le dix huitiesme jour d'avril dernier passé, jour de l'assignation que ledict suppliant avoit fait bailler à ses parties et tesmoingt pour faire son enqueste il envoya ung sien serviteur audict lieu de Lezoux pour faire apprester le disner et après seroict party et monté à cheval, n'ayant aucunes armes que son épée et dague qu'il a acoustumé porter, et mena avec luy Claude de Fontenay son nepveu ayant lors vestu des manches de maille, Cristofle Vachon son serviteur, et son pallefrenier nommé Anthoyne, et estans en chemin pour al[er] audict Lezoux, le seigneur de Bar beau frère dudict suppliant et ung sien jeune frère aigé de dix sept ans ou environ, ung sien nepveu nommé Gilbert de Fontenay l'ainné, et le seigneur de Monteul voisin d'icelluy de Fontenay

ayans avec eulx troys serviteurs, l'un desquelz avoit comme il semble audict suppliant une hacquebutte, seroient allez audict Lezoux pour trouver ledict suppliant, et voyans qu'il n'y estoit encores arryvé, seroient venus au devant de luy pour luy faire compaignye et aller disner avec luy. Et tost après qu'ilz furent ensemble passans et allans audict Lezoux, ledict suppliant veid et apperceut ledict de Sainct Germain ayant une hacquebutte sur l'espaule, accompagné de troys personaiges à pied arreztez à l'endroit d'une petite coline ou montagne, et se deslibéra luy aller demander pourquoy il l'avoit deffié et de fait s'en ala acousté du lieu où estoit ledict de Sainct Germain, lequel congnoissant que c'estoit ledict suppliant s'advansa venant devers luy et voyant icelluy suppliant qui estoit bien monté que ledict de Sainct Germain s'approchoit de luy s'advança semblablement laissant derriere luy ceux de sa compaignye et estant approchez l'un de l'autre icelluy de Sainct Germain s'arresta et sans parler ne dire mot presenta son harquebutte contre ledict suppliant, lequel mist la main à l'espée et luy dist : ha paillard tu ne me veulx pas faillir, ne me faulx pas, car je ne te failliray pas. Lors ledict de Sainct Germain estant bien près dudict suppliant desserra et desbanda le rouhet de sadiete harquebutte que ne voulut faire feu. Sur quoy ledict suppliant grandement esmeu et collère de ce que ledict de Sainct Germain avoit failly à le thuer luy donna de sadiete espée ung coupt sus l'aureille et luy disant : ha paillard, tu as deffié moy et ma race, le rechargea de sorte que il luy fist sortir sadiete hacquebutte hors du poing et luy donna ung coup d'espée au travers du corps, et soubdain les susdictz qui estoient en la compaignie dud. suppliant ayans leurs espées es mains arrivèrent et entourèrent ledict de Sainct Germain et pareillement ledict suppliant, lequel treublé et fort fasché donna quelques aultres coups d'espée audict de Sainct Germain, qui à cause d'iceulx seroict incontinent sur le lieu deceddé. Et soubdainement ledict suppliant se retira ayant fait prandre et emporter l'acquebutte dudict de Sainct Germain, laquelle il trouva chargée d'un boulet et de sept ou huit dragées. Desquelz cas l'on auroict informé et fait plusieurs proceddres contre ledict suppliant, lequel craignant rigueur de justice Nous auroict très humblement fait supplier et requérir que, actendu qu'en tous aultres cas il s'est tous jours cy devant bien et vertueusement conduit et gou-

verné tant en nostre service que ailleurs sans avoir faict ne commis aucun acte méritant reprehencion nostre bon plaisir fust luy impartir sur ce noz grace, miséricorde, remission et pardon. Pour ce est il que nous en ensuyvant nostre naturelle inclination disposée plus à bénignité et clemence que à sévérité et rigueur de justice, avons audict suppliant quicté, remis et pardonné, et de noz certaine science, plaine puissance et auctorité royal quictons, remectons et pardonnons les faictz et cas dessusdictz avec toute peyne, amende et offence corporelle criminelle et civile en quoy pour raison de ce il pourroict estre encouru envers nous et justice, en mectant au néant tous décrect d'adjournement, deffaultz, sentences, arrestz, procès, proceddures et tout ce que s'en est contre luy ensuyvy, et oultre ce l'avons remis et restitué, remectons et restituons à ses bonne fame et renommée au pays et à ses biens non confisqueuz, satisfacion faicte à partie civilement tant seulement si faicte n'est et elle y eschet, imposant sur ce silence perpétuel à nostre procureur général présent et advenir. Sy donnons en mandement par ces mesmes présentes au Bailly de Montferrand ou son lieutenant au balliage duquel ledict cas est advenu et à tous noz aultres justiciers et officiers qu'il appartiendra que de noz présentes grace, quictance, remission et pardon et contenu cy dessus ilz facent, souffrent et laissent ledict suppliant joir et uzer plainement et paisiblement sans luy faire mectre ne donner ne souffrir estre faict, mis ou donné aucun trouble ou empeschement au contraire lequel si faict, mis ou donné luy estoit et son corps ou aucuns de ses biens pour ce prins, arrestez ou aultrement empeschez, les mectent ou facent mectre incontinent et sans dellay à plaine et entière deslivrance et au premier estat et deu. Car tel est nostre plaisir et affin que ce soit chose ferme et stable à tous jours Nous avons faict mectre nostre seel à cesdictes présentes, sauf en aultres choses nostre droict et l'aultruy en toutes. Donnée à Fontainebleau au moys de juillet l'an de grâce mil cinq centz cinquante six et de nostre règne le dixiesme, et au reply desdictes lectres y a escript Par le Roy vous présent et signé Le Chandelier et scellées à laz de soye pendans à cire verte au grand seau et armes du Roy ». Suit la copie des lettres de François II au Sénéchal d'Auxerre, relatives au même sujet; du Croc n'a pu faire entériner dans l'année lesd. lettres de remission, parce qu'il a été longtemps prisonnier de guerre et

par suite de la suppression du Bailliage de Montferrand, dont le ressort a été joint à la Sénéchaussée d'Auvergne (Paris, 19 novembre 1560). Autres lettres de Charles IX au Présidial de Riom, mentionnant les voyages et l'ambassade de Philibert du Croc et demandant l'entérinement des lettres de remission malgré la surannation (Paris, 28 avril 1573). Parchemin de 2^m 30 de long; traces de sceau pendant sur simple queue de parchemin. — 11. Ratification par Philibert du Croc de son testament reçu par Guillaume de Ferrioles le 4 juillet 1571, y ajoutant un codicille par lequel il veut que son cœur soit déposé à Saint-Pierre de Lezoux au-dessous de la chapelle de Ligennes où les « prévost, couriers et habitués » célébreront 3 messes à diacre et sous-diacre le jour de la cérémonie : une de Requiem, une du Saint-Esprit et une de Notre-Dame; en outre il lègue à Philibert et Antoinette de Chalus 12 écus sol à chacun. Présence de : François Banhol, châtelain de Lezoux; Nicolas Bénard, docteur en médecine à Thiers; Vincent Hardilhon, chirurgien à Lezoux (Ligennes, 19 juillet 1575; expédition délivrée par de Ferrioles, notaire royal à Lezoux). — 12. Minute originale de lettres royaux d'Henri III pour Philibert du Croc, maître d'hôtel ordinaire de la maison du roi, contre Pierre de Ségur, seigneur de Perdaillan, au sujet de la terre de Ligennes (Paris, 2 juin 1582). — 13. Consentement donné par n. Pierre de Ségur, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Perdaillan et de Ligennes, au paiement par n. Philibert du Croc à m^e Jean Delaborde, avocat en Parlement, de la somme de 87 écus 4 sols 7 deniers tournois d'une part, et de 74 écus 16 sols 6 deniers tournois d'autre part, en vertu de deux exécutoires rendus pendant les Grands Jours de Clermont (Jeudi 17 mars 1583. Cothereau et Bontemps, notaires au Châtelet de Paris). — 14. Lettres de contrainte d'Henri III, obligeant Pierre de Ségur à payer à Philibert du Croc 9 écus 1/2, 4 sols 8 deniers (1584). — 15. Testament de Philibert du Croc, chevalier de l'ordre du roi, sieur de Ligennes, du Fieu et de Fontanet; il demande à être enterré dans l'église abbatiale de Montpeyroux et confie le soin de ses obsèques à son fils n. Guillaume du Croc, écuyer tranchant du roi. Legs : aux églises de Montpeyroux, Saint-Genest de Thiers, Saint-Pierre de Lezoux, Isserteaux et Saint-Georges. Présence de n. Pierre Ossandon, seigneur de Lollière, et Étienne Bellin, clerc à Thiers (Château du Croc, 10 mai 1587. E. Vincellet, notaire royal à

Riom). Pièce attachée à l'expédition du contrat de mariage du 9 juin 1571. — 16. Lettre du Roi au Sénéchal d'Auvergne lui ordonnant d'exempter du ban et de l'arrière ban le sieur du Croc, gentilhomme servant ordinaire de la maison du roi. Signée : Henry; contre-signée : Brulart (Paris, 2 septembre 1587).

2 F 77 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1561-1562. — Du Croc. *Preuves de Malte de Guillaume du Croc* ⁽¹⁾. — 1. Pouvoir délivré à Guillaume du Croc de faire établir ses preuves de noblesse, en vue d'être reçu dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par Louis de Lastic, prieur d'Auvergne, Antoine de Bressolles, commandeur de Montferrand, Jean Lévesque, commandeur de la Racherie, François du Pouget, commandeur de Tortebesse, Charles de Chalus, commandeur de Feniers, et Claude Charpin, commandeur de Cunlhat, sont nommés commissaires. Signé : « Cellarier, secrétaire du chapitre » (Montferrand, 1^{er} juin 1561). — 2. Commission donnée à m^e Bonnet Garnier, notaire royal à Thiers, pour recevoir les preuves de noblesse de Guillaume du Croc (Thiers, 27 avril 1562). — 3. Procès-verbal de déposition de : Guillaume de Tournebise, écuyer, seigneur dud. lieu, de la Verchère et des « Rameaux »; Jacques de Ravel, écuyer, seigneur de Codegnat; et Antoine de Neufville, écuyer, seigneur d'Effiat (Thiers, 27 avril 1562). — 4. Procès-verbal de déposition de Pierre de Chauvigny, seigneur de Blot, de l'Église et de « Nerceny » (*sic*) (Clermont-Ferrand, 1^{er} juin 1562. Pierre des Martineaux et Antoine Dupeil, notaires). Suit le certificat de conformité des preuves fournies par Guillaume du Croc, signé : Philibert de Lans (Montferrand, 1^{er} juin 1562). — 5. Homologation par le chapitre provincial d'Auvergne des preuves de noblesse de Guillaume du Croc (Id.).

2 F 78 (Liasse). — 7 pièces parchemin, 30 pièces papier.

1588-1645. — Du Croc. *Titres et contrats.* — 1. Contrat de réception à l'abbaye de Saint-Laurent de Bourges d'Anne du Croc, fille de Guillaume du Croc, écuyer, maître d'hôtel ordinaire de la maison du roi (Catherine de Chazeron, abbesse; Anne Bigot,

avocat au Siège Présidial de Bourges, et de Pierre Descayeux, sergent royal à Bourges (19 mai 1588. Toussaint Ligier, notaire royal). — 2 et 3. Contrat de mariage de Gaspard du Croc, écuyer, seigneur dud. lieu, du Fieu et de Fontanet, et de Renée de Menetou, avec Ysabeau de Saint-Pulgent, fille de Guillaume de Saint-Pulgent, seigneur de la Goutte et de la Bouteresse, et de Catherine d'Augerolles; et de Madelon du Croc, frère de Gaspard, avec Anne de Saint-Pulgent, sœur d'Ysabeau (15 septembre 1597). Suivent les insinuations à la Sénéchaussée d'Auvergne à Riom (27 novembre), au Siège Présidial d'Auvergne à Clermont (lundi 15 décembre) et au Bailliage de Forez (mercredi 10 décembre). — 4. Extrait desd. contrats collationné par Gayardon le 3 janvier 1602. — 5. Autre copie donnant à tort la date du 5 septembre 1597. — 6. Lettres de commitimus données par Henri IV au sieur du Croc, l'un de ses gentilshommes servant, signées : « Par le Roy, à la relation du Conseil. De Verton » (Lyon, 19 janvier 1601; fragment de sceau pendant sur simple queue de parchemin). — 7. Certificat de François Coquet, contrôleur général de la maison du roi, attestant que le sieur du Croc est gentilhomme servant (Lyon, 18 janvier 1601). Pièce annexée à la précédente. — 8. Transaction, sur l'avis de Jacques de Myolans, seigneur de Chevrières, leur commun parent, entre Ysabeau et Anne de Saint-Pulgent, épouses de Gaspard et Madelon du Croc, et n. Antoine de Vichy, écuyer, petit-fils et héritier universel de messire Antoine de Vichy, seigneur de Champrond, au sujet de la succession de Catherine d'Augerolles, mère d'Ysabeau et d'Anne de Saint-Pulgent, et épouse en secondes noces dud. feu seigneur de Champrond. Présence de Gabriel de la Ville, bailli des Estivaux en Auvergne, demeurant à « Chastel le Dun en Bourbonnois »; Gilbert Berthelon, praticien à Lyon, et Jean Michallon, praticien à Jonage (Lyon, 21 juillet 1601. Edouard Fiard le jeune, notaire royal). — 9 et 10. Autre transaction, sur arbitrage d'Anne d'Urfé, grand prieur de Montverdun, et de Claude de Gallet, seigneur de Saint-Marcel-les-Urfé et de Charron, entre Anne de Chevrières, veuve d'Antoine d'Augerolles, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Saint-Polgues et Roche-la-Molière, baron de Brunard, et Ysabeau et Anne de Saint-Pulgent. L'arbitrage a fixé à 4.200 écus la somme qui devra être versée à Anne de Chevrières par Gaspard et Madelon du Croc, et elle aura un corps de logis au

(1) Publiées en appendice par M. Destray.

prieure) ; dot, 333 écus 1/3. Présence de Jean Pinette, château de Saint-Polgues. Présence de : n. Claude Rousset, conseiller en la Cour des Aides de Montferrand ; Fabien Pauchon, avocat au Bailliage de Forez ; n. Jean de Panton, sieur de la Maison ; n. Pierre Carton, maître des Eaux et Forêts (Cervièrès, 12 janvier 1602. François de Relanges et Antoine Lafourest, notaires royaux au Bailliage de Forez ; extraits collationnés le 8 février 1602 par Fondry, notaire royal aud. Bailliage). — 11. Lettres du roi chargeant le sieur de Guiche, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et lieutenant général de Lyonnais, Forez et Beaujolais, de remettre au sieur de Saint-Polgues le collier de l'ordre de Saint-Michel. Signé : Henry ; contresigné : Potier (Paris, 3 mars 1607). — 12. Désistement, en faveur de Gaspard et Madelon du Croc, par leur mère Renée d'Anlezy, de tous les droits qu'elle pourrait prétendre sur les maisons du Croc et du Fieu. Présence de Pierre Maingault, curé de Saint-Polgues ; François Thorillon, de « Socillanges » ; et Annet Boulard, clerc de Saint-Germain-Laval (Château de Saint-Polgues, 3 août 1611. Mynière, notaire royal au Bailliage de Forez). — 13. Cession par Françoise du Croc, héritière par bénéfice d'inventaire d'une partie des biens de son père Guillaume du Croc, à Gabriel du Croc, prévôt de la cathédrale de Clermont, son frère, de tous ses droits sur lesd. biens et de ses prétentions sur les terres du Croc et du Fieu (Id.). — 14. Désistement de Gabriel du Croc en faveur de ses frères Gaspard et Madelon (4 août 1611). — 15. Procuration du même à ses frères (Id.). — 16. Articles de l'accord conclu entre Gaspard et Madelon du Croc au sujet des biens de Forez (s. d.). — 17. Ratification définitive par Madelon du Croc, seigneur du Fieu et de la Goutte, et sa femme Anne de Saint-Pulgent, du partage fait entre eux et Gaspard du Croc, seigneur dud. lieu, de Saint-Polgues et de Brunard (4 août 1611). — 18 et 19. Copies du précédent. — 20. Quittances réciproques entre Gaspard et Madelon du Croc au sujet de la jouissance des terres de Saint-Polgues, Brunard, du Planage, de la Goutte, du Fieu et de la dime de la Roche (4 août 1611). — 21. Donation par Anne de Chevrières, veuve d'Antoine d'Augerolles, à sa petite-fille Ysabeau de Saint-Pulgent, femme de Gaspard du Croc, de la grange des Oddes, paroisse de Saint-Julien des Oddes, ainsi que des deniers et des meubles qui se trouveront à son décès tant à Saint-

Polgues qu'à Saint-Germain-Laval, à la réserve de deux lits et de la chapelle qu'elle a fait faire, qui devront être laissés à Philiberte Cotton, propriétaire de la maison que la donatrice habite à Saint-Germain-Laval. Présence de n. Jacques Cotton, écuyer, seigneur de « Cevenoux », et de messire Vital Granjon, curé de Grésolles (Château de Grésolles, 7 décembre 1616. Jean Rambaud, notaire royal au Bailliage résidant à Neyronde). Suivent l'acceptation d'Ysabeau (8 décembre) et l'insinuation au Bailliage de Forez (12 décembre). Extrait collationné le 5 août 1620 par de Saint-André, notaire royal. — 22. Quittance de Françoise du Croc, veuve de Jacques de la Brosse, seigneur dud. lieu et de « Chazeret » (*sic*), paroisse de Saint-Bonnet-du-Four (Allier), à Gaspard du Croc et Ysabeau de la Goutte⁽¹⁾, sa femme, de la somme de 4.100 livres 5 sols tournois restant à payer des 3.333 livres 6 sols 8 deniers tournois portées au contrat de mariage de lad. Françoise, du 14 novembre 1613. Présence de Gilbert Fallier, notaire royal de Bussière-en-Bourbonnais, et d'Antoine Bouffetyé, praticien de Ferrières (Château de la Goutte, 2^e janvier 1619. Verdat, notaire royal). — 23. Testament d'Anne de Chevrières, qui veut être enterrée à Saint-Polgues, dans la chapelle où elle a fait construire ; legs à Anne de Saint-Pulgent, femme de Madelon du Croc ; héritière universelle, Ysabeau de Saint-Pulgent, femme de Gaspard du Croc, seigneur de Saint-Polgues (Château de Roche, 6 mai 1620. François Ansermet, notaire royal au Bailliage de Forez ; extrait collationné par de Saint-André le 4 juillet 1642). — 24. Transaction entre Ysabeau et Anne de la Goutte, au sujet de la succession d'Anne de Chevrières ; moyennant 3.800 livres tournois promises par Ysabeau, Anne se désiste de tous ses droits sur lad. hoirie. Présence de : n. Gabriel du Croc, prévôt de la cathédrale de Clermont ; m^e Barthélemy Dula, docteur en droit, lieutenant général en la châtellenie de Thiers (Le Croc, 3 avril 1622. Mathieu Girauld, notaire royal de la Baronnerie de Thiers). — 25. A la requête de Gabriel du Croc, prévôt de la cathédrale de Clermont, saisie-arrêt entre les mains de Gaspard du Croc, au château de Saint-Polgues, de la somme qui peut être due à Claude d'Aussedat, jusqu'à concurrence de 3.000 livres (21 avril 1630). — 26. Remise par Pierre de Saint-André, procureur de Gaspard du Croc, entre les

(1) Les documents nomment parfois les deux sœurs indifféremment de Saint-Pulgent ou de la Goutte.

maines d'Anne de Loire, receveur des consignations, de la somme de 2.685 livres, relativement à l'affaire de Claude d'Aussedat, sieur du Vachet (lundi 27 novembre 1634. Marion et de la Croix, notaires du roi au Conseil de Paris). — 27. Copie du contrat de mariage de Gaspard du Croc, écuyer, fils de Gaspard du Croc, seigneur dud. lieu et d'Ysabeau de Saint-Pulgent la Goutte, avec Claude de Montjournal, dame de la Motte-Mourgon et Beaurevoir, fille de François de Montjournal, chevalier, seigneur du Verger et du Deffend, et d'Hilaire de Troussebois, veuve de Claude de Colligny-Saligny (Château de Saligny, 27 septembre 1636; extrait collationné par Saint-André le 29 juillet 1650). — 28. Ratification dud. contrat par Ysabeau de Saint-Pulgent, en présence de Claude Dalmès, curé de Saint-Polgues, et de Pierre de Saint-André, praticien aud. lieu (Château de Saint-Polgues, 2 novembre 1636; extrait collationné par Mynière, notaire royal). — 29. Constitution de rente par Gaspard du Croc, sa femme Ysabeau, et leur fils Gaspard, en faveur d'Antoinette d'Augerolles de Saint-Polgues, dame de la Saulve, veuve de Louis de Lestang (1^{er} janvier 1638). Suivent la procuration des du Croc à Louis Veilhat, praticien du mandement de Moras en Dauphiné (30 juin 1637. Bonnefoy, notaire royal; extrait collationné) et la quittance délivrée à Antoinette d'Augerolles (26 septembre 1638). — 30. Obligation de Gabriel du Croc, prévôt de la cathédrale de Clermont, en faveur de Nicolas Le Conte, marchand à Clermont (26 mars 1638). — 31. Lettres d'assignation par devant le Conseil d'Auvergne de la veuve du sieur du Fieu, afin de faire cesser les poursuites intentées contre Gaspard du Croc par Françoise du Croc, veuve de Jacques de la Brosse, en qualité d'héritière de Renée d'Anlezy (Riom, 14 mai 1638). — 32. Exemption de ban et d'arrière-ban et de la taxe accordée à Gaspard du Croc, seigneur et baron de Saint-Polgues, âgé de plus de 70 ans, en vertu des lettres de cachet du roi du 11 février précédent, par Jean Croppet, lieutenant général, juge ordinaire et domanial au Bailliage et Siège Présidial de Montbrison, pays, comté et ressorts de Forez. L'un des fils de Gaspard, au service du roi depuis 12 ans, a été pourvu la même année de l'office de capitaine de cheveu-légers, et l'autre fils, lieutenant dans la même compagnie; tous deux servent au régiment de cavalerie du comte Bussy-le-Vert au pays de Languedoc (vendredi 1^{er} juillet 1639). — 33. Requête d'Anne de Saint-Pulgent, dame

de la Goutte, veuve de Madelon du Croc, au cardinal archevêque de Lyon, grand aumônier de France, pour obtenir la permission d'avoir un autel portatif dans une chambre de son château de la Goutte (1640). Consentement du promoteur général de l'archevêché et autorisation du vicaire général (1^{er} février 1640). — 34. Procès-verbal d'ouverture (1^{er} juin 1642) du testament d'Ysabeau de la Goutte, daté du 25 février 1642. Elle veut être enterrée dans le tombeau de sa grand-mère M^{me} de Saint-Polgues, et fonde plusieurs messes; legs à ses enfants Antoine du Croc, religieux de Savigny et prieur de Cunhat, Catherine du Croc, religieuse ursuline à Saint-Chamond, Jacques du Croc, qui doit être d'église, et Pierre du Croc. Héritier universel, son fils Charles du Croc, qui reçoit 6.000 livres léguées à lad. Ysabeau par testament d'Anne de Chevrières du 16 mai 1620. Exécuteur testamentaire: son mari Gaspard du Croc. Suit l'insinuation au Bailliage de Forez (20 août 1642; extrait collationné par Saint-André le 5 juillet 1650). — 35. Quittance par Françoise de Saint-Polgues, dame de Roche-la-Molière et Feugerolles, et son fils Gaspard de Capponi, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de la Chambre, baron de Feugerolles, à Gaspard du Croc, de la somme de 895 l. 9 s. tournois payées par les mains d'Antoinette de Saint-Polgues, dame de la Saulve. Présence de Jean Archimbaud, prébendier à Roche-la-Molière (7 mars 1642. Desavoys, notaire royal au Bailliage de Forez; copie). — 36 à 39. Pièces de procédure entre Gaspard du Croc, seigneur dud. lieu, et Pierre Tissandier, marchand à Clermont (1642-1644). — 40. Transport par Gaspard du Croc, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, et Antonin de Malet, chevalier, seigneur de la Goutte, Vandègre, etc., à Jacques du Croc, aumônier du roi, abbé de Saint-Gilbert de Neuffons, d'une somme de 285 l. 12 s. (Château du Croc, 12 août 1645). — 41. Constitution de rente par Gaspard du Croc, seigneur de Saint-Polgues et baron de Brunard, en faveur d'Antoinette de Saint-Polgues, dame de la Saulve, veuve de Louis de Lestang (Château du Croc, 21 novembre 1645. Pierre de Saint-André, notaire royal à la Sénéchaussée de Bourbonnais et Auvergne).

2 F 79 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 3 pièces papier.

1631-1635. — DU CROC. *Preuves de noblesse de François du Croc.* — 1. Lettres de commission données par Claude de la Verchère, chevalier de l'ordre

de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur des « Fulletz », tenant le chapitre provincial du Grand Prieuré d'Auvergne dans la commanderie de Saint-Georges à Lyon, en l'absence du grand prieur Louis de Saulzay d'Estignieu, à François du Bost de Condignac, commandeur de Verrières, et André de Crottes, commandeur de Courteserre, pour enquêter sur les preuves de noblesse de François du Croc, fils de Gaspard du Croc et d'Ysabeau de la Goutte. Signé : de Pradal, secrétaire du chapitre (1^{er} juin 1631 ; sceau pendant sur double queue de parchemin). — 2 et 3. Certificat de Claude Dalmès, curé de Saint-Polgues, attestant que François du Croc a été baptisé le 12 octobre 1614 (3 mai 1635). Suit le certificat d'authenticité délivré le même jour par Flury, notaire royal. — 4. Enquête sur les preuves de noblesse de François du Croc (2 mai 1635), reconnues valables le 2 juin suivant.

2 F 80 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1622-1672. — DU CROC. *Titres et contrats.* — 1. Fragment de lettres de Louis XIII ordonnant de surseoir pendant 3 mois aux procès que peut avoir Gaspard du Croc, seigneur de Saint-Polgues, enseigne d'une compagnie du Régiment du marquis de Saint-Chamond, maréchal de camp, alors devant Montpellier (16 septembre 1622; copie collationnée le 21 octobre par Girault, notaire royal). Suit le certificat du marquis de Saint-Chamond attestant que M. de Saint-Polgues a une enseigne dans le régiment qu'il commande (copie collationnée le 21 octobre 1622). — 2. Contrat de mariage de Gaspard du Croc, écuyer, fils de Gaspard du Croc et d'Ysabeau de Saint-Pulgent la Goutte, avec Claude de Montjournal (27 septembre 1636). Cf. *supra*, 2 F 78, pièce 27. Suivent les insinuations aux châtellenies de Billy (18 décembre) et Vichy (22 décembre), au Siège Présidial d'Auvergne (2 janvier 1637) et au Bailliage de Forez (24 janvier 1637). — 3. Extrait dud. contrat, collationné par le notaire Jougue le 10 janvier 1671. — 4. Donation mutuelle entre vifs de tous leurs biens entre Gaspard du Croc et sa femme Claude de Montjournal. Présence de : frère André Léotard, religieux, sacristain de l'abbaye de Saint-Gilbert et curé de Billy; m^e François Vyard, chirurgien à Saint-Polgues; et m^e Jean Regnaud, fermier de la Motte-Mourgon (6 avril 1645). Suivent les insinuations aux châtellenies de Vichy (27 avril)

et Billy (2 mai), à la Sénéchaussée d'Auvergne (4 mai) et au Bailliage de Forez (8 juillet). — 5. Testament des mêmes (7 avril 1645), suivi des insinuations. — 6. Testament d'Antoinette de Saint-Polgues, veuve de Louis de Lestang, seigneur de la Saulve, Moras et autres places (Château de Saint-Rambert, 9 novembre 1651; extrait collationné le 6 novembre 1670 par Decellières, notaire royal). — 7. Sentence de la Sénéchaussée de Bourbonnais, déboutant Claude de Montjournal de sa demande d'entérinement des lettres royales obtenues par elle à la Chancellerie Royale, contre Françoise de la Richardie, veuve de Gaspard (*sic*)⁽¹⁾ du Croc, seigneur de Brunard (26 janvier 1672).

2 F 81 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 13 pièces papier.

1602-1680. — DU CROC. *Titres et contrats.* — 1. Transaction entre Anne de Chevières et Ysabeau et Anne de Saint-Pulgent (12 janvier 1602). Extrait collationné par Flury, notaire royal au Bailliage de Forez, le 27 janvier 1633, sur l'original exhibé par Charles du Croc, baron de Brunard. Cf. *supra*, 2 F 78, pièces 9 et 10. — 2. Copie du contrat de mariage de Charles du Croc, chevalier, baron de Brunard, capitaine de cheveau-légers au régiment de Saint-Annet, fils de Gaspard du Croc et de défunte Ysabeau de Saint-Pulgent la Goutte, avec Françoise de La Richardie, fille de défunt René de La Richardie, chevalier, seigneur dud. lieu, de Puy, de Celle, de Genestoux et autres places, capitaine de cheveau-légers, et de Marguerite de Regy (8 juin 1650). Suit la procuration d'Antoinette d'Augerolles de Saint-Polgues, veuve de Louis de Lestang, à Jacques du Croc, abbé commendataire de Saint-Gilbert de Neuffons, prévôt de la cathédrale de Clermont (12 juillet 1650). Extrait collationné par Minière, notaire royal au Bailliage de Forez, le 15 juin 1666, en présence de m^{re} Claude Chartre, curé de Cremeaux, et de m^{re} François Buisson, prêtre sociétaire résidant à Bully. — 3. Extrait dud. contrat, avec addition du 20 août 1650, collationné par Truchard, notaire royal, le 7 février 1677. — 4. Copie informe dud. contrat. — 5. Transaction entre Gaspard du Croc, seigneur de Saint-Polgues, de la Motte-Mourgon, du Croc et autres lieux, et son frère Charles du Croc, baron de Brunard : Gaspard cède à Charles la terre de Saint-Polgues et promet de lui payer 21.000 livres,

(1) Erreur manifeste du scribe. Lire : Charles.

moyennant quoi le sieur de Brunard déchargera son frère de toutes dettes et des 70.000 livres qu'il était tenu de payer par son contrat de mariage. Présence de Jacques de Fort, écuyer, sieur dud. lieu, et d'Olivier Pelletier, apothicaire à Thiers (Château du Croc, 23 avril 1654. Pierre de Saint-André, notaire royal aux Pays, Duché et Sénéchaussée d'Auvergne). — 6. Commandement à Charles du Croc, baron de Brunard, de payer incontinent à Amable du Joannet, messenger d'Auvergne, la somme de 40 livres à laquelle il a été taxé pour avoir apporté au greffe du Grand Conseil la grosse des charges, informations et autres procédures criminelles faites contre lui et autres par le grand prévôt d'Auvergne, sur la plainte de Marguerite de Regy, veuve de René de La Richardie (Paris, 31 mars 1650), avec quittance au dos (22 février 1651). — 7. Subrogation par Charles du Croc, demeurant au château de Saint-Polgues en Forez, et Charlotte du Croc, veuve d'Antoine de Mallet, seigneur de Vandègre, Bulhon, la Forêt et autres places, demeurant au château de Bulhon, de la seigneurie de Ligonnes, acquise par adjudication sur les biens saisis de feu n. Claude d'Aussedat, sieur de Ruchay, en faveur de Jean de Ribeyre, chevalier, seigneur de Fontenille, Seychalles, Lempty, Pont-Allier et autres lieux, conseiller du roi en ses Conseils, moyennant la somme de 28.000 livres. Présence de : messire Jean de Regy, chevalier, baron de Palerme, Président au Bureau des Finances d'Auvergne; m^e Annet de Montrognon, écuyer, sieur des Crottes; François de Valadier, écuyer, sieur du Pertuy; messire Jacques du Croc, abbé de Saint-Gilbert de Neuffons et prévôt de la cathédrale de Clermont; m^{es} Claude Cambray, Amable Faydit et Guillaume Consul, avocats en Parlement (Riom, 13 août 1658. Teilhot, notaire royal). Suivent les quittances des 5 juillet 1659 et 26 juin 1669). — 8. Transaction entre Gaspard de la Brosse Morlé, seigneur dud. lieu et autres places, comme héritier de sa mère Françoise du Croc, et Charles du Croc, baron de Brunard, comme héritier de son père Gaspard et de son oncle Gabriel, prévôt de la cathédrale de Clermont; le sieur de Brunard, représenté par son frère Jacques du Croc, abbé de Saint-Gilbert de Neuffons et prévôt de lad. cathédrale de Clermont, demeure débiteur de 566 livres envers Gaspard de la Brosse Morlé. Présence de Jean Tournadre, procureur

aux Cours de Riom, et Antoine Laroche, clerc aud. Riom (19 octobre 1660. Michy, notaire royal). Suit la quittance de lad. somme, délivrée par Gabriel de la Brosse Morlé au nom de son fils Gaspard (25 juin 1661). — 9. Testament de Charles du Croc; il veut être enterré à Saint-Polgues, au tombeau de ses prédécesseurs, dans la chapelle de Notre-Dame. Legs : aux Récollets de Saint-Germain-Laval; aux Capucins de Thiers et de Roanne; à son fils cadet Jean-Claude, à sa fille Charlotte et à sa femme Françoise de La Richardie. Jean-Claude sera son héritier universel, sous la tutelle de sa mère. Présence de Guillaume Vacherias, curé de Saint-Polgues (30 avril 1663. Rajat, notaire royal). Pièce en très mauvais état. — 10. Quittance délivrée par Charles du Croc, baron de Brunard, à Marguerite de Regy, veuve de René de La Richardie, écuyer, seigneur dud. lieu, de Puy, du Viscontat et autres places, de la somme de 10.000 livres restant à payer sur celle de 23.000 l. constituées en dot à Françoise de La Richardie (Château du Puy, 8 mai 1664. Gourbine, notaire royal). — 11 et 12. Copies du testament du 30 avril 1663, suivies d'un codicille du 20 septembre 1667 fondant 2 messes basses des Trépassés dans l'église de Saint-Polgues, à la mémoire de Gaspard du Croc, père du testateur, et réclamant l'examen immédiat de tous les papiers. Présence de : Crespin Guionnet, curé de Saint-Polgues; Pierre Gontier, médecin ordinaire du roi; Jean Minière, notaire Michel, maître chirurgien à Cremeaux. La pièce royale, procureur d'office de Cremeaux; Claude n° 11 est un extrait collationné du 2 septembre 1680. — 13. Inventaire des titres, papiers et meubles de Charles du Croc (20 septembre 1667. Bajat, notaire royal). Suit mention de la signification de cet acte aux officiers de la Sénéchaussée de Roanne, à Montbrison (23 septembre). — 14. Copie d'actes divers : a) testament du 30 avril 1663; b) contrat de mariage de Pierre de la Mure de Chantois, ancien capitaine au Régiment de Navarre, fils de Marc-Antoine de la Mure de Chantois et de défunte Marguerite Croppet, avec Charlotte du Croc, fille de défunt Charles du Croc et de Françoise de La Richardie de Besse (1^{er} décembre 1670); c) sommation à Françoise de La Richardie de payer au sieur de Chantois la somme de 12.000 livres léguée à Charlotte du Croc par testament de son père (29 août 1680).

2 F 82 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1651-1653. — DU CROC. *Titres et contrats.* —

1. Inventaire des papiers délaissés à Lyon par Antoinette de Saint-Polgues, dame de la Saulve, dans la maison où pend l'enseigne du Cœur Volant, rue Sainte-Catherine. Présence de Pierre du Croc, écuyer, sieur d'Augerolles, capitaine de cheveu-légers ; n. Louis Chappuys, avocat au Présidial de Lyon ; Denis de la Rovère, banquier en Cour de Rome habitant à Lyon ; Pierre Barges, cavalier de la compagnie du baron d'Antragues ; et Barthélemy Marrel, marchand, bourgeois de Lyon (16 novembre 1651. Guyot, notaire royal). Suit l'inventaire des pierreries, effectué en présence de Pierre du Croc, de son frère Antoine du Croc, prieur de Cunhat, et des témoins ci-dessus (20 novembre) ; le coffret de pierreries, conformément au désir de M^{me} de la Saulve, a été mis en dépôt au trésor des comtes de Lyon, jusqu'à ce que la marquise de Varambon ait payé les sommes pour lesquelles elle avait donné ces pierreries en gage. Suit encore la déclaration de Gaspard de Capponi, chevalier de l'ordre du roi, baron de Feugerolles et de Roche-la-Molière, et de Charles du Croc, baron de Brunard, héritiers de M^{me} de la Saulve, qu'ils en ont accepté l'hoirie et qu'ils ont reçu la vaisselle d'argent placée dans un coffre déposé au trésor des comtes de Lyon ; ils y ont laissé led. coffre avec la caissette aux pierreries, dont la clé reste entre les mains du sieur Chappuys. Présence d'Antoine Brunon, juge de Feugerolles et Roche-la-Molière (12 janvier 1652). — 2. Lettres exécutoires en faveur de Pierre du Croc, écuyer, sieur d'Augerolles, ordonnant de prélever une provision de 4.000 livres tournois sur les biens de ses père et mère défunts (9 mai 1653 ; sceau pendant sur simple queue de parchemin).

2 F 83 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 14 pièces papier.

1669-1721. — DU CROC. *Titres et contrats.* —

1. Foi et hommage rendus au Roi par Françoise de La Richardie, veuve de Charles du Croc, au nom de son fils Jean-Claude du Croc, chevalier, seigneur de Brunard, pour la seigneurie du Croc, mouvant de la Baronnie de Thiers, et pour la seigneurie de Fontanet, mouvant du Comté d'Auvergne, toutes deux relevant en arrière-fief du roi à cause de son Château du Louvre (Riom, au Bureau des Finances et Chambre du Domaine, 21 août 1669). — 2. Accord

et transaction entre Françoise de La Richardie et Philippe Dupuy, bourgeois de Lezoux ; moyennant 100 livres tournois payés par lad. dame avant cet accord, Dupuy se désiste de toutes ses prétentions sur le domaine de Seychalles (Thiers, en l'étude du greffe, 17 juin 1670. Girauld, notaire royal). — 3. Contrat de mariage de Jean-Claude du Croc, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, de Brunard, du Croc, de Fontanet et autres places, fils de défunt Charles du Croc, chevalier, seigneur desd. lieux, et de Françoise de La Richardie de Besse, avec Françoise de Bernay, fille de défunt Jacques de Bernay, chevalier, seigneur du Coudray, de la Motte-Saint-Romain, du Montet et autres lieux, maréchal de bataille, et de Jeanne Beraud. Présence de : messire Pierre de La Mure, chevalier, seigneur de Chantois et de Rilly, beau-frère de l'épouse ; m^{re} Jean d'Arcy, chevalier, comte d'Ailly ; Salomon de Digoine, seigneur du Palais, de Bonvert et d'Aigully ; n. Denis Dupuy, avocat en Parlement et procureur fiscal au Bailliage de Roannais ; n. Jean Beraud, sieur de la Pinay, président en l'Élection de Roanne ; François Courtin, écuyer, seigneur de la Mothe-Saint-Vincent, prévôt en la Maréchaussée de Roannais ; Jean Voiret, conseiller du roi en sa Chambre du Trésor à Paris, premier et ancien président en l'Élection de Roanne ; n. Claude Valence, seigneur de la Mignardièrre et de Fontenille, bailli et lieutenant général au Bailliage de Roannais ; n. Louis Oudaille, sieur de la Bussière, contrôleur au grenier à sel de Roanne ; Noël de la Mure, écuyer, sieur de Chaugy (Roanne, 20 février 1678. Lamandoulier et Forest, notaires royaux). — 4. Fragment de copie dud. contrat, suivi de la mention d'insinuation au Bailliage de Forez, le 4 mai 1678. — 5. Fragment de promesse de vente de la terre et du château de Fontanet, par Françoise de La Richardie et son fils Jean-Claude du Croc à Jean de Frédefond, écuyer, président au Siège Présidial d'Auvergne à Clermont, moyennant 14.000 livres ; le château est situé dans la justice de « Basseol » (*sic*), paroisse de Saint-Georges (Après 1678). — 6. Preuves de noblesse de Jean-Claude du Croc⁽¹⁾, écuyer, pourvu de la comté et prébende de n. Gilbert-Henry de Veny d'Arbouze, ci-devant chanoine comte de Brioude (Après 1679).

(1) Il s'agit ici d'un autre fils de Charles du Croc, indiqué sous le seul prénom de Claude dans la *Généalogie de la Maison du Croc*, par le Ch^{re} DE COURCELLES (Paris, 1829), p. 7. Cette généalogie est d'ailleurs très incomplète et en partie inexacte.

— 7. Transaction et règlement de comptes entre Françoise de La Richardie et son fils aîné Jean-Claude du Croc. Présence de : messire Jean de La Veyssière de Cantoynet, prieur de Saint-Maurice ; Jean d'Arcy, comte d'Ailly ; Jérôme de La Richardie, seigneur de Plant ; Pierre de La Mure, chevalier, seigneur de Champtois, de la Motte-Camp et autres lieux ; Gaspard du Palais, seigneur de la Merlée ; Pierre Michon et Mathieu de Montchanin, avocats en Parlement ; Jean Chastelux et Justinian Symon, procureurs aux Cours de Forez (Saint-Polgues, 20 décembre 1680. Jacquet, notaire royal). — 8 et 9. Testament de Françoise de La Richardie ; legs à la paroisse de Notre-Dame de Brioude, aux Capucins, aux Cordeliers, aux Minimes et à l'Hôpital de Brioude, à d^me de Pontot, femme du sieur de La Bastide, et à sa filleule Françoise de La Bastide. Héritiers universels, ses deux fils portant tous deux le nom de Jean-Claude. Présence de : n. Jean du Faucon de Villaret, Julien de Reyrolles, chanoines de Brioude, et Guillaume Barrier, avocat en Parlement et procureur d'office de Brioude (3 octobre 1693. Grosmarie, notaire royal). La pièce 9 est suivie de la quittance du legs fait à l'Hôtel-Dieu de Brioude, délivrée en présence de Jacques de La Bastide, prêtre, et de Julien Martinon, avocat en Parlement (19 avril 1721). — 10. Testament de Françoise de Bernay du Coudray ; elle veut être enterrée dans le tombeau des seigneurs de Saint-Polgues. Elle lègue aux fabriciens et marguilliers de cette église un manteau et une jupe de velours à transformer en ornements d'église et 60 livres pour la façon ; le cas échéant, le surplus sera appliqué aux réparations les plus urgentes. Legs de 150 livres aux Récollets de Saint-Germain-Laval, ainsi qu'une jupe et un manteau de damas cramoisi, pour en faire des ornements. Legs à ses 3 fils aînés, Jean-Claude, Pierre, François-Charles, et à ses 2 filles aînées, Henriette et Jeanne ; elle désigne comme héritier universel son mari Jean-Claude du Croc. Présence de : n. Jean-Marie Boissier, docteur médecin à Saint-Germain-Laval ; Claude Michel, maître chirurgien de Cremeaux ; et m^me Benoît Artoda, prêtre sociétaire de Saint-Polgues (28 octobre 1693. Rajat, notaire royal). Suivent les quittances des legs (1697). — 11. Lettre adressée à M. de Saint-Polgues par frère Pacifique, gardien des Récollets de Saint-Germain-Laval, lui réclamant l'habit légué par sa femme (16 juillet 1694). Au dos, reçu de l'habit, du manteau et de la jupe, signé par

frère Gilles de Neuvache et frère Fortuné (17 juillet).

— 12. Vérification des titres de noblesse de François-Charles du Croc, fils de Jean-Claude du Croc et de Françoise de Bernay, « religieux profès de l'ordre de Saint-Benoît et pourvu par Sa Sainteté de laditte abbaye de Savigny », par Pierre Aubert, juge des terres de l'abbaye royale de Savigny (10 février 1706), par le chapitre et par le grand prieur Grollier de Servières (2 mars 1706). Extrait pris et collationné sur la minute des archives de l'abbaye par le grand prieur Laurent de Foudras (30 octobre 1773). — 13. Copie informe du précédent. — 14. Testament de n. Jean-Claude du Croc, élisant sa sépulture dans l'église de Saint-Polgues. Héritière universelle, sa fille Mathie du Croc, épouse du marquis du Bourg, à laquelle il veut que tous ses biens appartiennent, à la réserve des terres de Saint-Polgues et de Brunard qui appartiendront à son petit-fils Just-Henry du Bourg, fils aîné du marquis (29 mai 1719). Cf. *supra*, 2 F 52, pièce 3. — 15 et 16. Pièces relatives à des contestations entre Jean-Claude du Croc et le sieur Tubeuf. — 17. Pièce non datée, indiquant les principaux titres honorifiques de la Maison du Croc, qui n'ont pas été employés dans les preuves des chevaliers de Monteynard, à savoir : un écrit en anglais signé par milord Burghley pour être envoyé à Philibert du Croc (Cf. *supra*, 2 F 75, pièce 20) ; 2 pièces attachées ensemble pour Guillaume du Croc, écuyer tranchant de la Maison du Roi ; une sentence pour Gaspard du Croc à l'occasion des foi et hommages de Saint-Polgues et de Brunard, du 26 décembre 1602 ; foi et hommage rendus par Jean-Claude du Croc le 20 août 1669 (Cf. pièce 1 de la présente liasse) ; extrait de la preuve faite à Savigny par François-Charles du Croc le 2 mars 1706 (Cf. pièce 12).

2 F 84 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1481-1502. — Du PESCHIN. — 1. Convention préliminaire au mariage entre Jacques du Peschin et Antonie d'Augerolles, conclue par le moyen d'« Arthaud » de Saint-Germain, chevalier, seigneur de Montrond, bailli de Forez, de M. de Saint-Christophe, du sacristain de Pommiers, de n. *Bleynet* du Peschin, écuyer, seigneur de « Borbates », de M. d'Ozon et de François du Peschin, frère dud. Jacques, chanoine

de Clèves et abbé d'Arthonne⁽¹⁾ (Saint-Haon, jeudi 12 juillet 1481). — 2. Par devant les notaires Guillaume Huguet et Martin Dalmès, contrat de mariage entre Jacques du Peschin, écuyer, seigneur de Montgeorge et de Bort (Bourbonnais, diocèse de Bourges), et Antonie d'Augerolles, sœur de Dauphin d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues et de Roche-la-Molière (Forez, diocèse de Lyon), tous deux enfants de défunt Jean d'Augerolles et de Catherine de La Vieu. Présents : « Artault » de Saint-Germain, bailli de Forez; Jean Tenay, écuyer, seigneur de Vers et de *Beausaul*; Frère Amé d'Augerolles, doyen de Saint-Gengoux, sacristain de *Clepieu*; Frère Claude de Girolles, prieur de *Chastaing*; Frère Claude d'Augerolles, sacristain de Notre-Dame de l'Isle; Claude de Tenay, écuyer, seigneur d'Angoin; Mathieu de Sainte-Eguete; Gilbert de Chaussecourte, écuyer, seigneur de Donzon; Louis du Pèschin, écuyer; et maître Jean Bignas, licencié en lois, procureur de Verneuil (2 septembre 1481). Suit le certificat de la collation à la note originale par Antoine Dalmès, commissaire chargé de l'expédition des notes de Martin Dalmès (13 août 1486). — 3. Copie de la précédente. Le certificat de la collation (18 juillet 1486) est au nom de Jean Huguet, notaire de Bourbonnais. — 4. Quittance à son frère Dauphin d'Augerolles par Antonie d'Augerolles, fille de défunt Jean; présence de *Bleyn* du Peschin, de François de Chaussecourte, de Jean de Tenay, seigneur de *Vers* et de *Besauteur*; de Frère Claude d'Augerolles, prieur de *Chastaing*, et de Claude de Tenay, seigneur d'Angoin (Saint-Polgues, devant la porte de l'église paroissiale, 26 octobre 1481). Suit l'extrait du testament d'Antonie Le Vert, dame de Saint-Polgues, concernant la donation faite à sa nièce Antonie d'Augerolles; présence d'Antoine Bisson (Saint-Polgues, 14 octobre 1484). — 5. Jean Perraud, procureur de Dauphin d'Augerolles, promet à Jacques du Peschin de lui payer dix livres tournois, le 28 août suivant, à Saint-Pourçain, à l'enseigne des Trois Rois (Pierre Guérin, prêtre, notaire de l'officialité de Bourges; 15 août 1486). Au dos : Certificat par Gilbert de Fontaines, curé de Chavenon (5 novembre 1486). — 6. Quittance de 1.400 livres, sur 2.200 qui lui sont dues, donnée par Jacques du Peschin à

Dauphin d'Augerolles, représenté par Jean de Peyrault, notaire, prévôt de Saint-Polgues; présence de Michel Constantin, licencié en lois, avocat pour le roi à Cusset, et de Jean Damisier, notaire à Vichy (Jean Molin, notaire; 10 mai 1497). — 7. Autre quittance de 50 livres tournois par Jacques du Peschin à Dauphin de Saint-Polgues (Jean Peyrault, notaire; 13 mai 1501). — 8. Autre quittance de 50 livres tournois par Jacques du Peschin à Dauphin d'Augerolles (Jean Delabre, prêtre, notaire royal; vendredi 3 juin 1502). Seing manuel de Du Peschin.

2 F 85 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1491, n. st. — DU VERDIER. — Contrat de mariage entre Pierre, fils de Mathieu Vincent, et Marguerite, fille de défunt Pierre et sœur de Jean du Verdier: acte reçu parmi les « prothocolles ou membranes » d'Antoine Dalmès, notaire à Souternon, le 8 janvier 1491, n. st., et grossoyé le 10 mai 1535 par Grégoire Dalmès, fils d'Antoine et neveu de Philippe. Acte rongé au coin supérieur, à droite.

2 F 86 (Liasse). — 3 pièces parchemin.

1388, n. st.-1588. — DU VERNAY. — 1 et 2. Contrat de mariage entre Boissonnier du Vernay, seigneur de Saint-Polgues, damoiseau, et Catherine de Lespinasse, sœur de Rolet, damoiseau, et fille de défunt Jean de Lespinasse, seigneur de Saint-Léger (Loire), et de Marguerite Syrot; Catherine reçoit en dot le domaine d'Avaise, en la paroisse de Varennes-sous-Dun, diocèse de Mâcon, avec toutes ses dépendances tant dans la châtellenie du Bois[-Sainte-Marie] que dans celle de Châteauneuf[-sous-Sornin]. Mention d'Humphroy de Saint-Haon, chevalier; de Philibert de Lespinasse, seigneur de *Cleta*, chevalier; de Jocerand Morel, Girerd de *Chivriaco*, Gui Morel, chevaliers, et de Louis du Vernay, damoiseau. Présence de : Rolet de *Crasetis*, chevalier, de Barthélemy de *Cuserio* et de Jean Chermillon, de Charlieu, clerc, notaire (Jean Plaisant, de Charlieu, notaire; dimanche avant l'Épiphanie 1387, soit 5 janvier 1388, n. st.). — 3. Transaction entre Catherine de Bressolles, dame de Montmorillon et de Boussay, veuve de Jean de Chouigny, seigneur du Blot, et Clémence de Montmorillon, dame du Vernay, veuve de Plotard du Vernay, chevalier, seigneur dud. lieu, au sujet de 8 livrées de terre de cens ou rente, suivant la coutume

(1) Ce François du Peschin ne figure ni dans la liste des abbés d'Arthonne donnée par la « Gallia Christiana » (tome II, col. 398), ni dans celle que possèdent les Archives départementales du Puy-de-Dôme.

du Bourbonnais, que Catherine était tenue d'assigner à lad. Clémence sur les « mas » de Bennefont et de la Rivière, dans la paroisse de Saint-Clément en Montanes, avec la justice haute, moyenne et basse desd. lieux ; l'assignation définitive est faite par devant Pierre de la Fontaine, bourgeois de Coucias, en Auvergne. Présence de : n. h. messire Pons, frère de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ; Jacques du Vernay, damoiseau, fils de Clémence (Dimanche avant la fête Notre-Dame 1395. Jean Girard, notaire. Traces de sceau pendant sur cordelettes). — 4. Testament d'André du Vernay dit Chaussou, élisant sa sépulture dans l'église Saint-Julien de Roanne ; héritière universelle, Catherine Gontier ; legs à l'Hôtel-Dieu de Roanne et à ses frères et sœurs Pierre, Benoît, Antoine, Françoise, Benoîte et Suzanne du Vernay. Présence de : Michel Prude, greffier de Roanne ; Pierre Lucas, clerc de Roanne ; Robert de la Vernye, sergent de Mably ; Jean Jal, chirurgien à Roanne (Chastelus, notaire ; Roanne, 1^{er} avril 1588). Suit la mention d'insinuation au Bailliage de Forez (samedi 30 avril 1588).

2 F 87 (Liasse). — 1 pièce papier.

1709. — ESTÉ. — Provisions de lieutenant en la justice de Chemilly[-sur-Serein] et Vaucharmes (Yonne), accordées par Anne Lantin, veuve de Pierre Filsjean, conseiller du roi, maître ordinaire des comptes en la Chambre de Bourgogne et Bresse, dame de Presle, Chemilly et autres lieux, à Edme Esté, procureur et notaire à Chiché (Yonne) ; cachet de cire rouge aux armes des Filsjean (12 novembre 1709).

2 F 88 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1602-1605. — FAUDRAS (DE). — 1. Reconnaissance de dette au profit d'Antoine de Faudras, écuyer, seigneur de Contensson et de Souternon, par : Gaspard du Croc, seigneur de Saint-Polgues, Madelon du Croc et leurs femmes Isabeau et Anne de Saint-Pulgent de La Goutte ; la dette a été contractée pour libérer la terre de Brunard des hypothèques contractées envers Guy de La Mure, seigneur de Chantois ; présence d'Etienne Cuet, notaire royal à Souternon (Rambert et Guillaume Gayardon, notaires royaux à Souternon ; 27 septembre 1602). — 2. Autre expédition du même acte, suivie de la

quittance de la somme de 1.620 l. délivrée par led. sieur de Contensson. Présence de : Guillaume Gayardon, notaire royal, châtelain de Souternon ; et maître François Thorillon, clerc et praticien de Socillanges en Auvergne (Château de Souternon, 2 juin 1605. Rambert Gayardon, notaire).

2 F 89 (Liasse). — 11 pièces parchemin, 6 pièces papier.

1645-1697. — FILSJEAN. *Noblesse, titres et dignités.* — 1. Lettres patentes d'anoblissement en faveur de Georges Filsjean, bailli et gouverneur d'Auxerrois, de la Vallée d'Aglan et d'Hurepoix, gentilhomme de la chambre du prince de Condé et capitaine de ses gardes, seigneur de Chemilly et Vaucharme en toute justice, fils de défunt Georges Filsjean, lieutenant général au Bailliage d'Avallon ; résumé des états de service de l'intéressé et de sa famille ; armoiries peintes au milieu de la pièce. Signées : Louis, et sur le repli : « Par le Roy la reyne régente sa mère présente. Phelypeaux » (Paris, juillet 1645 ; sceau pendant sur lacs de soie verte et rose). — 2 à 4. Enregistrement desdites lettres patentes au Parlement de Dijon (4 août) ; à la Chambre des Comptes de Bourgogne (7 août) ; au Bureau des finances de Dijon (12 août ; fragment de sceau sur simple queue de parchemin). — 5. Diplôme de bachelier en droit en l'Université de Bourges délivré par Jean Mercier et Jacques Chenu, docteurs en droit, à Henri-Pierre Filsjean, d'Avallon (26 avril 1648. Pineau, greffier ; sceau pendant sur double queue dans un étui de fer-blanc). — 6. Lettres patentes de confirmation de l'anoblissement de 1645, nonobstant la déclaration de septembre 1664 qui révoquait toutes lettres d'anoblissement délivrées depuis 1634. Signées : Louis ; et sur le repli : « Par le Roy. Le Tellier » (Saint-Germain-en-Laye, janvier 1667 ; sceau pendant sur lacs de soie verte et rose) ; enregistrées au greffe des expéditions de la Chancellerie de France par le greffier Louvet. — 7 à 9. Enregistrement desdites lettres au Parlement de Bourgogne (14 février) ; à la Chambre des Comptes (18 février) ; au Bureau des finances de Dijon (2 mars). — 10. Provisions de la charge de gouverneur d'Avallon, au profit de Georges Filsjean, seigneur de Presle (Yonne, commune de Cussy-les-Forges), en remplacement de Rochefort, marquis de la Boulaye, décédé (Saint-Germain-en-Laye, 6 avril 1667). Suivent : Prestation de serment par Filsjean, en la Chancellerie royale (16 mai) ;

enregistrement en l'hôtel de ville d'Avallon (8 juin) et au Bailliage d'Avallon (10 juin). Copie collationnée le 12 mai 1678 par Morisot, notaire à Avallon. — 11 et 12. Ordonnance (30 septembre 1668) et circulaire (30 janvier 1669) de Bouchu, intendant de Bourgogne, touchant la recherche de la noblesse (imprimés). — 13. Ordonnance de Bouchu portant reconnaissance de noblesse au profit de Georges Filsjean (8 mars 1669). — 14. Arrêt du Parlement de Bourgogne ordonnant que Georges Filsjean, gouverneur d'Avallon, sera rayé des tailles négociales de la ville et portant défense aux échevins de l'y inscrire à l'avenir (7 avril 1672). Suit le procès-verbal de notification (30 avril). — 15 et 16. Déclaration de Philibert Dargilly, procureur d'Anne Lantin, veuve de Pierre Filsjean, maître ordinaire à la Chambre des Comptes de Dijon, d'où il résulte que celle-ci possède la seigneurie de Presle, ressort du Bailliage d'Avallon, et celle de Chemilly, ressort de Noyers, mais ne doit pas être sujette à l'arrière-ban, d'abord comme tutrice de ses enfants, et ensuite comme jouissant du privilège accordé à la charge de maître des comptes qu'exerçait son mari (1^{er} avril 1689). La pièce 15 est suivie d'une note disant cette déclaration conforme à celle faite par M. de Presle, gouverneur d'Avallon en 1674; la pièce 16, déchirée en partie, ajoute que depuis, Anne Lantin a justifié du testament fait à son profit par son mari en date du 26 août 1681). — 17. Armoiries délivrées par d'Hozier à Jean-Bernard Filsjean de Presle, maître des comptes à Dijon (25 février 1697).

2 F 90 (Liasse). — 3 pièces papier.

XVIII^e siècle. — FILSJEAN. *Généalogie*. — 1. Arbre généalogique de la famille Filsjean, depuis 1460 jusqu'à 1740. En bas et à gauche, armoiries conjuguées des familles de Las et Filsjean : mariage de Michel de Las avec Catherine Filsjean en 1698. — 2 et 3. Brouillons ayant servi à dresser la pièce précédente.

2 F 91 (Liasse). — 4 pièces parchemin.

1529, n. st.-1592. — FILSJEAN. — 1. Lettres de provision de l'office de lieutenant local et particulier du Bailliage d'Auxois au ressort d'Avallon, au profit

de Georges Filsjean, licencié en lois (Saint-Germain-en-Laye, 19 janvier 1529, n. st.); fragments de sceau pendant sur double queue de parchemin, détachés). Sur le repli : « Par le Roy à vostre relacion. Deslandes ». Prestation de serment du bénéficiaire et installation par Guy Cassard, lieutenant général audit Bailliage (13 mars). — 2. Contrat de mariage entre Georges Filsjean, licencié en droit, fils d'Etienne Filsjean, docteur en droit, lieutenant au Bailliage d'Auxois, ressort d'Avallon, et de défunte Jeanne Arbaleste, d'une part, et, d'autre part, Barbe Humbert, fille de Zacharie Humbert, seigneur de Clavisy et Chemilly, secrétaire du duc d'Alençon, et de Marie Bolacre; approbation de Jean Morin, lieutenant général au Bailliage de Dijon, mari d'Huguette Arbaleste, curateur du futur. Présence de : Georges de Clugny, docteur en droit, juge prévôt d'Avallon; Nicole Filsjean, docteur en droit, avocat du roi; Jean Boursault, licencié en droit, procureur à Avallon; Sébastien Filsjean, le plus ancien avocat dudit lieu; Hubert Filsjean, bourgeois; Etienne Filsjean, prêtre, chanoine de Montréal; Jean de Thirion, procureur du roi à Montréal; Guillaume Gaffey, notaire royal à Avallon; Philibert de Maisangarbe, seigneur d'Ormeau; Robert Jazu, juge prévôt de Noyers; Jacques Le Seurre, procureur fiscal de Noyers; Lancelot Juliot, bourgeois audit lieu; Jean et Pierre Morin, frères, avocats au Parlement de Dijon; Nicolas Bertier, bourgeois à Noyers; Guillaume, Georges et Philippe de Boursault (Avallon, 3 février 1578, Jean Borot, notaire royal). Suivent : Quittance de sa dot par Barbe Humbert (5 février); enregistrement au Bailliage d'Avallon (19 avril); quittances diverses de Georges Filsjean à son père (1579-1585). — 3. Provisions de l'office du lieutenant au siège d'Avallon, du Bailliage d'Auxois, pour Georgegs Filsjean, en remplacement de défunt Étienne Filsjean, son frère (Saint-Maur-des-Fossés, 3 juillet 1586). Sur le repli : « Par le Roy. De Verton », et réception du bénéficiaire au Parlement de Dijon (22 novembre). — 4. Certificat de fidélité au roi décerné par les Élus de Bourgogne à Georges Filsjean, seigneur de la Chaulme, lieutenant au Bailliage d'Avallon; ce dernier a quitté Avallon en 1588 pour résider à Montréal, ville dans l'obéissance du roi, et, aux états provinciaux de mai 1590, a été désigné à l'unanimité comme élu du Tiers État (Semur, 6 décembre 1592).

2 F 92 (Cahier). — Petit in-4°, 54 feuillets papier (240 × 170 mm).

1607. — FILSJEAN. *Inventaire après décès*. — Fol. 1. Inventaire des biens délaissés par Georges Filsjean, seigneur de la Chaume, lieutenant au Bailliage d'Avallon, époux de Barbe Humbert, dressé sous l'autorité de Georges de Clugny, seigneur de Préjoutan et d'Etaules, juge en la prévôté d'Avallon, en présence de Jean Boursault, notaire en ladite prévôté, et de Pierre Filsjean, seigneur des Grandes Maisons, curateur des mineurs (lundi 16 juillet 1607). — Fol. 3 v°. Vaisselle d'argent et bijoux trouvés en la maison d'Avallon. — Fol. 4 et suiv. Meubles et ustensiles : un bénitier « de terre de Nevers », représentant un crucifix ; sept tapisseries, façon de Flandre, représentant l'histoire d'Aman et Mardochée (fol. 5). — Fol. 12 v°. Chevaux. — Fol. 13. Grains. — Fol. 13 v°. Vins. Manuels des revenus pour les années 1602 et 1603. Le contenu de ces manuels est analysé en détail dans les pages suivantes : Obligations (fol. 14) ; liste des revenus par localités (environs d'Avallon et de Noyers, fol. 15 v°) ; rentes (fol. 22) ; cens (fol. 23) ; revenu des métairies et des terres labourables (fol. 27 v°). — Fol. 37. Inventaire des titres divers. — Fol. 40. Titres des autres héritages. — Fol. 41 v°. Inventaire des sacs. — Fol. 43. Constitutions de rentes. — Fol. 45. Inventaire de la maison de Montréal. — Fol. 45 v°. Inventaire de la métairie de Cherisy, près Montréal. — Fol. 47 v°. Inventaire de la maison seigneuriale de la Chaume (16 juillet-17 août 1607).

2 F 93 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 9 pièces papier.

1616-1624. — FILSJEAN. — 1. Robert Le Camus, demeurant à Paris, rue de la Tisseranderie, se démet de sa charge de gentilhomme de la fauconnerie du roi, au profit d'Étienne Filsjean, sieur d'Island (Yonne) et de la Chaume (15 mars 1616). — 2. Transaction entre Barbe Humbert, veuve en secondes noces de Robert Pinot, écuyer, sieur de la Saint-Preze (*sic*), et Étienne Filsjean, son fils, écuyer, grand maire de Donnemarie en Montois, portant règlement de comptes en conséquence du contrat de mariage de ce dernier avec Jeanne-Cécile Pinot, fille dudit Robert (Paris, 23 mai 1616. Le Normant et Jean de Monhenault, notaires). Collation du 22 février 1620 par les notaires Guyon et Laurent de Monhenault, fils de Jean. Suit la ratification par Jeanne-Cécile

Pinot, femme d'Étienne Filsjean (6 mars 1620). — 3. Transaction touchant la succession de Robert Pinot, écuyer, sieur de la Saint-Preze, époux en premières noces de Marie Paumier, convenue entre : Barbe Humbert, veuve en dernières noces dudit Robert Pinot ; Étienne Filsjean, grand maire de Donnemarie-en-Brie, époux de Jeanne-Cécile Pinot ; Pierre Goyet, sieur des Hayes, et Jeanne Pinot, sa femme ; Antoine Pinot, écuyer, sieur de la Saint-Preze ; et Antoinette Pinot, veuve d'Antoine Grandjean, lieutenant criminel à Provins (Paris, 8 juin 1616). — 4. Appointement du Parlement de Paris contre Barbe Humbert, portant obligation d'exécuter les transactions des 23 mai et 8 juin 1616 (12 décembre 1620). En marge et à la suite, quittances à sa mère par Étienne Filsjean (1621-1631). — 5. Ratification par Jeanne-Cécile Pinot de la transaction du 8 juin 1616 (Paris, jeudi 17 décembre 1620. Arragon et Mahieu, notaires au Châtelet de Paris). — 6 à 8. État des frais dus par Étienne Filsjean à Fontaine, procureur au Parlement, et quittances de ce dernier (1620-1621). — 9. Quittance à Étienne Filsjean par les héritiers de Jacques Passemeye, conseiller au Parlement de Paris. Ce sont : Nicolas Dubuisson, auditeur à la Chambre des Comptes de Paris ; Marie Dubuisson, femme séparée de biens de Prosper de Chezelles, écuyer, seigneur de Lizoré ; Augustin Frugnier, écuyer, seigneur de Roussilles et de Château-Frayet ; Barnabé Le Vert, seigneur de Rocquemont, avocat au Parlement, et sa femme Radegonde Desprez ; René Bauldry, secrétaire de la chambre du roi, et sa femme Louise Desprez ; François Desprez, écuyer, exempt des gardes du corps du roi ; Denis Desprez, chantre et chanoine de Meaux ; Antoine de Villiers-Saint-Paul, écuyer, seigneur de Marqueglize, et sa femme Christine Desprez ; Jean Hou dit Hou, écuyer, seigneur du Pré, exempt des gardes du corps du roi, et sa femme Alix Loisel ; Simon Lecaron, lieutenant particulier et criminel à Compiègne, et sa femme Philippe Loisel ; Guillaume Gouze, écuyer, seigneur de la Vigne, et sa femme Marie Loisel (17 février 1621. Ybault et Richer, notaires au Châtelet de Paris). — 10. Résumé, non signé, du contrat de mariage entre François de Girard, écuyer, seigneur de Chérault et d'Azy, et Marguerite Filsjean (11 juillet 1622). — 11. Extrait du testament d'Edme Filsjean, au profit de son frère de Prédéfond (16 novembre 1624). Certificat du dépôt dudit testament entre les mains d'Hugues

Lanicque, notaire royal à Avallon, par Edme Filsjean, écuyer, seigneur de Chemilly, frère de François Filsjean, écuyer, seigneur de Prédéfond, lieutenant criminel au Bailliage d'Avallon (17 novembre 1624). Extrait délivré par Jazu, greffier, le 23 février 1643.

2 F 94 (Cahier). — Petit in-4°, 400 feuillets parchemin (268 × 186^{m/m}).

1625-1626. — FILSJEAN. — Fol. 1. Partage des biens de la succession de Robert Lefoul l'aîné, seigneur de Vassy-sous-Pizy (Yonne), et de sa femme Guillemette Chodé, entre : Pierre Putas, grenetier au grenier à sel d'Avallon, et sa femme Françoise Lefoul; Robert Lefoul, seigneur de Vassy, conseiller aux Bailliage et Prévôté d'Avallon; François Filsjean, seigneur de Prédéfond, lieutenant criminel au Bailliage d'Avallon, et sa femme Marie Lefoul; Nicolas Colas, bourgeois d'Avallon, époux de Clémence Lefoul; Jean-Baptiste de Blanchefort, écuyer, seigneur de Château-du-Bois, demeurant au Vault-de-Lugny (Yonne), mari d'Anne Lefoul; et Madeleine Lefoul, veuve de François Febvret, avocat en Parlement; présence de Guillemette Lefoul, fille de Robert. — Fol. 87. Une vigne de 6 ouvrées, à Girolles (Yonne), ne pouvant être partagée, a été cédée au seigneur de Blanchefort. — Fol. 87 v°. Partage des meubles en six portions : étain, 60 livres par portion; batterie, en airain et cuivre, distribuée par Jean Villain, maignin; vaisselle d'argent, 20 livres de marc, en tout 50 livres tournois par portion; or et argent monnayé, chaque part à raison de 148 livres 14 sous 10 deniers. — Fol. 88. Grains, meubles, linge. — Fol. 88 v°-89. Clauses finales du partage (Avallon, 30 décembre 1625. Jean Thomas, notaire royal au Bailliage d'Auxois). — Fol. 89 v°. Procuration par Robert Lefoul à Pierre Putas (Paris, 23 octobre 1625. Pierre Fieffé et Antoine Loigeon, notaires au Châtelet de Paris). — Fol. 90 v° et 91 v°. Lettres missives de Robert Lefoul, envoyées avec ladite procuration (24 octobre 1625). — Fol. 92 v°. Achèvement du partage (31 décembre 1625). — Fol. 94 v°. Ratification par Robert Lefoul (14 avril 1626). — Fol. 95 v°. Quittance générale (16 avril 1626). — Fol. 96. Échange entre Pierre Putas et François Filsjean (3 novembre 1626).

2 F 95 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1634-1639. — FILSJEAN. — 1. Transaction entre Barbe Humbert, veuve de Robert Pinot, écuyer, seigneur de la Saint-Preze, gentilhomme ordinaire de la maison du duc d'Anjou, damoiselle de Madame la Princesse, et Étienne Filsjean, ayant la garde noble de ses enfants Étienne et Barbe Filsjean, issus de défunte Jeanne-Cécile Pinot; présence de François Cullière, lieutenant criminel au Bailliage d'Avallon (Avallon, 7 juillet 1634. Jean Borot, notaire royal). — 2. Contrat de mariage entre Étienne Filsjean, sieur d'Island, grand maire de Donnemarie-en-Montois, et Catherine du Flacq, fille de François du Flacq, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, garde du corps de la reine-mère, gouverneur du château d'Esmans (Seine-et-Marne), et de Catherine de Bourges. Présence de : François Baillet, avocat au Parlement, procureur de Barbe Humbert; François de Girard, écuyer, sieur d'Azy et de Chérault, beau-frère; Georges de Berbissey, écuyer, sieur de la Tour de Pré, avocat au Parlement, neveu du futur époux; François de Brichanteau, chevalier de l'ordre de Savoie, baron de Gurcy; Antoine de Brichanteau, abbé de l'abbaye de Barbeau et de *Scuré*, amis communs; Jean Bordier, receveur de ladite abbaye de Barbeau, oncle maternel; m^e Gratien Menardeau, conseiller au Parlement; m^e Saulnier, conseiller à ladite Cour; m^e Saulnier, trésorier de France à Limoges, cousins issus de germain; Michel Brice, écuyer; Thomas Boutet, conseiller provincial des guerres en Ile-de-France, cousins paternels; Nicolas de Bourges, bourgeois de Paris; Claude de Bourges, trésorier et payeur des gages des trésoriers de France à Orléans, cousins germains maternels; Le Bret, conseiller au Châtelet de Paris; Huot, trésorier et payeur des gardes du corps de Sa Majesté; Jean Bordier, receveur des tailles en l'élection de Paris, cousins maternels; Pierre Voutier, sieur de la Voulte, cousin par sa femme; Philibert Marin, substitut du procureur général; Julien Le Bigot, receveur général des barrages de la ville, prévôté et vicomté de Paris, cousin par sa femme; m^e Guyet, procureur au Parlement, cousin maternel par sa femme (Paris, 18 février 1639. Gabriel Guerreau et Pierre Parque, notaires au Châtelet de Paris). Collocation du 5 septembre 1648. — 3. Testament de Barbe Humbert, veuve en premières nocces de Georges Filsjean et en secondes nocces de Robert Pinot. Elle

veut être enterrée à l'église Saint-Pierre d'Avallon, dans la tombe de son premier mari. Legs à ladite église et à celle de Saint-Julien, au couvent des Minimes d'Avallon; aux églises de Notre-Dame de Noyers, de Chemilly et de Saint-Bénigne d'Island; à son petit-fils Georges de Berbisey, écuyer, seigneur de Pré et Bois Burot, conseiller au Parlement de Dijon, fils de défunts Guillaume de Berbisey, lieutenant à Avallon, et de Marie Filsjean; à son fils Étienne Filsjean, grand maire de Donnemarie; à ses petits-enfants Georges, Guillemette, Pierre et Georges Filsjean, nés de défunt François Filsjean, lieutenant criminel à Avallon, et de Marie Lefoul; à ses enfants Edme Filsjean, sieur de Chemilly; Marguerite Filsjean, femme du sieur de Chérault; Barbe Filsjean, veuve du sieur Guyon, procureur du roi aux Bailliage et Chancellerie d'Autun, et Georges Filsjean, écuyer, gentilhomme ordinaire de la maison de Monseigneur le Prince. Exécuteur testamentaire: Pierre Filsjean, doyen et chanoine d'Avallon, son neveu (Avallon, 1^{er} janvier 1639. Chevalier, notaire royal).

2 F 96 (Cahier). — Petit in-4°, 62 feuillets parchemin (258 × 175^{m/m}).

1639. — FILSJEAN. *Partage de la succession de Barbe Humbert* (20 mai). — Fol. 1. Par devant Pierre Belot, notaire royal au Bailliage d'Auxois, comparution de: Georges de Berbisey, conseiller au Parlement de Bourgogne; Marie Lefoul, veuve de François Filsjean; Edme Filsjean, sieur de Chemilly; Marguerite Filsjean, épouse de François de Girard, sieur de Chérault, Passy et Azy; Barbe Filsjean, veuve de Jacques Guyon; et Georges Filsjean. — Fol. 3. Part de Georges de Berbisey. — Fol. 20 v°. Part de Marie Lefoul. — Fol. 40 v°. Part d'Edme Filsjean. — Fol. 41. Part de Marguerite Filsjean. — Fol. 52. Part de Barbe Filsjean. — Fol. 54. Part de Georges Filsjean. — Les rentes et les obligations sont minutieusement analysées. — Fol. 57. Présence de Pierre Normand, procureur du roi aux Bailliage et Prévôté d'Avallon, assistant Marie Lefoul. — Fol. 58. Présence de Jacques Arthault, avocat en Parlement, demeurant à Avallon.

2 F 97 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 6 pièces papier.

1639-1658. — FILSJEAN. — 1. Reçu de deux obligations délivré par Edme Filsjean à son frère Jean,

seigneur de la Chaume (3 juin 1639). — 2. Constitution de rente par Edme Filsjean, écuyer, seigneur de Chemilly et Vaucharme, au profit de Pierre Bailly, juge, prévôt et grenetier au grenier à sel de Noyers. Présence d'Etienne Carré, apothicaire à Noyers (8 juillet 1640. Mignard, notaire à Noyers). Suit le remboursement du sort principal de la rente par Georges Filsjean, bailli d'Auxerre (6 octobre 1643). — 3. Autre constitution de rente par le même au profit du même; présence de Claude Letellier, commis au grenier à sel de Noyers (2 juillet 1641. Jean Mignard, notaire à Noyers). Suit la mention du remboursement par Georges Filsjean; présence de Pierre Normand, procureur du roi aux Bailliage et Prévôté d'Avallon (12 octobre 1645). — 4. Testament d'Edme Filsjean, écuyer, seigneur de Chemilly et Vaucharme. Legs: à l'église de Chemilly, où il veut être enterré; aux enfants de défunt Pierre Moureau, greffier en la justice de Chemilly; à son neveu Georges de Berbisey; à ses frère et sœur Étienne et Barbe Filsjean, et aux enfants mineurs de feu François Filsjean. Il désigne comme héritiers ses frère et sœur Georges et Marguerite Filsjean et choisit pour exécuteur testamentaire Pierre Bailly, juge prévôt de Noyers et coseigneur de Poilly[-sur-Serain]. Présence de: Jean Jallyot, curé de Chemilly; François Jazu, juge dudit lieu, procureur au Bailliage de Noyers; Jean Boyer, apothicaire à Noyers; Léonard Brunet, lieutenant en la justice de Lichères; Edme Guittot, greffier de Chemilly; Pierre Deselles, grenetier à Noyers, et Claude Buzard, sergent royal à Chablis (Chemilly, 17 janvier 1643. Jean Mignard, notaire à Noyers). — 5. Procès-verbal de l'ouverture du testament d'Edme Filsjean, en présence de Pierre de Selles, bailli de Noyers, et à la réquisition de Pierre Soliveau, remplaçant Jean Regnard, procureur fiscal audit Bailliage (26 janvier 1643). Suit la copie du testament du 17 janvier. — 6. Consultation touchant ledit testament, signée: Billard (Auxerre, 3 février 1643). — 7. Lettre d'envoi dudit testament par Leclerc à Georges Filsjean, bailli d'Auxerre (Auxerre, 11 février 1643). — 8. Autre expédition de la pièce 4, suivie de quittance à Georges Filsjean par Françoise Le Court, épouse d'Edme Filsjean, maréchal des cheveu-légers du marquis de Crusy; présence de Jacques Borde, avocat à Chablis (9 décembre 1658).

2 F 98 (Cahier). — In-fol., 16 feuillets papier (344 × 242 m/m).

1643. — FILSJEAN. — Fol. 1. Procès-verbal d'ouverture du testament d'Edme Filsjean (Voir article précédent, pièce 5). — Fol. 7. Sentence du Bailliage de Noyers, portant validation provisoire dudit testament (23 février 1643). — Fol. 11. Copie d'un autre testament d'Edme Filsjean, daté du 16 novembre 1624. — Fol. 11 v°. Procuration d'Étienne Filsjean (9 février 1643. Pierre Soret, notaire à Donnemarie-en-Montois). — Fol. 12. Procuration de Marie Lefoul; présence de noble Pierre Normand, procureur du roi aux Bailliage et Prévôté d'Avallon (22 février 1643. Chevalier, notaire). — Fol. 13. Lettre missive de Barbe Filsjean (Avallon, 17 février 1643). — Procès-verbal d'enregistrement au Bailliage de Noyers de la procuration de Georges de Berbissey (26 mars 1643). — Fol. 14. Copie de cette procuration, au profit de Jacques Soliveau, avocat en Parlement (Paris, 20 mars 1643). — Fol. 14 v°. Devant le bailli de Noyers, acquiescement au testament d'Edme Filsjean par les procureurs de Marie Lefoul et de Barbe Filsjean (16 avril 1643). — Fol. 15. Procuration de Barbe Filsjean (15 avril 1643. Chevalier, notaire). — Fol. 15 v°. Procuration de Marie Lefoul; présence de Charles Lallement, avocat, et de Georges Millot, procureur à Avallon (15 avril 1643. Chevalier, notaire).

2 F 99 (Cahier). — In-fol., 34 feuillets papier (344 × 242 m/m).

1643. — FILSJEAN. *Inventaire après le décès d'Edme Filsjean.* — Fol. 1. Procès-verbal de rédaction de l'inventaire (mardi 27 janvier). — Fol. 2. Meubles et objets divers. — Fol. 11. Inventaire des papiers : obligations; baux et cheptels (fol. 27 v°); terrier et manuels (fol. 31 v°-32). — Fol. 32. Inventaire des sacs. — Fol. 32 v°. Procès-verbal de clôture de l'inventaire (29 janvier). — Le cahier est protégé par une feuille de parchemin, fragment d'un acte dressé par Jacques Leclerc, notaire au Châtelet de Paris : mention de la procuration (xv^e siècle, alors que le style de Pâques était encore en usage; J. de Calais et J. de Nevers, notaires) d'une dame Lerouge, veuve de Martin de Brune, imprimeur et fondeur [de caractères] à Paris.

2 F 100 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 8 pièces papier.

1643-1686. — FILSJEAN. — 1. Cession par Marguerite Filsjean, épouse de François de Girard, à Georges Filsjean, bailli et gouverneur d'Auxerre, de tous les droits qui lui peuvent revenir dans l'héritage d'Edme Filsjean; présence de Jean Deschamps, secrétaire ordinaire de Philippe, duc d'Orléans, avocat du roi au Bailliage d'Auxerre, et de Claude Leclerc, procureur audit Bailliage (Auxerre, 7 février 1643. Jean Torinon, notaire royal). Suivent : État des dettes d'Edme Filsjean; et quittance à Georges Filsjean par Marguerite Filsjean et son mari François de Girard, écuyer, seigneur de Chéroult, Azy et Bona en partie, en présence d'Érard de Dampierre, écuyer, sieur du Vivier en la paroisse de Léré (Cher), exempt des gardes de M^{gr} le Prince, et de Pierre Blondeau, notaire ducal à Azy (13 avril 1643. Dugué, notaire royal à Azy). — 2. Copie partielle du cahier 2 F 98 (février 1643). — 3. Dépositions de témoins au Bailliage de Noyers, touchant la distraction de divers meubles et effets appartenant à la succession d'Edme Filsjean (3-20 juin 1643). — 4. Résignation par Georges Filsjean, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, capitaine des gardes du prince de Condé et gentilhomme ordinaire de sa chambre, seigneur de Presle, au profit de Charles de La Rivière, vicomte de Tonnerre, seigneur de Quincy [-le-Vicomte] (Côte-d'Or), Beine, Basse et autres lieux, de l'office de bailli et gouverneur d'Auxerre, emploi qu'il avait obtenu à la mort de Pierre Camus. Présence de : Michel du Faur de Pibrac, comte de Mariny, seigneur de la Roche, Cliré et Sainte-Colombe; Thomas Marie, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, lieutenant général au Présidial d'Auxerre; Pierre Huguet, sieur de la *Bratoche*, receveur du grenier à sel d'Auxerre; et Germain Lauverjat, avocat en Parlement (7 mars 1656). — 5. Transaction au sujet de la succession de Françoise Lefoul, veuve de Pierre Putas (28 mai 1660) et partage (15 juin) entre ses héritiers : Marie Lefoul, veuve de François Filsjean, lieutenant criminel au Bailliage d'Avallon; Georges de Clugny, lieutenant civil audit Bailliage, époux de Madeleine Lefoul; Pierre Normand, procureur du roi au même Bailliage, mari de Madeleine Collas; François Arthault, juge prévôt civil et criminel à Avallon, mari de Françoise Collas; Pierre Collas, avocat à la Cour, sieur de Vassy [-lez-Avallon]; et Robert Collas, conseiller du roi audit Bailliage;

lesdits Collas, enfants de défunte Clémence Lefoul; enfin Madeleine de Blanchefort, fille d'Anne Lefoul et de défunt Jean-Baptiste de Blanchefort, écuyer, seigneur de *Villechaigat*, demeurant au Vault [-de-Lugny). Présence de Pierre Rollot, praticien à Avallon (15 juin. Nicolas Béthery, notaire royal). Suivent : Procuration par Anne Lefoul à sa fille Madeleine de Blanchefort, en présence de Jean André, recteur d'école au Vault-de-Lugny (25 mai. Prévost, notaire royal); ratification des actes par Robert Collas (5 juillet); partage définitif entre Marie Lefoul et Georges de Clugny (13 janvier 1662). — 6 et 7. Donation entre vifs, en présence de Georges Filsjean, seigneur de Presle (Yonne), par sa sœur Marguerite Filsjean, veuve de François de Girard, demeurant au château d'Azy, paroisse de Saint-Christophe, au profit de son neveu Pierre Filsjean, seigneur de Prédéfond, maître des comptes à Dijon; présence de Gabriel Millot, sieur du Cloître (Nièvre), demeurant à Nevers (31 mai 1664. Decolons et Pouchot, notaires royaux à Nevers). Suit l'insinuation au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moultier (11 juin). Grosse et copie. — 8. Articles accordés pour le mariage de Pierre Filsjean, seigneur de Prédéfond, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Dijon, fils de Marie Lefoul, veuve de François Filsjean, avec Anne Lantin, fille d'Étienne Lantin, maître ordinaire en ladite Chambre des Comptes, et de Catherine Maleteste (19 juillet 1665). — 9. Contrat de mariage en conséquence, avec l'assentiment de : Georges de Berbisey, conseiller au Parlement de Bourgogne, cousin du futur; Marguerite Filsjean, veuve de François de Girard; Étienne Filsjean, seigneur des Grandes-Maisons, conseiller du roi à la Chambre des Comptes; Étienne Filsjean, seigneur de Marliens (Côte-d'Or), maître ordinaire en ladite Chambre; Barthélemy Guillaume, secrétaire en la Chancellerie de Bourgogne; Jean-Baptiste et Claude Maleteste, conseillers au Parlement de Bourgogne; Jean Pérard, commisnaire aux Requêtes du Palais, à Dijon; Jacques Maleteste, aumônier du roi, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon, oncles de la future; Pierre Commeau, seigneur de la Chocelle (Côte-d'Or), lieutenant criminel au Bailliage de Dijon; Doges, maître des eaux et forêts du Chalonais, maire de Chalon; et Claude Morelet, auditeur en la Chambre des Comptes de Dijon. Présence de Jacques Tristan, praticien à Dijon (26 juillet 1665. Claude Maufont, notaire royal à

Dijon). — 10. Transaction sur compte de tutelle, entre Anne Petit, veuve de Sébastien Filsjean, correcteur en la Chambre des Comptes de Dijon, et Georges Filsjean, écuyer, seigneur des Grandes-Maisons, leur fils; présence de François Erquiton, lieutenant criminel au Bailliage d'Avallon, cousin issu de germain dudit sieur Filsjean, et de Claude Prêcheur, greffier en chef au même Bailliage, cousin germain de ladite demoiselle Petit (24 décembre 1669. Jean Comynet, notaire royal à Avallon). Sébastien Filsjean était mort en octobre 1646; il avait épousé Anne Petit suivant contrat reçu : Minard, notaire royal, le 17 novembre 1661. — 11. État des prétentions d'Anne Petit sur l'hoirie de Georges Filsjean, son fils, sous-lieutenant aux Gardes françaises (Après juin 1673). — 12. Par devant Joseph Houdaille, notaire royal à Dijon, transaction touchant l'exécution du testament de Georges Filsjean, écuyer, décédé en juin 1673 au siège de Maëstricht, entre : Anne Jacquinet, veuve d'Étienne Filsjean, mère et tutrice d'Étienne et de Philiberte Filsjean; Pierre Filsjean, seigneur des Grandes-Maisons, son fils aîné; Claude Girard, lieutenant criminel général au Bailliage de Chalon, comme mari d'Anne Filsjean, fille de ladite Anne Jacquinet; et Pierre Filsjean, seigneur de Prédéfond, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Dijon. Présence d'Antoine Thomas et de Louis Barbe, écoliers étudiant à Dijon (10 février 1674). Suivent les ratifications par Claude Girard et sa femme Anne Filsjean (14 février), et par Pierre Filsjean, seigneur des Grandes-Maisons (2 mars). — 13. Baptême de Jacques, né la veille, fils de Pierre Filsjean et d'Anne Lantin, par Arviset, trésorier de Saint-Étienne et curé de Saint-Médard de Dijon; parrain : Jacques Maleteste, docteur en Sorbonne, trésorier et chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon; marraine : Catherine Valon, fille de défunt Nicolas Valon, conseiller au Parlement de Bourgogne (20 avril 1674). Extrait délivré à Hugues Halliot, maître de musique de Saint-Étienne, par Nicolas Picard, vicaire de Saint-Médard (28 juillet 1686).

2 F 101 (Liasse). — 34 pièces papier.

1664-1678. — FILSJEAN. *Pièces de procédures relatives à la succession de Georges Filsjean, seigneur de Presle, Chemilly et autres lieux, gouverneur d'Avallon.* — 1. Donation par Filsjean à Pierre Bresse, capitaine, demeurant au château de Presle

(4 mai 1664. Étienne Chevalier, notaire royal à Avallon). Insinuation au Bailliage (5 mai). — 2. Vente d'une maison avec ses dépendances, sise en la Grande Rue d'Avallon, faite par le même à François de Guyon, écuyer, lieutenant criminel au Bailliage d'Avallon (3 septembre 1669. Gourlet, notaire royal à Avallon). — 3. Permission donnée par Guyon à Filsjean de demeurer dans cette maison jusqu'à sa mort (même date). — 4. Mémoire à consulter, touchant la donation et la vente qui précèdent. — 5 à 7. Copies du testament de Filsjean et de l'acte de dépôt en l'étude de Lazare Broucy, notaire royal à Avallon. Héritier universel : son fils Pierre Filsjean, maître en la Chambre des Comptes de Bourgogne; legs à l'église de Saint-Pierre et aux Capucins d'Avallon, ainsi qu'à son fils naturel Georges Filsjean; exécuteur testamentaire, Monsieur de Nesure, chanoine et doyen de l'église collégiale d'Avallon (23 avril 1676). — 8. Quittance de la gestion des revenus de la baronnie de Presle, délivrée par Filsjean à Pierre Bresse; présence de François Collas-Cromot, chanoine d'Avallon (8 octobre 1677). — 9. Sépulture, en l'église Saint-Pierre d'Avallon, de Georges Filsjean, décédé la veille, en présence de Joseph Courtot, vicaire à Avallon, et de Nicolas Judas, chantre, par Préjan, curé d'Avallon (11 octobre 1677). Extrait délivré par Courtot, le 27 mars 1678, à la réquisition de Pierre Filsjean, maître des comptes à Dijon. — 10. Procès-verbal d'ouverture du testament du 23 avril 1676, en l'audience du Bailliage d'Avallon (samedi 23 octobre 1677). Copie du testament et de l'acte de dépôt. — 11 à 33. Procédures en conséquence au Bailliage d'Avallon entre Pierre Filsjean, d'une part, et, d'autre part : Georges de Berbissey, conseiller au Parlement de Bourgogne; Marguerite Mynard, veuve de François de Guyon, écuyer, lieutenant criminel au Bailliage d'Avallon; Georges de Guyon, écuyer, conseiller audit siège; André et Jacques de Guyon, écuyers, demeurant à Noyers; et Jean de Morot, écuyer, seigneur de Grésigny, mari de Barbe Filsjean (1677-1678). — 34. Consultation, signée : Guillaume (Dijon, 1^{er} janvier 1678).

2 F 102 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 4 pièces papier.

1678-1682. — FILSJEAN. — 1. Quittance par Pierre Filsjean, héritier universel de Georges Filsjean, de 388 livres 16 sous 8 deniers revenant à la succession

pour neuf mois et dix jours d'appointements comme gouverneur d'Avallon (5 juillet 1678. Perrotte, notaire royal à Dijon). — 2. Donation à cause de mort par Pierre Filsjean, à sa femme Anne Lantin, de la propriété des meubles et acquêts de leur communauté et de l'usufruit de ses biens anciens; présence de Jean Richard, théologien, et de Jean Meney, procureur aux cours royales de Dijon (26 août 1681. Guillaume Thoison, notaire royal à Dijon). Insinuation du 20 mars 1682. — 3. Apposition de scellés au domicile de Pierre Filsjean, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Bourgogne, décédé la veille, rue du Potet, à Dijon, en présence de Jacques de Clugny, lieutenant général au Bailliage de Dijon, et de Jean Pérard, conseiller au Parlement de Bourgogne, commissaire aux Requêtes du Palais (5 mars 1682). — 4. Apposition de scellés, prescrite du Bailliage d'Avallon (8 mars 1682), effectuée au château de Presle le 9 mars et à la maison d'Avallon le 16 mars. Suit : main-levée desdits scellés (12 et 13 mai). — 5. Au Bailliage de Dijon, demande de tutelle et curateur pour les enfants mineurs de Pierre Filsjean et d'Anne Lantin : Georges, 15 ans; Jean-Baptiste, 13 ans; Jacques, 8 ans; François, 5 ans; Marie, 14 ans, et Catherine, 3 ans, faite par : leur mère Anne Lantin; André de Guyon, écuyer, demeurant à Noyers; Pierre Normant, ancien procureur aux cours royales d'Avallon; François Arthault, élu général du Tiers État de Bourgogne, juge royal, civil, criminel et de police de la Ville et Prévôté Royale d'Avallon; Jean Vaussin, lieutenant au Bailliage d'Avallon; Georges de Berbissey, conseiller au Parlement de Bourgogne; Jacques de Massol, écuyer, seigneur de Collonges; Jacques de Clugny, lieutenant général au Bailliage de Dijon; Charles Arthault, avocat au Parlement de Bourgogne; noble Perrier, conseiller au siège de la Table de Marbre du Palais à Dijon; M. Thomas, conseiller au Parlement de Bourgogne; M. Thomas, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Bourgogne; M. Thomas, chevalier; Étienne Filsjean, écuyer, seigneur de Marliens, conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France; Jean Filsjean, maître ordinaire en ladite Chambre des Comptes; Claude Filsjean, seigneur de Sainte-Colombe, maître ordinaire en ladite Chambre; Jacques Filsjean, écuyer; Jean-Christophe Filsjean, chanoine en l'église collégiale Saint-Étienne de Dijon; M. Bretagne, seigneur de Nansoutil, conseiller au Parlement de Bourgogne;

noble Carré, auditeur en ladite Chambre des Comptes; Abraham Bourrée, seigneur de Chorey, conseiller au Parlement; M. Maire, seigneur de Blancey, maître ordinaire en la Chambre des Comptes; M. Bernard, seigneur de Chintré et de Vaux, conseiller au Parlement; M. Jannon, conseiller audit Parlement, commissaire aux Requêtes du Palais; M. Richard, maître ordinaire en la Chambre des Comptes; noble Valot, auditeur en ladite Chambre; Jean Morelet, écuyer, seigneur de Couchey; M. Bernard, seigneur de Trouhans, conseiller au Parlement de Bourgogne; Claude-Bernard Maillard, écuyer, seigneur de Rosières; M. Bretagne, écuyer, seigneur de Marcilly; M^e Normant, avocat en Parlement; M. Grillot, maître ordinaire en la Chambre des Comptes; Anselme Fyot, écuyer, seigneur de Vaugimois; noble Antoine Galoche, conseiller référendaire en la Chancellerie près dudit Parlement; noble Lambert, secrétaire de la cour; m^e Lambert et M. Lambert puîné, avocats en Parlement; M. Richard; M. Milletot; M. de Villers, seigneur de Varennes et Frontenard, conseillers au Parlement; Bénigne de Cirey, écuyer, seigneur du Magny; Jean-Baptiste de Cirey, écuyer, seigneur de Gerlans; Louis de Beuvrand, seigneur de la Loyère; M. Lenet, seigneur de Courgenon; Bénigne de Macheco, seigneur de Prémieux; Jean-Baptiste Lantin, seigneur de Planche; Jean-Baptiste Lantin, seigneur de Montagny, tous conseillers au Parlement; Philippe Lantin, écuyer, seigneur de Moncry; Claude Maleteste père; Étienne Maleteste, seigneur de Tard-le-Châtel et Tard-le-Haut, tous deux conseillers au Parlement; M. Maleteste, chanoine et trésorier de la Sainte-Chapelle de Dijon; Jean Pérard, seigneur de la Vesvre, commissaire aux requêtes du Palais; Claude Berbis, seigneur de Rancy, conseiller au Parlement; M. Berbis, chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes; M. Berbis, écuyer, seigneur de Martray; Bénigne Berbis, écuyer, baron des Barres; M. Berbis, écuyer, seigneur de Longecourt; M. de Massol, seigneur de Montmoge, président en la Chambre des Comptes; Pierre Rigoley, seigneur de la Chaume; M. Comeau, seigneur de la Chausselle; M. Jacob, seigneur de Charmelieu, conseillers au Parlement; Pierre Comeau, écuyer, seigneur de Creancé; Claude Bernard Gaillard, seigneur de Montigny et Broindon, conseiller au Parlement; Esmilland Vallon, seigneur de Minieure; Philippe Delamare l'aîné; Philibert Delamare puîné, conseillers au Parlement; M. Badoux, président en la

Chambre des Comptes; M. Valon, chevalier; M. Valon, écuyer, seigneur de Janby; Étienne Arviset, chanoine et trésorier de Saint-Étienne de Dijon; Jean-Baptiste de Chaumelys, doyen de la Cour; Palamède Boudinot, seigneur du Breuil, conseiller au Parlement; Benoît Julien, greffier en chef des États de Bourgogne; de Chevannes, écuyer, secrétaire du roi, Maison et Couronne de France, tous parents. Tutrice: Anne Lantin; curateurs: Jean-Baptiste Lantin, seigneur de Montagny, et Philippe Lantin, seigneur de Moncry, frères d'Anne; mainlevée de la succession (vendredi 20 mars 1682). Suivent copies des procurations de: André de Guyon pour Charles Arthault, en présence de Nicolas Michault, docteur en médecine à Noyers, et de Pierre Gaudot, avocat en Parlement (12 mars. Mignard, notaire au Bailliage et Comté de Noyers); Pierre Normant, mari de Madeleine Collas-Cromot; François Arthault, mari de Françoise Collas-Cromot, et Jean Vaussin, mari de Françoise Normant, pour Charles Arthault (12 mars. Drouhet, notaire royal à Avallon). — 6. Reconnaissance des scellés apposés à la maison de Dijon (20 mars 1682).

2 F 103 (Liasse). — 2 cahiers, 54 et 12 feuillets papier (283 × 205 =/m et 258 × 175 =/m).

1682. — FILSJEAN. *Inventaire après le décès de Pierre Filsjean*. — 1. Inventaire de la maison de Dijon, dressé par Guillaume Thoison, notaire royal à Dijon, le 24 avril 1682, en présence de la tutrice et des curateurs. — Fol. 2 v^o. Présence de Nicolas Percier, conseiller à la Table de Marbre de Bourgogne. Les estimations ont été faites par: Bonaventure Fichet, maître tapissier, pour les meubles et les tapisseries; Claude Pignallet, maître orfèvre, pour la vaisselle d'argent et les nippes; Anne Blondeau, veuve de Pierre Delahaye, pour la batterie, le linge et l'étain; et Jean Grangier, imprimeur et libraire, pour la bibliothèque. — Fol. 3. Tapisseries, meubles et effets. — Fol. 5. Lingerie. — Fol. 6. Étain et batterie. — Fol. 6 v^o. Étain et argenterie. « Une urne de vermeil d'argent d'Allemagne », pesant 6 marcs 4 onces, estimée 70 livres. — Titres et papiers. Analyses extrêmement détaillées. — Fol. 12. Manuels de rentes. — Fol. 12 v^o. Titres de rentes. — Fol. 35 v^o et suiv. Manuels, inventaire et sacs. — Fol. 43 v^o. Or, diamants et perles, dans un petit coffre couvert d'écaïlle de tortue. — Fol. 44 et suiv. Bibliothèque,

estimée 150 livres. — Fol. 47 v°. Clôture de l'inventaire (2 mai). — Fol. 48 et 49. Remise au notaire (1^{er} juillet) des inventaires d'Avallon (21 mai) et de Presle (25 mai. Pelin, notaire à Cussy-les-Forges).

2. Inventaire de la maison d'Avallon, près la porte d'Auxerre, dressé le 21 mai 1682 par Lavery, notaire royal à Avallon, avec le concours de Jacques Gaignard, marchand, audit Avallon, et de Pierre Bajot, marchand à Étaules. — Fol. 1. Meubles, tapisseries (toutes de Bergame), étain, argenterie, linge, etc. — Fol. 3. Manuel de rentes. — Fol. 3 v°. Titres et papiers.

2 F 104 (Liasse). — 21 pièces papier.

1682-1713. — FILSJEAN. — 1. Donation à cause de mort faite à Anne Lantin, sa mère, par Georges Filsjean de Prédéfond, fils de Pierre; présence de Jean Meney, procureur aux cours royales de Dijon (1^{er} septembre 1682. Guillaume Thoison, notaire royal à Dijon). — 2. Testament au profit d'Anne Lantin, sa mère, par Marie Filsjean, avant que celle-ci entre en religion au couvent des sœurs de Sainte-Marie d'Avallon (24 octobre 1682. Béthéry, notaire royal à Avallon). Copie du 12 décembre 1683. — 3. Extrait du procès-verbal de la convocation du ban et arrière-ban faite au Bailliage d'Auxois. Anne Lantin estime n'être sujette ni à l'arrière-ban ni à la contribution, non seulement en sa qualité de tutrice, mais encore parce qu'elle jouit du privilège accordé à la charge de maître des comptes, qu'exerçait son mari au Parlement de Dijon (avril 1689). — 4. Lettres de *committimus* délivrées par les Requêtes du Palais, à Dijon, contre les débiteurs d'Anne Lantin (12 août 1692). — 5. Accord entre Robert de Ferry, écuyer, sieur d'Esclavelle, demeurant à Chouard, paroisse d'Angely, et Anne Lantin, par lequel ledit sieur d'Esclavelle accepte de servir en qualité de gentilhomme dans l'escadron du Bailliage de Dijon, à la place de Jean-Baptiste Filsjean (Château de Presle, 5 mai 1693). — 6. Promesse par Anne Lantin de payer au sieur d'Esclavelle la somme de 300 livres, en vertu de l'accord ci-dessus (3 mai). — 7. Taxe de Jacques-Antoine Filsjean pour le secours accordé au roi par l'Assemblée générale du Clergé de France de juillet 1695 (imprimé). — 8. Cession de droits par Anne Lantin au profit de Michel de Las, chevalier, seigneur de Valotte, Azy, Lancray, Montigny-sur-Canne, Treselle (Mye-sur-

Azy) et autres lieux (24 janvier 1697. Dignat, notaire royal à Avallon). — 9 à 17. Lettres de M. de Presle à sa mère M^{me} Filsjean de Presle (1709). — 18 et 19. Quittances de M^{me} de Presle (1709). — 20. Inventaire sommaire des meubles, effets et papiers délaissés par Anne Lantin, morte ab intestat, dressé par ses enfants (19 janvier 1710). — 21. Lettres de *committimus* délivrées par les requêtes de Paris, à Dijon, contre les débiteurs de Pierre (*sic*) Filsjean, seigneur de Presle et autres lieux (13 octobre 1713).

2 F 105 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 64 pièces papier.

1686-1729. — FILSJEAN. *Jacques Filsjean, chanoine de Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône*. — 1 à 14. Lettres de cléricature et certificats de Jacques Filsjean (1686-1710; cachets). — 15. Copie de pièces concernant une rente constituée par Anne Lantin, au profit des Minimes de Dijon (1687-1727). — 16. Quittance partielle, signée: Baudier (Dijon, 20 février 1714). — 17. Procès-verbal de visite de la maison canoniale, place Saint-Vincent, précédemment occupée par défunt Pierre Vitte, chanoine et chantre de Chalon, alors concédée à Jacques Filsjean, chanoine de ladite église; la visite est effectuée par les chanoines Antoine Clerquet, au lieu de Jacques Beuverand, archidiacre de Tournus, absent pour cause de maladie, Charles Miconet et Philibert Derymon, avec Guillaume Saisset, secrétaire du chapitre, en présence de Filsjean et d'Antoine Légrand, procureur au Présidial de Chalon, représentant Claude Vitte, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Bourgogne, héritier de son frère Pierre (14 septembre 1709). — 18. Partage de la succession d'Anne Lantin, décédée le 31 décembre 1709, entre Michel de Las, chevalier, seigneur de Valotte, Azy, Chérault, Trailles, Monceau-sur-Azy et autres lieux, et Jacques Filsjean (14 décembre 1710). Suit la copie de la procuration donnée à Michel de Las par sa femme, Catherine Filsjean; présence de Louis Raboin, diacre du diocèse de Nevers (Au château d'Azy, paroisse de Saint-Benin, 20 août 1710. Geoffroy, notaire royal à Saint-Jean-de-Lichy). — 19. Certificat du chapitre de Chalon (François-Bénigne Lantin, grand archidiacre) attestant que Jacques Filsjean est bachelier en théologie de la Faculté de Paris (4 septembre 1711; cachet). — 20. Défaut aux Requêtes du Palais, à Dijon, contre Catherine Bouillet, au profit de Jacques Filsjean

(30 janvier 1713). — 21. Reconnaissance de rentes dues à diverses personnes par Claude Bouillet, écuyer, secrétaire du roi en la Chancellerie près le Parlement de Besançon, seigneur de Chevallée (Dijon, 8 juin 1713). — 22. Lettre de Jacques Filsjean à M. de Presle, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Dijon, pour le remercier de son assistance dans l'affaire Bouillet (Chalon, 14 juin 1713). — 23. Inventaire non daté de quittances diverses, notamment d'Anne Lantin. — 24. Saisie réelle sur Isaac Baudinot et Catherine Bouillet, sa femme, demeurant à Chevanettes, paroisse de Bragny-en-Charolais (mai-juillet 1714). — 25 à 32. Procédures relatives à cette affaire (mai-juillet 1714). — 33 à 41. Procédures et correspondance touchant les Minimes de Dijon et les héritiers Bouillet (1719-1721). — 42. Extrait de l'acte de sépulture de Jacques Filsjean, mort la veille, dressé par Carnot, en présence de François Roger et d'Henri Roger, marguilliers de Saint-Vincent de Chalon (3 décembre 1728). — 43 à 66. Liquidation de la succession de Jacques Filsjean (1729). A signaler : pièce 46, reçu donné aux héritiers Filsjean par Burgat, syndic des affaires du chapitre de Chalon, de différents papiers concernant en particulier la seigneurie de Crissey (Saône-et-Loire), parmi lesquels figurent le terrier et plusieurs manuels de redevances (20 janvier 1729).

2 F 106 (Liasse). — 9 pièces papier.

1717-1733. — FILSJEAN. — 1 et 2. Notes de comptabilité (1717 et 1719). — 3. Donation mutuelle entre Jean-Baptiste-Bernard Filsjean de Presle, et Catherine Gaudalet, son épouse, séparée de lui quant aux biens (1^{er} septembre 1726). — 4. Testament de Jean-Baptiste Filsjean de Presle, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Dijon; il veut être inhumé à Saint-Étienne de Dijon, dans le tombeau où sont enterrés son aïeul maternel le maître des comptes Lantin et son père Pierre Filsjean de Presle; legs à Saint-Étienne de Chalon, aux pauvres de l'Hôpital Général, à l'Aumône Générale, aux Capucins, à la Fabrique de l'église Notre-Dame, à son frère dom François Filsjean de Chemilly, religieux bernardin à l'abbaye de la Ferté, à sa femme Catherine Gaudalet. Héritier universel, son frère Jacques Filsjean, chanoine de Chalon-sur-Saône, et à son défaut, sa sœur Catherine Filsjean, épouse de Michel de Las, seigneur de Valotte; exécuteur testamentaire, Bé-

nigne-Germain Legoux, président à mortier au Parlement de Bourgogne (22 avril 1728). — 5. Assignation à Filsjean d'avoir à comparaître aux Requêtes du Palais, à Dijon (19 juin 1730). — 6. Ensuite du décès de Jean-Baptiste Filsjean de Presle, survenu la veille, dans son domaine de Fleurey-sur-Ouche, apposition de scellés dans sa maison de Dijon, et inventaire de la cuisine (21 octobre 1733). — 7 et 8. Mainlevée des linges et hardes au profit de Catherine Gaudalet, veuve séparée de biens de Jean-Baptiste Filsjean (23 et 25 novembre 1733). — 9. A la requête de Catherine Filsjean, épouse autorisée de Michel de Las, ordonnance de recherche du testament de Jean-Baptiste Filsjean (18 décembre 1733).

2 F 107 (Cahier). — In-fol., 32 feuillets papier (330 × 220^{m/m}).

1733. — FILSJEAN. — Fol. 1. Inventaire après le décès de Jean-Baptiste Filsjean de Presle, dressé en exécution d'ordonnance du Bailliage de Dijon, rendue le 19 décembre 1733, à la requête de Catherine Gaudalet et de Michel de Las (21 décembre). — Fol. 3. Inventaire des papiers : analyses minutieusement détaillées. — Fol. 18 v^o. Un livre de raison, in-folio. — Fol. 19. Cinquante-trois écus de 6 livres, neufs. Quittances de capitation. — Fol. 19 v^o. Six sacs de papiers inutiles remis à M. de Valotte. — Fol. 21. Meubles et effets. — Fol. 21 v^o. Tabatières, boutons. — Fol. 22. Une épée à poignée d'argent, avec ceinturon de maroquin, estimée 8 livres. — Fol. 22 v^o. Une canne, à pomme de cristal garnie d'argent, 3 livres. Une cafetière du Levant et une de cuivre rouge, 3 livres. Un petit reliquaire de cristal, garni d'or et de petites perles fines, 25 livres. — Fol. 23. Trois étuis avec leurs pipes et une pipe de serpentine garnie d'argent, 3 livres. — Fol. 23 v^o. Tableaux et livres. — Fol. 25. Une pendule de marqueterie, 75 livres. — Fol. 27 v^o. Catalogue des livres, par formats.

2 F 108 (Liasse). — 16 pièces papier.

1733-1756. — FILSJEAN. — 1. Liste, sans date ni signature, de l'argenterie qui se trouvait à Fleurey-sur-Ouche, dans la maison de feu M. de Presle, le 1^{er} novembre 1733. — 2. Note que des caisses de hardes, de tableaux et de meubles ont été envoyées à M. l'abbé Comot, à Autun, le 2 janvier 1734. — 3. Traité entre Catherine Gaudalet et Michel de Las,

touchant la succession de Jean-Baptiste Filsjean (Dijon, 14 janvier 1734). — 4. Vente de l'office de maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Dijon, consentie par Michel de Las à Pierre Goujet-Duval, avocat à la Cour, substitut honoraire du Procureur Général au Parlement de Bourgogne, et à Élisabeth Bertheley, acquéreurs pour Louis Goujet-Duval, leur fils, avocat en Parlement (24 janvier 1734. Andriot et Cazotte, notaires à Dijon). — 5. Annexe à la pièce précédente : quittance à Duval, maître des comptes, signée : Gaudalet (6 mars 1756). — 6. Mainlevée de la succession de Jean-Baptiste Filsjean donnée à Michel de Las et Catherine Filsjean par Jean-Bernard Gautier, lieutenant général au Bailliage et Siège Présidial de Dijon (Mercredi 27 janvier 1734). — 7. Reconnaissance des scellés et décharge donnée en conséquence, en présence de n. François Petitot, procureur du roi au Bailliage et Siège Présidial de Dijon, et de Jean-Baptiste Deguillet, commis greffier (29 janvier 1734). — 8 et 9. État des frais pour les scellés, l'ouverture du testament, l'inventaire, etc. (1^{er} février). — 10. Lettre adressée à Michel de Las par Dignat, notaire à Avallon, indiquant l'état des rentes (5 février). — 11 à 13. Lettres au même, signées : Parise [trésorier de France au Bureau des Finances de Bourgogne et Bresse], et note touchant les successions de l'abbé Filsjean et de M. de Presle (22 et 23 février). — 14. Mémoire [par Michel de Las] des frais payés pour la succession Filsjean (sans date, 1734). — 15. Lettre signée : d'Arlay, conseiller au Parlement de Bourgogne, dont la mère avait acquis la maison de Fleurey-sur-Ouche appartenant à Filsjean (Dijon, 9 septembre 1744). — 16. Lettre signée : Gaudalet [à Jean-Baptiste-Claude de Las], lui annonçant la mort de sa tante Catherine Gaudalet (Dijon, 13 septembre 1755).

2 F 109 (Liasse). — 16 pièces parchemin, 24 pièces papier.

1639-1731. — FILSJEAN. *Rentes, quittances, obligations.* — 1. François de Girard et Marguerite Filsjean, sa femme, transportent à Georges Filsjean une somme de 1.190 livres que leur devait Edme Filsjean, seigneur de Chemilly, sur la succession de leur mère Barbe Humbert (22 mai 1639). Suit la promesse de paiement par Edme Filsjean à son frère Georges (même date. Chevalier, notaire royal à Avallon). — 2. Obligation de 5.810 livres par Edme

Filsjean à François de Girard; présence de Pierre Blondeau, notaire à Azy (30 mai 1639). — 3. Constitution de rente par Antoine Moureau et autres habitants de Chemilly au profit de Pierre Deselles, grenetier au grenier à sel de Noyers; le capital obtenu demeure entre les mains de Jean Juillot, curé de Chemilly, avec mission de l'employer aux réparations des murailles dud. lieu (8 mars 1641. Jean Mignard, notaire au Bailliage de Noyers). Suit le remboursement à Deselles par Georges Filsjean, gentilhomme ordinaire de M^{sc} le Prince, bailli et gouverneur de la ville d'Auxerre, seigneur de Chemilly; présence de Pierre Regnard, lieutenant au Bailliage d'Avallon, et de François Jazu, procureur à Noyers (5 mai 1648). — 4 et 5. Pièces jointes à la précédente : 4, procès-verbal d'assemblée des habitants de Chemilly, convoqués à la réquisition de Jean Maurice et de Jean Dorville, syndics, pour délibérer sur le moyen de réparer les murailles du bourg, écroulées à la suite des pluies (28 février 1641); 5, signification à la requête de Pierre Deselles contre les habitants de Chemilly (25 février et 2 mars 1647). — 6. Transport par Georges Filsjean, écuyer, lieutenant au Régiment des Gardes Françaises, à Anne Jacquinoit, veuve d'Étienne Filsjean, sieur des Grandes-Maisons, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Dijon, d'une constitution de rente créée au profit dud. sieur Filsjean par Marie Lefoul, veuve de n. François Filsjean, seigneur de Prédéfond, lieutenant criminel au Bailliage; présence d'Antoine Thomas et d'Hector-Joseph Houdaille, étudiants à Dijon (17 mars 1671. J. Houdaille, notaire). — 7. Constitution de rente, au profit de Pierre Filsjean, seigneur de Prédéfond, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Dijon, « cessionnaire » d'Étienne Lantin, seigneur de « Montquoy », par François Bouillet, avocat en Parlement, demeurant en la paroisse de Bragny, et Jeanne de Candras, sa femme. Présence de Jean Baudechaix, sergent royal à Paray (21 février 1676. De Roche, notaire royal). Suivent la ratification de cet acte par Pierre Filsjean, moyennant certaines modifications (Dijon, 4 mars 1676), l'approbation de ces modifications par les Bouillet (18 avril) et la procuration donnée par Pierre Filsjean à Claude Bouillet, substitut des procureur et avocats généraux en la Chambre des Comptes de Bourgogne et Bresse, père dud. François (Dijon, 7 janvier 1674. Maufont, notaire royal). — 8. Constitution de rente par Georges Filsjean, gou-

verneur d'Avallon, au profit de Claude Grex, chirurgien à Chemilly, et de Claude Filsjean, sa femme (22 juin 1676. Charles Gourlet, notaire royal à Avallon). En marge, mention du remboursement (25 mai 1682). — 9. Quittance à Anne Lantin, veuve de Pierre Filsjean, par Claude Grex et Claude Filsjean, sa femme (25 mai 1682. Pelin, notaire royal à Cussey-les-Forges). — 10. Ne pouvant restituer 500 livres qui lui avaient été prêtées par Pierre Bonnet, avocat au Parlement, pour lui permettre de participer à l'arrière-ban, Jean-Baptiste-Bernard Filsjean lui constitue rente de 25 livres; Nicolas Pujan, avocat au Parlement, est caution de Filsjean; présence de Michel Gourlet et d'Esme Rousseau, praticiens à Avallon (16 décembre 1691). Suit quittance à Filsjean par Gabrielle Gillot, veuve de Bonnet (14 octobre 1714). — 11. Constitution de rente par Jean-Baptiste Filsjean au profit d'Antoine Guye, seigneur de Vornes (Jura), commissaire aux Requêtes du Palais (20 février 1693. Jarry, notaire royal à Dijon). En marge, mention du remboursement effectué en présence de Jean Rameau, organiste à Dijon (11 mars 1703. Boisset, notaire royal à Dijon). — 12. Autre semblable, par le même, au profit d'Étienne de Voyo, lieutenant particulier au Bailliage de Dijon. Présence de Bénigne Pontoise et d'Abraham Didier, praticiens à Dijon (27 août 1693). En marge, mention du remboursement (11 mars 1703). A la suite, copie signée: Marin, trésorier de Saint-Étienne (21 avril 1693), de l'acte baptistaire (2 janvier 1668) de Jean-Baptiste Filsjean, par Arviset, trésorier de Saint-Étienne et curé de Saint-Médard de Dijon; parrain, Jean-Baptiste Lantin, conseiller au Parlement de Bourgogne; marraine, Barbe, fille de Georges de Berbissey. — 13. Autre constitution de rente par le même au profit d'Étienne de Voyo (29 août 1693). Au dos, remboursement (11 mars 1703). — 14. Autre, par le même, et par Catherine Gaudalet, son épouse, et Claude Gaudalet, ancien correcteur en la Chambre des Comptes de Dijon, son beau-père, au profit de Jacqueline Vernisy, veuve de Jean-Baptiste Desbordes, notaire à Mirebeau (Côte-d'Or) (11 février 1695. Fiot, notaire royal à Dijon). En marge, remboursement à la dame Vernisy par Claude Gaudalet (22 mars 1695). — 15. Pièce jointe à la précédente: copie du testament de Georges Filsjean, gouverneur d'Avallon (23 avril 1676). — 16. Autre, par Anne Lantin, au profit de Pierre Legoux, conseiller au Parlement de Bourgogne; présence de Jean Drouot, étudiant

(29 août 1695. Drouot, notaire royal à Dijon). Au dos, remboursement à Bénigne-Germain Legoux par l'abbé Filsjean (7 février 1720). — 17. Autre, par Jean-Baptiste Filsjean et Catherine Gaudalet, son épouse, au profit d'Anne Petit, veuve de Louis Boulanger, avocat en Parlement, résidant à Chalon-sur-Saône et représentée par son frère Richard Petit, ancien chanoine de Saint-Denis de Nuits. Présence de Vincent Masson, théologien à Dijon (9 août 1697. Bénigne Pontoise, notaire royal). En marge, remboursement au fils d'Anne Petit (9 juin 1720). — 18. Autre, par Jacques Filsjean, chanoine de la cathédrale Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône, et Jean-Baptiste-Bernard Filsjean, seigneur de Presle, au profit de Jean-Christophe Bougot, procureur à la Cour (31 juillet 1698. Forey, notaire royal à Dijon). En marge, remboursement à Jean-Christophe Bougot, secrétaire du roi au Bureau des Finances de Dijon (15 avril 1712). — 19. Autre, par Anne Lantin, veuve de Pierre Filsjean, au profit de Jean Filsjean, seigneur de Mimande et Vaublanc. Présence de Prosper Drouot, légiste à Dijon (28 août 1698. Pidard, notaire). En marge, ratification dud. acte par l'abbé Jacques Filsjean (17 mai 1711), suivie du remboursement par ce dernier (7 février 1720). — 20 et 27 à 40. Quittances diverses (1700-1731). — 21. Constitution de rente par Claude Gaudalet, ancien correcteur en la Chambre des Comptes de Bourgogne, et Catherine Gaudalet, épouse de M. Filsjean, seigneur de Presle, au profit d'Antoine Guye, seigneur de Vornes, commissaire aux Requêtes du Palais de Dijon, et d'Étienne de Voyo, lieutenant particulier au Bailliage et Présidial dud. Dijon (11 mars 1703. Boisset, notaire royal). En marge, remboursement à la veuve d'Antoine Guye (23 janvier 1714). — 22. Même acte avec, en marge, le remboursement par Claude Gaudalet à la veuve de M. de Voyo (3 août 1718). — 23. Promesse par Jean-Baptiste Filsjean d'indemniser sa femme Catherine Gaudalet et son beau-père Claude Gaudalet du principal de 3.600 livres qu'il a touché en leur lieu et place (11 mars 1703). — 24. Approbation par Jacques Filsjean, chanoine de Saint-Vincent de Chalon, seigneur de Chemilly et « Vaucharme », de la constitution de rente créée le 29 août 1675 au profit de Pierre Legoux, dont le fils Bénigne-Germain Legoux, président à mortier au Parlement de Bourgogne, a les droits (20 mai 1711. Leloup et Rey, notaires royaux à Dijon). — 25. Reconnaissance de rente par Jean-Baptiste-Bernard

Filsjean au profit de Jean-Bénigne Lucotte, écuyer, seigneur du Tilliot, gentilhomme ordinaire de Monseigneur le duc de Berry (28 juillet 1712), avec remboursement au dos (22 octobre 1720). — 26. État des frais payés par M^{re} Bouillet lors de l'acquittement fait à ses créanciers le 6 août 1714.

2 F 110 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1702. — FONTAINE. — Lettres de bénéfice d'âge (28 juin) au profit d'Eustache, Pierre, Madeleine et Catherine de Fontaines (*sic*), enfants de défunts Guillaume Fontaine et Marie Marion, Nivernais. Signées : « Par le Conseil. Gresle ».

2 F 111 (Liasse). — 1 pièce papier.

1573. — FRETAL. — Testament d'Hélène, fille de défunt Tristan de Boisy, roi d'armes du roi, chevalier, seigneur de la Motte, veuve de n. Simon Fretal, seigneur de *Brot*, en Poitou. Elle veut être enterrée dans l'église de Saint-Romain-la-Motte ; legs à sa mère n. Hélène de la Court, à son frère Louis de Boisy, chevalier de l'ordre, et à ses sœurs Renée, Gabrielle « et aultre Gabrielle » ; héritière universelle, sa sœur Barbe de Boisy. Présence d'Albert de Thélis, seigneur de Chernant (A Saint-Germain-Lespinasse, au logis où pend pour enseigne l'Image du Sauvage, 4 mai 1573. François Bravard, de Saint-Haon, notaire royal).

2 F 112 (Liasse). — 1 pièce papier.

1789. — GASCOING. — Sépulture (22 août) par La Ramée, chanoine régulier, vicaire de Saint-Martin de Nevers, de Marie-Louise de Bondeville, épouse de Jean-Michel Gascoing de Demeure, décédée la veille. Présence d'Étienne de La Roche-Luppy, de Louis-Jean-Robert Gascoing d'Azy, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, et du Chapitre de Saint-Martin. Copie du 25 ventôse an XI, certifiée par J.-L. Saucède, secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre.

2 F 113 (Liasse). — 1 pièce papier.

XVII^e siècle. — GASTÉ (DE). — Mémoire touchant le contrat de mariage de Claude de Gasté avec Françoise de Joyeuse et le partage de sa succession entre leurs deux filles, Marguerite et Paule (s. d.).

2 F 114 (Liasse). — 3 pièces papier.

1645-1649. — GINESTOUX (DE). — 1. Contrat de mariage entre Joseph de Ginestoux, seigneur de Saint-Vincent, capitaine de cheveu-légers au régiment du seigneur du Terrail, fils de défunt Guillaume Ytier de Ginestoux, seigneur de La Tourrette, Saint-Fortunat, etc., et de Marie de Vausèche, habitant au château de Vausèche, paroisse de Vernoux, et Marie d'Espinchal, fille de défunt Charles d'Espinchal, seigneur de Tagenac, et d'Anne de Romanet, du lieu de Bozas. Présence de : Just-Henri de Ginestoux, seigneur et baron de La Tourrette, Durfort, Saint-Fortunat, Vernoux, etc. ; Henri de Ginestoux, seigneur de Vausèche, abbé de Charay, frères de l'époux ; n. Jacques de Tavannes, curateur de l'épouse ; n. Claude de Barjac, seigneur dud. lieu ; n. Bernard de La Blache, du mandement de Boffres ; n. Pierre des Bocz, seigneur dud. lieu, Solignac, Colombier-le-Vieux, etc., époux de Catherine de Fongarnand ; n. Balthazar de Montelz, seigneur de la Font du Lieu, de Boucieu, mari de Françoise de Romanet, tous cousins de l'épouse ; François Estezet, châtelain de Solignac ; Antoine Guironnet, procureur général des terres de Magdeleine de Dorne, veuve dud. seigneur de Tagenac. Mention de : Jacques de Pèrier, docteur en droit, avocat à la cour présidiale de Nîmes ; Jacques d'Espinchal, seigneur dud. lieu, les Ternes, « Dimyere », Messeix, etc., oncle paternel de l'épouse (Au lieu des « Bocz », 4 juin 1645. Esprit Flouretton, notaire royal). Suit la procuration de Marie de La Tourrette, dame de La Bastie, veuve de Guillaume de Ginestoux, à Henri de Ginestoux, seigneur de Vausèche, abbé de Charay (Château de Vausèche, 4 juin 1645). — 2. Testament réciproque de Joseph de Ginestoux, seigneur de Saint-Vincent, et de sa femme Marie d'Espinchal, en présence de : Jean Clary, curé de Saint-Apollinaire-de-Rias ; Jacques Teston dit Terrice, curé de Vernoux ; m^{re} Balthazar Greinhac, notaire royal à Vernoux ; n. Louis de Gorce ; m^{re} Jacques Mirabel, notaire royal du mandement de Châteauneuf (24 février 1646. Copie collationnée le 11 décembre 1724, à la requête du marquis du Bourg, par Jacques Ponce, notaire royal à Vernoux). Suit légalisation de la signature de Jacques Ponce par Henry Clavel, seigneur de Veyrans, avocat au Parlement de Toulouse, juge de Colombier-le-Jeune (12 décembre 1724). — 3. Testament de Marie d'Espinchal, veuve de Joseph de

Ginestoux, élisant sa sépulture dans la chapelle du château de Bozas. Legs : à ses enfants Just-Henry, Antoine, Marie-Anne, Catherine, Françoise, Jeanne et à la plus jeune, non encore baptisée. Héritier universel, son beau-frère Just-Henry de Ginestoux, marquis de La Tourrette, Saint-Fortunat, Vernoux, Durfort, « Gleuras », etc. Présence de : Jean Guichestien, curé de Tournon; Antoine Varelli, chanoine dud. Tournon; n. Marcellin de Barjac, sieur du Pont; m^e François Crouzet, avocat (Tournon, 27 avril 1659. De Druze, notaire royal).

2 F 115 (Liasse). — 10 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1454-1663. — GIRARD (DE). — 1. En une action intentée par Héliette Girard, dame de Chevenon et de Passy, appointment aux jours de Sancoins du Bailliage de Saint-Pierre-le-Moultier (19 décembre 1454). — 2. Ajournement à la requête de la même dame (février 1455, n. st.). — 3. En la même affaire, descente de justice en la paroisse de Varennes-les-Narcy, pour visite d'un bois, d'un champ et d'une « haye à prendre cerfs », le tout contigu à des biens du prieuré de La Charité, de Pierre de Veauce et de l'abbaye de Saint-Satur (6 mai 1455). — 4. Lettres de procuration par Héliette Girard, veuve de Guillaume de Chevenon; présence de Claude Paire et de Guillaume Galoppe (23 novembre 1465. Jean Charboneau, notaire en la prévôté de Nevers). Pièce en partie rongée. — 5. Obligation par Joachim Girard, seigneur de Bazoges (en Poitou), de Chevenon et de Passy, neveu d'Héliette Girard, au profit de Guillaume Bolacre, bourgeois et marchand de Nevers; Bolacre conserve comme gages des ustensiles d'argent, des bijoux et des pierres précieuses (21 avril 1468). Suit ratification de cette obligation par Catherine de Montberon, veuve de Joachim Girard (11 juin 1472. Guiot Duclo et Guillaume de Brun, notaires royaux à Nevers). Copies faulives du xviii^e siècle. — 6. Sous le scel aux contrats des seigneuries de Parthenay (Deux-Sèvres) et de Vouvant (Vendée), transaction sur procès entre Louis de Marafin, écuyer, seigneur de Notz-en-Brenne, et Jeanne de Marafin, sa sœur, veuve de Jean Girard, seigneur de Bazoges, d'une part, et Catherine de Montberon, veuve de Joachim Girard, père et mère dudit Jean, Joachim, Louis et Jacques Girard, frères puînés de Jean, d'autre part (30 janvier 1480, n. st.). — 7. Ratification par Jacques Girard,

écuyer, seigneur de Passy, du contrat de mariage de Louis Girard, seigneur de Chevenon, son frère, avec Madeleine de La Platière, fille de Philibert de La Platière, écuyer, seigneur des Bordes, de Prye et d'Imphy, ladite ratification comportant partage de leurs biens entre les frères Girard : Madeleine de La Platière reçoit en douaire le château de Chevenon, Sermoise et Peuilly; Jacques aura Passy, Suilly, Longfroid, la Fillouse et autres terres en Donzinois, avec Prier, en la paroisse de Pougues, et la terre de Saint-Éloi; enfin, à Louis reviendront les seigneuries de Chevenon, Sermoise, Peuilly, Bois, Chérault, Bona, Marancy et la maison de Nevers (14 janvier 1484, n. st. Guiot Duclo et Simon Barrillier, notaires royaux en la Prévôté de Nevers). Dans le corps de la pièce est inséré l'acte de curatelle au Bailliage de Nevers, pour Jacques Girard; curateur : Philibert de Beaumont, écuyer, seigneur d'Espeuilles (même date). — 8. A la requête de Paule Girard, femme de François Troussebois, écuyer, sieur de Faye, ajournement au Parlement de Paris contre Gilbert et François Girard, touchant la succession de Charles Girard, seigneur de Passy, et de Gilberte de La Perrière, leurs père et mère (18 février 1598). Fragment de sceau pendant sur simple queue de parchemin. — 9. Contrat de mariage entre François de Girard, écuyer, seigneur de Chérault et d'Azy, fils de défunt Gilbert de Girard, chevalier, et de Germaine de Cochon, et Marguerite Filsjean, fille de défunt Georges Filsjean, écuyer, sieur de la Chaume, du Saulsoy, d'Island, la Motte, la Guichelle et Prédelfond, lieutenant général au Bailliage d'Avallon, et de Barbe Humbert. Présence de : Louis de Marcellanges, écuyer, sieur de la Grange, de Cossaye et de Ris en partie, procureur de Germaine de Cochon; Louis de Saint-Phalle, écuyer, sieur de Villefranche-Saint-Phal (Yonne) et de Montgoublin; Étienne Filsjean, sieur d'Island, Grandmair et Dannemarie, frère aîné de l'épouse; Guillaume de Berbisey, écuyer de la Tour du Pré, lieutenant général au Bailliage d'Avallon; François Filsjean, sieur de la Motte d'Island, avocat du roi aud. Bailliage; Pierre et Étienne Filsjean, sieurs des Grandes-Maisons, oncles de l'épouse; Antoine Pirot, avocat, et Olivier Pirot, chanoine d'Avallon (11 juillet 1622. Jean Borot, notaire royal à Avallon). Suivent : procuration de Germaine de Cochon (Azy, 9 juillet 1622. Alexandre et Dugué, notaires royaux); ratification du contrat par la même (27 juillet); quittance à Barbe Humbert

par François de Girard et sa femme, en présence de Noël Regnault et de Pierre Blondeau, praticiens à Azy (17 novembre); autre, par François de Girard, seigneur de Chérault, d'Azy et de Bona en partie, à Barbe Humbert, représentant François Filsjean, lieutenant criminel d'Avallon, en présence de Pierre Putas, grénetier audit Avallon (3 décembre 1624); autres quittances à Barbe Humbert (27 avril 1626, 2 août 1627, 13 février 1629 et novembre 1629). — 10. Copie du contrat précédent et de la procuration de Germaine de Cochon. Suivent : ratification par celle-ci de la donation faite en son nom par son procureur, en présence de Pierre Blondeau, greffier d'Azy (19 décembre 1622); certificat de publication au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier (Jeudi 22 décembre). — 11. Donation mutuelle entre François de Girard et Marguerite Filsjean, sa femme, en présence d'Antoine Cassiat, curé des paroisses d'Azy, de Georges de Bonin, chevalier, seigneur du Cluzeau, demeurant à Monceaux-le-Comte, et de Guillaume Amelayne, praticien à Mousseaux-sur-Azy (26 septembre 1654. Regnault, notaire royal). Suit l'insinuation au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier (Mercredi 23 décembre). — 12. Partage d'héritages (Chérault, la Vault de Verdoux, les justices de Chérault et d'Azy, les moulins et l'étang entre le bourg et le château d'Azy, etc.) entre Marguerite Filsjean, veuve de François de Girard, et Catherine de La Bussière, veuve de Paul de Girard, chevalier, seigneur de Bellombre (1^{er} mars 1663). — 13. Partage de dettes, entre les mêmes, en présence de Georges Filsjean, seigneur de Presle, de Gilbert de La Souche, chevalier, seigneur de Chevigny, et de Jean Batailler, procureur au Bailliage de Nivernais (1^{er} juin 1663. Decolons, notaire royal). Pièce rongée sur toute la partie droite.

2 F 116 (Liasse). — 4 pièces papier.

1769-1779. — GOUJET-DUVAL. — 1 et 2. Lettres de Goujet-Duval à M^{re} de Prye et au marquis du Bourg, relatives à des affaires d'intérêt (Dijon, 28 mars 1769 et février 1771). — 3. Vente par Louis Goujet-Duval à Henri de La Troche, conseiller auditeur à la Chambre des Comptes de Bourgogne, de l'office de conseiller maître ordinaire en lad. Chambre, pour Claude de La Troche, avocat au Parlement, fils dud. Henri (19 février 1779). — 4. Extrait des oppositions formées au sceau des provisions dud. office (2 mars 1779).

2 F 117 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1570-1581. — HUMBERT. — 1. Brevet de contrôleur ordinaire en la maison de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, au profit de Zacharie Humbert (La Rochelle, 11 août 1570). Sur le repli : Prestation de serment dudit Humbert (10 septembre). — 2. Lettres de *committimus* délivrées par les Requêtes du Palais, à Dijon, au profit du même Zacharie Humbert, secrétaire ordinaire en la maison du duc d'Alençon (1581).

2 F 118 (Liasse). — 1 pièce papier.

1585. — ISSERPENT (D'). — Touchant la succession de Gilbert d'Isserpent, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, lieutenant de cent hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et lieutenant général pour le roi en la ville et citadelle de Mâcon, seigneur et baron de Gondras et de Lodde, transaction entre Marguerite de Rostaing, sa veuve, assistée de son père Tristan de Rostaing, chevalier des deux ordres du roi, conseiller en ses Conseils privé et d'État, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, seigneur et baron de Brou, *Vaulzapaynis*, Villemonble, Thieun et Noisy-le-Sec, curateur de Françoise d'Isserpent, sa petite-fille, d'une part, et d'autre part, Philibert d'Isserpent, baron de Gondras, fils de Gilbert, assisté de son curateur, Philibert de la Guiche, chevalier des deux ordres du roi, conseiller en ses Conseils privé et d'État, capitaine de 100 hommes d'armes de ses ordonnances, grand-maître et capitaine général de l'artillerie de France (25 juillet. Jean Becquet et François Bergeron, notaires au Châtelet de Paris). Suit une quittance à Philibert d'Isserpent par Tristan de Rostaing (27 juillet). Copie collationnée, délivrée à la requête de Jacques de Bernay, seigneur du Coudray, la Motte, le Montet et la Malgarnie, chevalier de l'ordre du roi, maréchal de bataille dans ses camps et armées, commandant le Régiment d'Auvergne en 1643, et gouverneur de la ville et château de Pont Desture, pays de Montferrand (21 mai 1657. Lamandoulier, notaire royal à Roanne).

2 F 119 (Liasse). — 2 pièces papier.

1818. — JUPILLES (DE). — *Décès de la Vicomtesse de Jupilles, née Antoinette-Félicité de la Porte de Riantz*. — 1. Mémoire d'Edme-Jean-Baptiste Labalte, entrepreneur des Pompes funèbres de Paris, pour le

convoi, à Saint-Thomas d'Aquin, le 16 juillet. — 2. Mémoire d'Anthoine Boucher, imprimeur, successeur de L. G. Michaud, pour les billets de faire part (22 juillet).

2 F 120 (Liasse). — 1 pièce papier.

1518. — LA BARGE (DE). — Pardevant Brémont Des Peux, notaire à Montferrand, et Grégoire Dalmès, notaire de la Cour de Forez, contrat de mariage d'Anne d'Augerolles, fille de Dauphin, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, de Roche-la-Molière et de Montarbourg, avec Antoine de La Barge, écuyer, seigneur de la Frédière et de Saint-Julien-sur-Aydat, fils d'Antoine de La Barge, seigneur dudit lieu, paroisse de Courpière, au diocèse de Clermont. Présence de : François de Cremeaux; Rolin de Boux, seigneur de Pardines, et Claude de Flachat, seigneur dudit lieu (17 février, n. st.). Copie collationnée le 7 février 1539, n. st., par Coyrier.

2 F 121 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1528. — LA BLANCHICHE (DE). — A l'occasion de dettes contractées envers Imbert de La Blanchiche, marchand à Courpière, par feu Pierre de Tersac, seigneur de Ligennes, premier mari de Catherine de La Rivière, alors femme de Jean de Bansat, écuyer, seigneur dudit lieu, et par défunt Antoine de La Rivière, seigneur de Vialle et de la Roche, frère de Catherine, cession à Imbert de La Blanchiche d'une rente assise au Vernadel, paroisse de Lezoux, à Ocher, Condat, Prafrechas, Saint-Jean d'Heurs, Saint-Antoine, le Mas d'Ornon, Chassignole, Bulhon, Crevant, Dorat et Noalhat, ladite rente achetée précédemment d'Allire de Langeac, écuyer, seigneur de Dallet; en cas de trouble ou d'empêchement, une rente équivalente sera assise sur la terre de Bansat, en Velay, ou sur celle de Gloriat, près de Saint-Bonnet-le-Château, en Forez, au choix du bénéficiaire. Présence de Raimond Pellisson, avocat au Bailliage de Montferrand, d'Antoine Molherat, apothicaire à Courpière, et de Jacques des Ferriolles, prêtre de Lezoux (24 août. Jean Banhol et Jean Tribble, notaires royaux).

2 F 122 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1667. — LA CHÉZE (DE). — Sentence de la Sénéchaussée de Moulins pour Jean de La Chéze, lieutenant particulier aux Bailliage et Prévôté de Cusset,

contre Benoît Laurent; interviennent en la cause Gaspard du Croc, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, et Claude de Montjournal, son épouse (28 juin 1667).

2 F 123 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1654-1696. — LA COLLANCELLE (DE). — 1. Partage entre leurs héritiers des biens délaissés par François de La Collancelle et Françoise Bernard, sa femme, divisés en deux lots: 1° domaine de Rancy, paroisse de Prye, héritages, rentes et obligations; 2° domaine du Chazeau et héritages en dépendant, plusieurs maisons à Nevers, vigne à Saint-Benin, maison à Pougues, rentes et obligations (analyses très détaillées. 14 mars 1654). Suit procès-verbal de tirage au sort des lots entre Guillaume Fontaine, maître apothicaire à Nevers, et Guillemette de La Collancelle, sa femme, d'une part, et d'autre part, Louis Laglon, maître tanneur audit Nevers, Marguerite Regnard, sa femme, Guillaume et Jeanne Regnard, enfants et héritiers de feu Marcou Regnard et de Françoise de La Collancelle, sa femme (30 mars). — 2. Appointement au Parlement de Paris, au procès évoqué par appel de Saint-Pierre-le-Moutier, entre Guillaume Regnard et Marguerite Regnard, sa sœur, veuve de Louis Laglon, d'une part, et, d'autre part, Guillaume Fontaine, l'aîné, apothicaire à Nevers, tuteur des enfants mineurs de Claude Fontaine, et Louis Fontaine, curé de Ville-lez-Anlezy, ces deux derniers enfants de Guillaume Fontaine et de Guillemette de La Collancelle (27 mai 1680). — 3 à 5. Procédure en désistement d'héritages pardevant le bailli des terres de Prye et d'Imphy, entre Guillaume Regnard, fermier desdites terres, et Marie Damon, veuve de Pierre Defrance (1696).

2 F 123 (Liasse). — 1 pièce papier.

XVI^e siècle. — LA COSTE (DE). — Début du testament de François de La Coste, dit de La Rivière, laboureur de la paroisse de Mars (Loire), ledit testament dressé à Charlieu où le testateur a été victime d'un attentat et a reçu une blessure (s. d., xvi^e siècle).

2 F 124 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1579. — LA GOUTTE (DE). — Pardevant Jean Lenormant et Remy Corneillan, notaires au Châtelet de Paris, testament de Guillaume de La Goutte, écuyer, seigneur dudit lieu, en Forez, mari de Cathe-

rine d'Augerolles, élisant sa sépulture dans l'église Saint-Étienne-du-Mont, à Paris. Héritière universelle, Ysabeau, sa fille aînée, à charge de don à sa sœur Anne. Legs : à sa sœur Ysabeau de la Goutte; à ses nièces Huguette, Anne, Gilberte et Catherine de La Tour, filles de lad. Ysabeau et de défunt Jacques de La Tour, seigneur de Vaudragon; à ses cousins Georges de La Chaise et Rollin de La Roche. Présence de : Robert du Vernay, écuyer, seigneur de *Bioulay*, oncle du testateur; Mathieu du Bessin dit Damont, pédagogue au collège de Lizieux; André Buisson, chanoine de Saint-Just-en-Chevalet et curé de Champoly; Claude de Comières, écuyer; m^e Martin Mainville, notaire et greffier royal de Crémieux en Forez (samedi 9 mai). Suit insinuation au Bailliage de Forez (1^{er} juin).

2 F 125 (Liasse). — 5 pièces parchemin.

1665-1720. — LAMOIGNON (DE). — 1. Contrat de mariage de Loup de Lamoignon, écuyer, demeurant à Cœurs, paroisse de Marcy, assisté de son frère Hubert de Lamoignon, sieur des *Ruisseaux*, avec Anne de Berthier, fille de défunt Jean de Berthier et d'Anne de Mullot. Présence de : Adrien de Bongards, écuyer, de la paroisse de Nolay; François de Bongards, écuyer, sieur de Migny-lès-Varzy; Jacques Gounnot, marchand à Azy (14 septembre 1665. Regnault, notaire royal). Copie par Jaubert et Perreau, notaires royaux, collationnée sur la minute présentée par Étienne Rousset, notaire au duché, acquéreur des notes de Regnault, à la requête de Paul de Lamoignon, seigneur de Cœurty (Rouy, 29 mai 1720). Légalisation des signatures des notaires par Jacques Rapine de Sainte-Marié, lieutenant général du Bailliage de Nivernais (2 juillet 1720). — 2. Autre copie du même contrat, collationnée sur la grosse présentée par Anne de Lamoignon, fille des mariés, demeurant à Cizely (Anlezy, 24 novembre 1718). — 3. Pardevant Michel Maillot, curé de Saint-Benin et de Saint-Christophe d'Azy, certificat de notoriété attestant que Paul de Lamoignon, fils de Loup et d'Anne de Berthier, est né au château de Vannay le 1^{er} avril 1670 et qu'il a été baptisé le 3, ayant pour parrain Paul de Bongards, écuyer, seigneur de Migny, et pour marraine Étienne Gouneau; le registre baptistaire de 1670 est alors perdu (22 janvier 1719). Légalisation de la signature de Maillot : par Alixand, vicaire général de Nevers (19 octobre 1719), et par le lieutenant

général de Nevers (22 avril 1720). — 4. Copie de la pièce précédente, collationnée à une expédition sur papier marqué, où la signature de Maillot est légalisée par l'évêque de Nevers Édouard de Bagedé (28 janvier 1719). — 5. Certificat de catholicité par l'abbé Maillot à Paul de Lamoignon, capitaine réformé d'infanterie, chevalier de Saint-Louis (14 novembre 1718). Légalisation par l'évêque de Nevers (26 novembre 1718). — Les pièces 4 et 5 ont été collationnées à Paris le 18 août 1719.

2 F 126 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1527-1670. — LA MURE (DE). — 1. Testament de Pierre de La Mure, frère de Guillaume de La Mure, prévôt de Donzy, élisant sa sépulture dans l'église de Saint-Maurice; fondation de messes dans lad. église à l'autel de La Mure; legs à sa fille Marie et à sa femme Jeanne Priest. Héritiers universels, ses fils Pierre et Jean qui devront s'associer, aussitôt après son décès, leur sœur Jeanne (31 mars 1527, n. st. Antoine de Châtelus, de Lentigny, et Claude de La Barre, de Saint-Maurice, notaires). Pièce en mauvais état, raturée. — 2. Échange de biens, avec constitution de rente, entre François de La Mure, écuyer, seigneur de Bienavant, élu de Forez, et Antoine de La Mure, écuyer, seigneur de Chantois et de Pierrefitte, capitaine et châtelain de Saint-Maurice, en vue de faire cesser entre eux l'indivision de la seigneurie de Chantois, aux paroisses de Bully, Dancé, Amions, Saint-Paul-de-Vézelin, Souternon, Cremeaux, Saint-Martin-la-Sauveté, Cordelle, etc.; mention de rentes constituées au profit de Pierre et Jean de La Mure, leurs aïeux. Présence de Jean de La Mure, écuyer, sieur de Rilly, de Gilbert de La Grie, avocat au Présidial de Lyon, demeurant à Ambierle, et de Louis Valence, châtelain au duché de Roannais et au marquisat de Boisy (5 juin 1612. Poprille et Dumas, notaires royaux). — 3. Contrat de mariage de Pierre de La Mure de Chantois, ci-devant capitaine au régiment de Navarre, fils de Marc-Antoine de La Mure, seigneur de Chantois, la Mothe-Camp, Geuvres et autres places, et de défunte Marguerite Croppet, avec Charlotte du Croc, fille de défunt Charles du Croc, chevalier, baron de Brunard, seigneur de Saint-Polgues, du Croc et de Fontanet, et de Françoise de La Richardie de Besse. Mention de feu Jean de La Mure de Chantois, chevalier, capitaine-lieutenant des gardes françaises, décédé

au siège de Candie, fils aîné de Marc-Antoine. Présence de : Jean Croppet, chevalier, ancien président lieutenant-général au Bailliage de Forez; Pierre de La Mure, chevalier, seigneur de Bienavant et de Changy, oncles du futur époux; François-Alexandre de Sainte-Colombe, chevalier, seigneur du Poyet et de Saint-Priest-la-Roche; Nicolas de La Mure, chevalier, seigneur de Chaulon et du Pontay; André de Grésolles, chevalier, seigneur dud. lieu, de Luré et de *Buherdan* (?); Antoine de La Mure, chevalier, seigneur de Rilly et *Chevenes* (?), tous cousins du futur époux; Jacques du Croc, aumônier ordinaire du roi, abbé commendataire de Saint-Gilbert et prévôt de la cathédrale de Clermont; et Hiérôme de La Richardie de Besse, chevalier, seigneur du Puy, Genestoux, Viscontat, Palerme, Saint-Ignat, les Martres et Champeyroux, oncles paternel et maternel de la future épouse (Château de Saint-Polgues, 1^{er} décembre 1670. Fleury, notaire royal).

2 F 127 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1390. — LANGON (DE). — Pardevant Durand Potier, notaire en la châtellenie de Montfaucon, quittance à Louis de Langon, damoiseau, par Jean Villaulon, son gendre, de ce qu'il devait à ce dernier sur la dot de sa fille (Jeudi avant la fête de la Chaire de Saint-Pierre, 17 février).

2 F 128 (Liasse). — 1 pièce papier.

1756. — LANTIN. — Testament de Jean-Baptiste Lantin, écuyer, seigneur de Planche et autres lieux, époux d'Anne-Marie Vestu; Jean-Baptiste Lantin, seigneur de Montcoy, est héritier universel, et son fils Jacques, clerc tonsuré du diocèse de Chalon, reçoit les manuscrits et la bibliothèque du testateur (19 septembre. Delorme, notaire royal à Chagny).

2 F 129 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1519-1534. — LA PLATIÈRE (DE). — 1. Assignation donnée, en vertu d'un committimus, par Pierre Everard, sergent royal au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, à Philippe de La Platière, chevalier, seigneur des Bordes, et à Guillaume de La Platière, chevalier, seigneur de Prye, tous deux héritiers d'Imbert de La Platière, évêque de Nevers, pour passer titre nouveau de constitution de rente de la somme de 80 livres tournois à Guillaume Parent, bourgeois de Paris, ayant droit de Jacques Allegrin,

seigneur de « Dyeus ». Présence de François Lardy, notaire sous le scel de la Prévôté de Nevers, et de François Pelé, prêtre demeurant à Prye (5-7 mai 1519). — 2. Arrêt de la Chambre des Grands Jours tenus à Moulins, enjoignant au Bailli de Saint-Pierre-le-Moûtier de faire complément de justice dans l'instance entre François de La Platière, écuyer, seigneur des Bordes, et Guillaume de La Platière, chevalier, seigneur de Prye et d'Imphy (18 septembre 1534).

2 F 130 (Liasse). — 10 pièces papier.

An XII-1815. — LA PORTE DE RIANZ (DE). — 1. Projet de règlement amiable de la liquidation des créances d'Henriette-Bibienne Colbert, veuve de Guy-François de La Porte de Riantz, entre elle et ses enfants, les citoyens de La Porte, Adélaïde-Françoise Charlotte de La Porte, veuve d'Amédée Grégoire de Nozières de Saint-Sauveur, Andrinette-Félicité de La Porte, épouse d'Alexandre-Bon de Jupilles, et Antoinette-Françoise Bibienne de La Porte, veuve de Jean-Baptiste-Paul-Charles de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier (An XII. Péan de Saint-Gilles, notaire à Paris). Suit l'approbation de M^{me} de Saint-Vallier (Vauchamps, 25 brumaire an XII). — 2 à 8. Succession de M^{me} de La Porte de Riantz : quittances pour sa portion de rentes viagères données par M. de La Porte de Riantz, son fils, à sa sœur M^{me} de Saint-Vallier (1809-1812). — 9. Projet de partage entre Guy-François-Henri, comte de La Porte de Riantz, ancien officier de dragons, chevalier de Saint-Louis, Augustin-Charles-François, vicomte de La Porte de Riantz, ancien colonel de dragons, chevalier de Saint-Louis, et leurs sœurs ci-dessus nommées (Alençon, 15 septembre 1815). — 10. Division en 5 lots de la succession immobilière d'Henriette-Bibienne Colbert, veuve de Guy-François de La Porte de Riantz (s. d.).

2 F 131 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 8 pièces papier.

1662-1685. — LA RICHARDIE (DE). — 1. Testament de Marguerite de Regy, veuve de René de La Richardie, écuyer, seigneur dud. lieu, du Puy, de Genestoux, de Viscontat et de Celles, élisant sa sépulture dans l'église de Celles, au tombeau de ses prédécesseurs, dans la chapelle du Puy. Legs aux Capucins de Thiers, aux Récollets de Saint-Germain-Laval et de Maringues, aux Dames de la Charité de

Thiers; fondation d'une messe du Saint-Sacrement dans l'église de Celles le 3^e dimanche de chaque mois. Autres legs à sa fille [Françoise], femme du seigneur de Brunard, et à sa petite-fille Charlotte du Croc; héritier universel, son fils Hiérôme de La Richardie. Présence de Gabriel Assollant, curé de Celles, et de Jean Hermet, docteur en médecine à Thiers (27 mai 1662. Gourbine, notaire royal). — 2. Transport à Hiérôme de La Richardie par Louis Brodeau, chevalier, seigneur de la Chassetière, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur du Mont-Saint-Michel et de Tombelaine, et Cécile Lejay de La Berge, sa femme, d'une rente constituée par Gaspard du Croc, chevalier de l'ordre du roi, seigneur dudit lieu et de Saint-Polgues et baron de Brunard (6 octobre 1665). Suit copie de la procuration donnée par Brodeau et sa femme à Jean Meulan, contrôleur des eaux et forêts en Normandie (Pontorson, 23 septembre 1665). En marge du fol. 2, mention d'un remboursement de 1.077 livres 16 sols 9 deniers, par Jean Alexandre et Philibert Regnaud, fermiers généraux de la baronnie de Thiers, sur le produit de la vente de la terre du Croc (9 décembre 1677). — 3. Contrat de mariage de Hiérôme de La Richardie de Besse, chevalier, seigneur dud. lieu, du Puy, de Celles, Genestoux, Viscontat, baron de Palerme, Saint-Ignat, les Martres, Champeyroux, etc., fils de défunt René de La Richardie de Besse et de Marguerite de Regy, avec Anne de Nagu de Varennes, fille de feu Roger de Nagu, chevalier, marquis de Varennes, gouverneur d'Aigues-Mortes, et d'Henriette de La Baume. Mention de : François de La Richardie de Besse, chevalier, seigneur du Vernet et de Chéry; Roger d'Autun, chevalier, seigneur de la Baume, conseiller du roi en ses conseils, Sénéchal de Lyon, oncle maternel de la future épouse; Joseph de Nagu, chevalier, marquis de Varennes, son frère et curateur. Présence de : Marthe d'Autun, épouse de Claude-Charles de Bron, chevalier, seigneur et comte de la Liègue, baron de Riverie et de Bellegarde, province de Lyonnais, grand-oncle de la future épouse; Jean d'Arcy, chevalier, comte d'Ailly, Parigny, « Saint-Cire » (Saint-Cirgues ?), La Fayette, Ambert, Job, etc.; Emmanuel Charpin de Génétines, comte de Lyon; Gaspard du Palais, chevalier, seigneur de la Merlée; n. Charles de Montchanin, sieur de « Cherruet » (Chervet ?) (20 octobre 1670. Louis Chervet, notaire royal à Perreux). Suivent : a) Copie de la procuration donnée par Marguerite de Regy à

François de La Richardie de Besse (Au château du Puy, 15 août 1670. Giraud jeune, notaire royal); b) Articles accordés pour le futur mariage en présence de : Louis de *Guadaigne* d'Autun; Marthe d'Autun; Jean d'Arcy; Édouard de Montmorin, chevalier, comte de Saint-Hérent (?), Saint-Myon, la Chassaingne, Montmorin, etc.; Charles-Louis de Boullier du Chariot, seigneur de Rillat; Jean de Charpin, chevalier, seigneur de Génétines, d'Augerolles et de Beaurevoir; Philibert de Masso, écuyer, seigneur du Plantin, maréchal de bataille des armées du roi; Gaspard du Palais (Lyon, 27 août); c) Ratification par Marguerite de Regy, de la donation de 25.000 livres faite par son procureur à Françoise de La Richardie, veuve de Charles du Croc, chevalier, baron de Brunard (Thiers, 14 septembre 1671); d) Insinuation au Présidial d'Auvergne (25 septembre 1671). — 4 et 5. Pièces autrefois cousues à la précédente : 4, copie non signée de la pièce 7; 5, consultation d'avocat (Riom, 12 novembre 1678) touchant le testament de Marguerite de Regy (reçu Giraud, jeune, notaire royal à Thiers, le 16 février 1671) et la procuration du 15 août 1670. — 6. Testament de Marguerite de Regy : fondations de messes à la chapelle des seigneurs du Puy dans l'église de Celles, aux Capucins de Thiers et aux Récollets de Maringues; legs à sa fille Françoise de La Richardie, veuve de Charles du Croc, et à sa petite-fille Charlotte du Croc, épouse de Pierre de La Mure, seigneur de Chantois; héritier universel, son fils Hiérôme de La Richardie (Thiers, 26 novembre 1671. Giraud le jeune, notaire royal). — 7. Autre testament de la même, où ne figure plus Charlotte du Croc (Château du Puy de Celles, 16 février 1677. Pierre Giraud le jeune, notaire royal). — 8. Copie du testament précédent : le début manque. — 9. Arrêté de compte entre Hiérôme de La Richardie de Besse, seigneur de Palerme, Saint-Ignat, Martres-sur-Morge, Genestoux et du Puy de Celles, et Jacques du Croc, chevalier, seigneur de Chabannes, procureur de Françoise de La Richardie de Besse, veuve de Charles du Croc, seigneur de Brunard, conformément à une transaction du 15 décembre 1679 (Riom, 8 juillet 1685). Suit copie de la procuration donnée par Françoise de La Richardie à Jacques du Croc, seigneur de Chabannes, paroisse de Lorlange (Brioude, 12 février 1685). Copie collationnée le 1^{er} septembre 1729 par Ferrand, notaire royal.

2 F 132 (Cahier). — In-folio, 12 feuillets papier (328 × 214 m/m).

1768-1771. — LA RICHARDIE (DE). *Testament et codicilles de M^{me} Jeanne de Besse de La Richardie*. — Fol. 2. Testament. — Fol. 2 v°. Legs aux Capucins de Thiers et à Delots, curé de Thiers, « pour l'hôpital des incurables qu'il fait bâtir ». — Fol. 3. Legs aux filles du Bon Pasteur de la rue du Cherche-Midi, à Paris. — Fol. 3 v°. Legs à son cousin le marquis de Nagu, et à M. de Bouillé d'Hauterive. — Fol. 4 v°. Héritier universel, le comte de Saint-Polgues ou, à son défaut, le marquis de Besse. — Fol. 5 v°. Exécuteur testamentaire, l'abbé Landeau, archidiacre de Paris (9 septembre 1768. Le Doux et Mathon, notaires au Châtelet de Paris). — Fol. 8. Premier codicille (2 août 1769). — Fol. 9. Second codicille (31 juillet 1770). — Fol. 9 v°. Troisième codicille (7 août 1770). — Fol. 10. Quatrième codicille : M. Popot l'aîné, exécuteur testamentaire à la place de l'abbé Landeau, décédé (7 mai 1771). Charges et legs du testament (20 mars 1771). — Fol. 11. Les originaux des actes ci-dessus, après visa au greffe des insinuations du Châtelet de Paris, ont été déposés dans les minutes de Gobert, notaire (15 février 1772).

2 F 133 (Cahier). — In-folio, 42 feuillets papier (328 × 214 m/m).

1772. — LA RICHARDIE (DE). *Scellés après le décès de M^{me} de La Richardie*. — Fol. 2. Réquisition en vue d'apposition de scellés par Pierre Popot l'aîné, procureur au Châtelet de Paris, exécuteur testamentaire de M^{me} Jeanne de Besse de La Richardie, et par Charles-Gabriel de Nagu, chevalier, brigadier des armées du roi, neveu à la mode de Bretagne de la défunte (15 février 1772). — Fol. 4 v°. Énumération de l'argent comptant. — Fol. 6 v°. Inventaire du mobilier de la chambre à coucher de M^{me} de La Richardie et des chambres de ses domestiques. — Fol. 9. Dépôt du testament et des codicilles en l'étude de M^e Gobert (16 février). — Fol. 9 v°. Opposition de Jeanne-Marie du Bourg, veuve de Jean-Baptiste-Bernard de Las, comte de Prye (19 février). — Fol. 10. Requête de Pierre Popot l'aîné, procureur au Châtelet de Paris, en vue de reconnaissance et levée des scellés pour procéder à l'inventaire (2 mars). — Fol. 11 v° à 39 v°. Vacations pour l'inventaire (6-24 mars). A remarquer, fol. 26 v°-27, la liste de la vaisselle d'argent, parmi laquelle figurent 60 jetons de l'Académie Française.

2 F 134 (Registre). — In-folio, 128 feuillets papier (328 × 214 m/m).

1772. — LA RICHARDIE (DE). *Inventaire après le décès de M^{me} de La Richardie*. — Fol. 2. Vacation du 6 mars. — Fol. 21 v°. Vacation du 10 mars. — Fol. 25 v°. « Une montre ancienne faite par Marguerite, à Paris, à cadran d'émail, double aiguille d'or, dans sa boîte aussy d'or cizellé », 120 livres. — Fol. 26 v°. Six fauteuils en hêtre sculpté et doré, « couverts de tapisserie à pavots d'Aubusson, façon des Gobelins », 60 livres. — Fol. 47 v°. Vacation du 11 mars. — Fol. 51 v°. « Item, [un] vère ardent de deux pieds dix pouces de diamètre, que l'on dit être du sieur Hihernaus [Tchirnhausen ?] et unique, monté sur son chassis et sur un pied de bois de chesne », 120 livres. — Fol. 57. Vaisselle d'argent. — Fol. 63 v°. Vacation du 12 mars. — Fol. 64. Inventaire des papiers. — Fol. 80. Vacation du 14 mars. — Fol. 106. Vacation du 24 mars. — Fol. 124 v°. Clôture de l'inventaire.

2 F 135 (Registre). — In-folio, 37 feuillets papier (328 × 214 m/m).

1772-1773. — LA RICHARDIE (DE). *Vente mobilière des objets portés à l'inventaire qui précède*. — Fol. 2. Procès-verbal de vente (13 avril 1772), à la requête de : Pierre Popot l'aîné, procureur au Châtelet de Paris, exécuteur testamentaire ; André de Besse de La Richardie, chevalier non profès de l'ordre de Malte, capitaine au Régiment de Gustine-Dragons ; Claude, marquis de Besse de La Richardie, mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, seigneur d'Autray, etc. ; Charles-Gabriel de Nagu, chevalier, marquis de Nagu, de la Meilleraye, brigadier des armées du roi ; Just-Henry du Bourg, chevalier, comte de Saint-Polgues ; Jeanne-Marie du Bourg, veuve de Jean-Baptiste-Bernard de Las de Prye. — Fol. 4 v°. Requête au lieutenant civil et permission de procéder à la vente. — Fol. 5. Sommation aux gardiens pour la représentation des effets. — Fol. 5 v°. Vacation du 13 avril. — Fol. 14. Vacation du 14 avril. — Fol. 22. Vacation du 15 avril. — Fol. 29. Vacation du 16 avril. — Fol. 32 v°. Récolement du procès-verbal de vente avec l'inventaire. — Fol. 34. Le grand verre ardent n'a pas été vendu, faute d'enchérisseur. — Fol. 34 v°. Produit total de la vente : 5.358 l. 19 s. — Fol. 35 v°-36 v°. Distribution du produit de la vente. — Fol. 36 v°. Expédition délivrée le 28 janvier 1773 par François Prévost, huissier commissaire preneur au Châtelet de Paris.

2 F 136 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 9 pièces papier.

1757-1816. — LA RICHARDIE (DE). *Rentes viagères.*

— 1. Constitution de rente viagère par M^{me} de La Richardie au profit de Marie-Louise de Besse de La Richardie du Vernet de Chéry et d'Anne-Louise de Besse de La Richardie du Vernet, sœurs; la pension viagère constituée à Marie-Louise par le frère de M^{me} de La Richardie sera franche de toutes charges (14 juin 1757. François-Gédéon Marchand et Jacques Bricault, notaires au Châtelet de Paris). — 2. Procuration donnée à sa sœur, pour la représenter à l'acceptation du contrat précédent, par Anne-Louise, fille de défunts Jacob-Christophe de Besse de La Richardie du Vernet, écuyer, et Marie Buisson, pensionnaire au couvent des Ursulines de Loches (7 juin 1757. Veneau et Lesleu, notaires à Loches). — 3. Comme héritière sous bénéfice d'inventaire de François-Gabriel de Besse de La Richardie, comte et chanoine de Saint-Pierre de Mâcon, son frère, M^{me} de La Richardie confirme la rente viagère constituée en faveur de Marie-Louise de Besse de La Richardie du Vernet de Chéry (Paris, 23 août 1759). — 4. En vue de l'exécution des volontés de M^{me} de La Richardie, convention entre lesdites demoiselles bénéficiaires et Just-Henry du Bourg, comte de Saint-Polgues, légataire universel de la défunte (Paris, 12 juin 1773). — 5 à 11. Bordereaux de créances et pièces de procédures au Tribunal de Roanne entre les demoiselles de La Richardie et les héritiers de Just-Henry du Bourg (ans VII-XIII). — 12. Lettre du comte Louis du Bourg au vicomte de Besse (27 juillet 1816).

2 F 137 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 17 pièces papier.

1750-1772. — LA RICHARDIE (DE). *Liquidation de la succession de M^{me} de La Richardie.* — 1. Obligation de 4.000 livres et constitution en conséquence d'une rente viagère de 400 livres au profit de M^{me} de La Richardie par Claude-François de Besse de La Richardie, abbé commendataire de Saint-Clément de Metz, fondé de procuration de Jean Storgius, comte de Besse de La Richardie, son frère, chevalier, seigneur d'Aulhat et autres lieux (11 mai 1750. Antoine-François Doyen, notaire au Châtelet de Paris). Suit le texte de la procuration par Jean Storgius de Besse, demeurant ordinairement au château d'Aulhat, paroisse d'Aulhat (Issoire, 25 mars 1750. Pradier et Plantade, notaires royaux). — 2. Acte en tout semblable au précédent, portant obligation de 8.000 livres

avec constitution de 600 livres de rente viagère. Ces deux rentes sont assignées « sur les chaises roulantes de la ville de Paris » et la seconde est réversible sur Gabriel de Besse de La Richardie, comte du Chapitre de Mâcon, frère de M^{me} de La Richardie. — 3 à 8. Billet et correspondance touchant un emprunt à M^{me} de La Richardie par M^{me} de La Roche-Gravé et son fils, ancien capitaine au régiment de la Couronne, à Angers (1766-1771). — 9. Lettre et obligation à la même par son cousin, le comte d'Arcy d'Ailly, demeurant en sa terre de Job, près Ambert (30 juin 1770).

10 à 17. *Baux et contre-lettres concernant les biens d'Auvergne.* — 10. Jean Astorgius, comte de Besse de La Richardie, représentant M^{me} de La Richardie, afferme à Hugues Bourgade, marchand à la Dardie, paroisse de Vollore, la directe du Puy de Celles, de Viscontat et du Pas-de-l'Arche, dépendant de la terre de Celles : aux conditions du bail précédent sont ajoutés 80 livres en argent et douze fromages de Roche (6 août 1766). — 11. Bail à ferme par le même au même de cinq domaines dépendant de la terre du Puy de Celles : deux à Dauge, le domaine des Olmes et ceux du Puy et de Laire; entre autres charges, le preneur s'engage à fournir chaque année 5 setiers de seigle, mesure de Thiers, pour la vicairie des *Escluseaux*, plus 2 autres setiers de seigle, 2 quartons de pois et 2 livres d'huile de noix « pour l'aumône qui se distribue à la porte du château de Sel un chacun an, mois de novembre »; loyer annuel : 2.200 livres d'argent et deux douzaines et demie de fromages de Roche de Regains; présence d'Antoine Jacob, praticien à Flat (Aulhat, 26 septembre 1766. Chauvassaignes, notaire royal). — 12 et 13. Contre-lettre, du même jour, ajoutant aux charges du bail précédent une redevance annuelle de 500 livres en argent et de 10 setiers de seigle, mesure de Thiers. — 14. Joseph-Claude Guionet-Rambaud, avocat en Parlement, représentant M^{me} de La Richardie, afferme à Bertrand Collange, boulanger à Thiers, le droit de prendre le quart des fruits dans des vignes au vignoble de Thiers (14 octobre 1768). — 15. Lettre d'affaires de Hugues Bourgade à M^{me} de La Richardie; les curés de Celles et de Vollore font prendre tous les ans au grenier du château de Celles le seigle qu'il doit leur donner et lui font tenir ensuite les billets de distribution (22 décembre 1771). — 16. Bourgade, fermier de la seigneurie du Puy de Celles, s'engage à payer

chaque année, en sus du prix du bail du 6 août 1766 (cf. pièce 11) et de l'augmentation de la contre-lettre du même jour (cf. pièces 12 et 13), 300 livres d'argent et 10 setiers de seigle (22 décembre 1771). — 17. Intéressante lettre de M. de Besse, touchant le prix de la ferme louée à Bourgade, prix qui devrait être plus élevé « vu le prix des dandrées, car tout est depuis quatre ans d'une cherté affreuse, enfin il en coûte presque autant qu'à Paris, et cela est si vray que M. de Montboissier vous dira qu'à peu de dandrées près, les autres sont plus chères. Par exemple, je fais venir mon lard de Paris : il coûte à Clermont 26 sols la livre et celui de Paris ne me revient, rendu à Clermont, qu'à dix-sept sols, et il est beaucoup meilleur »; M. de Besse souffre d'une suppuration de l'œil droit; il a assisté récemment, à Plauzat, chez le vicomte de Bannes, à une comédie qui avait attiré la moitié de la province (Aulhat, 11 janvier 1772).

18. Bail d'un appartement à Paris, rue du Cherche-Midi, consenti à M^{me} de La Richardie par Anne-Marie Gagnière, supérieure, Marie Arnal, Catherine Gerardin et Marie-Angélique Traulé, assistantes de la communauté des religieuses du Bon-Pasteur (29 juillet 1766. Fournier et Mathon, notaires au Châtelet de Paris). — 19. Reçus signés par les supérieures successives du Bon-Pasteur : Gagnière, 3 octobre 1766-28 juin 1769; Morel, 2 octobre 1769-26 juin 1771; Gilbert, 18 octobre 1771 et 2 janvier 1772.

2 F 138 (Liasse). — 19 pièces papier.

1719-1750. — LA RICHARDIE (DE). *Liquidation de la succession de M^{me} de La Richardie*. — 1. Constitution de rente par Marie-Louise de Sonaville, veuve de François de Bouillé, écuyer, au profit de Joseph de Robert, écuyer, ancien garde du corps du roi, demeurant à Riom, pour achever le paiement d'un domaine sis à Hauterive (Allier), acquis par ladite dame de Simon-Gilbert Rastoil, officier de la Maison du Roi, fils de Dorothee de Vinsal, veuve en premières noces de Jean-Louis Rastoil, châtelain de Vichy (21 octobre 1719. Andrieu, notaire royal à Maringues). Signification en conséquence à M^{me} de Bouillé (20 février 1726). — 2 à 8. Lettres, billets et quittances touchant cette affaire (1728-1729). — 9. Réduction du contrat de rente de 3.000 livres à 2.000 (21 décembre 1729). — 10 à 12. Billet et quittances (1730-1734). — 13. Quittance à M^{me} de La Richardie par Anne de Clermont-Gessan, abbesse

de Chelles, pour la pension de la sœur de Bouillé, religieuse professe (18 avril 1735). — 14 et 15. Transaction touchant cette rente, ainsi qu'une autre constitution du 6 novembre 1713 (Dujouhanel, notaire royal à Riom), intervenue entre : Guillaume-Michel Chabrol, avocat du roi en la Sénéchaussée d'Auvergne et au Présidial de Riom; Pierre-Ponce Caillet, bourgeois de Paris, procureur de Marie-Louise de Sonaville et de Jean-Gaston de Bouillé de Charieul, son fils, lieutenant au régiment de Médoc-Infanterie; Gaspard de Besse de La Richardie, comte de Saint-Pierre de Mâcon, et Jeanne de Besse de La Richardie, fondés de procuration de Gabriel de Besse de La Richardie, aussi chanoine et comte de Saint-Pierre de Mâcon (Paris, 2 janvier 1742). Deux expéditions. — 16 à 18. Quittances par Chabrol, après le décès de l'abbé de Besse (7 et 12 septembre 1745). — 19. Cession de ses droits successifs par Marguerite-Louise de Bouillé à son frère Jean-Gaston de Bouillé, présente et intervenante Jeanne de Besse de La Richardie (11 septembre 1750. Baron, notaire au Châtelet de Paris). Suivent les procurations de : Marguerite-Louise de Bouillé à Denis Delavoyepierre, bourgeois de Paris (29 octobre 1749. Fornet et Thomas, notaires royaux à Brioude); Jean-Gaston de Bouillé, seigneur du Clusel, à Charles-Étienne-Gabriel Cuvillier, bourgeois de Paris (Neuf-Brisach, 2 mai 1750. Carlier, notaire royal); Louise de Guillaumanche du Bocage, épouse de Jean-Gaston de Bouillé, au même (Brioude, 4 décembre 1749. Thomas, notaire royal).

2 F 139 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 24 pièces papier.

1731-1772. — LA RICHARDIE (DE). *Liquidation de la succession de M^{me} de La Richardie*. — 1. Cahier de comptes, de 1765 à 1772. — 2. Autre, concernant les biens d'Auvergne (1765-1772). — 3 à 17. Reçus divers et quittances d'impositions (1767 à 1771). A signaler les quittances suivantes : 3, de Dufour, trésorier de l'hôpital de Thiers (3 mai 1767); 6, de Héraud, curé de Celles, et de Dubost, prêtre sociétaire (25 décembre 1767); 7, de Doyret, prêtre missionnaire, supérieur de l'Hermitage (29 janvier 1768); 9, de Rochias, trésorier de l'hôpital de Thiers (29 mai 1768); 10, de d'Hauralle, procureur des Cordeliers de Montferrand (7 octobre 1768); 12, pour une fondation au chapitre de Saint-Amable (17 novembre 1768); 13, du P. Damase d'Allègre, capucin,

pour le prêche du carême (27 mars 1769); 15, de Gaschon, prêtre missionnaire, directeur de l'Hermitage (24 décembre 1769); 16, de Héraud, curé de Saint-Julien de Celles, et Dubost, prêtre sociétaire (28 décembre 1769). Au verso et sur un papier joint, notes de comptabilité. — 18. Constitution de rente par Marie-Louise Hyacinthe de Tiercelin, veuve de Louis de Foudras, chevalier, comte de Château-Thiers, paroisse de Matour, au profit d'Henriette Gauthier, veuve de Bruno Colin de Serre, écuyer, seigneur de Genouilly, Mauvoisin, Reims et Balay, demeurant à Reims, paroisse de Joncy, étant aux droits de Jeanne-Marie Louise Colin de Serre, héritière dud. feu s^r de Serre, son père, et épouse de messire Henry de Royer, comte de Saint-Micoud; Henriette Gauthier est représentée par Antoine-Balthazard Colin de Serre, chanoine et grand archidiacre de Mâcon, vicaire général de l'évêque; cette rente est constituée en annulation d'une autre, créée au profit de la dame Gauthier par Gaspard de Besse de La Richardie, le 26 juin 1731 (13 février 1735. Rodet, notaire royal à Mâcon). Suit le texte de la procuration donnée par Henriette Gauthier à Colin de Serre (6 novembre 1734). — 19. Traité entre Gaspard de Besse de La Richardie et Claude-Pierre Destienne, banquier à Paris, touchant l'exécution de la sentence du 29 avril 1718 rendue en la Conservation des privilèges royaux des foires de Lyon, condamnant Antoine-Alexandre Michon de Pierre-clos et Antoinette Brossier, sa femme, à payer 38.450 livres à David Olivier, seigneur de Senozan (12 juin 1741. De Savigny et Le Prévost, notaires au Châtelet de Paris). — 20. Lettres de bénéfice d'inventaire pour M^{me} de La Richardie à l'occasion de l'héritage de François-Gabriel de Besse de La Richardie, chanoine de Saint-Pierre de Mâcon, son frère (7 octobre 1758). — 21. État de la vaisselle d'argent donnée en compte à M^{me} Alexandre le 30 janvier 1762. — 22. Mémoire de la batterie de cuisine donnée en compte à Ducellier, le 20 mai 1768. — 23 et 24. Notes, de la main de M^{me} de La Richardie. — 25. « Livre des gages de mes gens, renouvelé le 15 octobre 1765 ».

2 F 140 (Liasse). — 78 pièces papier.

1732-1773. — LA RICHARDIE (DE). *Liquidation de la succession de M^{me} de La Richardie.* — Quittances diverses et mémoires. — 1 à 9. Exécution des dispo-

sitions du testament. 1. Quittance par les treize pauvres (17 février 1772). 2. Autre, de 75 livres pour cent messes, par Dom François de Sales Peschard, barnabite, vicaire de Passy (9 juin 1772). 3. Autre semblable par Ringard, curé de Banthela (12 juin 1772). 4. Autre, de 150 livres pour deux cents messes, par Granger, curé de Chaussy, au diocèse d'Orléans (12 juillet 1772). 5. Autre, des domestiques de M^{me} de La Richardie, pour les sommes et objets à eux légués (27 janvier 1773. Sauvaige et Gobert, notaires à Paris). 6. Autre, par Edme Leguay, valet de chambre (15 février). 7. Autre, par le F. Léon, d'Issoire, gardien des Capucins de Thiers (30 février, *sic*). 8. Autre, par Gobert, notaire à Paris, pour les frais de scellés (8 mai). 9. Autre, signée : Ringard, pour dépenses de deuil, courses, droit de recette des rentes, etc. (11 mai 1773).

10 à 15. Arrérages de rentes viagères. 10, 11 et 15. Quittances de la sœur de Bouillé, qualifiée : abbesse de Notre-Dame de Meaux (6 juillet 1772), religieuse professe de l'abbaye de Chelles, prieure de Champchanoux, en Bourgogne (6 juillet 1772 et 2 mai 1773). 12. Procuration par Anne-Louise de Besse de La Richardie du Vernet à sa sœur Marie-Louise (13 août 1772). 13 et 14. Quittances par Marie-Louise de Besse de la Richardie de Chéry (29 août 1772 et 15 février 1773).

16. Quittance par Mounot, notaire à Paris, pour frais d'actes (6 avril 1772). — 17 à 19. Autres, de fournisseurs et ouvriers (1772-1773). — 20 à 24. Autres, pour frais de maladie (1772-1773). — 25 à 27. Autres, pour gages de domestiques (1772). — 28 à 30. Quittances de loyer (1772). — 31 et 32. Quittances pour la taxe des pauvres et pour la capitation (1772). — 32 et 34. Autres, pour frais de scellés et d'inventaire (1772). — 35 et 36. Autres, pour les frais funéraires (1772). — 37. Quittance par les administrateurs de l'hôpital général de la Charité de Mâcon (4 juillet 1745). — 38 et 39. Quittances diverses (9 octobre 1754 et 16 avril 1764).

40 à 78. Reçus et quittances de toute nature. A noter les suivantes: 40. Quittance à M^{me} de La Richardie par François Colbert, marquis de Chabanais, guidon de la gendarmerie, en son nom et comme représentant Antoine-Alexandre Colbert, comte de Sourdis, officier aux gardes françaises (26 avril 1732; extrait collationné le 11 décembre 1733 par Gervais et Bontemps, notaires à Paris). 44. Autre, par Jean Ravidat, entrepreneur à Maringues, chargé de la construction

du pont de Champeyroux, sur la Morge (12 août 1743). 48. Édit du roi concernant les établissements et acquisitions des gens de mainmorte (août 1749, imprimé), avec notes de M^{me} de La Richardie touchant un remboursement de rente. 49. Quittance à M^{me} de La Richardie par Olivier-François Urvoy, chantre et chanoine de l'Église de Paris, abbé commendataire de Menat (26 novembre 1751, Doyen, notaire à Paris); suit copie de la procuration donnée à Urvoy par les religieux de Menat (23 octobre, Jean-Baptiste Fournier, notaire royal à Menat). 53 et 54. Autres, par M^e Mathon, notaire à Paris (20 septembre 1766 et 2 septembre 1768). 55. Autre, par Bonnefoy, trésorier de l'hôpital de Thiers (6 août 1769). 56. Autre, par Harrialle, gardien des Cordeliers de Montferrand (6 septembre 1769). 57. Autre, par le distributeur des fondations de Saint-Amable de Riom (4 octobre 1769). 59. Autre, par Jean Maréchal de Saint-Seine, ancien trésorier des vivres, au nom des administrateurs de l'hôpital de la Charité de Mâcon (14 avril 1770); suit copie de la procuration donnée à Maréchal par les administrateurs de la Charité: Gérard Chamoux, archidiacre, Jean-François Barjaud, conseiller au Présidial, Théophile Testenoire, avocat en Parlement, Joachim Chapuis, procureur, René La Grange, bourgeois, et Pierre Cartron, marchand, tous de Mâcon (8 avril. Robert et Bertrand, notaires à Mâcon). 64. Autre, par Geslin Dupin, chanoine de Riom (12 juin 1770). 65. Autre, par Ducrozet, procureur des Cordeliers de Riom (23 novembre 1770). 70. Autre, par le F. Darle, gardien des Cordeliers de Riom (26 octobre 1771). 71. Autre, par Rochette, chanoine de Riom (27 octobre 1771). 72. Autres, par Amavieu, missionnaire de l'Hermitage (31 décembre 1771).

2 F 141 (Liasse). — 5 pièces papier.

1771-1772. — LA RICHARDIE (DE). *Liquidation de la succession de M^{me} de La Richardie*. — 1 et 2. Carnets de boucherie et de dépense journalière (1771-1772). — 3. Projet d'acte de retenue de la charge de portefaix de la chambre de M^{me} la Dauphine, dont vient d'être pourvu Antoine Durand (s. d.; xviii^e siècle). — 4. Pièce jointe à la précédente; lettre signée: Montgon, comtesse de Montmorin, offrant de prendre le reste du bail de M^{me} de La Richardie (13 septembre 1772). Au dos: Reçu des clefs de l'appartement par le fils de M. de Saint-

Polgues (même date): — 5. Note de la main de M^{me} de La Richardie, exposant les charges de son testament (s. d.).

2 F 142 (Liasse). — 53 pièces papier.

1774-1778. — LA RICHARDIE (DE). *Liquidation de la succession de M^{me} de La Richardie*. — Quittances diverses et pièces à l'appui, fournies au Comte de Saint-Polgues. — Nous signalons seulement quelques pièces comme les moins négligeables. 9. La sœur de Bouillé est prieure de Champchanoux, à Toulon-sur-Arroux (6 mars 1775). 10. Certificat de vie délivré à la sœur de Bouillé, prieure de Toulon, par Halley, médecin à Pont-Audemer (9 mars 1775); légalisation de la signature de Halley par Bernard-Alexis-Nicolas-François Le Bourg de Lépine, lieutenant particulier assesseur criminel au Bailliage de Pont-Audemer (10 mars). 11. Quittance de la sœur de Bouillé, abbesse de Saint-Léger de Préaux (15 mai 1775). 24. Certificat de vie délivré par Pierre Cuvelier, conseiller au Bailliage de Pont-Audemer et subdélégué de l'intendant, à Madeleine de Bouillé, prieure de Champchanoux, demeurant à l'abbaye de Préaux (5 mars 1776).

2 F 143 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1525-1566. — LA RIVIÈRE (DE). — 1. Lettres de relief d'appel pour Pierre de Tersac, écuyer, seigneur de Ligonnes, Antoine de La Rivière, écuyer, seigneur dudit lieu, et Anne de Saillans, sa mère; Tersac a eu pour tutrice sa mère jusqu'à ce qu'elle se remarie avec le seigneur de Pardaillan, après quoi il a eu pour curateur Pierre de Tersac, écuyer, seigneur de Lambres (Paris, 2 juin 1525; sceau pendant sur simple queue de parchemin). — 2. Dispense accordée par Thomas Duprat, évêque de Clermont, pour faciliter l'exécution desdites lettres (26 juin). — 3. Transaction entre Bernard de Ségur, écuyer, baron de Saisses et de Pardaillan, et sa femme Péronelle de Tersac, d'une part, et Jean de Bousac (*sic*), écuyer, baron de Bousac, seigneur de Ligonnes, la Roche et de *Pratardy*, et sa femme Catherine de La Rivière, d'autre part, celle-ci mariée auparavant à Pierre de Tersac, seigneur de Ligonnes, touchant la succession de Jean de Tersac, père de Péronnelle et de Pierre. Présence de: Pierre Borderic et Héliot Cessac, prêtres; m^e Raymond Duluc, bachelier en droit;

n. Pierre Chassaigne (4 septembre 1532. Gerrin Cessac, notaire royal de *Nymplain*). Copie collationnée faite le 16 décembre 1574 par Dutillet, notaire, à la requête de m^e Mathieu de la Varenne, procureur de René de Chardz, écuyer, seigneur de Remilly. — 4. Procuration générale donnée à Géraud Bertrand, de la ville de Blesle, par Annet de Saint-Germain, écuyer, seigneur de Ligennes et de La Roche, et Catherine de La Rivière, sa femme, afin de poursuivre devant le Parlement de Paris Bernard de Ségur, seigneur de Pardaillan (19 octobre 1555. Julien Gilhard, notaire royal au duché de Montpensier; fragments de sceau pendant sur double queue de parchemin). — 5. Autorisation de poursuivre, contre les héritiers de Bernard de Ségur, écuyer, seigneur de Pardaillan, le procès intenté contre lui avant sa mort par René de Chardz, écuyer, seigneur de Reully et de Ligennes, et défunte Catherine de La Rivière, sa femme (25 juin 1566). — 6. Lettres de *pareatis* pour l'exécution de cette poursuite devant le ressort des Parlements de Toulouse et de Bordeaux (4 juillet).

2 F 144 (Liasse). — 19 pièces papier.

XVIII^e siècle. — LA ROCHE-AYMON (DE). *Généalogie et correspondance sur ce sujet.* — 1 à 3. Fragments de l'arbre généalogique de la famille. — 4 et 5. Lettres de Charles-Antoine de La Roche-Aymon, archevêque de Reims, au comte et à la comtesse de Saint-Polgues, touchant la recherche des titres de la famille en vue de dresser la généalogie que le prélat se propose de faire imprimer parmi celles des grands officiers de la Couronne (Compiègne, 2 et 28 juillet 1764). — 6. Lettre de l'abbé Destrées, chargé par l'archevêque de poursuivre cette recherche : « ...Les monuments antiques se retrouvent rarement où ils devroient être... La fable des Quatre Fils-Aymon nous touche peu. De pareilles histoires ne méritent pas qu'on s'y arrête... » (Paris, 27 août 1764). — 7 à 13. Lettres diverses sur le même sujet (1764-1767). — 14. « Mémoire pour M. le comte de Saint-Polgues », envoyé par l'archevêque de Reims. Nombreuses indications sur les diverses branches de la maison ; la généalogie s'établit régulièrement jusqu'à 1140. — 15. « Second mémoire pour M. le comte de Saint-Polgues », concernant particulièrement la branche de Barmont. — 16 à 19. Fragment de lettre et notes diverses.

2 F 145 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 12 pièces papier.

1589-1761. — LA ROCHE-AYMON (DE). — 1. Contrat de mariage entre François de Chalus, baron de Cordès et d'Orcival, et Jeanne de La Roche-Aymon, fille de Jean de La Roche-Aymon, sieur de la Ville-du-Bois, Malviale, Chastres, Lebaupin et la Meule du Bois en Bourbonnais, et de Louise de Rochefort dite d'Allye : la future transmettra à son premier fils, n'étant pas homme d'église, la terre et seigneurie de la Ville-du-Bois, sous condition expresse pour lui de porter le nom et les armes de La Roche-Aymon. Présence de : François de Chabannes de Curton, comte de Rochefort, vicomte de la Roche, baron de Madre, chevalier des deux ordres du roi, oncle maternel du futur; Jacques de Chalus, écuyer, sieur de Mauriat, son frère; Georges de Montrognon, sieur de Crose; Antoine de Châtelet; Amable de Pierrefitte; Gabriel de Nésieux; François de La Roche-Aymon, écuyer, sieur dudit lieu, de Mauzat, Sauvat et Ginnes; Antoine de La Roche-Aymon, écuyer, sieur du Chier et de Roussine; de Murat, écuyer, sieur de Viersat et du Mas de Teillet (1^{er} janvier 1589. Janin, notaire au Bailliage de Combraille). Copie authentique délivrée sous le sceau du Bailliage de Combraille, à la requête de Françoise de Chalus, dame de la Ville-du-Bois, veuve de Pierre de La Roche-Aymon, sieur du Chier. — 2. Extrait baptistaire de François, fils de Pierre de La Roche-Aymon et de Françoise de Chalus; parrain, Antoine des Brandons; marraine, Françoise Leloup, dame de la Roche-Aymon (Saint-Avit de Tardes, 26 janvier 1614). Copie du 10 avril 1644. — 3. Contrat de mariage entre François Ponthé, chevalier, seigneur du Puy-Robin et baron de Fromental, fils de défunt Jean Ponthé, chevalier, seigneur de Château-Dompierre, et de Marie de Razères, demeurant au Château-Dompierre, paroisse de Dompierre (Haute-Vienne), sénéchaussée de la Basse-Marche, d'une part, et, d'autre part, Françoise de Chalus, dame de la Ville-du-Bois, veuve de François de Besclair, baron de la Roche, fille de François de Chalus, chevalier, seigneur de Cordès, et de Jeanne de La Roche-Aymon, demeurant au château de la Ville-du-Bois, paroisse de Fayolles, pays de Combraille, sénéchaussée d'Auvergne; présence d'Élie de Cressat, avocat en Parlement, de Magnac, Basse-Marche (5 juin 1622. Augier, notaire royal). Suivent la ratification dudit contrat par Jean Mazon, praticien, fondé de procuration de Marie de Razères

(3 juillet) et la teneur de cette procuration (30 juin). — 4. Contrat de mariage entre François de La Roche-Aymon, chevalier, seigneur du Chier, de la Ville-du-Bois, Selongettes et autres places, fils de défunt Pierre de La Roche-Aymon et de Françoise de Chalus, remariée à François Ponthé, baron de Fromental, d'une part, et, d'autre part, Anne, fille de Jacques de Chéry, seigneur de Moulin-Porcher, Charly, Bois-Mervier et la Bergerie, et de défunte Madeleine de Lange. Consentement de : François de Saint-Julien, écuyer, seigneur de la Ganne, demeurant à Peyrudette, pays de la Marche, curateur du futur; Jeanne de La Roche-Aymon, dame de la Ville-du-Bois et du Breuil, veuve d'Antoine des Brandons, chevalier, seigneur du Mazeau, le Chiron et autres places, son aïeule; Renaud de La Roche-Aymon, abbé de Notre-Dame de Beaulieu et prieur de Mainsat, étudiant en l'Université de Bourges, son frère; Jean de Saint-Julien, chevalier, seigneur de Peyrudette, Solignac, les Forges et autres places; Gilbert de Chalus, chevalier, seigneur de Cordès, baron d'Orcival; Antoine de Virelave, seigneur de Vassel, Chambrun et autres places; Gaspard Leloup, chevalier, seigneur de Préchonnet, *Neuvy* et autres places; Philippe de La Roche-Aymon, chevalier, marquis de Saint-Maixent, baron de la Farge, seigneur de Vol et autres places; Jacques de Virelave, chevalier de l'ordre du roi, seigneur dudit lieu, de Marmontel et autres places; Gabriel de Sarrasin, écuyer, seigneur de *Bonnefond*, *Gurmard* et *Gondat*; Philibert de Brichanteau, évêque de Laon, duc et pair de France, demeurant à Meillant; Anne de Brichanteau, veuve d'Arnaud de la Roche-Aymon, chevalier, seigneur de la Roche-Aymon, Mainsat et Barmont; Renée et Claude de La Roche-Aymon, filles dud. Arnaud; Marie de Belle-naves; Philippe de Lange, chevalier, commandeur de la milice chrétienne, seigneur de Château-Renaud, Marcy et autres places, oncle maternel de la future; Jacques de Crèvecœur, chevalier, seigneur de la *Brossardière*, cousin germain paternel; Arnaud de Lange, chevalier, seigneur de Villemenant; Gabriel de Tranchelion, prieur de la collégiale Saint-Étienne de Dun-le-Roi; Charles de Roffignac, chevalier, seigneur de Meauce, Saincaize et la Forêt; Jean-Charles de Tranchelion, écuyer, sieur de Bois-Buard; Jean de Berthier, écuyer, sieur de Bizy; Louise de Brichanteau, épouse de Claude de Regnier, baron de Guerchy; et Esmée de Gentilz, épouse de Charles de Roffignac (Meillant, 13 mai 1635). Le contrat est dressé par

Jean Join, notaire royal en Berry, en présence de Charles Descouts, receveur du seigneur de Moulin-Porcher, et de Jean Chavenon, chirurgien à Charly. Suit l'insinuation à la Sénéchaussée de Bourbonnais (8 juin). — 5. Baptême de Philibert, fils de François de La Roche-Aymon, célébré dans la chapelle du château de Moulin-Porcher, en présence du curé de Charly, par l'aumônier secrétaire de Philibert de Brichanteau, évêque de Laon (1^{er} octobre 1636). Extrait collationné par Ripault, cordelier de Bourges, desservant la cure de Charly par ordre de l'évêque de Bourges (12 septembre 1661). — 6. Contrat de mariage entre Michel de La Roche-Aymon, chevalier, marquis du Chier, fils de Nicolas de La Roche-Aymon, chevalier, baron de Barmont, le Chier et autres places, et de Marie-Madeleine de La Roche-Aymon, et Henriette, fille de défunt François-Annet de La Roche-Briand, chevalier, comte de *Clerasvaur*, Lavaud, Bonneval et Lachenal, et de Louise-Antoinette de Langeac, remariée à Maximilien de Bouliou, chevalier, comte de *Montpentier*. Présence de François de La Porte, avocat en Parlement, sénéchal du comté de la Feuillade, demeurant à Aubusson, et de Gabriel de Vichy, seigneur de Berbezit. Consentement de : Claude-Alire de Langeac, chevalier, seigneur de Préchonnet, le Crest et Julia; Amable de Montagnac de La Roche-Briand de *Bouansse*, chevalier, seigneur de Chauvence et de Bort; François de Beauverger-Mongon, chevalier, seigneur de la Motte, Mérinchal et *Matroux*; Louis de Langeac, chevalier, seigneur de Bonnebaud; et Louise-Marguerite Montagnier, épouse de Claude-Alire de Langeac (Giat, 27 janvier 1692. Berger, notaire royal). Copie collationnée par Brette, notaire royal (Néoux, 19 juin 1721). — 7 et 8. Pièces cousues à la précédente : 7. Sépulture d'Henriette de La Roche-Briand, en l'église de Saint-Avit-de-Tardes, par Belon, curé (12 février 1738); 8. Sépulture de Michel de La Roche-Aymon, à Saint-Avit, par A. Chirat, curé (19 mai 1721). — 9. Testament de Nicolas de La Roche-Aymon, chevalier, baron de Barmont, seigneur du Chier, élisant sa sépulture dans la chapelle des comtes de La Roche-Aymon, à Mainsat; fondation de messe aux Récollets d'Aubusson. Dons : à l'église de Néoux, d'une chasuble valant 10 à 12 livres; à l'église de Saint-Avit, d'un ciboire et d'un soleil valant 100 livres, ainsi que d'un ornement noir, comprenant chasuble, devant d'autel, chape et drap mortuaire. Il doit 10 livres de rente à l'église de

Saint-Avit pour la fondation des vêpres du dimanche et 300 livres à la dame de Lespinasse, religieuse à Blessac. Legs à sa femme Marie-Madeleine de La Roche-Aymon, à ses fils cadets Théodore-Pomponne et Jacques, et à sa petite-fille, Marguerite d'Arfeuille. Exécuteur testamentaire, son frère Antoine, comte de La Roche-Aymon; héritier institué, son fils aîné Michel de La Roche-Aymon, chevalier, baron de Barmont. Présence de : Nicolas de La Roche-Aymon, marquis de *Tonis (sic)*, neveu du testateur; maître Silvain Jaud, apothicaire à Bellegarde, et Jean Langlois, maître d'hôtel des La Roche-Aymon (Château de Mainsat, 10 janvier 1694. Buxinette, notaire royal). Suit un codicille du 2 février, relatif à la dime de 2 « ouches » proche le château du Ghier. — 10. Brevet d'aide de camp aux armées du roi, délivré au chevalier de Barmont (10 mai 1696). — 11. Brevet de troisième enseigne sur le vaisseau *Santa Catarina*, accordé par le grand-maître de Malte, Raymond de Perellos et Rocafull, à Jacques de La Roche-Aymon Barmont, chevalier, de la langue d'Auvergne (Malte, 18 mars 1704; traces de sceau de cire noire plaqué). — 12. Contrat de mariage entre Nicolas, fils aîné de Michel de La Roche-Aymon, chevalier, marquis de Barmont, seigneur de Roussine, Lachenal, le Chier et Saint-Avit-de-Tardes, et d'Henriette de La Roche-Briant, et Jeanne-Marie, fille de défunt Godefroy-Maurice de La Tour d'Auvergne, chevalier, seigneur de Murat et Bains, et de Marie-Madeleine de Bouchut d'Apcheix. Consentement de François de Bouchut, chevalier, seigneur d'Apcheix et de Vèze, aïeul maternel de la future. Présence de : Claude Auboux, chevalier, seigneur de Baqueville, des Vergnes et des Esquerettes, demeurant au château des Vergnes, paroisse de Saint-Maurice; Antoine de La Tour, écuyer, sieur de Bozat, demeurant à Souteyras, paroisse de Saint-Barthélemy d'Aydat; Claude de La Roche-Aymon, évêque du Puy, comte de Velay, oncle du futur; Louis de La Tour d'Auvergne, prieur et seigneur de Sauxillanges, oncle paternel de la future; Paul-Philippe, marquis de La Roche-Aymon, chevalier; Jean de La Tour d'Auvergne, prieur du Colombier; Antoine d'Anglard, écuyer, seigneur de la Barandie, Roche-Charles, le Rocquet, Lameyrand et Servolle; François de Lastic, chevalier, marquis de Seychalles, vicomte de Murat; Maximilien de Bosredon, chevalier, seigneur du Puy-Saint-Galmier (Parentignat, 21 avril 1719. Aymet, notaire royal). Suit le texte de la ratification par Jeanne-Marie de La Tour

d'Auvergne, de l'autorisation d'Antoine de Pons, chevalier, seigneur de la Grange, son curateur; présence d'Étienne Rahon, vicaire de Mazoires, et de Jean Audrand, praticien à Ardes (Château de Vèze, paroisse de Mazoires, 22 avril 1719). Ratification par Henriette de La Roche-Briand (Le Chier, 29 avril 1719. Brette et Bertrand, notaires royaux). Légalisation des signatures de Brette et de Bertrand par Étienne de Nesmond, sieur de la Chassaingne, lieutenant particulier en la Sénéchaussée et Siège Présidial de la Marche, à Guéret (5 mai). Légalisation de la signature d'Aymet, notaire royal à Ardes, par Marc-Antoine Geslin, lieutenant général en la Sénéchaussée d'Auvergne et Siège Présidial de la ville de Riom (17 octobre 1722). — 13. Copie de l'acte de mariage de Nicolas de La Roche-Aymon avec Jeanne-Marie de La Tour d'Auvergne, « dame de la terre de Murat et Bains du Mont d'Or ». Présence de : Michel de La Roche-Aymon; François de Bouchut, seigneur de Vèze et d'Apcheix; Marie-Madeleine de Bouchut d'Apcheix, et Marie de Bouchut de Vèze (Mazoires, 1^{er} juin 1719. Savignhae, curé). Extrait délivré le 10 septembre 1764 par Ganilh, curé de Mazoires. — 14. Seconde expédition de la pièce 12, avec addition, sur la couverture, d'une note manuscrite concernant la généalogie de la famille. — 15. Extrait baptistaire d'Henriette, fille de Nicolas de La Roche-Aymon et d'Anne-Marie (*sic*) de La Tour d'Auvergne; parrain, l'abbé de La Tour, représenté par François de Bouchut; marraine, Henriette de La Roche-Briand (23 juillet 1720). Copie délivrée par Gabriel Moustier, docteur en médecine, héritier d'Annet Chirac, curé de Saint-Avit-de-Tardes, le 8 septembre 1734. L'original de l'extrait est demeuré annexé à la minute d'un acte de notoriété passé par devant M^e Mathon, notaire, le 28 avril 1761, justifiant des noms d'Henriette de La Roche-Aymon et de Just-Henry du Bourg, chevalier, comte de Saint-Polgues.

2 F 146 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 3 pièces papier.

1675-1764. — LA ROCHE-AYMON (DE). *Professions.* — 1. Profession d'Anne-Geneviève et d'Antoinette de La Roche-Aymon devant Olympe du Pouget de Nadaillac, prieure de Blessac, ordre de Fontevrault, et devant R. P. Félix Gervaise, docteur en théologie, prieur de Blessac et visiteur général de l'ordre dans la province d'Auvergne. Présence de : Nicolas de La Roche-Aymon, leur père; Antoine de La Roche-

Aymon, seigneur de Mainsat, Sauvat et Hume ; Léonard Bady, vicaire de Blessac, et Pierre des Vergnes, lieutenant particulier assesseur civil et criminel en la châtellenie d'Aubusson (23 juin 1675. Finet, notaire royal). — 2. Autre profession, au même prieuré de Blessac, par Marie de La Roche-Aymon, devant R. P. François Allotte, docteur en théologie, confesseur des religieuses, et Nicolas de La Roche-Aymon. Présence de : Marie de Lezey, demeurant à Mainsat ; Paul de Bridier, chevalier, seigneur de Saint-Julien ; Godefroy de Chaussecourte, seigneur de la Jarrige, paroisse de Saint-Loup, et Charles Dumas, chanoine de la Chapelle-Taillefert (16 juillet 1679. Bedon, notaire royal). — 3. Autre semblable, par Marie, fille de Michel de La Roche-Aymon, en présence de : Gabriel Rorgue, curé de Saint-Pierre d'Alleyrat, remplaçant le confesseur des religieuses ; François Michon, praticien à Aubusson, et Jean Guilhon, receveur à Blessac (2 avril 1718. Charrière, notaire royal). Copie collationnée par Legras, notaire royal, en présence de sœur Angélique de La Roche-Briand, prieure de Blessac (26 septembre 1764). — 4. Certificat, par sœur de la Rochebriant, prieure, des décès de Marie de La Roche-Aymon en 1714 et Antoinette de La Roche-Aymon en 1741 (Blessac, 16 octobre 1764). Suit une note ainsi conçue : « Théodore de La Roche Aymon, comte de Brioude, né au Chier en 1698. Louis de La Roche Aymon, chevalier de Malte, né au Chier en 1702 ».

2 F 147 (Cahier). — In-4°, 37 pages papier (280 × 190 mm).

1693. — LA ROCHE-AYMON (DE). *Preuves de Malte*. — P. 1. Procès-verbal de la présentation à Claude de Montagnat-Larfeulière, commandeur de *Loucal* (*sic*), et à Joseph-Arnaud de Lespinasse, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, par Nicolas de La Roche-Aymon, d'une commission pour faire la preuve de la noblesse de Théodore-Pomponne de La Roche-Aymon ; désignation, comme greffier, de Jean Le Noble, notaire royal au *Boisquerrant*, province de la Marche (19 mai). — P. 2. Copie de l'acte baptistaire de Théodore-Pomponne, fils de Nicolas et de Marie de La Roche-Aymon ; parrain, Théodore de Rufuge, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem ; marraine, Claude-Marie de La Roche-Aymon (Saint-Avit-sur-Tardes, 2 septembre 1674. Rigaland, curé). L'extrait a été collationné, le 18 mai 1693, par Chirac, curé de Saint-Avit, dont la signature est légalisée le même

jour par Pierre Rabillac, docteur en théologie, prêtre de Combraille et official de Limoges. — P. 3. Extrait de la commission, délivrée au nom de François de Bozeranzel-Mongoutier, commandeur de Saint-Paul, grand-bailli de Lyon, en l'absence de Jacques de Saint-Viard-Lourdaix, grand-prieur d'Auvergne (1^{er} juin 1692). — P. 8. Déposition de Gabriel du Creuset, écuyer, seigneur du Bournazeau et de *Laupallière*, premier témoin. — P. 14. Déposition de Gaspard d'Audebran, écuyer, seigneur des Valettes, second témoin. — P. 19. Déposition de Gabriel de Panevère, écuyer, seigneur des Chassagnes, troisième témoin. — P. 23. Déposition de Jean Auboux du Théveny, chevalier, seigneur des Vergnes et de Baqueville, quatrième témoin. — P. 27. Preuve littéraire. Dispense, par Alexandre VII, de parenté pour le mariage de Nicolas et de Marie-Madeleine de La Roche-Aymon (10 octobre 1656). — P. 28. Fulmination de cette bulle par Pierre Demeure, docteur en droit, chanoine de Bourges, vicaire général et official de l'archevêque (3 février 1657), et certificat de mariage par Langenest, curé de Charly. Contrat de mariage entre Nicolas et Marie-Madeleine de La Roche-Aymon (11 février 1657). — P. 29. Autre contrat de mariage entre Arnaud de La Roche-Aymon et Antoinette de Brichanteau (22 juin 1614). — P. 30. Autre contrat de mariage entre François de La Roche-Aymon et Françoise Leloup (26 février 1576). — P. 31. Autre contrat de mariage entre Antoine de Brichanteau, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Beauvais-Nangis, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mestre de camp du régiment des 1000 Gardes Françaises, et Antoinette de La Rochefoucaud (19 février 1577). Transaction entre Antoine et Nicolas de La Roche-Aymon, Renaud de La Roche-Aymon, abbé commendataire de Beaulieu, et François de La Roche-Aymon, chevalier, seigneur du Chier, tous frères et héritiers de défunt Pierre de La Roche-Aymon, chevalier (13 août 1645). — P. 32. Constitution de rente d'où il appert que François de La Roche-Aymon était époux d'Anne, fille de Jacques de Chéry (16 décembre 1645). Contrat de mariage de Pierre de La Roche-Aymon et de Françoise de Chalus (18 février 1616). — P. 33. Autre contrat de mariage entre François de Chalus et Jeanne de La Roche-Aymon (1^{er} janvier 1589). Autre contrat de mariage entre Jacques de Chéry et Madeleine de Lange (11 septembre 1602). Testament d'où il appert qu'Anne de Crèvecœur est veuve de Jean de Chéry (10 décembre

1615). — P. 34. Hommage par Jacques de Chéry, seigneur de Moulin-Porcher, d'où il appert que Jacques est fils de Jean, et celui-ci, de François de Chéry (19 mars 1610). Contrat de mariage de Charles de Saint-Avit et de Charlotte de Crèvecœur, d'où il appert que Jean de Chéry, écuyer, seigneur de Moulin-Porcher, est leur beau-frère (5 juin 1593). Autre contrat de mariage entre Charles de Lange, seigneur de Château-Renaud, et Anne de Lenferna (12 août 1574). — P. 35. Preuve secrète. — P. 37. Certificat de conformité desdites preuves (Lyon, 2 juin 1697). Collation sur l'original déposé aux archives du Grand Prieuré d'Auvergne en la commanderie de Saint-Georges de Lyon, signée : Ragon, commandeur (10 juillet 1721; sceau plaqué du chapitre du grand prieuré d'Auvergne).

2 F 148 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 11 pièces papier.

1580-1735. — LA ROCHE-AYMON (DE). *Pièces diverses*. — 1. Sur procès pendant en la Sénéchaussée d'Auvergne à l'occasion du partage des biens communs entre eux, transaction entre Antoine de La Roche-Aymon, seigneur du Chier, et François de La Roche-Aymon, seigneur dudit lieu, son frère; le partage est en date du 8 mars 1575 (Georges Monier et Georges Morellon, notaires); présence de : Jean de Salvert, abbé de Mouzon, oncle maternel des parties; Jean de La Roche-Aymon, seigneur de la Ville-du-Bois; Jean de Noizat, seigneur dudit lieu; Jean Hureau, avocat au Parlement de Paris, et Jean Gryet, châtelain de Mainsat (8 novembre 1580. Cellerier, notaire). — 2. Transaction entre François de La Roche-Aymon et Isabeau de Rochefort, sa belle-sœur, concernant l'exécution du contrat de mariage entre ladite de Rochefort et défunt Antoine de La Roche-Aymon, y compris les constitutions dotales faites au profit de la future par Gilberte de La Queulhe, dame d'Aly, et Jean de La Queulhe, chevalier, seigneur de Florat, oncle et curateur de lad. Isabeau. Présence de : Jean de Rochefort, abbé de Mouzon; Belin le Loup, seigneur de Pierre-Brune et de Montfan, baron de *Menethou* (?); Bertrand de Malleret, chevalier, seigneur de la Nuzière; Jean de Noizat; François de La Roche-Aymon, seigneur de Lascaris; Gabriel Mairet, prieur de Gouzon; Jean Monier, avocat au pays de Combraille; Charles du Guéret, seigneur de Château-Jaloux, et Annet Vialon, archiprêtre de Sauveix et curé de Saint-Maurice, au

diocèse de Clermont (23 janvier 1591. Dechault, notaire royal). — 3. Transaction entre Pierre de La Roche-Aymon, seigneur de la Ville-du-Bois, et les religieux d'*Evahon*, touchant l'exécution de fondations instituées par les ancêtres dudit seigneur au profit de la chapelle de Saint-Étienne, en l'église de la prévôté de Saint-Pierre d'*Evahon*, suivant acte de 1461 et de 1504, reçus par Maistre et Guilhonet, notaires. Présence de : Nicolas Longier, docteur de la Faculté de Théologie de Paris, prévôt commendataire d'*Evahon*; Annet Prieuret, prieur claustral; Pierre Chabry, pitancier; Jean Rellier, licencié en théologie, vicaire perpétuel de l'église Notre-Dame d'*Evahon*; Gilbert Potière, infirmier; Louis Demay, prieur de *Saint-Amandy*; Louis Demay le jeune, aumônier; Pierre Bretanges, chambrier; Jean Demay le jeune, prieur d'*Argentier*; Lionnet de Beaufort, prieur de Saint-Julien de Limoges; Jacques Bretanges, chantre; Arnaud Moureau, tous religieux en lad. prévôté, et Bénigne Fromenton, licencié en lois, avocat général au duché et pays de Combraille pour M^{rs} de Montpensier (15 novembre 1614. Antoine Rellier, notaire royal). — 4. Contrat de mariage de Nicolas, fils de défunt Renault de La Roche-Aymon et d'Antoinette de Brichanteau, demeurant à Mainsat, pays de Franc-Alleu, avec Marie-Madeleine, fille de François de La Roche-Aymon et d'Anne de Chéry. Assentiment : d'Antoine de La Roche-Aymon, frère de Nicolas; de Philibert de La Roche-Aymon, frère de Marie-Madeleine; d'Hélène de Crèvecœur, veuve de Jean-Jacques de Bard, seigneur de Pilleron et du Brion, et de Louise de Bard, sa fille. Présence de : Gilbert de *Montegenes* Tournois, curé de Charly; Simon Mongenais, sous-diacre du diocèse de Bourges; François *Coutas* Tournois, prêtre (11 février 1657, Moulin-Porcher. Pierre Dabert, notaire royal en la Sénéchaussée de Bourbonnais, et François Dechault, notaire royal en la Sénéchaussée d'Auvergne). Suivent les mentions d'insinuation : en la Sénéchaussée de la Marche (Guéret, 17 mars 1657), et en la Prévôté et châtellenie de Bellegarde et Felletin (26 avril). Copie collationnée le 30 décembre 1690 par Finet, notaire royal à Aubusson. — 5. En vue de la liquidation de la succession de Jeanne de La Roche-Aymon, vente d'un domaine par Antoine de La Roche-Aymon, seigneur de Lavault et la Farge, à Jeanne (*sic*) de Chéry (7 juillet 1659. Augier, notaire). — 6. Transaction touchant la succession de Françoise de Chalus, fille de François et de Jeanne de La Roche-

Aymon, épouse en premières noccs de Pierre de La Roche-Aymon, et, en secondes noccs, de François Ponthé; présence de Jean de Fricon, écuyer, sieur de Parsac, et de Sébastien de Rochedragon, écuyer, sieur de la Vaureille (12 janvier 1662. Beraud, notaire royal). Copie collationnée le 12 juin 1681 par Babilie, notaire royal à Chénérailles. — 7. A la requête de Philibert de La Roche-Aymon, seigneur de Moulin-Porcher, paroisse de Charly, en Bourbonnais, et d'André Ponthé, seigneur du Chiron, paroisse de Peyrat, pays de la Marche, signification à Jeanne de Beauclair, femme de Jean du Buisson, marquis de Bournazel, d'une sentence du Bailliage de Haute-Auvergne, du 23 juin 1664, prescrivant le paiement, au profit des requérants, des arrérages du douaire de Françoise de Chalus, leur aïeule, constitué par son contrat de mariage avec François de Beauclair (Au château de la Voûte, paroisse de Marmanhac (Cantal), 25 septembre 1665). — 8 et 9. Pièces relatives à une rente constituée par Nicolas de La Roche-Aymon, par contrat du 16 mai 1663 : 8. Caution donnée audit Nicolas par Philibert de La Roche-Aymon (12 octobre 1664) ; 9. Amortissement de la susdite rente (30 mars 1666). Les deux actes sont reçus par Jean Roze, notaire royal à Bourges. — 10. Partage de la succession de Françoise de Chalus, en exécution de sentence de la Sénéchaussée de la Marche, du 5 septembre 1670. Présence de : Gaspard de Bonneval, seigneur de Chatain; François Dechault, notaire royal et procureur d'office en la châtellenie de Mainsat; Pierre Sudre, marchand à Guéret, et Godefroy Bouard, prieur de *Saint Avery* (16 avril 1671). — 11. Entre Antoine et Nicolas de La Roche-Aymon, d'une part, et, d'autre part, Gilbert d'Ussel, chevalier, baron de Châteauevert, Saint-Martial et le Bost, et Louise de Jugeols, sa femme en secondes noccs, transaction touchant la succession d'Antoine d'Ussel, fils dudit seigneur de Châteauevert et de Claude de La Roche-Aymon, sa première femme; présence de noble Gilbert Esclache, avocat en Parlement, demeurant à Auzances, et de Jean Vergnette, bailli de la ville du Croc (3 juin 1676. Louis Giraudon, notaire royal). Copie collationnée par Gallichier, notaire royal, gendre de Giraudon. — 12. Donation de tous ses biens, meubles et immeubles, faite par Toussaint Peyrichon, paroissien de Saint-Pardoux, au profit de Nicolas de La Roche-Aymon; présence de François Galaix, lieutenant au Bailliage de Barmont (8 octobre 1687. Galaix, notaire royal). — 13.

Insinuation de la donation précédente par Philibert Picot, prévôt de la ville de Bellegarde, juge royal et prévôtal du pays de Combraille (15 octobre). — 14. Désistement de tous ses biens et droits par Henriette, veuve de Michel de La Roche-Aymon, au profit de sa petite-fille, Henriette de La Roche-Aymon; consentement du beau-frère de la donatrice, Jacques de La Roche-Aymon, chevalier de Malte, commandeur de Chamberaud (16 avril 1735).

2 F 149 (Liasse). — 13 pièces papier.

1719-1766. — LA ROCHE-AYMON (DE). *Procédures.* — 1 et 2. Analyses d'actes concernant le mariage de Nicolas de La Roche-Aymon, actes de 1719 et 1720. — 3. Consultation d'avocat, signée : Grangier (Riom, 9 mai 1738). — 4. Obligation et endossements divers, pièce en mauvais état (1736-1738). — 5. Sur procès pendant en la Sénéchaussée de Bourbonnais, transaction entre : Just-Henry du Bourg, comte de Saint-Polgues, mari d'Henriette de La Roche-Aymon; Louis de La Roche-Aymon, chevalier de Malte; Théodore de La Roche-Aymon, comte de Brioude, et Pierre de Chalus, chevalier, seigneur de Prondines. Présence de nobles Jean-Baptiste-François Marais de Beauchamp, et Pierre Cartaud, seigneur de la Villatte, avocats en Parlement, demeurant à Aubusson, et de noble François Coudert, conseiller du roi, président en la ville de Bellegarde (Aubusson, 21 décembre 1755. Cornudet, notaire royal). Suit la ratification par Pierre de Chalus; présence de Jean Gendraud, curé de Prondines (24 décembre). — 6. Autre transaction, sous seing privé, entre Just-Henry du Bourg, Louis de La Roche-Aymon et Pierre de Chalus (8 août 1755). — 7 à 13. Quittances diverses en conséquence (1764-1766).

2 F 150 (Liasse). — 1 pièce papier.

1634. — LA ROCHE-LAMBERT (DE). — Contrat de mariage entre Charles de La Roche-Lambert, seigneur dudit lieu, de Marsillac et de Niraudes, et Anne du Croc, fille de Madelon du Croc, seigneur du Fieu et de la Goutte, et d'Anne de La Goutte. Présence de : Gabriel du Croc, prévôt et chanoine de Notre-Dame de Clermont-en-Auvergne; Barthélemy Chalton, curé de Cervières; Christophe de Foudras, seigneur de Souternon et Contanson; Jacques de Génélines, écuyer; Gaspard du Croc, seigneur de

Saint-Polgues; Claude Le Faure, capitaine et châtelain de la ville et mandement de Cervières; Pierre Meauldre, avocat au Bailliage de Forez et lieutenant en la châtellenie de Cervières, et Pierre Carton, procureur du roi en la même ville (21 novembre).

2 F 151 (Liasse). — 4 pièces papier.

XVIII^e siècle. — LAS (DE). *Généalogie.* — 1. Arbre généalogique, remontant à Humbert de Las, écuyer, sieur de la Coudre. — 2. Notice généalogique, remontant à Guillaume de Las, écuyer, seigneur de *Vaucelas*, chambellan du roi et grand bailli d'Évreux, père d'Humbert. — 3. Autre notice, remontant à Claude de Las, fils d'Humbert. — 4. Armoiries coloriées de Michel de Las, époux de Catherine Filsjean.

2 F 152 (Liasse). — 11 pièces parchemin, 7 pièces papier.

1582-1765. — LAS (DE). *Titres de noblesse ; commissions royales.* — 1. Henri III confie au capitaine de La Coudre la mission de se joindre, avec cent arquebusiers, à MM. de Basse et de Richelieu, qui doivent disperser des rassemblements de soldats et de voleurs dans le Perche (Paris, 20 mars 1582 ; traces de sceau pendant sur simple queue de parchemin). — 2. Mandement d'Henri III prescrivant l'exécution d'un arrêt du Parlement, du 13 du même mois, obtenu par Edme de Las, écuyer, sieur de Valotte, contre Jacques Berthier, sieur de Vannay (19 février 1588 ; fragment de sceau). — 3. Brevet d'Henri IV portant octroi à Esme de Las, sieur de la Coudre, pour en faire pourvoir Charles de Las, son fils, clerc du diocèse de Nevers, de l'abbaye Notre-Dame de Bellevaux, vacante par la mort de Nicolas Bouillet (Hinacourt, 1^{er} avril 1597). — 4. Extrait du rôle des nobles de l'Élection de Nevers pour l'année 1599, attestant la qualité de noble pour Esme de Las, sieur de la Coudre, en la paroisse de Saint-Benin d'Azy, archiprêtre de Thianges. Extrait délivré le 20 juin 1634. — 5. Extrait du rôle de ceux qui ont déposé leurs titres de noblesse et qui ont été déclarés nobles et exempts de tailles, tant qu'ils vivront noblement et sans faire acte de dérogeance, par MM. de Caumartin, intendant de Moulins, et de Brisacier, trésorier de France au Bureau des Finances de Bourges, commissaires députés par le roi pour le « régallément » des tailles de la Généralité de Moulins : en l'Élection de Nevers, paroisse d'Azy,

figurent Arnaud de Las, sieur de la Coudre, et Esme de Las, sieur de la Brosse, écuyers, frères (22 mars 1635). — 6. Invité à fournir la preuve de ses services, Arnaud de Las, écuyer, sieur de la Coudre, rapporte au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier un certificat de Regnier de Guerchy, capitaine lieutenant d'une compagnie de cheveu-légers de Monseigneur, attestant qu'il a été fait prisonnier et qu'en raison de son état d'indisposition il a obtenu congé pour se retirer en sa maison (27 août 1635). — 7. Commission de capitaine d'une compagnie du régiment d'infanterie qui vient d'être créé sous le commandement du seigneur du Tremblay, donnée au capitaine de Las (5 juillet 1645). — 8. « Faitz de généalogie et noblesse qu'articulle par devant vous, Nosseigneurs de la cour des aydes à Paris, Charles de Las, seigneur de Vailotte et autres lieux, appellant et demandeur suivant l'arrest de ladiete cour du premier aoust mil six cens cinquante six », contre le procureur général en lad. cour et les manants et habitants des paroisses de Saint-Benin et Saint-Christophe d'Azy (26 septembre 1656). — 9. Sentence de la Cour des aides déclarant Charles de Las de noble lignée et ordonnant mainlevée des saisies qui ont pu être faites (2 juin 1657). Extrait signé : Boucher. — 10 et 11. Certificat attestant que Nicolas des Ulmes, écuyer, a servi pendant toute la campagne de l'année parmi les gentilshommes du ban de Nivernais et Donzinois, du Bailliage de Nevers, en remplacement de Michel de Las, chevalier, seigneur de Valotte et d'Azy, signé par de La Souche Chevigny, commandant lesd. gentilshommes (23 septembre 1697 ; cachet). Deux exemplaires. — 12. MM. de Montessu, le baron de Reully, de Moyriac et Chastillon, commissaires désignés à cet effet, certifient que Michel de Las, écuyer, seigneur de Valotte, possède les qualités requises pour entrer dans la Chambre des États de la Noblesse de Bourgogne et y avoir voix délibérative (Dijon, 22 juin 1700). — 13. Convocation adressée à M. de Las Valotte, seigneur de Bierry, pour se trouver le 16 mai à Dijon, à l'ouverture des États de Bourgogne et du comté d'Auxerre (31 mars 1718). — 14. Bulle de F. Emmanuel Pinto, maître de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem, portant réception d'Henri-Denys de Las, fils de Jean-Baptiste de Las, seigneur de Prye, et de Marie du Bourg, comme chevalier de l'ordre, avec dispense d'âge accordée par un bref de Benoît XIV, du 10 novembre (Malte, 3 décembre 1749 ; cachet de Pinto sur papier et cire). — 12. Brevet de cornette

de la compagnie de Bargeville, au régiment de cavalerie de Bourbon, pour Michel-Mathieu de Las, en remplacement du sieur de Franclieu, promu à une place de capitaine réformé à la suite dud. régiment (20 avril 1762). — 13. Autre, de second sous-lieutenant de nouvelle création, en la compagnie colonelle du régiment du Colonel Général de la cavalerie légère, pour Michel-Mathieu de Las, marquis d'Azy (19 juin 1765). En marge, mandement d'exécution du marquis de Béthune, colonel général de la cavalerie de France (1^{er} juillet). — 14. Lettre d'attache du marquis de Castries, mestre de camp général de la cavalerie légère (15 octobre 1765). — 15. Lettre, sans date ni signature, indiquant des recherches effectuées dans les manuscrits de Clairambault et dans ceux de la Bibliothèque du roi, au moment où celle-ci venait de changer de local et de bibliothécaire (XVIII^e siècle).

2 F 153 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1631-1643. — LAS (ESME DE). — 1. Donation par Charles de Las, principal du collège de l'*Ave Maria* à Paris, prieur de Guipy et chanoine de Nevers, à Esme de Las, son frère, écuyer, sieur de la Brosse, demeurant à Valotte, paroisse de Saint-Christophe d'Azy, de la terre de Michaugues, paroisse dudit Saint-Christophe, du fief de Couespeaux, au faubourg de Saint-Victor de Paris, et de deux rentes constituées, l'une par François de Loron, sieur de Limanton, Hector de Frasnay et sa femme, l'autre par Claude de Regnier, baron de Guerchy (21 octobre 1631. Jean Petit, notaire royal à Nevers). Suivent les insinuations au Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier (mercredi 10 décembre) et au Châtelet de Paris (mercredi 28 avril 1632). — 2. Donation par le même au même de la terre de Lancray, acquise d'Esme de Reugny (Paris, 20 juillet 1635). Suit la procuration donnée à ce sujet par Esme de Las à Nicolas Moisy, bourgeois de Paris; présence de Nicolas Méjan, prêtre, demeurant à Valotte (15 juillet). — 3. Esme de Las et Esmée de Regnier, sa femme, demeurant à Lancray, paroisse de Montigny-sur-Canne, affectent sur une partie de leurs biens une rente rachetée par Bénigne de *Senally*, veuve de Georges des Gentils, seigneur de *Pigollet* et Fleury; cette rente avait été donnée à Esmée de Regnier, en échange de sa terre de Chasseigne, par Claude de Regnier; présence de Jean Guyot, curé de Saint-Cy-Fertrève (18 septembre 1643. Michau, notaire).

2 F 154 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 7 pièces papier, 1 cachet.

1739-1744. — LAS (DE). *Erection du marquisat d'Azy, ou de Las.* — 1. Consentement de Philippe-Jules-François Mazarini Mancini, duc de Nivernais, à l'érection du marquisat d'Azy, en faveur de Louis-Henri de Las (Paris, 26 mars 1739). — 2 et 3. Lettres patentes du roi Louis XV portant érection du marquisat de Las, constitué par la terre de Mousseaux-sur-Azy, relevant du roi à cause de la tour carrée de Saint-Pierre-le-Moûtier, et la seigneurie d'Azy, relevant du duché de Nivernais, composée des paroisses de Saint-Benin et de Saint-Christophe, et des terres de Chérault, Trois-Aigues ou Trailles, Valotte, Michaugues et la Haute-Cour-Bourgoing (Versailles, avril 1739). Deux expéditions; sceau pendant sur lacs de soie rouge et verte à la pièce 2. — 4. Ordonnance du Parlement prescrivant sur ce point une enquête *de commodo et incommodo* à effectuer par le lieutenant général de Saint-Pierre-le-Moûtier (30 juin). — 5. Réquisitions du procureur du roi à Saint-Pierre-le-Moûtier et ordonnance du lieutenant général, touchant le dépôt des lettres patentes et de l'ordonnance du Parlement ainsi que l'exécution de l'enquête prescrite (17 décembre). Dans cette pièce, la composition du marquisat est ainsi déterminée : Saint-Christophe-d'Azy et Mousseaux-sur-Azy en franc-alleu, Saint-Benin, Chérault, etc. — 6. Procès-verbal de l'assemblée des habitants de la paroisse de Saint-Christophe-d'Azy, annexée à celle de Saint-Benin; le syndic est Pierre Bordeau, maréchal (20 décembre). — 7. Procès-verbal semblable pour Saint-Benin-d'Azy, mentionnant le consentement du curé, Jean-Baptiste Perraudin; le syndic est Antoine Cornu l'aîné, vigneron (20 décembre). — 8. Autre semblable pour Mousseaux, en franc-alleu : curé, Charles Fogniot; syndic, Jean Bordeau, charpentier (21 décembre). — 9. Information faite par le lieutenant général de Saint-Pierre. Les témoins interrogés sont : Jean-Michel de Meun de La Ferté, chevalier, seigneur de Beaumont; Pierre de Faily, chevalier de Saint-Louis, seigneur du Saussoy, capitaine aide-major du régiment de Lassus Dragons, en garnison à Decize; Philippe Le Bault de Langy, chevalier, seigneur de la Loge, paroisse de Beaumont-sur-Sardolle; Charles Brisson, écuyer, seigneur de Montalin; Pierre-Jacques Girard, écuyer, seigneur de Vannes, lieutenant des maréchaux de France en Nivernais, et Philibert de Bonnin, écuyer, seigneur

du Bouquin (22-27 décembre 1739). — 10. Défaut contre le seigneur de La Ferté fils (22 décembre) et déclaration attestant que M. de Las n'a point de vassaux (24 décembre). — 11. Assentiment par Jacques Frébault, lieutenant, Marin Duplessis, procureur d'office, et Claude Brulault, greffier des justices de Mousseaux-sur-Azy en franc-alleu, Saint-Christophe-d'Azy, aussi en franc-alleu, Saint-Benin-d'Azy et autres (24 décembre). — 12. Signification de pièces au procureur général fiscal du duché de Nivernais, à fin d'obtenir le consentement du duc à l'enregistrement des lettres patentes (24 décembre). — 13. Consentement du duc de Nivernais (6 janvier 1741). Cachet ducal, sur cire rouge.

2 F 155 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1468, n. st.-1699. — LAS (DE). — 1. Nicolas de Ferrière, lieutenant général de Guillaume de Las, écuyer, seigneur de *Vausselles*, conseiller et chambellan du roi, bailli d'Évreux, évoque au Bailliage dudit Évreux un procès entre Guillaume Brayer, écuyer, et sa femme, sieurs de Saint-Aubin, près du Vieil-Évreux, et Jean Cosse (20 mars 1468, n. st.). Copie collationnée le 15 avril 1645. — 2. Contrat de mariage entre Jean de La Boulevrie, écuyer, seigneur dudit lieu, fils de Pierre de La Boulevrie, écuyer, seigneur de *Martrye*, et d'Anne de Gamaches, et Marie, fille de François de Las, écuyer, seigneur de la Coudre et Valotte, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, et de Louise du Mont. Présence de : Guillaume de Las, frère de François; Esme de Courtenay, chevalier, seigneur de Bléneau; Louis de Chesnay, écuyer, sœur de Neuvy; Jacques de Gamaches, chevalier, seigneur de la Maisonfort; et Charles du Mont, écuyer, seigneur dud. lieu et de la Varenne (9 janvier 1548, n. st. Jean Ligier, notaire ducal). — 3. Contrat de mariage d'Arnaud de Las, écuyer, seigneur de Valotte et de la Haute-Cour-Valeau, fils de défunt Edme de Las et de Savinienne de Giverlay, avec Jeanne de Mauroy, fille de Nicolas, écuyer, seigneur de Belley et de Messon. Présence de : Claude de Regnier, chevalier, baron de Guercy et de Bazarnes-sur-Yonne, procureur de Savinienne de Giverlay, de Charles de Las, chanoine de Nevers, prieur de Guipy, et de Simon du Perron, écuyer, seigneur de Châteauroux, mari de Jeanne de Las; Antoine Allen, conseiller du roi au Présidial de Troyes; Edme de Mallerai, écuyer, seigneur de la

Roze; François Mauroy, écuyer, seigneur de *Coulaverdey*; Claude de Vaudre, écuyer, seigneur de la Voulte et de *Foussard*; Claude Desmarets, avocat; Claude de Gaudin, écuyer, seigneur de *Bouy*; et Nicolas Hennequin, écuyer, seigneur de *Solligny* (25 novembre 1619. Claude Cochot et Laurent Tartel, notaires royaux à Troyes). Expédition signée par Pierre Cligny, notaire royal à Troyes, successeur de défunts Claude Bourgeois, père et fils. Suit copie des procurations données à Claude de Regnier : 1° par Savinienne de Giverlay, en présence de Jean Gaignieux, curé de Saint-Benin-d'Azy (20 novembre); 2° par Charles de Las, chanoine de Nevers, prieur de Guipy, en présence dudit Gaignieux et d'Edme de Mallerai, écuyer, sieur de la Roze et de *Villarlux* (18 octobre); 3° par Simon du Perron, écuyer, et Jeanne de Las, sa femme (21 octobre). Cachet sur papier et cire. — 4. Contrat de mariage de Charles de Las, chevalier, seigneur de Valotte, fils d'Arnaud de Las, seigneur de la Coudre, et de Jeanne de Mauroy, avec Jeanne de Menou, fille de défunt François de Menou, chevalier, seigneur de Chiron, et de Marie Brisson, dame de Chiron et de Nanvignes; consentement de Jeanne Desprez, dame de Menetreau, Néronde et *Villiers-Blosset*, aïeule maternelle de la future, demeurant à Nevers. Mention de : Georges de Reugny, chevalier, vicomte du Tremblay, époux de défunte Claude-Anne de Choiseul, fille de lad. dame Brisson et de défunt Claude-Alexandre de Choiseul, baron d'Esguilly, son second mari; Edme de Las, chevalier, seigneur de la Brosse-Fourcon, Lancray et autres lieux, demeurant à la *Motte-Fourcon*, paroisse de Montigny-sur-Canne, oncle du futur; Gabriel de Thianges, chevalier, seigneur des Meurs et du *Taillet*, demeurant au château des Meurs, paroisse de Saint-Martin-d'Ourouër; Eustache de Charry, chevalier, seigneur dud. lieu et de Lurcy, demeurant au château de Charry, paroisse de Huez, et sa femme Edmée de Las, sœur du futur. Présence de : Armand de Menou, chevalier, seigneur de Chiron, lieutenant aux Gardes du roi, et Alphonse-Louise de Menou, frère et sœur de la future; Anne de Las, sœur du futur; Léonard d'Armes, chevalier, comte de Busseaux, seigneur de Moussy et Rouy; Jacques de Reugny, écuyer, neveu de la future; frère Louis de La Rivière, chevalier, commandeur de Laon, demeurant en la paroisse de Menetreau; Gilbert de *Paumar*, écuyer; Noël du Merle, écuyer, seigneur de la Mothe-Vaudoizy, paroisse de Colméry; Jean Sal-

lonnier, sieur de Nyon, demeurant à Nevers; m^e Jean de La Rue, bailli de Nantignies (Nantignies, 2 février 1654. Edme Le Clerc, notaire royal à Varzy). Suivent : procuration d'Edme de Las à Gabriel de Thianges (Valotte, 28 janvier); quittance par les époux à Marie Brisson, en présence de Jean Sallonier, sieur de Nyon, et de Jacques James, « maistre joueur d'instruments » à Clamecy; mention de Jean Le Bourgoing, écuyer, seigneur de Champlevrier et de Faulin, et Suzanne de Montmorency, son épouse (4 février). — 5. Touchant la succession d'Esmée de Regnier, épouse en secondes nocces d'Esme de Las, transaction entre Georges de Racault, chevalier, seigneur de Reuilly, paroisse de Breteau, bailliage d'Orléans, et Jacques d'Estutt, chevalier, seigneur d'Insèches, paroisse d'Alligny, mari d'Esmée de Racault, d'une part, et, d'autre part, Charles de Las, chevalier, seigneur de Valotte. Présence de Gabriel de Thianges, chevalier, seigneur des Meures, et de Jean Lasne, lieutenant au Bailliage et Pairie de Donzinois (4 mai 1654. Lancelot Pouchot, notaire royal à Nevers). Suivent les ratifications de cette transaction par : Louis de *La Primaudaie*, seigneur de Campoix, mari en secondes nocces de Louise de Regnier (17 septembre 1654); Gabriel de La Rable, chevalier, seigneur de Château-Herpin (23 mai 1656). — 6. Contrat de mariage entre Charles de Las, chevalier, seigneur de Valotte, Lancray et autres lieux, fils d'Arnaud de Las, seigneur de la Coudre, et de Jeanne de Mauroy, et Anne de Chaugy, fille de Marguerite Olivier, veuve de Jacques de Chaugy, chevalier, seigneur de Montigny-sur-Canne et du Coudray en Berry; assentiment du curateur de la future, Hugues de Chaugy, chevalier, « seigneur baron » de Roussillon, Cussy, Anost, Marey, Gien-sur-Cure, Vellée-sur-Scelle et Corcelle-les-Arts. Présence de : Eustache de Charry, chevalier, seigneur dud. lieu, de la Bretonnière, Lurey-le-Bourg, Bona, Sangué, Marré, Ligny en partie; François Marion, abbé; Madeleine Hanapier, comtesse d'Anlezy, Reugny, le Gué, Druyes, Festigny et les Gouffiers; François-Nicolas de Damas, comte d'Anlezy (Au château des Écots, 28 juillet 1659. Pierre Pierre, notaire royal à Moulins-Engilbert). Suit l'insinuation au Présidial de Saint-Pierre-le-Moutier (20 octobre 1660). — 7. Autre contrat de mariage entre Michel de Josian de Grandval, chevalier, seigneur de Fraize, la Baume, Ambly et Maunoir, fils de défunt Antoine et de

Marguerite de Chaugy, et Anne de Las, fille d'Arnaud de Las et de Jeanne de Mauroy, demeurant à Valotte, paroisse de Saint-Christophe d'Azy. Mention de : Robert de Josian de Grandval, écuyer, frère du futur; Melchior de Fontette, écuyer, seigneur de Sommeroy et Chavance; Charles de Las, chevalier, seigneur de Valotte, Lancray et Traizaigle, et Jeanne de Chaugy, son épouse; Eustache de Charry. Présence de : Henri Gevalois, conseiller et secrétaire du roi en la Cour des Comptes de Bourgogne et Bresse, et François Bernard, curé de Saint-Christophe-d'Azy (20 février 1662. François Blondeau, notaire royal à Azy-aux-Amognes). — 8. Autre contrat de mariage de Michel de Las, chevalier, fils de défunt Charles de Las et de Jeanne de Chaugy, avec Catherine Filsjean, fille d'Anne Lantin, veuve de Pierre Filsjean, seigneur de Presle, Bierry et Chemilly. Présence de : Louis-Henri de Bar, chevalier, seigneur de Limanton, beau-frère du futur; Cécile et Claude de Las, sœurs du futur; Jean-Baptiste-Bernard Filsjean, maître ordinaire en la Chambre des comptes de Bourgogne; Georges et Jacques Filsjean, chanoines de Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône, frères de la future; Georges Filsjean, son oncle; Catherine Gaudalet, épouse dud. Georges Filsjean, et Claude Gaudalet, ancien correcteur en la Chambre des Comptes de Dijon (3 février 1698. Dignat, notaire royal à Avalon). — 9. Extrait baptistaire d'Henri-Louis de Las, fils de Michel et de Catherine Filsjean, né le 18 et baptisé le 21 janvier 1699 en la paroisse Saint-Jean de Nevers; parrain, Henri-Louis de Bar; marraine, Anne Lantin. Extrait délivré le 2 mai 1719 par Flamant, curé de Saint-Jean de Nevers.

2 F 156 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 5 pièces papier.

1700-1747. — LAS (DE). — 1. Extrait des registres paroissiaux de Saint-Benin-d'Azy : baptême (19 décembre 1700) de Jean-Baptiste-Claude, né le 11 août, fils de Michel de Las et de Catherine Filsjean; parrain, Jean-Baptiste-Bernard Filsjean, maître des comptes à Dijon; marraine, Claude de Las, dame de Riégeot et de Vilcraie; Maillot, curé d'Azy. Extrait du 17 juin 1720. — 2 à 4. Contrat de mariage de Louis-Henri de Las, chevalier, marquis d'Azy, fils aîné de Michel de Las et de Catherine Filsjean, avec Catherine-Louise Cordier de Launay, fille de Jacques-René Cordier de Launay, écuyer, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, contrôleur des chevau-

légers de la garde du roi, seigneur de la Grande et de la Petite Verrière, et d'Anne-Thérèse de Croeser. Assentiment de : la duchesse d'Epéron; Nicolas-Prosper Baüyn, chevalier, seigneur d'Angervilliers, ministre et secrétaire d'État, et Marie-Anne de Maupeou, son épouse; Marie-Jeanne-Louise Baüyn d'Angervilliers, épouse du marquis de Ruffec, grand d'Espagne de première classe; Hugues-Nicolas de Bar, aumônier de la duchesse d'Orléans, cousin germain du futur; Claude-François de Bèze du Chollet, chevalier, conseiller du roi au Parlement de Paris, et Anne-Charlotte de La Saleine, son épouse; Claude-René et Pierre-Jacques Cordier de Launay, écuyers, frères de la future; Pierre-Charles de Villette, écuyer, receveur général des finances de Flandre et de Hainaut, et Charlotte-Thérèse Cordier de Launay, son épouse; Anne-Prospère Cordier de Launay de Montigny, ces deux dernières sœurs de la future; Geneviève-Madeleine Cordier de Launay, veuve de Florent Robillard, tante; Marie-Madeleine Robillard, cousine germaine; Charles-Baudouin Lecoq, comte de Dreval, député de la noblesse des États d'Artois à la Cour, et Thérèse-Charlotte de La Tour de Saint-Quentin, son épouse, cousine; Charles-Joseph Le Guillain Lecoq, comte d'Himbecq, cousin; Anne Thuillier, épouse de Guillaume Choart, marquis de Buzenval; M^{me} de Bergeron; M. de Perrigny; M. de Laverdy, ancien avocat en la Cour, et M. Budet (26 août 1734). Suivent : Mémoire indicatif de la consistance et de la valeur des terres d'Azy, Mousseaux, Valotte, Michaugues et la Haute-Cour (26 août. Brelut-Delagrangé et Baptiste, notaires au Châtelet de Paris; cachet); quittances par les époux à leurs parents, à réception de leurs biens dotaux (28 août 1734 et 28 avril 1735). Deux grosses et une copie collationnée le 18 mai 1735 par les notaires Michelin et Brelut-Delagrangé. — 5 à 8. Autre contrat de mariage entre Jean-Baptiste-Bernard-Claude de Las, comte de Prye, fils de Michel de Las et de Catherine Filsjean, et Jeanne-Marie, fille d'Emmanuel-Gaspard du Bourg et de Mathie du Croc. Assentiment ou présence de : Marie-Diane d'Espinsac, veuve de Thomas d'Albon; Claude, comte d'Albon, prince d'Yvetot, lieutenant pour le roi en Forez; Étienne du Bourg, archidiacre de Paris, abbé de Gimont; Just-Henry du Bourg, colonel d'infanterie; François-Alexandre d'Albon, archidiacre de Lyon; Just-Henry du Bourg, comte de Saint-Polgues; Henriette de La Roche-Aymon; Jean-François de La

Mure, chevalier, seigneur de Chantois, du Croc et de Geuvres, et Marie-Thérèse-Aldebert de Séverac, son épouse; Marie-Benoîte d'Arcy d'Ailly, dame de Ressin; Charles-César de Beraud de Ressin, son fils; Gaspard de Vichy, chevalier, comte de Champrond, brigadier des armées du roi, et Marie-Diane-Camille d'Albon, son épouse; Jean de Foudras, hôtelier de l'abbaye royale de Savigny; Louis-Henri de Las, chevalier, marquis d'Azy; François Filsjean, abbé de la Ferté-sur-Chalon; Paul du Crest, chevalier, seigneur de Vandenesse-sur-Arroux, la Tour-du-Bois et Uxeau; Paul-Jean de Maumigny, chevalier, seigneur de Riégeot, Vileraie, etc.; Barthélemy de Bar, chevalier, comte de Limanton, Mont, Marque-reau, Bernay et Sozay; Marc-Antoine de Saint-Georges, chevalier, seigneur d'*Etingue* et de la Court; Claude de Saint-Georges, chevalier, marquis de Saint-André, seigneur d'Ouches, Arçon, les Noix, la Garde, Coulange, Chassigny, *Perissieux et Beauvernay*, capitaine au Régiment du Roi, chevalier de Saint-Louis, et Françoise-Éléonore de Marzac, son épouse; et Claude de Saint-Georges, chevalier, capitaine au régiment d'Auvergne (Roanne, 1^{er} février 1740. Petel, notaire royal). Suit la procuration donnée à son mari par Catherine Filsjean (15 janvier. François Boury et Pierre Leblanc, notaires royaux à Nevers). Deux grosses, une expédition et une copie. — 9. Testament de Catherine Filsjean, demandant à être inhumée dans l'église de Prye; elle abandonne à ses fils Louis de Las, marquis d'Azy, et Jean-Baptiste de Las, seigneur de Prye, sa part de la succession de Jean-Baptiste-Bernard Filsjean de Presle, maître des comptes à Dijon, à la charge de payer annuellement un supplément de pension de 50 livres à chacune de leurs trois sœurs, religieuses à Moulins-Engilbert. Présence d'Hubert Fity, curé de Sardolles, et de m^{re} Claude Lucas, chirurgien juré à Nevers (11 mars 1747. Boury, notaire royal).

2 F 157 (Cahier). — 188 feuillets papier (245 × 190^{m/m}).

1754. — LAS (DE). *Inventaire des meubles, titres, etc., délaissés par défunt Louis-Henri de Las, seigneur d'Azy et autres lieux* (13 mai). — Fol. 1. Mention de la requête de Jeanne-Marie du Bourg, veuve de Jean-Baptiste-Bernard-Claude de Las, tutrice de leurs enfants mineurs, et de leur curateur, Paul-Charles du Crest, seigneur de la Tour-du-Bois, Chevreau, la Mallevelle, Busserolle, Chevalot, Souley

et autres lieux. — Fol. 1 v°. Assignation donnée aux opposants à la levée des scellés : Pierre-François de Fourvière, chevalier, comte de Quincy, seigneur d'Armes, capitaine de cavalerie au régiment de Condé, demeurant à Clamecy, époux de Marie Le Normand du Mousseaux; M^{me} de Launay, veuve de Louis-Henry de Las, seigneur d'Azy, Valotte et autres lieux, demeurant à Paris; Jean-Pierre-Paul Pinet, chevalier, seigneur des Écots, ancien président trésorier de France au Bureau des Finances de Moulins, demeurant à Nevers; Étienne Pouilliat, marchand à Thianges; et Étienne Quoy, fermier de Frasnay. — Fol. 3 v°. S'opposent aussi à la levée des scellés : Louis Theveneau, charcutier; Charles Guinoir, tailleur d'habits, et Louis Joubert, maître sellier, tous trois de Nevers. — Fol. 4. Désignation, comme syndic des créanciers, de Philibert Camuset. — Fol. 5. Reconnaissance des scellés au château d'Azy et à Trailles. — Fol. 9. Inventaire des papiers. — Fol. 18 v°. Terriers. — Fol. 53. Inventaire des meubles. « ...Un rechaux de table à esprit de vin argenté... », 12 livres. — Fol. 54. Quatre dessus de portes, dont trois représentent des paysages et le quatrième une histoire de la Bible. Quinze aunes de tapisseries d'Aubusson, en six pièces, estimées 15 livres l'aune. — Fol. 54 v°. Un plat d'étain, aux armes des père et mère du défunt. Des verres d'Allemagne ou en cristal de Nevers, de différentes grandeurs. — Fol. 55 v°. Une pendule de Cloussier, horloger à Paris. — Fol. 56. Huit aunes de tapisseries de Flandre, à personnages, estimées 18 livres l'aune. Le portrait du défunt, celui de son aïeul et ceux de M. et M^{me} de Launay. — Fol. 57. Linge. — Fol. 60. Café, eaux-de-vie, parfums, dans le cabinet de la tour Allemand. — Fol. 65. Deux portraits de la famille Filsjean. — Fol. 70. Neuf aunes un quart de tapisseries d'Aubusson à personnages, en quatre pièces, à 20 livres l'aune. Portrait de l'abbé Filsjean. — Fol. 71. Portrait d'un de Las. — Fol. 73. Vaisselle d'argent. — Fol. 104 v°. Inventaire du domaine de Trailles. — Fol. 107 v°. Domaine d'Azy. — Fol. 108. Domaines de Chérault. — Fol. 108 v°. Domaine de Vannay. — Fol. 109 v°. Domaines de la Haute-Cour et de Mousseaux. — Fol. 110. Domaine de Valotte. — Fol. 111. Domaine des Gamards. — Fol. 111 v°. Domaine de Sauvry. — Fol. 112. Estimation des terres emblavées, aux domaines : de la Fontaine; de Mousseaux (fol. 113 v°); des Gamards (fol. 114); de Chérault (fol. 115); de Trailles (fol. 116 v°); de

l'Étang-d'Azy et de la Haute-Cour (fol. 117); de Vannay (fol. 117 v°). — Fol. 118 v°. Inventaire de la bibliothèque, composée de 1.637 volumes et de 45 manuscrits, estimée 6.000 livres par Jean-Baptiste Denis, expert convenu. — Fol. 121 v°. Un portrait de l'abbé Filsjean. — Fol. 122. Inventaire d'un sac de papiers. — Fol. 134. Mention d'un marché entre le défunt, en qualité de tuteur des enfants de M^{me} du Bourg et de feu M. de Las de Prye, avec Jean-Baptiste Zola, pour la reconstruction de l'église de Prye (31 mai 1751). — Fol. 163 v°. Inventaire des forges et fourneaux, estimés par Jean-Baptiste Denis, maître de forges à Coulanges-lez-Nevers, et Jean Mineau, agent des affaires du marquis de Rémigny, demeurant à Cigogne : Paillot (Gilbert Convert, marteleur) (fol. 163 v°); la Guène (Claude Morizot, marteleur) (fol. 165 v°); Forgeneuve (Jean Perdrizat, marteleur) (fol. 168); la grosse forge de Valotte (fol. 171); le fourneau d'Azy (fol. 173 v°). — Fol. 176 v°. Minerais et bois. — Fol. 185. Clôture de l'inventaire (10 juin 1754).

2 F 158 (Cahier). — In-folio, 107 feuillets papier (320 × 210 m/m).

1754. — LAS (DE). *Inventaire fait après le décès de Monsieur le Marquis d'Azy* (22 juillet 1754). — Fol. 2. L'acte est dressé à la requête de Catherine-Louise Cordier de Launay, veuve de Louis-Henry de Las, marquis d'Azy, demeurant à Paris, rue Neuve de Luxembourg, et de Jeanne du Bourg, veuve de Jean-Baptiste-Bernard de Las, chevalier, seigneur de Prye, tutrice de leurs enfants Michel, Catherine-Emmanuelle-Gaspard et Louise. Présence de : Jean-Baptiste-Jacques de La Bonne, procureur au Châtelet de Paris, fondé de la procuration du curateur; Paul du Crest de Villaines, écuyer, seigneur de Vandenesse et autres lieux. — Fol. 6 v°. L'estimation des prix a été faite par Nicolas Halley et François Doc, commissaires priseurs au Châtelet de Paris. — Fol. 7. Les scellés ont été posés et vérifiés par M^e Dubuisson, commissaire enquêteur au Châtelet de Paris. — Fol. 8. Procuration donnée par Jeanne du Bourg à Jean-Pierre de La Hore, sieur du Hau, avocat en Parlement (5 juin 1754. Decolons et Boury, notaires royaux à Nevers). — Fol. 11 v°. Autre procuration, donnée par du Crest à Jean-Baptiste-Jacques de La Bonne (5 mai 1754. Riffé et Boury, notaires royaux à Nevers). — Fol. 15. Inventaire de l'antichambre. — Fol. 16. Inventaire de la chambre de la marquise

d'Azy. — Fol. 16 v°. Porcelaines de Saxe, de Chantilly et du Japon. — Fol. 22. Une *cave* en palissandre, garnie de cinq flacons de verre blanc, à bouchons d'argent, un petit gobelet, sa soucoupe et un entonnoir, aussi d'argent, le tout estimé 30 livres. — Fol. 22 v°. Un tableau sur marbre, représentant Tobie, et neuf estampes. — Fol. 26 v°. Jacques-Martin Prévost, agent des affaires de la comtesse de Watteville, propriétaire de la maison, présente l'état des lieux, dressé entre le comte de Pontchartrain et M. de Villette, principal locataire. — Fol. 28. Récolement dressé d'après cet état des lieux. — Fol. 34 v°. Inventaire de la remise. — Fol. 35. Inventaire de la cave : bouteilles de grès et de gros verre. — Fol. 38. Inventaire de la cuisine, et (fol. 41 v°) du garde-manger. — Fol. 43. Inventaire de la salle à manger. — Fol. 47. « Dans le cabinet appelé *de la Chine* ». Porcelaines de Saxe et de Vincennes et *terre* du faubourg Saint-Antoine. — Fol. 49. Porcelaine. — Fol. 49 v°. Porcelaine de Chantilly. — Fol. 51 v°. Une *tapisserie de papier de la Chine*, collée sur toile et encadrée de baguettes de bois doré. — Fol. 61 v°. Un petit orgue dans un coffre de bois sculpté, cent livres. — Fol. 72. Inventaire du linge de la marquise d'Azy. — Fol. 79. Vaisselle d'argent. — Fol. 81. Bijoux, estimés avec l'aide de Jean Baron, joaillier à Paris. — Fol. 83. Une montre à répétition à aiguilles d'heures et minutes, à double boîte d'or et à cadran d'émail, faite par Graham à Londres, 320 livres. — Fol. 85. Inventaire des papiers. — L'inventaire est reçu par M^e Fortier, notaire à Paris.

2 F 159 (Liasse). — 4 pièces papier.

1755-1767. — LAS (DE). *Succession de Louis-Henri de Las, marquis d'Azy*. — 1. Liquidation des reprises et créances de Catherine-Louise Cordier de Launay, veuve du marquis d'Azy, sur la succession de son mari (28 février 1755. Brelut-Delagrangé, notaire au Châtelet de Paris). — 2. État général des créanciers opposants sur la succession du marquis d'Azy (s. d.). — 3 et 4. Conventions entre Jeanne-Marie du Bourg, veuve de Jean-Baptiste-Bernard de Las, et Michel-Mathieu de Las, touchant le récolement et la remise des titres portés à l'inventaire dressé après le décès de Louis-Henri de Las, marquis d'Azy (Saint-Benin-d'Azy, 22 octobre, M^e Frébault, notaire royal à Saint-Sulpice-le-Châtel; Prye, 27 octobre, Batailler, notaire royal à Nevers).

2 F 160 (Cahier). — In-folio, 80 feuillets papier (330 × 220^{m/m}).

1768. — LAS (DE). *Inventaire des meubles, titres et papiers laissés à son décès, au château de Prye, par Michel-Mathieu de Las, seigneur d'Azy, fils de Jeanne-Marie du Bourg et de défunt Claude-Bernard-Jean-Baptiste de Las*. — Fol. 1. L'inventaire est prescrit par Charles Guillier de Monts, lieutenant général de la Pairie de Nevers (10 novembre). — Fol. 1 v°. Inventaire de la chambre dite *de la Reine*. — Fol. 2. Sept aunes trois quarts de tapisserie de verdure d'Aubusson, estimées 10 livres l'aune. — Fol. 3 et v°. Pièces d'argenterie aux armes de la famille de Las. — Fol. 5. Inventaire de la chambre dite *du Roi*. — Fol. 7 v°. Quatre pièces de tapisserie de verdure d'Aubusson très mauvaises, estimées 5 livres l'aune. — Fol. 9. Trois pièces de tapisserie de *siamoise* à mosaïque bleue et blanche. — Fol. 10. Quatre pièces de tapisserie d'indienne « bordées d'un padoue de fil ». — Fol. 10 v°. Vêtements et ornements ecclésiastiques. — Fol. 11. Deux missels, un canon, deux évangiles « et une boîte à mettre du pain enchanté ». — Fol. 21 v°. Grains. — Fol. 24 v°. Inventaire de la bibliothèque. — Fol. 26. Bestiaux. — Fol. 29. Inventaire des archives. — Fol. 55. Inventaire au château d'Azy. — Fol. 68. Inventaire des titres et papiers. — Fol. 69 v°. Bestiaux. — Fol. 71 v°. Suite des papiers. — Fol. 76. Récolement du catalogue de la bibliothèque paraphé le 28 mai 1754 : le *Testament* de Vauban, le *Journal* d'Henri III et l'*Histoire de Paris* par dom Félibien ont été prêtés à M^e Parmentier, de Nevers, suivant note du 24 décembre 1765. — Fol. 79. Clôture de l'inventaire (6 décembre).

2 F 161 (Liasse). — 12 pièces papier.

1768-1780. — LAS (DE). — 1. Extrait des oppositions formées pour l'inventaire mobilier de Michel-Mathieu de Las (1768). Mention, entre autres, de : Guillaume Tezière, marteleur à la forge de « Guinée », paroisse d'Azy; Catherine-Louise Cordier de Launay, veuve de Louis-Henry de Las, marquis d'Azy; Étienne Archambault l'aîné, procureur au bailliage; Barthélemy Aury, huissier royal à Nevers; Jacques Gillot, aubergiste à Nevers; Thomas Mauge, chirurgien juré à Nevers; Claude Bouchard, orfèvre à Nevers; Louise Bardin, veuve de Claude-Cyr, marquis de Saint-Phalle; Marie Blandin, veuve de Pierre Maslin de Bourgneuf; Joseph Perrodin, curé de Druy; le prieur et les chanoines réguliers de Saint-

Martin de Nevers; le doyen et le syndic des commissaires enquêteurs au Châtelet de Paris; Charles Frébault, notaire. Suit une quittance de 51 livres donnée au R. P. Jean-Baptiste Giraud, gardien des Récollets de Nevers (5 avril 1779). — 2. Avis de parents touchant le projet de mariage entre Louise de Las et son cousin Gaspard du Bourg (20 janvier 1769). Voir 2 F 48. — 3 à 7. Opposition à des prises de possession d'héritages dépendant de la succession de Michel-Mathieu de Las (1769), héritages dépendant des terres de Segoules et Deux-Villes: l'opposition est formulée par André Chastigner, maître de forges et fermier d'Azy, contre les possesseurs: Andras de Marcy, le prieur commendataire et le prieur claustral de Saint-Étienne de Nevers, le prieur de Saint-Sulpice-le-Châtel, le prieur-curé de Limon, le curé de Cigogne, et le syndic du diocèse de Nevers, Alloury. — 8. Acte de dépôt (13 avril 1773), en l'étude de Mathieu puiné, notaire à Dijon, par Bernard Lenoir, bourgeois de cette ville, ayant charge d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie, marquis du Bourg, des extraits mortuaires suivants: 1° Vallauris, diocèse de Grasse (23 mai 1766), sépulture de Catherine, fille de Jean-Baptiste de Las et de Jeanne-Marie du Bourg, épouse de Gaspard Contant du Vernet, bourgeois de Corbigny, en présence d'Antoine Carbonel, maître potier de terre, de Pierre Charabotte, paveur et prieur des pénitents de Saint-Bernardin, et de Mayol Guirard, tisserand et pénitent, par J. Cavallier, vicaire; 2° Strasbourg, paroisse de Saint-Pierre le Jeune (9 septembre 1768), sépulture de Michel-Mathieu de Las, marquis d'Azy, en présence de Joseph Moulin, marquis d'Evry, et d'Anne Durant de Perignat, par Thaunberger, vicaire. Suit légalisation, par la mairie de Dijon (14 avril 1773), de la signature du notaire Mathieu. — 9 à 12. Affaire Gaspard-Emmanuel-Jeanne-Marie du Bourg contre Louis-Étienne Bigot de Villeneuve: arrérages et intérêts dus pour douaire (1779-1780).

2 F 162 (Registre). — In-4°, 122 feuillets parchemin (270 × 200 m/m).

1778. — LAS (DE). — Arrêt du Parlement, touchant la succession de Michel-Mathieu de Las, rendu au profit de Louise-Marie de Las, sœur de Michel, épouse d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie du Bourg, contre Jeanne-Marie du Bourg, veuve de Jean-Baptiste de Las (5 septembre).

2 F 163 (Cahier). — In-folio, 66 feuillets papier (345 × 210 m/m).

1784-1785. — LAS (DE). *Inventaire mobilier dressé à Paris, maison des dames de Saint-Michel, après le décès de Jeanne-Marie du Bourg, veuve de Jean-Baptiste-Bernard-Claude de Las* (29 octobre 1784). — Fol. 2. L'inventaire est dressé à la requête d'Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie du Bourg et de Marie-Louise de Las, son épouse. — Fol. 6. Procuration donnée par lesdits époux à Jean-Nicolas-Antoine Armev, procureur au Châtelet de Paris (Nevers. Gounot, notaire, 19 octobre 1784). — Fol. 9. Inventaire des meubles et effets. — Fol. 13 v°. Une montre en or émaillé, par Avril, à Nevers, 42 livres. — Fol. 16. Vieilles dentelles de Valenciennes. — Fol. 16 v°. Guillers et fourchettes en cuivre argenté. — Fol. 28 v°. Inventaire des titres et papiers. — Fol. 63. Clôture de l'inventaire. — Fol. 63 v° et suivants. Compte entre Marie-Louise de Las et Armev (25 juin 1785). L'inventaire est reçu par M^e Gittard, notaire à Paris.

2 F 164 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 2 pièces papier, dont un cahier in-4° de 40 feuillets (250 × 190 m/m).

1784-1785. — LAS (DE). *Inventaire dressé, dans les mêmes circonstances que le précédent, pour les meubles et effets demeurés au château de Prye*. — 1. Autorisation accordée par le Bailliage de Nevers (20 octobre 1784). — 2. Inventaire proprement dit, dressé par Jean-Baptiste Frébault, notaire royal à Saint-Sulpice (22 novembre 1784-20 mai 1785). Fol. 11, tapisseries des Flandres. Fol. 12, dentelle d'Auvergne. Fol. 14 et v°, livres, entre autres *La Maison rustique* et les *Œuvres de Coquille*. Fol. 18 v° et 19, livres. Fol. 19 v° et 20, calice, missel et ornements ecclésiastiques. Fol. 23, tapisseries des Flandres. Fol. 27 v°, ornements et vêtements ecclésiastiques. Fol. 29 v°, faïences de Nevers. Fol. 34, livres. Fol. 39, clôture de l'inventaire, en présence de Gilbert Frébault, chirurgien juré, et de Pierre Save, huissier au duché de Nivernais, tous deux demeurant à Saint-Sulpice-le-Châtel. — 3. Lettres royaux de bénéfice d'inventaire au profit des héritiers de Jeanne-Marie du Bourg (22 décembre 1784). — 4. Insinuation desdites lettres au Châtelet de Paris (4 janvier 1785).

2 F 165 (Liasse). — 2 pièces papier.

XVIII^e siècle. — LAS (DE). — 1. Extrait de la sépulture, au caveau du prieuré de la Fermeté, de Cécile de Las, ancienne prieure titulaire du couvent; présence de Resmond, curé de Limon, et de Didier Careau, vicaire de Prye. Acte signé : D. Landry, aumônier, et Duclerroy, prieure de La Fermeté (5 avril 1790). — 2. Extrait (s. d.) pour Jeanne-Marie du Bourg, veuve de Jean-Baptiste-Bernard-Claude de Las : affaires de successions.

2 F 166 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 9 pièces papier.

1666-1782. — LAS (DE). *Rentes et obligations.* — 1. Constitution de rente au profit de François Gascoing, bourgeois de Nevers, et Marie Challudet, sa femme, par Arnaud et Charles de Las (21 avril 1666. Decolons et Régnier, notaires). Suit la ratification par Marguerite Olivier, veuve de Jacques de Chaugy (6 novembre). — 2. Cession par Pierre Filsjean, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Bourgogne, à Charles de Las, demeurant à Valotte, paroisse de Saint-Christophe d'Azy, de ses droits sur les terres de Chérault et autres, moyennant la somme de 20.500 livres, plus une rente annuelle de 1.100 livres. Présence de Henri Bolacre, lieutenant général en la Pairie de Nevers, et de Claude Quartier, avocat en Parlement (21 avril 1666). Suit quittance par Filsjean à Charles de Las (23 avril 1666). Actes reçus Blondeau, notaire royal. — 3. Compte de rentes (28 août 1694). — 4. Sentence du Bailliage de Nevers pour Louis-Antoine Rapine de Sainte-Marie et Marguerite Gascoing, son épouse, contre Charles de Las, fils de Charles et de Jeanne de Chaugy, et contre Hugues-Nicolas de Chaugy, seigneur de Montigny-sur-Canne et des Écots, fils de Marguerite Olivier (24 janvier 1695). — 5 et 6. Exploits en conséquence (19 février). — 7. Obligation au profit de Rapine de Sainte-Marie par Hugues de Chaugy et Michel de Las (20 février 1695. Pannetier et Moisy, notaires à Nevers). En marge, mention du remboursement de la rente en 1713 et 1714. — 8. Transaction entre Michel de Las et Guillaume et Étienne Després, frères, écuyers, fils de Guillaume Després et de Jeanne Gascoing, celle-ci remariée ensuite à Ludovic de Veilhan, baron de Giry : exécution de la vente par décret des seigneuries de Montigny-sur-Canne et de Lancray (3 décembre 1701. Lagoutte et Sionnest, notaires royaux à Nevers). — 9. En conséquence de

saisie réelle et de vente des seigneuries de Montigny et de Lancray, obligation au profit de Rapine de Sainte-Marie et de Marguerite Gascoing, son épouse, par Michel de Las et Paul de Maumigny, seigneur de Verneuil (30 août 1702. Doyard et Moisy, notaires). Suivent : procuration donnée à leurs maris par Catherine Filsjean, épouse de Charles de Las, demeurant à Azy, paroisse de Saint-Benin, et par Claude de Las, épouse de Paul de Maumigny (28 août 1702) ; ratification de ladite obligation (5 janvier 1704). En marge, mention du remboursement de la rente le 12 mars 1714. — 10. Quittance par Rapine de Sainte-Marie à M. de Valotte (16 juillet 1713). — 11. Quittance à Michel de Las par Henriette Rapine de Sainte-Marie, héritière en partie de Marguerite Gascoing, sa mère, et de François Gascoing, bourgeois de Nevers, son grand-père (Bureau, notaire royal à Nevers, 12 mars 1714). — 12. Michel de Las, chevalier, seigneur de Prye, Imphy et Bouchot, et Catherine Filsjean, son épouse, s'obligent à payer une rente annuelle et viagère de 1.000 livres à Claude-François de Bèze, seigneur du Chollet, conseiller au Parlement de Paris (17 octobre 1736. Tixier et Goussot, notaires royaux à Nevers). Suit une quittance de Jacques-Vincent de Bèze, héritier de son frère sous bénéfice d'inventaire (24 décembre 1743). — 13. Quittance, par Jeanne-Marie du Bourg, à Emmanuel-Gaspard du Bourg, pour l'extinction d'une rente constituée par Louis-Henri de Las, chevalier, marquis d'Azy (21 juin 1782. Lagrenée et Lachaise, notaires au Châtelet de Paris).

2 F 167 (Liasse). — 1 pièce papier.

XVIII^e siècle. — LAS (DE). *Succession de Michel-Mathieu de Las.* — Fragment de consultation pour la comtesse de Prye, relativement à cette succession (Brouillon ; feuillets détachés réunis ensemble et numérotés de 2 à 61).

2 F 168 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 44 pièces papier.

1763-1777. — LAS (DE). *Succession de Michel-Mathieu de Las.* — 1 à 6. Pièces attachées ensemble relatives aux créances, dettes et affaires de Michel-Mathieu de Las (1763-1774). 1. Reconnaissance, non signée, d'une somme de 144 livres due à M. d'Azy, cornette au régiment de Bourbon (Verdun, 8 février 1763). 2. Autre reconnaissance d'une somme de 100 livres due par Thalpain (Maubeuge, 22 septembre

1766). 3. Quittance à M. de Las, signée : de Meun de la Ferté *Vicgral (sic)*, pour achat de cordes de bois fait entre feu le marquis d'Azy et feu le marquis de la Ferté (La Cave, 6 décembre 1767). 4. Apposition de scellés (8 septembre 1768) et inventaire (12 septembre) des effets délaissés à Strasbourg, dans la maison de la veuve Wachter, droguiste, par Michel-Mathieu de Las, marquis d'Azy, capitaine au régiment du Colonel Général de la Cavalerie, décédé le 8 septembre. 5. Créances payées à l'acquit de M. d'Azy (s. d.). 6. M. du Bourg, capitaine de dragons, reconnaît avoir reçu de M. Tinseau, capitaine de cavalerie au régiment de Noailles, fondé de pouvoir du chevalier de Pérignat, ancien major du Colonel Général, tous les papiers et l'argent provenant de lad. succession (Nevers, 11 janvier 1774). — 7. Copie de dettes reconnues par le marquis d'Azy (Strasbourg, 15-29 juillet 1768). — 8 à 13. Pièces de procédure entre M^{me} de Las et son curateur Charles du Crest, chevalier, seigneur de la Tour-du-Bois, d'une part, et Marie-Jeanne du Bourg, veuve de Jean-Baptiste-Bernard de Las, d'autre part (1768-1775). — 14. Certificat de Lejault, curé d'Imphy, attestant que M. Grillon, peintre, a fait la « ceinture funèbre » autour de l'église « tant dedans que dehors », avec les armoiries de Prye sur 47 cartouches (26 novembre 1768). — 15. État de ce qui est dû au sieur Grillon et quittance de ce dernier à M^{me} de Las (Château de Prye, 7 décembre 1768). — 16. Quittances de la veuve Maugue à M^{me} de Prye (Nevers, 26 février 1769). — 17. Lettre au comte du Bourg, capitaine au régiment de Damas-Dragons, au sujet du paiement des billets dus par feu le marquis d'Azy (Strasbourg, 8 mai 1769). — 18 à 22. Procédures relatives au paiement de la capitation de la noblesse et des vingtièmes (1772-1773). — 23. Examen, sans approbation, par Noël-Joseph Rabuteau, notaire à Nevers, séquestre de la succession, des fermages de Jean-Baptiste Jolly, l'un des fermiers de la terre d'Azy (15 mai 1772). Copie du 12 avril 1775. — 24. Jean-Pierre Bourdieu, maréchal à Valotte, reconnaît devoir au marquis du Bourg la somme de 24 livres (19 décembre 1772. Bonin, notaire royal à Saint-Benin-d'Azy). — 25. Acte de notoriété pour le marquis du Bourg (20 janvier 1773. Berger et Goussot, notaires à Nevers). Suit légalisation de la signature des notaires par Blaise Bouard du Chollet, premier juge royal de la ville de Nevers, lieutenant en l'élection. — 26. Lettres d'expédient de procédure pour les du Bourg (samedi

6 novembre 1773). — 27. Quittance au marquis du Bourg par Jeanne Amelaine, domestique à Nevers, paroisse de Saint-Père (25 juin 1776). — 28 à 31. Pièces de procédure d'André Étienne et de Jean et Étienne Commaille contre les du Bourg (1776-1777). — 32. Relevés de recettes et dépenses revenant ou incombant à M^{me} du Bourg (s. d.). — 33. Mémoire pour Claude Sirot, procureur à Nevers, contre M. et M^{me} du Bourg (1^{er} décembre 1777). — 34 à 46. Simples notes ou fiches relatives à des documents placés ailleurs.

2 F 169 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1456, n. st. — LA TROLIÈRE. — Pension annuelle de 6 livres tournois faite par Pierre de La Trolière dit *Syen*, écuyer, à sa fille Agnès, novice au monastère de Sainte-Menehould, où elle désire faire profession. Présence de : maître Jean de Lorme, licencié en lois; messires Antoine de Fontviolet et Pierre le Vert, prêtres (22 février. Mathé Tavart, notaire à la Chancellerie de Bourbonnais).

2 F 170 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1543. — LE CLERC. — Testament de Catherine Le Clerc, veuve en secondes nocces de Nicolas de Boucé, écuyer, seigneur de Poncenat, et en premières nocces d'Antoine de Lespinasse, chevalier, demeurant au château de Changy, domicile dud. feu seigneur de Poncenat. Elle veut être inhumée dans l'église de Changy ou celle de Ciernat, suivant le lieu où elle décèdera. Exécuteurs testamentaires, son fils Charles de Boucé, prieur d'Ambierle, et sa fille Françoise de Boucé, dame dud. lieu et de Gayette, épouse de Jacques de Thomassin, chevalier, seigneur de Montmartin, baron de Mirebeau. Legs de 300 livres à son fils du premier lit, Marc de Lespinasse; héritiers universels, ses fils François et Pierre de Boucé. Présence de : Tristan Royerat, curé de Ciernat; Gabriel de Laval, écuyer, seigneur de Mare, paroisse de Boucé; m^{re} Claude Gilhect (*sic*), de Brion, au pays de Savoie, maître des enfants du seigneur et de la dame de Boucé; Jean Chaptard, clerc de la paroisse de Paray-sous-Briaille; Jean de Lorme, clerc (Château de Boucé, 6 décembre. Gabriel Bardon et Pierre Marchant, notaires royaux en la Sénéchaussée de Bourbonnais).

2 F 171 (Liasse). — 3 pièces papier.

1814. — LEMÉRÉ. — 1. Proposition d'indemnité en faveur de Pierre Leméré, fils de Nicolas et de Marie-Jeanne Fendeux, sergent à la 3^e compagnie du 5^e bataillon du 67^e régiment d'Infanterie de ligne, blessé d'un éclat de bois à la jambe gauche sur le vaisseau le Scipion au combat naval du Cap Ortegat, le 13 brumaire an 14, soit 4 novembre 1805 (Nîmes, 26 octobre 1814). — 2. Certificat de non paiement en faveur dud. Leméré (30 octobre). — 3. Lettre du commissaire des guerres Dessolliers au maire de Vauchamps, annonçant qu'il lui retourne les deux pièces susdites (Châlons-sur-Marne, 25 décembre).

2 F 172 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1525. — LESPINASSE (DE). — Décharge et quittance de la tutelle de Marc de Lespinasse, délivrée à Dauphin d'Augerolles, chevalier, seigneur de Saint-Polgues et de Roche-la-Molière, par Jean Papon, châtelain de Changy. Mention ou présence de : Charles de Saint-Haon, seigneur de Benassac, curateur dud. Marc de Lespinasse ; Nicolas de Boucé, écuyer, seigneur de Poncenat, beau-père dud. Marc ; Claude de Louvain de Poulhy du Monial ; messire Antoine de Lorme, prêtre de Saint-Bonnet des Quarrets ; et Gilbert des Brières, sergent ordinaire de la juridiction de Changy et de Lespinasse (13 mai. Antoine Pérard, notaire royal et greffier de Changy ; sceau de papier et cire pendant sur double queue de parchemin).

2 F 173 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 3 pièces papier.

1601-1654. — LESTANG (DE). — 1. Contrat de mariage entre Louis de Lestang, seigneur de la Sône, et Antoinette d'Augerolles, fille d'Antoine d'Augerolles, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Saint-Polgues, et d'Anne de Chevrières. Ce mariage avait été traité le 17 novembre précédent, à Roche-la-Molière, en présence de : Gaspard de Montagny et Vinay, beau-frère du futur ; Charles de Lestang, son frère ; Hercule d'Arces ; Antoine de Faudras, seigneur de Contanson ; Jacques de Myolans, seigneur de Chevrières, chevalier des deux ordres du roi, lieutenant général aux pays de Lyonnais, Forez et Beaujolais ; Gaspard de Savennes, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Vennes, oncles maternels de la future ; et Françoise d'Augerolles, sa sœur,

dame de Roche-la-Molière, veuve d'Alexandre de Capponi, seigneur de Feugerolles. Présence au contrat de : Anne d'Urfé, prieur et seigneur de Montverdun, conseiller du roi en son Conseil privé et d'État ; Gaspard Charpin de Génétines, premier chanoine de Saint-Just de Lyon, seigneur de Grézieux, la Varenne et official de la cour commune de Lyon ; Claude de Gallet, seigneur de Saint-Marcel-d'Urfé ; Just de Bront de la Siegne, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Verrières ; Amédée de Vichy, seigneur de Champrond et Chevenizet ; Maurice d'Arcy, écuyer, seigneur d'Ailly ; Charles de Lestang ; Jacques de Lestang, gentilhomme de la chambre du roi, seigneur de Lestang, Lentiol, Marche et Moras ; Pierre Mathieu, licencié en droit, avocat au Présidial de Lyon ; Christophe de La Garde, seigneur dud. lieu (Château de Saint-Polgues, 23 décembre 1601. Gayardon, notaire royal). — 2. Testament d'Antoinette de Saint-Polgues, dame de la Sône, veuve de Louis de Lestang. Legs : à la Charité, à l'Hôtel-Dieu, aux Carmes, aux Augustins, aux Capucins, aux Récollets, aux Feuillants et aux Clarisses de Lyon ; à Gaspard du Croc, seigneur de Saint-Polgues ; à Pierre du Croc, sieur d'Augerolles ; à Charlotte du Croc, épouse d'Antoine de Malet, seigneur de Vendègre ; à Gabrielle de Malet, leur fille, épouse du sieur de la Ramas ; à Antoine-François de Simiane Monchat, comte de Lyon, seigneur et prieur de Saint-Rambert. Héritiers universels, son neveu Gaspard de Capponi, baron de Feugerolles et Roche-la-Molière, et son arrière-neveu Charles du Croc, sieur de Brunard ; exécuteur testamentaire, Louis Chappuis, avocat aux Cours de Lyon, juge des terres du comté de Lyon. Mention de la présence, dans la cassette de ses papiers, d'une boîte de pierreries baillées en gage à la testatrice par Marie-Claude de Haraucourt, veuve du marquis de Varambon. Présence de : Thomas Gouyn, avocat au Bailliage de Forez ; m^e Guy Retournel, docteur médecin ; Pierre Gouyn, avocat ; Jacques Bonnefon, curé de Chambles ; Jean Favre, vicaire de Lentilly en Lyonnais (Château de Saint-Rambert, 9 novembre 1651. Favre, notaire royal). Suit la déclaration par la testatrice des meubles, vaisselle d'argent et d'étain et autres effets qui se trouvent dans la maison qu'elle a louée à Lyon, rue Sainte-Catherine, à l'enseigne du Cœur volant (Id.). Copie collationnée du 18 janvier 1652. — 3. Conventions entre Charles du Croc et Gaspard de Capponi

au sujet de l'hoirie d'Antoinette d'Augerolles de Saint-Polgues, en présence de : Georges de Thélis, écuyer, sieur de Lespinasse ; Louis Chappuis ; et Antoine Brunon, juge de la baronnie de Feugerolles et Roche-la-Molière (Lyon, 6 mai 1652). Suivent les acceptations des dispositions testamentaires d'Antoinette de Saint-Polgues par : Pierre du Croc, chevalier, seigneur d'Augerolles, capitaine de cavalerie, en présence d'Antoine de La Pioche, greffier de la ville et prévôté de Boën (30 janvier 1652. Mouginot, notaire royal) ; Antoine de Mallet, seigneur de Vendègre, Bulhon et la Goutte, et Charlotte du Croc, son épouse (Château de la Goutte, lundi 25 mars 1652, et Clermont, 3 avril) ; Charles de La Verchère, seigneur dud. lieu et de la Ramas, et son épouse Gabrielle de Vendègre (Clermont, 3 avril) ; Gaspard du Croc, seigneur de Saint-Polgues et la Motte-Mourgon, baron de Brunard (Château du Croc, 10 avril). — 4. Transport par Gaspard de Capponi, baron de Feugerolles, à Charles du Croc, baron de Brunard, de moitié des bagues et bijoux trouvés dans lad. succession, en présence d'Antoine Brunon, juge de Feugerolles et Roche-la-Molière, et de Claude Bodet, clerc de Lyon (24 novembre 1654. Morin, notaire royal à Lyon).

2 F 174 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1455-1474. — LE VERT. — 1. Testament d'Amédée Le Vert, seigneur de Chénéreilles⁽¹⁾ et de Veauche, bailli de Forez, élisant sa sépulture dans l'église paroissiale de Saint-Bonnet-le-Château, au tombeau de ses prédécesseurs, situé dans la chapelle Notre-Dame. Au cas où il décéderait à Montbrison, il faudra convoquer le collège de Notre-Dame, le couvent des Cordeliers, les curés et tous les ecclésiastiques de la ville, qui devront accompagner son corps, en chapes et vêtements sacerdotaux, et en chantant l'office des morts, jusqu'à la Croix des Ladres de Moingt (*usque ad crucem Lazarorum Modoni*) qu'il a fait construire ; son corps sera déposé près de cette croix et les ecclésiastiques y devront dire les stations (*staciones*) et autres offices accoutumés ; chaque prêtre présent recevra 2 s. 6 d. tournois et il sera distribué 3 deniers à chacun des porte-torches, porte-cierges, porte-croix et clergeons. En outre, 12 torches du poids d'une livre

devront entourer son corps jusqu'à Chénéreilles où aura lieu un nouvel arrêt ; devront l'escorter depuis la Croix des Ladres 4 prêtres de la ville de Montbrison, 4 Cordeliers et 4 prêtres de Saint-Bonnet-le-Château, y compris le curé de Chénéreilles ; le cortège retrouvera dans cette dernière paroisse 4 autres prêtres de Chénéreilles et des environs pour chanter le psaume habituel et chacun recevra 2 s. 6 d. t. avec réfection (*cum refectioe*) convenable. Le jour de sa sépulture, 200 prêtres seront tenus de célébrer chacun une messe des morts dans l'église de Saint-Bonnet, autant que possible le jour même ; sinon elles devront y être célébrées dans les 40 jours après le décès du testateur, et chaque officiant recevra 5 s. t. avec réfection convenable. Un quintal de cire sera consacré au luminaire : une partie servira à faire 13 grandes torches de 4 livres qui seront portées à sa sépulture par 13 pauvres habillés de vêtements et capuces de bure noire ; le reste sera transformé en petites torches et en cierges qui seront allumés tout autour de son corps durant l'office ; à l'issue de celui-ci, 2 grandes et 2 petites torches seront envoyées au luminaire de Chénéreilles pour le service divin. 4 mois après l'inhumation, tous les pauvres présents à Chénéreilles recevront un quartier de rôti (*torronde*), une miche, 2 deniers et un liard ; cette aumône devra être annoncée dans les églises de Chénéreilles, et 25 prêtres de Saint-Bonnet-le-Château et des environs seront convoqués pour y célébrer la messe des morts led. jour, chacun d'eux recevant 3 s. 4 d. avec réfection convenable. 12 livres de cire seront consacrées à la fabrication des cierges et des torches nécessaires, dont une moitié appartiendra, après l'office, au curé de Chénéreilles et l'autre moitié au luminaire de cette paroisse. Legs à divers luminaires : Saint-Bonnet-le-Château, 100 s. t. et 5 livres de cire ; Chénéreilles, 40 s. t. et 4 livres de cire ; Saint-Marcellin, 10 s. t. et 2 livres de cire ; Marols, Soleymieux, *Lamat*, Luriecq, Boisset, la Tourette, Saint-Nizier, Estivareilles, Rozier[-Côtes-d'Aurec], Saint-Maurice-en-Gourgois, Merle et Saint-Hilaire, 5 s. t. à chacun. Un an après sa sépulture, 12 setiers de seigle et 4 quintaux *petasonibus* seront distribués aux pauvres qui se trouveront présents à Chénéreilles. Legs pieux : à la collégiale Notre-Dame de Montbrison, 20 écus d'or neufs bon poids pour la fondation d'un demi-anniversaire de pain et vin (*pro dimidio anniversario panis et vini*) à célébrer chaque année à la fête de

(1) Le texte porte « Chanaleilles », forme médiévale de Chénéreilles.

Saint Antoine, indépendamment d'un autre anniversaire de pain et vin déjà fondé par le testateur le jour de saint Claude; aux Cordeliers de Montbrison, outre la fondation de sa chapelle, 10 écus d'or neufs pour célébrer annuellement une messe des morts avec les stations et processions habituelles, le jour anniversaire de son trépas, à la chapelle de Notre-Dame où est inhumé son oncle (*patrui*) Arthaud Le Vert; au lazaret de Moingt et à l'hôpital des pauvres de Montbrison, un lit de plumes garni; aux luminaires de Savigneux, Moingt, Sainte-Anne, Saint-André, Saint-Pierre et Sainte-Madeleine de Montbrison, 5 s. t. et 2 livres de cire à chacun; à la prieure et aux religieuses de Saint-Thomas-les-Moniales, 10 livres t. pour une grand'messe annuelle des morts, et l'héritière du testateur devra faire achever les stalles dans l'espace d'un an, si elles ne sont pas terminées avant le décès d'Amédée; à la prébende qu'il a fondée dans l'église de Saint-Bonnet-le-Château à l'autel de Notre-Dame, desservi 3 fois par semaine, 100 écus neufs d'or bon, fin et de légitime poids, pour servir d'augmentation à cette prébende. La prébende fondée dans l'église de Chénéréilles par Arthaud Le Vert devra être desservie par le même prébendé ou quelque autre prêtre idoine. En outre, Amédée lègue à la prébende qu'il y a lui-même fondée et qui est unie à la précédente 6 l. t. à percevoir annuellement par le titulaire sur le loyer du Pré Delachamp, sis à Saint-Bonnet-le-Château; ce champ devra être loué chaque année au plus fort enchérisseur en présence du lieutenant du châtelain, du prévôt et des consuls de Saint-Bonnet, et le locataire paiera en outre pour les fruits dud. pré 15 s. t. par an au curé de Saint-Bonnet; enfin, si le loyer et les fruits dud. pré sont plus élevés, le surplus appartiendra à l'héritière du testateur. Celui-ci ayant acquis du nommé Préfort, seigneur de « Geufre » près « Chasey », les cens, rente et « chevance » de la Chapelle au prix de 1000 écus antiques (*precio mille scutorum antiquorum*), a trouvé parmi les titres de cette chevance un testament d'après lequel il résulterait qu'au cas où le titulaire n'aurait pas d'enfants, 3 abbayes devaient leur être substituées, mais il ne se souvient plus de leurs noms, quoiqu'ils soient mentionnés dans l'acte; son héritière devra rechercher desquelles il s'agit et leur rendre lad. terre, si le droit l'exige, après déduction des frais et remboursement du prix d'achat. Il lègue au doyen et au chapitre de Montbrison le vêtement de velours

noir qui lui fut donné par le roi lors de son séjour à Cleppé, pour en faire une chasuble et des dalmatiques qui seront garnies d'orfrois et devront porter les armoiries du testateur, dans les 40 jours qui suivront son décès; ces ornements, ainsi qu'une chape donnée auparavant, seront de rigueur aux solennités et offices des morts, surtout lors des deux anniversaires de pain et vin; si cette étoffe ne suffit pas, les ornements seront achevés aux frais de son héritière à qui appartiendra la fourrure de martre dud. vêtement. Autres legs: à Pierre Chosy, prêtre, son grand vêtement gris fourré et un vêtement noir également fourré, son cheval noir et 10 écus d'or; au seigneur de Montrond, ses mule et haquenée; à sa fille Antonie Le Vert, épouse d'Antoine d'Augerolles dit: Boyssonier, seigneur de Saint-Polgues, en plus de sa dot, la maison dite d'Aboën, sise en la paroisse de Saint-Marcellin, avec les domaines qui en dépendent, l'étang et la vigne acquis dans lad. paroisse de m^e Jean Berrin, licencié en lois et en droit; un vêtement gris fourré de martre et 6 marcs de vaisselle d'argent, avec substitution en faveur de Jean d'Augerolles dit: Boyssonier, fils de lad. Antonie. Héritière universelle, sa fille Marie Le Vert, dame de Montrond, avec substitution en faveur de ses fils Louis et Amédée de Saint-Germain, puis de sa fille Marie, épouse du seigneur de Luppé. Exécuteurs testamentaires: son neveu Amédée « du Peschier ⁽¹⁾ », damoiseau, et Antoine Perrin, licencié en lois, avocat fiscal du duc à la cour de Forez, qui recevront chacun pour leur peine 60 s. t. (A Montbrison, dans une chambre du donjon, 25 mars 1455. François Paporin, notaire royal). Grosse par Étienne Paporin, fils de François (26 août 1466), suivie de la commission dud. Étienne (13 mai 1466). — 2. Vente par Jean Vial, de la paroisse de Chalmazelle, tant en son nom qu'au nom de son cousin Antoine Vial, héritiers universels de leur oncle Étienne du Croc, à n. Antonie Le Vert, dame de Saint-Polgues, pour la prébende qu'elle a fondée dans l'église de Saint-Polgues à la chapelle de Notre-Dame, et à Laurent Flury, curé dud. lieu, moyennant 20 l. 10 s. t., un pré sis « en Pra Bulhe », près du chemin de Saint-Polgues à Bulhe, et une terre située « en les Verchères », près du chemin de Saint-Polgues au moulin de « Teletet » (26 juin 1474. Martin Dalmès, de Souternon, notaire à la cour de Forez).

(1) Probablement Amédée du Peschin.

2 F 175 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

XVIII^e siècle. — LOUVIERS (DE). — « Les seize lignes ou quartiers de noblesse tant paternelle que maternelle de Claude de Louviers, escuyer, filz puisné de Jacques de Louviers, escuyer, seigneur de Vochamps et autres lieux, et de dame Marie de La Mothe » (s. d.). Arbre généalogique avec blasons en couleur.

2 F 176 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1575. — MARCAULT. — Testament de Laurent Marcault, vicaire de Lentigny, portant legs à l'official de Lyon; héritière universelle, sa mère Marguerite Myolan dit Marcault, avec substitution en faveur d'Étiennette Marcault, sœur du testateur. Présence de : Gaspard Sonnier, prêtre; Étienne Partier, vicaire de Villemontais; Nicolas Michon, clerc de Lentigny (En la cure de Lentigny, octobre 1575. Simon Châtelus, notaire royal au Bailliage de Forez). Suit la mention d'insinuation aud. Bailliage, à Montbrison (Mercredi 8 décembre).

2 F 177 (Liasse). — 4 pièces papier.

1816-1817. — MARCHAND. — 1 à 4. Pièces relatives à une demande de place gratuite d'élève à l'École des Arts et Métiers de Châlons, en faveur de Jean-Louis-Honoré Marchand, fils d'un ex-lieutenant d'infanterie, demeurant à Orbais (Marne); malgré la recommandation du duc de Doudeauville, cette place ne fut pas accordée (10 décembre 1816-13 décembre 1817).

2 F 178 (Liasse). — 3 pièces papier.

An 10-an 11. — MAUMIGNY (DE). — 1. Fiche sans date paraissant relative aux intérêts du citoyen Louis-François de Maumigny. — 2. Ordre du Préfet du Cher de lever les séquestres des biens non aliénés dud. Maumigny, rayé de la liste des émigrés par arrêté du 3 pluviôse précédent (3 germinal an 10). — 3. Attestation par Pierre Berrignault, curé de Verneuil, et plusieurs habitants de lad. commune et de Decize, que Claude-Madeleine-Pierrette-Marie Maumigny-Verneuil est décédée à Verneuil le 16 juin 1792 et non le 16 août, date indiquée par erreur dans l'acte de dépôt du testament olographe de lad. demoiselle Maumigny, et qu'elle a été inhumée le 17 juin; cette déclaration est faite pour suppléer à l'absence

des registres mortuaires de la commune qui se trouvent « adhésés » (Decize, 5 pluviôse an 11. Grenot et Decray, notaires).

2 F 179 (Liasse). — 1 pièce papier.

1815. — MONDET. — Copie de l'état des services, grades, campagnes et blessures du sieur Mondet, chef de bataillon au 13^e régiment d'infanterie légère et officier de la Légion d'honneur, délivrée par le Conseil d'Administration (Lille, 2 mars 1815); cette copie se termine par ces mots : « Cet état est apostillé par le commandant militaire de la 16^e division militaire pour la demande de la croix de Saint-Louis. »

2 F 180 (Cahier). — In-4^e papier, 49 pages (280 × 200 m/m).

1706. — MONTAGNAC (DE). *Preuves de Malte.* — Page 1. Frères Louis de Fougères, commandeur de Chamberaud, et Marc de La Richardie d'Olhat, chevalier de Jérusalem, à la requête d'Antoinette du Peschin, veuve d'Amable de Montagnac de La Roche-Briant de Chavance, chevalier, seigneur de Chavance, Bord et autres places, se transportent à Villefranche-en-Bourbonnais pour enquêter sur la noblesse de Gilbert de Montagnac, fils dud. Amable et de lad. Antoinette (1^{er} mars 1706). — P. 2. Lettre de page en faveur dud. Gilbert (18 mai 1703). — P. 3. Extrait baptistaire dans l'église de Doyet par Porche, curé; parrain, Gilbert de Fougères, commandeur de Carlat; marraine, Marie de Cluy, épouse de Mathias de Courtaix, chevalier, seigneur de la Souche (31 décembre 1693). — P. 4. Commission donnée aux enquêteurs susdits par Alexandre de Lalanne de Charmazel, commandeur de Chazelles, président du chapitre en l'absence de Paul de Feline de La Renaudie, commandeur de Monchamp et grand-prieur d'Auvergne (1^{er} juin 1705). — P. 9. « Preuve littérale pour prouver la généalogie du côté paternel au prétendu chevalier ». — P. 13. Continuation de preuve littérale pour la preuve de la noblesse et légitimation de la maison de La Roche-Briant. — P. 17. « Pour la maison du Bernet continuation littérale ». — P. 18. Maison de la Bussière. — P. 24. Pour la vérification de la noblesse de la maison de Montassigé⁽¹⁾ (3 mars 1706). — P. 27. Maison de Bertrand. — P. 28. Maison de Courtaix. — P. 29. Maison des François. — P. 30. Maison de Mauron. — P. 31. Maison du Doyat. —

(1) Le texte porte « Montasigier ».

P. 35. Preuve testimoniale (4 mars). Premier témoin : Martin de Rollat, chevalier, seigneur de Marzat, la Court, *Coubette*, Beaucaire et *Paynot (sic)*. — P. 38. Second témoin : Gaspard de Biotière, chevalier, seigneur de *Pauconnier* et Chassincourt. — P. 39. Troisième témoin : Jacques Seguin, écuyer, seigneur de la Barre et d'Argini. — P. 41. Quatrième témoin : Claude de Bonneval, écuyer, sieur de *Foy* et de *Vaux du Creux*. — P. 43. Enquête au bourg de Doyet, à une lieue de Villefranche, au diocèse de Bourges (5 mars). — P. 46. « Pour la maison du Mauron, tiltres honoraires reconnus depuis les preuves écrites ». — P. 47. Maisons de Guérin et Le Bel. — P. 48. Maison du Doyat. — P. 49. Homologation par le chapitre des preuves de noblesse ci-dessus (Lyon, 3 juin 1706). Extrait du 10 juillet 1621, signé par le commandeur Ragon; sceau du chapitre du grand-prieuré d'Auvergne.

2 F 181 (Liasse). — 1 pièce papier.

1776. — MONTAYNARD (DE). — Charles-Abel de Loras, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Tortebesse, procureur général et receveur au grand-prieuré d'Auvergne, ci-devant député auprès de S. M. le roi de Sardaigne pour les intérêts généraux dud. ordre, et commissaire à la vérification des preuves de Just-Henri-François et Joseph-Ignace de Montaynard, donne copie d'un contrat de mariage dont il a dû faire revivre en partie l'écriture à l'aide de teinture de noix de galle; c'est la copie du contrat de mariage entre Jacques, baron de la Tour, fils de Martin de la Tour, seigneur de Murat-le-Quaire, Bains et Savennes, et de défunte Marguerite de *Lignierat (sic)*, et Françoise de Gibertès, fille de Claude de Gibertès, chevalier de l'ordre du roi, seigneur dud. lieu, la *Vigne*, *Crouton*, baron d'*Anière*, *Conaret*, *Montrodât* et autres lieux ⁽¹⁾, et de Claude de Chapelle (s. d.). La transcription est du 12 octobre 1776; cachet du chevalier de Loras.

2 F 182 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1257. — MONTMORILLON (DE). — Charte de Guy, comte de Forez, relatant les conventions faites entre Hugonet de Montmorillon et sa femme Alix d'Auge-

(1) Les généalogistes disent que cette famille possédait les seigneuries de Grance, Auvers, le Chambon, Montgranat et autres lieux. Notre confrère Fournier, archiviste du Puy-de-Dôme, à l'obligeance de qui nous devons ce renseignement, n'a pu identifier aucun de ces noms.

rolles. Si Hugonet meurt avant sa femme et du vivant de son propre père Guillaume, Alix recevra 40 livres de rente sur les biens de son époux; s'il meurt après son père, Alix aura sa vie durant le château de Montmorillon et la moitié de toutes ses appartenances, la moitié de Château-Renaud et de ses dépendances et la moitié du val de Saint-Clément; après la mort d'Alix, ces biens reviendront aux héritiers d'Hugonet. Enfin, au cas où elle décéderait sans enfants avant son mari, son père Guillaume d'Augerolles ou ses héritiers percevraient 40 livres de rente sur les biens donnés par Guillaume de Montmorillon, jusqu'à ce que les 400 livres venoises de dot fussent remboursées (Lundi avant Saint Jean-Baptiste 1257). Pièce en mauvais état.

2 F 183 (Liasse). — 1 pièce papier.

1740. — MURAT ET BOUILLON. — « Table généalogique qui prouve la jonction et filiation puinée des Barons de Murat avec les Ducs de Bouillon », rédigée et certifiée par Clairambault, généalogiste des ordres du roi (Paris, 18 juin; cachet aux armes de Clairambault). La généalogie commence à Agne de La Tour, 4^e du nom, seigneur d'Oliergues, comte de Beaumont en Anjou, chambellan de Louis XI, vicomte de Turenne par mariage avec sa cousine germaine Anne de Beaufort (1444); il fut père d'Antoine de La Tour, vicomte de Turenne, seigneur d'Oliergues, époux d'Antoinette de Pons et tige des ducs de Bouillon, et d'Antoine-Raymond de La Tour dit le jeune, baron de Murat, époux de Marie de La Fayette (8 novembre 1517).

2 F 184 (Liasse). — 1 pièce papier.

1571. — MYOLANS (DE). — Expédition d'un testament de Jean de Myolans, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Chevrières, annulant celui du 26 septembre 1568; fondation d'une messe du Saint-Sacrement, suivie du *Salve Regina*, dans la chapelle du testateur, à Chevrières, en plus des fondations de ses prédécesseurs et notamment de sa mère Madeleine de Crussol; legs de 100 livres pour la réparation de l'église paroissiale de Chevrières. Mention de son beau-père Jacques Maréchal; sa femme Françoise Maréchal aura l'usufruit de Grézieux, Sousy, Viricelles et de la dime de Saint-Cyr ou, à son choix, l'usufruit de Chevrières et de ses dépendances et de la moitié des vignes de Montagny et de Saint-

Galmier, à condition de payer la moitié des façons desd. vignes. Legs à ses filles : Anne, épouse d'Antoine d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues; Catherine, épouse de Jean de Saint-Priest, chevalier de l'ordre, seigneur dud. lieu; Madeleine, religieuse à Marcigny; Claudine, religieuse à Saint-Pierre de Lyon; à son frère Gaspard Mite dit de Chevrières, comte et chanoine de Lyon. Héritier universel, son fils unique Jacques de Chevrières dit de Myolans. Présence de : Jean Papon, lieutenant général au Bailliage de Forez; Claude Montuelle, prêtre, et Antoine Bruyère, procureur, résidant tous deux à Chevrières (27 décembre 1571. Gaspard Bruyas, notaire royal à Chevrières, et Antoine Mazel, notaire royal à Montbrison).

2 F 185 (Liasse). — 1 pièce papier.

1596. — NERVILLE (DE). — Contrat de mariage entre Esme de Nerville, écuyer, demeurant en la paroisse de Saint-Jean de Lichy, et Gilberte Berthier, fille de défunts Jacques Berthier, écuyer, sieur de Vannay, et Gilberte du Chastel. Mention de : François du Chastel, sieur de Chassy, et de Marie de Lange, père et mère de lad. Gilberte; Charles Berthier, grand-oncle dud. Jacques. Présence de : François Berthier, écuyer, sieur de Chassy et de Vannay en partie, frère de la future épouse; Pierre de Nerville, écuyer, frère du futur époux; Antoine Andras, écuyer, sieur de Changy, oncle maternel de Gilberte Berthier; Jean Berthier, écuyer, sieur de Bizy; Claude de Bonnefont, écuyer; Jean Berthier, écuyer, sieur de Navenon et du Veullin; Guillaume Berthier, oncle de Gilberte; Alexandre de Parges, écuyer; frère Bertrand Seguin, religieux du prieuré de Faye; m^e Jacques Hardy, avocat au Bailliage de Nivernais; et Léonard Gaudellynier, clerc (Chassy, 21 janvier. François Bardot, notaire). Suit la ratification dud. contrat par les nouveaux époux, en présence de : Pierre de Nerville; Gilles du Chastel, sieur de Sichamps; Antoine Andras, sieur de Changy; Jean Berthier, sieur de Bizy; Alexandre de Parges; Jacques de Grossouvre, sieur de Contre (13 février).

2 F 186 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1650. — NOURRY (DE). — Conventions entre Pierre de Tavart Pascheque, gentilhomme portugais, d'une part, et Marie de Nourry, dame de Chevenon, Phi-

libert Sallonier, maître des comptes du duc de Mantoue et de Nevers, Jean Sallonier, sieur de Nyon, Philibert, Guillaume et Henri Fontaines, Nicolas Pinet, François et Jean Pérudes, d'autre part, créanciers de la dame d'Ancienville. Pascheque promet de révoquer la cession qu'il a consentie au profit d'Henri de La Grange et de Françoise de La Chastre, son épouse, de la pension viagère de 500 livres à lui faite par Anne d'Ancienville, comtesse de Maligny, ainsi que de la somme de 6.000 livres et intérêts à lui due par lad. dame, déclarant que cette cession lui a été arrachée « par force et crainte et pour éviter le mauvais traitement duquel me menaçoit ledit sieur de La Grange pendant que défunte Madame d'Arquian sa mère estoit à l'agonie »; il s'engage à se départir de tous ses droits en faveur des créanciers de la défunte et ceux-ci promettent de le faire conduire à Paris et de le défrayer jusqu'à ce que la révocation de cession ait été faite en justice (Nevers, 5 novembre 1650. Camuset et Gentil, notaires royaux).

2 F 187 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1573. — ODIN. — Transaction entre Joseph Odin, clerc de la Bénissons-Dieu, et Louis de Boisny, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, seigneur de la Motte et de Vouldes. Jean Odin, procureur d'office de la Bénissons-Dieu, eut trois enfants de son mariage avec Ysabeau Chezard, Marie, led. Jean et Charles, et une fille d'un second mariage avec Jeanne Terrasse. Joseph Odin revendiquait, comme faisant partie de la succession paternelle, le domaine des Teillards, à Saint-Romain-la-Motte; or ce domaine avait été vendu à Louis de Boisny par Marie Odin, du consentement de son mari Pierre Merlin, marchand de Roanne, moins une terre située à Saint-Romain-la-Motte et la coupe de bois située dans la paroisse de Mably, joignant le chemin de Saint-Haon aud. lieu. Finalement, le seigneur de la Motte conserve le domaine des Teillards, sauf le bois dont la coupe était réservée, situé au territoire de Raffin, et une terre dépendant de ce domaine située dans la paroisse de Saint-Romain-la-Motte, au territoire des « Samarins », joignant le chemin de la Motte à Mably; ces bois et cette terre reviennent à Joseph Odin, qui aura également les biens situés dans les paroisses de Briennon et Noailly (Château de la Motte, mercredi 22 octobre. Didier Valence,

notaire royal au Bailliage de Forez, résidant à Roanne). Expédition au profit du sieur de la Motte.

2 F 188 (Liasse). — 1 pièce papier.

1720. — POLIGNAC (DE). — Prise de possession de la seigneurie de Sarras par Louis Gonet, bourgeois de Lyon, fondé de procuration spéciale d'Abraham Peyrenc, seigneur de Moras, à qui cette terre fut vendue le 13 octobre 1719 (Du Tartre et Masson, notaires), en même temps que les seigneuries d'Auzon, Rioux, Saint-Amant-Roche-Savine, Boutonargues, Saint-Pal et Châteauneuf-Randon, par les créanciers de Gaspard-Scipion-Apollinaire, vicomte de Polignac. Présence de Pierre (?) Boucharene, curé de Sarras, et de Blaise Besset, bourgeois d'Annonay (10 avril. Pierre de La Vigne, notaire royal de Sarras). Copie informée donnée au marquis du Bourg.

2 F 189 (Liasse). — 1 pièce papier.

1631. — POPULLE. — Donation entre vifs, faite au moment de son départ pour l'armée, par Jean Populle, fils de défunt Aymé Populle, en son vivant procureur fiscal au duché de Roannais, et de Madeleine de la *Cheize d'Aix*, en faveur de son frère Guillaume. Présence de Jean Bouchet, curé de Noailly (Roanne, au logis où pend pour enseigne la Porte dorée, 28 mars. Peilhard, notaire royal au Bailliage de Forez).

2 F 190 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1482. — POUGUES (DE). — Guillaume Lamiche, licencié en lois et en droit, lieutenant de messire Henri Le Groing, chevalier, seigneur de la Motte, du Pré, d'Estartay et du *Chassanix*, capitaine de Saint-Pierre-le-Moûtier et bailli à Cusset des ressorts et exemptions de Berry et d'Auvergne, donne assignation à comparaître aux assises de Saint-Pierre-le-Moûtier à Jean Bréchar, écuyer, seigneur de Cougny, sur la requête de Guillaume de Pougues, fils de défunt Jean de Pougues (4 novembre).

2 F 191 (Liasse). — 1 pièce papier.

1748. — PRADON. — Acte de tutelle et curatelle des 8 enfants mineurs de m^e Marc-Antoine Pradon, avocat en Parlement, demeurant à Pionsat, et de

Gilberte Ollery (Michel, Gilbert, autre Gilbert, autre Michel, Anne, Gilberte, Marie et autre Marie). Tutrice, leur mère; curateur, Gilbert Eve, chirurgien. Présence de : Jacques Gazon, notaire royal; Marc-Antoine Bathiat, son gendre, procureur au bailliage de Pionsat; Bravy Eve, chirurgien; Paul Rougier, procureur aud. bailliage; Mary Pradon, lieutenant de la brigade ambulante dud. lieu (28 février. Laurent Rougier, greffier aud. Bailliage). Expédition délivrée à la requête du comte de Saint-Polgues, seigneur du Chier et de Brunard.

2 F 192 (Liasse). — 1 pièce papier.

1270. — RENAUD, COMTE DE FOREZ. — Extrait du testament de Renaud, comte de Forez. Aucune complainte ne devra être faite à ses hommes du comté de Forez, dans les trois cas suivants : le comte ou le fils qui lui succédera est fait chevalier, le comte marie sa fille, et pour le rachat du vœu de la croix (*pro voto crucis redimendo*); toutefois, les tailles qui ont coutume d'être perçues chaque année ne seront pas remises. Ce testament fut fait en présence de : Hugues, doyen de Montbrison; Roland de la Bâtie; Pons, baron de la Roche; Guillaume, seigneur de Vollore, chevalier; Guy de Thiers, chanoine de Lyon; Pierre et Hugues de Malvoisin, chevaliers; Guillaume du Pizey, chanoine; Guillaume d'Augeolles, chevalier, et Guillaume du Vernet (18 juin). Extrait collationné par Pascal et Bernard, notaires royaux à Montbrison, sur la minute présentée par les chanoines de la collégiale Notre-Dame (8 août 1765). Suit légalisation de la signature des notaires par Durand-Antoine de Meaux, écuyer, président, lieutenant général, juge domanial au Bailliage de Montbrison (9 août).

2 F 193 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1580. — RESSEL. — Sur la requête de Marie Ressel, veuve de Jean Regin, seigneur de Chassaing et de Brezet, fille de défunt Bertrand Ressel, seigneur de Grenier, mainlevée lui est donnée des biens meubles et immeubles situés dans le ressort de la Sénéchaussée d'Auvergne et appartenant à sa sœur Françoise, veuve de Genès Fournier, bourgeois de Thiers, décédée trois semaines auparavant; leurs frères Jean et Ymbert sont également défunts (Riom, lundi 17 octobre).

2 F 194 (Liasse). — 6 pièces parchemin.

1466-1587. — ROBOUZES (DES). — 1. Contrat de mariage entre Antoine, fils de Pierre « de les Re-bouses », paroisse de Roanne, et Claude, fille d'Antoine Papillon et de Luce, son épouse, de la paroisse de Mably ; présence de Pierre Borrachot, vicaire de Mably (23 octobre 1466. Jean Jobert, notaire à Roanne, et Hugues Andras, notaire de Saint-André-en-Roannais). Grosse établie par Jean Andras, fils d'Hugues, le 4 mai 1485, en vertu de sa commission, en date du 25 avril 1484, délivrée par Jacques de Viry, licencié en lois, juge ordinaire de Forez. — 2. Renonciation à la promesse de mariage conclue entre Claude, fils de défunt Philibert des Robouzes dit Papillon, et Claude Bergière, « donnée » de feu Claude Prost, de Roanne ; présence de Gonin Gonard et Barthélemy Tachon, prêtres (Mardi 31 janvier 1520, n. st. Louis Guionet, notaire à Mably). — 3. Cession par Jean, fils de défunt Antoine des Robouzes dit Papillon, habitant au diocèse de Bourges, aud. Claude des Robouzes de tous ses droits à la succession de défunt Philibert des Robouzes, moyennant 15 livres tournois ; présence de Guichard Peilhard, prêtre (4 décembre 1520). — 4. Donation entre vifs par Marguerite [Godard (?)] à son fils Claude des Robouzes dit Papillon ; présence de Claude des Robouzes dit Polinon (8 après Pâques ; fragment de parchemin du premier quart du xv^e siècle). — 5. A la suite de son mariage avec Claude, fils de Pierre Durand, laboureur à Mably, Catherine, fille de défunt Claude des Robouzes dit Papillon, cède à son frère Claude, en échange de sa dot, tous ses droits à l'héritage paternel (13 octobre 1555. Aymon Bruyerat, notaire à Mably). — 6. Transaction entre les enfants de défunt Jean Rebouse, Claude, Claudine, épouse d'Antoine Sopheyrand, tailleur d'habits à Saint-Germain l'Espinasse, Bénigne, épouse de Louis Rabot, laboureur à Saint-Romain-la-Motte, et Françoise Raffin, veuve de Philibert Rebouze, leur frère, demeurant à Saint-Germain l'Espinasse ; présence de Philibert Raffin, seigneur du Montet et de Bonnefont, frère de Françoise (25 avril 1585. François Bravard, notaire de Saint-Haon). Suivent 3 quittances (1586-1587).

2 F 195 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 7 pièces papier.

1558, n. st.-1574. — SACCONYN (DE). — 1. Contrat de mariage de Claude de Sacconyn, écuyer, sei-

gneur de Pravieux et de Bussières, avec Jeanne d'Augerolles, fille de feu Dauphin d'Augerolles, écuyer, seigneur de Saint-Polgues, Roche-la-Molière, baron de Brunard, et d'Anne Le Long. Présence de : Antoine d'Augerolles, écuyer, seigneur de Saint-Polgues, frère de la future ; Louis de Surre, écuyer, seigneur dud. lieu ; Gilbert de Bressolles, écuyer, baron dud. lieu ; Jean Duret, avocat à Moulins (2 mars 1558, n. st. Gilbert Sevyn, notaire royal). Suit la mention d'insinuation au Bailliage de Forez, à Montbrison (9 juillet 1558). — 2. Cession par lad. Jeanne d'Augerolles, épouse de Claude de Sacconyn, à son frère Antoine d'Augerolles, de tous ses droits aux successions paternelle et maternelle, moyennant une somme totale de 5.300 livres tournois. Présence de : Geoffroy de Tenay, seigneur de Saint-Christophe-en-Brionnais ; Humbert de Montcellar, seigneur dud. lieu, et Jean de Lachat, seigneur dud. lieu (Saint-Polgues, 20 juin 1558. Jean Cordellat et Pierre de La Mure, notaires royaux). Insinuation au Bailliage de Forez (9 juillet 1558). — 3. Ratification dud. contrat de mariage par Gilbert de Bressolles dit de Sacconyn, seigneur dud. Bressolles, et led. Claude de Sacconyn, au nom d'Anne Le Long dit de Chenillat et de Jeanne de Saint-Polgues sa fille, portant quittance de 3.000 livres tournois reçues des mains de Denis de la Roere et de Jacques de Paullat, seigneur de Montarbois (18 août 1558. Étienne Billiet, notaire à Lyon). Suit la teneur de la procuration d'Anne Le Long et de Jeanne d'Augerolles ; présence de Germain Gonnat, médecin de Feurs (29 juillet 1558. Pierre de La Mure et Louis Truchard, notaires royaux). Au dos, mention de l'insinuation au Bailliage de Forez (20 octobre 1558). — 4. Procuration générale donnée par Antoine d'Augerolles à sa femme Anne de Chevrières et à Antoine de Villette, écuyer, seigneur de Piney ; présence de Jean de La Mure et d'Étienne Garcin, curé de Saint-Polgues (28 mars 1559, n. st. Pierre de La Mure, notaire de Saint-Maurice-en-Roannais). — 5. Quittance de Claude de Sacconyn et de sa femme, à Antoine d'Augerolles, d'une somme de 500 livres tournois, et ratification des quittances précédentes, se montant à 3.300 livres. Présence de : Jean de Lachat, écuyer, seigneur dud. lieu ; Noël-Germain de Senonet (?), seigneur dud. lieu ; Étienne Garcin, vicaire (*sic*) de Saint-Polgues (28 octobre 1559). Insinuation au Bailliage de Forez (5 mai 1560). — 6 à 12. Autres quittances de Claude de Sacconyn à Antoine d'Augerolles (1564-1574).

2 F 196 (Liasse). — 3 pièces parchemin.

1517. — SAILLANS (DE). — 1. Accord entre le prévôt et le chapitre de Lezoux, d'une part, Gilbert du Croc, seigneur de Treigneux, et son épouse Philippe de Saillans, et Anne de Saillans, veuve d'Yves de La Rivière, seigneur dud. lieu, au sujet de l'emploi d'une somme de 500 livres tournois léguée au chapitre par leur frère et beau-frère Gabriel de Saillans, seigneur du Fieu, décédé le 11 novembre précédent. De l'avis d'Antoine et Christophe de Saillans, seigneurs de la Foulhouze, d'Antoine du Chier, seigneur dud. lieu, leurs cousins, et de Léone du Chier, veuve de Louis de Saillans, mère des intéressés, il est décidé que 250 livres seront payées par le seigneur de Treigneux et sa femme, et 250 par Anne de Saillans. Cette somme devra être consacrée à la fondation d'une vicairie dans l'église de Lezoux, à l'autel de la Garde et du Pupitre, qui sera chargée de 4 messes basses par semaine; elle sera à la présentation de Léone du Chier, sa vie durant, et ensuite à celle du seigneur ou de la dame du Fieu; la collation et l'institution demeureront au chapitre, et il ne pourra être présenté qu'un habitué du chapitre. Ce vicaire pourra aussi, en dehors des jours où il est retenu à Lezoux, desservir la chapelle de *Prathardi (sic)*, où devront lui être fournis les ornements d'église nécessaires. En outre, le prévôt et le chapitre devront célébrer, à chaque anniversaire de la mort de Gabriel de Saillans, trois grand'messes à l'autel ci-dessus et dire ensuite à haute voix sur son tombeau le *Libera me* avec les oraisons accoutumées. Enfin, tous les samedis, les enfants de chœur devront, après vêpres et l'*Inviolata*, chanter le *Salve Regina*, puis le vicaire, qui devra être présent, chantera aussitôt après l'oraison *Gracia tua, quesumus, Domine*; tous devront dire ensuite le *De profundis* tout au long, le vicaire chantera les oraisons, puis donnera l'absoute sur le tombeau, et les enfants de chœur lui répondront. Présence de François de La Suchière, écuyer (3 décembre 1517. Jean Banhol et Jean Tribble, notaires). — 2. Fragment de copie de l'acte précédent. — 3. Partage des successions de Louis et Gabriel de Saillans entre Gilbert du Croc et sa femme Philippe de Saillans, et Anne de Saillans. Celle-ci aura la seigneurie de Vialle et la métairie de la Motte, paroisse de Bas, acquise depuis le trépas de Louis de Saillans par sa veuve Léone du Chier; Philippe de Saillans et son mari reçoivent les biens de la

Roche de Marinhat⁽¹⁾, les cens et rentes du Cerf et la seigneurie du Fieu. Malgré ce partage, Léone du Chier aura la jouissance de cette dernière seigneurie; en outre, Philippe et Anne paieront chacune la moitié de la pension annuelle due à leur sœur Ysabeau de Saillans, religieuse de Laveine. Mention de feu Jean du Lac, écuyer, seigneur de la Garde. Présence de : Antoine et Christophe de Saillans, seigneurs de la Foulhouze; Antoine du Chier; Anne de Fontanet, seigneur dud. lieu (« Prat Hardy », 4 décembre 1517).

2 F 197 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1556. — SAINT-GERMAIN (DE). — Révocation par Catherine de La Rivière, veuve d'Annet de Saint-Germain, des donations faites par elle aud. défunt soit par contrat de mariage, soit depuis, donations qu'elle déclare avoir consenties « par crainte et menasses que ledict S^t Germain luy avoiet faictes et aussi à cause du mauvais traitement qu'il luy faisoiet et de peur d'avoir pys » (19 avril. François Banhol, notaire royal à Lezoux. Traces de sceau pendant sur double queue de parchemin).

2 F 198 (Liasse). — 4 pièces parchemin.

1557, n. st.-1703. — SAINT-POLGUES (DE). — 1. Quit-tance par Charles, fils de défunt Dauphin de Saint-Polgues, à son frère Antoine de Saint-Polgues, seigneur dud. lieu, de Roche-la-Molière et de Brunard, d'une somme totale de 2.500 livres tournois (Saint-Étienne-de-Furan, dans la maison de Jacques de Paullat, seigneur de Montarboux, 19 mars 1557, n. st. Louis Feuliat, notaire royal). Insinuation au Bailliage de Forez (20 mars 1557). — 2. Quittance de 120 livres tournois par Jean de La Roche, seigneur de la Motte-Mourgon, et Isabelle-Antoinette de La Berge, son épouse, aud. Antoine de Saint-Polgues (Fait au château de Saint-Polgues, en la salle basse regardant sur le jardin, 24 mars 1558, n. st. Courdelat et Dutreyno, notaires royaux). Insinuation au Bailliage de Forez (26 mars 1559, n. st.). — 3. Vente par Étienne Arnault, « au non et prenant en main par Jehan Courbe son personner », à Simon Perret dit Robin, de la moitié d'un pré sis à Saint-Clément, chargé de cens envers le seigneur de Brunard (7 mai 1561. Vassault Toquin, notaire juré au scel de la

(1) Auj. la Roche-Noire, commune du Puy-de-Dôme.

baronnie de Châtel-Montagne). Quittance de lods et ventes par le seigneur de Saint-Polgues et de Brunard (21 novembre 1565). — 4. Commission de cornette en la compagnie de Chambon, dans le régiment de cavalerie de Villeroy, pour M. de Saint-Polgues, par suite de la promotion du sieur de Maucour à une lieutenance. Signé : Louis; contre-signé : Chamillard (Marly, 24 janvier 1703).

2 F 199 (Liasse). — 3 pièces papier.

1502-1588. — SAINT-PIERRE (DE). — 1. Quittance par Dauphin d'Augerolles, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, Roche-la-Molière et Brunard, à Gabriel de Saint-Pierre, de la somme de 100 livres tournois, à déduire de la dot constituée à Ysabeau de Saint-Pierre, sœur dud. Gabriel, mariée aud. seigneur de Saint-Polgues (16 avril 1502). Copie. — 2. Sur productions nouvelles apportées au procès de saisies et criées faites sur les terres et seigneuries de Saint-Pierre et Saint-Étienne de Furan et autres biens d'Aymard de Saint-Pierre, chevalier du roi, Jean Papon, lieutenant général civil et criminel au Bailliage de Forez, déclare que rien n'empêche l'adjudication desd. terres et enjoint à Anne de Chevrières, veuve d'Antoine d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgues et Roche-la-Molière, tant en son nom que comme « administratrice » de ses filles Françoise et Antoinette, d'en faire publier l'assignation. Cette sentence est rendue malgré l'opposition formée par : Catherine d'Augerolles, fille dud. Antoine, épouse d'Antoine de Vichy, écuyer, seigneur de Champrond; Adrienne de Fougères, veuve de Jean d'Augerolles, écuyer, baron de Brunard, « l'ung des occis par led. de Saint Pierre »; les procureurs du roi et trésoriers du domaine; les curé et prêtres de l'église paroissiale de Saint-Polgues; m^e Jean Vidal pour les deux couvents de Saint-François et de Sainte-Claire de Montbrison; Catherine de Polignac, femme d'Aymard de Saint-Pierre, « au nom et comme mère et conservatrice » de Louis de Saint-Pierre, son fils; Louis de Saint-Pierre, frère d'Aymard (Samedi 15 décembre 1584). Copie collationnée le 31 juillet 1588 par Gayardon, notaire royal). — 3. Constitutions de procureur par Catherine de Polignac en faveur de François Palerne, procureur au Bailliage de Forez (24 mars 1588; Nicolas Le Camus et Pierre Barbereau, notaires royaux au Châtelet de Paris. Mercredi 26 avril 1588; Clément Bernard et

François Chauvet, notaires royaux aud. Châtelet). Suit mémoire à consulter de Berthaud (Copie de la main de Palerne).

2 F 200 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1502-1574. — SAINT-PULGENT (DE). — 1. Contrat de mariage entre Pierre de Saint-Pulgent, écuyer, seigneur de la Goutte et de Laval au mandement de Cervières, au pays de Forez, et *Patone de Belveser*, fille de défunt Robert de Belveser, seigneur d'Apchat, et d'Anne de La Forest; si Patone survit à son mari, elle recevra en douaire la maison ou tour forte de la Bouteresse avec ses dépendances. Présence de : François de Belveser, frère de la future; Jacques de Beaufort, comte de Beaufort et vicomte de la Motte; François de Cremeaux, seigneur dud. lieu; Guillaume de Gibertès, chevalier, seigneur dud. lieu; Pierre de La Chaise, seigneur dud. lieu; Philippe Augier, curé du Mahut, chanoine de Thiers; Jean de Montmorin; et maître Julien de Mogon, notaire (Château de la Motte, 3 juillet 1502. Laurent Olivier, notaire royal à la Cour de Montferrand, et Pierre de Lestra, notaire à la Cour de Forez. Fragment de sceau pendant sur double queue de parchemin, sur cire et papier). — 2. Testament de Georges de Saint-Pulgent, écuyer, seigneur de la Goutte et de Le Vert; héritière universelle, sa fille Ysabeau de Saint-Pulgent, veuve de Jacques de Vaudragon, à laquelle il donne spécialement la seigneurie de Le Vert, en la paroisse de Dorat. Mention de défunt Guillaume de Saint-Pulgent, son fils, et de son épouse Catherine de Saint-Pardoux (18 août 1574).

2 F 201 (Liasse). — 26 pièces papier.

An XII-1819. — SAINT-VALLIER (DE). — 1. Brouillon de renseignements relatifs aux témoins (?) du contrat de mariage du vicomte de Saint-Vallier avec M^{me} de La Porte de Riantz : Marie-Thérèse-Josèphe-Coréentine de Névet, comtesse de Coigny; Marie-François de Franquetot, duc de Coigny, colonel général de dragons, lieutenant général des armées du roi, premier écuyer de Sa Majesté; Gabriel-Augustin de Franquetot, comte de Coigny, maréchal des camps et armées du roi; Jean-Philippe de Franquetot, chevalier de Coigny; Jean-Baptiste-François Menelay (*sic*) Colbert, marquis de Sablé; Adélaïde-Antoinette de La Roche-Fontenilles, marquise de Sablé;

Charles-Bernard, comte de Narbonne-Pelet; Marie-Félicité Duplessis de Châtillon, comtesse de Narbonne-Pelet (s. d.). — 2. Stipulation des charges incombant à Henriette-Bibienne Colbert, après partage de la succession de son mari Guy-François de La Porte de Riantz, approuvée par Antoinette-Françoise-Bibienne de La Porte de Riantz, veuve de Jean-Baptiste-Paul-Charles de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier (Vauchamps, 25 brumaire an 12). — 3. Lettre non datée, signée Périn, annonçant à Péan de Saint-Gilles l'envoi d'un paquet reçu de M^{me} de Saint-Vallier. — 4. Réception par François-Théodore Bossez, notaire à Montmirail, au nombre des minutes de son étude, d'un acte sous seing privé passé entre lad. M^{me} de Saint-Vallier, Louis du Bourg et Barbe-Pierrette de Saint-Vallier, son épouse, relativement à la liquidation des droits et créances de M^{me} de Saint-Vallier; présence de Jean-Pierre Caillet, officier de santé (19 fructidor an 13). Suit la teneur dud. acte sous seing privé (19 germinal an 13). — 5. « Comptes des fermages des différentes fermes composant les terres de Tourouvre et de Villeray, dépendant de la succession de M. de Ryantz, depuis le 1^{er} Vendémiaire an 12, jour auquel a cessé la jouissance des d^{ts} fermages attribuée à M^{me} v^{ve} de Ryantz par la liquidation de ses reprises du 16 frimaire an 12 jusqu'aux termes immédiatement antérieurs au partage de la succession de M^r de Ryantz du 8 Germinal an 13, lesquels fermages sont restés en commun aux termes de la d^{te} liquidation. M. Massier régisseur. Ces comptes ont été arrêtés par M^r Delangle, avocat à Mortagne, et M^r Roger, notaire à Tourouvre, commis à cet effet par les parties » (Tourouvre, 7 nivôse an 14 et 23 mars 1806). — 6. Quittance délivrée par La Porte de Riantz à sa sœur M^{me} de Saint-Vallier, d'une somme de 120 francs léguée par M^{me} de La Porte de Riantz aux pauvres de S^t Thomas d'Aquin; cette somme sera remise à M. de La Lande, curé de la paroisse (Paris, 18 mars 1809). — 7 à 13. Comptes des recettes et dépenses depuis le 6 août 1808 rendus par M. de La Porte de Riantz l'aîné à ses frère et beau-frère, les vicomtes de La Porte et de Jupilles, et à ses sœurs la vicomtesse de Saint-Vallier et la comtesse de Saint-Sauveur (1810-1816). — 14. Métairies, moulin, vigne et lots de terre loués et appartenant à M^{me} de Saint-Vallier (1809-1814). — 15. Répertoire des cahiers des comptes des fermiers (an 13-1813). — 16. Compte de ce que doit M. du

Bourg à M^{me} de Saint-Vallier, sa belle-mère (1805-1811). — 17. Quittance de Groux à M^{me} de Saint-Vallier (Paris, 13 février 1816). — 18. Avertissement du receveur des contributions du 10^e Arrondissement de Paris d'avoir à payer 550 francs, montant de la taxe fixée pour l'emprunt de 100 millions (1816). — 19. Brouillon d'une lettre de Louis du Bourg à M. Deshayes, notaire royal à Nogent-le-Rotrou, relative à la gestion des biens de M^{me} de Saint-Vallier (14 août 1818). — 20 à 26. Résidu des pièces communiquées à la Chambre des Vacations pour le comte du Bourg contre les frères Maury et M^{me} de Saint-Vallier (1819).

2 F 202 (Liasse). — 82 pièces papier.

1778-1826. — SAINT-VALLIER (DE). *Succession de M^{me} de Saint-Vallier.* — 1. Acte d'ondolement de Barbe-Pierrette de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier (4 août 1778; copie sur timbre du 17 juin 1859). — 2 et 3. Acte de baptême de la même, à Versailles (4 décembre 1778; copie conforme du 29 juin 1818 et copie sur timbre du 17 juin 1859). — 4. Acte de décès de Jean-Baptiste-Paul-Charles La Croix de Saint-Vallier, mort la veille (Vauchamps, 12 vendémiaire an XI; copie sur timbre du 15 juin 1859). — 5. Testament d'Antoinette-Françoise Bibienne de La Porte de Riantz, veuve de Jean-Baptiste-Paul-Charles de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier (Vauchamps, 5 août 1810). — 6. Dépouillement du testament précédent (s. d.). — 7 à 29. Extraits des matrices de rôles et des rôles des diverses communes où sont situés les biens immeubles dépendant de la succession de M^{me} la vicomtesse de Saint-Vallier, dans le département de l'Orne : Condeau, Condé-sur-Huisne, Bellou, Remalard, Dorceau, Dancé, la Bruyère, Saint-Germain-des-Grois, Verrières, Moulicent et Lhosme (1822). — 30. Inventaire après le décès de M^{me} la vicomtesse de Saint-Vallier (Paris, 27 mars 1822. M^{me} Rousse et Péan de Saint-Gilles, notaires. Cahier in-4^o de 80 feuillets, 305 × 220 ^{m/m}). — 31. Désignation et estimation du mobilier dépendant de lad. succession; extrait de l'inventaire précédent. — 32. Inventaire fait en la maison et dépendances de Champagne, à Précigné (15 avril 1822. M^e Chotard, notaire. Cahier in-folio de 20 feuillets, 360 × 240 ^{m/m}). — 33 à 39. Frais de la succession (1822). — 40 et 41. Jugement du Tribunal de 1^{re} instance de la Seine, 4^e Chambre, relatif

à cette succession (31 août 1822). Deux copies. — 42 à 55. Pièces comptables (1822-1823). — 56. Compte d'exécution testamentaire rendu par M. le vicomte de La Porte de Riantz au comte et à la comtesse du Bourg (7 avril 1823. Péan de Saint-Gilles, notaire). — 57 à 61. Extraits du compte rendu précédent et pièces annexes (1823). — 62 à 81. Renseignements actifs et passifs (1821-1826). — 82. État des pièces remises par M. Danloux Dumesnil, notaire à Paris, successeur de m^e Lainé, et relatives à la succession de M^{me} la marquise du Bourg (s. d.).

2 F 203 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1595. — SAULGY (DE). — Arrêt du Parlement rejetant l'appel formé par Claude Bonniveau, Nicolas Bolacre et Louis de Dorvault contre une sentence du Bailli de Nivernais, du 3 mars 1592, autorisant la séparation de Catherine de Druy et de son mari Charles de Saulgy, mais accordant la saisie arrêt sur 46 écus de rente dus par Balthazar de Druy, et donnant main-levée du « sort » principal de lad. rente constituée en partie du prix d'une métairie sise au village d'Avril-les-Loups, qui faisait partie de la dot de lad. Catherine (23 septembre).

2 F 204 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1489, n. st.-1548. — TERSAC (DE). — 1. Alain Reboul, prêtre, au nom de Bonne de Martinges, d^{me} Blaize du Croc, Jacqueline et Antoinette N⁽¹⁾, reconnaissent avoir reçu de Jean de Tersac, seigneur de Ligonnes, conseiller et chambellan de M^{sr} le comte de Montpensier, Dauphin d'Auvergne, et de Pierre Faure, bourgeois d'Aigueperse, exécuteurs du testament de feu Janette de Nesson, tous les legs que celle-ci leur a faits. Présence de : Janet de Nesson, héritier de Janette; Antoine de Bonnefont, licencié en lois, chancelier de Montpensier (24 février 1489, n. st. Guillaume Marillac, notaire juré de la Cour de Montferrand). — 2. Revente en toute seigneurie à Jean de Tersac, écuyer, seigneur de Ligonnes, par Gilbert de Pont-Charaud, écuyer, seigneur dud. lieu, de 7 l. 5 s. 2 d. tournois, 15 setiers, 7 « cartons », 2 « coppes » de seigle, 6 setiers, 3 « martres » d'avoine et 19 gélines, acquis par led. Gilbert de Lordin de la Forest, écuyer, seigneur dud. lieu, le 2 juin 1486; présence de Jean de La Halle,

écuyer, gendre dud. Gilbert de Pont-Charaud (11 novembre 1497. Antoine Morne, notaire du scel de Bourbonnais, et Antoine Ameil, notaire du scel d'Auvergne). — 3. Mandement de Louis de Bourbon, comte de Montpensier, Dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, baron de Mercœur et seigneur du pays de Combraille, au châtelain de la seigneurie de Montrognon et Chamalières, de laisser Jean de Tersac, seigneur de Ligonnes, chambellan dud. Dauphin, jouir librement d'une terre et d'un pré sis à Romagnat, achetés par lui à Thomas Coustave, qui les avait acquis de Jean de Bellenave; il dispense led. seigneur de Ligonnes des 5 sols tournois et une quarte de froment de rente que son père avait retenue en directe, lorsqu'il avait vendu ces biens aud. Bellenave (Lyon, 13 mai 1500; sceau cire et papier pendant sur double queue de parchemin). — 4. A la requête de Pierre de Tersac, seigneur de Ligonnes, agissant sous l'autorité de Pierre de Tersac dit de Ligonnes, seigneur de Lambre, François Chinnacrier (?), seigneur de Chazeron, chambellan du roi, bailli de Montferrand, donne l'ordre d'ajourner par devant lui Marguerite de Combort, mère dud. seigneur de Ligonnes, et son second mari Pierre de Ségur, seigneur de Pardaillan, pour rendre compte de la gestion des biens dud. seigneur de Ligonnes et de sa sœur Péronelle (27 février 1519, n. st. Sceau cire et papier pendant sur simple queue de parchemin). — 5. Assignation à comparaître au Bailliage de Montferrand signifiée à Marguerite de Combort et Pierre de Ségur (29 février 1519, n. st.). Pièce attachée à la précédente. — 6. Par devant Jacques du Puy, écuyer, seigneur dud. lieu et garde du sceau royal à Montferrand, et Jean Banhol, notaire royal, lieutenant d'Hébrard de Cébazat, écuyer, seigneur dud. lieu et de *Courtes*, châtelain de Lezoux, Pierre de Tersac, fils et héritier pour moitié de défunt Jean de Tersac, seigneur de Ligonnes, et son curateur Pierre de Tersac, écuyer, seigneur de Lambre, exposent les faits suivants. Led. Jean est mort depuis 3 ans, sa femme s'est remariée à Pierre de Ségur, seigneur de Pardaillan et de Seyches en Agenois, et sa fille Péronnelle a épousé Bernard de Ségur, fille dud. Pierre, et ceux-ci ont vendu à Pierre de Tersac la moitié par indivis des biens délaissés par son père à Lezoux, Olhat, Bulhon et ailleurs, moyennant 7.000 livres tournois, dont 4.000 payables à la prochaine fête de Saint-Geraud, et les 3.000 restant en 12 ans; l'acheteur, n'ayant pas les ressources suffi-

(1) En blanc dans l'acte.

santes pour effectuer le premier paiement, s'est vu dans l'obligation de vendre 4 l. 8 s. 8 d. tournois, 22 setiers 7 quartauts et demi-coupée de froment, 5 setiers et 4 quartauts de seigle, 13 setiers « esmyne » d'avoine, mesure de Laveine, 25 gélines et 14 manœuvres à bras, le tout de cens et rente annuelle, avec le droit de directe seigneurie et d'usage de chevalier, que lesd. de Tersac avaient coutume de prélever chaque année, à la Saint-Julien, sur des habitants de Maringues, Vialle, Montgacon, Luzillat et Bulhon; il n'y eut pas d'autre proposition que celle de Françoise de La Fayette, prieure, et des religieuses du couvent de Laveine, qui en offraient 800 livres, et le 5 septembre, en présence de Bernard Huguenin, curé de Crevant, Pierre de Tersac effectua cette vente, avec promesse de la faire ratifier. C'est pourquoi led. Pierre et son curateur ont fait comparaître Gabriel d'Estaing, frère germain du vendeur du côté maternel, baron de Murols et du Chambon, seigneur de Vernines, Vialle et du Buisson, François de Vassel, écuyer, seigneur dud. lieu, Jacques du Puy, Jean de Lambre, maître Antoine Guérin, Mathias Bonnet, laboureur, Jacques Pezant, de Romagnat et maître Guillaume Bonnet, procureur de Vernines, qui ont tous reconnu l'utilité de cette opération; sur leur rapport, Jean Banhol donne donc licence et autorité de procéder à cette vente. En conséquence, l'acte du 5 septembre est ratifié par devant led. Banhol, Guillaume Vigot, Pierre Boudet et Jean Tribble, notaires du scel de Montferrand; présence de m^e Jean Dayes, procureur d'office de Pont-du-Château (27 septembre 1520. Pierre Boudet, notaire royal à Maringues). Grosse du 13 septembre 1548 par Simon Boudet, notaire royal aud. Maringues.

2 F 205 (Liasse). — 2 pièces papier.

1605-1641. — VICHY (DE). — 1. Transaction entre Achille de Bernay, sieur du Coudray, demeurant à Saint-Romain-la-Motte, et Samuel de Vichy, sieur de Berbezit, relativement à la dot d'Anne de Vichy, épouse dud. Achille et sœur dud. Samuel, et relatant la vente de la terre du Puy-Malsignat; Samuel de Vichy paiera pour tout principal et intérêts la somme de 6.000 livres. Mention de : défunt François de Lestang, écuyer, seigneur de las Droulhas; Françoise de Vichy, épouse dud. Lestang, fille de défunt Fran-

çois de Vichy, seigneur de Luzillat; Françoise de Langeac, épouse dud. François de Vichy; Gilberte de Vichy, épouse du seigneur de la Chassignole, et Suzanne de Vichy, épouse de Jean Amaneg (?), seigneur de Champregnard; Caradot de Vichy, seigneur de Luzillat, et Claude de Vichy, frères et sœurs de Françoise et Samuel; Raphaël de Gajan et Isabelle de Rochefort; Antoine de Vichy, seigneur de Champrond; Godefroy Dumeyne, sieur d'Ambierle; Catherine de Lastic, veuve de Gabriel d'Artesse, sieur de *Bidières*; Philippe Andrault, écuyer, seigneur de Langeron; Minardière et Repousse, premier capitaine de 100 hommes de pied du régiment du sieur du Bourg; Guillaume Montanier, procureur du roi. Présence de : François de *Charlotée*, seigneur du Crozet, et Jacques de Chervières, sieur de Gagnon (22 mai 1605. François de La Bournerye, notaire royal à Maringues). Extrait collationné du 6 février 1606). — 2. Vente par Gaspard du Croc, seigneur de Saint-Polgues, baron de Brunard, Ysabeau de la Goutte, son épouse, et leur fils Gaspard du Croc, à Bertrand de Vichy, seigneur de *Cocurieux (sic)*, Vendègre et Nully, lieutenant pour le roi en la ville et citadelle de Valence, d'une rente ou pension annuelle de 192 livres 12 sols 2 deniers. Présence de Philippe Raphaël, juge et châtelain de Vendègre et Nully, et de Jean Dalmais, clerc de Bully (Château de Saint-Polgues, 6 février 1641. Mathieu Chorier, notaire au Bailliage de Forez).

2 F 206 (Liasse). — 13 pièces papier.

XVIII^e siècle. — Pièces diverses. — 1 à 9. Renseignements généalogiques informes sur la famille de La Tour d'Auvergne. — 10. Copie d'un extrait du Registre des Délibérations du Parlement, du 14 août 1715, et d'un extrait de la 2^e édition du Dictionnaire des Arrêts par Brillon, relatifs aux Jésuites. — 11. Pièce de procédure Lagallery-Just Henry du Bourg relativement aux habitants de Saint-Polgues (17 janvier 1760). — 12. Observations pour Just-Henry du Bourg, seigneur de Saint-Polgues, contre Philibert Presle et consort. — 13. Indication sur les contrats de mariage de François de Las, écuyer, seigneur de la Coudre, avec Louise Damour (24 juin 1528) et de Claude de Las avec Nicole de Portail (10 mai 1490), sur une carte à jouer manuscrite.

SUPPLÉMENT (1)

2 F 207 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1549. — AUGEROLLES (D'). — Testament de Dauphin d'Augerolles, écuyer, seigneur de Saint-Polgues, Roche-la-Molière et Montarboux, en Forez, l'un des cent gentilshommes de la Maison du Roi, élisant sa sépulture dans l'église de Saint-Polgues, au tombeau de ses prédécesseurs. Le jour de son enterrement, il sera distribué une aumône générale de 10 setiers de blé en pain et 10 deniers tournois; il en sera de même 40 jours après son enterrement et au bout de l'an. Legs à : Pierre Roué, étudiant à la Faculté Médecine de Paris, 2 écus d'or sol. Héritier universel, son fils aîné Antoine d'Augerolles, écuyer; ses autres fils recevront chacun 2.500 livres tournois; sa fille Louise, religieuse professe au monastère de Marcigny-les-Nonnains, aura 20 livres tournois; son autre fille, Jeanne, 4.000 livres tournois. Au cas où Antoine décéderait sans enfants, il lui substitue ses fils Charles et Louis, à condition qu'ils ne soient pas d'église; la tutelle de ses enfants sera exercée par leur mère Anne de Chenillat. S'il vient à décéder à Paris, il supplie Marie d'Albret, duchesse de Nivernais, de désigner deux gentilshommes de sa maison pour assurer l'exécution de ce testament jusqu'au moment du transport à Saint-Polgues (Mercredi 25 septembre. Guillaume Cadier et Raymond Dorléans, notaires au Châtelet de Paris. Pièce en partie rongée). Suit la mention d'insinuation au greffe de Montbrison (14 mai 1558).

2 F 208 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1502, n. st. — AUTERNAULT (D'). — Testament d'Étienne d'Auternault, élisant sa sépulture dans l'église paroissiale de Vaudevaut. Le jour de la sépulture, 4 messes devront être célébrées par le curé, le vicaire et deux autres prêtres; ils recevront chacun 2 gros; le même jour se fera une aumône de 2 sommées de seigle et une émine de sel, mesure du château de Sarras. Fondation d'un trentain, dont 9 messes seront célébrées par Jacques du Verne (*de Verno*), prêtre, et d'une offrande de pain, vin et chandelle chaque dimanche pendant un an. Legs : au luminaire de l'église de Vaudevaut, un pot

d'huile, mesure du château; à chacun de ses enfants Alise, Simon et Marguerite, 15 florins. Héritier universel, son fils Claude (9 mars. Parchemin coupé, en bas, au milieu, et rongé en partie).

2 F 209 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1689-1721. — BÉTHUNE (DE). — 1. Requête adressée au Parlement par Louis de Béthune, chevalier, marquis de Chabris, gouverneur d'Ardres, au sujet de la mise en vente des meubles de sa mère Anne de Beauvilliers, dame d'atours de la reine (23 juillet 1689). — 2. Lettres de committimus en faveur d'Hippolyte de Béthune, évêque et comte de Verdun, abbé de Notre-Dame de Beaupré, ordre de Cîteaux, filiation de Clairvaux (30 août 1690). — 3 et 4. Règlement de forclusion pour Louise-Marie de La Grange d'Arquian, veuve de François, marquis de Béthune, commandeur des ordres du roi, contre Yves, marquis d'Allègre, maréchal des camps et armées du roi, et les directeurs de la maison de Béthune (1691). — 5. Lettres de committimus en faveur de lad. Louise-Marie de La Grange d'Arquian (3 février 1711). — 6. Lettres d'anticipation pour la même contre Louis-Marie-Victoire, comte de Béthune, celui-ci appelant d'une sentence des Requêtes du Palais du 11 août (16 août 1719).

2 F 210 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1579. — BOISY (DE). — Transaction entre Madelon de Bernay, seigneur du Coudray, époux de Gabrielle de Boisy, fille de défunt Tristan de Boisy, gentilhomme de la Maison du Roi, et roi d'armes de Sa Majesté, et Marc de Boisy, fils et héritier universel de Louis de Boisy, chevalier de l'ordre du roi, lui-même héritier universel dud. Tristan, relative à la succession de ce dernier et de sa femme Hélène de La Court. Présence de : Louis de Saint-Haon, coseigneur dud. lieu; Ennemond du Rigny, seigneur dud. lieu et de Senonches; Jacques de Sarron, seigneur de Vaux; m^e Benoît Blanchet, licencié en lois (A Roanne, au logis où pend pour enseigne le Lion d'Or, 20 octobre. Antoine Chastelus et François Bravard, notaires royaux au Bailliage de Forez). Extrait collationné du 28 décembre 1668,

(1) Documents retrouvés après le classement de M. Destray.

par les notaires Lamandoulier et Forest, à la requête de Jacques de Bernay, chevalier, seigneur du Cou-dray et de la Motte-Saint-Romain.

2 F 211 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1724. — DU BOURG. — Jean Paris de Monmartel, Garde du Trésor Royal, reconnaît avoir reçu d'Étienne du Bourg, docteur de Sorbonne, abbé de N.-D. de Gimont, ordre de Cîteaux, « pour l'usufruit et la propriété à l'hôpital de la ville de Gimont », la somme de 2.100 livres pour jouir d'une rente annuelle de 42 livres sur l'Élection d'Armagnac (30 juin 1724). La liquidation en fut effectuée le 17 juillet 1763.

2 F 212 (Liasse). — 4 pièces parchemin.

1603-1630. — JACQUOT. — 1. Transport de constitutions de rentes par Claude Bourgeois, conseiller du roi en son Conseil d'État privé, président au Parlement de Bourgogne, seigneur de Crépy, et Françoise de Montholon, sa femme, à leur gendre Palamède Jacquot, seigneur de Mipont et de Puligny, et à son épouse Madeleine Bourgeois, afin de satisfaire au contrat de mariage du 8 avril 1602. Quelques-unes de ces rentes sont dues par : Jacques de Vienne dit de Bauffremont, chevalier de l'ordre du roi, marquis d'Arc-en-Barrois; le comte et la comtesse de Thillières; Claude Vallon, sieur de Barain, receveur général du pays de Bourgogne. Présence de Celse Teurreau, procureur en Parlement, et de Genès Girard, capitaine à Grignon. Mention de m^e Jean Pouillet, sieur de Blaisy (23 août 1603. Antoine Jacquin, notaire royal à Dijon). — 2. Constitution par led. Palamède Jacquot, en faveur de François Bouchard, fils et héritier de Jean Bouchard, docteur en médecine à Dijon, d'une rente annuelle de 37 livres 10 sols tournois. Mention d'Étienne Deslande, avocat à la cour, garde ordinaire de la monnaie en Bourgogne, et de Pierre Coudre, contrôleur du magasin à sel de Dijon (24 mai 1604). En marge, remboursement de lad. rente par Madeleine Bourgeois, veuve dud. Palamède Jacquot, par les mains de Claude Espiard, lieutenant criminel au Bailliage d'Auxerre (10 décembre 1607). — 3. Constitution par lad. Madeleine Bourgeois, veuve en secondes noces d'Achille d'Ancienville, chevalier de l'ordre du roi, vicomte des Bordes, seigneur de

Marrault, en son nom et au nom de sa fille Louise d'Ancienville, en faveur de sa fille du premier lit Françoise Jacquot, représentée par son curateur Toussaint Mongin, ci-devant contrôleur du grenier à sel de Semur en Auxois, d'une rente annuelle de 375 livres. Présence d'Imbert de La Platière, écuyer, seigneur de Montigny, et de m^e Antoine Moreau, secrétaire du premier président (Dijon, 24 août 1629. Philibert Camus, notaire royal). Suit quittance du principal de 6.000 livres de lad. rente et de 7 années d'arrérages par Gaspard d'Amanzé, vicomte dud. lieu, et sa femme Françoise Jacquot (19 juin 1630). — 4. Transaction entre lad. Madeleine Bourgeois de Crépy et led. Gaspard d'Amanzé, relative au douaire et autres droits sur la terre de Puligny, dont 1/3 avait été attribué à la vicomtesse des Bordes et 1/3 à Françoise Jacquot par contrat du 23 décembre 1607 entre Madeleine Bourgeois, Jean Jacquot, seigneur de Quétigny et de Blaisy, trésorier général de France à Dijon, et Antoine Joly, greffier civil et criminel au Parlement et aux États de Bourgogne; depuis, Jean Jacquot avait laissé l'usufruit de tous ses biens à sa femme Louise Gontier, aïeule de lad. Françoise Jacquot. Présence de Guillaume de La Platière, écuyer, sieur de Chevroux, et de Jean Guyot, avocat à Nevers (19 juin 1630. Jean Petit, notaire royal).

2 F 213 (Liasse). — 14 pièces parchemin.

1627-1726. — LA GRANGE D'ARQUIAN (DE). — 1. Quittance par Anne d'Ancienville, dame d'Arquian et de Maligny, veuve d'Antoine de La Grange, chevalier, seigneur d'Arquian, gouverneur de Calais, en faveur de son frère Louis d'Ancienville de Bourdillon, maréchal des camps et armées du roi, marquis d'Epoisses, vicomte de Sully, de la somme totale de 7.400 livres tournois (Château d'Epoisses, 22 octobre 1627. Pierre Durey, notaire royal). — 2. Sentence d'Henri Bolacre, écuyer, lieutenant général au Bailliage et Pairie de Nivernais, adjugeant à Louise d'Ancienville, demanderesse en séparation de biens contre son mari Achille de La Grange, chevalier, comte de Maligny, les meubles qu'elle réclamait (Nevers, 12 septembre 1645). — 3. Sentence du Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, cassant le testament d'Achille d'Ancienville, vicomte des Bordes, daté du 6 janvier 1617, Louise d'Ancienville étant née après ce testament; cette sentence est rendue contre Étienne Rousset, sieur du Riau et du

Creuzet, cessionnaire de Gabrielle de Grossouvre, veuve de Philippe Desvignes, écuyer, sieur de Chiffort et de Vignes, légataire dud. Achille d'Ancienville (7 mai 1648). — 4 à 13. Procédures d'Achille de La Grange, chevalier, comte de Maligny, bailli d'Auxois, marquis d'Epoisses, et de son épouse Louise d'Ancienville, héritiers universels de Louis d'Ancienville Bourdillon, marquis dud. Epoisses et bailli d'Auxois, contre Henri de La Grange, chevalier, marquis d'Arquian, capitaine colonel des Gent Suisses des gardes du corps de M^{sr} le duc d'Anjou, relativement à la succession dud. Louis d'Ancienville (1657-1660). A signaler : 12. Arrêt du Parlement, confirmant la validité du testament de Louis d'Ancienville, du 14 septembre 1652 (2 août 1659). — 14. Sentence du Châtelet de Paris rendue en faveur de Pierre Baudoin, écuyer, sieur de *Montarlis*, contre Louise d'Ancienville, héritière pour moitié de son oncle Louis d'Ancienville et légataire universelle de Claude de Saulx, marquise d'Epoisses (21 janvier 1660).

2 F 214 (Liasse). — 1 pièce papier.

1824. — LA PORTE DE RIANTZ. — Vente des meubles d'Antoinette-Françoise-Bibienne de La Porte de Riantz, veuve de Jean-Baptiste-Paul-Charles de La

Croix de Chevrières de Saint-Vallier, se trouvant dans la maison de la rue de Bourbon, à Paris; cette vente est faite à la requête du marquis Louis du Bourg, propriétaire, et de son épouse Barbe-Pierrette de Chevrières de Saint-Vallier, unique héritière de sa mère (vendredi 4 juin).

2 F 215 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1588. — ROCHEFORT (DE). — Constitution par Humbert de Rochefort, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, lieutenant de 100 hommes d'armes de ses ordonnances, seigneur de Beauvoir et de Villars-Frémoy, en faveur de Rose Brigandet, veuve de Guillaume de Montholon, chevalier, président au Parlement de Bourgogne, seigneur de Dracy-le-Fort et de Chassesey, d'une rente annuelle de 533 écus sol 1/3 (24 février. Carrey, notaire royal à Dijon). Suivent : promesse par Pierre Tirecuir, notaire royal à Toutry près Beauvoir (24 février); autre constitution, en faveur de la même, d'une rente de 16 écus sol 2/3, en présence de Gaspard Dumont, écuyer, seigneur de Fresne en partie, maître d'hôtel dud. seigneur de Beauvoir, et Jacques de Gervaise, écuyer, sieur de la Rivière-en-Blaisois (21 mars).

TABLE ALPHABÉTIQUE ⁽¹⁾

A

- Aboën*, c^{ne} de Saint-Marcellin (Loire) : 98.
- Aché*. — Voir : *Apcheix*.
- ACHÉ (DE BOUCHUT d'). — Voir : BOUCHUT D'APCHEIX.
- ADÉLAÏDE DE FRANCE (M^{me}) : 40. — Chevalier d'honneur : Joachim-Casimir-Léon, comte de BÉTHUNE.
- Agenois* : 107.
- Aigueperse* (Puy-de-Dôme) : 107. — Bourgeois : Pierre FAURE.
- Aigues-Mortes* (Gard) : 74. — Gouverneur : Roger de NAGU.
- AIGUILLON (duc d') : 31.
- Aiguilly*. — Voir : *Éguilly*.
- Ailly*, c^{ne} de Parigny (Loire) : 52, 53, 74, 76, 96. — Seigneurs : Jean d'ARCY ; Maurice d'ARCY.
- Aisne* : 25.
- Aix-en-Provence* : 17.
- ALADENISE (Étienne) : 12.
- ALBERT DE CHEVREUSE (Marie-Thérèse d') : 39.
- ALBON (famille d') : 17, 18, 21, 27, 33, 90.
- (Alexandre d'), archidiacre, puis archevêque et comte de Lyon : 27, 33.
 - (Claude, comte d'), prince d'Yvetot, lieutenant pour le roi en Forez : 27, 90.
 - (comte d') : 17, 21.
 - (François-Alexandre d'), archidiacre de Lyon : 90.
 - (Françoise-Charlotte d'), sous-prieure de Leigneux : 18.
 - (Marie-Diane-Camille d') : 90.
 - (Thomas d') : 90.
- Albret* : 27. — Duc : Charles-Godefroy de LA TOUR D'AUVERGNE.
- ALBRET (Jeanne d') : 42, 70.
- (Marie d'), duchesse de Nivernais : 109.
- ALEAUME, notaire à Paris : 40.
- Alemtejo (L') : 27. — Gouverneur des Armes de l'Alemtejo : comte de SCHOMBERG.
- Alençon* (Orne) : 73.
- ALENÇON (duc d') : 56, 70. — Secrétaires : Joachim HUMBERT ; Zacharie HUMBERT.
- (François, duc d') : 43.
- ALEXANDRE VII, pape : 83.
- ALEXANDRE, notaire royal : 69.
- (Jean), fermier général de la baronnie de Thiers : 74.
 - (M^{me}) : 78.
- ALIXAND, vicaire général de Nevers : 72.
- ALLÈGRE (Père Damase d'), capucin : 77.
- (Yves, marquis d'), maréchal des camps et armées du roi : 109.
- ALLEGRI (Jacques), seigneur de « Dyeus » : 73.
- Allemagne* : 28, 63, 91. — Armée d'Allemagne : 28. — Urne de vermeil d'argent d'Allemagne : 63. — Verres d'Allemagne : 91.
- Allemand (Tour)*, à Azy : 91.
- ALLEN (Antoine), conseiller du roi au présidial de Troyes : 88.
- Alleyrat* (Creuse) : 83. — Curé de Saint-Pierre : Gabriel RORGUE.
- Allier*, département : 6, 8, 48, 77.
- seigneurie : 18, 19. — Seigneurs : Étienne de MANTIN ; Gaspard de MANTIN.
- Alligny* (paroisse d'), c^{ne} de Cosne (Nièvre) : 89.
- ALLOTTE (R. P. François), docteur en théologie, confesseur des religieuses de Blessac : 83.
- ALLOURY, syndic du diocèse de Nevers : 93.

(1) Les noms de personnes sont imprimés en PETITES CAPITALES ; les noms de lieux, en *italiques*, et ceux de matières, en caractères romains. — Les nombres renvoient aux pages. Les tirets entre deux numéros renvoient à tous les numéros intermédiaires. — En ce qui concerne l'ordre alphabétique des noms de lieux et de personnes, nous avons suivi les principes exposés dans la brochure de M. Léopold Delisle : *Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une Bibliothèque* (page 24). Les noms de personnes commençant par un article se trouveront donc à : LA BARRE (de), LE TORT, DU PESCHIN, DES BARRES. Les noms de lieux, au contraire, se trouveront par exemple à : *Charité (Loire)*.

Tous les noms de lieux, dont l'identification a pu être établie, sont suivis du nom du département auquel ils appartiennent ; les autres n'ont pu être identifiés d'une façon certaine.

- ALLY (Louise de Rochefort d'). — Voir : ROCHEFORT (de).
 ALLY (Haute-Loire) : 84. — Dame : Gilberte de LA QUEULHE.
- ALSACE : 1.
- Aman et Mardochee (histoire d'), tapisseries : 57.
- AMANEG (?) (Jean), seigneur de Champregnard : 108.
- AMANZÉ (Saône-et-Loire) : 110. — Vicomte : Gaspard d'AMANZÉ.
- AMANZÉ (Gaspard d'), vicomte d'Amanzé : 110.
- AMAVIEU, missionnaire de l'Hermitage : 79.
- Ambercourt : 27. — Seigneur : Charles-Godefroy de LA TOUR D'Auvergne.
- Ambert (Puy-de-Dôme) : 74, 76. — Comte : Jean d'ARCY.
- Ambierle (Loire) : 72, 95, 108. — Seigneur : Godefroy DUMEYNE. — Prieur : Charles de BOUCÉ.
- Ambly : 89. — Seigneur : Michel de JOSIAN DE GRANDVAL.
- AMEIL (Antoine), notaire du scel d'Auvergne : 107.
- AMELAINE (Jeanne), domestique à Nevers : 95.
- AMELAYNE (Guillaume), praticien à Mousseaux-sur-Azy : 70.
- AMELOT : 31.
- Amiens (Somme) : 3, 41, 42.
- Amions, paroisse (Loire) : 72.
- AMIOT (Jean), régisseur de la terre d'Azy : 22.
- Amplepuis (Rhône) : 4. — Capitaine : Antoine d'AUGEROLLES.
- ANCIENVILLE (d'), famille : 1, 2.
 — (Achille d'), vicomte des Bordes : 110, 111.
 — (Anne d'), dame d'Arquian et de Maligny : 1, 2, 101, 110.
 — (Louis d') DE BOURDILLON, maréchal des camps et armées du roi, bailli d'Auxois : 110, 111.
 — (Louise d') : 110, 111.
- ANDENAI (Clérembault d'), écuyer : 15.
- ANDRAS (Antoine), écuyer, sieur de Changy : 101.
 — (Hugues), notaire de Saint-André-en-Roançais : 103.
 — (Jean), notaire de Saint-André-en-Roançais : 103.
 — DE MARCY : 93.
- ANDRAULT DE LANGERON (Hector), marquis de Maulevrier, baron d'Oyé et seigneur de Mignardières : 8.
 — (Philippe), écuyer, seigneur de Langeron : 108.
- ANDRÉ (Jean), recteur d'école au Vault-de-Lugny : 61.
- ANDRIEU, notaire royal à Maringues : 77.
- ANDRIOT, notaire à Dijon : 66.
- Angely (Yonne) : 64.
- Angers (Maine-et-Loire) : 76.
- Angervilliers (Seine-et-Oise) : 90. — Seigneur : Prosper BAUYN.
- ANGLARD (Antoine d'), écuyer, seigneur de la Barandie : 82.
- Angleterre : 41, 42.
- Angoin, c^{ne} de Salornay-sur-Guye (Saône-et-Loire) : 54. — Seigneur : Claude de TENAY.
- ANGOULÊME (duchesse d') : 18.
- Anière : 100. — Baron : Claude de GIBERTÈS.
- Anjou : 100.
- ANJOU (duc d') : 41, 58, 111. — Maison du duc d'Anjou : 58. — Gentilhomme de sa maison : Robert PINOT. — Capitaine colonel des Cent Suisses des Gardes du corps : Henri de LA GRANGE D'ARQUIAN.
- Anjou-Infanterie (régiment d') : 28.
- Anlezy (Nièvre) : 72, 89. — Comte : François-Nicolas de DAMAS. — Comtesse : Madeleine HANAPIER.
- ANLEZY (d'), famille : 2, 44, 48, 49.
 — (Anne d') : 2.
 — (Catherine d') : 2.
 — (Françoise d') : 2.
 — (Gabriel d'), écuyer, seigneur de Menelou-Couture : 2, 44.
 — (Jean d'), seigneur de Menetou : 44.
 — (Renée d') : 44, 48, 49.
- ANNEBAUT (amiral d') : 38.
- ANNEMOND (Jean), vicaire de Villerét : 4.
- Annonay (Ardèche) : 7, 19, 21, 26, 36, 102. — Bourgeois : Blaise BESSET. — Notaire royal : Joseph PRESLE. — Notre-Dame d'Annonay : 7.
 Bailliage : 19, 21, 26. — Avocat du roi au bailliage : André-Gilbert de COLONJON. — Lieutenant général civil et criminel au bailliage : Just-Antoine de SERRES.
 Sénéchaussée : 36. — Lieutenant principal civil et criminel en la sénéchaussée : Henri-Marin-Félin CHABERT.
- Anost (Saône-et-Loire) : 89. — Seigneur : Hugues de CHAUGY.
- Anse (Rhône) : 33. — Baron : Alexandre d'ALBON.
- ANSERMET (François), notaire royal à Firminy et au bailliage de Forez : 7, 48.
- ANTHOYNE, palefrenier de Philibert du Croc : 45.
- ANTIN (Marie-Joseph, duc d'), pair de France, gouverneur de Franche-Comté : 27.
- ANTOINE, notaire royal à Saint-Bel : 33.
 — (Jean), châtelain de Brunard : 3.
- ANTOINETTE N., légataire de Janette de NESSON : 107.

- ANTOR (Jean), notaire à Saint-Just-en-Chevalet, lieutenant du châtelain de Brunard : 3.
- ANTRAGUES (baron d') : 52.
- Anzy-l'Arconce. — Voir : *Anzy-le-Duc*.
- Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire) : 5, 24, 25, 32. — Lieutenant au bailliage : Jean RAQUIN.
- Apchat (Puy-de-Dôme) : 105. — Seigneur : Robert de BELVESER.
- Apcheix, c^{de} d'Anzat-le-Luguet (Puy-de-Dôme) : 82. — Seigneur : François de BOUCHUT.
- APCHEIX (de BOUCHUT d'). — Voir : BOUCHUT d'APCHEIX (de).
- APCHIER (Joseph d'), comte de la Baume et de Vabres, ancien sénéchal de Provence : 21.
- APCHON (Claudine-Philippine d'), prieure de Leigneux : 18.
- ARACHEQUÈNE (François), curé de Tharot-les-Avallon : 40.
- ARBALESTE, famille : 2, 56.
- (Guillaume), seigneur de Grimont, maire de Vézelay : 2.
- (Huguette) : 56.
- (Jeanne) : 56.
- Arbusy : 6. — Seigneur : Antoine de SAINT-PRIEST.
- Arc-en-Barrois (Haute-Marne) : 110. — Marquis : Jacques de VIENNE dit de BAUFFREMONT.
- ARCÈS (Hercule d') : 96.
- ARCHAMBAULT l'aîné (Étienne), bailli des justices de Prye, Azy et Imphy, procureur au bailliage de Nevers : 22, 31, 92.
- ARCHIMBAUD (Jean), prébendier à Roche-la-Molière : 49.
- Arçon, c^{de} de Vic (Allier) : 90. — Seigneur : Claude de SAINT-GEORGES.
- ARCY (Jean d'), comte d'Ailly : 52, 53, 74, 76.
- (Maurice d'), écuyer, seigneur d'Ailly : 96.
- D'AILLY (Marie-Benoîte d'), dame de Res-sin : 90.
- DE BOYE (Marguerite d'), religieuse à Leigneux : 18.
- Ardèche : 7, 24, 32, 34.
- Ardes (Puy-de-Dôme) : 82. — Notaire royal : AYMET.
- Ardoix (Ardèche) : 20. — Seigneur : Emmanuel-Gaspard DU BOURG.
- Ardres (Pas-de-Calais) : 109. — Gouverneur : Louis de BÉTHUNE.
- Arfeuilles, paroisse de Felletin (Creuse) : 8, 13. — Château : 13. — Notaire royal : Nicolas MARESCHAL.
- ARFEUILLES (Joseph d'), chevalier, prêtre : 13.
- (Marguerite d') : 82.
- Argentier : 84. — Prieur : Jean DEMAY le jeune.
- Argini, c^{de} de Bizeneuille (Allier) : 100. — Seigneur : Jacques SEGUIN.
- Arlanc (Puy-de-Dôme) : 44. — Seigneur : Jean de TOURNON.
- ARLAY (d'), conseiller au Parlement de Bourgogne : 66.
- Arlebosc (Ardèche) : 19. — Notaire royal : François BUISSON.
- Arlem. — Voir : *Arlanc*.
- ARMAGNAC (comte d'), grand'écuyer de France : 18.
- Armagnac (Bas-) : 27. — Comte : Charles-Godefroy de LA TOUR D'Auvergne.
- (élection d') : 110.
- Armes (Nièvre) : 91. — Seigneur : Pierre-François de FOURVIÈRE, comte de Quincy.
- ARMES (Léonard d'), chevalier, comte de Busseaux, seigneur de Moussy et de Rouy : 88.
- ARMEY (Jean-Nicolas-Antoine), procureur au Châtelet de Paris : 93.
- ARNAL (Marie), assistante au Bon-Pasteur de Paris : 77.
- ARNAULT (Étienne) : 104.
- Arquian (Nièvre) : 1, 2, 110, 111. — Seigneur : Henri de LA GRANGE. — Dame : Anne d'ANCIENVILLE.
- ARQUIAN (M^{me} d') : 101.
- ARRAGON, notaire au Châtelet de Paris : 57.
- Arras (Pas-de-Calais) : 40. — Gouverneur : Joachim-Casimir-Léon, comte de BÉTHUNE.
- Arrière-ban : 14, 47, 49, 56, 64, 67.
- ARTAULT (Antoine), notaire à Saint-Germain-Laval : 3.
- ARTESSÉ (?) (Gabriel d'), sieur de Bidières (?) : 108.
- ARTHAULT (Charles), avocat au Parlement de Bourgogne : 62, 63.
- (François), juge prévôt civil et criminel à Avallon, élu général du Tiers-État de Bourgogne : 60, 62, 63.
- (Jacques), avocat en Parlement : 59.
- Arthonne,auj. Artonne (Puy-de-Dôme) : 54. — Abbé : François DU PESCHIN.
- ARTODA (Benoît), prêtre sociétaire de Saint-Polgues : 53.
- Artois : 40, 90. — Député de la noblesse des États d'Artois à la Cour : Charles-Baudouin LECOQ, comte de Dreval. — Lieutenant général de la province : Joachim-Casimir, comte de BÉTHUNE.
- ARVERSAN (Frédéric d'), seigneur de Chamarande : 11.
- ARVISET (Étienne), trésorier de Saint-Étienne de Dijon et curé de Saint-Médard de Dijon : 61, 63, 67.
- ARZELLIER (Jean), notaire royal : 17.
- Assemblée générale du Clergé de France : 64.

- ASSOLLANT (Gabriel), curé de Celles : 74.
- ASTIER (Étienne), notaire : 41.
— (François), étudiant en droit à Tournon : 22.
- Ath (Belgique) : 28.
- ATTIER (Jean), négociant à Clermont : 35.
- Aubaris (domaine des), probablement les Auberts (Puy-de-Dôme) : 24.
- Aubayrne. — Voir : Aubazine.
- Aubazine, abbaye (Corrèze) : 13. — Abbé : Charles-Antoine de LA ROCHE-AYMON.
- Aube : 12.
- AUBEGHAS (Marie d') : 41.
- AUBERT (Pierre), juge des terres de l'abbaye de Savigny : 53.
— (Pierre-François), notaire apostolique et royal à Avignon : 19.
— (Rambert) : 7, 8.
- Aubigny (fief d') (Nièvre) : 10.
- AUBOUX (Claude), chevalier, seigneur de Baqueville, des Vergnes et des Esquerettes : 82.
— DU THÉVENY (Jean), chevalier, seigneur des Vergnes et de Baqueville : 83.
- Aubusson (Creuse) : 23, 34, 35, 75, 81, 83-85, 91, 92. — Canton : 35. — Châtellenie : 83. — Lieutenant particulier assesseur civil et criminel en la châtellenie : Pierre DES VERGNES. — Notaire royal : FINET. — Récollets : 81. — Tapisseries : 75, 91, 92.
- AUDEBRAN (Gaspard d'), écuyer, seigneur des Vallettes : 83.
- AUDRAND (Jean), praticien à Ardes : 82.
- Augerolles (Puy-de-Dôme) : 52, 74, 96, 97. — Seigneurs : Jean DE CHARPIË DE GÉNÉTINES; Antoine DU CROC dit BOYSSONNIER; Jean DU CROC dit BOYSSONNIER; Pierre DU CROC.
- AUGEROLLES (d'), famille : 2-7, 54, 71.
— (Agnès d') : 2.
— (Alix d') : 100.
— (Amédée ou Amé d'), sacristain de Cleppé, doyen de Saint-Gengoux : 3, 54.
— (Anne d'), fille de Charles : 5.
— (Anne d'), fille de Dauphin : 71.
— (Antoine d') dit BOYSSONNIER, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, fils de Guillaume : 2, 3, 98.
— (Antoine d'), bailli et gouverneur de Beaujolais, capitaine d'Amplepuis, seigneur de Saint-Polgues, fils de Dauphin le second : 4, 5, 47, 48, 96, 101, 103-105, 109.
- AUGEROLLES (Antoinette ou Antonie d'), épouse de Jacques du Peschin, seigneur de Montgeorges : 3, 53, 54.
— (Antoinette d'), épouse de Louis de Lestang, sieur de la Sône : 5, 6, 49, 50, 52, 96, 97, 105.
— (Catherine d') : 5, 6, 47, 71, 105.
— (Charles d') dit de SAINT-POLGUES, seigneur d'Orvalet : 4, 5, 104, 109.
— (frère Claude d'), bénédictin, prieur de « Chastaing » : 3, 54.
— (frère Claude d'), sacristain de Notre-Dame-de-l'Isle : 54.
— (Dauphin d'), seigneur de Saint-Polgues, Brunard, Roche-la-Molière et Montarboux, fils de Jean : 3, 54, 71, 96, 105.
— (Dauphin d'), seigneur de Saint-Polgues, fils du précédent : 3, 4, 103, 109.
— (Étiennette d') : 5.
— (François d'), chevalier : 7.
— (Françoise d') : 5, 6, 49, 96, 105.
— (Gilbert d') : 5.
— (Guichard d') : 2.
— (Guillaume d'), chevalier : 2, 100, 102.
— (Guillaume d') dit BOYSSONNIER, seigneur de Saint-Polgues : 2.
— (Guillaume d'), religieux à Saint-Ouen de Rouen : 5.
— (Jacques d') : 5.
— (Jaquette d') : 2.
— (Jean d') dit BOYSSONNIER, écuyer, seigneur de Saint-Polgues, de Saint-Léger et d'Avaise, fils du premier Antoine : 3, 54, 98.
— (Jean d'), fils du second Antoine : 5, 6, 105.
— (Jeanne d'), religieuse à Marcigny-les-Nonnains : 2, 109.
— (Jeanne d'), épouse de Béraud de Syon, puis de Pierre de Saint-Julien : 2, 3.
— (Jeanne d'), épouse de Claude de Sacconyn : 4, 5, 103.
— (Louis d') dit de SAINT-POLGUES, protonotaire apostolique, fils de Dauphin le premier : 3.
— (Louis d') dit le Chevalier de SAINT-POLGUES, fils de Dauphin le second : 4.
— (Louis d') dit de SAINT-POLGUES, écuyer, seigneur de Comières : 3.
— (Louis d'), seigneur de Comières, fils du précédent : 3, 4, 109.
— (Louise d'), religieuse à Marcigny-les-Nonnains : 5, 109.

- AUGEROLLES (Marguerite d'), religieuse à Marcigny-les-Nonnains : 2.
 — (Philippe d'), seigneur de Saint-Polgues et de Brunard : 3.
 — DE COMIÈRES (Claude d') : 7.
 — DE COMIÈRES (Françoise d') : 7.
 — DE COMIÈRES (Marguerite d') : 7.
 — DE THÉLIS (Claude d'). — Voir : THÉLIS (de).
 — DE THÉLIS (François d'). — Voir : THÉLIS (de).
- AUGIER, notaire royal : 80, 84.
 — (Philippe), curé du Mahut, chanoine de Thiers : 105.
- AULBARON (Antoine), chanoine d'Orcival : 12.
- Aulhat (Puy-de-Dôme) : 76, 77. — Château : 76. — Paroisse : 76. — Seigneur : Jean Storgius ou Astorgius, comte de BESSE DE LA RICHARDIE.
- AUMALE (duc d') : 41.
- Aumônier de Monsieur : 32. — Premier aumônier : l'évêque de Séz : 32.
- Aumôniers du roi : 14, 49, 61, 73. — Voir : Jacques DU CROC; Eustache DU LYS; Jacques MALETESTE.
- AURANCHÉE (d'). — Voir : AURANCHES (d').
- AURANCHES (François d'), seigneur du Pertuis : 13.
- AURIGNAC (d'), directeur de l'hôpital de Gimont : 33.
- AURY (Barthélemy), huissier royal à Nevers : 92.
- AUSSEDAT (Claude d'), sieur du Vachet et de Ruchay : 48, 49, 51.
- AUTERNAULT (d'), famille : 7, 109.
 — (Alise d') : 109.
 — (Claude d') : 7, 109.
 — (Étienne d') : 109.
 — (Jean d') : 7.
 — (Marguerite d') : 109.
 — (Michel d') : 7.
 — (Simon d') : 109.
- Authzat (Puy-de-Dôme) : 16.
- Aulray : 75. — Seigneur : Claude, marquis de BESSE DE LA RICHARDIE.
- Aulun (Saône-et-Loire) : 26, 59, 65. — Chanoine honoraire : Jean SAUTOT. — Procureur général aux bailliage et chancellerie : Jacques GUYON. — Vicaire général du diocèse : Philibert-Claude GROULT.
- AUTUN (Louis de Guadagne d') : 74.
 — (Marthe d') : 74.
 — (Roger d'), chevalier, seigneur de la Baume, sénéchal de Lyon : 74.
- Auvergne* : 4, 5, 12, 16, 17, 27, 28, 41, 43, 44, 46, 47, 49-52, 55, 70, 74, 77, 80, 82-85, 90, 93, 99, 100, 102, 107.
 Bailliage, juridiction ordinaire : 44. — Bailliage de la Haute-Auvergne : 85. — Comté : 52. — Comte : Charles-Godefroy de LA TOUR D'Auvergne. — Conseil d'Auvergne : 49. — Dauphin : Louis de BOURBON. — Dentelle d'Auvergne : 93. — Grand prévôt : 51. — Greffe du Grand Conseil : 51. — Intendant de justice, police et finances : Bonaventure-Robert ROSSIGNOL. — Lieutenant général du haut et bas pays d'Auvergne : Charles-Godefroy de LA TOUR D'Auvergne. — Lieutenants généraux au gouvernement : Amblard de CHALUS; M. de SAINT-HÉREM. — Messenger : Amable DU JOANNET. — Notaire du scel : Antoine AMEIL. — Pays, Duché et Sénéchaussée : 51. — Président au bureau des finances : Jean de REGY.
 Présidial : 43, 44, 47, 50, 52, 74. — Président au présidial : Jean de FRÉDEFOND.
 Prieuré : 4. — Prieur : Louis de LASTIG. — Grand prieuré : 84, 100. — Grands prieurs : Paul de FELINE DE LA RENAUDIE; Jacques de SAINT-VIARD-LOURDAIX; Louis de SAULZAY D'ESTIGNIÈRE. — Chapitre provincial : 47, 50. — Greffe du chapitre du grand prieuré : 84. — Procureur général et receveur du grand prieuré : Charles-Abel de LORAS. — Secrétaires du chapitre : CELLERIER; de PRADAL.
 Régiment d'Auvergne : 70, 90. — Capitaine : Claude de SAINT-GEORGES. — Commandant : Jacques de BERNAY.
 Sénéchaussée : 5, 16, 43, 44, 46, 47, 49, 51, 77, 80, 82, 84, 102. — Lieutenant général en la sénéchaussée : Marc-Antoine GESLIN. — Sénéchaux : François PASCAL, seigneur de Mons; Jean de TOURNON.
- Auvers*, seigneurie du Puy-de-Dôme : 100 note 1.
- Auxerre* (Yonne) : 1, 13, 59, 60, 66, 110.
 Bailliage : 13, 60, 110. — Avocat du roi au bailliage : Jean DESCHAMPS. — Baillis et gouverneurs : Pierre CAMUS; Georges FILSJEAN; Charles de LA RIVIÈRE, vicomte de Tonnerre. — Lieutenant criminel au bailliage : Claude ESPIARD. — Notaire au bailliage : NIZON. — Procureur au bailliage : Claude LECLERC.
 États du comté : 86. — Lieutenant général au présidial : Thomas MARIE. — Notaire royal : Jean TORINON. — Receveur au grenier à sel : Pierre HUGUET, sieur de la Bratoche.
- Auxerrois* : 55. — Bailli et gouverneur : Georges FILSJEAN.
- Auxois* : 56, 58, 59, 64, 110, 111. — Bailliage : 58, 64. — Baillis : Louis d'ANCIENVILLE BOURDILLON; Achille de LA GRANGE. — Lieutenants au bailliage : Étienne FILSJEAN; Georges FILSJEAN.

Auzances (Creuse) : 85.

Auzon (Haute-Loire) : 102. — Seigneurie : 102. — Seigneurs : Abraham PEYRENC ; Gaspard-Scipion-Apollinaire de POLIGNAC.

Avaise, paroisse de Varennes-sous-Dun, au diocèse de Mâcon (Saône-et-Loire) : 3, 54. — Seigneurs : Jean d'AUGEROLLES ; Amblard de TENAY.

Avallon (Yonne) : 55-64, 66, 67, 69, 70, 89.

Bailliage : 55, 62, 66, 69. — Conseillers au bailliage : Robert COLLAS ; Georges de GUYON. — Greffier en chef du bailliage : Claude PRÊCHEUR. — Lieutenants au bailliage : Georges FILSJEAN ; Pierre REGNARD ; Jean VAUSSIN. — Lieutenants au siège : Guillaume de BERBISEY ; Étienne FILSJEAN ; Georges FILSJEAN. — Lieutenant civil : Georges de CLUGNY. — Lieutenants criminels au bailliage : François CULLIÈRE ; François ERQUITON ; François FILSJEAN ; François de GUYON. — Lieutenants généraux au bailliage : Guillaume de BERBISEY ; Jacques de CLUGNY ; Georges FILSJEAN.

Prévôté : 57-60, 62. — Procureur aux bailliage et prévôté : Pierre NORMAND. — Juges prévôts : François ARTHAULT ; Georges de CLUGNY. — Notaire à la prévôté : Jean BOURSALT.

Avocat : Charles LALLEMANT. — Avocat du roi : François FILSJEAN. — Bourgeois : Nicolas COLAS. — Capucins : 62. — Chanoines : François COLLAS-CROMOT ; Olivier PIROT. — Chantre : Nicolas JUDAS. — Couvent des Minimes : 59. — Curé : PRÉJAN. — Doyen : Pierre FILSJEAN. — Église collégiale : 62. — Église Saint-Julien : 59. — Église Saint-Pierre : 59, 62. — Gouverneurs : Georges FILSJEAN ; Pierre FILSJEAN ; ROCHEFORT, marquis de la Boulaye. — Grenier à sel : 58. — Hôtel de ville : 56. — Maison de la Grande Rue : 62. — Notaire : MORISOT. — Notaires royaux : Nicolas BÉTHÉRY ; Jean BOROT ; Lazare BROUCY ; Étienne CHEVALIER ; Jean COMYNET ; DIGNAT ; DROUHET ; Guillaume GAFFEY ; Charles GOURLET ; Hugues LANICQUE ; LAVERY. — Porte d'Auxerre : 64. — Procureurs : Jean BOURSALT ; Georges MILLOT. — Religieuse au couvent Sainte-Marie : Marie FILSJEAN. — Vicaire : Joseph COURTOT.

Avesnes (Nord) : 28.

Avignon (Vaucluse) : 18, 19. — Chanoine de l'église métropolitaine : Pierre-François PERTUIS. — Diocèse : 19. — Notaires apostoliques et royaux : Pierre-François AUBERT ; Guillaume VANY.

AVRIL : 93.

Avril-les-Loups (Nièvre) : 107.

Aydat (Puy-de-Dôme) : 82. — Paroisse Saint-Barthélemy : 82.

AYMET, notaire royal à Ardes : 82.

Azy, c^{de} de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre) : 10, 13, 14, 22, 31, 37, 40, 57-61, 64, 66, 69, 70, 72, 86, 87, 89, 95.

Seigneurs : François de GIRARD ; Louis-Henri de LAS ; Michel de LAS ; Michel-Mathieu de LAS. — Dame : Louise-Marie de LAS. — Seigneurie : 87. — Bailli de justice : ARCHAMBAULT l'ainé. — Château : 22, 61, 64, 70, 91, 92. — Curés : François BERNARD, à Saint-Christophe ; Antoine CASSIAT ; Michel MAILLOT. — Domaine : 91. — Étang : 70. — Fourneau : 91. — Greffier : Pierre BLONDEAU. — Justice : 14, 70. — Marquisat : 22, 87. — Moulins : 70. — Notaire ducal : Pierre BLONDEAU. — Notaires royaux : François BLONDEAU ; DUGUÉ. — Paroisse : 86, 92. — Paroisse de Saint-Benin : 64, 72, 86, 87, 94. — Paroisse de Saint-Christophe : 13, 14, 61, 72, 86, 87, 89, 94. — Société Populaire : 37. — Tour Allemand : 91.

Azy-aux-Amognes. — Voir : *Azy*.

Azy-sur-l'Isœuvre. — Voir : *Azy*.

B

BABAUD DE LA CHAUSSADE (Louise-Rose) : 10.

BABILLE, notaire royal à Chénérailles : 85.

Babouin (domaine), à Saint-Hilaire, près Charlieu (Loire) : 24.

Bachelard, c^{de} de Renaison (Loire) : 15, 21. — Seigneur : Claude MATHIEU.

BADÉAU (Philibert), prévôt de Saint-Pierre-le-Moutier : 15.

BADOUX, président à la Chambre des Comptes de Dijon : 63.

BADY (Léonard), vicaire de Blessac : 83.

Bagnols (viguerie de) (Gard) : 17.

BAILLOT (François), avocat en Parlement : 58.

BAILLY (Jean), confesseur des religieuses de Beaulieu : 9.
— (Pierre), juge, prévôt et grenetier du grenier à sel de Noyers, coseigneur de Poilly-sur-Serain : 59.

Bains, auj. *le Mont-Dore* (Puy-de-Dôme) : 22, 24, 31, 33, 36, 82, 100. — Seigneurs : Godefroy-Maurice de LA TOUR D'AUVERGNE ; Martin de LA TOUR. — Dame : Jeanne-Marie de LA TOUR D'AUVERGNE.

Bains-du-Mont-Dore. — Voir : *Bains*.

BAJAT, notaire royal : 51.

- BAJOT (Pierre), marchand à Etaules : 64.
 — DE CONANTRE (Charlotte-Victoire-Clémence) : 26, 36.
- Balagny* : 26. — Seigneur : Bonaventure-Robert ROSIGNOL.
- Balay*,auj. *Ballay*, c^{ne} de Saint-Martin-des-Olmes (Puy-de-Dôme) : 78. — Seigneur : BRUNO COLIN DE SERRE.
- BAR : 1, 14, 47, 49, 64.
- BANHOL (François), greffier en l'élection de Riom, notaire royal et châtelain de Lezoux : 12, 13, 41, 43, 44, 46, 104.
 — (Jean), notaire royal au scel de Montferrand : 12, 41, 71, 104, 107, 108.
- BANNES (vicomte de). — Voir : BEAUNE (vicomte de).
- Banniaux* (moulin de) : 24.
- Bansac*. — Voir : *Bauzac*.
- Bantheu* (Seine-et-Oise) : 78. — Curé : RINGARD.
- BAPTISTE, notaire au Châtelet de Paris : 90.
- Baqueville* : 82, 83. — Seigneurs : Claude AUBOUX ; Jean AUBOUX DU THÉVENY.
- BAR (Barthélemy de), comte de Limanton, Marre, Marquereau, Bernay et Sozay : 90.
 — (Jacques de), seigneur de Changy : 14.
 — (Hugues-Nicolas de), aumônier de la duchesse d'Orléans : 90.
 — (Louis-Henri de), chevalier, seigneur de Limanton : 89.
- Barain*, c^{ne} d'Avosne (Côte-d'Or) : 110. — Seigneur : Claude VALLON.
- Barandie (La)*, c^{ne} de Saint-Donat (Puy-de-Dôme) : 82. — Seigneur : Antoine d'ANGLARD.
- BARATON DE VILLENEUVE (François), receveur général des finances de la Généralité de Bourges : 16.
- Barbaige* : 44. — Seigneur : Claude de FONTANET.
- BARBARIN (Pierre), seigneur de Beuvron : 43.
- BARBE (Louis), écolier à Dijon : 61.
- Barbeaux*, abbaye près de Melun (Seine-et-Marne) : 58. — Abbé : Antoine de BRICHANTEAU. — Receveur : Jean BORDIER.
- BARBEREAU (Pierre), notaire au Châtelet de Paris : 105.
- BARBEZIEUX : 29.
- Barbezy*, peut-être *Berbesit* (Haute-Loire) : 8. — Dame : Françoise de LANGEAC.
- BARD (Jean-Jacques de), seigneur de Pilleron et du Brion : 84.
 — (Louise de) : 84.
 — (Philibert de), écuyer : 16.
- BARDET, notaire royal à Roanne : 7, 8.
- BARDIN (Louise) : 92.
- BARDON (Gabriel), notaire royal à la sénéchaussée de Bourbonnais : 95.
- BARDOT (François), notaire : 101.
- BAREAU, notaire à Nevers : 22, 37.
- Barge (La)*, paroisse de Courpière (Puy-de-Dôme) : 71. — Seigneur : Antoine de LA BARGE.
- BARGEDÉ (Édouard de), évêque de Nevers : 72.
- BARGES (Pierre), cavalier de la compagnie du baron d'Antragues : 52.
- Bargeville (compagnie de) : 87. — Cornette : Michel-Mathieu de LAS.
- Barjac* (Gard) : 68. — Seigneur : Claude de BARJAC.
- BARJAC (Claude de), seigneur de Barjac : 68.
 — (Marcellin de), sieur du Pont : 69.
- BARJAUD (Jean-François), conseiller au présidial et administrateur de la Charité de Mâcon : 79.
- Barmont*, c^{ne} de Mautes (Creuse) : 13, 22, 30, 31, 81, 82, 85. — Seigneurs : Just-Henry DU BOURG ; Arnaud de LA ROCHE-AYMON ; Michel de LA ROCHE-AYMON ; Nicolas de LA ROCHE-AYMON. — Dame : Henriette de LA ROCHE-AYMON. — Lieutenant au bailliage : François GALAIX.
- BARMONT (branche de) : 80.
 — (chevalier de) : 82.
- BARON, notaire au Châtelet de Paris : 77.
 — (Jean), joaillier à Paris : 92.
- Barre (La)* (Allier) : 100. — Seigneur : Jacques SEGUIN.
- BARREL, notaire royal à Roanne : 38.
 — (Jean-Guy), notaire royal à Saint-Maurice en Roannais, procureur fiscal de la juridiction de Saint-Polgues : 30.
- Barre-Saint-Priest (La)* : 6. — Seigneur : Philibert LA FORÊT.
- Barres (Les)* : 63. — Baron : Bénigne BERBIS.
- BARRIER (Guillaume), avocat en Parlement et procureur d'office de Brioude : 53.
- BARRILLIER (Simon), notaire royal en la prévôté de Nevers : 69.
- Barrois* : 28.
- Bas*, c^{ne} de Bas-et-Lezat (Puy-de-Dôme) : 104.
- Basse*, c^{ne} de Beines (Yonne) : 60. — Seigneur : Claude de LA RIVIÈRE.
- BASSE (M. de) : 86.
- Basseol*. — Voir : *Busséol*.
- BATAILLER, notaire royal à Nevers : 92.
 — (François) : 14.
 — (Jean), procureur au bailliage de Nivernais : 70.

- BATHIAT (Marc-Antoine), procureur au bailliage de Pionsal : 102.
- Bâtie (La)* : 68. — Dame : Marie de LA TOURRETTE.
- BATILLIAT, officier de santé à Marcigny : 24.
- Bauas*, probablement *Bozas* : 28.
- BAUDECHAIX (Jean), sergent royal à Paray : 66.
- BAUDERON (Pierre), officier de santé à Paray : 24.
- BAUDIER : 64.
- BAUDINOT (Isaac) : 65.
- BAUDOIN (Pierre), écuyer, sieur de *Montarlis* : 111.
- BAUDON (Louise de) : 17, 18, 27.
- Baudonet* (domaine), paroisse de Mably (Loire) : 15.
- BAUDRAND (Guiot), curé de Noailly : 12.
- BAUDEY DE PIANCOURT (Françoise-Geneviève de) : 13.
- BAUFFREMONT (de Vieille de). — Voir : VIENNE DE BAUFFREMONT (de).
- BAULDRY (René), secrétaire de la chambre du roi : 57.
- BAULIN (Charles), seigneur de Berlière : 14.
- Baulpesche en Berry*, seigneurie : 43.
- BAULT (Jean-Baptiste de) : 10.
- Baume (La)*, c^{ns} d'Artonne (Puy-de-Dôme) : 21, 74. — Seigneurs : Joseph d'APCHIER ; Roger d'AUTUN.
- Baume (La)*, c^{ns} de Connat-sur-Loire (Saône-et-Loire) : 89. — Seigneur : Michel de JOSIAN DE GRANDVAL.
- Baume (régiment de la) : 29.
- BAUYN (Prosper), chevalier, seigneur d'Angervilliers : 90. — d'ANGERVILLIERS (Marie-Jeanne-Louise) : 90.
- Bauzac*, c^{ns} de Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire) : 12, 41, 71, 79, 82. — Seigneurs : Dinot de BAUZAC ; Jean de BAUZAC ; Antoine de LA TOUR.
- BAUZAC (Dinot de), seigneur de Bauzac et de Glorial en Forez. — (Jean de), seigneur de Bauzac et de Ligonnes : 12, 41, 44, 71, 79.
- Bazarnes-sur-Yonne* (Yonne) : 88. — Baron : Claude de REGNIER.
- Bazoges*, en Poitou : 69. — Seigneurs : Jean GIRARD ; Joachim GIRARD.
- BEAU, receveur à Chéroy : 7.
- Beucaire*, c^{ns} des Deux-Chaises (Allier) : 100. — Seigneur : Martin de ROLLAT.
- BEAUCHAMP (Marais de). — Voir : MARAIS DE BEAUCHAMP.
- BEAUCLAIR (François de), baron de la Roche : 80, 85. — (Jeanne de) : 85.
- BEAUDET DE BEAUMONT (Antoine-Henry), chevalier de N.-D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, prieur commendataire de N.-D. du Valcroissant : 40.
- Beaufort* : 105. — Comte : Jacques de BEAUFORT.
- BEAUFORT (Anne de) : 100. — (Jacques de), comte de Beaufort et vicomte de la Motte : 105. — (Lionnet), prieur de Saint-Julien de Limoges, religieux d'Evahon : 84.
- BEAUJEU (Jean), chanoine de Lezoux : 13.
- Beaujolois* : 4, 44, 48, 96. — Bailli et gouverneur : Antoine d'AUGEROLLES. — Lieutenants généraux : sieur de GUICHE ; Jacques de MYOLANS, seigneur de Chevrières. — Notaire royal : Jacques SEVERT.
- Beaulieu* (paroisse de), au diocèse du Puy (Haute-Loire) : 12.
- Beaulieu-en-Roannais*, paroisse de Riorges (Loire) : 9. — Religieuse : Marguerite BERAUD DE RESSIN.
- BEAULTOUR (Benoît), notaire ducal à Nevers : 10.
- Beaumont*, en Anjou : 100. — Comte : Agne de LA TOUR.
- Beaumont*, c^{ns} de Clermont (Puy-de-Dôme) : 27, 44. — Comte : Charles-Godefroy de LA TOUR D'AUVERGNE. — Religieuse : Renée de FONTANET.
- BEAUMONT (Christophe de), archevêque de Paris : 31. — (Philibert de), écuyer, seigneur d'Espeuilles : 69.
- Beaumont-sur-Sardolles* (Nièvre) : 87. — Seigneur : Jean-Michel de MEUN DE LA FERTÉ.
- BEAUNE (vicomte de) : 77.
- Beaupré*, c^{ns} de Montcel (Meurthe-et-Moselle), abbaye : 109. — Abbé : Hippolyte de BÉTHUNE.
- BEAUREGARD (François), intendant de la maison de Bozas : 20.
- Beaurevoir* : 49, 74. — Seigneur : Jean CHARPIN DE GÉNÉTINES. — Dame : Claude de MONTJOURNAL.
- Beausaul*. — Voir : *Besanceuil*.
- Beauvais-Nangis* (Seine-et-Marne) : 83. — Seigneur : Antoine de BRICHANTEAU.
- BEAUVARLET (Catherine-Françoise) : 25, 32.
- BEAUVARGER-MONGON (François de), chevalier, seigneur de la Motte, Mérenchal et Matroux : 81.
- Beauverny* : 90. — Seigneur : Claude de SAINT-GEORGES.
- BEAUVILLIERS (Anne de), dame d'atours de la reine : 109.
- Beauvoir*, c^{ns} de Toutry (Côte-d'Or) : 111. — Seigneur : Humbert de ROCHFORT.
- BECQUET (Jean), notaire au Châtelet de Paris : 73.
- BEDOCT (Henry) dit DU CROC. — Voir : DU CROC.
- BEDON, notaire royal : 83.
- Beine* (Yonne) : 60. — Seigneur : Charles de LA RIVIÈRE.

- Beins* (fort de), en Provence : 38. — Gouverneur : Hector DU BOURG.
- BELIN (Pierre), archer de la maréchaussée de Nevers, trompette pour la noblesse du Nivernais : 4.
- BELINE, notaire au Châtelet de Paris : 31.
- BELLECOMBE (Théodore de), seigneur de Cavillargues et coseigneur de Sabran : 17.
- DE LA PIERRE (Claude de) : 17, 18, 27.
- Bellegarde* (Creuse) : 82, 84, 85. — Président en la ville : François COUDERT. — Prévôté et châtellenie : 84. — Prévôt : Philibert PICOT.
- Bellegarde*, c^{ns} de Neuville-sur-Saône (Rhône) : 74. — Baron : Claude-Charles de BRON.
- BELLENAVE (Jean de) : 107.
- BELLENAVES (Marie de) : 81.
- Bellevaux*, abbaye, c^{ns} de Limanton (Nièvre) : 86. — Abbé : Nicolas BOUILLET.
- Belleville* (c^{ns} de) (Seine) : 25.
- Bellevue-les-Bains* : 24.
- Belley*, c^{ns} de Villechétif (Aube) : 88. — Seigneur : Nicolas de MAUROY.
- BELLIN (Étienne), cleric à Thiers : 46.
- (Jean), notaire royal à la Mastre : 21.
- Bellombre* : 70. — Seigneur : Paul de GIRARD.
- Bellou* (Orne) : 106.
- BELON, curé de Saint-Avit-sur-Tardes : 81.
- BELOT (Pierre), notaire royal au bailliage d'Auxois : 59.
- BELVESER (François de) : 105.
- (Patone de) : 105.
- (Robert de), seigneur d'Apchat : 105.
- BÉNARD (Nicolas), docteur en médecine à Thiers : 46.
- Bénassac*, c^{ns} de Leucamp (Cantal) : 96. — Seigneur : Charles de SAINT-HAON.
- Bénissons-Dieu* (La), abbaye, c^{ns} de Roanne (Loire) : 3, 101. — Abbé : Gilbert de LA FIN. — Clerc : Joseph ODIN. — Procureur d'office : Jean ODIN.
- Bénitier en terre de Nevers : 57.
- BENOIT XIII, pape : 17.
- BENOIT XIV, pape : 86.
- BENOIT (de), juge de la cour ordinaire de Saint-Pierre d'Avignon : 18.
- BERAUD, famille : 7-9, 20, 26, 52.
- (Aimé), capucin à Roanne : 9.
- (François), chevalier, seigneur de Ressin, trésorier général de France en la généralité de Lyon : 7, 9.
- (François), seigneur de Ressin, fils du précédent : 9.
- BERAUD (Georges), notaire : 3.
- (Jean), avocat en Parlement : 8.
- (Jean), écuyer, seigneur de Ressin, Pierrefitte et du Montet : 8.
- (Jean), seigneur de la Pinay, président en l'élection de Roanne : 52.
- (Jean), trésorier de France en la généralité de Moulins, baron de Ressin : 8.
- (Jeanne) : 7-9, 52.
- (Mathieu), seigneur de Pierrefitte : 7, 9.
- (Mathieu), chevalier, seigneur de Ressin : 20, 26.
- notaire royal : 85.
- DE RESSIN (Charles-César) : 90.
- DE RESSIN (Marguerite), religieuse à Beau-lieu-en-Roannais : 9.
- Berbezit* (Haute-Loire) : 81, 108. — Seigneurs : Gabriel de VICHY ; Samuel de VICHY. — Dame : Françoise de LANGEAC.
- BERBIS, chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes : 63.
- écuyer, seigneur de Longecourt : 63.
- écuyer, seigneur de Martray : 63.
- (Bénigne), écuyer, baron des Barres : 63.
- (Claude), seigneur de Rancy, conseiller au Parlement : 63.
- BERBISEY (Barbe de) : 67.
- (Georges de), écuyer, sieur de la Tour, de Pré et Bois-Burot, avocat et conseiller au Parlement de Bourgogne : 58-62, 67.
- (Guillaume de), écuyer, lieutenant général au bailliage d'Avallon : 59, 69.
- Bergame* (tapisseries de) : 64.
- BERGER, notaire royal : 81.
- notaire à Nevers : 95.
- Bergerie* (La) (Cher) : 81. — Seigneur : Jacques de CHÉRY.
- BERGERON (François), notaire au Châtelet de Paris : 70.
- (M^{ms} de) : 90.
- BERGIER (Noël-Michel), procureur du roi en l'élection de Roanne : 8.
- BERGIÈRE (Claude) : 103.
- Berlière*, c^{ns} de Mornay-Berry (Cher) : 14. — Seigneur : Charles BAULIN.
- BERNARD, famille : 7.
- notaire royal à Montbrison : 102.
- seigneur de Chintré et de Vaux, conseiller au Parlement de Bourgogne : 63.

- BERNARD**, seigneur de Trouhans, conseiller au Parlement de Bourgogne : 63.
- (Clément), notaire au Châtelet de Paris : 105.
 - (Daniel), comte de Coubert, marquis de Héry : 39.
 - (François), curé de Saint-Christophe d'Azy : 89.
 - (François), prêtre à Valotte : 13.
 - (Françoise) : 74.
 - (Jean), marchand à Nevers : 7.
 - (Pierre) : 7.
 - (Pierre), marchand à Nevers, fils du précédent : 7.
- BERNARDIN** (Imbert), seigneur de Cermuzières : 20.
- Bernay**, c^{de} de Brinay (Nièvre) : 90. — Seigneur : Barthélemy de BAR.
- BERNAY** (de), famille : 7, 9, 11, 20, 52, 53, 70.
- (Achille de), écuyer, seigneur de Coudray et de la Motte, capitaine au régiment de Bourgo-Lespinasse : 8, 9, 108.
 - (Claude de) : 7.
 - (Éléonore de) : 7.
 - (François de) : 7, 9.
 - (Françoise de) : 7, 20, 52, 53.
 - (Jacques de), seigneur de la Motte-Saint-Romain, du Coudray, du Montet et de la Malgarnie, maréchal des camps et armées du roi : 7, 9, 11, 52, 70, 110.
 - (Madelon de), seigneur du Coudray et de la Tibaudière : 8, 11, 109.
 - DU COUDRAY (Françoise de). — Voir : BERNAY (Françoise de).
- BERNIER** (Jeanne) : 7.
- BERRIGNAULT** (Pierre), curé de Verneuil : 99.
- BERRIN** (Jean), licencié en lois et en droit : 98.
- Berry** : 14, 43, 81, 89, 102. — Bailli : 14. — Gouverneur et bailli : Claude de LA CHATRE. — Notaire royal : Jean JOIN.
- BERRY** (duc de) : 68.
- BERTHAUD** : 105.
- BERTHELEY** (Élisabeth) : 66.
- BERTHELON**, famille : 9, 10.
- (Gilbert), praticien à Lyon : 47.
 - (Jacques), écuyer, seigneur de la Cave : 9, 10.
- BERTHIER** (Anne de) : 72.
- (Catherine de) : 10.
 - (Charles) : 101.
 - (Eustache de), écuyer, sieur de Contre : 10.
 - (Françoise de) : 10.
- BERTHIER** (Guillaume) : 101.
- (Jean de) : 72.
 - (Jean), écuyer, sieur de Navenon et du Veullin : 101.
 - (Jean-Pomponne) : 32.
 - (Laurent de), écuyer, sieur de Veullin : 10.
 - (Louis de), écuyer, sieur de la Bussière : 10.
- BERTHIER DE BIZY**, famille : 10, 23-26, 32-35, 37, 40, 81.
- (Étienne-François) : 10, 23.
 - (Jean de), écuyer, sieur de Bizy : 81, 101.
 - (vicomte Louis-Pierre-Étienne) : 10, 23-26, 32-35, 37, 40.
 - fils : 37.
 - (vicomtesse de) : 26.
- BERTHIER DE VANNAY**, famille : 10, 86.
- (François), sieur de Chassy et de Vannay en partie : 101.
 - (Gilberte) : 101.
 - (Jacques), sieur de Vannay : 86, 101.
 - (Jean), écuyer, seigneur de Vannay : 10.
- BERTHIN**, famille : 10.
- (Antoine) : 10.
 - (Gilbert) : 10.
 - (Hubert) : 10.
 - (Jacques) : 10.
- BERTIER** (Nicolas), bourgeois de Noyers : 56.
- BERTRAND** (maison de) : 99.
- notaire à Mâcon : 79.
 - notaire royal : 82.
 - (Géraud) : 80.
- Besanceuil**, c^{de} de Bonnay (Saône-et-Loire) : 54. — Seigneur : Jean de TENAY.
- Besançon** (Doubs) : 24, 27, 65. — Gouverneur : Marie-Joseph, duc d'ANTIN. — Notaire : LAUDE. — Secrétaire du roi en la chancellerie près le Parlement : Claude BOUILLET.
- Besauteux**. — Voir : *Besanceuil*.
- Bescherin** : 13. — Seigneur : Gaspard DU CROC.
- BESCLAIR** (François de). — Voir : BEAUCLAIR (François de).
- Beshiont**. — Voir : *Bescherin*.
- Besse** (district de) : 36.
- BESSE** (abbé de) : 77.
- (citoyenne de) : 34.
 - (marquis de) : 75.
 - (M. de) : 77.
 - (vicomte de) : 76.

- BESSE DE LA RICHARDIE. — Voir : LA RICHARDIE DE BESSE (de).
- BESSET (Blaise), bourgeois d'Annonay : 102.
- BÉTHÉRY (Nicolas), notaire royal : 61, 64.
- BÉTHUNE (de), famille : 109.
- (directeurs de la maison de) : 109.
 - (François, marquis de) : 109.
 - (Hippolyte de), évêque et comte de Verdun, abbé de N.-D. de Beaupré : 109.
 - (Joachim-Casimir-Léon, comte de), comte des Bordes, brigadier des armées du roi : 40.
 - (Louis de), marquis de Chabris, gouverneur d'Ardres : 109.
 - (Louis-Marie-Victoire, comte de) : 109.
 - (marquis de), colonel général de la cavalerie de France : 87.
- BEUVERAND (Jacques), archidiacre de Tournus : 64.
- BEUVRAND (Louis de), seigneur de la Loyère : 63.
- Beuvron : 43. — Seigneur : Pierre BARBARIN.
- BÈZE DU CHOLLET (Claude-François de), chevalier, conseiller du roi au Parlement de Paris, seigneur du Chollet : 90, 94.
- (Jacques-Vincent de) : 94.
- BEZOT (Ursin), prêtre : 13.
- Bibliothèque du roi : 87.
- Bidières : 108. — Seigneur : Gabriel d'ARTESSÉ.
- Bienavant : 72, 73. — Seigneurs : François de LA MURE; Pierre de LA MURE.
- Bierry, c^{ns} de Sauvigny-les-Bois (Yonne) : 86, 89. — Seigneurs : Pierre FILSJEAN; Michel de LAS DE VALOTTE.
- BIGNAS (Jean), licencié en lois, procureur de Verneuil : 54.
- BIGOT (Anne), prieure de Saint-Laurent de Bourges : 47.
- BIGOT DE VILLENEUVE (Louis-Étienne) : 93.
- BIJOT (René-Claude), procureur au Parlement de Paris : 23, 34.
- BILLARD : 59.
- BILLIET (Étienne), notaire à Lyon : 103.
- Billy (Allier) : 50. — Châtellenie : 50. — Curé : frère André LÉOTARD.
- Biollet (Puy-de-Dôme) : 72. — Seigneur : Robert DU VERNET.
- BIOTIÈRE (Gaspard de), chevalier, seigneur de Pauconnier et de Chassin-court : 100.
- Biozat (Allier) : 11. — Seigneur : François de LA MERLÉE.
- BISSON (Antoine) : 54.
- (Jean), notaire à la cour de Forez : 2.
- Bisy, c^{ns} de Parigny-les-Vaux (Nièvre) : 23, 25, 81, 101. Seigneur : Jean de BERTHIER.
- BLACHIER (Jean), docteur en droit, avocat en Parlement, châtelain et juge des terres de Bozas : 19, 20.
- BLACHON, percepteur : 36.
- Blaisy (Côte-d'Or) : 110. — Seigneurs : Jean JACQUOT; Jean POULLET.
- Blancey (Côte-d'Or) : 63. — Seigneur : MAIRE.
- BLANCHART (Pierre), notaire au Mans : 11.
- BLANCHEFORT (Jean-Baptiste de), écuyer, seigneur de Château-du-Bois et de Villechaignat : 58, 61.
- (Madeleine de) : 61.
- BLANCHET (Benoît), licencié en lois, lieutenant général de Roannais : 6, 11, 109.
- (Jean), licencié en lois, lieutenant général de Roannais : 11.
- BLANDIN : 39.
- (Marie) : 92.
- Bléneau (Yonne) : 88. — Seigneur : Esme de COURTENAY.
- Blesle (Haute-Loire) : 80.
- Blésois : 111. — Gouverneur : M^{sr} de MONTIGNY.
- Blessac (Creuse) : 82, 83. — Prieuré : 83. — Prieur : Félix GERVAISE. — Prieures : Olympe DU POUGET DE NADAILLAC; Angélique de LA ROCHE-BRIANT. — Receveur : Jean GUILHON. — Religieuses : Anne-Geneviève de LA ROCHE-AYMON; Antoinette de LA ROCHE-AYMON; Marie de LA ROCHE-AYMON. — Vicaire : Léonard BADY.
- Blois (Loir-et-Cher) : 41-43. — Élection des Députés aux États Généraux de Blois : 43.
- BLONDEAU (Anne) : 63.
- (François), notaire royal à Azy-aux-Amognes : 80, 94.
 - (Pierre), greffier et notaire ducal à Azy : 60, 66, 70.
- Blot-l'Église, c^{ns} de Menat (Puy-de-Dôme) : 47, 54. — Seigneurs : Jean de CHAUVIGNY; Pierre de CHAUVIGNY.
- BOCHARDET (Philibert), notaire royal à Lyon : 6.
- BOCHETEL DE LA FOREST : 42.
- BOCHU (abbé), vicaire de Saint-Germain d'Assens : 32.
- Bocz (Les) : 68. — Seigneur : Pierre DES BOZ.
- BODET (Claude), clerc de Lyon : 97.
- BODRY (Pierre), curé de Saint-Romain-la-Motte : 9.
- Boën (Loire) : 24, 97. — Notaire : COUPAT. — Prévôté : 97. — Greffier de la ville et prévôté : Antoine de LA PIOCHE.
- Boffres (mandement de) (Ardèche) : 68.

- Bois*, c^{ne} de Sermoise (Nièvre) : 69. — Seigneur : Louis GIRARD.
- Boisquerrant*, c^{ne} de Mautes (Creuse) : 83.
- Bois-Buard*, c^{ne} de Parnay (Cher) : 81. — Seigneur : Jean-Charles de TRANCELION.
- Bois-Burot* : 59. — Seigneur : Georges de BERBISEY.
- Bois-Mervier*, c^{ne} de Charly (Cher) : 14, 81. — Seigneur : Jacques de CHÉRY. — Terrier : 14.
- Bois-Rousseau*, c^{ne} de Saint-Pierre-le-Moûtier (Nièvre) : 10. — Seigneur : Claude de VILLENEUVE.
- Bois-Sainte-Marie* (Saône-et-Loire) : 54. — Châtellenie : 54.
- Boisse* : 14. — Seigneur : Charles de GAUCOURT.
- Boisset* (Loire) : 97. — Luminaire : 97.
- BOISSET, notaire royal à Dijon : 67.
- BOISSIER (Jean-Marie), médecin à Saint-Germain-Laval : 53.
- BOISSONNIER DU VERNAY. — Voir : DU VERNAY (BOISSONNIER).
- Boisy* : 11, 72. — Seigneur : Claude GOUFFIER. — Marquisat : 11, 72. — Châtelain au marquisat : Louis VALENCE.
- BOISY (de), famille : 8, 11, 68, 109.
- (Barbe de) : 11, 68.
 - (François-Marc de) : 11.
 - (Gabrielle de) : 8, 11, 68, 109.
 - (autre Gabrielle de) : 68.
 - (Hélène de) : 68.
 - (Louis de), capitaine de Cervières, bailli de Perreux, seigneur de la Motte et de Vouldes, gentilhomme de la chambre du roi : 11, 68, 101, 109.
 - (Marc de) : 11, 109.
 - (Renée de) : 68.
 - (Tristan GOUFFIER dit de), seigneur de la Motte-Saint-Romain et de Vouldes, gentilhomme de la maison du roi et roi d'armes de Sa Majesté : 11, 68, 109.
- BOLACRE (Guillaume), bourgeois et marchand de Nevers : 69.
- (Henri), lieutenant général au bailliage et à la Pairie de Nivernais : 1, 94, 110.
 - (Marie) : 56.
 - (Nicolas) : 107.
- BOLLOT (Pierre), praticien à Avallon : 61.
- Bona* (Nièvre) : 60, 69, 70, 89. — Seigneurs : Eustache de CHARRY; François de GIRARD (en partie); Louis GIRARD.
- BONDEVILLE (Marie-Louise de) : 68.
- BONDURAND (Jean), notaire royal : 17.
- BONGARDS (Adrien de), écuyer : 72.
- (François de), écuyer, seigneur de Migny-les-Varzy : 72.
 - (Jean-Nicolas de), lieutenant-colonel de cavalerie : 22.
 - (Paul de), écuyer, seigneur de Migny : 72.
- BONIFACE (Pierre), notaire royal au comté de Bourbon : 19.
- BONIN, notaire royal à Saint-Benin-d'Azy : 95.
- (Georges de), chevalier, seigneur du Cluzeau : 70.
- Bonnabaud*, c^{ne} de Vologne-Ville (Puy-de-Dôme) : 13, 27, 81. — Seigneur : Gilbert-Alire de LANGEAC. — Abbés : Claude-Gilbert-Allire de LANGEAC; Louis de LANGEAC.
- Bonnebaud*. — Voir : *Bonnabaud*.
- Bonnebault*. — Voir : *Bonnabaud*.
- Bonnebeau*. — Voir : *Bonnabaud*.
- BONNEFON (Jacques), curé de Chambles : 96.
- Bonnefond*, paroisse de Saint-Clément-en-Montanes (Allier) : 55.
- Bonnefond*, c^{ne} de Saint-Romain-la-Motte (Loire) : 11, 103. — Seigneurs : Philibert RAFFIN; François de SAINT-PRIEST.
- Bonnefont*, c^{ne} de Miremont (Puy-de-Dôme) : 81. — Seigneur : Gabriel de SARRASIN.
- BONNEFONT (de), famille : 12.
- (Agnès de) : 12.
 - (Antoine de), licencié en lois, chancelier de Montpensier : 107.
 - (Claude de), écuyer : 101.
 - (Guyonnet de) : 12.
- BONNEFOY, notaire royal : 49.
- trésorier de l'hôpital de Thiers : 79.
- Bonne-Nouvelle (section de), à Paris : 37.
- BONNET (Claude), consul de Saint-Germain-Laval : 7.
- (Guillaume), procureur de Vernines : 108.
 - (Louis), chanoine d'Orcival : 12.
 - (Mathias), laboureur : 108.
 - (Pierre), avocat au Parlement : 67.
- Bonnet Rouge (section du), à Paris : 38.
- Bonneval*, c^{ne} de Romagnat (Puy-de-Dôme) : 81, 87. — Comte : François-Annet de LA ROCHE-BRIANT.
- BONNEVAL (Claude), écuyer, sieur de Fay et de Vaux du Creux : 100.
- (Gaspard de), seigneur de Chatain : 85.
- BONNIN (Philibert de), écuyer, seigneur du Bouquin : 87, 88.
- BONNIVEAU (Claude) : 107.

- BONNY (François), notaire royal à Thiers : 43.
- BONTEMPS, notaire au Châtelet de Paris : 46.
- notaire à Paris : 78.
- (Barthélemy), praticien à Lezoux : 44.
- (Jean), notaire royal à Lezoux : 13.
- Bonvert*, c^{no} de Mably (Loire) : 11, 52. — Seigneurs : Claude de DIGOINE ; François de SAINT-PRIEST.
- Borbates*, peut-être *La Barbate*, c^{no} de Mayres, ou *Barbat*, c^{no} de Vollore-Ville (Puy-de-Dôme) : 53. — Seigneur : Blin DU PESCHIN.
- Bord* (Puy-de-Dôme) : 81, 99. — Seigneur : Amable de MONTAGNAC DE LA ROCHE-BRIANT DE CHAUVANCE.
- BORDE (Jacques), avocat à Chablis : 59.
- BORDEAU (Jean), charpentier, syndic de Mousseaux : 87.
- (Pierre), maréchal, syndic de Saint-Christophe d'Azy : 87.
- Bordeaux* (Parlement de) (Gironde) : 80.
- BORDERIC (Pierre), prêtre : 79.
- Bordes* (Les), c^{no} d'Urzy (Nièvre) : 40, 69, 73, 110. — Seigneurs : Achille d'ANCIENVILLE ; Joachim-Casimir-Léon, comte de BÉTHUNE ; François de LA PLATIÈRE ; Philibert de LA PLATIÈRE ; Philippe de LA PLATIÈRE. — Dame : Louise d'ANCIENVILLE.
- BORDIER (Jean), receveur de l'abbaye de Barbeaux : 58.
- (Jean), receveur des tailles de l'élection de Paris : 58.
- BOREL, notaire royal : 22.
- Bornac*, c^{no} de Saint-Hilaire (Loire) : 24.
- BORNIOL, chanoine desservant la paroisse Saint-Jean de Nevers : 10, 23, 31.
- BOROT (Jean), notaire royal à Avallon : 56, 58, 69.
- BORRACHOT (Pierre), vicaire de Mably : 103.
- Bort*, en Bourbonnais, au diocèse de Bourges : 54. — Seigneur : Jacques DU PESCHIN.
- BOSCARY DE VILLEPLAINE : 35.
- BOSREDON (Maximilien de), chevalier, seigneur de Puy-Saint-Gulmier : 82.
- BOSSEZ (François-Théodore), notaire à Montmirail : 106.
- Bost* (Allier) : 3, 85. — Seigneurs : Antoine LE LONG ; Gilbert d'USSEL.
- BOTHÉON (M. de), sénéchal de Lyon : 6.
- BOUANSSE (de). — Voir : MONTAGNAC (de).
- BOUARD (Godefroy), prieur de Saint-Avery : 85.
- DU CHOLLET (Blaise), premier juge royal de la ville de Nevers, lieutenant en l'élection : 95.
- Boube* (La), fief, c^{no} de Rouy (Nièvre) : 10.
- Boucé* (Allier) : 95. — Dame : Françoise de Boucé. — Château : 95. — Paroisse : 95.
- BOUCÉ (Charles de), prieur d'Ambierle : 95.
- (François de) : 95.
- (Françoise de), dame de Boucé et de Gayette : 95.
- (Nicolas de), écuyer, seigneur de Poncenat : 3, 95, 96.
- (Pierre de) : 95.
- BOUCHARD (Claude), orfèvre à Nevers : 92.
- (François) : 110.
- (Jean), docteur en médecine à Dijon : 110.
- BOUCHARENE (Pierre ?), curé de Sarras : 102.
- BOUCHER : 86.
- notaire au Châtelet de Paris : 20.
- (Anthoine), imprimeur : 71.
- Boucheries*. — Voir : *Bouchesnes*.
- BOUCHERON, famille : 12.
- (Jacques), imagier à Nevers : 12.
- (Jean) : 12.
- Bouchesnes*, paroisse de Saint-Clément (Allier) : 5, 8. — Seigneur : Gilbert DU VERNET. — Château : 8.
- BOUCHET (Jean), curé de Noailly : 102.
- Bouchot*, c^{no} de La Fermeté (Nièvre) : 94. — Seigneur : Michel de LAS.
- BOUCHU, intendant de Bourgogne : 56.
- BOUCHUT (François de), chevalier, seigneur d'Apcheix et de Vèze : 82.
- d'APCHEIX (Marie-Madeleine de) : 82.
- DE VÈZE (Marie de) : 82.
- Boucieu-le-Roi* (Ardèche) : 21, 68. — Seigneur : Balthazar de MONTELZ. — Notaire : Pierre FABRE.
- BOUCLON (Claude), prêtre prébendier de Notre-Dame-de-Laval : 7.
- BOUDET (Pierre), notaire du scel de Montferrand : 108.
- (Pierre), notaire royal à Maringues : 108.
- (Simon), notaire royal à Maringues : 108.
- BOUDINOT (Palamède), seigneur du Breuil, conseiller au Parlement de Bourgogne : 63.
- BOUFFETYÉ (Anfoine), praticien à Ferrières : 48.
- BOUFFLERS (marquis de) : 29.
- BOUGOT (Jean-Christophe), procureur à la cour, secrétaire du roi au bureau des finances de Dijon : 67.
- BOULLÉ (François de), écuyer : 77.
- (Marguerite-Louise de) : 77.

- BOUILLÉ (Madeleine de), religieuse professe à Chelles, prieure de Champchanoux, abbesse de Meaux et de Saint-Léger de Préaux : 78, 79.
- (vicomte de), maire de Nevers : 30.
- DU CHARIOL (Charles-Louis), seigneur de Rillat : 74.
- DU CHARIOL (Jean-Gaston de), seigneur du Clusel, lieutenant au régiment de Médoc-Infanterie : 77.
- D'HAUTERIVE (de) : 75.
- BOULLER (Louis de), coseigneur de Cucuron : 18.
- BOUILLET (Catherine) : 64, 65.
- (citoyenne) : 34.
- (Claude), écuyer, secrétaire du roi en la chancellerie près le Parlement de Besançon, seigneur de Chevallée : 65.
- (Claude), substitut des procureurs et avocats généraux en la Chambre des Comptes de Bourgogne et Bresse : 66.
- (François), avocat en Parlement : 66.
- (héritiers) : 65.
- (M^{re}) : 68.
- (Nicolas), abbé de Notre-Dame de Bellevaux : 86.
- Bouillon* (Belgique) : 27, 28, 100. — Duc : Charles-Godefroy de LA TOUR D'AUVERGNE. — Ducs : 100.
- BOULANGER (Louis), avocat au Parlement de Bourgogne : 67.
- BOULARD (Annet), clerc de Saint-Germain-Laval : 48.
- Boulaye* (La) (Saône-et-Loire) : 12, 55. — Seigneurs : SIMON DES LOGES ; ROCHFORT. — Dame : Jeanne de CHABANNES.
- Boulevrie* (La), c^{se} de Neuvy-sur-Loire (Nièvre) : 88. — Seigneur : Jean de LA BOULEVRIE.
- BOULIER DU CHARIOL (Charles-Louis). — Voir : BOUILLÉ DU CHARIOL.
- BOULIEU (Maximilien de), chevalier, comte de Montpantier : 81.
- Boulogne* (bois de), près de Paris : 26.
- Bouquin* (Le), c^{se} de Chaumot-sur-Yonne (Nièvre) : 88. — Seigneur : Philibert de BONNIN.
- Bourbon* (comté de) : 19. — Notaire royal : Pierre BONIFACE.
- Bourbon*, en Provence : 18.
- Bourbon (régiment de cavalerie de) : 87, 94.
- BOURBON (Louis de), comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont : 107.
- Bourbonnais* : 5, 15, 43, 47-50, 54, 55, 80, 81, 84, 85, 95, 99. Coutume : 55. — Notaire : Jean HUGUET. — Notaire du scel : Antoine MORNE. — Notaire en la chancellerie : Mathé TAVART. — Notaire royal au duché : Charles CHOPPIN. Sénéchaussée : 49, 50, 81, 84, 85, 95. — Notaires royaux en la sénéchaussée : Gabriel BARDON ; Pierre MARCHANT.
- Bourboule* (La) (Puy-de-Dôme) : 24. — Moulin : 24.
- BOURDIAU (Jean-Pierre), maréchal à Valotte : 95.
- Bourdillon* : 42. — Seigneur : Imbert de LA PLATIÈRE.
- BOURET (Antoinette-Thérèse) : 25, 32.
- Bourg* (Le), en Vivarais (Ardèche) : 16, 18, 21, 24, 26. — Seigneurie : 24. — Seigneurs : Baudouin DU BOURG ; Emmanuel DU BOURG ; Emmanuel-Gaspard DU BOURG ; Just-Henry DU BOURG ; Louis DU BOURG. — Marquise : Mathie DU CROC. — Château : 18. — Mandement : 18.
- BOURG (Jean), prêtre de Saint-Genès de Thiers : 41.
- BOURGADE (Hugues), marchand à la Dardie, fermier de la seigneurie du Puy-de-Celles : 76, 77.
- BOURGOIS (Claude) père et fils, notaires royaux à Troyes : 88.
- (Claude), seigneur de Crépy, président au Parlement de Bourgogne : 110.
- DE CRÉPY (Madeleine) : 110.
- Bourges* (Cher) : 14-16, 47, 54, 55, 81, 83-85, 100, 103. — Abbaye Saint-Laurent : 47. — Archevêque : 83. — Avocat au présidial : Jean PINETTE. — Bureau des finances : 86. — Chambre des Comptes : 16. — Chanoine, vicaire général et officiel : Pierre DEMEURE. — Cordelier : RIPAUT. — Diocèse : 54, 84, 100, 103. — Évêque : 81. — Notaire de l'officialité : Pierre GUÉRIN. — Notaires royaux : Toussaint LIGIER ; Jean ROZE. — Receveurs des finances de la généralité : BARATON DE VILLENEUVE ; François GUESDON. — Religieuses de Sainte-Claire : 15. — Sergent royal : Pierre DESCAYEUX. — Siège présidial : 47. — Trésorier de France au bureau des finances : de BRISACIER. — Université : 55, 81.
- BOURGES (Catherine de) : 58.
- (Claude de), trésorier et payeur des gages des trésoriers de France à Orléans : 58.
- (Nicolas de), bourgeois de Paris : 58.
- Bourg-Lespinasse (régiment de) : 8. — Capitaine : Achille de BERNAY.
- Bourgogne* : 2, 22, 55, 56, 59, 61-63, 67, 70, 78, 86, 89, 94, 110, 111.
- Bureau des finances de Bourgogne et Bresse : 66, 67. — Secrétaire du roi : Jean-Christophe BOUGOT. — Trésorier de France : PARISE.

Chambre des États de la Noblesse : 86. — Élu général du Tiers État : François ARTHAULT. — Élus de Bourgogne : 56. — États de Bourgogne : 86. — Garde ordinaire de la monnaie en Bourgogne : Étienne DESLANDE. — Intendant : BOUCHU. — Receveur général du pays de Bourgogne : Claude VALLON, sieur de Barain. — Secrétaire de la chancellerie : Barthélemy GUILLAUME.

Chambre des Comptes de Bourgogne et Bresse : 55, 61-64, 66, 67, 70, 89, 94. — Auditeurs : CARRÉ ; Claude MORELET ; VALOT. — Chevalier d'honneur : BERBIS. — Conseiller auditeur : Henri de LA TROCHE. — Conseiller du roi : Étienne FILSJEAN, seigneur des Grandes-Maisons. — Correcteurs : Sébastien FILSJEAN ; Claude GAUDELET. — Maîtres ordinaires : Claude FILSJEAN, seigneur de Sainte-Colombe ; Étienne FILSJEAN, seigneur de Marlieu ; Jean FILSJEAN ; Jean-Baptiste-Bernard FILSJEAN, seigneur de Presle ; Pierre FILSJEAN ; Pierre FILSJEAN, seigneur de Prédéfond ; Louis GOUJET-DUVAL ; GRILLOT ; Étienne LANTIN ; Claude de LA TROCHE ; MAIRE, seigneur de Blancey ; RICHARD ; THOMAS ; Claude VITTE. — Présidents : BADOUX ; de MASSOL, seigneur de Montmogeay. — Substitut des procureurs et avocats généraux : Claude BOUILLET. — Cour des Comptes : 89. — Conseiller et secrétaire du roi en la Cour des Comptes : Henri GEVALOIS.

Parlement de Bourgogne : 55, 56, 59, 61, 62-67, 110, 111. — Avocats : Charles ARTHAULT ; Georges de BERBISEY ; Louis de BEUVRAND ; Louis BOULANGER ; Pierre GAUDOT ; LAMBERT ; LAMBERT puîné ; NORMAND. — Conseillers : d'ARLAY ; Georges de BERBISEY ; BERNARD, seigneur de Chintré et de Vaux ; BERNARD, seigneur de Trouhans ; BOUDINOT, seigneur du Breuil ; Abraham BOURRÉE, seigneur de Chorey ; BRETAGNE, seigneur de Nant-sous-Thil ; Bénigne de CIREY ; Jean-Baptiste de CIREY ; COMEAU, seigneur de la Chausselle ; Philibert DELAMARE puîné ; Philippe DELAMARE aîné ; Claude-Bernard GAILLARD, seigneur de Montigny et Broindon ; JACOB, seigneur de Charmelieu ; Jean-Baptiste LANTIN, seigneur de Montagny ; Jean-Baptiste LANTIN, seigneur de Planche ; Pierre LEGOUX ; LENET, seigneur de Corgengoux ; Claude MALETESTE ; Étienne MALETESTE ; Jean-Baptiste MALETESTE ; MILLETOT ; RICHARD ; Pierre RIGOLEY, seigneur de la Chaume ; THOMAS ; Nicolas VALON ; de VILLERS, seigneur de Varennes et Frontenard. — Présidents : Claude BOURGEOIS DE CRÉPY ; Guillaume de MONTHOLON. — Président à mortier : Bénigne-Germain LE GOUX. — Substitut ho-

noraire du procureur général : Pierre GOUJET-DUVAL.

Chancellerie près le Parlement : 63. — Conseiller référendaire : Antoine GALOCHE. — Secrétaire : Barthélemy GUILLAUME. — Conseiller à la Table de Marbre : Nicolas PERCIER.

Bourg-sur-Charente (Charente) : 11. — Seigneur : Claude GOUFFIER.

Bournazeau (Le) : 83. — Seigneur : Gabriel DU CREUSET.

Bournazel : 85. — Marquis : Jean DU BUISSON.

Bournet, abbaye, c^{ne} de Courgeac (Charente) : 43. — Abbé : Jean de MALVOISIN.

BOURNET (Antoine), notaire royal : 44.

BOURRÉE (Abraham), seigneur de Chorey, conseiller au Parlement de Bourgogne : 63.

BOURSAULT (Georges de) : 56.

— (Guillaume de) : 56.

— (Jean), licencié en droit, notaire en la prévôté d'Avallon et procureur : 56, 57.

— (Philippe de) : 56.

BOURSIER, notaire à Paris : 40.

BOURY (François), notaire à Nevers : 90, 91.

Boussac (Creuse) : 43. — Seigneur : duc d'ÉTAMPES. — Seigneurie : 43.

Boussay. — Voir : *Busset*.

Bouteresse (La), c^{ne} de Sainte-Agathe-la-Bouteresse (Loire) : 47, 105. — Seigneur : Guillaume de SAINT-PULGENT.

BOUTET (Thomas), conseiller provincial des guerres en Ile-de-France : 58.

Boutonnargues, c^{ne} de Bertignat (Puy-de-Dôme) : 102. — Seigneurs : Abraham PEYRENC ; Gaspard-Scipion-Apollinaire de POLIGNAC. — Seigneurie : 102.

BOUX (Rolin de), seigneur de Pardines : 71.

Bouy (Aube) : 88. — Seigneur : Claude de GAUDIN.

Bouy (Cher) : 14. — Curé : Pierre de LA BUSSIÈRE.

Bouzac. — Voir : *Bauzac*.

BOUZAC (Jean de). — Voir : *BAUZAC* (Jean de).

BOYER : 30.

— (Jean), apothicaire à Noyers : 59.

Bozas (Ardèche) : 7, 16-22, 26-28, 30, 33, 36, 38-40, 68, 69. — Seigneurs : Charles-Louis DU BOURG ; Emmanuel DU BOURG ; Emmanuel-Gaspard DU BOURG ; Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie DU BOURG ; Just-Henry DU BOURG ; Louis DU BOURG. — Dame : Marie d'ESPINCHAL. — Chapelle : 19, 20, 69. — Chapelle Saint-Joseph : 36. — Château : 19-21, 69. — Châtelains : Jean

- BLACHIER; HENRI CLAVEL. — Châtellenie : 38.
— Curés : LAGRANGE ROUGHET DE CHAZOTTE ;
Jean-CONRAD LEMAIRE ; Julien de SENOVERT ;
SORREL. — Intendant : François BEAUREGARD.
— Inventaire du château : 21. — Juges du
marquisat : Jean-Marc BUISSON ; Jean-Claude
de LA VIGNE. — Maire : LA CONDAMINE. —
Marquisat : 17, 20, 22, 30, 38. — Paroisses :
20, 26. — Précepteur de la jeunesse : Pierre
BRUN. — Terrier : 20. — Vicaire : Philippe
CLAVEL.
- BOZAS (de), famille : 12. — Voir : BAUZAC (de).
— (M^{re} de) : 28.
Bozat. — Voir : *Bauzac*.
Bozé (chapelle de). — Voir : *Bozas*.
- BOZERANZEL-MONGOUTIER (François), commandeur de
Saint-Paul, grand bailli de Lyon : 83.
- BRAC (François), avocat en Parlement et aux cours de
Lyon, seigneur de Montpinay : 38.
- Bragny-en-Charolais* (Saône-et-Loire) : 65, 66.
- Bratoche (La)*, sans doute *la Brettauche*, c^{ne} de Bléneau
(Yonne) : 60. — Seigneur : Pierre HUGUET.
- Braux*, près de Sainte-Menehould (Marne) : 1.
- BRAVARD (François), notaire royal à Saint-Haon et au
bailliage de Forez : 41, 68, 103, 109.
- BRAYER (Guillaume), écuyer, sieur de Saint-Aubin : 88.
- BRÉCHARD (Jean), écuyer, seigneur de Cougny : 102.
- BRELUT-DELAGRANGE, notaire au Châtelet de Paris :
90, 92.
- BRESSE (Pierre), capitaine au château de Presle : 64, 62.
- Bressolles* (Allier) : 5, 103. — Seigneurs : Gilbert de
BRESSOLLES dit de SACCONYN ; Claude de
SACCONYN.
- BRESSOLLES (Antoine de), commandeur de Montfer-
rand : 47.
— (Catherine de), dame de Montmorillon et de
Boussay : 54, 55.
— (Gilbert de) dit de SACCONYN, écuyer, baron
de Bressolles : 103.
- BRETAGNE (duc de) : 41.
— écuyer, seigneur de Marcilly : 63.
— seigneur de Nant-sous-Thil, conseiller au
Parlement de Bourgogne : 62.
- BRETANGES (Jacques), chantre à Evahon : 84.
— (Pierre), chambrier à Evahon : 84.
- Breteau*, paroisse au bailliage d'Orléans : 89.
- Bretonnière (La)*, c^{ne} de Bona (Nièvre) : 89. — Seigneur :
Eustache de CHARRY.
- BRETTE, notaire royal : 81, 82.
- Breuil (Le)*, c^{ne} de Ceilloux (Puy-de-Dôme) : 63, 81. —
Seigneur : Palamède BOUDINOT. — Dame :
Jeanne de LA ROCHE-AYMON.
- BREUILLAC, lieutenant-colonel aux Dragons de Beau-
fremont : 30.
- BREYSSIACO (Guillaume de), notaire : 7.
- Brezet*, c^{ne} de Clermont (Puy-de-Dôme) : 102. — Sei-
gneur : Jean REGIN.
- BRICAULT (Jacques), notaire au Châtelet de Paris : 76.
- BRICE (Michel), écuyer : 58.
- BRICHANTEAU (Anne-Antoinette de) : 81, 83, 84.
— (Antoine de), abbé de Barbeau et d'Escu-
rey : 58.
— (Antoine de), seigneur de Beauvais-Nan-
gis : 83.
— (François de), chevalier de l'ordre de Savoie,
baron de Gurcy : 58.
— (Louise de) : 81.
— (Philibert de), évêque de Laon, duc et pair
de France : 81.
- BRIDIER (Paul de), chevalier, seigneur de Saint-Ju-
lien : 83.
- BRIENNE (comte de) : 41, 42.
- Briennon* (paroisse de) (Loire) : 101.
- Brigadiers des armées du roi. — Voir : Joachim-Ca-
simir-Léon, comte de BÉTHUNE ; Charles-
Gabriel de NAGU.
- BRIGANDET (Rose) : 111.
- Brinon*. — Voir : *Brion (Le)*.
- BRILLON : 108.
- BRINDAVOINE (Guillaume), notaire et praticien au châ-
teau de Prépoue : 10.
- Brion*, au pays de Savoie : 95.
- Brion (Le)*, près du Cheylard (Ardèche) : 15, 18, 22,
24, 30, 31, 33, 39, 40, 84. — Seigneurs : Jean-
Jacques de BARD ; Emmanuel-Gasparu DU
BOURG ; Just-Henry DU BOURG ; Jean MON-
TANDIER ; PIERRE ; Charles-François de SASSE-
NAGE. — Comté : 22, 24, 40.
- Brioude* (Haute-Loire) : 52, 53, 74, 77, 85. — Capucins :
53. — Chanoines-comtes : Jean-Claude DU
CROC ; Jean DU FAUCON DE VILLARET ; Théo-
dore de LA ROCHE-AYMON ; Julien de REY-
ROLLES ; Gilbert-Henry de VEYNY D'ARBOUZE.
— Cordeliers : 53. — Hôpital ou Hôtel-Dieu :
53. — Minimes : 53. — Notaires royaux :
FORNET ; THOMAS. — Notre-Dame : 53. —
Procureur d'office : Guillaume BARRIER.
- BRISACIER (M. de), trésorier de France au bureau des
finances de Bourges : 86.

- BRISSAC (maréchal de) : 41, 42.
- BRISSON (Charles), écuyer, seigneur de Montalin : 87.
— (Marie), dame de Chiron et de Nativignes : 88, 89.
- BRIZAY (Jacquette de) : 43.
- BRODEAU (Louis), chevalier, seigneur de la Chassetière, maréchal de camps et armées du roi, gouverneur du Mont-Saint-Michel : 74.
- BROGLIE (comte de) : 19, 29, 38.
- Broindon* (Côte-d'Or) : 63. — Seigneur : Claude-Bernard GAILLARD.
- BRON (Claude-Charles de), comte de la Lièze, baron de Riverie et de Bellegarde : 74.
- BRON DE LA LIÈZE (Just de), commandeur de Verrières : 96.
- BROS, notaire à Roanne : 34.
- Brossardière (La)* : 81. — Seigneur : Jacques de CRÈVE-CŒUR.
- Brosse (La)* (Nièvre) : 48. — Seigneur : Jacques de LA BROSSÉ.
- Brosse-Fourcon (La)*, c^{ne} de Montigny-sur-Canne (Nièvre) : 13, 86-88. — Seigneur : Esme de LAS.
- Brosse-Morlée (La)* : 51. — Seigneurs : Gabriel de LA BROSSÉ-MORLÉE ; Gaspard de LA BROSSÉ-MORLÉE.
- Brosses (Les)* : 15. — Seigneur : Ferri de CRÈVE-CŒUR.
- BROSSIER (Antoinette) : 78.
- Brol*, en Poitou : 68. — Seigneur : Simon FRETAL.
- Brou* : 70. — Baron : Tristan de ROSTAING.
- BROUCY (Lazare), notaire royal à Avallon : 62.
- BROUSSE (dom Michel), religieux de l'abbaye de Thiers : 41.
- Brousses* (Puy-de-Dôme) : 13. — Seigneur : François de MONTCEAUX.
- BRULART : 47.
- BRULAULT (Claude), greffier des justices de Mousseaux-sur-Azy, Saint-Benin et Saint-Christophe d'Azy : 88.
- BRUN (Guillaume de), notaire royal à Nevers : 69.
— (Pierre), précepteur de la jeunesse à Bozas : 21.
- Brunard (Loire)* : 2-6, 20, 21, 26, 30, 33, 39, 42, 47-53, 55, 72-74, 96, 97, 102-105, 108.
- Active*
Seigneurs : Antoine d'AUGEROLLES ; Dauphin d'AUGEROLLES ; Philippe d'AUGEROLLES ; Emmanuel-Gaspard DU BOURG ; Just-Henry DU BOURG ; Charles DU CROC ; Gaspard DU CROC ; Jean-Claude DU CROC. — Dame : Mathie DU CROC. — Châtelain : Jean ANTOINE. — Foi et hommage : 53. — Justice : 6.
- BRUNE (Martin de), imprimeur et fondeur de caractères à Paris : 60.
- BRUNEL (Guillaume) : 18.
- BRUNET (Christophe), marchand de Thiers : 43.
— (Léonard), lieutenant en la justice de Lichères : 59.
- BRUNON (Antoine), juge en la baronnie de Feugerolles et de Roche-la-Molière : 52, 97.
— (Antoine), notaire et greffier de Roche-la-Molière : 7.
- BRUYAS (Gaspard), notaire royal à Chevrières : 101.
- BRUYERAT (Aymon), notaire à Mably : 103.
- Bruyère (La)* (Orne) : 106.
- BRUYÈRE (Antoine), procureur à Chevrières : 101.
- BUDET : 90.
- BUFFET : 40.
- Buherdan* : 73. — Seigneur : André de GRÉSOLLES.
- Buisson (Le)*, c^{ne} de Saint-Babel (Puy-de-Dôme) : 5, 108. — Seigneur : Gabriel d'ESTAING.
- BUISSON (André), chanoine de Saint-Just-en-Chevalet et curé de Champoly : 72.
— (Étienne), sergent royal à Luré : 6.
— (François), notaire royal à Arlebosc : 19.
— (François), prêtre sociétaire résidant à Bully : 50.
— (Jean-Marc), avocat en Parlement et juge du marquisat de Bozas : 22, 30.
— (Louis), avocat au Parlement de Paris : 6.
— (Marie) : 76.
- Bulhe*. — Voir : *Bully*.
- Bulhon* (Puy-de-Dôme) : 51, 71, 97, 107, 108. — Seigneur : Antoine de MALLET. — Château : 51.
- Bully* (Loire) : 9, 30, 50, 72, 108. — Clerc : Jean DALMAIS. — Notaires : Jean FLEURY ; Pierre FLEURY ; Pierre de LA MURE. — Paroisse : 72.
- BUREAU, notaire royal à Nevers : 94.
- BURGAT, syndic des affaires du chapitre de Chalon : 65.
- BURGHLEY (milord) : 43, 53.
- Busseaux*, c^{ne} de Moussy (Nièvre) : 88. — Comte : Léonard d'ARMES.
- Busséol* (Puy-de-Dôme) : 52.
- Busserole*, c^{ne} d'Uxeau (Saône-et-Loire) : 90. — Seigneur : Paul-Charles DU CREST.
- Bussel* (Allier) : 54. — Dame : Catherine de BRESSOLLES.
- Bussière (La)*, c^{ne} de Saint-Priest-la-Roche (Loire) : 52. — Seigneur : Louis OUDAILLE.
- Bussière (La)*, c^{ne} de Garchizy (Nièvre) : 10. — Seigneur : Louis de BERTHER.

BUSSIÈRE (Gabriel), curé de Garchizy : 23.
 — (Gabriel) le jeune, curé de Parigny-les-Vaux : 23.
 — (Jean), greffier du juge de paix du canton de Pougues : 23.
Bussière-en-Bourbonnais (Allier) : 48 — Notaire royal : Gilbert FALLIER.
Bussièrès (Loire) : 103. — Seigneur : Claude de SAGONYN.
 BUSSY-LE-VERT (comte) : 49.
 BUXINETTE, notaire royal : 82.
 BUZARD (Claude), sergent royal à Chablis : 59.
 BUZENVAL (Guillaume CHOART, marquis de) : 90.

C

CADIER (Guillaume), notaire au Châtelet de Paris : 109.
 CADRIEU (sieur de) : 29.
Caen (Calvados) : 23, 30. — Gouverneur : Marie-François-Henri de FRANQUETOT, duc de COIGNY.
 CAILLET (Jean-Pierre), officier de santé : 106.
 — (Pierre-Ponce), bourgeois de Paris : 77.
Calais (Pas-de-Calais) : 1, 42, 110. — Gouverneur : Antoine de LA GRANGE D'ARQUIAN.
 CALAIS (J. de), notaire : 60.
 CAMBRAY (Claude), avocat en Parlement : 51.
 — (Jean), procureur au Présidial d'Auvergne : 43.
Campoix : 89. — Seigneur : Louis de LA PRIMAUDAIE.
 CAMPROUX (Jacques), notaire royal : 17.
 CAMUS (Philibert), notaire royal à Dijon : 110.
 — (Pierre), bailli et gouverneur d'Auxerre : 60.
 CAMUSET (Philibert), notaire royal à Nevers : 91, 101.
 CANAT (Claude) : 35.
Candie (siège de) : 73.
 CANDRAS (Jeanne de) : 66.
 CANILLAC (marquis de) : 6.
 CANIVET, curé de Saint-Martin de Nevers : 31.
Cantal : 85.
 CANTOYNET (Jean de LA VEYSSIÈRE DE). — Voir : LA VEYSSIÈRE DE CANTOYNET.
 CAPPONI (Alexandre de), baron de Feugerolles : 6, 96.
 — (Gaspard de), baron de Feugerolles et de Roche-la-Molière : 49, 52, 96, 97.
 Carabiniers (escadron de) : 27.
 — du roi : 19.
Caravas : 11. — Comte : Claude GOUFFIER.
 CARBONEL (Antoine), maître potier de terre : 93.

CARDOT (Jean), ouvrier en faïence : 15.
 CAREAU (Didier), vicaire de Prye : 94.
Carlat (Cantal) : 99. — Commandeur : Gilbert de FOU-GÈRES.
 CARLIER, notaire royal : 77.
 CARNOT : 65.
 — notaire au Châtelet de Paris : 26.
 CARRÉ (Étienne), apothicaire à Noyers : 59.
 — (noble), auditeur en la Chambre des Comptes de Bourgogne : 63.
 CARREY, notaire royal à Dijon : 111.
 CARTAUD (Pierre), seigneur de la Villatte, avocat en Parlement : 85.
 CARTON, notaire royal : 5.
 — (Pierre), maître des Eaux et Forêts : 6, 48.
 — (Pierre), procureur du roi à Cervières : 86.
 CARTRON (Pierre), marchand de Mâcon, administrateur de la Charité : 79.
 CASSAIGNE (Henri), receveur général des domaines et bois en la généralité de Montpellier et pays de Roussillon : 19, 27.
 CASSARD (Guy), lieutenant au bailliage d'Auxois : 56.
 CASSIAT (Antoine), curé des paroisses d'Azy : 70.
 CASTELAN (sieur de) : 18. — Régiment d'infanterie : 18, 38.
 CASTELAR (Henry de), exempt des gardes du corps du comte de Provence : 33.
 CASTRIES (marquis de), mestre de camp de la cavalerie légère : 87.
 CATHERINE DE MÉDICIS : 42.
 CATIN, curé de Saint-Étienne-de-Furan : 5.
 CATINAT : 29.
 CAUMARTIN (de), intendant de Moulins : 86.
 Cavalerie légère de France : 19, 28. — Colonels généraux : marquis de BÉTHUNE ; Louis de LA TOUR D'AUVERGNE ; vicomte de TURENNE. — Maréchal de camp général : duc de COISLIN. — Maréchaux des logis : Emmanuel DU BOURG ; GAGNOT DE MAINCOURT ; vicomte d'HÉRICOURT. — Mestres de camp : marquis de CASTRIES ; Emmanuel DU BOURG ; Jean-Baptiste-Paul-Charles de LA CROIX DE CHEVRIÈRES. — Mestres de camp généraux : marquis de MONTPEYROUX ; comte de REVEL.
 CAVALLIER (J.), vicaire à Vallauris : 93.
Cave (La), c^{ns} de Beaumont-Sardolles (Nièvre) : 9, 95. — Seigneur : Jacques BERTHELON.
Cavillargues (Gard) : 17. — Seigneur : Théodore de BELLECOMBE.
 CAZOTTE, notaire à Dijon : 66.

- Cébazat* (Puy-de-Dôme) : 107. — Seigneur : Hébrard de CÉBAZAT.
- CÉBAZAT (Hébrard de), seigneur de Cébazat et de Courtes : 107.
- Ceilloux* (Puy-de-Dôme) : 17. — Seigneur : Antoine DU BOURG.
- CELIERIER (maître Gabriel) : 13.
- CELLARIER, secrétaire du chapitre provincial d'Auvergne : 47.
- Celle (La)* (Puy-de-Dôme) : 24.
- CELLERIER, notaire : 84.
- Celles* (Puy-de-Dôme) : 50, 73, 74, 76-78. — Chapelle du Puy : 73, 74. — Château : 76. — Curés : Gabriel ASSOLLANT ; HÉRAUD. — Église : 73, 74. — Seigneurs : Hiérôme de LA RICHARDIE DE BESSE ; René de LA RICHARDIE. — Saint-Julien de Celles : 78.
- Cercy*, fief (Nièvre) : 10.
- Cerf (Le)*, c^{ns} de Champagnat-le-Jeune (Puy-de-Dôme) : 43, 104. — Seigneur : Philibert DU CROC.
- Cermuzières* : 20. — Seigneur : Imbert BERNARDIN.
- Cervièrès* (Loire) : 6, 11, 48, 85, 86, 105. — Capitaines : Louis de BOISY ; Claude LE FAURE. — Châtelain : Claude LE FAURE. — Curé : Barthélemy CHALON. — Lieutenant en la châtellenie : Pierre MEAUDRE. — Mandement : 86, 105. — Procureur du roi : Pierre CARTON.
- CESSAC (Gerrin), notaire royal de Nymplain : 80.
— (Héliot), prêtre : 79.
- Cevenoux* : 48. — Seigneur : Jacques COTTON.
- Chabanais* : 78. — Marquis : François COLBERT.
- CHABANE, procureur d'office de Brunard : 6.
- Chabannes*, paroisse de Lorlange (Haute-Loire) : 74. — Seigneur : Jacques DU CROC.
- CHABANNES (comte de) : 12 note 1, 13 note 4.
— (François de), seigneur de Curton, comte de Rochefort : 12, 80.
— (Jeanne de), dame de la Boulaye : 12, 13.
— (Joachim de), chevalier d'honneur de la reine, sénéchal de Toulouse, seigneur de Curton, comte de Rochefort : 12.
— (Pierre de), seigneur d'Isserpent : 11.
- CHABERT (Henri-Marin-Félix), lieutenant principal civil et criminel en la sénéchaussée d'Annay : 36.
— (Jacques), notaire royal à Saint-Félicien : 20.
- Chablès* (Yonne) : 59. — Avocat : Jacques BORDE. — Sergent royal : Claude BUZARD.
- Chabris* (Indre) : 109. — Marquis : Louis de BÉTHUNE.
- CHABROL (Guillaume-Michel), avocat du roi en la sénéchaussée d'Auvergne et au présidial de Riom : 77.
- CHABRY (Pierre), pitancier d'Evahon : 84.
- Chadenac*. — Voir : *Chadenat*.
- CHADENAC (Just-Antoine de), marquis de la Tourette : 21.
- Chadenat*, c^{ns} de Novacelles (Puy-de-Dôme) : 20, 26. — Seigneur : Just-Antoine de LA RIVIÈRE.
- Chadene (La)* : 13. — Seigneur : Jean de LESPINASSE.
- Chagny* (Saône-et-Loire) : 73. — Notaire royal : DELORME.
- CHAINTELLOT (Pierre-Louis de), commandeur de Limoges : 6.
- CHAIRIAC (Guillaume), chevalier : 18.
- Chaise (La)* (Allier) : 105. — Seigneur : Pierre de LA CHAISE.
- Chaises roulantes de la ville de Paris : 76.
- Chalancon* (Ardèche) : 20, 26. — Baron : Just-Antoine de LA RIVIÈRE.
- CHALANCON (Vital), juge ordinaire de Forez : 3.
- Chalivoy-les-Noix*, c^{ns} d'Ourouër-les-Bourdelins (Cher) : 14. — Terrier : 14.
- CHALLON (Barthélemy), curé de Cervières : 85.
- CHALLUDET (Marie) : 94.
- CHALMAZEL (chevalier de), commandeur de Chambraud : 15.
— (Louis de), chevalier, capitaine des gardes du roi : 4.
- Chalmazelle*, paroisse (Loire) : 98.
- Chalonnais* : 61. — Maître des eaux et forêts : DOGES.
- Châlons-sur-Marne* (Marne) : 96, 99. — École des Arts et Métiers : 99.
- Chalon-sur-Saône* (Saône-et-Loire) : 61, 64, 65, 67, 89.
— Aumône générale : 65. — Capucins : 65.
— Chanoines : Antoine CLERQUET ; Philibert DERYMON ; Charles MICONET ; Pierre VITTE.
— Chanoines de Saint-Vincent : Georges FILSJEAN ; Jacques FILSJEAN. — Chantre : Pierre VITTE. — Chapitre : 64, 65. — Diocèse : 73. — Fabrique de l'église Notre-Dame : 65. — Grand archidiacre : François-Bénigne LANTIN. — Hôpital général : 65. — Lieutenant général criminel au bailliage : Claude GIRARD. — Maire : DOGES. — Maison canoniale : 64. — Marguilliers de Saint-Vincent : François ROGER ; Henri ROGER. — Place Saint-Vincent : 64. — Procureur au présidial : Antoine LEGRAND. — Saint-Étienne de Chalon : 65. — Secrétaire du chapitre : Guillaume SAISSET. — Syndic des affaires du chapitre : BURGAT.

- Chalouzi*, c^{ns} de Servant (Puy-de-Dôme) : 36.
Chalozy. — Voir : *Chalouzi*.
Chalus (Puy-de-Dôme) : 5. — Seigneurs : Amblard de CHALUS; Claude LE GROING.
 CHALUS (de), famille : 12, 13, 46, 47, 80, 81, 83, 85.
 — (Amblard de), seigneur de Chalus, Mauriat, Cordès, lieutenant général au gouvernement d'Auvergne : 12.
 — (Antoinette de) : 46.
 — (Charles de), commandeur de Feniers : 13, 47.
 — (François de), seigneur de Cordès et d'Orcival : 12, 13, 80, 83, 84.
 — (Françoise de), dame de la Ville-du-Bois : 80, 81, 83-85.
 — (Gilbert de), chevalier, seigneur de Cordès, baron d'Orcival : 12, 13, 81.
 — (Jacques de), seigneur de Mauriat et de Saint-Martin : 12, 13, 80.
 — (Jean de) : 12, 13.
 — (Marie de) : 12.
 — (Philibert de) : 46.
 — (Pierre de), seigneur de Prondines, Servièrre et Train : 13, 85.
 — (Renée de) : 12.
Chamalières (Puy-de-Dôme) : 107. — Châtelain : 107.
 CHAMALLE (Antoine de), notaire royal : 13.
Chamarande : 11. — Seigneur : Frédéric d'ARVERSAN.
 CHAMBAUD (M. de) : 28.
Chambellans du roi. — Voir : Louis de CHÉRY; Guillaume de LAS. — Grand chambellan : Claude GOUFFIER.
Chamberaud (Creuse) : 15, 85, 99. — Commandeurs : chevalier de CHALMAZEL; Louis de FOUGÈRES; Jacques de LA ROCHE-AYMON.
Chambereaux. — Voir : *Chamberaud*.
Chambles (Loire) : 96. — Curé : Jacques BONNEFON.
Chambon (Le), seigneurie : 100 note 1, 108.
 Chambon (compagnie de) : 105.
 Chambre des Vacations, au Parlement : 9.
Chambrun : 81. — Seigneur : Antoine de VIRELAVE.
 CHAMILLARD : 29, 105.
 CHAMILLART. — Voir : CHAMILLARD.
Chamoussel, c^{ns} de St-Laurent-de-Chamoussel (Rhône) : 5. — Seigneur : Antoine de CREMEAUX.
 CHAMOIX (Gérard), archidiacre, administrateur de la Charité de Mâcon : 79.
Champagne : 1, 10, 28, 32, 106. — Frontière : 28. — Lieutenant dans le régiment de Champagne : Pierre DU BOURG. — Capitaine au régiment : Paul de LAMOIGNON.
Champchanoux, c^{ns} de Saint-Eugène (Saône-et-Loire) : 78, 79. — Prieure : Madeleine de BOUILLÉ.
 Champ de mai (Assemblée extraordinaire du) : 25.
Champdoux (fief de), c^{ns} de Diennes (Nièvre) : 10.
Champeyroux, c^{ns} de Saint-Ignat (Puy-de-Dôme) : 73, 74, 79. — Seigneur : Hiérôme de LA RICHARDIE DE BESSE. — Pont : 79.
 CHAMPIGNOL (Marie-Françoise de), religieuse à Leigneux : 18.
 CHAMPION (Pierre), huissier ordinaire à la Cour des Aides de Paris : 31.
Champlevrièrre, c^{ns} de Chiddes (Nièvre) : 89. — Seigneur : Jean LE BOURGOING.
Champoly (Loire) : 72. — Curé : André BUISSON.
Champregnard, peut-être *Champ-Renard* (Ardèche) : 108. — Seigneur : Jean AMANEG (?).
Champrobert, c^{ns} de Sougy (Nièvre) : 10. — Seigneur : Gilbert de CHAMPROBERT.
 CHAMPROBERT (Gilbert de), écuyer, seigneur de Champrobert : 10.
Champrond, c^{ns} de Nochize (Saône-et-Loire) : 5, 47, 90, 96, 105, 108. — Seigneurs : Amédée de VICHY; Antoine de VICHY; Gaspard de VICHY.
Champlois. — Voir : *Chantois*.
Champvert (La Corvée de) (Nièvre), fief : 10.
Chanaleilles. — Voir : *Chénéreilles*.
 Chancelier de France. — Voir : DU BOURG (Antoine).
 Chancellerie de France : 55. — Greffe des expéditions : 55.
 Chancellerie Royale : 50, 55.
Changy (Loire) : 2, 3, 14, 52, 73, 95, 96, 101. — Seigneurs : Antoine ANDRAS; Jacques de BAR; Michel de LA MURE; Pierre de LA MURE; Philibert de LESPINASSE. — Château : 95. — Châtelain : Jean PAPON. — Église : 95. — Notaire royal et greffier : Antoine PÉRARD. — Sergent de la juridiction ordinaire : Gilbert DES BRIÈRES.
Chantereine, c^{ns} de Saint-Jean-Soleymieux (Loire) : 2. — Seigneur : François de LA GRANGE.
Chantilly (porcelaine de) : 92.
Chantois (Loire) : 4, 5, 20, 52, 53, 55, 72, 74, 90. — Seigneurie : 72. — Seigneurs : Antoine de LA MURE; Guy de LA MURE; Jean de LA MURE; Jean-François de LA MURE; Marc-Antoine de LA MURE; Pierre de LA MURE.
Chapelaude (La) (Allier) : 43.
Chapelle (La) (Loire) : 98.
 CHAPELLE (Claude de) : 100.
Chapelle-Taillefert (La) (Creuse) : 83. — Chanoine : Charles DUMAS.

- CHAPPERON (Abel-Antoine), chevalier, seigneur de Mi-lieu : 40.
 — d'ARC (Jean-Jacques), avocat de Vienne en Dauphiné : 40.
- CHAPPUYS (Claude), prêtre de Villerêt : 3, 4.
 — ou CHAPPUIS (Louis), avocat au présidial de Lyon, juge du comté de Lyon : 52, 96, 97.
- CHAPTARD (Jean), clerc de Paray-sous-Briaille : 95.
- CHAPUIS (Joachim), procureur, administrateur de la Charité de Mâcon : 79.
- CHARABOTTE (Pierre), graveur et prieur pénitent de Saint-Bernardin : 93.
- Charay*, abbaye : 19, 68. — Abbé : Henri de GINESTOUX DE LA TOURETTE.
- CHARBONNEAU (Jean), notaire en la prévôté de Nevers : 69.
- CHARBONNIER, notaire royal : 11.
- CHARBONNIÈRES (Pierre de), notaire : 3.
- CHARDZ (de), famille : 13, 43, 80.
 — (René de), seigneur de Rully : 13, 43, 80.
- Charité (La)* (Nièvre) : 14, 69. — Prieuré : 69. — Receveur triennal des tailles en l'élection : Bernard de LA GRANGE.
- CHARLEMAGNE : 16.
- CHARLES VII, roi de France : 14.
- CHARLES IX, roi de France : 41-44, 46.
- CHARLES, duc d'Ingelshelm : 16.
- Charletut* : 13. — Seigneur : Paul-Philippe de LA ROCHE-AYMON.
- Charleville* (Ardennes) : 28.
- Charlieu* (Loire) : 24, 54, 71.
- CHARLOT (Léon-Alexandre), notaire à Paris : 18.
- CHARLOTÉE (François de), seigneur du Crozet : 108.
- CHARLOTTIER (François), écuyer : 8.
- CHARLUS (M. de) : 42.
- Charly* (Cher) : 14, 15, 81, 83-85. — Cure : 81. — Curés : LANGENEST; Gilbert de MONTEGENES TOURNOIS; Jacques PASQUET. — Église : 15. — Paroisse : 85. — Seigneur : Jacques de CHÉRY. — Terrier : 14.
- CHARMAZEL (Alexandre de LALANNE DE). — Voir : LALANNE DE CHARMAZEL.
- Charmelieu*, c^{ns} de Saint-Cyr-les-Colons (Yonne) : 63. — Seigneur : JACOB.
- Charolles* (Saône-et-Loire) : 34. — Bureau des Hypothèques : 34.
- CHARPIN (Claude), commandeur de Culhat : 13, 47.
 — DE GÉNÉTINES (Antoine de), chevalier : 20.
 — DE GÉNÉTINES (Emmanuel de), comte de Lyon : 74.
- CHARPIN DE GÉNÉTINES (Gaspard de), premier chanoine de Saint-Just de Lyon, seigneur de Grézieux, la Varenne, et official de la cour commune de Lyon : 96.
 — DE GÉNÉTINES (Jean de), seigneur de Génétines, d'Augerolles et de Beaurevoir : 74.
- CHARRIER (Aimé), seigneur de la Roche-Julie et de Juliéna, procureur du roi au bureau des finances de Lyon : 9.
 — (Françoise), dame de Ressin : 9.
 — (Jean), chevalier, seigneur de la Rochette, ancien président au bureau des finances de la généralité de Lyon : 9.
 — (Jean), seigneur de Soleymieux : 9.
- CHARRIÈRE, notaire royal : 83.
- Charrières* (Vienne) : 41. — Commandeur : Jouffre DU CROC.
- Charroux* : 5, 6, 47. — Seigneur : Claude de GALLET.
- Charry*, paroisse de Huez (Nièvre) : 88, 89. — Château : 88. — Seigneur : Eustache de CHARRY.
- CHARRY (de), famille : 13, 88.
 — (Eustache de), chevalier, seigneur dudit lieu, la Bretonnière, Lurcy-le-Bourg, etc. : 13, 88, 89.
- CHARTIER, famille : 14.
 — (Claude), marchand à Paillot : 14.
 — (François) : 14.
 — (Jean) : 14.
 — (Joseph) : 14.
 — (Louise) : 15.
 — (Marie) : 14.
- CHARTRE (Claude), curé de Cremeaux : 50.
- Charvin* ou *Chervin* : 8, 11. — Seigneur : Albert de THÉLIS.
- Chasey* : 98.
- Chaslus*. — Voir : *Chalus*.
- Chassagnes (Les)* : 83. — Seigneur : Gabriel de PANÈVÈRE.
- Chassaigne (La)*, château, c^{ns} de Thiers (Puy-de-Dôme) : 44, 74, 82. — Seigneurs : Gabriel de CHAZERON; Édouard de MONTMORIN; Étienne de NESMOND.
- CHASSAIGNE (Pierre) : 80.
- Chassaing* (Puy-de-Dôme) : 102. — Seigneur : Jean REGIN.
- Chassanix (Le)* : 102. — Seigneur : Henri LE GROING.
- Chasseigne* (terre de) (Nièvre) : 87.
- Chassetière (La)* (Indre-et-Loire) : 74. — Seigneur : Louis BRODEAU.

- Chassey* (Côte-d'Or) : 111. — Seigneur : Guillaume de MONTHOLON.
- Chassignole (La)*, c^{ns} d'Orléat (Puy-de-Dôme) : 71, 108.
- Chassigny*, *auj. Chassigny-sous-Dun* (Saône-et-Loire) : 90. — Seigneur : Claude de SAINT-GEORGES.
- Chassin-court*, c^{ns} de Saint-Marcel-en-Murat (Allier) : 100. — Seigneur : Gaspard de BIOTIÈRE.
- Chassy*, c^{ns} d'Ourouër (Nièvre) : 101. — Seigneurs : François BERTHIER; François DU CHASTEL.
- Chastaing*, peut-être *Chatain*, c^{ns} de Saint-Symphorien-de-Laye (Loire) : 3, 54. — Prieur : frère Claude d'AUGEROLLES.
- Chastel* : 39. — Baron : Antoine CROZAT.
- Chastel-le-Dun*, en Bourbonnais : 47.
- CHASTELLET (Jean), sergent royal à Pierrefitte : 6.
- CHASTELLUS OU CHASTELUS (Antoine), notaire royal au bailliage de Forez : 8, 109.
- (Antoine de), notaire à Saint-Polgues : 3.
- notaire : 55.
- (de), notaire royal : 21.
- CHASTELUX (Jean), procureur aux cours de Forez : 53.
- CHASTIGNER (André), maître de forges et fermier d'Azy : 93.
- CHASTILLON (M. de) : 86.
- (M^{re} de) : 39.
- Chastres* : 8, 80. — Seigneur : Jean de LA ROCHE-AYMON. — Dame : Françoise de LANGEAC.
- Chatain*, c^{ns} d'Arfeuille-Chatain (Creuse) : 85. — Seigneur : Gaspard de BONNEVAL.
- Château-du-Bois*, c^{ns} d'Entrains (Nièvre) : 58. — Seigneur : Jean-Baptiste de BLANCHEFORT.
- Château-Dompierre*, paroisse de Dompierre (Haute-Vienne) : 80.
- Château Fadard (Le)* : 24.
- Château-Frayet* : 57. — Seigneur : Augustin FRUGNIER.
- Château-Herpin (Le)*, c^{ns} de Mereau (Cher) : 89. — Seigneur : Gabriel de LA RABLE.
- Château-Jaloux*, c^{ns} de Saint-Quintin (Puy-de-Dôme) : 84. — Seigneur : Charles DU GUÉRET.
- Châteauneuf* (Saône-et-Loire) : 12.
- Châteauneuf*, c^{ns} de Saint-Félix-de-Châteauneuf (Ardèche) : 15, 19, 20, 26, 27. — Seigneurs : Just-Antoine de LA RIVIÈRE; Claude ROBERT; Saint-Ange de ROBERT DE MOLARD; Louis de VERDONNET. — Mandement : 68.
- Châteauneuf-Randon* (Lozère) : 102. — Seigneurs : Abraham PEYRENC; Gaspard-Scipion-Apollinaire de POLIGNAC. — Seigneurie : 102.
- Châteauneuf-sur-Sornin* (Saône-et-Loire) : 54. — Châtellenie : 54.
- Château-Benaud*, c^{ns} de Germigny (Cher) : 14, 15, 81, 84, 100. — Seigneurs : Charles de LANGE; Philippe de LANGE.
- Châteauroux* : 88. — Seigneur : Simon DU PERRON.
- Château-Thierry* (Aisne) : 27. — Duc : Charles-Godefroy de LA TOUR D'AUVERGNE.
- Château-Thiers*, paroisse de Matour (Saône-et-Loire) : 78. — Comte : Louis de FODRAS.
- Châteaupert*, c^{ns} de Saint-Martial-le-Vieux (Creuse) : 85. — Baron : Gilbert d'USSEL.
- CHATEL (Michel), négociant à Clermont : 35.
- CHATELET (Antoine de) : 80.
- Châtelet de Paris : 1, 20, 26, 31, 46, 57, 58, 60, 70, 71, 78, 87, 90, 91, 93, 94, 105, 109, 111.
- Commissaire enquêteur : DUBUISSON. — Commissaires priseurs : François Doc; Nicolas HALLEY. — Conseiller : LE BRET. — Doyen et syndic des commissaires enquêteurs : 93. — Huissier commissaire priseur : 75. — Notaires : ARRAGON; BAPTISTE; Pierre BARBEREAU; BARON; Jean BECQUET; BELINE; François BERGERON; Clément BERNARD; BONTEMPS; BOUCHER; Jacques BRIGAUT; Guillaume CADIER; CARNOT; François CHAUVET; Remy CORNEILLON; COTHEREAU; Raymond DORLÉANS; Antoine-François DOYEN; Pierre FIEFFÉ; FOURNIER; Gabriel GUERREAU; GUILLAUME; LACHAISE; de LA FRENAY; LAGRÈNEE; Nicolas LE CAMUS; Jacques LECLERC; LE DOUX; Jean LENORMANT; LE PRÉVOST; Antoine LOIGEON; MAHIEU; François-Gédéon MARCHAND; MATHON; Pierre PARQUE; PORCHON; RICHER; de SAVIGNY; YBAULT. — Procureurs : Jean-Baptiste-Jacques de LA BONNE; Pierre POPOT l'aîné.
- Châtelguyon* (Puy-de-Dôme) : 44. — Seigneur : Gabriel de CHAZERON.
- Châtel-Montagne* (Allier) : 5, 105. — Baronnie : 104. — Greffier : Antoine REGNAUD. — Notaire juré au scel de la baronnie : Vassault TOQUIN.
- CHATELUS (Antoine de), notaire : 72.
- (Simon), notaire royal au bailliage de Forez : 99.
- Châtillon* (canton de) (Marne) : 26.
- CHATILLON (maréchal de) : 2.
- CHAUGY (Anne de) : 89.
- (Hugues de), chevalier, seigneur de Rousillon, Cussy, Anost, Marey, Gien-sur-Cure, Vellée-sur-Scelle et Corcelle-les-Arts : 89.
- (Hugues-Nicolas de), seigneur de Montigny-sur-Canne et des Écots : 94.
- (Jacques de) : 89, 94.
- (Jeanne de) : 89, 94.

- CHAUGY (Marguerite de) : 89.
- Chaulon : 73. — Seigneur : Nicolas de LA MURE.
- Chaume (La), c^{ns} de Chastellux (Yonne) : 56, 57, 59, 63, 69. — Seigneurs : Étienne FILSJEAN ; Georges FILSJEAN ; Pierre RIGOLEY.
- CHAUMELYS (Jean-Baptiste de), doyen de la cour de Dijon : 63.
- Chaumigny (fief de), c^{ns} de Cercy-la-Tour (Nièvre) : 10.
- CHAUSSECOURTE (François de) : 54.
- (Gilbert de), écuyer, seigneur de Douzon : 54.
- (Godefroy de), seigneur de la Jarrige : 83.
- (Jeanne-Marie), religieuse, puis sous-prieure à Sainte-Marie de Leigneux : 18, 33.
- CHAUSSON (André DU VERNAY dit). — Voir : DU VERNAY (André).
- Chaussy, au diocèse d'Orléans (Loiret) : 78. — Curé : GRANGER.
- Chauvance, c^{ns} de Villossanges (Puy-de-Dôme) : 81, 89, 99. — Seigneurs : Melchior de FONTETTE ; Amable de MONTAGNAC DE LA ROCHE-BRIANT.
- CHAUVASSAIGNES, notaire royal : 76.
- CHAUVEAU (Philibert), homme de loi au Cheylard : 24.
- CHAUVET (François), notaire royal au Châtelet de Paris : 105.
- CHAUVIGNY (Jean de), seigneur de Blot-l'Église : 54.
- (Pierre de), seigneur de Blot-l'Église : 47.
- Chavance. — Voir : Chauvance.
- Chavenon (Allier) : 54. — Curé : Gilbert de FONTAINES.
- CHAVENON (Jean), chirurgien à Charly : 81.
- CHAVONY (Jacques) père et fils, notaires royaux à Thiers : 16.
- Chazeau (domaine du), c^{ns} d'Imphy (Nièvre) : 71.
- Chazelles (Loire) : 24, 99. — Commandeur : Alexandre de LALANNE DE CHARMAZEL. — Seigneur : Jean-Guy GAULNE.
- Chazeret, paroisse de Saint-Bonnet-du-Four (Allier) : 48. — Seigneur : Jacques de LA BROUSSE.
- Chazeron, c^{ns} de Loubeyrat (Puy-de-Dôme) : 44, 103. — Seigneurs : François de CHAZERON ; Gabriel de CHAZERON.
- CHAZERON (Anne de) : 44.
- (Antoine de), seigneur et baron de Pionsat, Montfaucon, etc. : 44.
- (Catherine de), abbesse de Saint-Laurent de Bourges : 47.
- (François de), seigneur de Chazeron : 107.
- (Gabriel de), seigneur et baron de Chazeron, Vologne, etc. : 44.
- (Philibert de) : 44.
- Chelles (Seine-et-Marne) : 77, 78. — Abbesse : Anne de CLERMONT-GESSAN. — Religieuse professe : Madeleine de BOUILLÉ.
- Chemilly-sur-Serain (Yonne) : 55, 56, 58, 59, 61, 66, 67, 89. — Curé : Jean JAILLOT ou JALLYOT. — Église : 59. — Greffiers : Edme GUITTOT ; Pierre MOUREAU. — Juge : François JAZU. — Lieutenant en la justice : Edme ESTÉ. — Seigneurie : 56. — Seigneurs : Edme FILSJEAN ; Georges FILSJEAN ; Jacques FILSJEAN ; Pierre FILSJEAN ; Zacharie HUMBERT. — Dame : Anne LANTIN. — Syndics : Jean DORVILLE ; Jean MAURICE.
- Chenal (La). — Voir : Lachenat.
- Chénérailles (Creuse) : 85. — Notaire royal : BABILLÉ.
- Chénéreilles, c^{ns} de Saint-Jean-Soleymieux (Loire) : 2, 97, 98. — Seigneur : Amédée LE VERT. — Curé : 97. — Église : 97, 98. — Luminaire : 97.
- CHENEVIER (Thomas), notaire : 3.
- Chenillat, paroisse de Cesset (Allier) : 3. — Seigneur : Antoine LE LONG.
- CHENILLAT (Anne LE LONG dite de) : 3-5, 103, 109.
- CHENU (Jacques), docteur en droit : 55.
- Cher : 60, 99. — Préfet : 99.
- Chérault, c^{ns} de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre) : 14, 57-60, 64, 69, 70, 87, 91, 94. — Justice : 14, 70. — Seigneurie : 69. — Seigneurs : François de GIRARD ; Louis GIRARD ; Michel de LAS. — Domaines : 91.
- Cherbourg (Manche) : 23.
- Chérisy, près de Montréal (Yonne) : 57.
- CHERMILLON (Jean), clerc : 54.
- Chernant : 68. — Seigneur : Albert de THÉLIS.
- Chéroy (Yonne) : 7.
- Cherruet : 74. — Seigneur : Charles de MONTCHANIN.
- Chervé : 21. — Seigneur : Jean-Gabriel DU SAIX.
- Chervet. — Voir : Cherruet, peut-être c^{ns} de Ravel (Puy-de-Dôme).
- CHERVET (Louis), notaire royal à Perreux : 74.
- CHERVIÈRES (Jacques de), sieur de Gagnon : 108.
- Chéry (Le), c^{ns} du Vernet-la-Varenne (Puy-de-Dôme) : 74. — Seigneur : François de LA RICHARDIE DE BESSE.
- CHÉRY (de), famille : 14, 15, 81, 83, 84.
- (Anne de) : 15.
- (autre Anne de), fille de Jacques : 81, 83, 84.
- (Catherine de) : 14.
- (François de), écuyer, seigneur de Moulin-Porcher : 14.
- (autre François de) : 14, 84.

- CHÉRY (Jacques de), seigneur de Moulin-Porcher, gouverneur du Blésois : 14, 15, 81, 83, 84.
- (Jean de) : 14.
 - (autre Jean de), seigneur de Moulin-Porcher : 14, 15, 84.
 - (autre Jean de) : 15.
 - (Jeanne de) : 84.
 - (Louis de), chambellan du roi : 14.
 - (Philippe de) : 15.
 - (Simonin de), seigneur de Moulin-Porcher : 14.
 - (DU VERNET DU). — Voir : DU VERNET DU CHÉRY.
- CHESNARD (Jacob), élu de Forez : 8.
- CHESNAY (Louis de), écuyer, seigneur de Neuvy : 88.
- CHEVALIER (Étienne), notaire royal à Avallon : 59, 60, 62, 66.
- Chevalier de l'ordre de Savoie. — Voir : François de BRICHANTEAU.
- Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. — Voir : Just de BRON DE LA LIÈZE ; Charles de CHALUS ; Claude CHARPIN ; Marc de LA RICHARDIE D'OLHAT ; Jacques de LA ROCHE-AYMON ; Louis de LA ROCHE-AYMON ; Charles-Abel de LORAS.
- Chevaliers de Saint-Louis. — Voir : Emmanuel, marquis DU BOURG ; Pierre de FAILLY ; Jean-Robert GASCOING D'AZY ; Louis GOARD ; Paul de LAMOIGNON ; Augustin-Charles-François, vicomte de LA PORTE DE RIANTZ ; Guy-François-Henri, comte de LA PORTE DE RIANTZ ; marquis de LA RICHARDIE DE BESSE ; Antoine de PÉLISSIER. — Grand-croix : Bonaventure-Robert ROSSIGNOL.
- Chevallée* : 65. — Seigneur : Charles DU CREST.
- Chevallot (Le)*, c^{ne} d'Uxeau (Saône-et-Loire) : 90. — Seigneur : Paul-Charles DU CREST.
- Chevanettes*, paroisse de Bragny-en-Charolais (Saône-et-Loire) : 65.
- CHEVANNES (de), écuyer, secrétaire du roi, Maison et Couronne de France : 63.
- Chevannes-les-Crots* (fief de), c^{ne} de Diennes (Nièvre) : 10.
- Chevenes* : 73. — Seigneur : Antoine de LA MURE.
- Chevenizet*, c^{ne} de Nochize (Saône-et-Loire) : 96. — Seigneur : Amédée de VICHY.
- Chevenon* (Nièvre) : 1, 10, 69, 101. — Seigneurie : 1, 69. — Seigneurs : Joachim GIRARD ; Louis GIRARD. — Dames : Héliette GIRARD ; Marie de NOURRY. — Château : 69. — Paroisse : 10.
- CHEVENON (Guillaume de), chevalier : 15, 69.
- (M. de) : 10.
- Chevigny* : 70, 86. — Seigneur : Gilbert de LA SOUCHE.
- Chevreaux*, c^{ne} d'Uxeau (Saône-et-Loire) : 90. — Seigneur : Paul-Charles DU CREST.
- CHEVREUSE (Marie-Thérèse d'ALBERT DE). — Voir : ALBERT DE CHEVREUSE (d').
- Chevrières* (Loire) : 4, 6, 47, 96, 100, 101. — Seigneurs : Jacques de MYOLANS ; Jean de MYOLANS ; comte de SAINT-CHAUMONT. — Chapelle : 100. — Église : 100. — Notaire royal : Gaspard BRUYAS. — Prêtre : Claude MONTVELLE. — Procureur : Antoine BRUYÈRE.
- CHEVRIÈRES (Anne ou Anna de) : 4-7, 47-50, 96, 101, 103, 105.
- (Gaspard Mite de MYOLANS dit de). — Voir : MYOLANS.
 - (Jacques de) dit de MYOLANS. — Voir : MYOLANS.
 - (M. de), chanoine de Lyon : 6.
- Chevroux* : 110. — Seigneur : Guillaume de LA PLATIÈRE.
- Cheylard (Le)* (Ardèche) : 21, 23, 24, 30, 31, 33, 40. — Baronnie : 30. — Seigneurs : Emmanuel-Gaspard DU BOURG ; Just-Henry DU BOURG ; Charles-François de SASSENAGE.
- Chez (Le)*. — Voir : *Chier (Le)*.
- CHEZARD (Yzabeau) : 101.
- Chez-du-Teil*, domaine : 24.
- CHEZELLES (Georges), consul de Saint-Germain-Laval : 7.
- (Prosper de), écuyer, seigneur de Lizeré : 57.
- Chez-Gaudet*, domaine, c^{ne} de La Crouzille (Puy-de-Dôme) : 24.
- Chiché* (Yonne) : 55. — Procureur et notaire : Edme ESTÉ.
- Chier (Le)*, c^{ne} de Saint-Avit-sur-Tardes (Creuse) : 13, 22, 24, 30, 31, 80-84, 102, 104. — Seigneurs : Just-Henry DU BOURG ; Antoine DU CHER ; Antoine de LA ROCHE-AYMON ; François de LA ROCHE-AYMON ; Michel de LA ROCHE-AYMON ; Nicolas de LA ROCHE-AYMON ; Pierre de LA ROCHE-AYMON ; comte de SAINT-POLGUES. — Dame : Henriette de LA ROCHE-AYMON. — Château : 13, 82. — Domaine : 24.
- Chiffort*, c^{ne} de La Fermeté (Nièvre) : 16, 111. — Seigneurs : François-Théodore DESVIGNES ; Philippe DES VIGNES.
- CHINAGLIER (?) (François). — Voir : CHAZERON (François de).
- Chine* (cabinet de la) : 92.
- (tapisserie de papier de la) : 92.
- Chinière*, c^{ne} de Saulcet (Allier) : 3. — Seigneur : Antoine LE LONG.
- Chintré*,auj. *Chaintré* (Saône-et-Loire) : 63. — Seigneur : BERNARD.
- Chiny* (comté de) : 28.

- CHIRAC OU CHIRAT (Annet), curé de Saint-Avit : 81-83.
Chirel. — Voir : *Chiron (Le)*.
Chiron (Le), paroisse de Peyrat (Creuse) : 16, 81, 85. —
 Seigneurs : Antoine DES BRANDONS; Symphorien DES BRANDONS; André PONTIÉ.
Chiron (Cher) : 88. — Seigneurs : Armand de MENOÛ ; François de MENOÛ. — Dame : Marie BRISSON.
 CHIVRIACO (Girard de), chevalier : 54.
 CHOART (Guillaume), marquis de Buzenval : 90.
Chocelle ou Chausselle (La) (Côte-d'Or) : 61, 63. —
 Seigneur : Pierre COMMEAU.
 CHODÉ (Guillemette) : 58.
 CHOISEUL (Claude-Alexandre de), baron d'Eguilly : 88.
 — (Claude-Anne de) : 88.
 — (duc de) : 30.
Choisy-le-Roi (Seine) : 30. — Gouverneur du château :
 Marie-François-Henri de FRANQUETOT, duc de
 COIGNY.
Chollet (Le) (Nièvre) : 94. — Seigneur : Claude-François
 de BÈZE DU CHOLLET.
 CHOPPIN (Charles), notaire royal au duché de Bourbon-
 nais : 43.
Chorey (Côte-d'Or) : 63. — Seigneur : Abraham
 BOURRÉE.
 CHORIER (Mathieu), notaire au bailliage de Forez : 108.
 CHOSY (Pierre), prêtre : 98.
 CHOTARD, notaire : 106.
Chouard, paroisse d'Angely (Yonne) : 64.
 CHOUVIGNY (de). — Voir : CHAUVIGNY (de).
Ciernat, c^{de} de Saint-Gérard-le-Puy (Allier) : 95. —
 Curé : Tristan ROYERAT. — Église : 95.
Cigogne (Nièvre) : 14, 91, 93. — Curé : 93.
 CIREY (Bénigne de), écuyer, seigneur de Magny : 63.
 — (Jean-Baptiste de), écuyer, seigneur de Ger-
 lans : 63.
Cîteaux (ordre de) : 109, 110.
 CIVENNES (Gaspard de). — Voir : SAVENNES.
Cizely (Nièvre) : 72.
 CLAIRAMBAULT, généalogiste des ordres du roi : 87, 100.
Clairvaux (filiation de) : 109.
Clamecy (Nièvre) : 89, 91.
 CLARY (Jean), curé de Saint-Apollinaire-de-Ryas : 68.
 CLAVEL (Alexandre de), sieur de Veyrans : 39.
 — (Henri), sieur de Veyrans, avocat au Par-
 lement de Toulouse, châtelain de Bozas, juge
 de Colombier-le-Jeune : 20, 68.
 — (m^e) : 21, 39.
 — (Philippe), vicaire de Bozas : 21.
 CLAVIÈRES (Amblard de), écuyer : 13.
 — (Jacques de), seigneur de Murat et du
 Pougel : 12.
Clavisy, c^{de} de Noyers (Yonne) : 56. — Seigneur :
 Zacharie HUMBERT.
Clayette (La), arr^t de Charolles (Saône-et-Loire) : 54. —
 Seigneur : Philibert de LESPINASSE.
 CLÉMENT XIV, pape : 30.
 CLÉMENT (Antoine) : 14, 15.
 — (Jacquette) : 15.
 — (autre Jacquette) : 15.
 CLEPIER (Louis), licencié en lois, avocat au bailliage de
 Forez : 4.
Clepieu. — Voir : *Cleppé*.
Cleppé (Loire) : 3, 54, 98. — Sacristain : frère Amédée
 d'AUGEROLLES.
Clerasvaux,auj. *Clairavaux* (Creuse) : 81. — Comte :
 François-Annet de LA ROCHE-BRIANT.
Clermont. — Voir : *Clermont-Ferrand*.
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) : 17, 23, 24, 26, 35, 40,
 41, 43, 44, 46-52, 71, 73, 77, 79, 84, 85, 97, 107.
 Chanoines de la cathédrale : Jean COM-
 BELLE; Étienne MAUGUIN. — Chantre de la
 cathédrale : Étienne MAUGUIN. — Comte :
 Louis de BOURBON. — Diocèse : 41, 71, 84. —
 District : 23. — Évêques : Thomas DUPRAT ;
 Jean-Baptiste MASSILLON. — Grands Jours :
 46. — Notaire : Jean-Baptiste-Étienne DAR-
 TOIS. — Prévôts de la cathédrale : Gabriel
 DU CROC; Jacques DU CROC. — Procureur
 général du roi et de la reine en leur séné-
 chaussée : Jean COMBELLE. — Procureur royal
 aux cours : Jean CRESTIEN. — Rue de la
 Terrasse : 35. — Sénéchaussée : 44. — Tri-
 bunal de 1^{re} instance : 35.
 CLERMONT-GESSAN (Anne de), abbesse de Chelles : 77.
 CLERQUET (Antoine), chanoine de Chalon : 64.
 CLESSOY (M. de), grand custode de Lyon : 6.
Cléta. — Voir : *Clayette (La)*.
Clèves (Prusse Rhénane) : 54. — Chanoine : François
 DU PESCHIN.
 CLIGNY (Pierre), notaire royal à Troyes : 88.
Cliré (Côte-d'Or) : 60. — Seigneur : Michel DU FAUR DE
 PIBRAC.
Cloltre (Le) (Nièvre) : 61. — Seigneur : Gabriel MILLOT.
 CLOUSSIER, horloger à Paris : 91.
 CLUGNY (Georges de), docteur en droit, juge prévôt
 d'Avallon, lieutenant civil au bailliage
 d'Avallon, seigneur de Préjouan et d'Etau-
 les : 56, 57, 60, 61.
 — (Jacques de), lieutenant général au bailliage
 de Dijon : 62.

- CLUNY (Marie-Françoise de), prieure de Leigneux : 33.
Clusel (Le) : 77. — Seigneur : Jean-Gaston de BOUILLÉ.
 CLUY (Marie de) : 99.
Cluys : 14. — Seigneur : Charles de GAUCOURT.
Cluzeau (Le) (Nièvre) : 70. — Seigneur : Georges de BONIN.
 COCHON (Germaine de) : 69, 70.
 COCHOT (Claude), notaire à Troyes : 88.
Cocurieux : 108.
Codegnat, c^{ne} de Bort-l'Étang (Puy-de-Dôme) : 47. — Seigneur : Jacques de RAVEL.
Coël (N.-D. de), en l'Argentière. — Voir : *Notre-Dame de Coël*.
 Cœur Volant (Le), enseigne d'une maison à Lyon : 52, 96.
Cœurs, paroisse de Marcy (Nièvre) : 10, 72. — Seigneur : Paul de LAMOIGNON.
Cœurty. — Voir : *Cœurs*.
 COIFFIER (Gilbert), seigneur d'Efflat : 43.
 COIGNY (Gabriel-Augustin de FRANQUETOT, comte de) : 105.
 — (Jean-Philippe de FRANQUETOT, chevalier de) : 25, 32, 105.
 — (Marie-François-Henri de FRANQUETOT, duc de) : 30, 105.
 — (Marie-Thérèse-Josèphe-Corentine de NEVET, comtesse de) : 105.
 COISLIN (duc de), pair de France, maréchal de camp général de la cavalerie légère de France : 28.
 COLAS, secrétaire général du département de la Nièvre : 23.
 — (Nicolas), bourgeois d'Avallon : 58.
 COLBERT : 28.
 — (Antoine-Alexandre), comte de Sourdis, officier aux Gardes françaises : 78.
 — (François), marquis de Chabanais, guidon de la gendarmerie : 78.
 — (Henriette-Bibienne ou Bibiane) : 25, 32, 73, 106.
 COLIN DE SERRE (Antoine-Balthazard), chanoine et grand archidiacre de Mâcon, vicaire général de l'évêque : 78.
 — (Bruno), écuyer, seigneur de Genouilly, Mauvoisin, Reims et Balay : 78.
 — (Jeanne-Marie-Louise) : 78.
Collancelle (La) (Nièvre) : 15. — Curé : Léonard COMMAILLE.
 COLLANGE (Bertrand), boulanger à Thiers : 76.
 COLLAS. — Voir : COLLAS-CROMOT.
 COLLAS-CROMOT (François), chanoine d'Avallon : 62.
 — (Françoise) : 60, 63.
 — (Madeleine) : 60, 63.
 — (Pierre), avocat à la cour, sieur de Vassy-lez-Avallon : 60.
 — (Robert), conseiller du roi au bailliage d'Avallon : 60, 61.
 Collège de l'Ave Maria à Paris : 87.
 COLLIGNY-SALIGNY (Claude de) : 49.
Collonges (Saône-et-Loire) : 62. — Seigneur : Jacques de MASSOL.
Colméry (Nièvre) : 88.
Colombier (Le) : 82. — Prieur : Jean de LA TOUR D'AUVERGNE.
Colombier-le-Jeune : 68. — Juge : Henry CLAVEL, seigneur de Veyrans.
Colombier-le-Vieux : 68. — Seigneur : Pierre DES BOZ.
 Colonel Général-Cavalerie (régiment de) : 87, 95. — Capitaine : Michel-Mathieu de LAS. — Major : chevalier de PÉRIGNAT.
 COLONJON (André-Gilbert de), avocat du roi au bailliage d'Annonay : 21.
 COMBE (Jean), vicaire de Cremeaux : 36.
 COMBELLE (Jean), chanoine de la cathédrale de Clermont : 44.
 — (Jean), procureur général du roi et de la reine en la sénéchaussée de Clermont : 44.
 COMBES (Antoine de), notaire royal : 13.
 COMBORT (Marguerite de) : 107.
Combraille : 80, 83-85, 107. — Bailliage : 80. — Duc : Louis de BOURBON. — Duché : 84. — Juge royal et prévôt : Philibert PICOT. — Notaire au bailliage : JANIN.
 COMEAU OU COMMEAU (Pierre), seigneur de la Chocelle : 61, 63.
 — (Pierre), seigneur de Créancé : 63.
Comières,auj. *Commières*, c^{ne} de Villerêt (Loire) : 3-5, 8. — Seigneurs : Claude d'AUGEROLLES dit de THÉLIS; Louis de SAINT-POLGUES.
 COMMAILLE, famille : 15.
 — (Étienne) : 95.
 — (Jean) : 95.
 — (Léonard), curé de La Collancelle : 15.
 — (Louis), chirurgien : 14, 15.
 — (Louis-Antoine), tanneur : 15.
 — (Pierre) : 15.
 Communauté d'Héliot Fèvre : 10.
 COMOT (abbé), à Autun : 65.

- Compagnie écossaise de Noailles : 33. — Exempt des gardes du roi de cette compagnie : Thomas d'ESPINCHAL.
- Compiègne (Oise) : 57, 80. — Lieutenant particulier et criminel : SIMON LE CARON.
- COMYNET (Jean), notaire royal à Avallon : 61.
- Conaret : 100. — Seigneur : Claude de GIBERTÈS.
- Condat (Puy-de-Dôme) : 71.
- CONDÉ (prince de) : 55, 60. — Gentilhomme de sa chambre : Georges FILSJEAN.
- Condé (régiment de) : 91. — Capitaine de cavalerie : François de FOURVIÈRE.
- Condé[-en-Brie] (Aisne) : 25.
- Condé-sur-Huisne (Orne) : 106.
- Condeau (Orne) : 106.
- CONDIGNAC (François DU BOST DE). — Voir : DU BOST DE CONDIGNAC (François).
- Connaux (Gard) : 17. — Viguiier de la justice : 17.
- Connétable : 42.
- Connor. — Voir : Gonnord.
- Conseil de Paris : 49. — Notaires du roi : de LA CROIX; MARION.
- Conseiller provincial des guerres en Ile-de-France. — Voir : BOUTET (Thomas).
- Conseillers secrétaires du roi, maison et couronne de France. — Voir : de CHEVANNES; Étienne FILSJEAN, seigneur de Maligny.
- Conservation des privilèges royaux des foires de Lyon : 78.
- CONSTANTIN (Michel), licencié en lois, avocat pour le roi à Cusset : 54.
- CONSUL (Guillaume), avocat en Parlement : 51.
- Contanson, c^{ns} de Saint-Just-en-Chevalet (Loire) : 55, 85, 96. — Seigneurs : Antoine de FOU DRAS; Christophe de FOU DRAS.
- CONTANT DU VERNET (Gaspard), bourgeois de Corbigny : 93.
- Contre (Nièvre) : 10, 101. — Seigneurs : Eustache de BERTHIER; Jacques de GROSSOUVRE.
- Contrôleur général de la Maison du Roi : 47. — Voir : COQUET (François).
- Convention Nationale : 24.
- CONVERT (Gilbert), marteleur : 91.
- COQUET (François), contrôleur général de la maison du roi : 47.
- COQUILLE (œuvres de), au château de Prye : 93.
- Corbigny (Nièvre) : 93. — Bourgeois : Gaspard CONTANT DU VERNET.
- Corcelle-les-Arts (Côte-d'Or) : 89. — Seigneur : Hugues de CHAUGY.
- CORDELLAT (Jean), notaire royal : 103.
- Cordelle (Loire) : 72.
- CORDEROT, famille : 15.
- (Jean), docteur en médecine : 15.
- (Jean-Claude), docteur en médecine : 15.
- Cordès, c^{ns} d'Orcival (Puy-de-Dôme) : 12, 13, 80, 81. — Seigneurs : Amblard de CHALUS; François de CHALUS; Gilbert de CHALUS. — Château : 12. — Châtelain : Antoine de MURAT. — Lieutenant : DELAFARGE.
- CORDIER DE LAUNAY (Catherine-Louise) : 89, 91, 92.
- (Charlotte-Thérèse) : 90.
- (Claude-Renée) : 90.
- (Geneviève-Madeleine) : 90.
- (Jacques-René), écuyer, trésorier de l'extraordinaire des guerres, seigneur de la Grande et de la Petite-Verrière : 89, 90.
- (Pierre-Jacques) : 90.
- DE MONTIGNY (Anne-Prospère) : 90.
- CORDON (Étienne de), seigneur de la Rivière : 11.
- CORENS (de), famille : 15.
- (Claude de) : 15.
- (Gabrielle de) : 15.
- (Grégoire de) : 15.
- (Jean de) : 15.
- CORNEILLAN (Rémy), notaire au Châtelet de Paris : 71.
- Cornillon, c^{ns} de Mably (Loire) : 5, 8, 11. — Seigneurs : Claude d'AUGEROLLES dit de THÉLIS; Guillaume de MONTCELLAR.
- CORNU l'aîné (Antoine), syndic de Saint-Benin-d'Azy : 87.
- CORNUDET, notaire royal : 13, 85.
- Corrobert, canton d'Orbais (Marne) : 25.
- Cortevaix (Saône-et-Loire) : 2. — Seigneur : Pierre de SAINT-JULIEN.
- Cossaye (Nièvre) : 69. — Seigneur : Louis de MARCELANGES.
- COSSE (Jean) : 88.
- Cossé (Arthus de), seigneur de Gonnord : 42.
- Cossé-en-Champagne : 11.
- COSTE, curé de Saint-Polgues : 30.
- (Marguerite) : 7.
- Côte-d'Or : 60, 61, 67.
- COTHEREAU, notaire au Châtelet de Paris : 46.
- COTTE (Marie-Madeleine-Charlotte de) : 25, 32.
- COTTIN, membre du Comité de surveillance du Pré-Pelletier : 10.
- COTTON (Jacques), écuyer, seigneur de Cevenoux : 48.
- (Philiberte) : 48.

- Coubert* : 39. — Comte : Daniel BERNARD.
Coubette : 100. — Seigneur : Martin de ROLLAT.
Coubladour (Haute-Loire) : 15. — Seigneur : Jean de COUBLADOUR.
COUBLADOUR (de), famille : 15.
— (Jean de), écuyer, seigneur dudit lieu et de Marigna : 15.
Couchey : 63. — Seigneur : Jean MORELET.
Coucias. — Voir : *Cusset*.
COUDERT (François), conseiller du roi, président en la ville de Bellegarde : 85.
COUDOUR (Grégoire), châtelain de Huriel : 43.
Coudray (Le) : 7-9, 11, 52, 70, 108-110. — Seigneurs : Achille de BERNAY ; Jacques de BERNAY ; Madelon de BERNAY.
— en Berry : 89. — Seigneur : Jacques de CHAUGY.
COUDRE (Pierre), contrôleur au magasin à sel de Dijon : 110.
Coudre (La), c^{ne} de Perreux (Yonne) : 13, 86, 88, 89, 108. — Seigneurs : Arnaud de LAS ; Esme de LAS ; François de LAS ; Humbert de LAS.
Couespeaux (fief de), au faubourg Saint-Victor de Paris : 87.
Cougny (Nièvre) : 102. — Seigneur : Jean BRÉCHARD.
Coulange, c^{ne} de Dompierre (Allier) : 90. — Seigneur : Claude de SAINT-GEORGES.
Coulanges : 14. — Seigneur : Philippe de CRÈVECOEUR.
Coulanges-lez-Nevers (Nièvre) : 91. — Maître de forges : Jean-Baptiste DENIS.
Coulaverdey : 88. — Seigneur : François MAUROY.
COUPAT, notaire à Boën : 24.
Cour (La), c^{ne} de Limony (Ardèche) : 21, 23, 30, 33, 40. — Seigneurie : 40. — Seigneurs : Emmanuel-Gaspard DU BOURG ; Just-Henry DU BOURG ; Charles-François de SASSENAGE.
COURBE (Jehan) : 104.
Courçais (Allier) : 43.
COURCELLES (chevalier de) : 52 note 1.
COURDELAT (Jean), notaire royal : 4, 104.
Courgengon,auj. *Corgengoux* (Côte-d'Or) : 63. — Seigneur : LENET.
Couronne (régiment de la) : 76. — Capitaine : de LA ROCHE-GRAVÉ.
Courpière (Puy-de-Dôme) : 41, 44, 71. — Religieuse : ANNA de FONTANET.
Court (La), c^{ne} de Target (Allier) : 90, 100. — Seigneurs : Martin de ROLLAT ; Antoine de SAINT-GEORGES.
COURTAIX (maison de) : 99.
COURTAIX (Mathias de), chevalier, seigneur de la Souche : 99.
Courtanvaux (Sarthe) : 29. — Marquis : François-Michel LE TELLIER.
COURTENAY (Esme de), chevalier, seigneur de Bléneau : 88.
Courtes : 107. — Seigneur : Hébrard de CÉBAZAT.
Courtesseire, c^{ne} de Courpière (Puy-de-Dôme) : 50. — Commandeur : André de CROPTES.
COURTIN (François), écuyer, seigneur de la Mothe-Saint-Vincent, prévôt en la maréchaussée de Roannais : 52.
COURTOT (Joseph), vicaire à Avallon : 62.
COUSAN (marquis de) : 17.
COUSTAVE (Thomas) : 107.
COUTAS TOURNOIS (François), prêtre : 84.
COYRIER : 71.
Crance, seigneurie : 100 note 1.
CRASETIS (Rolet de), chevalier : 54.
Créancé,auj. *Créancey* (Côte-d'Or) : 63. — Seigneur : Pierre COMEAU.
Cremeaux, près de Saint-Just-en-Chevalet (Loire) : 3, 5, 36, 50, 51, 53, 72, 105. — Seigneurs : Antoine de CREMEAUX ; Claude de CREMEAUX ; François de CREMEAUX. — Curé : Claude CHARTRE. — Notaire et greffier royal : Martin MAINVILLE. — Notaire et procureur : Antoine DUPLAIN. — Paroisse : 72. — Procureur d'office : Jean MINIÈRE, notaire royal. — Vicaire : Jean COMBE.
CREMEAUX (Antoine de), seigneur de Cremeaux et Chamousset : 5.
— (Claude de), écuyer, seigneur de Cremeaux : 3.
— (François de), seigneur de Cremeaux : 71, 105.
Crépy, c^{ne} de la Roche-en-Brénil (Côte-d'Or) : 110. — Seigneur : Claude BOURGEOIS.
Créquy : 27. — Seigneur : Charles-Godefroy de LA TOUR D'AUVERGNE.
CRÉQUY (armée du maréchal de) : 28.
CRESPIN (Thibault), marchand : 11.
CRESSAT (Élie de), avocat en Parlement : 80.
Crest (Le) (Puy-de-Dôme) : 81. — Seigneur : Claude-Alire de LANGEAC.
CRESTIEN (Jean), procureur royal aux cours de Clermont : 44.
Creuse : 24, 35.
Creuzet (Le) (Nièvre) : 110. — Seigneur : Étienne ROUSSET.
Crevant (Puy-de-Dôme) : 71, 108. — Curé : Bernard HUGUENIN.

CRÈVECOEUR (Anne de) : 14, 15, 83.
 — (Anne de), nièce de la précédente : 15.
 — (Charles de), écuyer, sieur de Thiennes : 15.
 — (Charlotte de) : 84.
 — (Esme de), écuyer, seigneur de Pully : 15.
 — (Ferri de), écuyer, sieur des Brosses : 15.
 — (Hélène de) : 84.
 — (Jacques de), écuyer : 15.
 — (Marguerite de) : 2, 51, 72.
 — (Philippe de), écuyer, seigneur de Coulanges : 14.
Crissey, seigneurie (Saône-et-Loire) : 65.
Croc (Le), *auj. Crocq* (Creuse) : 85. — Bailli de la ville : JEAN VERGNETTE.
Croc (Le), *auj. Cros (Le)*, *c^{ns}* de Thiers (Puy-de-Dôme) : 6, 15, 41, 43, 44, 46-52, 72, 74, 90, 97. — Seigneurs : Gaspard DU CROC; Gilbert DU CROC; Guillaume DU CROC; Henry DU CROC; Jean-Claude DU CROC; Philibert DU CROC; Jean-François de LA MURE. — Château : 46, 49, 51, 97. — Seigneurie : 52.
 CROESER (Anne-Thérèse de) : 90.
Croix-Rouge, à Paris : 38.
Croix-Rousse (La), près Lyon (Rhône) : 23.
 CROPPET (Jean), chevalier, lieutenant général au bailliage de Forez : 49, 73.
 — (Jean), notaire royal : 6.
 — (Marguerite) : 51, 72.
 CROPTES (André de), commandeur de Courtesseire : 50.
Crotte : 5. — Seigneur : Claude LE GROING.
Crolles (Les), *c^{ns}* d'Ambert (Puy-de-Dôme) : 51, 80. — Seigneurs : Annet de MONTROGNON; Georges de MONTROGNON.
Crouton : 100. — Seigneur : Claude de GIBERTÈS.
 CROUZET (François), avocat : 69.
 CROZAT (Antoine), marquis de Mouy, baron de Chastel : 39, 40.
 — DE THIERS (Antoinette-Louise-Marie) : 40.
Crozet (Le), *c^{ns}* de la Pacaudière (Loire) : 108. — Seigneur : François de CHARLOTÉE.
 CROZO (Grégoire de) : 18.
 CRUSSOL (Madeleine de) : 100.
 CRUSY (cheval-légers du marquis de) : 59.
 CUBIÈRES (Jeanne de) : 17, 18, 27.
Cucuron (Vaucluse) : 18. — Coseigneur : Louis de BOULLER.
 CUET (Étienne), notaire royal à Souternon : 55.
 Cuirassiers du Dauphin : 25, 36. — Colonel : de SALOMON.

Cuire (Rhône) : 15. — Seigneur : Humbert de LANGE.
Culhat (Puy-de-Dôme) : 13, 47. — Commandeur : Claude CHARPIN.
 CULLIÈRE (François), lieutenant criminel au bailliage d'Avallon : 58.
Cunhat (Puy-de-Dôme) : 49, 52. — Prieur : Antoine DU CROC.
Curée (La), *c^{ns}* de Vivans (Loire) : 18. — Seigneur : Claude HUE.
Curton : 12, 80. — Seigneurs : François de CHABANNES; Joachim de CHABANNES.
 CUSERIO (Barthélemy de) : 54.
Cusset (Allier) : 54, 55, 71, 102. — Avocat pour le roi : Michel CONSTANTIN. — Bailliage et prévôté : 71. — Bailli des ressorts et exemptions de Berry et d'Auvergne : Henri LE GROING. — Bourgeois : Pierre de LA FONTAINE. — Lieutenant particulier au bailliage et à la prévôté : Jean de LA CHÈZE.
Cussy-en-Morvand (Saône-et-Loire) : 89. — Seigneur : Hugues de CHAUGY.
Cussy-les-Forges (Yonne) : 55, 64, 67. — Notaire royal : PELIN.
 CUVELIER (Pierre), conseiller au bailliage de Pont-Audemer et subdélégué de l'intendant : 79.
 CUVILLIER (Charles-Étienne-Gabriel), bourgeois de Paris : 77.
 CYVENNES (Gaspard de). — Voir : SAVENNES (de).

D

DABERT (Pierre), notaire royal en la sénéchaussée de Bourbonnais : 84.
 DAGOBERT (Madeleine) : 5.
 DAGONET (Charles-André ou François-André) : 16.
Dallet (Puy-de-Dôme) : 44, 71. — Seigneur : Allire de LANGEAC. — Vigne : 44.
 DALMAIS (Jean), clerc de Bully : 108.
 DALMÈS (Antoine), notaire à Souternon : 3, 54.
 — (Claude), curé de Saint-Polgues : 49, 50.
 — (Grégoire), notaire à Saint-Polgues et à la cour de Forez : 3, 54, 71.
 — (Martin), notaire à Souternon et à la cour de Forez : 3, 54, 98.
 — (Philippe) : 54.
 Dalzeau (régiment de) : 29.
 DAMAS (François-Nicolas de), comte d'Anlezy : 89.
 — (Jeanne-Madeleine de), prieure de Leigneux : 33.
 — D'ANLEZY (comte de) : 30, 31.

- DAMAS DE FÉTIGNY (Jean de), abbé de Savigny : 33.
 Damas-Dragons (régiment de) : 22, 30, 31, 95. — Capitaine : comte DU BOURG.
 DAMISIER (Jean), notaire à Vichy : 54.
 DAMON (Marie), veuve de Pierre Defrance : 71.
 DAMONT (Joseph-Martin), avocat en Parlement : 20.
 DAMOUR (Louise) : 108.
 DAMPIERRE (Erard de), écuyer, sieur du Vivier, exempt des gardes du prince de Condé : 60.
Dancé (Orne) : 72, 106.
 DANLOUX DUMESNIL, notaire à Paris : 107.
Dardie (La), c^{me} de Vollore-Ville (Puy-de-Dôme) : 76.
 DARGILLY (Philibert), procureur d'Anne Lantin : 56.
 DARLE (le F.), gardien des Cordeliers de Riom : 79.
Daronat, paroisse de Saint-Victor (Ardèche) : 7.
 DARTOIS (Jean-Baptiste-Étienne), notaire public à Clermont-Ferrand : 24, 33, 35.
 DAUBOIN, fabricant sellier : 35.
Dauge,auj. *Dauges*, c^{me} de Celles (Puy-de-Dôme) : 76.
 DAUPHIN, duc de Bretagne : 41.
 DAUPHINE (M^{me} la) : 79.
Dauphiné : 39, 40, 49. — Lieutenant général : René ISMIDON, comte de Sassenage. — Second baron commis né des États de Dauphiné : Charles-François-Louis-Alphonse, marquis de SASSENAGE.
 DAYES (Jean), procureur d'office de Pont-du-Château : 108.
 DEBAIS (Jacques), juge de Saint-Étienne-[de-Furan] : 6.
 DEBOUTET (Antoine), aumônier des Ursulines de Roanne : 26.
 DECELLIÈRES, notaire royal : 50.
 DECHAULT, notaire royal : 84.
 — (François), notaire royal en la sénéchaussée d'Auvergne et procureur d'office en la châtellenie de Mainsat : 84, 85.
 DECHOST (Pierre), prêtre de Moliergues : 13.
Decize (Nièvre) : 87, 99. — Notaires : GRENUT; DECRAY.
 DECOLONS, notaire royal à Nevers : 61, 70, 91, 94.
 DECRAY, notaire à Decize : 99.
Deffend (Le), c^{me} de Virey (Saône-et-Loire) : 49. — Seigneur : François de MONTJOURNAL.
 DEFRANCE (Pierre) : 71.
 DEGUILLET (Jean-Baptiste), commis greffier : 66.
 DELABORDE (Jean), avocat en Parlement : 46.
 DELABRE (Jean), prêtre, notaire royal : 54.
 DELAFARGE, châtelain de Mauriat et lieutenant de Cordès : 13.
 DELAFARGE, greffier : 13.
 — (Antoine), notaire royal à Orcival : 12.
 — (Michel), chanoine d'Orcival : 12.
 — (Michel), notaire royal au mandement de la Roche-Sanadoire : 12.
 DELAFORGE, notaire royal à Roanne : 11.
 DELAFOULHOUSE, peintre de Clermont : 17.
 DELAHAYE (Pierre) : 63.
 DELAIGE (Madeleine) : 12.
 DELAMARE puiné (Philibert), conseiller au Parlement : 63.
 — l'aîné (Philippe), conseiller au Parlement : 63.
 DELAMOTTE (Claude), notaire royal à Semur-en-Brionnais : 6-7.
 DELANGLE, avocat à Mortagne : 106.
 DELAS, notaire royal à Tournon : 29.
 DELAVOYEPIERRE (Denis de), bourgeois de Paris : 77.
 DELAYE, peintre du roi : 8.
 DELESTRA (Pierre) : 11.
 DELORME, notaire royal à Chagny : 73.
 — (Henry), lieutenant général de Thiers : 41.
 DELOTS, curé de Thiers : 75.
 DEMAY, agent national du Pré-Saint-Gervais : 10.
 — (Jean) le jeune, prieur d'Argentier, religieux d'Evahon : 84.
 — (Louis), prieur de Saint-Amandy, religieux d'Evahon : 84.
 — (Louis) le jeune, aumônier d'Evahon : 84.
 DEMAZIÈRE DE SAINT-MARCEL (Antoine-François), vibailli de Viennois, lieutenant général civil et criminel au présidial de Vienne : 40.
 DEMEURE (Pierre), docteur en droit, chanoine, vicaire général et officiel de Bourges : 83.
 DENIS (Jean-Baptiste), expert : 91.
 — (Jean-Baptiste), maître de forges à Coulanges-lez-Nevers : 91.
 DERETZ (Hugues), notaire ducal à Nevers : 12.
 DERYMON (Philibert), chanoine de Chalon : 64.
 DÉSAVOIS (François), notaire royal au bailliage de Forez : 6, 49.
 DESBORDES (Jean-Baptiste), notaire à Mirebeau : 67.
 DES BOZ (Pierre), seigneur des Bocz et de Colombier-le-Vieux : 68.
 DES BRANDONS (Antoine), seigneur du Mazeau et de Chiron : 80, 81.
 — (Symphorien), écuyer, seigneur de Chiron et du Mazeau : 16.
 DES BRIÈRES (Gilbert), sergent ordinaire de la juridiction de Changy et de Lespinasse : 96.

- DESCAYEUX (Pierre), sergent royal à Bourges : 47.
- DESCHAMPS (Jean), secrétaire ordinaire de Philippe, duc d'Orléans, et avocat du roi au bailliage d'Auxerre : 60.
- DES CHAULX (Jean), prêtre de Saint-Amant-Roche-Savine : 43.
- DESCOUTS (Charles), receveur du seigneur de Moulin-Porcher : 81.
- DESDIER (Balthazar), procureur en la cour royale de Tarascon : 19.
- DESELLES (Pierre), grenetier à Noyers : 59, 66.
- DES GENTILS (Georges), seigneur de Pigollet et Fleury : 87.
- DES GENTILZ (Esmée) : 81.
- DES GRANGES (Mathieu) : 7.
- DESGRANGES (Claude), notaire royal : 15.
- DESHAYES, notaire royal à Nogent-le-Rotrou : 106.
- DESJOURS DE MAZILLE (Lazare), religieuse à Leigneux : 18.
- DE MONTARMIN (Jacqueline-Lazare-Joseph), religieuse à Leigneux : 18.
- DESLANDE (Étienne), avocat à la cour, garde ordinaire de la monnaie en Bourgogne : 110.
- DESLANDES : 56.
- DES LOGES (Simon) : 12 note 1.
- DESMARETS (Claude), avocat : 88.
- DES MARTINEAUX (Pierre), notaire : 47.
- DESNOYERS, famille : 16.
- (Charlotte-Ursule) : 16.
- (Claudine) : 16.
- (Jean-Baptiste-Gabriel), lieutenant à la légion de la Manche : 16.
- (Jean-Charles), ancien maître particulier des eaux et forêts, conseiller d'arrondissement et conseiller municipal de Nevers : 16.
- (Ursule-Émilie) : 16.
- DESOLLE, avocat-conseil : 38.
- DES PEUX (Brémond), notaire à Montferrand : 71.
- DESPLACES (Gilbert), seigneur de Reny : 5.
- DESPLASSES (Pierre), notaire à Paris : 39, 40.
- DESPRÉS (Étienne) : 94.
- (Guillaume) : 94.
- (Guillaume), fils du précédent : 94.
- DESPREZ (Christine) : 57.
- (Denis), chantre et chanoine de Meaux : 57.
- (François), écuyer, exempt des gardes du roi : 57.
- (Jeanne), dame de Menetreau, Néronde et Villiers-Blosset : 88.
- DESPREZ (Louise) : 57.
- (Radegonde) : 57.
- DES ROBOUZES, famille : 103.
- (Antoine) : 103.
- (Pierre) : 103.
- dit PAPILLON (Antoine) : 103.
- — (Catherine) : 103.
- — (Claude), fils de Philibert : 103.
- — (Claude), fils du précédent : 103.
- — (Jean) : 103.
- — (Philibert) : 103.
- dit POLINON (Claude) : 103.
- DESSOLLIERS, commissaire des guerres : 96.
- DESTIENNE (Claude-Pierre), banquier à Paris : 78.
- DESTRAY (M.) : 41 note 1, 43 note 1, 47 note 1, 109 note 1.
- DESTRÉES (abbé) : 80.
- DES ULMES (Nicolas), écuyer : 86.
- DES VERGNES (Pierre), lieutenant assesseur civil et criminel en la châtellenie d'Aubusson : 83.
- DESVIGNES, famille : 16.
- (François-Théodore), écuyer, seigneur de Chiffort, gentilhomme de la chambre du roi de Pologne Stanislas : 16.
- (Louis), docteur en théologie, chanoine de Saint-Benoît de Paris : 16.
- (Philippe), écuyer, sieur de Chiffort et des Vignes : 111.
- Deux-Chiens (Les)*, probablement *Douchanet*, c^{ms} de Monistrol-d'Allier (Haute-Loire) : 21. — Baron : Joseph d'APCHIER.
- Deux-Sèvres* : 69.
- Deux-Villes*, c^{ms} de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre) : 93.
- DEVAUX (Antoine), huissier royal : 26.
- DEVILLE, notaire royal à Roanne : 9.
- (Jacques), sous-diacre de Roanne : 9.
- (Pierre), prêtre à Lyon, docteur en théologie : 9.
- Dictionnaire des Arrêts par Brillou : 108.
- DIDIER (Abraham), praticien à Dijon : 67.
- DIGNAT, notaire royal à Avallon : 64, 66, 89.
- Digoïn* (c^{ms} de) (Saône-et-Loire) : 23.
- DIGOINE (Salomon de), seigneur du Palais, de Bonvert et d'Éguilly : 52.
- Dijon* (Côte-d'Or) : 55, 56, 61-67, 70, 86, 89, 90, 93, 110, 111.
- Bailliage : 56, 61, 62, 64-67. — Bailli : Africain de MAILLY. — Escadron du bailliage : 64. — Lieutenant criminel : Pierre

- COMMEAU. — Lieutenant particulier : Étienne de VOYO. — Lieutenants généraux : Jean-Bernard GAUTIER; Jean MORIN. — Procureur du roi au bailliage et siège présidial : François PETITOT. — Procureur aux cours royales : Jean MENÉY. — Commis greffier : Jean-Baptiste DEGUILLE. — Conseiller au siège de la Table de Marbre du Palais à Dijon : PERRIER.
- Bureau des finances : 55, 67. — Secrétaire du roi au bureau des finances : Jean-Christophe BOUGOT. — Chanoine et trésorier de la Sainte-Chapelle : Jacques MALETESTE. — Chanoine de la collégiale Saint-Étienne : Jean-Christophe FILSJEAN. — Contrôleur du magasin à sel : Pierre COUDRE. — Correcteur à la Chambre des Comptes : Claude GAUDELLET. — Curé de Saint-Médard : Étienne ARVISET. — Mairie : 93. — Maison : 63, 65. — Maître de musique de Saint-Étienne : Hugues HALLIOT. — Minimes : 64, 65. — Notaires : ANDRIOT; CAZOTTE; DIGNAT; MATHIEU puîné. — Notaires royaux : BOISSET; Philibert CAMUS; CARREY; DROUOT; FIOT; FOREY; Joseph HOUDAILLE; Antoine JACQUIN; JARRY; LELOUP; Claude MAUFONT; PERROTTE; Bénigne PONTOISE; REY; de ROCHE; Guillaume THOISON. — Rue du Potet : 62. — Saint-Étienne de Dijon : 65. — Trésoriers de Saint-Étienne : Étienne ARVISET; MARIN. — Trésorier général de France à Dijon : Jean JACQUOT. — Vicaire de Saint-Médard : Nicolas PICARD.
- Requêtes du Palais : 61, 64, 65, 67, 70. — Commissaires aux requêtes du Palais : Antoine GUYE; JANNON; Jean PÉRARD.
- Dimyère* : 68. — Seigneur : Jacques d'ESPINCAL.
- DINART, receveur de l'emprunt forcé du canton de Roanne : 37.
- DOC (François), commissaire priseur au Châtelet de Paris : 91.
- DOGES, maître des eaux et forêts du Chalonnais, maire de Chalon : 61.
- Dompièrre* (Haute-Vienne) : 80.
- DONNÉ (Philibert) : 11.
- Donnemarie en Montois* (Seine-et-Marne) : 57-60, 69. — Grand maire : Étienne FILSJEAN. — Notaire : Pierre SORET.
- Donzinois* : 1, 22, 69, 86, 89. — Lieutenant au bailliage et à la pairie : Jean LASNE.
- Donzon*. — Voir : *Douzon*.
- Donzy* (Nièvre) : 72. — Prévôt : Guillaume de LA MURE.
- Dorat* (Puy-de-Dôme) : 71, 105.
- Dorceau* (Orne) : 106.
- DOREL (Charles-Joseph), notaire royal à Torunon : 22.
- DORLÉANS (Raymond), notaire au Châtelet de Paris : 109.
- DORNE (Magdeleine de) : 68.
- DORVAULT (Louis de) : 107.
- DORVILLE (Jean), syndic de Chemilly : 66.
- Douai* (camp de) (Nord) : 28.
- DOUCET (sieur de) : 28.
- DOUDEAUVILLE (duc de) : 99.
- DOULLET (Guy), licencié en lois : 14.
- Douzon*, c^{ne} d'Étroussat (Allier) : 54. — Seigneur : Gilbert de CHAUSSECOURTE.
- DOYARD, notaire : 94.
- DOYEN (Antoine-François), notaire au Châtelet de Paris : 76, 79.
- Doyet* (Allier) : 99, 100. — Curé : PORCHE. — Église : 99.
- DOYRET, prêtre missionnaire, supérieur de l'Hermitage : 77.
- Dracy-le-Fort* (Saône-et-Loire) : 111. — Seigneur : Guillaume de MONTHOLON.
- Dragons de Beauvremont : 30.
- Coigny : 30.
- France : 30.
- DREUX (Thibault), marchand orfèvre : 11.
- Dreval* : 90. — Comte : Charles-Baudouin LECOQ.
- DROUHET, notaire à Avallon : 63.
- Droulhas* (Las), c^{ne} de Courpière (Puy-de-Dôme) : 108. — Seigneur : François de LESTANG.
- DROUOT, notaire royal à Dijon : 67.
- (Jean), étudiant : 67.
- (Prosper), légiste à Dijon : 67.
- Druy* (Nièvre) : 92. — Curé : Joseph PERRODIN.
- DRUY (Balthazar de) : 107.
- (Catherine de) : 107.
- Druyes* (Yonne) : 89. — Dame : Madeleine HANAPIER.
- DRUZE (de), notaire royal : 69.
- DU BERNET (maison) : 99.
- DU BESSIN dit DAMONT (Mathieu), pédagogue au collège de Lizieux : 72.
- DU BLED D'UXELLES (Marie-Constance), abbesse de Sainte-Menehould, prieure de Pouilly-les-Nonains : 9.
- DU BOST, prêtre sociétaire : 77, 78.
- DE CONDIGNAC (François), commandeur de Verrières : 50.
- DU BOURG, famille : 16-40.
- (Antoine), écuyer, seigneur de Ceilloux et de Malauzat : 17.
- (Antoine), chancelier, baron de Saillans, sénéchal de Riom : 17, 38.

- DU BOURG (Antoine), fils de Louis : 40.
- (Antoine-Charles ou Antonin-Charles) : 26, 36.
 - (Antoine-Jean-Baptiste ou Antoine-Pierre) : 25.
 - (Baudouin), chevalier, seigneur du Bourg, en Vivarais : 16, 18.
 - (chancelier) : 17.
 - (Charles-Louis), marquis de Bozas, officier aux Cuirassiers du Dauphin : 25, 26, 36, 40.
 - (Charlotte-Bernardine), chanoinesse de Leigneux, prieure de Largentière : 17, 18, 21-22, 31, 33.
 - (Claude), surintendant général de la navigation de France dans les mers du Levant : 38.
 - (Claude), chevalier de Malte, fils d'Emmanuel : 17.
 - (comte) : 26, 38, 95, 107.
 - (comtesse) : 107.
 - (Emmanuel) : 18.
 - (autre Emmanuel), seigneur du Bourg et de Lavaux : 16.
 - (Emmanuel), capitaine au régiment de cavalerie de Pilloy, maréchal de camp, maréchal des logis de la cavalerie, fils de Jean : 18-20, 26-29.
 - (Emmanuel), fils du précédent : 19, 20, 38.
 - (Emmanuel-Gaspard), marquis de Bozas : 7, 9, 18, 20, 21, 23, 24, 26, 27, 30, 33, 36, 38-40, 53, 90.
 - (Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie) : 10, 17, 22-24, 29-32, 34, 35, 37-39, 93, 94.
 - (Emmanuel-Henri-Louis) : 25, 32.
 - (enfants) : 23.
 - (Étienne), docteur de Sorbonne, abbé de Gimont : 20, 33, 90, 110.
 - (Étienne), écuyer : 17, 18, 27.
 - (François) : 17.
 - (Gaspard), abbé de Pébrac : 18-20.
 - (Hector), capitaine au régiment d'infanterie du sieur de Castelan, aide de camp de Louis XIII : 18, 38.
 - (Henri) : 17.
 - (Henriette-Charlotte) : 25.
 - (Henriette-Marie) : 10, 23, 24, 33, 34, 37.
 - (héritiers) : 35, 37.
 - (Hugues), chevalier, seigneur du Bourg : 18.
 - (Jean), fils aîné d'Étienne : 17, 18, 27, 38.
 - (Jean), seigneur de Lavaux, fils du précédent : 17, 18, 27, 38.
- DU BOURG (Jean), gentilhomme de la maison du roi, fils du précédent : 18, 19, 27.
- (Jean), pupille d'Alexandre de Clavel : 39.
 - (Jeanne-Marie) : 21-23, 26, 30, 31, 34, 38, 39, 75, 86, 90-95.
 - (Just-Henry), fils d'Emmanuel : 19-21, 23, 24, 29, 30.
 - (autre Just-Henry) : 10, 16, 18, 21.
 - (Just-Henry), colonel d'infanterie : 90.
 - (Just-Henry), comte de Saint-Polgues, fils d'Emmanuel-Gaspard : 21-24, 26, 27, 29-31, 33, 34, 36-40, 53, 75, 76, 82, 85, 90, 108.
 - (comte, puis marquis Louis) : 7, 17, 23-26, 32-37, 40, 76, 106, 111.
 - (Marie), fille d'Étienne : 17.
 - (Marie), épouse de Charles-François d'Oradour : 23, 24, 33-35.
 - (Marie-Anne), épouse de Joseph-Ignace Monteynard : 24, 31, 34.
 - (marquis) : 17, 20, 26, 27, 29, 31-33, 68, 70, 95, 102.
 - (marquise) : 17, 18, 26, 38, 107.
 - (Pierre), sieur de Malauzat, lieutenant au régiment de Champagne, capitaine du Royal-Infanterie : 18, 19, 38.
 - (sieur) : 108.
 - DE BRION (Marie), chanoinesse à Leigneux : 16, 17-18.
 - DE BRUNARD (Marie-Anne), chanoinesse de Leigneux : 17.
 - DE SAINT-POLGUES (comte) : 33.
 - DE SAINT-POLGUES (Hippolyte - Marie - Madeleine), chanoinesse de Leigneux : 17, 18, 21, 23, 24, 33-35.
 - DE SAINT-PRIEST (Marguerite) : 23-25, 32-35.
 - (président) : 5.
 - (sieur), capitaine de cavalerie, puis colonel d'infanterie : 29.
- DUBOURG (citoyen Jean) : 34, 36.
- DUBUISSON, commissaire enquêteur au Châtelet de Paris : 91.
- (Marie) : 57.
 - (Nicolas), auditeur à la Chambre des Comptes de Paris : 57.
- DU BUISSON (Jean), marquis de Bournazel : 85.
- DUBUS (Renée) : 44.
- DUCELLIER : 78.
- DU CHASTEAU (Jacques) : 14.
- DU CHASTEL (François), sieur de Chassy : 101.

- DU CHASTEL (Gilberte) : 101.
 — (Gilles), sieur de Sichamps : 101.
- DU CHIER (Antoine), seigneur du Chier : 104.
 — (Léone) : 41, 104.
- DUCLERROY, prieure de La Fermeté : 94.
- DUGLO (Guiot), notaire royal en la prévôté de Nevers : 69.
- DU CORAIL (M.) : 17.
- DU COUDRAY (sieur), commissaire général : 1.
- DU CREST (Henri-Gabriel), chevalier, seigneur de Villaines : 22.
 — DE VILLAINES (Paul), chevalier, seigneur de Vandenesse-sur-Arroux, la Tour-du-Bois et Uxeau : 90, 91.
 — (Paul-Charles), seigneur de la Tour-du-Bois, Chevreaux, etc. : 22, 90, 95.
- DU CREUSET (Gabriel), écuyer, seigneur de Bournazeau et Lanpallière : 83.
- DU CROC, famille : 41-53.
 — (Anna ou Anne), fille de Gilbert : 43.
 — (Anne), fille de Guillaume, religieuse à Saint-Laurent de Bourges : 47.
 — (Anne), fille de Madelon : 85.
 — (Annet), prieur de Sail-sous-Couzan : 41.
 — (Antoine), gouverneur de la vicomté de Valence, fils de Philibert : 41.
 — (Antoine), religieux de Savigny, prieur de Cunhat, fils de Gaspard : 49, 52.
 — (Antoinette), religieuse, fille de Gilbert : 43.
 — (Blaize) : 107.
 — (Catherine), ursuline à Saint-Chamond : 49.
 — (Charles), baron de Brunard : 49-52, 72, 74, 96, 97.
 — (Charlotte), épouse de Jean de Thélis, seigneur de Lespinasse et de Valorges : 43.
 — (Charlotte), épouse d'Antoine de Mallet, seigneur de Vendègre : 51, 96, 97.
 — (Charlotte), épouse de Pierre de La Mure de Chantois : 51, 72, 74.
 — (dom Claude), chamariier de l'abbaye de Thiers : 41.
 — (Étienne) : 98.
 — (François) : 49, 50.
 — (dom François-Charles), religieux à Savigny, fils de Jean-Claude : 26, 53.
 — (Françoise) : 48, 49, 51.
 — (Gabriel), prévôt de la cathédrale de Clermont : 48, 49, 51, 85.
 — (Gabrielle) : 43.
- DU CROC (Gaspard), écuyer, seigneur de Saint-Polgues, du Croc et de la Goutte, fils de Guillaume : 2, 6, 47-51, 53, 55, 85-86, 96, 97, 108.
 — (Gaspard), seigneur de Bescherin : 13.
 — (Gaspard), seigneur de Saint-Polgues, enseigne de Saint-Chamond-Cavalerie, fils du premier Gaspard : 49, 50, 71, 74, 108.
 — (Gilbert), chevalier, seigneur de Treigneux et du Croc : 41, 43, 104.
 — (Gilberte), épouse de Jean de Coubladour : 15.
 — (Guillaume), écuyer, seigneur du Croc, du Fieu et de Fontanet : 6, 15, 44, 46-48, 53.
 — (Henri), neveu de Jouffre et d'Antoine : 41.
 — (Henry Bedoet dit), seigneur du Croc, frère de Gilbert : 41.
 — (Henry), prieur de Giat et de Ezeoux, fils de Gilbert : 43.
 — (Henri), seigneur de Vialle, fils de Philibert : 13.
 — (Henriette), religieuse à Marcigny : 26, 53.
 — (Jacques), abbé de Saint-Gilbert de Neuffons, prévôt de la cathédrale de Clermont : 49-51, 73.
 — (Jacques), chevalier, seigneur de Chabannes : 74.
 — (Jean-Claude), comte de Saint-Polgues, baron de Brunard, fils de Charles : 20, 26, 38, 51-53.
 — (Jean-Claude), chanoine-comte de Brioude, fils de Charles : 26, 52, 53.
 — (Jean-Claude), fils de Jean-Claude : 53.
 — (Jeanne), religieuse à N.-D. de Montbrison : 26, 53.
 — (Jouffre), commandeur de Charrières : 41.
 — (Madelon), seigneur du Fieu et de Fontanet : 6, 47-49, 55, 85.
 — (Mathie) : 9, 17, 20, 21, 26, 27, 33, 36, 38, 39, 53, 90.
 — (Philibert) : 41.
 — (autre Philibert), ambassadeur en Écosse, fils de Gilbert : 13, 41-47, 53.
 — (Philibert), écuyer, seigneur de Neuville : 16.
 — (Pierre), chevalier, seigneur d'Augerolles, capitaine de cheveu-légers, fils de Gaspard : 49, 52, 96, 97.
 — (Pierre), fils de Charles : 53.
- DUGROZET, procureur des Cordeliers de Riom : 79.
- DU DÔYAT (maison) : 99, 100.
- DU FAUCON DE VILLARET, chanoine de Brioude : 53.
- DU FAUR DE PIBRAC (Michel), comte de Mariny : 60.
- DU FLACQ (Catherine) : 58.

- DU FLACQ (François), garde du corps de la reine mère, gouverneur du château d'Esmans : 58.
- DUFOUR, trésorier de l'hôpital de Thiers : 77.
- DU FOY (compagnie) : 27.
- DUGUÉ, notaire royal à Azy : 13, 60, 69.
— (François), intendant de Lyon : 8.
- DU GUÉRET (Charles), seigneur de Château-Jaloux : 84.
- DUGUYET, notaire à Lyon : 24.
- DUHAY (Bonne) : 44.
- DU JOANNET (Amable), messenger d'Auvergne : 51.
- DUJOUHANEL, notaire royal à Riom : 77.
- DULAC (Barthélemy), lieutenant général en la châtellenie de Thiers : 48.
- DU LAC (Jean), écuyer, seigneur de la Garde : 104.
- DULAU D'ALLEMANS (Jean), curé de Saint-Sulpice : 31.
- DULUC (Raymond), bachelier en droit : 79.
- DU LYS (Eustache), écuyer, trésorier en l'église de Nevers et aumônier du roi : 44.
- DUMAS, notaire royal : 72.
— (Charles), chanoine de la Chapelle-Taillefert : 83.
— (Laurent), receveur ancien et alternatif au grenier à sel de Thizy : 8.
— (Marie), journalière à Saint-Polgues : 36.
- DU MERLE (Noël), écuyer, seigneur de la Mothe-Vau-doizy : 88.
- DUMEYNE (Godefroy), sieur d'Ambierle : 108.
- DU MONT (Charles), écuyer, seigneur du Mont et de la Varenne : 88.
— (Louise), épouse de François de Las : 88.
- DUMONT (Gaspard), écuyer, seigneur de Fresne en partie, maître d'hôtel du seigneur de Beauvoir : 111.
— (Hubert), procureur aux cours de Lyon : 7.
- DU MONIAL (Claude de Louvain de Poulhy). — Voir : LOUVAIN DE POULHY (Claude de).
- Dunkerque* (bataille de) : 27.
- Dun-le-Roi*,auj. *Dun-sur-Auron* (Cher) : 14, 15, 81.
- DU PALAIS (Gaspard), seigneur de la Merlée : 53, 74.
- DUPEIL (Antoine), notaire : 47.
- DU PERRON (Simon), écuyer, seigneur de Châteauroux : 88.
— BANNERET : 32.
- DU PESCHIER (Amédée), damoiseau : 98.
- DU PESCHIN (Amédée) : 98 n. 1.
— (Antoinette) : 90.
— (Blin ou Bleynet), écuyer, seigneur de Borbates : 53, 54.
- DU PESCHIN (François), chanoine de Clèves, abbé d'Artonne : 53, 54 n. 1.
— (Jacques), écuyer, seigneur de Montgeorge et de Bort : 53, 54.
— (Louis), écuyer : 54.
- DUPIN (Geslin), chanoine de Riom : 79.
- DU PIZÉY (Guillaume), chanoine : 102.
- DUPLAIN (Antoine), notaire, procureur de Cremeaux : 3.
- DUPLESSIS (Marin), procureur d'office des justices de Mousseaux, Saint-Benin et Saint-Christophe d'Azy : 88.
— DE CHATILLON (Marie-Félicité), comtesse de Narbonne-Pelet : 106.
- DUPORT (Jérôme-Nicolas), notaire à Paris : 40.
- DU POUGET DE NADAILLAC (Olympe), prieure de Blessac : 82.
- DUPRAT (Thomas), évêque de Clermont : 79.
- DUPUY (Denis), avocat en Parlement, procureur fiscal au bailliage de Roannais : 8, 9, 52.
— (Jacques), écuyer, seigneur du Puy et garde du sceau royal à Montferrand : 107, 108.
— (Philippe), bourgeois de Lezoux : 52.
- DU QUEYLARD (Jean) : 17.
- DURAND (Antoine), portefaix de la chambre de M^{me} la Dauphine : 79.
— (Claude) : 103.
— (Pierre), laboureur à Mably : 103.
— DE PÉRIGNAT (Anne) : 93.
- Durat*, c^{ne} de Pionsat (Puy-de-Dôme) : 44. — Seigneur : Antoine de CHAZERON.
- DURET (Jean), avocat à Moulins : 103.
- DUREY (Pierre), notaire royal : 110.
- Durfort* (Ardèche) : 68, 69. — Baron : Just-Henry de GINESTOUX.
- DURIER (Antoine), curateur de Louis d'Augerolles, seigneur de Comières : 4.
- DU RIGNY (Ennemond), seigneur du Rigny et de Senonches : 11, 109.
- Durtal* (Maine-et-Loire) : 41.
- DU SAIX (Jean-Gabriel), chevalier, seigneur de Chervé : 21.
- DU SAPT (?) (Mathieu) : 7.
- DU SAUZEY (Charles-Marie), avocat en Parlement et au bailliage de Roanne : 21.
- DUSAUZEY (Guillaume), notaire à Roanne : 34.
- DU SKY (Antoine), damoiseau, seigneur de Pointet : 2.
- DUSENE (Jacques-Simon), avocat en Parlement, juge du comté de Tournon : 21.
- DU TARTRE, notaire : 102.

- DUTILLET, notaire : 80.
 DUTILLEUL, notaire : 43.
 DUTREULH (David), chanoine de Hérisson : 43.
 DUTREYNO (Antoine), notaire à Souternon : 4, 5.
 — (Jacques), notaire royal et greffier de Saint-Polgues : 6, 104.
 DUVAL : 33.
 DUVALK DE DAMPIERRE (Charles-Antoine-Henry), vicaire général du diocèse de Paris : 32.
 DU VERDIER (Jean) : 54.
 — (Marguerite) : 54.
 — (Pierre) : 54.
 DU VERNAY (André) dit : CHAUSSON : 55.
 — (Antoine) : 55.
 — (Benoît) : 55.
 — (Benoîte) : 55.
 — (Boissonnier), seigneur de Saint-Polgues : 54.
 — (Françoise) : 55.
 — (Jacques), damoiseau : 55.
 — (Louis), damoiseau : 54.
 — (Pierre) : 55.
 — (Plotard), seigneur du Vernay : 54.
 — (Suzanne) : 55.
 DUVERNE (Benoît), notaire royal à Roanne : 9.
 DU VERNE (Jacques), prêtre : 109.
 DU VERNET (Gilbert), écuyer, seigneur de Boucheries : 5.
 — (Guillaume) : 102.
 — (Robert), écuyer, seigneur de Biollet : 72.
 DUVERT-MANSY (Pierre), vigneron de Saint-Romain-la-Motte : 9.
 Dyeus : 73. — Seigneur : Jacques ALLEGRIEN.
 DY0 (Pierre, bâtard de), damoiseau : 3.

E

- Eaux et forêts : 6, 16, 48. — Maître : Pierre CARTON. — Maître particulier : Jean-Claude DESNOYERS.
 Echallon (Suisse) : 32. — Bailli : Jean-Antoine de RAMI.
 Echelles (Les) (Savoie) : 4. — Commandeur : Hugues de NAGU.
 Écosse : 41, 42. — Parlement d'Écosse : 42. — Prince d'Écosse : 42.
 Écots (Les), c^{me} de La Machine (Nièvre) : 89, 91, 94. — Seigneurs : Hugues-Nicolas de CHAUGY ; Jean-Pierre-Paul PINET. — Château : 91.
 Ecoeu (Seine-et-Oise) : 42.
 Écuyer tranchant du roi. — Voir : DU CROC (Guillaume).
 Edimbourg (Écosse) : 42.

- Effiat (Puy-de-Dôme) : 43, 47. — Seigneurs : Gilbert COIFFIER ; Antoine de NEUFVILLE.
 ELISABETH, reine d'Angleterre : 42.
 Emprunt forcé : 37.
 Empuragny. — Voir : Empurany.
 Empurany (Ardèche) : 19, 20, 36, 38. — Seigneurs : Emmanuel DU BOURG ; Emmanuel-Gaspard DU BOURG. — Dame : Marie d'ESPINCHAL. — Bailliage supprimé : 36. — Curé : SAUZAT. — Paroisse : 36. — Terriers : 19.
 Épargne (L') : 42.
 Épernay (Marne) : 35.
 ÉPERNON (duchesse d') : 90.
 ÉPINAC (Pierre d'), archevêque de Lyon : 6.
 Époisses (Côte-d'Or) : 110, 111. — Marquis : Louis d'ANCIENVILLE BOURDILLON ; Achille de LA GRANGE. — Marquise : Claude de SAULY. — Château : 110.
 ERNOULT, maire du Pré-Saint-Gervais : 10.
 ERQUITON (François), lieutenant criminel au bailliage d'Avallon : 61.
 Esclache (couvent de l'), à Clermont-Ferrand : 26.
 ESCLACHE (Gilbert), avocat en Parlement : 85.
 Esclavelle : 64. — Seigneur : Robert de FERRY.
 Escluseaux (vicairie des) : 76.
 ESCORAY (Jean d'), écuyer, garde du corps : 9.
 Esquilly,auj. Eguilly (Côte-d'Or) : 88. — Baron : Claude-Alexandre de CHOISEUL.
 Esmans (château d'), en Seine-et-Marne : 58.
 Espeuilles, c^{me} de Montapas (Nièvre) : 69. — Seigneur : Philibert de BEAUMONT.
 ESPIARD (Claude), lieutenant criminel au bailliage d'Auxerre : 110.
 ESPINCHAL (d'), famille : 19, 68.
 — (Charles d'), seigneur de Tagenac : 68.
 — (Jacques d'), seigneur d'Espinchal, les Ternes, Dimyère, Messeix : 68.
 — (Marie d'), dame de Bozas : 16, 19, 68.
 — (Marie-Diane d'), veuve de Thomas d'Albon : 90.
 — (marquis Thomas d'), baron de Lignièrès : 33.
 ESPINSAC (d'). — Voir : ESPINCHAL (d').
 Esquerelles (Les) : 82. — Seigneur : Claude AUBOUX.
 ESTAING (Gabriel d'), baron de Murols et du Chambon, seigneur de Vernines, de Vialle et du Buisson : 108.
 Estarnay : 102. — Seigneur : Henri LE GROING.
 ESTÉ (Edme), procureur et notaire à Chiché : 55.
 ESTEZET (François), châtelain de Solignac : 68.

- Estivareilles* (Loire) : 97. — Luminaire : 97.
Estivaux (Les), c^{ns} de Saint-Victor (Puy-de-Dôme) : 47.
 — Bailli : Gabriel de LA VILLE.
Estrée : 5. — Seigneur : François de SAINT-GEORGES.
Estremos, auj. *Estremoz* (Portugal) : 27.
 ESTUTT (Jacques d'), chevalier, seigneur d'Insèches : 13, 89.
Étampes (Seine-et-Oise) : 42.
 ÉTAMPES (duc d') : 43.
Étang-d'Azy (domaine de l'), à Azy (Nièvre) : 91.
Étaules (Côte-d'Or) : 57, 64. — Seigneur : Georges de CLUGNY.
 ÉTIENNE (André) : 95.
Étingue : 90. — Seigneur : Marc-Antoine de SAINT-GEORGES.
Évahon, auj. *Évaux* (Creuse) : 84. — Aumônier : Louis DEMAY le jeune. — Chambrier : Pierre BRETANGES. — Chantre : Jacques BRETANGES. — Chapelle de Saint-Étienne : 84. — Infirmier : Gilbert POTIÈRE. — Pitancier : Pierre CHABRY. — Prévôt commendataire : Nicolas LONGIER. — Prévôté de Saint-Pierre : 84. — Prieur claustral : Annet PRIEURET. — Prieur d'Argentier : Jean DEMAY le jeune. — Prieur de Saint-Amandy : Louis DEMAY. — Prieur de Saint-Julien de Limoges : Lionnet de BEAUFORT. — Religieux : Arnaud MOUREAU. — Vicaire perpétuel en l'église Notre-Dame : Jean RELIER.
 ÈVE (Bravy), chirurgien : 102.
 — (Gilbert), chirurgien : 102.
 ÉVERARD (Pierre), sergent royal au bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier : 73.
Évreux (Eure) : 27, 29, 86, 88. — Bailliage : 88. — Grand bailli : Guillaume de LAS. — Comtes : Charles-Godefroy de LA TOUR D'Auvergne ; Louis de LA TOUR D'Auvergne.
 ÉVRY : 93. — Marquis : Joseph MOULIN.
 EYMARD (Jean), notaire à Rochefort : 35.
- F**
- FABRE (Jean-Pierre), notaire royal à Boucieu-le-Roi : 21.
 FABRI, notaire royal : 18.
 FAILLY (Pierre de), chevalier de Saint-Louis, seigneur du Saussoy, capitaine, aide-major du régiment de Lassus-Dragons : 87.
 FALLIER (Gilbert), notaire royal de Bussière-en-Bourbonnais : 48.
Farge (La) (Puy-de-Dôme) : 81, 84. — Seigneur : Antoine de LA ROCHE-AYMON. — Baron : Philippe de LA ROCHE-AYMON.
 FARGEON (Jean), trésorier de l'extraordinaire des guerres : 19, 27.
 FAU (J.-J.), curé de Tournon : 21.
 FAUDRAS. — Voir : Foudras.
Faulin (Nièvre) : 89. — Seigneur : Jean LE BOURGOING.
 FAURE (Pierre), bourgeois d'Aigueperse : 107.
 FAVRE, notaire royal : 96.
 — (Jean), vicaire de Lentilly en Lyonnais : 96.
 FAYDIT (Amable), avocat en Parlement : 51.
Faye, c^{ns} de Sauvigny-les-Bois (Nièvre) : 31, 101. — Prieur : François SEPTIER DE RIGNY. — Religieux : Bertrand SEGUIN.
Faye, c^{ns} de Verneuil (Nièvre) : 69. — Seigneur : François TROUSSEBOIS.
Fayette (La) (Puy-de-Dôme) : 74. — Comte : Jean d'ARCY.
Fayolle (La), c^{ns} de Saint-Martin-d'Estréaux (Loire) : 21. — Seigneur : Jacques-Ignace GAULNE.
Fayolles, au pays de Combraille : 80.
 FEBVRET (François), avocat en Parlement : 58.
 FÉLIBIEN (dom) : 92.
Felletin (Creuse) : 13, 84. — Prévôté et châellenie : 84.
 FELLINE DE LA RENAUDIE (Paul de), commandeur de Monchamp et grand-prieur d'Auvergne : 99.
 FENDEUX (Marie-Jeanne) : 96.
Feniers (Creuse) : 13, 47. — Commandeur : Charles de CHALUS.
Fermeté (La) (Nièvre) : 22, 26, 36, 40, 94. — Aumônier : D. LANDRY. — Prieuré : 22, 94. — Prieures : DUCLERROY ; Cécile de LAS.
 FERRAND, notaire royal : 74.
 FERRIER (Hélène de) : 18.
Ferrières, probablement *Ferrières-sur-Sichon* (Allier) : 48.
 FERRIOLLES (Guillaume de), notaire royal à Lezoux : 12, 46.
 — (Jacques de), prêtre de Lezoux : 71.
 FERRY (Robert de), écuyer, sieur d'Esclavelle : 64.
Ferté-sur-Chalon (Saône-et-Loire), abbaye : 65. — Abbé : François FILSJEAN DE CHEMILLY.
 FERVILLE (Nicolas de), lieutenant général de Guillaume de Las, seigneur de Vausselles : 88.
 FÉRY, curé de Montmirail : 25.
Festigny (Yonne) : 89. — Dame : Madeleine HANAPIER.
Feugerolles, c^{ns} du Chambon-Feugerolles (Loire) : 6, 49, 52, 96, 97. — Barons : Alexandre de CAPPONI ; Gaspard de CAPPONI. — Dame : Françoise de SAINT-POLGUES. — Juge : Antoine BRUNON.

- Feuillade (La)* (Creuse) : 81. — Sénéchal du comté : François de LA PORTE.
- Feuillets (Les)*, c^{ne} de Chatenay (Ain) : 49-50. — Commandeur : Charles de LA VERCHÈRE.
- FEULIAT (Louis), notaire royal : 104.
- Feurs* (Loire) : 2, 24, 34, 103. — Château : 2. — Commission révolutionnaire : 34. — Médecin : Germain GONNET.
- FÈVRE (Héliot) : 10.
- FIALIN, notaire royal : 18, 36.
- (Antoine), juge châtelain de la juridiction de Saint-Polgues : 30.
- FIARD (Édouard) le jeune, notaire royal : 47.
- FICHET (Bonaventure), maître tapissier : 63.
- FIEFFÉ (Pierre), notaire au Châtelet de Paris : 58.
- Fieu (Le)*,auj. *Fieux (Le)*, c^{ne} d'Isserteaux (Puy-de-Dôme) : 6, 15, 43, 44, 46-48, 49, 85, 104. — Seigneurs : Gaspard DU CROC ; Guillaume DU CROC ; Madelon DU CROC ; Philibert DU CROC ; Gabriel de SAILLANS. — Seigneurie : 43, 44, 104. — Château : 43. — Maison et terres : 48.
- FILLION, médecin à Bellevue-les-Bains : 24.
- Fillouze (La)*. — Voir : *Foulhouse (La)*.
- FILSJEAN, famille : 6, 55-68, 91.
- (abbé) : 91.
- (Anne) : 61.
- (Barbe), fille de Georges, seigneur de la Chaume : 59, 60.
- (Barbe), fille d'Étienne, sieur d'Island : 58, 62.
- (Catherine) : 56, 62, 64-66, 86, 89, 90, 94.
- (Claude), épouse de Claude Grex : 67.
- (Claude), seigneur de Sainte-Colombe, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Bourgogne : 62.
- (Edme), écuyer, seigneur de Chemilly et de Vaucharme, fils de Georges et de Barbe Humbert : 57-60, 66.
- (Edme), maréchal des cheveu-légers du marquis de Crusy : 59.
- (Étienne), lieutenant au bailliage d'Auxois : 56.
- (autre Étienne), prêtre, chanoine de Montréal : 56.
- (Étienne), lieutenant au siège d'Avallon, fils du premier Étienne : 56.
- (Étienne), sieur d'Island et de la Chaume, grand maire de Donnemarie-en-Montois, fils de Georges et de Barbe Humbert : 57-60, 69.
- (Étienne), fils du précédent : 58.
- FILSJEAN (Étienne), écuyer, seigneur de Marliens, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France : 61, 62.
- (Étienne), seigneur des Grandes-Maisons, conseiller du roi à la Chambre des Comptes, fils de Pierre et d'Anne Chodey : 61, 66, 69.
- (Étienne), fils du précédent : 61.
- (François), seigneur de Prèdefond, lieutenant criminel au bailliage d'Avallon, fils de Georges : 57-62, 66, 70.
- (François) DE CHEMILLY, abbé de la Ferté-sur-Chalon, fils de Pierre et d'Anne Lantin : 62, 65, 90.
- (François), sieur de la Motte d'Island : 60.
- (Georges), lieutenant général au bailliage d'Avallon : 55.
- (Georges), lieutenant local et particulier du bailliage d'Auxois, au ressort d'Avallon : 56.
- (Georges), seigneur de la Chaume et lieutenant au bailliage d'Avallon, fils du premier Étienne, époux de Barbe Humbert : 56-58, 69.
- (Georges), bailli et gouverneur d'Auxerrois, seigneur de Chemilly, de Vaucharmes et de Presle, fils du précédent : 55, 56, 59-62, 66, 67, 70.
- (Georges), chanoine de Saint-Vincent de Chalon : 89.
- (Georges), fils de Pierre et d'Anne Lantin : 62, 64.
- (Georges), fils de François et de Marie Lefoul : 59.
- (autre Georges), fils des mêmes : 59.
- (Georges), écuyer, seigneur des Grandes-Maisons, sous-lieutenant aux Gardes Françaises, fils de Sébastien : 61, 66.
- (Georges), oncle de Catherine : 89.
- (Georges), fils naturel de Georges Filsjean de Presle : 62.
- (Guillemette) : 59.
- (Henri-Pierre), bachelier en droit à l'Université de Bourges : 55.
- (Hubert), bourgeois : 56.
- (Jacques), écuyer : 62.
- (Jacques ou Jacques-Antoine), bachelier de la Faculté de Théologie de Paris, chanoine de Saint-Vincent de Chalon, fils de Pierre et d'Anne Lantin : 61, 62, 64, 65, 67, 89.
- (Jean), maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Bourgogne : 62.
- (Jean), seigneur de la Chaume : 59.
- (Jean), seigneur de Mimande et Vaublanc : 67.

- FILSJEAN** (Jean-Baptiste-Bernard), maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Dijon : 56, 62, 64-68, 89, 90.
- (Jean-Christophe), chanoine en l'église collégiale Saint-Étienne de Dijon : 62.
- (Marguerite) : 57, 59-61, 66, 69, 70.
- (Marie), épouse de Georges de Berbisey : 59.
- (Marie), religieuse à Sainte-Marie d'Avallon : 62, 64.
- (Nicole), avocat du roi : 56.
- (Philiberte) : 61.
- (Pierre), chanoine, doyen d'Avallon : 59.
- (Pierre), seigneur de Bierry, Chemilly, Prédefond et Presle, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Bourgogne et Bresse : 55, 56, 59, 61-67, 89, 94.
- (Pierre), seigneur des Grandes-Maisons : 57, 69.
- Pierre (autre), seigneur des Grandes-Maisons : 61.
- (Sébastien), avocat à Avallon : 56.
- (Sébastien), correcteur en la Chambre des Comptes de Dijon : 61.
- FINET**, notaire royal à Aubusson : 83, 84.
- FIOT**, notaire royal à Dijon : 67.
- Firminy** (Loire) : 7. — Notaire royal : François ANSERMET.
- FITY** (Hubert), curé de Sardolles : 90.
- FITZ-JAMES** (duc de), colonel de la garde nationale à cheval de la ville de Paris : 35.
- Flachat** : 71. — Seigneur : Claude de FLACHAT.
- FLAGHAT** (Claude de), seigneur de Flachat : 71.
- FLAMANT**, curé de Saint-Jean-de-Nevers : 89.
- Flamarens** (régiment de dragons de) : 30.
- Flandre** : 9, 18, 27, 29, 57, 90, 91, 93. — Armée : 27. — Grand prieuré de Flandre : 29. — Receveur général des finances : Pierre-Charles de VALLETTE. — Tapisseries : 9, 57, 91, 93.
- Flat** (Puy-de-Dôme) : 76.
- Fleurey-sur-Ouche** (Côte-d'Or) : 65, 66.
- Fleury**, peut-être *Fleury-la-Tour* (Nièvre) : 87. — Seigneur : Georges DES GENTILS.
- FLEURY**, notaire royal : 73.
- (Jean), notaire royal à Bully : 9.
- (Pierre), notaire royal à Bully : 9.
- Florat**, c^{ne} d'Achat (Puy-de-Dôme) : 84. — Seigneur : Jean de LA QUEULHE.
- FLOURETON** (Esprit), notaire royal : 68.
- FLORY**, notaire royal au bailliage de Forez : 50.
- (Laurent), curé de Saint-Polgues : 98.
- Foi et hommage : 2, 52, 53.
- FONDRY**, notaire royal au bailliage de Forez : 48.
- FONGARNAND** (Catherine de) : 68.
- Fontaine** (domaine de la) : 91.
- FONTAINE**, famille : 68.
- procureur au Parlement : 51.
- (Claude) : 71.
- (Guillaume), Nivernais : 68.
- (Guillaume) l'aîné, maître apothicaire à Nevers, fermier des terres de Prye et d'Imphy : 71.
- (Louis), curé de Ville-les-Anlezy : 74.
- Fontainebleau** (Seine-et-Marne) : 8, 41, 46.
- FONTAINES** (Catherine de) : 68.
- (Eustache de) : 68.
- (Gilbert de), curé de Chavenon : 54.
- (Guillaume) : 101.
- (Henri) : 101.
- (Madeleine de) : 68.
- (Philibert) : 101.
- (Pierre de) : 68.
- Fontanet** ou *Fontenet*, auj. *Fontanay*, c^{ne} de Saint-Georges-ès-Allier (Puy-de-Dôme) : 6, 15, 43, 44, 46, 47, 52, 72, 104. — Seigneurie : 44, 52. — Seigneurs : Charles DU CROC ; Gaspard DU CROC ; Guillaume DU CROC ; Jean-Claude DU CROC ; Madelon DU CROC ; Philibert DU CROC ; Anne de FONTANET ; Claude de FONTANET. — Château : 52.
- FONTANET** (Anna de), religieuse à Courpière : 44.
- (Anne de), seigneur de Fontanet : 43, 104.
- (Claude de), seigneur de Fontanet et de Barbaige : 44, 45.
- (Gabrielle de) : 44.
- (Gilbert de) l'aîné : 45.
- (Renée de), religieuse à Beaumont : 44.
- Font du Lieu** (La) : 68. — Seigneur : Balthazar de MONTELZ.
- FONTENAY** (Claude de). — Voir : FONTANET (Claude de).
- l'aîné (Gilbert de). — Voir : FONTANET (Gilbert de).
- Fontenille**, c^{ne} de Lezoux (Puy-de-Dôme) : 43, 51, 52. — Seigneurs : Jean de RIBEYRE ; Claude VALENCE.
- FONTETTE** (Melchior de), écuyer, seigneur de Sommary et Chauvance : 89.
- Fontevault** (ordre de) : 82. — Vicaire général dans la province d'Auvergne : Félix GERVAISE.
- Fontmorigny** (religieux de) : 2.

- FONTVIOLET (Antoine de), prêtre : 95.
- FOREST, notaire royal : 11, 52, 110.
— (Claude) : 9.
- Forêt (La)*, c^{ne} de Saint-Gratien (Nièvre), fief : 10.
- Forêt (La)*, c^{ne} de Saint-Sulpice (Nièvre) : 81. — Seigneur : Charles de ROFFIGNAC.
- Forêt (La)* (Allier) : 107. — Seigneur : Gilbert de LORDIN DE LA FOREST.
- Forêt (La)* (Creuse), paroisse : 13.
- Forêt (La)*, c^{ne} d'Orléat (Puy-de-Dôme) : 51. — Seigneur : Antoine de MALLET.
- Forêt de Malvoisin* (château de la) : 43.
- FOREY, notaire royal à Dijon : 67.
- Forez* : 2-9, 11, 12, 27, 41, 44, 47-55, 71-73, 86, 90, 96-105, 108, 109.
Bailliage : 4-7, 44, 47-50, 52, 55-72, 73, 86, 96, 99, 101-105, 108, 109. — Baillis : Amédée LE VERT ; Arthaud de SAINT-GERMAIN. — Avocats : Louis CLEPIER ; FONDRY ; Thomas LAFOUREST ; Pierre MEAUDRE ; François de RELANGES. — Lieutenant général civil et criminel : Jean PAPON. — Lieutenants généraux : Jean CROPPET ; sieur de GUICHE. — Notaires royaux au bailliage : François ANSERMET ; François BRAVARD ; Antoine CHASTELUS ; SIMON CHATELUS ; Mathieu CHORIER ; François DÉSAVOYS ; FLURY ; Claude GAY ; MYNIÈRE ; Fabien PAUCHON ; PEILHARD ; Jean RAMBAUD ; Didier VALENCE. — Procureur au bailliage : François PALERNE.
Comté : 102. — Comtes : GUY ; RENAUD. — Avocat fiscal à la cour de Forez : Antoine PERRIN. — Élus : Jacob CHESNARD ; Pierre de LA MURE, sieur de Bienavant ; Balthazard SEVERAT. — Juges ordinaires : Vital CHALANCON ; Jacques de VIRY. — Lieutenant pour le roi : Claude, comte d'ALBON. — Notaires à la cour de Forez : Jean BISSON ; Grégoire DALMÈS ; Antoine GAUDET ; Pierre de LESTRA. — Prévôt : 5. — Procureurs aux cours : Jean CHASTELUX ; Justinian SYMON.
- Forgeneuve*, forge, c^{ne} de Coulanges-les-Nevers (Nièvre) : 91.
- Forges (Les)*, c^{ne} de Saint-Éloi ou de Charbonnières-les-Vieilles (Puy-de-Dôme) : 81. — Seigneur : Jean de SAINT-JULIEN.
- FORNET, notaire royal à Brioude : 77.
- Fort* : 51. — Seigneur : Jacques de FORT.
- FORT (Jacques de), sieur de Fort : 51.
- FORTIER, notaire à Paris : 92.
- FORTUNÉ (frère), Récollet à Saint-Germain-Laval : 53.
- FOUCHER (Antoine de), écuyer, sieur de Salles : 14.
- Fouchères* (Aube) : 12.
- FOUDRAS (Antoine de), seigneur de Contanson et de Souternon : 55, 96.
— (Christophe de), seigneur de Souternon et Contanson : 83.
— (Jean de), hôtelier de l'abbaye de Savigny : 90.
— (Laurent de), grand prieur de l'abbaye de Savigny : 18, 33, 53.
— (Louis de), chevalier, comte de Château-Thiers : 78.
- FOUGAS : 34.
- FOUGÈRES (Adrienne de), dame du Verdet, de Versaugues et de Montceaux : 5, 6, 105.
— (Gilbert de), commandeur de Carlat : 99.
— (Louis de), commandeur de Chamberaud : 99.
— (Philippe de), seigneur de Montceaux-l'Étoile : 5.
- FOUGIÈRES. — Voir : FOGÈRES.
- Fougis (Les)* (Allier) : 3. — Seigneur : Antoine LE LONG.
- FOUGNIOT (Charles), curé de Mousseaux : 87.
- Foulhouse (La)*,auj. *Fouillouse (La)*, c^{ne} de Sermentizon (Puy-de-Dôme) : 69, 104. — Seigneurs : Antoine de SAILLANS ; Christophe de SAILLANS.
- FOURNERON, greffier à Annonay : 36.
- FOURNIER, archiviste départemental du Puy-de-Dôme : 100 n. 1.
— notaire au Châtelet de Paris : 77.
— (Genès), bourgeois de Thiers : 102.
— (Jean-Baptiste), notaire royal à Menat : 79.
- FOURVIÈRE (Pierre-François de), chevalier, comte de Quincy, seigneur d'Armes, lieutenant de cavalerie au régiment de Condé : 91.
- Foussard* : 88. — Seigneur : Claude de VAUVRE.
- Foy* : 106. — Seigneur : Claude de BONNEVAL.
- FRAIGNE (Étienne), notaire royal à Saint-Maurice-sur-Loire : 5.
- Fraize*, c^{ne} de Vitry-sur-Loire (Saône-et-Loire) : 89. — Seigneur : Michel de JOSIAN DE GRANDVAL.
- Fran-Alleu* (pays de) : 84.
- FRANCE (M^{me} Adélaïde de). — Voir : ADÉLAÏDE (M^{me}).
— (Louis-Stanislas-Xavier de), Monsieur : 32.
— (Sophie-Philippine-Élizabeth-Justine de) : 32.
- Franche-Comté* : 27. — Gouverneur : Marie-Joseph, duc d'ANTIN.
- FRANCLIEU (sieur de) : 87.
- FRANÇOIS II : 41, 46.
- FRANÇOIS (maison des) : 99.
- FRANQUETOT DE COIGNY (Marie-François-Henri de), duc de Coigny. — Voir : COIGNY (FRANQUETOT DE).

- FRANQUETOT DE COIGNY (Gabriel-Augustin de), comte de Coigny. — Voir : COIGNY (FRANQUETOT DE).
- (Jean-Philippe, chevalier de). — Voir : COIGNY (FRANQUETOT DE).
- (Marie-François de), duc de Coigny. — Voir : COIGNY (FRANQUETOT DE).
- Frasnay*[-le-Ravier] (?) (Nièvre) : 91. — Fermier : Étienne QUOY.
- FRASNAY (Hector de) : 87.
- FRÉBAULT, notaire royal à Saint-Sulpice-le-Châtel : 22, 92.
- (Charles), notaire : 93.
- (Gilbert), chirurgien juré : 93.
- (Gilbert), notaire au duché : 15.
- (G.-M.), notaire royal à Nevers : 35.
- (Jacques), lieutenant des justices de Mousseaux, Saint-Benin et Saint-Christophe : 88.
- (Jean-Baptiste), notaire royal à Saint-Sulpice-le-Châtel : 93.
- FRÉDEFOND (Jean de), écuyer, président au siège présidial d'Auvergne à Clermont : 52.
- Frédière (La)*, c^{ne} de Chaumont (Puy-de-Dôme) : 71. — Seigneur : Antoine de LA BARGE.
- Fresne* (Côte-d'Or) : 111. — Seigneur en partie : Gaspard DUMONT.
- FRETAL, famille : 68.
- (Simon), seigneur de Brot, en Poitou : 68.
- FREYSSANT (Claude), commissaire en rentes nobles, greffier de la juridiction de Saint-Polgues : 30.
- Fribourg* (Suisse) : 32. — Conseil Souverain : 32. — Conseil des 60 de la ville et république : 32.
- FRICON (Jean de), écuyer, sieur de Parsac : 85.
- FRIET (Benoît), curé de Saint-Clément-des-Montagnes : 5.
- FROMAGE (Nicolas), notaire royal au Buisson : 5.
- (Roch), clerc de Roche-la-Molière : 6.
- Fromental* : 80, 81. — Baron : François PONTIÉ.
- FROMENTON (Bénigne), licencié en lois, avocat général au duché et pays de Combraille pour M^{me} de Montpensier : 84.
- Frontenard* : 63. — Seigneur : de VILLERS.
- FRUGNIER (Augustin), écuyer, seigneur de Roussilles et de Château-Frayet : 57.
- Fulletz*. — Voir : *Feuillets (Les)*.
- FYOT (Anselme), écuyer, seigneur de Vaugimois : 63.

G

- GABRION (Eustache), écuyer, vétéran des gardes du corps du roi : 9.
- GACON (Étienne), notaire royal : 4.
- GAFFEY (Guillaume), notaire royal à Avallon : 56.
- GAGNIÈRE (Anne-Marie), supérieure du Bon-Pasteur de Paris : 77.
- Gagnon*, c^{ne} d'Arfeuilles (Allier) : 108. — Seigneur : Jacques de CHERVIÈRES.
- GAGNOT DE MAINCOURT, maréchal des logis de la cavalerie légère de France : 28.
- GAIGNARD (Jacques), marchand à Avallon : 64.
- GAIGNEUX (Jean), curé de Saint-Benin-d'Azy : 88.
- GAILLARD (Claude-Bernard), seigneur de Montigny et Broindon, conseiller au Parlement : 63.
- (Jean), prêtre de Notre-Dame d'Annonay : 7.
- Gaillon* (Eure) : 41.
- GAJAN (Raphaël de) : 108.
- GALAIX, notaire royal : 85.
- (François), lieutenant au bailliage de Bar-mont : 85.
- GALHARD (Claude) : 6.
- GALLET (Claude de), seigneur de Saint-Marcel d'Urfé et de Charroux : 5, 6, 47, 96.
- Gallia Christiana : 54 n. 1.
- GALLICHIER, notaire royal : 85.
- GALLOIS, président de l'administration municipale de Nevers « intra muros » : 10.
- GALOCHE (Antoine), conseiller référendaire en la chancellerie près le Parlement de Bourgogne : 63.
- GALOPPE (Guillaume) : 69.
- GAMACHES (Adrien de), seigneur de Jussy : 14.
- (Anne de) : 88.
- (Jacques de), chevalier, seigneur de la Maisonfort : 88.
- Gamards* (domaine des), à Saint-Benin-d'Azy (Nièvre) : 91.
- GAMON (Théodore), docteur en droit : 6.
- GANILH, curé de Mazoires : 82.
- Gannat* (Allier) : 36. — Receveur des tailles de l'élection : 36.
- Ganne (La)*, c^{ne} de Saint-Exupéry (Corrèze) : 81. — Seigneur : François de SAINT-JULIEN.
- Garchizy* (Nièvre) : 23. — Curé : Gabriel BUSSIÈRE.
- GARCIN (Étienne), curé de Saint-Polgues : 103.
- Garde (La)* (Allier) : 13, 90. — Seigneurs : Claude de SAINT-GEORGES ; Joseph d'USSEL.

- Garde (La)*, c^{ns} de Saint-Pierre-la-Noaille (Loire) : 96.
— Seigneur : Christophe de LA GARDE.
- Garde (La)*, c^{ns} de Bort-l'Étang (Puy-de-Dôme) : 104.
— Seigneur : Jean DU LAC.
- Garde du corps de la reine mère : 58. — Voir : DU FLACQ (François).
- Garde nationale à cheval de la Ville de Paris : 35. — Colonel : duc de FITZ-JAMES.
- Gardes du comte de Provence : 33. — Exempt : chevalier Henry de CASTELAR.
- Gardes du corps du duc d'Anjou : 111. — Capitaine colonel des Cent Suisses : Henri de LA GRANGE, marquis d'Arquian.
- Gardes du corps du prince de Condé : 60. — Exempt : Érad de DAMPIERRE.
- Gardes du corps du roi : 57, 77. — Exempts : François DESPREZ ; Jean HOU dit HOU. — Garde : Joseph de ROBERT.
- Gardes du roi : 88. — Lieutenant : Armand de MENOUE.
- Gardes françaises : 61, 66, 72, 83. — Mestre de camp : Antoine de BRICHANTEAU. — Capitaine-lieutenant : Jean de LA MURE DE CHANTOIS. — Lieutenant : Georges FILSJEAN.
- GARNIER (Bonnet), notaire royal à Thiers : 47.
- GARREAU (Claudine) : 36.
- GARY : 38.
- GASCHON, prêtre missionnaire, directeur de l'Hermitage : 78.
- GASCOING, famille : 68.
— (François), bourgeois de Nevers : 94.
— (Jeanne) : 94.
— (Marguerite) : 94.
— (Pierre) : 15.
— d'AZY (Louis-Jean-Robert), chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis : 68.
— DE DEMEURE (Jean-Michel) : 68.
- GASTÉ (de), famille : 68.
— (Claude de) : 68.
— (Marguerite de), dame de Lupé : 6, 68.
— (Paule de) : 68.
- GAUCOURT (Charles de), chevalier, seigneur de Boisse et Cluys : 14.
- GAUDELET : 66.
— (Catherine) : 65-67, 89.
— (Claude), ancien correcteur en la Chambre des Comptes de Dijon : 67, 89.
- GADELLENIER (Léonard), clerc : 101.
- GAUDET (Antoine), notaire de la cour de Forez : 2, 3.
- GAUDIN (Claude de), écuyer, seigneur de Bouy : 88.
- GAUDOT (Pierre), avocat en Parlement : 63.
- Gaujac*, au diocèse d'Uzès (Gard) : 17. — Église : 17.
- Gaules (primat des) : 30. — Voir : MALVIN DE MONTAZET (Antoine de).
- GAULNE (Jacques-Ignace), écuyer, seigneur de la Fayolle : 9, 21.
— (Jean-Guy), écuyer, seigneur de Chazelles : 21.
- GAUTHIER (Henriette) : 78.
- GAUTIER (Girard), notaire à Saint-Gengoux : 3.
— (Jean-Bernard), lieutenant général au bailliage et siège présidial de Dijon : 66.
- GAY (Claude), notaire royal au bailliage de Forez : 4.
— (Jean-François de), docteur en droit : 19.
- GAYARDON, notaire royal : 6, 47, 96, 105.
— (Guillaume), notaire royal et châtelain de Souternon : 55.
— (Rambert), notaire royal à Souternon : 55.
- Gayette*, c^{ns} de Montoldre (Allier) : 95. — Dame : Françoise de BOUCÉ.
- GAYOT (Antoinette de) : 11.
- GAZON (Jacques), notaire royal : 102.
- Gendarmes de l'amiral d'Annebaut : 38. — Lieutenant : Jean DU BOURG.
— de la garde : 16, 39.
— du chevalier de Montmorency : 17, 38.
- GENDRAUD (Jean), curé de Prondines : 85.
- Généalogie de la Maison du Croc, par le ch^{er} de Courcelles : 52 n. 1.
- GÉNÉREUX (Jeanne) : 14.
- GENESTINES (Michel de). — Voir : GÉNÉTINES (de).
- Genestoux*, c^{ns} de Nérondes (Puy-de-Dôme) : 16, 50, 73, 74. — Seigneurs : Gilbert de LA RICHARDIE ; Hiérôme de LA RICHARDIE ; René de LA RICHARDIE.
- Génélines*, c^{ns} de Saint-Romain-d'Urfé (Loire) : 74. — Seigneur : Jean de CHARPIN.
- GÉNÉTINES (Jacques de), écuyer : 85.
— (Michel de) : 5.
- Genève* (Suisse) : 17.
- Genouilly* (Saône-et-Loire) : 78. — Seigneur : Bruno COLIN DE SERRE.
- GENTIL, notaire royal à Nevers : 101.
- Gentilhomme ordinaire de la chambre du prince de Condé : 55, 59, 60, 66. — Voir : Georges FILSJEAN.
- Gentilhomme ordinaire de la maison du duc d'Anjou : 58. — Voir : Robert PINOT.

- Gentilhomme ordinaire de la maison du duc de Berry.
— Voir : Jean-Bénigne LUCOTTE.
- Gentilhomme servant de la maison du roi : 43, 44. —
Voir : Guillaume DU CROC ; Philibert DU
CROC.
- Gentilshommes de la chambre du roi : 11, 14, 49, 83.
— Voir : Antoine de BRICHANTEAU ; Gaspard
de CAPPONI ; Humbert de ROCHEFORT.
- Gentilshommes de la maison du roi : 11, 12, 58, 88. —
Voir : Dauphin d'AUGEROLLES ; Jacques de
CLAVIÈRES ; François DU FLACQ ; François de
LAS.
- GEOFFROY, notaire royal à Saint-Jean-de-Lichy : 64.
- GÉRARDIN (Catherine), assistante du Bon-Pasteur de
Paris : 77.
- GERBIER : 39.
- Gerlans*,auj. *Gerland* (Côte-d'Or) : 63. — Seigneur :
Jean-Baptiste de CIREY.
- GERVAIGE (Jacques de), écuyer, sieur de la Rivière-en-
Blaisois : 111.
- GERVAIS, notaire à Paris : 78.
- GERVAISE (R. P. Félix), docteur en théologie, prieur de
Blessac, et visiteur général de l'ordre de
Fontevault dans la province d'Auvergne : 82.
- GESLIN (Marc-Antoine), lieutenant général en la séné-
chaussée d'Auvergne et siège présidial de la
ville de Riom : 82.
- GESVRES (duc de) : 36.
- Geufre* : 98.
- Geuvres* : 72, 90. — Seigneurs : Jean-François de LA
MURE ; Marc-Antoine de LA MURE ; PRÉFORT.
- GEVALOIS (Henri), conseiller et secrétaire du roi en la
Cour des Comptes de Bourgogne et Bresse :
89.
- Giât* (Puy-de-Dôme) : 43, 81. — Prieur : Henry DU
CROC.
- Gibertès*, c^{ne} de Crouce (Haute-Loire) : 100, 105. —
Seigneurs : Claude de GIBERTÈS ; Guillaume
de GIBERTÈS.
- GIBERTÈS (Claude de), seigneur de Gibertès, la Vigne,
etc. : 100.
— (Françoise de) : 100.
— (Guillaume de), chevalier, seigneur de Gi-
bertès : 105.
- GIÉ, président du Comité de surveillance du Pré-Pel-
letier : 10.
- Gien-sur-Cure* (Nièvre) : 89. — Seigneur : Hugues de
CHAUGY.
- GILBERT, supérieure du Bon-Pasteur de Paris : 77.
- GILHARD (Julien), notaire royal au duché de Montpen-
sier : 80.
- GILHECT (Claude), maître des enfants du seigneur et de
la dame de Boucé : 95.
- GILLET, avocat-conseil : 39.
- GILLOT (Gabrielle) : 67.
— (Jacques), aubergiste à Nevers : 92.
— (Philibert), avocat au Parlement de Paris : 6.
- Gimont* (Gers) : 20, 33, 90, 110. — Abbé : Étienne DU
BOURG. — Hôpital : 33, 110.
- Ginestoux*. — Voir : *Genestoux*.
- GINESTOUX (de), famille : 68-69.
— (Antoine de) : 69.
— (Catherine de) : 69.
— (Françoise de) : 21, 29, 69.
— (Guillaume-Ytier de), seigneur de la Tourette
et Saint-Fortunat : 68.
— (Henri de), seigneur de Vausèche, abbé de
Charey : 19, 68.
— (Jeanne de) : 69.
— (Joseph de), abbé de Saint-Cierge et prieur
de Vernoux : 19.
— (Joseph de), seigneur de Saint-Vincent, capi-
taine de cheveu-légers au régiment du sei-
gneur du Terrail : 16, 19, 68, 69.
— (Just-Henri), seigneur et baron de la Tou-
rette, Durfort, Saint-Fortunat, Vernoux : 68,
69.
— (Just-Henry), fils de Joseph : 69.
— (Louis de) : 19, 27.
— (Marie-Anne ou Marianne de) : 16, 19-21, 26,
27, 29, 69.
— DE LA TOURETTE (Henri). — Voir : GINESTOUX
(Henri de).
— DE LA TOURETTE (Joseph). — Voir : GINESTOUX
(Joseph de).
- Ginnes*, c^{ne} de Saint-Donat (Puy-de-Dôme) : 80. — Sei-
gneur : François de LA ROCHE-AYMON.
- GIRARD (de), famille : 69.
— (Charles), seigneur de Passy : 69.
— (Claude), lieutenant criminel général au
bailliage de Chalon : 61.
— (Colas), écuyer : 15.
— (François de), écuyer, seigneur de Chérault,
Azy et Passy : 57-61, 66, 69, 70.
— (Genès), capitaine à Grignon : 110.
— (Gilbert), chevalier : 69.
— (Héliette), dame de Chevenon et Passy : 15, 69.
— (Jacques), écuyer, seigneur de Passy : 69.
— (Jean), notaire : 55.
— (Jean), seigneur de Bazoges : 69.

- GIRARD (Joachim) : 69.
 — (autre Joachim), seigneur de Bazoges, Chevenon et Passy, fils du précédent : 69.
 — (Louis), seigneur de Chevenon : 69.
 — (Paul de), chevalier, seigneur de Bellombre : 70.
 — (Paule) : 69.
 — (Pierre-Jacques), écuyer, seigneur de Vannes, lieutenant des maréchaux de France en Nivernais : 87.
- GIRAUD (Jean), curé de Saint-Sulpice : 4.
 — (R. P. Jean-Baptiste), gardien des Récollets de Nevers : 93.
 — (Pierre) jeune, notaire royal à Thiers : 74.
- GIRAUDON (Louis), notaire royal : 85.
- GIRAULD (Mathieu), notaire royal en la baronnie de Thiers : 48, 50, 52.
- GIRMET (Clément), sacristain de Saint-Étienne de Lyon : 6.
- Girolles* (Yonne) : 58.
- GIROLLES (frère Claude de), prieur de Chastaing : 54.
 — Il doit vraisemblablement être identifié avec Claude d'Augerolles.
- Giry* (Nièvre) : 94. — Baron : Ludovic de VEILHAN.
- GITTARD (m^e), notaire à Paris : 93.
- GIVERLAY (Savinienne de) : 88.
- GIVRY (cardinal de) : 3.
- Glasgow* (archevêque de) : 42.
- Gleuras*. — Voir : *Gluiras*.
- Gloriat*, en Forez : 12, 71. — Seigneurs : Dinot de BAUZAC ; Jean de BAUZAC.
- GLUCQ (Claude), conseiller au Parlement : 23.
- Gluiras* (Ardèche) : 26, 69. — Seigneurs : Just-Henri de GINESTOUX ; Just-Antoine de LA RIVIÈRE.
- GOARD (Louis), capitaine d'artillerie de marine, chevalier de Saint-Louis : 16.
- Gobelins (tapisserie, façon des) : 75.
- GOBERT, notaire : 75, 78.
- GODARD (Marguerite) : 103.
- GONARD (Gonin), prêtre : 103.
- GONCET, libraire à Genève : 17.
- Gondat*. — Voir : *Condat*.
- GONDIER DE GONGES (Ursule) : 16.
- Gondras* : 8, 70. — Barons : Gilbert d'ISSERPENT ; Philibert d'ISSERPENT.
- GONET (Louis), bourgeois de Lyon : 102.
- GONIN (André), notaire : 3.
- GONNARD (Jean), notaire royal : 6.
- GONNET (Germain), médecin de Feurs : 103.
- Gonnord* (Maine-et-Loire) : 42. — Seigneur : Arthus de Cossé.
- GONNOT (Étienne), notaire à Nevers : 22, 31.
- GONTIER (Catherine) : 55.
 — (Louise) : 110.
 — (Pierre), médecin ordinaire du roi : 51.
- GORCE (Louis de) : 68.
- GOUFFIER (Claude), grand chambellan du roi, comte de Caravas, etc. : 11.
 — dit de BOISY (Tristan) : 11.
- Gouffiers* (Les), c^{ns} de Diges (Yonne) : 89. — Dame : Madeleine HANAPIER.
- GOUGEON (Louise) : 14.
- GOUJET-DUVAL, famille : 70.
 — (Louis), avocat en Parlement : 66, 70.
 — (Pierre), avocat à la Cour, substitut honoraire du procureur général au Parlement de Bourgogne : 66.
- GOUNEAU (Étiennette) : 72.
- GOUNNOT (Jacques), marchand à Azy : 72.
- GOUNOT, notaire à Nevers : 93.
- GOURBINE, notaire royal : 51, 74.
- GOURLET (Charles), notaire royal à Avallon : 62, 67.
 — (Michel), praticien à Avallon : 67.
- GOUSSOT, notaire royal à Nevers : 94, 95.
- Goutte* (La), c^{ns} de Saint-Romain-en-Jarret (Loire) : 6, 47-49, 71, 85, 105. — Seigneurs : Gaspard DU CROC ; Madelon DU CROC ; Georges de SAINT-PULGENT ; Guillaume de SAINT-PULGENT ; Pierre de SAINT-PULGENT. — Château : 48, 49.
- Goutte* (La), c^{ns} du Brugeron (Puy-de-Dôme) : 97. — Seigneur : Antoine de MALLET. — Château : 97.
- GOUYN (Pierre), avocat : 96.
 — (Thomas), avocat au bailliage de Forez : 96.
- GOUZE (Guillaume), écuyer, seigneur de la Vigne : 57.
- Gouzon* (Creuse) : 84. — Prieur : Gabriel MAIRET.
- GOYET (Pierre), sieur des Hayes : 57.
- GRAFEUILLE (Pierre), prêtre au château de Moulin-Porcher : 15.
- GRAHAM : 92.
- Grand aumônier de France : 31, 49. — Voir : M^{sr} de LA ROCHE-AYMON, archevêque de Reims.
- Grand chambellan de France. — Voir : Charles-Godefroy de LA TOUR D'Auvergne.
- Grand Conseil du roi : 3.
- Grand écuyer de France : 11, 18. — Voir : comte d'ARMAGNAC ; Claude-Gouffier de BOISY.

- Grandes-Maisons (Les)* : 57, 61, 66, 69. — Seigneurs : Étienne FILSJEAN ; Georges FILSJEAN ; Pierre FILSJEAN.
- GRANDJEAN (Antoine), lieutenant criminel à Provins : 57.
- Grands officiers de la couronne : 80.
- GRANGE, notaire royal à Tournon : 29.
- Grange (La)* (Ardèche) : 17. — Seigneur : Pierre GUIRAMAN.
- Grange (La)*, c^{ne} de Cossaye (Nièvre) : 69. — Seigneur : Louis de MARCELANGES.
- Grange (La)*, c^{ne} des Pradeaux (Puy-de-Dôme) : 82. — Seigneur : Antoine de PONS.
- Grange-Fouillet (La)*, c^{ne} de Montigny (Cher) : 2. — Seigneur : François de LA GRANGE.
- GRANGER, curé de Chaussy : 78.
- Granges (Les)*, c^{ne} de Suilly-la-Tour (Nièvre) : 1. — Seigneur : François de LA CHASSAIGNE.
- GRANGIER, avocat : 85.
- (Jean), imprimeur et libraire : 63.
- GRANJON (Vital), curé de Grésolles : 48.
- Grasse (diocèse de) (Alpes-Maritimes) : 93.
- GRAULAT (Guillaume), prêtre et notaire royal : 10.
- GRAVIER, notaire à la sénéchaussée de Montpellier : 19, 26.
- Gravilliers (section des), à Paris : 37.
- Greenwich* (Angleterre) : 42.
- GRÉGOIRE DE NOZIÈRES DE SAINT-SAUVEUR (Amédée de) : 25, 32, 73.
- GREINHAC (Balthazar), notaire royal à Vernoux : 68.
- Grenier*, c^{ne} de Glaine-Montaigut (Puy-de-Dôme) : 102. — Seigneur : Bertrand ROUSSEL.
- GRENOT, notaire à Decize : 99.
- Grésigny*, c^{ne} de Beauvilliers (Yonne) : 62. — Seigneur : Jean de MOROT.
- GRESLE : 68.
- GRÉSOLLES (André de), chevalier, seigneur de Grésolles, Luré et Buherdan : 73.
- GREX (Claude), chirurgien à Chemilly : 77.
- GREYSELLON (Claude), licencié en lois, notable de Saint-Germain-Laval : 7.
- (Daniel), maître d'hôtel du baron de Feugerolles : 6.
- Grézieux*, ou mieux *Grésieu*, fief, c^{ne} de Saint-Just-en-Chevalet (Loire) : 96, 100. — Seigneur : Gaspard CHARPIN DE GÉNÉTINES.
- Grézolles* ou *Grésolles* (Loire) : 5, 48, 73. — Seigneurs : André de GRÉSOLLES ; Guillaume de MONTCELLAR. — Château : 48. — Curé : Vital GRANJON.
- Grignon* (Côte-d'Or) : 110. — Capitaine : Genès GIRARD.
- GRILLAT (Pierre), chanoine de Saint-Nizier de Lyon et curé de Roanne : 8.
- GRILLET (Jean-Baptiste), notaire public et géomètre à Néoux : 35.
- GRILLON, peintre : 95.
- GRILLOT, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Bourgogne : 63.
- GRIMAUD (André), chanoine, vicaire de Saint-Julien-de-Tournon : 29.
- (Benoît), procureur du roi en l'élection de Roanne : 7, 8.
- Grimont* : 2. — Seigneur : Guillaume ARBALESTE.
- GRIVEL (Marc de), seigneur de Grossouvre : 14.
- GROLLIER DE SERVIÈRES, grand prieur de l'abbaye de Savigny : 53.
- GROSMARIE, notaire royal : 53.
- Grossouvre* (Cher) : 14. — Seigneur : Marc de GRIVEL.
- GROSSOUVRE (Gabrielle de) : 111.
- (Jacques de), sieur de Contre : 101.
- GROULIER (Claude), gardien des protocoles d'Antoine Chastellus : 8.
- GROULT (Philibert-Claude), vicaire général du diocèse d'Autun : 26.
- GROUX : 106.
- GRYET (Jean), châtelain de Mainsat : 84.
- GUADAIGNE D'AUTUN (Louis de). — Voir : AUTUN (Louis de Guadaigne d').
- Guchac* : 27. — Seigneur : Gilbert-Alire de LANGEAC.
- Gué (Le)*, seigneurie (Nièvre) : 89. — Dame : Madeleine HANAPIER.
- Guéne (La)*,auj. *Guienne (La)*, c^{ne} de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre) : 91, 92.
- GUENOT (Louis) : 23.
- Guercy* (Yonne) : 81, 87, 88. — Baron : Claude de REGNIER DE GUERCY.
- GUERCY (REGNIER DE). — Voir : REGNIER DE GUERCY.
- Guéret* (Creuse) : 82, 84, 85.
- GUÉRIN (Antoine) : 108.
- (Étienne) : 19.
- (maison de) : 100.
- (Pierre), prêtre, notaire de l'officialité de Bourges : 54.
- GUERREAU (Gabriel), notaire au Châtelet de Paris : 58.
- GUESDON, receveur général des finances de la généralité de Bourges : 16.
- GUICHE (sieur de), gouverneur du Lyonnais : 48.
- Guichelle (La)* : 69. — Seigneur : Georges FILSJEAN.
- GUICHESTIEN (Jean), curé de Tournon : 69.
- GUILHON (Jean), receveur à Blessac : 83.

- GUILHONET, notaire : 84.
 GUILLAUMANCHE DU BOGAGE (Louise de) : 77.
 GUILLAUME, notaire au Châtelet de Paris : 31.
 — notaire à Murat : 35.
 — secrétaire-greffier de la commune de Nevers : 31.
 — seigneur de Vollore, chevalier : 102.
 — signataire d'une consultation juridique : 62.
 — (Barthélemy), secrétaire en la chancellerie de Bourgogne : 61.
 — (Jean), procureur d'office de la terre de Murat : 26.
Guillermie (La), c^{ns} de Ferrières (Allier) : 8. — Seigneur : Albert de THÉLIS.
 GUILLIER DE MONTS (Charles), lieutenant général des bailliage, duché, pairie et domaine de Nivernais et Donzinois : 22, 92.
Guinée. — Voir : *Guène (La)*.
 GUINOIR (Charles), tailleur d'habits : 91.
 GUIONET (Louis), notaire à Mably : 103.
 GUIONET-RAMBAUD (Joseph-Claude), avocat en Parlement : 76.
 GUIONNET (Crespin), curé de Saint-Polgues : 51.
Guipy (Nièvre) : 87, 88. — Prieur : Charles de LAS.
 GUIRAMAN (Pierre), seigneur de la Grange : 17.
 GUIRARD (Mayol), fisserand : 93.
 GUIRONNET, notaire royal à Vaudevant : 19.
 — (Antoine), procureur général des terres de Magdeleine de Dornes : 68.
 GUISE (Charles de), cardinal de Lorraine : 42.
 — (duc de) : 41.
 — (François de) : 42.
 GUITTOT (Edme), greffier de Chemilly : 59.
Gurcy (Seine-et-Marne) : 58. — Baron : François de BRICHANTEAU.
Gurmard. — Voir : *Guymont*.
 Gustine-Dragons (*sic*), probablement Custine-Dragons : 75. — Capitaine : André de BESSE DE LA RICHARDIE.
 GUY, comte de Nevers et de Forez : 2, 100.
 GUYE (Antoine), seigneur de Vornes, commissaire aux Requêtes du Palais : 67.
 GUYET (m^e), procureur au Parlement : 58.
Guymont (Puy-de-Dôme) : 81. — Seigneur : Gabriel de SARRASIN.
 GUYON, notaire : 57.
 — (André de), écuyer : 62, 63.
 — (François de), écuyer, lieutenant criminel au bailliage d'Avallon : 62.
 GUYON (Georges de), écuyer, conseiller au bailliage d'Avallon : 62.
 — (Jacques de), écuyer : 62.
 — (Jacques), procureur du roi aux bailliage et chancellerie d'Autun : 59.
 GUYOT, notaire royal à Lyon : 52.
 — (Jean), avocat à Nevers : 110.
 — (Jean), curé de Saint-Cy-Fertrève : 87.
- H**
- Hainaut* : 28, 90. — Places : 28. — Receveur général des finances : Pierre-Charles de VILLETTE.
 HALBANT : 26.
 HALLEY, médecin à Pont-Audemer : 79.
 — (Nicolas), commissaire priseur au Châtelet de Paris : 91.
 HALLIOT (Hugues), maître de musique de Saint-Étienne de Dijon : 61.
 HANAPIER (Madeleine), comtesse d'Anlezy, Reugny, du Gué, Druyes, Festigny et des Gouffiers : 89.
 HARAUCOURT (Marie-Claude de) : 96.
 HARDILHON (Vincent), chirurgien à Lezoux : 46.
 HARDY (Jacques), avocat au bailliage de Nivernais : 101.
 HARRIALLE, gardien des Cordeliers de Montferrand : 79.
 HASSET : 28.
Hau (Le) : 91. — Seigneur : Jean-Pierre de LA HORE.
 HAURALLE (d'), procureur des Cordeliers de Montferrand : 77.
Haute-Cour-Bourgoing (La), c^{ns} de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre) : 87, 90, 91.
Haute-Cour-Valeau (La), c^{ns} de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre) : 88. — Seigneur : Arnaud de LAS.
Hauterive (Allier) : 77.
Hautvillars, en Languedoc : 21. — Seigneur : Joseph d'APCHIER.
Hayes (Les) : 57. — Seigneur : Pierre GOYET.
 HEBRAIS (André), consul de Saint-Germain-Laval : 7.
 — (Gilbert), capitaine et châtelain de Saint-Germain-Laval : 7.
 HÉMERY (Gaston-Jean-Baptiste) : 39.
 HENNEQUIN : 44.
 — (Nicolas), écuyer, seigneur de Solligny : 88.
 HENRI II : 41, 42, 44.
 HENRI III : 38, 42, 46, 86, 92.
 HENRI IV : 8, 28, 47, 48, 86.
 HENRY (Girard) : 12.
 — (Marie) : 12.
 HÉRAUD, curé de Saint-Julien de Celles : 77, 78.

HÉRICOURT (vicomte d'), maréchal des logis de la cavalerie légère de France : 28.

Hérisson (Allier) : 43. — Chanoine : David DUTREULH.

HERMET (Jean), docteur en médecine à Thiers : 74.

Hermilage (L'), auj. *Ermitage* (L'), c^{ne} de Noirétable (Loire) : 77, 79. — Directeur : GASCHON. — Supérieur : DOYRE. — Missionnaire : AMAVIEU.

HERSANT : 28.

Héry : 39. — Marquis : Daniel BERNARD.

HIHERNAUS : 75.

Himbecq : 90. — Comte : Charles-Joseph LE GUILLAIN LECOQ.

Hinacourt (Aisne) : 86.

Histoire d'Aman et de Mardochee, tapisserie : 57.

Histoire de Paris par dom Félibien, livre de la bibliothèque du château de Prye : 92.

Hôtel-Dieu de Saint-Germain-Laval (pauvres de l') : 7.

HOU dit **Hou** (Jean), écuyer, seigneur du Pré, exempt des gardes du corps du roi : 57.

HOUDAILLE (Hector-Joseph), étudiant à Dijon : 66.
— (Joseph), notaire royal à Dijon : 61, 66.

HOULLIER, chirurgien accoucheur à Sézanne : 25.

HOZIER (d') : 17, 18, 56.

HUE (Claude), écuyer, seigneur de la Curée, lieutenant général au bailliage de Roanne : 48.
— (Claude), receveur du grenier à sel de Roanne : 21.

HUET, huissier : 39.

Huez, c^{ne} de Bona (Nièvre) : 88.

HUGUENIN (Bernard), curé de Crevant : 108.
— (Catherine) : 10.
— (Guillaume) : 10.
— (Héliette) : 10.
— (Héliot) : 10.
— (Jeanne) : 10.

HUGUES, doyen de Monfbrison : 102.

HUGUET (Guillaume), notaire : 54.
— (Jean), notaire de Bourbonnais : 54.
— (Pierre), sieur de la Bratoche, receveur du grenier à sel d'Auxerre : 60.

HUMBERT, famille : 70.
— (Barbe) : 56-59, 66, 69, 70.
— (Zacharie), seigneur de Clavisy el de Chemilly, secrétaire ordinaire de la maison du duc d'Alençon, contrôleur ordinaire en la maison de Jeanne d'Albret : 56, 70.

Hume, c^{ne} de Saint-Gal (Puy-de-Dôme) : 82-83. — Seigneur : Antoine de LA ROCHE-AYMON.

Humières (régiment d') : 27, 28. — Escadron : 28. — Mestre de camp : 27.

HUOT, trésorier et payeur des gardes du corps de Sa Majesté : 58.

HUREAU (Jean), avocat au Parlement de Paris : 84.

Hurepoix : 55. — Bailli et gouverneur : Georges FILSJEAN.

Huriel (Allier) : 43. — Châtelain : Grégoire COUDOUR.

I

Ile (L'), fief, c^{ne} de Saint-Gratien (Nièvre) : 10.

Ile-de-France : 58. — Conseiller provincial des guerres : Thomas BOUTET.

Image du Sauvage, enseigne à Saint-Germain-Lespinnasse : 68.

IMBERT (Bernard), secrétaire de M. de Vignes : 19, 27.

Imphy (Nièvre) : 22, 26, 31, 69, 71, 73, 79, 94, 95. — Seigneurs : Guillaume de LA PLATIÈRE; Philibert de LA PLATIÈRE; Michel de LAS. — Dame : Louise-Marie de LAS. — Bailli de justice : ARCHAMBAULT l'ainé. — Bailli des terres de Prye et d'Imphy : 79.

INGELSHEIM (Charles, duc d') : 16.

Insèches, paroisse d'Alligny (Nièvre) : 13, 89. — Seigneur : Jacques d'ESTUTT.

Isère : 23.

Island (Yonne) : 57-59, 69. — Seigneurs : Étienne FILSJEAN; Georges FILSJEAN. — Église Saint-Bénigne : 59.

ISMIDON (René), comte de Sassenage, lieutenant général en Dauphiné : 39.

Isserpent (Allier) : 11. — Seigneur : Pierre de CHABANNES.

ISSERPENT (d'), famille : 70.
— (Françoise d') : 70.
— (Gilbert d'), baron de Gondras et de Lodde, lieutenant général pour le roi en la ville et citadelle de Mâcon : 70.
— (Jeanne d') : 8.
— (Marguerite d') : 3.
— (Philibert d'), baron de Gondras : 8, 70.

Isserteaux (église d') (Puy-de-Dôme) : 46.

Issoire (Puy-de-Dôme) : 38, 76, 78. — Gouverneur : Jean DU BOURG, seigneur de Malauzat.

Italie : 38. — Armée d'Italie : 29.

Izeron (Isère) : 39. — Seigneur : Charles-François-Louis-Alphonse, marquis de SASSENAGE.

J

- JACOB, seigneur de Charmelieu, conseiller au Parlement : 63.
 — (Antoine), praticien à Flat : 76.
 JACQUES, duc de Nivernais : 4.
 JACQUET, notaire royal : 53.
 — (Benoît), vicaire de Montceaux-l'Étoile : 5.
 JACQUETTE, légataire de Janet de Nesson : 107.
 JACQUIN (Antoine), notaire royal à Dijon : 110.
 JACQUINOT, adjoint du secrétaire général du département de la Nièvre : 10.
 — (Anne) : 61, 66.
 JACQUOT, famille : 110.
 — (Françoise) : 110.
 — (Jean), seigneur de Quétigny et Blaisy, trésorier général de France à Dijon : 110.
 — (Palamède), seigneur de Mipont et Puligny : 110.
 JAL (Jean), chirurgien à Roanne : 55.
 JALLYOT ou JUILLOT (Jean), curé de Chemilly : 59, 66.
 JAMES (Jacques), maître joueur d'instruments à Clamecy : 89.
 Janby, peut-être *Genlis* (?) (Côte-d'Or) : 63. — Seigneur : VALON.
 JANIN, notaire au bailliage de Combraille : 80.
 JANNON, conseiller au Parlement de Bourgogne, commissaire aux Requêtes du Palais : 63.
 Japon (porcelaine de) : 92.
 JARDON (sieur de) : 42.
 Jarrige (*La*), paroisse de Saint-Loup : 83. — Seigneur : Godefroy de CHAUSSECOURTE.
 JARRY, notaire royal à Dijon : 67.
 JAUBERT, notaire royal : 72.
 JAUD (Silvain), apothicaire à Bellegarde : 82.
 Jaunac (Ardèche) : 18, 23, 24, 40. — Seigneurs : Emmanuel-Gaspard DU BOURG ; Just-Henry DU BOURG ; Pierre de JAUNAC ; Charles-François de SASSENAGE. — Fief et domaine : 40.
 JAUNAC (Marianne de) : 18.
 — (Pierre de), seigneur de Jaunac et de Sarras : 18.
 JAVOGUES, représentant : 24.
 JAZU, greffier : 58.
 — (François), juge de Chemilly, procureur au bailliage de Noyers : 59, 66.
 — (Robert), juge prévôt de Noyers : 56.
 Jésuites : 108.
 Jetons de l'Académie Française : 75.
 Job (Puy-de-Dôme) : 74, 76. — Comte : Jean d'Arcy.
 JOBERT (Jean), notaire à Roanne : 103.
 JOIN (Jean), notaire royal en Berry : 81.
 Joinville : 11.
 JOLY (Antoine), greffier civil et criminel au Parlement et aux États de Bourgogne : 110.
 JOLLY (Jean-Baptiste), fermier de la terre d'Azy : 95.
 Jonage (Isère) : 47.
 Joney (Saône-et-Loire) : 78.
 JOSIAN DE GRANDVAL (Antoine de) : 89.
 — (Michel de), chevalier, seigneur de Fraize, la Baume, Ambly et Maunoir : 89.
 — (Robert de) : 89.
 JOUBERT (Louis), maître sellier : 91.
 JOUGUE, notaire : 50.
 Journal d'Henri III, livre de la bibliothèque du château de Prye : 92.
 JOYEUSE (Françoise de) : 68.
 JUDAS (Nicolas), chantre à Avallon : 62.
 JUGEOLS (Louise de) : 85.
 Julia, *c^{me}* du Crest (Puy-de-Dôme) : 81. — Seigneur : Claude-Alire de LANGEAC.
 JULIEN (Benoît), greffier en chef des États de Bourgogne : 63.
 — (Guillaume) : 12.
 Juliénas (Rhône) : 9. — Seigneur : Aimé CHARRIER.
 JULIOT (Lancelot), bourgeois de Noyers : 56.
 JUPILLES (de), famille : 70.
 — (Alexandre-Bon de) : 73.
 — (vicomte de) : 106.
 — (vicomtesse de) : 70.
 Jura : 67.
 Jussy (Cher) : 14. — Seigneur : Adrien de GAMACHES.

L

- LABALTE (Edme-Jean-Baptiste), entrepreneur des Pompes funèbres de Paris : 70.
 LA BARGE (de), famille : 71.
 — (Antoine de), seigneur de la Barge : 41, 71.
 — (Antoine de), écuyer, seigneur de la Frédière et de Saint-Julien-sur-Aydat, fils du précédent : 71.
 LA BARRE (Claude de), notaire : 72.
 LA BARRIÈRE (Guillaume de) : 13.
 LA BASTIDE (Françoise de) : 53.
 — (Jacques de), prêtre : 53.
 — (sieur de) : 53.

- LA BATIE (Roland de) : 102.
 LA BAUME (Henriette de) : 74.
 LA BERGE (Isabelle-Antoinette de) : 104.
 LA BLACHE (Bernard de) : 68.
 LA BLANCHICHE. — Voir : LA BLANCHISSE.
 LA BLANCHISSE (de), famille : 71.
 — (Imbert de), marchand de Courpière : 41, 71.
 LA BONNE (Jean-Baptiste-Jacques de), procureur au Châtelet de Paris : 91.
 LA BOULEVRIE (Jean de), seigneur de la Boulevrie : 88.
 — (Pierre de), écuyer, seigneur de Martrye : 88.
 LA BOURNERYE (François de), notaire royal à Maringues : 108.
 LA BROUSSE (Jacques de), seigneur de la Brosse et de Chazeret : 48, 49.
 LA BROUSSE-MORLÉ (Gabriel de), seigneur de la Brosse-Morlé : 51.
 — (Gaspard de), seigneur de la Brosse-Morlé : 51.
 LA BUSSIÈRE (maison de) : 99.
 — (Catherine de) : 70.
 — (Jean de), seigneur de Précly : 14.
 — (Marie de) : 14.
 — (Pierre de), curé de Bouy : 14.
Lac (Le), c^{ne} d'Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire) : 25.
 LA CASSEIGNE (Bonne de) : 10.
 LACHAISE, notaire au Châtelet de Paris : 94.
 LA CHAISE (Georges de) : 72.
 — (Pierre de), seigneur de la Chaise : 105.
 LA CHAPELLE DES URSINS : 41.
 LA CHASSAIGNE (Jean de), écuyer : 15-16.
 — (François de), seigneur des Granges : 1.
 LA CHASTRE (Françoise de) : 101.
Lachat : 103. — Seigneur : Jean de LACHAT.
 LACHAT (Jean de), seigneur de Lachat : 103.
 LA CHATRE (Claude de), baron de la Maisonfort, gouverneur de Berry : 14.
 LA CHEIZE D'AIX (Madeleine de) : 102.
Lachenat, peut-être *La Chenal*, c^{ne} de Saint-Pourçain (Allier), ou c^{ne} d'Artaix (Saône-et-Loire) : 13, 23, 81, 82. — Seigneurs : Claude GLUCQ ; Michel de LA ROCHE-AYMON ; François-Annet de LA ROCHE-BRIANT.
 LA CHÈZE (de), famille : 71.
 — (Jean de), lieutenant particulier au bailliage et à la prévôté de Cusset : 71.
 LA COLLANCELLE (de), famille : 71.
 — (François de) : 71.
 LA COLLANCELLE (Françoise de) : 71.
 — (Guillemette de) : 71.
 LACONDAMINE, maire de Bozas : 30.
 LA COSTE (de), famille : 71.
 — (Antoine de), prêtre : 3. •
 — (François de) dit de LA RIVIÈRE, laboureur : 71.
 LA COUDRE (capitaine de) : 86.
 LA COURT (Hélène de) : 11, 68, 109.
 LA COURTIE (Joseph-Claude de), procureur au Parlement : 39.
 LA CROIX (de), notaire du roi au Conseil de Paris : 49.
 LA CROIX DE CHEVRIÈRES DE SAINT-VALLIER. — Voir : SAINT-VALLIER (LA CROIX DE CHEVRIÈRES DE).
 LAFAGE : 38.
 LA FARE (Domergue de), écuyer : 17.
Lafauche : 39. — Baron : Antoine CROZAT.
 LA FAYETTE (Françoise de), prieure du couvent de Laveine : 108.
 — (Marie de) : 100.
 LA FERTÉ (marquis de) : 95.
 — fils (seigneur de) : 88.
 LA FIN (Gilbert de), abbé de la Bénissons-Dieu : 3.
 LA FOLLEUSE. — Voir : PIERRE, bâtard de Saint-Priest.
 LA FONTAINE (Pierre de), bourgeois de Cusset : 55.
 LA FOREST (de), vicaire général de Lyon : 30.
 — (Anne de) : 105.
 — (BOCHETEL DE). — Voir : BOCHETEL DE LA FOREST.
 — (Jean de), seigneur de Montrond : 41.
 — (LORDIN DE), seigneur de la Forêt. — Voir : LORDIN DE LA FOREST.
 LA FORÊT (Antoine de) : 9.
 — (Françoise de), épouse de Philippe de Fougères : 5.
 — (Françoise de), épouse d'Aubert de Lichy : 9.
 — (Jean de) : 9.
 — (Jean de) dit GOBERT, écuyer, seigneur d'Orvalet : 4.
 — (Jeanne de) : 9.
 — (Madeleine de) : 4.
 LAFORÊT (Philibert), seigneur de la Barre-Saint-Priest : 6.
 LAFOUREST (Antoine), notaire royal au bailliage de Forez : 48.
 LA FRENAYE (de), notaire au Châtelet de Paris : 31.
 LAGALLERY : 108.
 LA GARDE (Christophe de), seigneur de la Garde : 96.

- LAGLON (Louis), maître lanneur à Nevers : 71.
- LA GOUTTE (de), famille : 5, 71, 72.
- (Anne de) : 48, 72, 85. — Voir aussi : SAINT-PULGENT (Anne de).
 - (Georges de), écuyer : 5.
 - (Guillaume de), écuyer, seigneur de la Goutte : 5, 71.
 - (Ysabeau de), fille aînée de Guillaume : 48-50, 71, 108. — Voir aussi : SAINT-PULGENT (Isabeau de).
 - (Ysabeau de), sœur de Guillaume : 72.
- LAGOUTTE, notaire royal à Nevers : 94.
- LA GRANGE (Bernard de), ancien receveur triennal des tailles en l'élection de la Charité : 16.
- (Claude de), docteur en droit, juge général du comté de Tournon : 29.
 - (François de), sieur de la Grange-Fouillet et de Chantereine : 2.
 - (René), administrateur de la Charité de Mâcon : 79.
- LA GRANGE D'ARQUIAN (de), famille : 110, 111.
- (Achille de), chevalier, comte de Maligny : 110, 111.
 - (Antoine de), chevalier, seigneur d'Arquian, gouverneur de Calais : 1, 110.
 - (Henri de), marquis d'Arquian, capitaine de cheveu-légers : 2, 101, 111.
 - (Louise-Marie de) : 100.
- LAGRANGE ROUCHET DE CHAZOTTE, curé de Bozas : 30.
- LAGRENÉE, notaire au Châtelet de Paris : 94.
- LA GRIE (Gilbert de), avocat au présidial de Lyon : 72.
- LA GUICHE (Philibert de), grand maître de l'artillerie de France, gouverneur de Lyon : 6, 70.
- LA HALLE (Jean de), écuyer : 107.
- LA HORE (Jean-Pierre de), sieur du Hau, avocat en Parlement : 91.
- LA HOUSSAYE (de) : 35.
- LAINÉ, notaire à Paris : 107.
- Laire (Puy-de-Dôme) : 13, 76. — Seigneur : Gabriel Du POUGET. — Domaine : 76.
- LA LAGE (Antoine de). — Voir : LA BARGE (Antoine de).
- LA LANDE (de), curé de Saint-Thomas d'Aquin : 106.
- LALANNE DE CHARMAZEL (Alexandre de), commandeur de Chazelles : 99.
- LALLEMENT (Charles), avocat à Avallon : 60.
- LAMANDOUHIER OU LAMANDOUJER, notaire royal à Roanne : 11, 52, 70, 110.
- Lamat : 97. — Luminaire : 97.
- LAMBERT, avocat au Parlement : 63.
- puiné, avocat au Parlement : 63.
 - secrétaire de la cour à Dijon : 63.
- Lambre, c^{ns} de Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme) : 79, 107. — Seigneur : Pierre de TERSAC.
- LAMBRE (Jean de) : 108.
- LA MERLÉE (François de), seigneur de la Merlée et de Biozat : 11.
- (Madeleine de) : 11.
- Lameygrand (Puy-de-Dôme) : 82. — Seigneur : Antoine d'ANGLARD.
- LAMICHE (Guillaume), licencié en lois et en droit, lieutenant d'Henri Le Groing : 102.
- LAMOIGNON (de), famille : 72.
- (Anne de) : 72.
 - (Hubert de), sieur des Ruisseaux : 72.
 - (Loup de), écuyer : 72.
 - (Paul de), écuyer, seigneur de Cœurs, capitaine au régiment de Champagne : 10, 72.
- LA MOTHE (Marie de) : 99.
- LA MOTHE-FÉNELON : 43.
- LA MURE (de), famille : 72, 73.
- (Antoine de), écuyer, seigneur de Chantois et de Pierrefitte, capitaine et châtelain de Saint-Maurice : 72.
 - (Antoine de), seigneur de Rilly et Chevenes : 73.
 - (Claude de), notaire : 3.
 - (François de), écuyer, seigneur de Bienavant, élu de Forez : 72.
 - (Guillaume de), prévôt de Donzy : 72.
 - (Guy de), seigneur de Chantois : 5, 55.
 - (Jean de), censier de Brunard : 4, 103.
 - (Jean de), écuyer, sieur de Rilly : 72.
 - (Jean de), fils de Pierre : 72.
 - (Jean de), seigneur de Chantois : 4, 5.
 - (Jean-François de), chevalier, seigneur de Chantois, du Croc et de Geuvres : 90.
 - (Jeanne de) : 72.
 - (Marie de) : 72.
 - (Nicolas de), chevalier, seigneur de Chaulon et du Fontay : 73.
 - (Noël de), écuyer, sieur de Changy : 52.
 - (Pierre de), notaire à Bully : 3, 4.
 - (Pierre de) le jeune, notaire royal : 3.
 - (Pierre de), notaire de Saint-Maurice-en-Roannais : 103.

- LA MURE (Pierre de), chevalier, seigneur de Bienavant et de Changy : 73.
- (Pierre de), frère de Guillaume : 72.
- (Pierre de), fils du précédent : 72.
- DE CHANTOIS (Claude-Marie de), chevalier : 20.
- DE CHANTOIS (Jean de), chevalier, capitaine lieutenant des gardes françaises : 72.
- DE CHANTOIS (Marc-Antoine de), seigneur de Chantois, la Mothe-Camp et Geuvres : 51, 72, 73.
- DE CHANTOIS (Pierre de), chevalier, seigneur de Chantois et la Mothe-Camp : 20, 51-53, 72, 74.
- Lanau (régiment de) : 22.
- Lancray, paroisse de Montigny-sur-Canne (Nièvre) : 64, 87-89, 94. — Seigneurs : Charles de LAS ; Esme de LAS ; Michel de LAS ; Esme de REUGNY. — Seigneurie : 94.
- LANDEAU (abbé), archidiacre de Paris : 75.
- LANDRY (D.), aumônier de la Fermeté : 94.
- LANGE (Arnaud de), chevalier, seigneur de Villemenant : 81.
- (Charles de), seigneur de Château-Renaud : 14, 84.
- (Madeleine de) : 14, 81, 83.
- (Humbert de), seigneur de Villemenant : 15.
- (Marie de) : 101.
- (Philippe de), seigneur de Château-Renaud et Marey : 15, 81.
- LANGEAC (Allire de), écuyer, seigneur de Dallet : 71.
- (Claude-Alire de), chevalier, seigneur de Préchonnet, du Crest et de Julia : 81.
- (Claude-Gilbert-Allire de), chevalier, seigneur de Préchonnet, abbé de Bonnebaud : 13.
- (Françoise de), dame de Puy-Malsignat, Berbezit et Chastres : 8, 108.
- (Gilbert-Alire, marquis de), seigneur de Préchonnet : 27.
- (Louis de), chevalier, seigneur de Bonnebaud : 81.
- (Louise-Antoinette de) : 81.
- LANGENEST, curé de Charly : 83.
- Langeron (Nièvre) : 108. — Seigneur : Philippe ANDRAULT DE LANGERON.
- LANGLOIS (Jean), maître d'hôtel de La Roche-Aymon : 82.
- LANGON (de), famille : 73.
- (Louis de), damoiseau : 73.
- Languedoc : 17, 19, 21, 26, 27, 29, 49. — Troupes de Languedoc : 38.
- Langue d'Oil : 42.
- LANICQUE (Hugues), notaire royal à Avallon : 58.
- Lanpallière : 83. — Seigneur : Gabriel DU CREUSET.
- LANS (Philibert de) : 47.
- LANTIN, famille : 73.
- (Anne) : 55, 56, 61-65, 67, 89.
- (Étienne), maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Dijon, seigneur de Moncoy : 61, 65, 66.
- (François-Bénigne), grand archidiacre de Chalon : 64.
- (Jacques), clerc tonsuré du diocèse de Chalon : 73.
- (Jean-Baptiste), seigneur de Montagny, conseiller au Parlement : 63, 67.
- (Jean-Baptiste), seigneur de Planche, conseiller au Parlement : 63, 73.
- (Jean-Baptiste), seigneur de Montcoy : 73.
- (Philippe), écuyer, seigneur de Montcoy : 63.
- Laon (Aisne) : 81, 88. — Commandeur : Louis de LA RIVIÈRE. — Évêque : Philibert de BRICHANTEAU.
- LA PERRIÈRE (Gilberte de) : 69.
- LA PIOCHE (Antoine de), greffier de la ville et prévôté de Boën : 97.
- LA PLATIÈRE (de), famille : 73.
- (François de), écuyer, seigneur des Bordes : 73.
- (Guillaume de), chevalier, seigneur de Prye et d'Imphy : 73.
- (Guillaume de), écuyer, sieur de Chevroux : 110.
- (Imbert de), évêque de Nevers : 73.
- (Imbert de), seigneur de Bourdillon et Montigny, lieutenant général deçà les monts : 42, 110.
- (Madeleine de) : 69.
- (Philibert de), écuyer, seigneur des Bordes, Prye et Imphy : 69.
- (Philippe de), chevalier, seigneur des Bordes : 73.
- LA PORTE (citoyens de) : 73.
- (François de), avocat en Parlement, sénéchal du comté de la Feuillade : 81.
- LA PORTE DE RIANTZ (de), famille : 73, 111.
- (Adélaïde-Françoise-Charlotte de) : 25, 32, 73.
- (Antoinette ou Andrinette-Félicité), vicomtesse de Jupilles : 70, 73.
- (Antoinette-Françoise-Bibienne) : 25, 32, 73, 105, 106, 111.

- LA PORTE DE RIANTZ (Augustin-Charles-François, vicomte de), chevalier de Saint-Louis, ancien colonel de dragons : 73, 106, 107.
- (Guy-François de) : 25, 32, 73, 106.
- (Guy-François-Henry, comte de), chevalier de Saint-Louis, ancien officier de dragons : 25, 32, 73, 106.
- LA PRIMAUDAIE (Louis de), seigneur de Campoix : 89.
- LA QUEULHE (Gilberte de), dame d'Aly : 84.
- (Jean de), chevalier, seigneur de Florat : 84.
- LA RABLE (Gabriel de), chevalier, seigneur de Château-Herpin : 89.
- LA RAMÉE, chanoine régulier, vicaire de Saint-Martin de Nevers : 68.
- LARDY (François), notaire sous le scel de la prévôté de Nevers : 73.
- LA RENAUDIE (Paul de Feline de). — Voir : FELLINE DE LA RENAUDIE.
- Largetière* (Ardèche) : 21, 22, 31, 33. — Prieure : Charlotte-Bernardine DU BOURG.
- LARGILLIÈRE (Louis-François), prêtre : 25.
- LA RICHARDIE DE BESSE (de), famille : 73-79.
- (André de), chevalier non profès de l'ordre de Malte, capitaine au régiment de Gustine-Dragons : 75.
- (Claude, marquis de), mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, seigneur d'Autray : 75.
- (Claude-François de), abbé commendataire de Saint-Clément de Metz : 76.
- (François de), seigneur du Vernet et du Chéry : 74.
- (François-Gabriel de), comte et chanoine de Saint-Pierre de Mâcon : 76-78.
- (Françoise de) : 50-53, 72, 74.
- (Gaspard de), comte et chanoine de Saint-Pierre de Mâcon : 77, 78.
- (Gilbert de), écuyer, seigneur de la Richardie, du Puy et de Genestoux : 16.
- (Hiérôme de), chevalier, seigneur du Puy, de Genestoux, de Viscontat, Palerme, Saint-Ignat, des Martres et de Champeyroux : 73, 74.
- (Jean Storgius ou Astorgius, comte de), chevalier, seigneur d'Aulhat : 76.
- (Jeanne de) : 75-79.
- (Jérôme de), seigneur de Plant : 53.
- (René de), seigneur de la Richardie, du Puy-de-Celles et de Genestoux : 50, 51, 54, 73, 74.
- LA RICHARDIE D'AULHAT (Marc de), chevalier de Jérusalem : 90.
- LA RICHARDIE DE BESSE DU CHÉRY (Marie-Louise de) : 25, 32, 34, 76, 78.
- DU VERNET (Anne-Louise de), pensionnaire au couvent des Ursulines de Loches : 76, 78.
- DU VERNET (Jacob-Christophe de), écuyer : 76.
- LA RIVIÈRE (de), famille : 79, 80.
- (Antoine de), seigneur de Vialle et de la Roche : 71, 79.
- (Catherine de) : 12, 13, 41, 43-45, 71, 79, 80, 104.
- (Charles de), vicomte de Tonnerre, seigneur de Quincy, Beine et Basse, bailli et gouverneur d'Auxerre : 60.
- (Just-Antoine de), seigneur de Chadenat, etc. : 20, 26.
- (Louis de), commandeur de Laon : 88.
- (Yves de), seigneur de la Rivière : 104.
- LAROCHE (Antoine), clerc à Riom : 51.
- LA ROCHE (Jean de), seigneur de la Motte-Mourgon : 2, 104.
- (Rollin de) : 72.
- LA ROCHE-AYMON (de), famille : 80-85.
- (Anne-Geneviève de), religieuse à Blessac : 82.
- (Anne-Marianne de) : 13.
- (Antoine de), écuyer, sieur du Chier et de Roussine : 80, 84.
- (autre Antoine, comte de) : 82-85.
- (Antoine de), seigneur de Mainsat, Sauvat et Hume : 82-83.
- (Antoine de), seigneur de Lavault et de la Farge : 84.
- (Antoinette de), religieuse à Blessac : 82, 83.
- (Arnaud ou Renaud de), chevalier, seigneur de la Roche-Aymon, Mainsat et Barmont : 81, 83, 84.
- (Charles-Antoine de), évêque de Sarept, archevêque de Reims : 13, 80.
- (Claude de), évêque du Puy, comte de Velay : 82.
- (Claude de), épouse de Gilbert d'Ussel : 81, 85.
- (Claude-Marie de) : 83.
- (François de), écuyer, sieur de la Roche-Aymon, de Mauzat, Sauvat et Ginnes, frère d'Antoine : 80, 83, 84.
- (François de), seigneur du Chier, fils de Pierre : 80, 81, 83, 84.
- (François de), seigneur de Lascaris : 84.
- (Henriette-Françoise de) : 16, 22-24, 26, 27, 30, 31, 33-38, 40, 82, 85, 90.

- LA ROCHE-AYMON (Jacques de), commandeur de Chamberaud : 13, 82, 83.
- (Jean de), sieur de la Ville-du-Bois, Malviale, Chastre, Lébaupin et la Meule-du-Bois en Bourbonnais : 80, 84.
- (Jeanne de), épouse de François de Chalus : 80, 83-85.
- (Jeanne de), dame de la Ville-du-Bois et du Breuil : 81.
- (Louis de), chevalier de Saint-Jean de Jérusalem : 13, 83.
- (Louis de), chevalier de Malte : 85.
- (Louis de), demeurant à Aubusson : 23.
- (Marie de), religieuse à Blessac : 83.
- (autre Marie de), fille de Michel, religieuse à Blessac : 83.
- (Marie-Madeleine de) : 81-84.
- (Michel de), marquis de Barmont et du Chier : 13, 23, 81-83, 85.
- (M^{gr} de), archevêque de Reims, grand aumônier de France : 31.
- (Nicolas de), baron de Barmont et du Chier : 22, 23, 26, 31, 81, 83-85.
- (autre Nicolas de), fils aîné de Michel : 82.
- (Paul-Philippe de), marquis de Mainsat et de la Roche-Aymon : 13, 82.
- (Philibert de), seigneur de Moulin-Porcher : 81, 84, 85.
- (Philippe de), marquis de Saint-Maixent : 81.
- (Pierre de), sieur du Chier et de la Ville-du-Bois : 80, 81, 83-85.
- (Renaud de), abbé de N.-D. de Beaulieu et prieur de Mainsat, étudiant en l'Université de Bourges : 81, 83.
- (Renaud-Nicolas de), marquis de Tourny : 13, 82.
- (Renée de) : 81.
- (Théodore de), comte de Brioude : 83, 85.
- (Théodore-Pomponne de) : 82, 83.
- LA ROCHE-BRIAND. — Voir : LA ROCHE-BRIANT.
- LA ROCHE-BRIANT (maison de) : 90.
- (Angélique de), prieure de Blessac : 83.
- (François-Annet de), chevalier, comte de Clairavaux, Lavaud, etc. : 81.
- (Henriette de) : 13, 23, 81, 82.
- LA ROCHE-BRIANT DE BOUANSSÉ. — Voir : MONTAGNAC DE LA ROCHE-BRIANT.
- LA ROCHE-FONTENILLES (Adélaïde-Antoinette de), marquise de Sablé : 105.
- LA ROCHEFOUCAULD (Antoinette de) : 83.
- (Claude de), épouse de Joachim de Chabannes : 12.
- LA ROCHE-GRAVÉ (de), ancien capitaine au régiment de la Couronne, à Angers : 76.
- (M^{me} de) : 76.
- LA ROCHE-LAMBERT (de), famille : 85-86.
- (Charles de), seigneur de la Roche-Lambert, de Marsillac et de Niraudes : 85.
- (Claudine de), sous-prieure de Leigneux : 18.
- LA ROCHE-LUPPY (Étienne de) : 68.
- LA ROCHETTE (Marie de) : 41.
- LA ROÈRE (Denis de), notaire à la Roère : 4, 5, 103.
- (Michel de), prêtre prébendier de Roche-la-Molière : 4.
- LA RONCIÈRE (Grégoire) : 17.
- LA ROUE (Pierre de), licencié en médecine : 4.
- LA ROVÈRE (Denis), banquier en Cour de Rome : 52.
- LA RUE (Jean de), bailli de Navignes : 89.
- Las (marquisat de) (Nièvre) : 87.
- LAS (de), famille : 17, 31, 56, 86-95.
- (Anne de) : 88, 89.
- (Arnaud de), chevalier, seigneur de la Coudre : 13, 86, 88, 89, 94.
- (Arnault de), écuyer, seigneur de Valotte et de la Haute-Cour-Valeau, fils d'Edme : 88.
- (Catherine-Emmanuelle-Gasparde de) : 91, 93.
- (Cécile de), sœur de Michel, prieure de la Fermeté : 89, 94.
- (Charles de), clerc du diocèse de Nevers, fils d'Esme, sieur de la Coudre : 86.
- (Charles de), principal du collège de l'Ave Maria à Paris, prieur de Guipy et chanoine de Nevers, frère d'Esme, sieur de la Brosse : 87, 88.
- (Charles de), seigneur de Valotte, Lancray et Traizaigle, fils d'Arnaud de Las, seigneur de la Coudre : 13, 86, 88, 89, 94.
- (Charles de), fils du précédent : 94.
- (Claude de), fils d'Humbert : 86, 108.
- (Claude de), dame de Riégeol et Vilcraie : 89, 94.
- (Edme de), écuyer, sieur de Valotte : 86, 88.
- (Esme de), sieur de la Coudre : 86.
- (Esme de), seigneur de la Brosse-Fourcon et de Lancray : 13, 86-89.
- (Esmée ou Edmée de) : 13, 88.
- (François de), écuyer, seigneur de la Coudre et de Valotte : 88, 108.

- LAS** (Guillaume de), écuyer, seigneur de Vaucelas ou Vausselles, chambellan du roi et grand bailli d'Évreux : 86, 88.
- (autre Guillaume de), frère de François : 88.
- (Henri-Denys de), chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem : 86.
- (Humbert de), écuyer, sieur de la Coudre : 86.
- (Jean-Baptiste-Claude-Bernard de), seigneur de Prye : 21-23, 30, 31, 66, 75, 86, 89-95.
- (Jeanne de) : 88.
- (Louis-Henri de), marquis d'Azy : 87-92, 94.
- (Louise de), dame du marquisat d'Azy : 22, 91.
- (Louise-Marie de) : 10, 17, 22-26, 30-32, 34-40, 93.
- (M^{me} de) : 95.
- (Marie de) : 88.
- (Michel de), seigneur de Valotte, Azy, Lancray, etc. : 10, 56, 64-66, 86, 89, 90, 94.
- (Michel-Mathieu de), marquis d'Azy, capitaine au Colonel-Général-Cavalerie : 87, 91-95.
- LA SALEINE** (Anne-Charlotte de) : 90.
- LA SALLE** (Claude de), protonotaire apostolique : 8.
- Lascaris** : 84. — Seigneur : François de LA ROCHE-AYMON.
- LASNE** (Jean), lieutenant au bailliage et pairie de Donzoiis : 89.
- LASNIER** (Marguerite) : 12.
- LA SOUCHE** (Étienne de), écuyer, seigneur de Saint-Augustin : 15.
- (Gilbert de), chevalier, seigneur de Chevi-gny : 70, 86.
- LASSUS Dragons** (régiment de) : 87. — Capitaine aide-major : Pierre de FAILLY.
- LASTEYRAS**, notaire : 33.
- LASTIG** (Catherine de) : 108.
- (François de), chevalier, marquis de Sey-challes, vicomte de Murat : 82.
- (Louis de), prieur d'Auvergne : 47.
- LA SUCHÈRE** (François de), écuyer : 104.
- LA SUZE** (comtesse de) : 26.
- LA TOUR** (abbé de) : 82.
- (Agne IV de), seigneur d'Oliergues, comte de Beaumont-en-Anjou, chambellan de Louis XI, vicomte de Turenne : 100.
- (Anne de) : 72.
- (Antoine de), sieur de Bauzac : 82.
- (Antoine de), vicomte de Turenne, seigneur d'Oliergues : 100.
- LA TOUR** (Antoine-Raymond de) dit le jeune, baron de Murat : 100.
- (Catherine de) : 72.
- (Gilberte de) : 72.
- (Huguette de) : 72.
- (Jacques de), seigneur de Vaudragon : 72.
- (Jacques, baron de) : 100.
- (Martin de), seigneur de Murat-le-Quaire, Bains et Savennes : 100.
- LA TOUR D'AUVERGNE** (de), famille : 108.
- (Charles-Godefroy de), vicomte de Turenne, etc., grand chambellan de France, lieutenant général d'Auvergne : 27, 28.
- (Godefroy-Maurice de), chevalier, seigneur de Murat et Bains : 82.
- (Jean de), prieur du Colombier : 82.
- (Jeanne-Marie de), dame de Murat-le-Quaire, etc. : 10, 22, 26, 30, 31, 82.
- (Louis de), comte d'Évreux, colonel général de la cavalerie de France : 29.
- (Louis de), prieur et seigneur de Sauxillanges : 82.
- LA TOUR DE SAINT-QUENTIN** (Thérèse-Charlotte de) : 90.
- LATOURETTE** (citoyen) : 25.
- (sieur) : 32.
- LA TOURNELLE** (marquis de) : 29.
- LA TOURRETTE** (Marie de), dame de la Bâtie : 68. — Voir : VAUSÈCHE (Marie de).
- LA TROCHE** (Claude de) : 70.
- (Henri de), conseiller auditeur à la Chambre des Comptes de Bourgogne : 70.
- LA TROLIÈRE** (de), famille : 95.
- (Agnès de), novice au monastère de Sainte-Menhould : 95.
- (Pierre de) dit Syen, écuyer : 95.
- LAUDAN** (Jean de) : 41.
- LAUDE**, notaire à Besançon : 24.
- Launay**, c^{se} de Thénioux (Cher) : 15. — Sieur : Michel de TROUSSEBOIS.
- LAURENCIN** (Jean de), official ordinaire de Lyon : 5.
- (Philippe-Angélique) : 23, 24, 33, 34.
- LAURENT** (Benoît) : 71.
- LAURIE** (François de), seigneur de la Valette : 13.
- Lausanne** (Suisse) : 31, 32. — Archidiacre du diocèse : D'ODET.
- LAUVERJAT** (Germain), avocat en Parlement : 60.
- LAUZANNE** (vicomte de) : 17.
- Laval**, mandement de Cervières (Loire) : 105. — Seigneur : Pierre de SAINT-PULGENT.

- LAVAL (Gabriel de), écuyer, seigneur de Mare : 95.
- LA VALLIÈRE (M. de) : 1.
- LA VARENNE (Marguerite de) : 8.
— (Mathieu de) : 80.
- Lavaux, mandement de Sabran (Gard) : 16, 17, 38, 81, 84. — Seigneurs : Emmanuel DU BOURG ; Jean DU BOURG ; Antoine de LA ROCHE-AYMON ; François-Annet de LA ROCHE-BRIANT.
- Laveine, c^{ne} de Crevant (Puy-de-Dôme) : 104, 108. — Prieure : Françoise de LA FAYETTE. — Couvent : 108. — Religieuse : Ysabeau de SAILLANS.
- LA VERCHÈRE (Charles de), seigneur de la Verchère et de la Ramas : 97.
— (Claude de), commandeur des Feuillet : 49.
- LAVERDY (M. de), ancien avocat : 90.
- LA VERNE (Jean de), seigneur de Vauvrière : 14.
- LA VERNYE (Robert de), sergent de Mably : 55.
- LAVERY, notaire royal à Avallon : 64.
- LAVEYSSIÈRE DE CANTOINET (Jean de), prieur de Saint-Maurice : 53.
- LA VIEU (Catherine de), dame de Roche-la-Molière : 3, 54.
- LA VIGNE (Jean-Charles de), avocat en Parlement, juge de Sarras et du marquisat de Bozas : 26.
— (Pierre de), notaire royal à Sarras : 26.
- LA VILLE (Gabriel de), bailli des Estivaux en Auvergne : 47.
— (Guillaume de), écuyer, seigneur de Saint-Fargeol : 13.
- LE BAULT DE LANGY (Philippe), seigneur de la Loge : 87.
- Lébaupin, c^{ne} de Biollet (Puy-de-Dôme) : 80. — Sieur : Jean de LA ROCHE-AYMON.
- LE BEL (maison) : 100.
- LE BIGOT (Julien), receveur général des barrages de la ville, prévôté et vicomté de Paris : 58.
- LE BLANC (Jacques), chanoine de l'Église de Paris : 32.
— (Pierre), notaire royal à Nevers : 90.
- LEBLANC DE NEUILLY (Pierre-Ignace), président du tribunal civil de Nevers : 23, 37.
- LEBLANC-LABORDE : 16.
- LE BLAYER (Étienne), chambrier de Pommiers : 3.
- LE BOURG DE LÉPINE (Nicolas-François), lieutenant particulier assesseur criminel au bailliage de Pont-Audemer : 79.
- LE BOURGOING (Jean), écuyer, seigneur de Champlevrier et Faulin : 89.
- LE BRET, conseiller au Châtelet de Paris : 58.
- LE CAMUS (Nicolas), notaire royal au Châtelet de Paris : 105.
— (Robert), gentilhomme de la fauconnerie du roi : 57.
- LE CARON (Simon), lieutenant particulier et criminel à Compiègne : 57.
- LE CHANDELIER : 46.
- LE CLERC, famille : 95.
— : 59.
— (Claude), procureur au bailliage d'Auxerre : 60.
— (Catherine) : 95.
— (Edme), notaire royal à Varzy : 89.
— (Jacques), notaire au Châtelet de Paris : 60.
- LE CONTE (Nicolas), marchand à Clermont : 49.
- LECOQ (Charles-Baudouin), comte de Dreval, député de la noblesse des États d'Artois : 90.
- LE COURT (Françoise) : 59.
- LE DOUX, notaire au Châtelet de Paris : 75.
- LE FAURE (Claude), capitaine et châtelain de la ville et mandement de Cervières : 86.
- LE FEBVRE : 36.
- LE FÈVRE (Hugues), notaire à Saint-Just-en-Chevalet : 2.
- LEFOUL (Anne) : 58, 61.
— (Clémence) : 58, 61.
— (Françoise) : 58, 60.
— (Guillemette) : 58.
— (Madeleine) : 58, 60.
— (Marie) : 58-61, 66.
— (Robert) l'aîné, seigneur de Vassy-sous-Pizy : 58.
— (Robert), seigneur de Vassy, conseiller au bailliage et à la prévôté d'Avallon : 58.
- LEGENDRE (Marguerite) : 39.
- Légion de la Manche : 16. — Lieutenant : Jean-Baptiste-Gabriel DESNOYERS.
- LEGOUBE DU BREUIL (Jean-Godefroy), propriétaire à Imphy : 26.
- LE GOUVÉ, avocat-conseil : 39.
- LEGOUX (Bénigne-Germain), président à mortier au Parlement : 65, 67.
— (Pierre), conseiller au Parlement de Bourgogne : 67.
- LEGRAND (Antoine), procureur au présidial de Chalon : 64.
- LEGRAS, notaire royal : 83.
— (Innocent), prêtre, notaire à Villerêt : 23.

- LE GROING (Claude), seigneur de Chalus et Crotte en partie : 5.
 — (Henri), chevalier, seigneur de la Motte, etc., capitaine de Saint-Pierre-le-Moultier, bailli à Cusset des ressorts et exemptions de Berry et d'Auvergne : 102.
- LE GUAY (Edme), valet de chambre : 78.
- Legué, au diocèse de Clermont (Puy-de-Dôme) : 41. — Seigneur : Gilbert de LEGUÉ.
- LEGUÉ (Gilbert de), seigneur de Legué : 41.
- LE GUILLAIN LECOQ (Charles-Joseph), comte d'Himbecq : 90.
- Leigneux (Loire) : 17, 21-24, 33, 35. — Prieuré Sainte-Marie : 33. — Chapitre régulier : 21, 33. — Chanoinesses : Charlotte-Bernardine DU BOURG; Hippolyte-Marie-Madeleine DU BOURG DE SAINT-POLGUES; Marie-Anne DU BOURG DE BRUNARD; Marie DU BOURG DE BRION. — Prieure : Claudine-Philippine d'APCHON. — Religieuses : Marguerite d'ARCY DE BOYE; Marie-Françoise de CHAMPIGNOL; Jeanne-Marie de CHAUSSECOURTE; Lazare DESJOURS DE MAZILLE; Jacqueline-Lazare-Joseph DESJOURS DE MONTARMIN; Marie-Anne-Françoise de LUSY COUSAN; Antoinette de MONTJOUVENT D'ESCHALON. — Sacristaine : Marie-Françoise de MONTJOUVENT. — Sous-prieures : Françoise-Charlotte d'ALBON; Claudine de LA ROCHE-LAMBERT.
- LEJAULT, curé d'Imphy : 95.
- LEJAY DE LA BERGE (Cécile) : 74.
- LELONG (Anne) DE CHENILLAT. — Voir : CHENILLAT (Anne de).
 — (Antoine), chevalier, seigneur de Chenillat, des Fougis, de Bost et de Chinière : 3.
- LELOUP, notaire royal à Dijon : 67.
- LE LOUP (Belin), seigneur de Pierre-Brune et de Montfan : 84.
 — (Françoise), dame de la Roche-Aymon : 80, 83.
 — (Gaspard), chevalier, seigneur de Préchonnet et de Neuvy : 81.
- LEMAIRE (Jean-Conrad), prieur et curé de Bozas : 20.
- LEMÉRÉ, famille : 96.
 — (Nicolas) : 96.
 — (Pierre), sergent d'infanterie : 96.
- LEMOYNE l'ainé, notaire à Paris : 10.
- Lepty (Puy-de-Dôme) : 51. — Seigneur : Jean de RIBEYRE.
- LENET, seigneur de Courgenon : 63.
- LENFERMAT (Anne de). — Voir : LENFERNA.
- LENFERNA (Anne de) : 14, 84.
- LE NOBLE (Jean), notaire royal au Boisquerran : 83.
- LENOIR (Bernard), bourgeois de Dijon : 93.
 — (Jean), marchand : 11.
- LE NORMAND DU MOUSSEUX (Marie) : 91.
- LE NORMANT, notaire : 57.
- LENORMANT (Jean), notaire au Châtelet de Paris : 71.
- Lentigny (Loire) : 72, 99. — Clerc : Nicolas MICHON. — Curé : 99. — Vicaire : Laurent MARGAULT.
- Lentilly (Rhône) : 96. — Vicaire : Jean FAVRE.
- Lentiol (Isère) : 96. — Seigneur : Jacques de LESTANG.
- LÉON (F.), d'Issoire, gardien des Capucins de Thiers : 78.
- LÉOST (Pierre). — Voir : DECHOST (Pierre).
- LÉOTARD (André), sacristain de l'abbaye de Saint-Gilbert et curé de Billy : 50.
- LE PRÉVOST, notaire au Châtelet de Paris : 78.
- Léré (Cher) : 60.
- LE ROUGE (dame) : 60.
- LE SEURRE (Jacques), procureur fiscal de Noyers : 56.
- LESLEU, notaire à Loches : 70.
- Lespinasse : 2, 8, 43, 44, 96, 97. — Seigneurs : Philibert de LESPINASSE; Georges de THÉLIS; Jean de THÉLIS. — Baronnie : 8. — Lieutenant de la baronnie : Claude de MARTINIÈRE. — Sergent ordinaire de la juridiction : Gilbert DES BRIÈRES.
- LESPINASSE (de), famille : 96.
 — (Antoine de), chevalier : 95.
 — (Catherine de), dame de Saint-Léger : 2, 54.
 — (dame), religieuse à Blessac : 82.
 — (Jean de), seigneur de la Chadene : 13.
 — (Jean de), seigneur de Saint-Léger : 54.
 — (Joseph-Arnaud de), chevalier de Saint-Jean-Jérusalem : 83.
 — (Marc de) : 95, 96.
 — (Philibert de), chevalier, seigneur de la Clayette : 54.
 — (Philibert de), chevalier, seigneur de Lespinasse et de Changy : 2.
 — (Rolet de), damoiseau : 54.
- Lestang, c^{ne} de Lens-Lestang (Drôme) : 96. — Seigneur : Jacques de LESTANG.
- LESTANG (de), famille : 96-97.
 — (Charles de) : 96.
 — (François de), seigneur de las Droulhas : 108.
 — (Jacques de), seigneur de Lestang, Lentiol, Marche et Morat : 96.
 — (Louis de), sieur de la Sône : 6, 49, 50, 96.
- LESTRA (Pierre de), notaire à la cour de Forez : 105.

- LESTRADE (Antoinette de) : 13.
 Lestric (compagnie de) : 28. — Capitaine réformé à la suite : DU BOURG.
 LE TELLIER : 27, 55.
 — (François-Michel). — Voir : LOUVOIS.
 LETELIER (Claude), commis au grenier à sel de Noyers : 59.
 Lettres de bénéfice d'âge : 68.
 Lettres de committimus : 70.
 Lettres de rémission : 44.
 Lettres de terrier : 43.
 Leucate : 38.
 Levant (cafetière du) : 65.
 — (mers du) : 38.
 LEVÉ, orfèvre : 26.
 LE VERT, famille : 97, 98.
 — (Amédée), seigneur de Chénéreilles et de Veauche, bailli de Forez : 97, 98.
 — (Antonie), dame de Saint-Polgues : 2, 3, 54, 98.
 — (Arthaud) : 98.
 — (Barnabé), seigneur de Rocquemont, avocat au Parlement : 57.
 — (Marie), dame de Montrond : 98.
 — (Pierre), prêtre : 97.
 LÉVESQUE (Jean), commandeur de la Rocherye : 47.
 LEZEY (Marie de) : 83.
 Lezoux (Puy-de-Dôme) : 13, 41, 43-46, 52, 71, 104, 107.
 — Autel de la Garde et du Pupitre : 104. — Chapelle de Ligennes dans l'église de Lezoux : 46. — Chapitre de l'église : 13, 104. — Châtellenie : 43. — Châtelains : François BANHOL ; Hébrard de CÉBAZAT. — Église Saint-Pierre : 13, 46, 104. — Notaires royaux : François BANHOL ; Guillaume de FERRIOLLES. — Paroisse : 71. — Prévôt : 104. — Prieur : Henry Du CROC.
 Lhosme (Orne) : 106.
 Lichères (Yonne) : 59. — Lieutenant en la justice : Léonard BRUNET.
 LICHY (Aubert de), écuyer : 9, 10.
 LIEUTAUD (Jean de) : 17.
 Lièze (La) : 74. — Comte : Claude-Charles de BRON.
 LIGIER (Jean), notaire ducal : 88.
 — (Toussaint), notaire royal à Bourges : 47.
 LIGNE (prince de) : 28.
 LIGNIERAT (Marguerite de) : 100.
 Lignières,auj. Lignères-Vieilles, c^{ne} de Viscontat (Puy-de-Dôme) : 33. — Baron : Thomas d'ESPINCHAL.
 Ligny, c^{ne} de Saint-Benin-des-Bois (Nièvre) : 89. — Seigneur : Eustache de CHARRY.
 Ligennes, c^{ne} de Lezoux (Puy-de-Dôme) : 12, 13, 41, 43-46, 51, 71, 79-80, 107. — Seigneurs : Jean de BAUZAC ; René de CHARDZ ; Philibert DU CROC ; Jean de RIBEYRE ; Annet de SAINT-GERMAIN ; Jean de TERSAC ; Pierre de TERSAC. — Seigneurie : 43, 44, 51. — Château : 41. — Vigne : 43.
 LIGONNES (Pierre de TERSAC dit de). — Voir : TERSAC dit de LIGONNES.
 Ligue (troubles de la) : 42.
 Lille (Nord) : 99.
 Limanton (Nièvre) : 87, 89, 90. — Seigneurs : Barthélemy de BAR ; Louis-Henri de BAR ; François de LORON.
 Limoges (Haute-Vienne) : 6, 13, 58, 83, 84. — Coadjuteur : Charles-Antoine de LA ROCHE-AYMON. — Commandeur : Pierre-Louis de CHAINTELLOT. — Diocèse : 13. — Official : Pierre RABILLAC. — Prieur de Saint-Julien : Lionnet de BEAUFORT. — Trésorier de France : SAULNIER.
 Limon (Nièvre) : 93, 94. — Curé : RESMOND.
 Limousin : 27, 28. — Gouverneur : vicomte de TURENNE.
 Lisbonne (Portugal) : 27.
 LITHIER (Claude), élu de Nivernais : 7.
 — (François) : 7.
 LIZET (Étienne), propriétaire aux Bains : 33.
 Lizieux : 72. — Pédagogue au collège : Mathieu DU BESSIN dit DAMONT.
 Lizoré : 57. — Seigneur : Prosper de CHEZELLES.
 Loches (Indre-et-Loire) : 76. — Couvent des Ursulines : 76. — Notaires : LESLEU ; VENEAU.
 Lodde, c^{ne} de Pierrefitte (Allier) : 70. — Baron : Gilbert d'ISSERPENT.
 Loge (La), paroisse de Beaumont-sur-Sardolles (Nièvre) : 87.
 LOIGEON (Antoine), notaire au Châtelet de Paris : 58.
 Loire : 4, 8, 23, 24, 32, 34, 35, 37, 54, 71.
 LOIRE (Anne de), receveur des consignations : 49.
 LOISEL (Alix) : 57.
 — (Marie) : 57.
 — (Philippe) : 57.
 Lollière, c^{ne} de Dorat (Puy-de-Dôme) : 16, 46. — Seigneur : Pierre OSSANDON.
 LOLLIERE (Henry de), lieutenant général de la ville de Thiers : 44.
 Londeix (domaine de), c^{ne} de Saint-Avit-de-Tardes (Creuse) : 24.
 Londres (Angleterre) : 42, 43, 92.

- LONG (Jean), prêtre : 41.
Longecourt (Côte-d'Or) : 63. — Seigneur : BERBIS.
Longfroid, c^{ne} de Varennes-les-Narcy (Nièvre) : 69.
 LONGIER (Nicolas), docteur de la Faculté de Théologie de Paris, prévôt commendataire d'Évahon : 84.
 LOPIS (Jean-Michel de), écuyer : 18.
 LORANGE DE MEYZIEUX (Mathieu-Marie), lieutenant général au bailliage de Roannais : 8.
 LORAS (Charles-Abel de), commandeur de Tortebesse, procureur général et receveur au grand-prieuré d'Auvergne : 100.
 LORDIN DE LA FOREST (Gilbert de), seigneur de la Forest : 107.
 LORRIOT (Claude), procureur à Vernoux : 19.
Lorlange (Haute-Loire) : 74.
 LORME (Antoine de), prêtre de Saint-Bonnet-des-Quarrets : 96.
 — (Henry de), notaire royal à Thiers : 43.
 — (Jean de), licencié en lois : 95.
 LORON (François de), sieur de Limanton : 87.
 LORRAINE (Charles de Guise, cardinal de) : 42.
 — (François de) : 43.
Loucal : 83. — Commandeur : Claude de MONTAGNAT-LARFEULIÈRE.
 LOUIS XI : 100.
 LOUIS XIII : 38, 50. — Armées : 38. — Aide de camp dans les armées : Hector DU BOURG.
 LOUIS XIV : 18, 27-29, 38, 52, 55, 105.
 LOUIS XV : 30, 31, 87.
 LOUIS XVI : 31.
 LOUIS, duc d'Orléans : 21.
 LOUVAIN DE POULHY DU MONIAL (Claude de) : 96.
 LOUVET, greffier des expéditions de la chancellerie de France : 55.
 LOUVIERS (de), famille : 99.
 — (Claude de) : 99.
 — (Jacques de), écuyer, seigneur de Vau-champs : 99.
 LOUVOIS (François-Michel Le Tellier, marquis de), grand-maître de l'ordre de N.-D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem : 29.
Louvre (château du) : 52.
Louzoux. — Voir : *Lezoux*.
Loyère (La) (Saône-et-Loire) : 63. — Seigneur : Louis de BEUVRAND.
 LOYROT (François), prêtre résidant à Valcroissant : 40.
 LUCAS (Claude), chirurgien juré à Nevers : 90.
 — (Pierre), clerc de Roanne : 55.
 LUCE, épouse d'Antoine Papillon : 103.
Luché (Sarthe) : 8.
 LUCOTTE (Jean-Bénigne), écuyer, seigneur du Tilliot, gentilhomme ordinaire du duc de Berry : 68.
Lunéville (Meurthe-et-Moselle) : 22.
Lupé (Loire) : 6. — Dame : Marguerite de GASTÉ.
Luppé, c^{ne} de Saint-Maurice-sur-Loire (Loire) : 98.
Lurcy : 5. — Seigneur : Jean de NAGU.
Lurcy-le-Bourg (Nièvre) : 13, 88, 89. — Seigneur : Eustache de CHARRY.
Luré (Loire) : 6, 73. — Seigneur : André de GRÉSOLLES. — Sergent royal : Étienne BUISSON.
Luriecq (Loire) : 97. — Luminaire : 97.
 LUSY COUSAN (Marie-Anne-Françoise de), religieuse de Leigneux : 18.
 LUXEMBOURG (duc de) : 28.
Luxembourg (frontière de) : 28.
Luzillat (Puy-de-Dôme) : 8, 108. — Seigneurs : Caradot de VICHY ; François de VICHY.
Lyon (Rhône) : 4-9, 12, 15, 18, 23, 24, 27, 30, 33, 38-41, 47, 49, 50, 52, 54, 72, 74, 78, 83, 84, 90, 96, 97, 99-102, 103, 107.
 Archevêques : Alexandre d'ALBON ; Pierre d'ÉPINAC ; Antoine de MALVIN DE MONTAZET. — Archidiaques : Alexandre d'ALBON ; François-Alexandre d'ALBON. — Augustins : 96. — Avocats au présidial : Louis CHAPPUYS ; Gilbert de LA GRÉE ; Pierre MATHIEU. — Avocats aux cours de Lyon : François BRAC ; François PROST. — Bureau des finances : 9. — Capucins : 96. — Carmes : 96. — Chanoine : Guy de THIERS. — Chanoine de Saint-Nizier : Pierre GRILLAT. — Chanoines-comtes : Gaspard-Mite de MYOLANS DE CHEVRIÈRES ; Antoine-François de SIMIANE MONCHAT. — Charité : 96. — Clarisses : 96. — Clerc : Claude BODET. — Commanderie de Saint-Georges : 50, 84. — Comté : 96. — Diocèse : 54. — Directeur des Domaines : 7. — Doyen : 6. — Échevin : François BRAC. — Enseigne du Cœur Volant : 52, 96. — Feuillants : 96. — Foire : 78. — Généralité : 7-9. — Gouverneur : M^{sr} de LA GUICHE. — Grand bailli : François de BOZERANZEL-MONGOUTIER. — Grands custodes : de CLESSY ; Jean de DAMAS DE FÉTIGNY. — Hôtel-Dieu : 96. — Intendant : François DUGUÉ. — Juge des terres du comté : Louis CHAPPUIS. — Maison de la rue Sainte-Catherine : 52, 96. — Notaire : Étienne BILLIET. — Notaires royaux : GUYOT ; MORIN ; PROST. — Official de la cour commune : Gaspard CHARPIN DE GÉNÉTINES. — Official ordinaire : Jean de LAURENCIN. — Premier chanoine de Saint-Just : Gaspard CHARPIN

DE GÉNÉTINES. — Président au bureau des finances : Jean CHARRIER. — Présidial : 5, 96. — Prévôt des marchands : Camille PÉRICHON. — Procureur aux cours de Lyon : Hubert DUMONT. — Procureur du roi au bureau des finances : Aimé CHARRIÈRE. — Promoteur général de l'archevêché : 49. — Récollets : 96. — Religieuse à Saint-Pierre : Claudine de MYOLANS. — Sacristain de Saint-Étienne : Clément GIRMET. — Saint-Jean : 18. — Saint-Michel : 9. — Saint-Nizier : 8. — Saint-Pierre : 101. — Sénéchaux : Roger d'AUTUN ; de BOTHÉON. — Trésoriers de France en la généralité : François BERAUD ; Jean BERAUD. — Vicaires généraux : de LA FOREST ; SAINT-AULBIN.

Lyonnais : 48, 74, 96. — Gouverneur et lieutenant général : sieur de GUICHE.

M

Mably (Loire) : 8, 15, 55, 101, 103. — Notaires : Aymon BRUYERAT ; Louis GUIONET. — Paroisse : 8, 15, 103. — Sergent : Robert de LA VERNYE. — Vicaire : Pierre BORRACHOT.

MACHECO (Bénigne de), seigneur de Prémieux, conseiller au Parlement : 63.

Macon (Saône-et-Loire) : 12, 54, 70, 76-79.

Archidiacre : Gérard CHAMOIX. — Chanoine, grand archidiacre et vicaire général : Antoine-Balthazard COLIN DE SERRE. — Bailliage : 12. — Comtes et chanoines de Saint-Pierre : François-Gabriel de BESSE DE LA RICHARDIE ; Gaspard de BESSE DE LA RICHARDIE. — Conseiller au présidial : Jean-François BARJAUD. — Diocèse : 54. — Garde du sceau royal au bailliage : GIROD DE VILLENEUVE. — Gouverneur et lieutenant général pour le roi en la ville et citadelle : Gilbert d'ISSERPENT. — Hôpital général de la Charité : 78, 79. — Administrateurs de la Charité : Jean-François BARJAUD ; Pierre CARTRON ; Gérard CHAMOIX ; Joachim CHAPUIS ; René LA GRANGE ; Théophile TESTENOIRE. — Notaire royal : RODET. — Notaires : BERTRAND ; ROBERT. — Présidial : 79.

Madre : 80. — Baron : François de CHABANNES DE CURTON.

Maëstricht (siège de) (Hollande) : 61.

Magnac, probablement *Magnac-Laval* (Haute-Vienne) : 80.

Magny (Côte-d'Or) : 63. — Seigneur : Bénigne de CIREY.

MAHIEU, notaire au Châtelet de Paris : 57.

Mahut (Le), c^{ne} d'Auzelles (Puy-de-Dôme) : 105. — Curé : Philippe AUGIER.

MAILHARD (Guy), licencié en lois : 41.

MAILLARD (Claude-Bernard), écuyer, seigneur de Rosières : 63.

MAILLOT (Michel), curé de Saint-Benin et de Saint-Christophe d'Azy : 72, 89.

MAILLY (Africain de), bailli de Dijon : 3-4.

Maine : 11. — Lieutenant particulier en la sénéchaussée : 11.

MAINE (marquis du) : 41.

MAINGAULT (Pierre), curé de Saint-Polgues : 48.

MAINGONNOT : 34.

MAINVILLE (Martin), notaire et greffier royal de Cremeaux : 72.

Mainsat (Creuse) : 13, 81-85. — Seigneurs : Antoine de LA ROCHE-AYMON ; Arnaud de LA ROCHE-AYMON ; Paul-Philippe de LA ROCHE-AYMON ; Renaud-Nicolas de LA ROCHE-AYMON. — Chapelle des comtes de la Roche-Aymon : 81. — Château : 82. — Châtelain : Jean GRUYET. — Prieur : Renaud de LA ROCHE-AYMON. — Procureur d'office en la châtellenie : François DECHAULT.

MAIRE, seigneur de Blancey, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Bourgogne : 63.

MAIRET (Gabriel), prieur de Gouzon : 84.

MAISANGARBE (Philibert de), seigneur d'Ormeau : 56.

Maison (La) : 6, 48. — Seigneurs : Jean de PANTON ; Jean PONTOYS.

Maisonfort (La) (Cher) : 14, 88. — Seigneurs : Jacques de GAMACHES ; Claude de LA CHATRE.

Maison Rustique, livre de la bibliothèque du château de Prye : 93.

MAISTRE, notaire : 84.

— (Armand) : 18.

Maître d'hôtel ordinaire de la maison du roi. — Voir : Philibert Du Croc.

Maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi. — Voir : Bonaventure-Robert ROSSIGNOL.

Malauzat (Puy-de-Dôme) : 17, 38. — Seigneurs : Antoine DU BOURG ; Jean DU BOURG ; Pierre DU BOURG.

MALETESTE (Catherine) : 61.

— (Claude) : 61, 63.

— (Étienne), seigneur de Tard-le-Châtel et Tard-le-Haut, conseiller au Parlement : 63.

— (Jacques), docteur en Sorbonne, aumônier du roi, chanoine et trésorier de la Sainte-Chapelle de Dijon : 61, 63.

— (Jean-Baptiste), conseiller au Parlement de Bourgogne : 61.

Malgarnie (La), du fief de la Motte (Loire) : 8, 9, 70. — Fief : 8. — Seigneur : Jacques de BERNAY.

- Maligny*, en Champagne : 1, 2, 101, 110, 111. — Comte : Achille de LA GRANGE. — Comtesse : Anne d'ANCIENVILLE. — Château : 1.
- MALLERET (Bertrand de), chevalier, seigneur de la Nouzière : 84.
- (Edme de), écuyer, seigneur de la Nouzière : 88.
- MALLET (André de) : 11.
- (Antoine ou Antonin de), chevalier, seigneur de la Goutte et de Vendègre : 49, 51, 96, 97.
- (Gabrielle de) : 96, 97.
- Malsaigne*, c^{ns} de Bromont-Lamothe (Puy-de-Dôme) : 2. — Seigneur : Antoine de VILLEMONTAIS.
- Malte* : 17, 82, 86. — Ordre de Malte : 4, 17, 75, 85. — Grand maître : Raymond de PERELLOS ET ROCAFULL.
- Malvelle* ou *Mallevelle (La)*, c^{ns} d'Uxeau (Saône-et-Loire) : 90. — Seigneur : Paul-Charles DU CREST.
- Malviale*, c^{ns} de Perpezat (Puy-de-Dôme) : 80. — Seigneur : Jean de LA ROCHE-AYMON.
- MALVIN DE MONTAZET (Antoine de), archevêque de Lyon, primat des Gaules : 30.
- Malvoisin* : 43. — Seigneurs : François de MALVOISIN ; Gabriel de MALVOISIN.
- MALVOISIN (François de), chevalier, seigneur de Malvoisin : 43.
- (Gabriel de), chevalier, seigneur de Malvoisin : 43.
- (Hugues de), chevalier : 102.
- (Jean de), abbé de Saint-Cyran et de Bournet, fils de François : 43.
- (Jean de), protonotaire apostolique, frère de François : 43.
- (Pierre de), chevalier : 102.
- (Renée de) : 43.
- MANDROUX (Noël), marchand au Mans : 11.
- Mans (Le)* (Sarthe) : 11.
- MANTIN (Étienne de), baron d'Allier et de Montbrun, seigneur de la Roche-Saint-Secret, Rochegude et Sansac : 19.
- (Gaspard de), seigneur d'Allier et de Montbrun : 18.
- Mantoue* (Italie) : 101. — Duc : 101.
- MARAFIN (Jeanne de) : 69.
- (Louis de), écuyer, seigneur de Notz-en-Brenne : 69.
- MARAIS DE BEAUCHAMP (Jean-Baptiste-François), avocat en Parlement : 85.
- Marancy*, c^{ns} de Bona (Nièvre) : 69. — Seigneur : Louis GIRARD.
- MARCANT (Étiennette) : 6.
- MARCAULT, famille : 99.
- (Étiennette) : 99.
- (Laurent), vicaire de Lentigny : 99.
- (Marguerite MYOLAN dit). — Voir : MYOLAN DIT MARCAULT (Marguerite).
- MARCELANGES (Louis de), écuyer, sieur de la Grange, Cossaye et Ris en partie : 69.
- MARCELLIN (Jean), notaire royal à Roanne : 8.
- Marcenat*, c^{ns} du Valbelex ou de Volvic (Puy-de-Dôme) : 12. — Seigneur : Jean de MARCENAT.
- MARCENAT (Jean de), écuyer, seigneur de Marcenat : 12.
- MARCHAND, famille : 99.
- (François-Gédéon), notaire au Châtelet de Paris : 76.
- (Jean-Louis-Honoré) : 99.
- MARCHANT (Pierre), notaire royal en la sénéchaussée de Bourbonnais : 95.
- Marche*, peut-être *Margès* (Drôme) : 96. — Seigneur : Jacques de LESTANG.
- Marche* : 21, 81-85. — Sénéchaussée : 84, 85. — Lieutenant particulier à la sénéchaussée et au siège présidial : 82.
- Marche (Basse)* : 42, 80. — Sénéchaussée : 80.
- Marcigny-les-Nonnains* (Saône-et-Loire) : 2, 5, 24, 26, 101, 109. — Officier de santé : BATILLIAT. — Religieuses : Louise d'AUGEROLLES ; Henriette Du CROC ; Madeleine de MYOLANS.
- Marcilly[et-Dracy]* (Côte-d'Or) : 63. — Seigneur : BRÉTAGNE.
- Marcilly-le-Châtel* : 33. — Prieur : Laurent de FOUDRAS.
- MARCONNAY (Gilberte de) : 44.
- Marcoux* (Loire) : 11.
- Marcy* (Cher) : 81. — Seigneur : Philippe de LANGE.
- Marcy* (Nièvre) : 72.
- Mare*, c^{ns} de Boucé (Allier) : 95.
- MARÉCHAL (Françoise) : 4, 100.
- (Jacques) : 100.
- DE SAINT-SEINE (Jean), ancien trésorier des vivres : 79.
- Maréchal de France. — Voir : LA CHATRE (Claude de).
- MARESCHAL (Nicolas), notaire royal à Arfeuilles : 5, 8.
- Marey*, c^{ns} de Cussy-en-Morvand (Saône-et-Loire) : 89. — Seigneur : Hugues de CHAUGY.
- MARGUERITE : 75.
- MARIE (Thomas), lieutenant général au présidial d'Auxerre : 60.
- Marigna* : 15. — Seigneur : Jean de COUBLADOUR.

- MARILLAC (Guillaume), notaire juré de la cour de Montferrand : 107.
- MARIN, trésorier de Saint-Étienne de Dijon : 67.
— (Philibert), substitut du procureur général : 58.
- Marine (régiment de la) : 28.
- Marinques (Puy-de-Dôme) : 73, 74, 77, 78, 108. — Notaires royaux : ANDRIEU ; Pierre BOUDET ; SIMON BOUDET ; François de LA BOURNERVE. — Récollets : 73, 74.
- Mariny, *auj. Marigny-le-Cahouët* (Côte-d'Or) : 60. — Comte : Michel DU FAUR DE PIBRAC.
- MARION, notaire du roi au Conseil de Paris : 49.
— (François), abbé : 89.
— (Marie) : 68.
— (Miles), notaire royal : 10.
- Marliens (Côte-d'Or) : 61, 62. — Seigneur : Étienne FILSJEAN.
- Marly[-le-Roi] (Seine-et-Oise) : 29, 105.
- Marmanhac (Cantal) : 85.
- Marmontel : 81. — Seigneur : Jacques de VIRELAVE.
- Marne : 25, 26, 99. — Collège électoral du département : 25. — Préfet : 25. — Sous-préfet du 5^e arrondissement communal du département : 25.
- Marols (Loire) : 97. — Luminaire : 97.
- Marqueglize, *auj. Marquéglise* (Oise) : 57. — Seigneur : Antoine de VILLIERS-SAINTPAUL.
- Marquereau, *c^{ne}* de Limanton (Nièvre) : 10, 90. — Seigneur : Barthélemy de BAR. — Fief : 10.
- Marrault, probablement *c^{ne}* de Magny (Yonne) : 110. — Seigneur : Achille d'ANCIENVILLE.
- Marré, *c^{ne}* de Mont-et-Marré (Nièvre) : 89. — Seigneur : Eustache de CHARRY.
- MARREL (Barthélemy), marchand, bourgeois de Lyon : 52.
- Mars, *c^{ne}* de Charlieu (Loire) : 71.
- Marsillac, *auj. Marcillat* (Puy-de-Dôme) : 85. — Seigneur : Charles de LA ROCHE-LAMBERT.
- Martigny (fief de), *c^{ne}* de Cercy-la-Tour (Nièvre) : 10.
- MARTIN (Antoine), notaire royal : 17.
— (Jean), notaire royal : 17.
— (Pierre), agent des affaires du prieuré de La Fermeté : 22.
— (Pierre), de Saint-Victor : 2.
- MARTINGES (Bonne de) : 107.
- MARTINIÈRE (Claude de), notaire royal, lieutenant des baronnies de Saint-André et de Lespinasse : 8.
— (Nicole de), licencié en lois : 3.
- MARTINON (Julien), avocat en Parlement : 53.
- Martray, *auj. Martrois* (Côte-d'Or) : 63. — Seigneur : BERBIS.
- Martres (Les), *auj. Martres-sur-Morge (Les)* (Puy-de-Dôme) : 73, 74. — Seigneur : Hiérôme de LA RICHARDIE DE BESSE.
- Martrye : 88. — Seigneur : Pierre de LA BOULEVRIE.
- MARZAC (Françoise-Éléonore de) : 90.
- Marzat, *c^{ne}* de Voussac (Allier) : 100. — Seigneur : Martin de ROLLAT.
- MASCRANIS (Dorothee) : 9.
- Mas-de-Teillet : 80. — Sieur : de MURAT.
- MASLIN DE BOURGNEUF (Pierre) : 92.
- Massia, *auj. Massiac* (Cantal) : 33. — Seigneur : Thomas d'ESPINCAL.
- MASSIER, régisseur : 106.
- MASSILLON (Jean-Baptiste), évêque de Clermont : 26.
- MASSO (Philibert de), écuyer, seigneur du Plantin : 74.
- MASSOL (de), seigneur de Montmogeay, président en la Chambre des Comptes : 63.
— (Jacques de), écuyer, seigneur de Collonges : 62.
- MASSON, notaire : 102.
— (Vincent), théologien à Dijon : 67.
- Mastre (La) (Ardèche) : 21. — Notaire royal : Jean BELLIN.
- MATHIEU (Claude), sieur de Bachelard, lieutenant général de Roannais : 15, 21.
— (Pierre), avocat au présidial de Lyon : 96.
— puîné, notaire à Dijon : 93.
- MATHON, notaire au Châtelet de Paris : 75, 77, 79, 82.
- Matonge (fief de), *c^{ne}* de Saint-Gratien (Nièvre) : 10.
- Matour (Saône-et-Loire) : 78.
- Matroux, *c^{ne}* de Dontreix (Creuse) : 81. — Seigneur : François de BEAUVERGER-MONGON.
- MATUGIÈRE (Benoît), notaire royal à Riom : 43.
- Maubeuge (Nord) : 94.
- MAUCOUR (sieur de), cornette de la compagnie de Chambon au régiment de cavalerie de Villeroy : 105.
- MAUFONT (Claude), notaire royal à Dijon : 61, 66.
- MAUGUE (Thomas), chirurgien juré à Nevers : 92.
— (veuve) : 95.
- MAUGUIN (Étienne), chantre et chanoine de la cathédrale de Clermont : 44.
- Maulevrier, *c^{ne}* de Melay (Saône-et-Loire) : 8, 11. — Seigneurs : Hector ANDRAULT DE LANGERON ; Claude GOUFFIER.
- Maulhes. — Voir : Mautes.
- MAULNY, procureur du comte de Saint-Polgues : 39.
- MAUMIGNY (de), famille : 99.

- MAUMIGNY (Charles-Paul-Nicolas-Claude, comte de) : 26.
 — (Louis-François de) : 99.
 — (Paul de), chevalier, seigneur de Riégeot et de Verneuil : 1, 22, 94.
 — (Paul-Jean de), chevalier, seigneur de Riégeot, Vilcraie, etc. : 90.
 — (Paul-Marie-François de), chevalier, capitaine de dragons au régiment de Lanau : 22.
- MAUMIGNY-VERNEUIL (Claudine-Madeleine-Pierrette-Marie) : 99.
- Maunoir* : 89. — Seigneur : Michel de JOSIAN DE GRANDVAL.
- MAUPEOU (Marie-Anne de) : 90.
- Mauriat* (Puy-de-Dôme) : 12, 13, 80. — Seigneurs : Amblard de CHALUS ; Gilbert de CHALUS ; Jacques de CHALUS. — Châtelain : DELAFARGE.
- MAURICE (Jean), syndic de Chemilly : 66.
- MAURON (maison de) : 99, 100.
- MAUROY (François de), écuyer, seigneur de Coulaverdey : 88.
 — (Jeanne de) : 88, 89.
 — (Nicolas de), écuyer, seigneur de Belley et de Messon : 88.
- MAURY (frères) : 106.
- Mautes* (Creuse) : 24.
- Mauvoisin* : 78. — Seigneur : BRUNO COLIN DE SERRE.
- Mauzat*,auj. *Mozac* (Puy-de-Dôme) : 80. — Seigneur : François de LA ROCHE-AYMON.
- Mauzun* (Puy-de-Dôme) : 43, 44. — Il faut lire « MAUZUN » au lieu de « Mezel », « Mozac » et « Mozines ».
- MAZARINI MANCINI (Philippe-Jules-François), duc de Nivernais : 87.
- Mazeau* (*Le*) : 16, 81. — Seigneurs : Antoine DES BRANDONS ; Symphorien DES BRANDONS.
- MAZEL (Antoine), notaire royal à Montbrison : 101.
- MAZERON (Jean), praticien : 80.
- Mazoires* (Puy-de-Dôme) : 82. — Cures : GANILH ; SAVIGNHAC. — Vicaire : Étienne RAHON.
- Meauce*, c^{ne} de Saincaize-Meauce (Nièvre) : 81. — Seigneur : Charles de ROFFIGNAC.
- MEAUDRE (Pierre), avocat au bailliage de Forez et lieutenant en la châtellenie de Thiers : 86.
- Meaux* (Seine-et-Marne) : 57, 78. — Abbessede Notre-Dame : sœur de BOULLÉ. — Chantre et chanoine : Denis DESPREZ.
- MEAUX (Durand-Antoine de), écuyer, président, lieutenant général, juge domanial au bailliage de Montbrison : 102.
- MÉDICIS (Catherine de) : 42.
- Médoc-Infanterie (régiment de) : 77. — Lieutenant : Jean-Gaston de BOULLÉ DE CHARIOL.
- Meillant* (Cher) : 81.
- Meilleraye* (*La*) : 75. — Marquis : Charles-Gabriel de NAGU.
- MÉJAN (Nicolas), prêtre demeurant à Valotte : 87.
- MENARDEAU (Gratien), conseiller au Parlement : 58.
- Menat* (Puy-de-Dôme) : 79. — Abbé commendataire : Olivier-François URVOY. — Notaire royal : Jean-Baptiste FOURNIER. — Religieux : 79.
- Menethou* : 84. — Baron : Belin LE LOUP.
- MENETOU (Renée de). — Voir : ANLEZY (Renée d').
- Menetou-Couture* (Cher) : 2, 44. — Bailliage de Menetou : 2. — Seigneurs : Gabriel d'ANLEZY ; Jean d'ANLEZY.
- Menètreau*, c^{ne} de Boulleret (Cher) : 88. — Dame : Jeanne DESPREZ.
- MENEY (Jean), procureur aux cours royales de Dijon : 62, 64.
- MENNELAY COLBERT (Jean-Baptiste-François), marquis de Sablé : 105.
- MENOU (Alphonse-Louise de) : 88.
 — (Armand de), chevalier, seigneur de Chiron, lieutenant aux gardes du roi : 88.
 — (François de), chevalier, seigneur de Chiron : 88.
 — (Jeanne de) : 88.
- MERCIER (Jean), docteur en droit : 55.
- Mercœur*, c^{ne} d'Ardes-sur-Couze (Puy-de-Dôme) : 107. — Baron : Louis de BOURBON.
- Mérinchal* (Creuse) : 81. — Seigneur : François de BEAUVERGER-MONGON.
- Merle* (Loire) : 97. — Luminaire : 97.
- Merlée* (*La*) : 11, 53, 74. — Seigneurs : Gaspard DU PALAIS ; François de LA MERLÉE.
- MERLIN (Guillaume) : 23.
 — (Pierre), marchand de Roanne : 101.
- Mesnil* (*Le*) : 6. — Seigneur : Richer TARDIEU.
- Messeix* (Puy-de-Dôme) : 68. — Seigneur : Jacques d'ÉPINCHAL.
- Messon* (Aube) : 88. — Seigneur : Nicolas de MAUROY.
- MÉTAYER (Marie) : 11.
- Metz* (Moselle) : 28, 76. — Abbé commendataire de Saint-Clément : Claude-François de BESSE DE LA RICHARDIE. — Évêché : 28.
- MEULAN (Jean), contrôleur des eaux et forêts en Normandie : 74.
- Meule-du-Bois* (*La*), en Bourbonnais : 80. — Seigneur : Jean de LA ROCHE-AYMON.
- MEUNG OU MEUN DE LA FERTÉ (François de), chevalier, seigneur de Mousseaux : 22.
 — (Jean-Michel de), chevalier, seigneur de Beaumont : 87.

- MEUNG OU MEUN DE LA FERTÉ (de), vicaire général : 95.
- MEUNIER (Jean-Baptiste-Léonard-Léger), juge de paix du canton de Pougues : 23.
- Meures (Les)*, c^{ne} d'Ourouër (Nièvre) : 88, 89. — Seigneur : Gabriel de THIANGES.
- Meyrand (La)*. — Voir : *Lameyrand*.
- Mezel (Puy-de-Dôme)* : 44. — Il s'agit peut-être plutôt de *Mauzun*.
- Mézières (Ardennes)* : 28.
- MICHALLON (Jean), praticien à Jonage : 47.
- MICHAU, notaire : 87.
- MICHAUD (L.-G.), imprimeur : 71.
- Michaugues*, paroisse de Saint-Christophe d'Azy (Nièvre) : 87, 90.
- MICHAULT (Nicolas), docteur en médecine à Noyers : 63.
- MICHEL (Claude), maître chirurgien à Cremeaux : 51, 53.
- MICHELIN, notaire : 90.
- MICHON (François), praticien à Aubusson : 83.
- (Nicolas), clerc de Lentigny : 99.
- (Pierre), avocat en Parlement : 53.
- DE PIERRECLOS (Antoine-Alexandre) : 78.
- MICHY, notaire royal : 51.
- MICONET (Charles), chanoine de Chalon : 64.
- MIGNARD, notaire au bailliage et comté de Noyers : 63.
- (Jean), notaire au bailliage de Noyers : 59, 66.
- Mignardières*, c^{ne} de Pouilly-les-Nonains (Loire) : 8, 21, 52. — Seigneurs : Hector ANDRAULT DE LANGERON ; Claude de VALENCE.
- MIGNEAU (abbé Constant), chanoine de la cathédrale de Troyes : 40.
- MIGNON (Jean), directeur des aides en l'élection de Roanne : 38.
- Migny-lès-Varzy*, c^{ne} de Varzy (Nièvre) : 72. — Seigneurs : François de BONGARDS ; Paul de BONGARDS.
- Milan (étouffe de)* : 7.
- Milieu*, c^{ne} de Monstereux-Milieu (Isère) : 40. — Seigneur : Abel-Antoine CHAPPERON.
- MILLETOT, conseiller au Parlement : 63.
- MILLOT (Gabriel), sieur du Cloître : 61.
- (Georges), procureur à Avallon : 60.
- MILLY (lieutenant-colonel) : 29.
- Mimande*, c^{ne} de Chaudenay (Saône-et-Loire) : 67. — Seigneur : Jean FILSJEAN.
- MIMÈRE (Pierre), curé de Nollieux : 7.
- Mimeure (Côte-d'Or)* : 63. — Seigneur : Esmilland VALLON.
- MINARD, notaire royal : 61.
- Minardière*. — Voir : *Mignardière*.
- MINARDIÈRE : 108.
- MINEAU (Jean), agent d'affaires du marquis de Rémi-gny : 91.
- Minieure*. — Voir : *Mimeure*.
- Mipont (Côte-d'Or)* : 110. — Seigneur : Palamède JACQUOT.
- MIRABEL (Jacques), notaire royal du mandement de Châteauneuf : 68.
- Mirbault*, c^{ne} de Decize (Nièvre) : 10. — Dîmes : 10. — Fief : 10.
- Mirebeau (Côte-d'Or)* : 67, 95. — Baron : Jacques de THOMASSIN. — Notaire : Jean-Baptiste DES-BORDES.
- Mirefleurs (Puy-de-Dôme)* : 43. — Cour : 43.
- MOGON (Julien de), notaire : 105.
- Moingt (Loire)* : 97, 98. — Croix des Ladres : 97. — Lazaret : 98. — Luminaire : 98.
- MOISY, notaire à Nevers : 94.
- (Nicolas), bourgeois de Paris : 87.
- MOLHERAT (Antoine), apothicaire à Courpière : 71.
- MOLIERE (Antoine), notaire : 41.
- Molière (La)* : 44. — Seigneur : Gabriel de CHAZERON.
- Moliergues* : 13. — Prêtre : Pierre DECHOST.
- MOLIN (Jean), notaire : 54.
- Monceau-sur-Azy*. — Voir : *Mousseaux-sur-Azy*.
- Monceaux-le-Comte (Nièvre)* : 70.
- Monchamp*,auj. *Montchamp* (Cantal) : 99. — Commandeur : Paul de FELLINE DE LA RENAUDIE.
- Moncoy*,auj. *Montcoy* (Saône-et-Loire) : 63, 66, 73. — Seigneurs : Étienne LANTIN ; Jean-Baptiste LANTIN ; Philippe LANTIN.
- Moncry*. — Voir : *Moncoy*.
- MONDET, chef de bataillon au 13^e d'infanterie : 99.
- MONET (Claude), ancien agent de la maison de Bozas : 20.
- MONGENAI (Simon), sous-diacre du diocèse de Bourges : 84.
- MONGIN (Toussaint), contrôleur au grenier à sel de Semur-en-Auxois : 110.
- MONHENAULT (Jean de), notaire : 57.
- (Laurent de) : 57.
- MONIER (Georges), notaire : 84.
- (Jean), avocat au pays de Combraille : 84.
- MONMARTEL (Jean PARIS DE). — Voir : PARIS DE MONMARTEL.
- MONNIER (Philibert), curé de Versaugues : 6.
- MONNOT (Jean-Baptiste), lieutenant particulier civil et criminel au bailliage et chancellerie de Saulieu : 40.

- Mons* (Puy-de-Dôme) : 43. — Seigneur : François PASCAL.
- Monsteroux* (Isère) : 40.
- Mont*, c^{de} de Limanton (Nièvre) : 90. — Seigneur : Barthélemy de BAR.
- Mont* : 88. — Seigneur : Charles DU MONT.
- MONTAGNAC (de), famille : 99.
- DE LA ROCHE-BRIANT DE CHAUVANCE (Amable de), chevalier, seigneur de Chauvance, Bord, la Motte, Mérinchal et Mastroux : 81, 99.
- (Gilbert de) : 99.
- MONTAGNAT-LARFEULIÈRE (Claude de), commandeur de Loucal : 83.
- MONTAGNIER (Louise-Marguerite) : 81.
- Montagny* (Loire) : 63, 100. — Seigneur : Jean-Baptiste LANTIN. — Vignes : 100.
- MONTAGNY ET VINAY (Gaspard de) : 96.
- Montalin*, c^{de} de Germigny (Nièvre) : 87. — Seigneur : Charles BRISSON.
- MONTALIVET, intendant général de la liste civile : 26.
- MONTANDIER (Jean de), seigneur du Brion : 14.
- MONTANIER (Guillaume), procureur du roi : 108.
- Montarboux*, c^{de} de Gouaix (Loire) : 3, 4, 71, 103, 104, 109. — Seigneurs : Antoine d'AUGEROLLES ; Dauphin d'AUGEROLLES ; Jacques de PAULLAT.
- Montarlis* : 111. — Seigneur : Pierre BAUDOIN.
- MONTASSIÉGIÉ (maison de) : 99.
- MONTAYNARD (de), famille : 100.
- (chevaliers de) : 18, 53.
- (enfants) : 23.
- (Jeanne-Marie-Henriette de) : 23, 24, 33, 34.
- (Joseph-Ignace de) : 24, 25, 31-34, 100.
- (Just-Henri-François de), propriétaire à Selore : 23, 24, 33, 34, 100.
- MONTBERON (Catherine de) : 69.
- Montboissier*, c^{de} de Brousse (Puy-de-Dôme) : 43. — Châtellenie : 43.
- MONTBOISSIER (de) : 77.
- Montbrison* (Loire) : 2-4, 9, 26, 41, 49, 51, 97-99, 101-103, 105, 109.
- Bailliage et présidial : 49, 102. — Lieutenants généraux au bailliage et présidial : Jean CROPPET ; Durand-Antoine de MEAUX. — Juge domanial au bailliage : Durand-Antoine de MEAUX. — Président au bailliage : Durand-Antoine de MEAUX.
- Chapelle Notre-Dame : 97, 98. — Chapitre : 98. — Collégiale Notre-Dame : 2, 97, 102. — Cordeliers : 97, 98. — Doyen : 98, 102. — Greffe : 109. — Hôpital des pauvres : 98. — Notaires royaux : BERNARD ; Antoine MAZEL ; PASCAL. — Saint-André : 98. — Saint-François : 105. — Saint-Pierre : 98. — Saint-Thomas-les-Moniales : 98. — Sainte-Anne : 98. — Sainte-Claire : 105. — Sainte-Madeleine : 98. — Sainte-Marie : 26.
- Montbrun* : 12, 18, 19. — Seigneurs : Étienne de MANTIN ; Gaspard de MANTIN ; Guy de MONTCELLAR. — Capitaine réformé à la suite de la compagnie de Montbrun : DU BOURG.
- Mont-Carmel (ordre de N.-D. du) : 21, 28, 29, 38, 40. — Chevalier : Emmanuel DU BOURG. — Commandeur : Antoine BEAUDET DE BEAUMONT.
- MONTCEAUX (François de), seigneur de Brousses : 13.
- Montceaux-l'Étoile* (Saône-et-Loire) : 5, 6. — Seigneur : Philippe de FOGÈRES. — Dame : Anne de FOGÈRES. — Vicaire : Benoît JACQUET.
- Montcellard*. — Voir : *Montcellar*.
- MONTCELLAR. — Voir : MONTCELLAR.
- Montcellar* : 5, 11, 103. — Seigneurs : Guillaume de MONTCELLAR ; Humbert de MONTCELLAR.
- MONTCELLAR (Guillaume de), seigneur de Montcellar, Grézolles et Cornillon : 5, 11.
- (Guy de), seigneur de Montbrun : 12.
- (Humbert de), seigneur de Montcellar : 103.
- MONTCHANIN (Charles de), sieur de Cherruet : 74.
- (Mathieu de), avocat en Parlement : 53.
- MONTCLAR (Guy de). — Voir : MONTCELLAR (Guy de).
- MONTE (Étienne de) : 11.
- MONTÉGENES TOURNOIS (Gilbert de), curé de Charly : 84.
- MONTEIL (M. de) : 28.
- MONTELZ (Balthazar de), seigneur de la Font du Lieu et de Boucieu : 68.
- MONTESSU (de) : 86.
- Montel* (Le), c^{de} de Noailly (Loire) : 7-9, 52, 70. — Seigneurs : Jean BERAUD ; Jacques de BERNAY ; Guichard RAFFIN ; Philippe RAFFIN. — Dame : Jeanne BERAUD.
- MONTEUL (seigneur de) : 45.
- MONTÉYARD (de). — Voir : MONTAYNARD (de).
- Montfan*, c^{de} de Louchi-Montfan (Allier) : 84. — Seigneur : Belin LE LOUP.
- Montfaucon*, au diocèse d'Avignon : 19, 73. — Châtellenie : 73. — Prieur commendataire : Pierre-François PERTUIS.
- Montfaucon*, c^{de} de Queuille (Puy-de-Dôme) : 44. — Seigneur : Antoine de CHAZERON.
- Montferrand*, c^{de} de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) : 6, 44, 46-48, 70, 71, 77, 79, 105, 107, 108.
- Bailliage : 46, 107. — Bailli : 44, 46, 48, 107. — Avocat au bailliage : Raimond PELLISSON.

- Commandeur : Antoine de BRESSOLLES. — Cour des aides : 6, 48. — Garde du sceau royal : Jacques Du PUY. — Gardien des Cordeliers : HARRIALLE. — Notaire : Brémond DES PEUX. — Notaire juré de la cour : Guillaume MARILLAC. — Notaire royal à la cour : Laurent OLIVIER. — Notaires du scel : Jean BANHOL; Pierre BOUDET; Jean TRIBLE; Guillaume VIGOT. — Procureur des Cordeliers : d'HAURALLE.
- Montgacon*, c^{ne} de Maringues (Puy-de-Dôme) : 108.
- Montgeorge*, auj. *Montgeorges*, c^{ne} du Moutier-Malcard (Creuse) : 54. — Seigneur : Jacques Du PESCHIN.
- MONTGILBERT (Gilbert de), sieur des Nouettes : 15.
- MONTGON, comtesse de Montmorin : 79.
- Montgoublin*, c^{ne} de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre) : 69. — Seigneur : Louis de SAINT-PHALLE.
- Montgranat*, seigneurie : 100 n. 1.
- Montguerlhe*, château ruiné, c^{ne} de Vollore-Ville (Puy-de-Dôme) : 44. — Seigneur : Gabriel de CHAZERON.
- MONTHOLON (Françoise de) : 110.
- (Guillaume de), chevalier, président au Parlement de Bourgogne, seigneur de Dracy-le-Fort et de Chassey : 111.
- MONTIGNY (M^{re} de), gouverneur du Blésois et de Paris, mestre de camp de la cavalerie légère de France : 14.
- Montigny* (Côte-d'Or) : 63. — Seigneur : Claude-Bernard GAILLARD.
- Mantigny*[-aux-Amognes] (Nièvre) : 40, 110. — Seigneurs : Joachim-Casimir-Léon, comte de BÉTHUNE; Imbert de LA PLATIÈRE.
- Montigny-sur-Canne* (Nièvre) : 64, 87-89, 94. — Seigneurs : Hugues-Nicolas de CHAUGY; Jacques de CHAUGY; Michel de LAS. — Seigneurie : 94.
- MONTJOURNAL (Claude de), dame de la Motte-Mourgon et de Beaufort : 49, 50, 71.
- (François de), chevalier, seigneur du Verger et du Deffend : 49.
- MONTJOUVENT (Marie-Françoise de), sacristaine de Leigneux : 18.
- d'ESCHALON (Antoinette de), religieuse à Leigneux : 18.
- Montmartin* : 95. — Seigneur : Jacques de THOMASSIN.
- Montmédy* (Meuse) : 28.
- Montmirail* (Marne) : 7, 14, 25, 106. — Bureau de bienfaisance du canton : 25. — Curé : FÉRY. — Notaire : François-Théodore BOSSEZ.
- Montmoge*, peut-être *Montmoyen* (Côte-d'Or) : 63. — Seigneur : de MASSOL.
- MONTMORENCY (chevalier de) : 17.
- (François de) : 42.
- (Suzanne de) : 89.
- Montmorillon*, c^{ne} d'Arfeuille (Allier) : 54, 100. — Seigneur : Catherine de BRESSOLLES. — Château : 100.
- MONTMORILLON (de), famille : 100.
- (Clémence de), dame du Vernay : 54, 55.
- (Guillaume de) : 100.
- (Hugonet de) : 100.
- (Jean de), seigneur des Saules, des Villards et du Petit-Bois : 5.
- Montmorin* (Puy-de-Dôme) : 74, 79. — Comte : Édouard de MONTMORIN. — Comtesse : MONTGON.
- MONTMORIN (Édouard de), comte de Saint-Hérent et Saint-Myon : 74.
- (Jean de) : 105.
- Montpellier* (Hérault) : 19, 20, 26, 27, 29, 38, 50. — Capucins : 19, 27. — Commandant : comte DU BOURG. — Cour des aides : 27. — Généralité : 19, 27. — Notaires : GRAVIER; Jean-Louis VEZIAN. — Présidial : 19. — Procureur général en la cour des aides : M. de VIGNES. — Receveur général des domaines et bois de la généralité : Henri CASSAIGNE. — Sénéchaussée : 19, 26.
- Montpensier* (Puy-de-Dôme) : 80, 107. — Chambellan : Jean de TERSAC. — Chancelier : Antoine de BONNEFONT. — Comte, dauphin d'Auvergne : Louis de BOURBON. — Duché : 80.
- MONTPENSIER (duc de) : 11.
- (M^{re} de) : 84.
- Montpentier*, c^{ne} d'Antoingt (Puy-de-Dôme) : 81. — Comte : Amédée de BOULIEU.
- Montpeyroux*, c^{ne} de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme) : 46. — Église abbatiale : 46.
- MONTPEYROUX (marquis de), mestre de camp général de la cavalerie de France : 29.
- Montpinay*, c^{ne} de Ranchal (Rhône) : 38. — Seigneur : François BRAC.
- Montquoy*. — Voir : *Moncoy*.
- Montréal* (Yonne) : 56, 57. — Chanoine : Étienne FILS-JEAN. — Procureur du roi : Jean de THIRION.
- Montreuil* : 29. — Commandeurs : sieur de CADRIEU; Emmanuel DU BOURG.
- MONTROBERT : 34.
- Montrodât* : 100. — Seigneur : Claude de GIBERTÈS.
- Montrognon*, c^{ne} de Romagnat (Puy-de-Dôme) : 107. — Châtelain : 107.
- MONTROGNON (Annet de), sieur de Croptes : 51.
- (Georges de), sieur de Croptes : 80.

- Montrond*, c^{de} de Meylieu-Montrond (Loire) : 41, 53, 98.
— Seigneurs : Jean de LA FOREST; Arthaud de SAINT-GERMAIN.
- Mont-Saint-Michel (Le)* (Manche) : 74. — Gouverneur : LOUIS BRODEAU.
- MONTUELLE (Claude), prêtre à Chevrières : 101.
- Montverdun* (Loire) : 6, 47, 96. — Prieur et seigneur : Anne d'URFÉ.
- Moras* (Drôme) : 49, 50, 96, 102. — Seigneurs : Jacques de LESTANG; Louis de LESTANG; Abraham PEYRENC. — Mandement : 49.
- MORAT (Jean de), scellier au siège présidial de Riom : 44.
- MOREAU (Antoine), secrétaire du premier président de Dijon : 110.
— (Bernard), conseiller du roi au présidial d'Auvergne : 43.
- MOREL, supérieure du Bon-Pasteur de Paris : 77.
— (Gui), chevalier : 54.
— (Jocerand), chevalier : 54.
- MORELET (Claude), auditeur en la Chambre des Comptes de Dijon : 61.
— (Jean), écuyer, seigneur de Couchey : 63.
- MORELLON (Jean), notaire : 84.
- Morge (La)*, affluent de l'Allier : 79.
- Morial*. — Voir : *Mauriat*.
- MORILLON, notaire à Roanne : 23, 24, 34.
- MORIN, notaire royal à Lyon : 97.
— (Jean), avocat au Parlement de Dijon : 56.
— (Jean), lieutenant général au bailliage de Dijon : 56.
— (Pierre), avocat au Parlement de Dijon : 56.
— (Pierre), notaire et praticien à Nevers : 10.
- MORISOT, notaire à Avallon : 56.
- MORIZOT (Claude), marteleur : 91.
- MORNE (Antoine), notaire du scel de Bourbonnais : 107.
- MOROGUES (sieur de), colonel d'infanterie démissionnaire : 29.
- MOROT, notaire royal à Saulieu : 40.
— (Jean de), écuyer, seigneur de Grésigny : 62.
- Mortagne* (Orne) : 106. — Avocat : DELANGLE.
- Mothe-Saint-Vincent (La)* (Loire) : 52. — Seigneur : François COURTIN.
- Mothe-Vaudoizy (La)*, paroisse de Colméry (Nièvre) : 88. — Seigneur : Noël DU MERLE.
- MOTOR (Adrien), prêtre demeurant à Nevers : 10.
- Motte (La)*. — Voir : *Motte-Saint-Romain (La)*.
- Motte (La)*, métairie, paroisse de Bas, auj. c^{de} d'Effiat (Puy-de-Dôme) : 104.
- Motte-Camp* ou *Mothe-Camp (La)* : 53, 72. — Seigneurs : Marc-Antoine de LA MURE; Pierre de LA MURE DE CHANTOIS.
- Motte d'Island (La)* (Yonne) : 69. — Seigneur : François FILSJEAN.
- Motte-Fourcon (La)*, paroisse de Montigny-sur-Canne (Nièvre) : 88.
- Motte-Mourgon (La)*, c^{de} de Magnet (Allier) : 2, 49, 50, 97, 104. — Seigneurs : Gaspard DU CAOC; Jean de LA ROCHE. — Dame : Claude de MONTJOURNAL.
- Motte-Saint-Romain (La)*. — Voir : *Saint-Romain-la-Motte*.
- Motte[-le-Groing] (La)* (Creuse) : 102. — Seigneur : Henri LE GROING.
- MOUGINOT, notaire royal : 97.
- Moulicent* (Orne) : 106.
- MOULIN, notaire : 33.
— (Joseph), marquis d'Evry : 93.
- Moulin-Porcher*, c^{de} de Charly (Cher) : 14, 15, 81, 84, 85.
— Seigneurs : François de CHÉRY; Jacques de CHÉRY; Jean de CHÉRY; Simonin de CHÉRY; Philibert de LA ROCHE-AYMON. — Château : 15. — Chapelle du château : 81. — Étang : 14. — Receveur du seigneur : Charles DESCOUTS. — Terrier : 14.
- Moulins* (Allier) : 31, 71, 73, 86, 91, 103. — Assemblée préliminaire : 31. — Avocat : Jean DURET. — Bureau des finances : 91. — Chambre des Grands Jours : 73. — Généralité : 86. — Intendant : de CAUMARTIN. — Président trésorier de France au bureau des finances de Moulins : Jean-Pierre-Paul PINET, seigneur des Écots. — Sénéchaussée : 71.
- Moulins-Engilbert* (Nièvre) : 89, 90. — Notaire royal : Pierre PIERRE. — Religieux : 90.
- Moulins-l'Arconce* : 6. — Procureur d'office : Pierre RAY.
- MOUNOT, notaire à Paris : 78.
- MOUREAU (Antoine) : 65.
— (Arnaud), religieux en la prévôté de Saint-Pierre d'Évahon : 84.
— (Pierre), greffier en la justice de Chemilly : 59.
- Mousseaux-sur-Azy*, c^{de} de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre) : 22, 64, 87, 88, 90, 91. — Seigneurs : Michel de LAS; François de MEUNG DE LA FERTÉ. — Curé : Charles FOUGNIOT. — Greffier : Claude BRULAULT. — Justice : 88. — Lieutenant en la justice : Jacques FRÉBAULT. — Procureur d'office : Marin DUPLESSIS. — Syndic : Jean BORDEAU.
- Moussy* (Nièvre) : 88. — Seigneur : Léonard d'ARMES.

- MOUSSY (Vincent de) : 13. — Voir : MOUY (Vincent de).
 MOUSTIER (Gabriel), docteur en médecine : 82.
 Mouy : 39, 40. — Marquis : Antoine CROZAT.
 MOUY (Vincent de), écuyer : 13 n. 1.
 Mouzon (Ardennes) : 84. — Abbé : Jean de ROCHEFORT ou de SALVERT.
 MOYRIAC (M. de) : 86.
 Mozac (châtellenie de) (Puy-de-Dôme) : 43. — Il s'agit en réalité de *Mauzun*.
 Mozines (châtellenie de) (Puy-de-Dôme) : 44. — Il s'agit de *Mauzun*.
 MULLOT (Anne de) : 72.
 MURAT (de), écuyer, sieur de Viersat et du Mas-de-Teillet : 80.
 — (Antoine de), procureur au présidial de Riom, châtelain de Cordès et d'Orcival : 12.
 Murat (barons de) : 100.
 Murat-le-Quaire (Puy-de-Dôme) : 12, 20, 22-24, 26, 30, 31, 35, 36, 38, 82, 100. — Seigneurs : Jacques de CLAVIÈRES; Just-Antoine de LA RIVIÈRE; François de LASTIC; Antoine-Raymond de LA TOUR dit le jeune; Martin de LA TOUR; Godefroy-Maurice de LA TOUR D'AUVERGNE. — Dame : Jeanne-Marie de LA TOUR D'AUVERGNE. — Conseil général de la commune : 23. — Forêt : 35. — Notaire et procureur d'office : Jean GUILLAUME.
 Mure (La), c^{ne} de Bully (Loire) : 72. — Autel à l'église Saint-Maurice : 72.
 Murols,auj. *Murol*, paroisse de Vialle, c^{ne} de Luzillat (Puy-de-Dôme) : 13. — Seigneur : Henri DU CROC.
 Murols, chef-lieu de commune (Puy-de-Dôme) : 108. — Baron : Gabriel d'ESTAING.
 Murs (Haute-Loire) : 44. — Seigneur : Jean de TOURNON.
 Mye-sur-Azy (Nièvre) : 64.
 MYNARD (Marguerite) : 62.
 MYNIÈRE ou MINIÈRE (Jean), notaire royal au bailliage de Forez, procureur d'office de Cremeaux : 44, 48-51.
 MYOLAN DIT MARCAULT (Marguerite) : 99.
 MYOLANS (de), famille : 100, 101.
 — (Anne de) : 101.
 — (Catherine de) : 101.
 — (Claudine de), religieuse à Saint-Pierre de Lyon : 101.
 — (Gaspard Mite de) dit de CHEVRIÈRES, comte et chanoine de Lyon : 101.
 — (Jacques de CHEVRIÈRES dit de), seigneur de Chevrières : 47, 96, 101.
- MYOLANS (Jean de), chevalier, seigneur de Chevrières, gentilhomme de la maison du roi : 4, 5, 100.
 — (Madeleine de), religieuse à Marcigny : 101.
- N**
- NADAILLAC (DU POUGET DE). — Voir : DU POUGET DE NADAILLAC.
 Nagu : 75. — Marquis : Charles-Gabriel de NAGU.
 NAGU (Antoine de), seigneur de Prée : 11.
 — (Charles-Gabriel, marquis de), chevalier, brigadier des armées du roi : 75.
 — (Hugues de), commandeur des Échelles : 4.
 — (Jean de), lieutenant de 100 hommes d'armes, seigneur de Varennes et de Lurey : 5.
 — (Joseph de), marquis de Varennes : 74.
 — (Roger de), chevalier, marquis de Varennes, gouverneur d'Aigues-Mortes : 74.
 — DE VARENNES (Anne) : 74.
 Nancy (Meurthe-et-Moselle) : 1.
 NARBONNE-PELET (Charles-Bernard, comte de) : 106.
 Nansoutil,auj. *Nant-sous-Thil* (Côte-d'Or) : 62. — Seigneur : BRETAGNE.
 Navignes,auj. *Menou* (Nièvre) : 88, 89. — Bailli : Jean de LA RUE. — Dame : Marie BRISSON.
 NAUDON (Pierre), abbé de Saint-Laurent : 15.
 Navarre (régiment de) : 51, 72. — Capitaine : Pierre de LA MURE DE CHANTOIS.
 Navarre (Société Royale de) : 31.
 Navenon (Cher) : 101. — Seigneur : Jean BERTHIER.
 Neaux. — Voir : Néoux.
 Néoux, c^{ne} d'Aubusson (Creuse) : 24, 35, 81. — Église : 81.
 Nerceny : 47. — Seigneur : Pierre de CHAUVIGNY.
 Néronde (Loire) : 8, 48. — Châtelain : Jean RAMBAUD.
 Néronde,auj. *Nérondes* (Cher) : 88. — Dame : Jeanne DESPREZ.
 NERVILLE (de), famille : 101.
 — (Esme de), écuyer : 101.
 — (Pierre de), écuyer : 101.
 NÉSIEULX (Gabriel de) : 80.
 NESMOND (Étienne de), sieur de la Chassigne, lieutenant particulier en la sénéchaussée et au siège présidial de la Marche : 82.
 NESSON (Janet de) : 107.
 — (Janette de) : 107.
 NESURE (de), chanoine et doyen de l'église collégiale d'Avallon : 62.
 Neuf-Brisach (Haut-Rhin) : 77.

Neufchdtel, en Normandie : 28, 29. — Commandeur : Emmanuel DU BOURG.

Neufvi. — Voir : *Neuvy*.

NEUFVILLE (Antoine de), écuyer, seigneur d'Effiat : 47.

NEUVACHE (Gilles de), Récollet à Saint-Germain-Laval : 53.

Neuville (Puy-de-Dôme) : 16. — Seigneur : Philibert DU CROC.

Neuvy (Allier) : 81, 88. — Seigneurs : Louis de CHESNAY ; Gaspard LE LOUP.

Nevers (Nièvre) : 1, 7, 10, 12-16, 21-26, 30, 31, 35-40, 41 n. 1, 57, 60, 61, 64, 68, 69, 71-73, 86-89, 91-95, 101, 110.

Administration municipale de Nevers intra muros : 10. — Bailliage : 15, 39, 69, 86, 93, 94. — Bourg Saint-Étienne : 15. — Bureau des Hypothèques : 35. — Chanoines : Charles de LAS ; Laurent PIEUCHON ; François SEPTIER DE RIGNY. — Chirurgien juré : Claude LUCAS. — Commune : 37. — Comte : GUY. — Conseil général de la commune : 23, 31, 36. — Cristal de Nevers : 91. — Diocèse : 30, 31, 64, 86, 93. — Directoire du District : 23. — Duc : 101. — Église cathédrale : 31. — Évêques : 16, 72, 73. Voir : BARGEDÉ (Édouard de) ; LA PLATIÈRE (Imbert de). — Faïences : 93. — Gardien des Récollets : Jean-Baptiste GIRAUD. — Greffe : 10. — Lieutenant général : 72. — Lieutenants généraux : Henri BOLACRE ; Charles GUILLIER DE MONTS. — Maires : 23, 30. Voir : BOUILLÉ (vicomte de). — Adjoint au maire : SAUVAGEOT. — Maisons : 69, 71. — Maréchaussée : 1. — Noblesse : 1. — Notaires : BAREAU ; BATAILLER ; BERGER ; DECOLONS ; DOYARD ; Étienne GOUNOT ; GOUSSOT ; MOISY ; PANNECET ; PANNETIER ; PROSERGUE ; Noël-Joseph RABUTEAU ; RÉGNIER ; Charles SACRÉ ; TAILLANDIER. — Notaires ducaux : Benoît BEAULTOUR ; Hugues DERETZ. — Notaires en la prévôté : Simon BARRILLIER ; Jean CHARBONEAU ; Guiot DUCLO. — Notaires royaux : François BOURY ; Guillaume de BRUN ; BUREAU ; CAMUSET ; DECOLONS ; Guiot DUCLO ; G.-M. FRÉBAULT ; GENTIL ; GOUSSOT ; MOISY ; Pierre MORIN ; PANNECET ; PANNETIER ; PROSERGUE ; Noël-Joseph RABUTEAU ; RÉGNIER ; Charles SACRÉ ; TAILLANDIER. — Official : François SEPTIER DE RIGNY. — Pairie de Nevers : 1, 10, 21, 39, 92, 94. — Parloir de la Visitation : 22, 31. — Petit Séminaire : 26. — Procureur : Claude SIROT. — Procureur au bailliage et pairie : 39. — Registres paroissiaux de Saint-Jean : 23. — Rôle des nobles de l'élection : 86. — Saint-Étienne : 30, 93. — Saint-Jean : 31, 89. — Saint-Martin : 31, 68, 93. — Saint-Père : 95. — Scel de la prévôté : 73. — Supérieur du petit séminaire : Jean SAUTOT. — Syndic du

diocèse : ALLOURY. — Trésorier en l'église de Nevers : Eustache DU LYS. — Tribunal civil : 23. — Vicaire général : ALIXAND.

NEVERS (J. de), notaire : 60.

NÉVET (Marie-Thérèse-Josèphe-Corentine de), comtesse de COIGNY. — Voir : COIGNY (comtesse de).

Neyronde. — Voir : *Néronde*.

Nièvre : 10, 23, 37, 61, 68. — Administrateurs du département : 37. — Conseil du département : 37. — Directoire du département : 23. — Secrétaire général de la préfecture : J.-L. SAUCÈDE.

Nîmes (Gard) : 39, 68, 96. — Avocat à la cour présidiale : Jacques de PÉRIER.

Nioux. — Voir : *Néoux*.

Niraudes : 85. — Seigneur : Charles de LA ROCHE-LAMBERT.

Nivernais : 1, 4, 7, 22, 70, 72, 86-88, 93, 101, 107, 109, 110.

Bailliage : 22, 70, 72, 87, 101, 110. — Avocat : Jacques HARDY. — Bailli : 107. — Lieutenants généraux : Henri BOLACRE ; Jacques RAPINE DE SAINTE-MARIE. — Pairie : 1, 22. — Procureur : Jean BATAILLER.

Ban : 1, 86. — Domaine : 22. — Ducs : 4, 87, 88. Voir : MAZARINI-MANCINI (Philippe-Jules-François). — Duchesse : Marie d'ALBRET. — Duché : 22, 87, 93. — Élu : Claude LITHIER. — Huissier au duché : Pierre SAVE. — Lieutenant des maréchaux de France en Nivernais : Pierre-Jacques GIRARD. — Noblesse : 1. — Procureur général fiscal : 88.

NIZON, notaire au bailliage d'Auxerre : 13.

Noailles (régiment de) : 95. — Capitaine de cavalerie : TINSEAU. — Compagnie écossaise de Noailles : 33.

Noailly (Loire) : 12, 101, 102. — Curés : Guiot BAUDRAND ; Jean BOUCHET. — Moine : Jean VITAL.

Noalhat (Puy-de-Dôme) : 71.

NOEL, notaire royal à Roanne : 8, 9.

Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) : 106. — Notaire royal : DESHAYES.

Noirie (La), c^{ns} d'Unieux (Loire) : 8. — Seigneur : Jean RAMBAUD.

Noisy-le-Sec (Seine) : 70. — Seigneur : Tristan de ROSTAING.

Noix (Les), c^{ns} de Saint-Caprais (Allier) : 90. — Seigneur : Claude de SAINT-GEORGES.

Noizat, c^{ns} de Giat (Puy-de-Dôme) : 84. — Seigneur : Jean de NOIZAT.

NOIZAT (Jean de), seigneur de Noizat : 84.

Nolay (Nièvre) : 72.

Nollieux (Loire) : 7. — Curé : Pierre MIMÈRE.

NORMAND ou NORMANT (Pierre), procureur du roi au bailliage et à la prévôté d'Avallon : 59, 60, 62, 63.

Normandie : 28, 29, 74. — Contrôleur général des eaux et forêts : Jean MEULAN. — Grand prieur : 29.

NORMANT, avocat au Parlement de Dijon : 63.
— (Françoise) : 63.

NOSZEINS (Françoise de GINESTOUX DE). — Voir : GINESTOUX (Françoise de).

Notre-Dame de Beaulieu : 81.

Notre-Dame-de-Beaupré : 109. — Abbé : Hippolyte de BÉTHUNE.

Notre-Dame-de-Coël en l'Argentière : 22. — Prieure : Bernardine-Charlotte DU BOURG.

Notre-Dame-de-Laval : 7.

Notre-Dame-de-l'Isle : 54. — Sacristain : Claude d'AU-GEROLLES.

Notz-en-Brenne : 69. — Seigneur : Louis de MARAFIN.

Nouvelles (Les), c^{ns} de Vereaux ou de Grossouvre (Cher) : 15. — Seigneur : Gilbert de MONTGILBERT.

NOURRY (de), famille : 101.
— (Marie de), dame de Chevenon : 101.

Noyers (Yonne) : 56, 57, 59, 60, 62, 63, 66.
Bailliage : 59, 60, 63, 66. — Bailli : Pierre de SELLES. — Notaire au bailliage et au comté : Jean MIGNARD. — Procureur au bailliage : François JAZU. — Procureurs fiscaux : Jacques LE SEURRE; Jean REGNARD.
Apothicaire : Étienne CARRÉ. — Docteur en médecine : Nicolas MICHAULT. — Église Notre-Dame : 59. — Grenier à sel : 59, 66. — Commis au grenier à sel : Claude LETELLIER. — Grenetiers : Pierre BAILLY; Pierre DESSELLES. — Juges prévôts : Pierre BAILLY; Robert JAZU.

Nozières (Ardèche) : 20, 33, 38. — Seigneur : Emmanuel-Gaspard DU BOURG. — Justice : 33.

NOZIÈRES DE SAINT-SAUVEUR (Amédée de GRÉGOIRE DE). — Voir : GRÉGOIRE DE NOZIÈRES DE SAINT-SAUVEUR.

Nuits (Côte-d'Or) : 67. — Chanoine de Saint-Denis de Nuits : Richard PETIT.

Nully, c^{ns} de Saint-Cyr (Saône-et-Loire) : 108. — Seigneur : Bertrand de VICHY. — Juge et châtelain : Philippe RAPHAEL.

Nuzière (La),auj. Nouzière (La), c^{ns} de Lussat (Creuse) : 84, 88. — Seigneurs : Bertrand de MALLERET; Edme de MALLERET.

Nymplain : 80. — Notaire royal : Genin CESSAC.

Nyon, c^{ns} d'Ourouër (Nièvre) : 1, 89, 101. — Seigneurs : Claude SALLONNIER; Jacques SALLONNIER; Jean SALLONNIER.

O

Ocher, c^{ns} de Lezoux (Puy-de-Dôme) : 71.

Oddes, c^{ns} de Saint-Julien d'Oddes (Loire) : 20, 48. — Baron : Jean-Claude DU CROC. — Grange des Oddes : 48.

ODET d'OSSONENS (d'), curé de Saint-Germain d'Assens et archidiacre du diocèse de Lausanne : 32.

ODIN, famille : 101.
— (Charles) : 101.
— (Jean), procureur d'office de la Bénissons-Dieu : 101.
— (Marie) : 101.

OEuvres de Coquille, livre de la bibliothèque du château de Prye : 93.

Olhat, c^{ns} d'Efflat (Puy-de-Dôme) : 43, 107.

OLHAT (LA RICHARDIE D'). — Voir : LA RICHARDIE D'OLHAT.

Oliergues,auj. Olliergues (Puy-de-Dôme) : 100. — Seigneur : Agne de LA TOUR.

OLIVIER (David), seigneur de Senozan : 78.
— (Laurent), notaire royal à la cour de Montferrand : 105.
— (Marguerite) : 89, 94.

OLLERY (Gilberte) : 102.

Olmès (domaine des), c^{ns} de Celles (Puy-de-Dôme) : 76.

OLOGES (Simon d'). — Voir : DES LOGES (Simon).

OMONVILLE (comte d'), capitaine au régiment de Dragons de Flamarens : 30.

ORADOUR (d'), famille : 16.
— (Charles-François d') : 16, 23, 24, 33, 34.
— (M^{me} d') : 34.

Orbais (Marne) : 25, 99. — Canton : 25.

Orbe (Suisse) : 32. — Bailli : Jean-Antoine de RAMI.

Orcival (Puy-de-Dôme) : 12, 80, 81. — Seigneurs : Amblard de CHALUS; François de CHALUS; Gilbert de CHALUS. — Chanoines : Antoine AULBARON; Louis BONNET; Michel DELAFARGE; Étienne POPEL. — Châtelain : Antoine de MURAT. — Notaire royal : Antoine DELAFARGE.

Oriol (Drôme) : 20. — Seigneur : Emmanuel-Gaspard DU BOURG.

Orléans (Loiret) : 5, 18, 21, 58, 60, 78, 89, 90. — Bailliage : 89. — Diocèse : 78. — Ducs : 21, 60. — Duchesse : 90. — Trésoriers de France : 58.

ORLÉANS (duchesse d') : 90. — Aumônier : Hugues-Nicolas de BAR.
— (Louis, duc d') : 21.
— (Philippe, duc d') : 60.

Ormeau, c^{ns} de Lain ou de Vaudeurs (Yonne) : 56. — Seigneur : Philibert de MAISANGARBE.

Orne : 106.
Ornon, c^{ne} de Lezoux (Puy-de-Dôme) : 71.
Orlegat (bataille du Cap) : 96.
Orthes (Les), c^{ne} d'Anzat-le-Luguet (Puy-de-Dôme) : 16. — Seigneur : Pierre OSSANDON.
Orvalet,auj. *Orvallet*, c^{ne} de Lusigny (Allier) : 4, 5. — Seigneurs : Charles d'AUGEROLLES ; Jean de LA FORÊT dit GOBERT.
 OSSANDON (Pierre), seigneur de Lollière et des Orthes, contrôleur ordinaire des guerres : 16, 46.
Ouches (Loire) : 90. — Seigneur : Claude de SAINT-GEORGES.
 OUDAILLE (Louis), sieur de la Bussière, contrôleur au grenier à sel de Roanne : 52.
Ourouër (Nièvre) : 88. — Paroisse Saint-Martin : 88.
Oyé (Saône-et-Loire) : 8. — Baron : Hector ANDRAULT DE LANGERON.
Oyron,auj. *Oiron* (Deux-Sèvres) : 11. — Baron : Claude GOUFFIER.
Ozon (Ardèche) : 30. — Seigneur : Just-Henry DU BOURG.
 OZON (M. d') : 53.

P

Pacé (Orne) : 11. — Seigneur : Jean de VALLÉE.
 PACIFIQUE (frère), gardien des Récollets de Saint-Germain-Laval : 53.
Paillot, paroisse de Saint-Christophe d'Azy : 14, 91. — Forge : 91. — Moulins : 14.
 PAIN (Pierre-Philippe), avocat en Parlement : 40.
 PAIRE (Claude) : 69.
 Pairs de France : 27, 28. — Voir : Marie-Joseph, duc d'ANTIN ; duc de COISLIN.
Palais (Le), c^{ne} de Mailly (Saône-et-Loire) : 52. — Seigneur : Salomon de DIGOINE.
Palerme, c^{ne} des Martres-sur-Morges (Puy-de-Dôme) : 51, 73, 74. — Seigneurs : Hiérôme de LA RICHARDIE DE BESSE ; Jean de REGY.
 PALERNE (François), procureur au bailliage de Forez : 105.
 PALLEBOST (Pierre) : 4.
 PANEVÈRE (Gabriel de), écuyer, seigneur des Chasagnes : 83.
 PANNECET, notaire à Nevers : 24, 37.
 PANNETIER, notaire à Nevers : 94.
 PANTON (Jean de), sieur de la Maison : 48.
 PAPARIN (Étienne), notaire royal : 98.
 — (François), notaire royal : 98.

PAPILLON (Antoine) : 103.
 — (Claude) : 103.
 PAPON (Jean), châtelain de Changy : 96.
 — (Jean), lieutenant général civil et criminel au bailliage de Forez : 101, 105.
Paray[-le-Monial] (Saône-et-Loire) : 24, 66. — Sergent royal : Jean BAUDECHAIX.
Paray-sous-Briaille (Allier) : 95. — Clerc : Jean CHAPTARD.
Pardaillan (Lot-et-Garonne) : 46, 79, 80, 107. — Seigneurs : Bernard de SÉGUR ; Pierre de SÉGUR.
Pardines (Puy-de-Dôme) : 71. — Seigneur : Rolin de BOUX.
 PARENT (Guillaume), bourgeois de Paris : 73.
Parentignat (Puy-de-Dôme) : 82.
 PARGES (Alexandre de), écuyer : 101.
Parigny (Loire) : 74. — Comte : Jean d'ARCY.
Parigny-les-Vaux (Nièvre) : 23, 25. — Curé : Gabriel BUSSIÈRE le jeune.
Paris : 1, 2, 5, 6, 8, 10, 14-16, 18, 21, 23, 25, 28, 31-33, 35-37, 39-42, 44, 46-49, 51-53, 55, 57, 58, 60, 64, 69, 70, 72, 73, 75-80, 84, 86, 87, 90-94, 100, 101, 106, 107, 109, 111.
 Archevêque : Christophe de BEAUMONT. — Archidiaques : Étienne DU BOURG ; abbé LANDEAU. — Auditeur à la Chambre des Comptes : Nicolas DUBUISSON. — Chambre des Comptes : 42, 57. — Chambre du Trésor : 52. — Chanoine de l'Église de Paris : Jacques LE BLANC. — Conseil d'administration du 16^e bataillon de la 1^{re} réquisition du département de Paris : 23. — 16^e bataillon : 23, 37. — Conseil de Paris : 69. — Conseiller du roi à la Chambre du Trésor : Jean VOIRET. — Cour des Aides : 31, 86. — Filles du Bon Pasteur : 75, 77. — Garde nationale à cheval : 35. — Gouverneur : M^{sr} de MONTIGNY. — Hôtel-Dieu : 1. — Madeleine : 2. — Maison des Dames de Saint-Michel : 93. — Maison place Vendôme : 35. — Maison rue de Bourbon : 111. — Municipalité du 6^e arrondissement : 37. — Notaires : FORTIER ; GITARD. — Pompes funèbres : 70. — Préfet de police : 32. — Receveur des tailles en l'élection de Paris : Jean BORDIER. — Receveur général des barrages de la ville, prévôté et vicomté de Paris : Julien LE BIGOT. — Rue du Cherche-Midi : 75, 77. — Rue de la Tisanderie : 57. — Rue Neuve du Luxembourg : 91. — Saint-Benoît : 16. — Saint-Étienne-du-Mont : 72. — Saint-Roch : 25. — Saint-Sulpice : 31. — Saint-Thomas d'Aquin : 71. — Saint-Victor (abbaye) : 33. — Saint-Victor (faubourg) : 87. — Vicaire général : Charles-Antoine-Henri DUVALK DE DAMPIERRE.

- Faculté de Médecine : 109. — Faculté de Théologie : 64, 84. — Bachelier en théologie : Jacques FILSJEAN. — Docteur en la Faculté de Théologie : Nicolas LONGIER.
Parlement de Paris : 6, 10, 36, 57, 69, 80, 84, 90, 94.
- PARIS DE MONMARTEL (Jean), garde du Trésor Royal : 110.
- PARISE, trésorier de France au bureau des finances de Bourgogne et Bresse : 66.
- PARMENTIER : 92.
- PARQUE (Pierre), notaire au Châtelet de Paris : 58.
- Parsac* (Creuse) : 85. — Seigneur : Jean de FRICON.
- Parthenay* (Deux-Sèvres) : 69.
- PARTIER (Étienne), prêtre de Villemontais : 99.
- PASCAL, notaire royal à Montbrison : 102.
— (François), seigneur de Mons, sénéchal d'Auvergne : 43.
- PASCHEQUE (Pierre TAVARS ou TAVART). — Voir : TAVART (Pierre PASCHEQUE).
- Pas-de-l'Arche* (Le) : 76.
- PASQUET (Jacques), curé de Charly : 15.
- Passavant* (Maine-et-Loire) : 11. — Baron : Claude GOUFFIER.
- PASSEMYE (Jacques), conseiller au Parlement de Paris : 57.
- Passy* (Nièvre) : 59, 69. — Seigneurs : Charles GIRARD; François GIRARD; Jacques GIRARD; Joachim GIRARD. — Dame : Héliette GIRARD.
- Passy* (Seine) : 78. — Vicaire : dom François de Sales PESCHARD.
- PATRIAN (Guillaume), notaire royal en Bourbonnais : 15.
- PATY (capitaine) : 8.
- PAUCHON (Fabien), avocat du roi au bailliage de Forez : 6, 48.
- Pauconnier* : 100. — Seigneur : Gaspard de BIOTIÈRE.
- PAUL (Claude), huissier royal à Roanne : 40.
- PAULARD, municipal du Pré-Saint-Gervais : 10.
- PAULAT ou de PAULLAT (Jacques), seigneur de Montaroux : 5, 103, 104.
- PAUMIER (Marie) : 57.
- PAUNAR (Gilbert de), écuyer : 88.
- PAYEN (Humbert), praticien à Montceaux : 6.
- Paynot*, peut-être *Pénaud*, c^{ne} de Saulcet (Allier) : 100. — Seigneur : Martin de ROLLAT.
- PÉAN DE SAINT-GILLES, notaire à Paris : 73, 106, 107.
- Pébrac*, abbaye (Haute-Loire) : 20. — Abbé : Gaspard DU BOURG.
- PEILHARD, notaire royal au bailliage de Forez : 8, 9, 102.
— (Guichard), prêtre : 103.
- PELÉ (François), prêtre demeurant à Prye : 73.
- PELIN, notaire à Cussy-les-Forges : 64, 67.
- PÉLISSIER (Antoine de), chevalier de Saint-Louis, capitaine des carabiniers du roi : 19, 27.
- PELLABO (Glibert) : 3.
- PELLÉ, notaire : 14.
- PELLETIER (Olivier), apothicaire à Thiers : 51.
- PELLISSIER (Antoine de). — Voir : PÉLISSIER (Antoine de).
- PELLISSON (Raimond), avocat au bailliage de Montferand : 71.
- PELOTTIER (Jean-Honoré), aumônier du chapitre de Leigneux : 33.
- Pénitents de Saint-Bernardin : 93. — Prieur : Pierre CHARABOTTE.
- PÉRARD (Antoine), notaire royal et greffier de Changy : 96.
— (Jean), commissaire aux Requêtes du Palais à Dijon, seigneur de la Vesvre : 61-63.
- Perche* : 86.
- PERCIER (Nicolas), conseiller à la Table de Marbre de Bourgogne : 63.
- Perdailan*. — Voir : *Pardailan*.
- PERDRIZAT (Jean), marteleur : 91.
- PERELLOS ET ROCAFULL (Raymond de), grand-maitre de Malte : 82.
- PÉRICHON (Camille), ancien prévôt des marchands de Lyon : 38.
- PÉRIER (Jacques de), docteur en droit, avocat à la cour présidiale de Nîmes : 68.
- PÉRIGNAT (chevalier de), ancien major du Colonel Général Cavalerie : 95.
- PÉRIN : 106.
- Perissieux* : 90. — Seigneur : Claude de SAINT-GEORGES.
- PERRAUD (Jean), procureur de Dauphin d'Augerolles : 54.
- PERRAUDIN (Jean-Baptiste), curé de Saint-Benin-d'Azy : 87.
- PERREAU, notaire royal : 72.
- PERRET dit ROBIN (Simon) : 104.
- Perreux* (Loire) : 11, 74. — Bailli pour le duc de Montpensier : 11. — Notaire royal : Louis CHERVET.
- PERRIER, conseiller au siège de la Table de Marbre, à Dijon : 62.
- PERRIGNY (de) : 90.
- PERRIN (Antoine), licencié en lois, avocat fiscal du duc à la cour de Forez : 98.
- PERRODON, notaire à Lyon : 24.
— (Joseph), curé de Druy : 92.

- PERROTTE, notaire royal à Dijon : 62.
- Pertuis (Le)* ou *Pertuy (Le)* : 13, 51. — Seigneurs : François d'AURANCHES; François de VALADIER.
- PERTUIS (Catherine de) : 18, 19, 27.
- (François de) : 19.
- (Michel de), écuyer : 18.
- (Pierre-François de), prieur commendataire de Montfaucon et chanoine de l'église métropolitaine d'Avignon : 19.
- Pérudelle*. — Voir : *Peyrudette*.
- PÉRUDES (François) : 101.
- (Jean) : 101.
- PESCHARD (dom François de Sales), barnabite, vicaire de Passy : 78.
- PETEL, notaire royal à Roanne : 90.
- PETIT (Anne), épouse de Sébastien Filsjean : 61.
- (Anne), veuve de Louis Boulanger : 67.
- (Antoine), avocat à la cour de Dijon : 9.
- (François), charron d'Azy : 40.
- (Jacques), avocat en Parlement : 13.
- (Jean), notaire royal à Nevers : 87, 110.
- (Richard), ancien chanoine de Saint-Denis de Nuits : 67.
- Petit-Bois (Le)* : 5. — Seigneur : Jean de MONTMORILLON.
- PETITOT (François), procureur du roi au bailliage et siège présidial de Dijon : 66.
- Peuilly*, c^{ne} de Sermoise (Nièvre) : 69. — Seigneur : Louis GIRARD.
- PEYNY (François), notaire royal en la châtellenie de Pionsat : 44.
- Peyrat*, c^{ne} de Saint-Pardoux-le-Neuf (Creuse), ou *Peyrat[-la-Nonière]* (Creuse) : 85.
- PEYRAULT (Jean de), notaire, prévôt de Saint-Polgues : 54.
- PEYRENC (Abraham), seigneur de Moras, Sarras, Auzon, Rioux, Saint-Amant-Roche-Savines, Boutonnargues, Saint-Pal et Châteauneuf-Randon : 102.
- PEYRICHON (Toussaint), paroissien de Saint-Pardoux : 85.
- PEYRONNY (Gilbert), notaire royal en la châtellenie de Pionsat : 44.
- Peyrudette*, c^{ne} de Champagnat (Creuse) : 81. — Seigneur : Jean de SAINT-JULIEN.
- PEYTIEU (Arnaud), lieutenant général de la justice de la maison de Tournon : 19, 28.
- PEZANT (Jacques) : 108.
- PHELYPEAUX : 29, 55.
- PICARD (Nicolas), vicaire de Saint-Médard de Dijon : 61.
- PICOT (Philibert), prévôt de la ville de Bellegarde, juge royal et prévôtal du pays de Combraille : 85.
- PIDARD, notaire : 67.
- Piémont* (bandes venues du) : 41.
- PIER (Noël) : 9.
- Pières*, paroisse de Beaulieu (Loire) : 12. — Seigneur : Antoine de PIÈRES.
- PIÈRES (Antoine de), seigneur de Pières : 12.
- PIERRE, seigneur de Brion : 18.
- (Pierre), notaire royal à Moulins-Engilbert : 89.
- dit LA FOLLEUSE, bâtard de Saint-Priest : 5.
- Pierre-Brune*, c^{ne} d'Espinasse (Puy-de-Dôme) : 84. — Seigneur : Belin LE LOUP.
- Pierrefitte*, c^{ne} de Dancé (Loire) : 6, 8, 9, 72. — Seigneurs : Jean BERAUD; Mathieu BERAUD; Antoine de LA MURE. — Sergent royal : Jean CHASTELLET.
- PIERREFITTE (Amable de) : 80.
- PIEUCHON (Laurent), chanoine de Nevers : 15.
- PIGNALLET (Claude), maître orfèvre : 63.
- Pigollet* : 87. — Seigneur : Georges DES GENTILS.
- Pilleron*,auj. *Billeron* (Cher) : 84. — Seigneur : Jean-Jacques de BARD.
- Pilloy (régiment de) : 18, 28.
- Pin (Le)* (Allier) : 6.
- Pinay (La)* : 52. — Seigneur : Jean BERAUD.
- PINEAU, greffier de l'Université de Bourges : 55.
- secrétaire de François de Montmorency : 42.
- PINET (Jean-Pierre-Paul), chevalier, seigneur des Écots, ancien président trésorier de France au bureau des finances de Moulins : 91.
- (Nicolas) : 101.
- PINETTE (Jean), avocat au siège présidial de Bourges : 48.
- Piney*, probablement c^{ne} de Maringes (Loire) : 4, 103. — Seigneurs : Georges de SAINTE-COLOMBE; Antoine de VILETTE.
- PINOT (Antoine), écuyer, sieur de la Saint-Preze : 57.
- (Antoinette) : 57.
- (Jeanne) : 57.
- (Jeanne-Cécile) : 57, 58.
- (Robert), écuyer, seigneur de la Saint-Preze : 57, 58.
- PINTO (Emmanuel), maître de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem : 86.
- Pionsat* (Puy-de-Dôme) : 44, 102. — Bailliage : 102. — Baron : Antoine de CHAZERON. — Greffier au bailliage : Laurent ROUGIER. — Lieutenant de

- la brigade ambulante : MARY PRADON. —
Notaires royaux en la châtellenie : François
PEYNY; Gilbert PEYRONNY. — Procureurs au
bailliage : Antoine BATHIAT; Paul ROUGIER.
- PIROT (Antoine), avocat : 69.
— (Olivier), chanoine d'Avallon : 69.
- PITAILLER (Charlotte) : 14.
— (Claude) : 14.
— (François) : 14.
- PITRON (Claude), propriétaire à Parigny : 23.
- PLACES (Gilbert des), seigneur de Reny, paroisse du
Pin : 5.
- PLAISANT (Jean), notaire : 54.
- Planche : 63, 73. — Seigneur : Jean-Baptiste LANTIN.
- PLANCHET (David), capitaine : 19, 27.
- Planchot (domaine), paroisse de Mably (Loire) : 15.
- PLANTADE : 76.
- Plant : 53. — Seigneur : Jérôme de LA RICHARDIE.
- Plantin (Le) : 74. — Seigneur : Philibert de MASSO.
- Plauzat (Puy-de-Dôme) : 77.
- Plavage ou Planage (Le) : 21, 48. — Dame : Mathie Du
CROC DE SAINT-POLGUES.
- Plessis-lez-Tours (Le), c^{ne} de La Riche (Indre-et-Loire) :
42.
- Poilly-sur-Serain (Yonne) : 59. — Coseigneur : Pierre
BAILLY.
- Pointet : 2. — Seigneur : Antoine DU SAY.
- POITIERS (Aymar de), comte de Valentinois : 18.
- Poitou : 68, 69. — Régiment : 21.
- POLÈTE (Jean), notaire royal à Semur-en-Brionnais : 5.
- POLIGNAC (de), famille : 102.
— (Catherine de) : 5, 6, 105.
— (Gaspard-Scipion-Apollinaire, vicomte de),
seigneur de Sarras, Auzon, Rioux, etc. : 102.
- Pologne : 16, 18 n. 1. — Rois : HENRI, roi de France et
de Pologne; STANISLAS.
- POMEY (Jean de), docteur en droit : 6.
- Pommiers (Loire) : 3, 7. — Archiprêtre : Jean RAJAT.
— Chambrier : Étienne LE BLAYER.
- Pomone (La), frégate : 23.
- POMPERY (Pierre de) : 25.
- PONCE (Jacques), notaire royal à Vernoux : 68.
- Poncenat, c^{ne} de Montaigu-le-Blin (Allier) : 3, 95, 96.
— Seigneur : Nicolas de BOUCÉ.
- PONS, baron de la Roche : 102.
— (Antoine de), chevalier, seigneur de la
Grange : 82.
— (Antoinette de) : 100.
- PONS (messire), frère de l'ordre de Saint-Jean-de-Jéru-
salem : 55.
- Pont (Le) (Ardèche) : 69. — Seigneur : Marcellin de
BARJAC.
- Pont-Allier, c^{ne} d'Orléat (Puy-de-Dôme) : 51. — Sei-
gneur : Jean de RIBEYRE.
- Pont-Audemer (Eure) : 79. — Conseiller au bailliage et
subdélégué de l'intendant : Pierre CUVELIER.
— Lieutenant particulier assesseur criminel
au bailliage : Nicolas-François LE BOURG DE
LÉPINE.
- Pontay (Le) : 73. — Seigneur : Nicolas de LA MURE.
- Pont-Charaud, c^{ne} de Clermont (Puy-de-Dôme) : 107. —
Seigneur : Gilbert de PONT-CHARAUD.
- PONT-CHARAUD (Gilbert de), seigneur de Pont-Charaud :
107.
- PONTCHARTRAIN (comte de) : 92.
- Pont-Desture, au pays de Montferrand (Puy-de-Dôme) :
70. — Gouverneur de la ville et du château :
Jacques de BERNAY.
- Pont-du-Château (Puy-de-Dôme) : 108. — Procureur
d'office : Jean DAYES.
- Pont-en-Royans (Isère) : 39. — Marquis : Charles-
François-Louis-Alphonse de SASSENAGE.
- PONTHÉ (André), seigneur du Chiron : 85.
— (François), chevalier, seigneur du Puy-Robin
et baron de Fromental : 80, 81, 85.
— (Jean), chevalier, seigneur de Château-Dom-
pierre : 80.
- PONTOISE (Bénigne), praticien et notaire royal à Dijon :
67.
- Pontorson (Manche) : 74.
- PONTOT (M^{me} de) : 53.
- PONTOYS (Jean), sieur de la Maison : 6.
- POPLE (Étienne), chanoine d'Orcival : 12.
- POPOT l'aîné (Pierre), procureur au Châtelet de Paris :
75.
- POPRILLE, notaire royal : 72.
- POPULLE, famille : 102.
— (Antoine), avocat au Parlement : 6.
— (Aymé), procureur fiscal au duché de Roan-
nais : 102.
— (Claude), lieutenant en la châtellenie de
Saint-Germain-Laval : 7.
— (Guillaume) : 102.
— (Jean) : 102.
- PORCHE, curé de Doyet : 99.
- PORCHON, notaire au Châtelet de Paris : 31.
— DE BONVAL, notaire : 39.
- PORTAIL (Nicole de) : 108.

- Portugal* : 20, 27, 28. — Armées du roi : 28. — Roi : 27.
— Troupes : 20, 27.
- Postes, Relais et Chevaux de louage de France : 29. —
Surintendant général : marquis de Louvois.
- POTHIER (Priest), tailleur de pierres à Riom : 9.
- POTIER : 48.
— (Durand), notaire en la châtellenie de Mont-
faucon : 73.
- POTIÈRE (Gilbert), infirmier d'Évahon : 84.
- POTRON (Auguste-François), notaire à Paris : 25, 32.
- POUCHON, notaire royal à Roanne : 21, 26, 38.
- POUCHOT, notaire royal à Nevers : 61.
— (Lancelot), notaire royal à Nevers : 89.
- POUGAULT, curé de Prye : 31.
- Pouget (Le)*, c^{ne} d'Authezat (Puy-de-Dôme) : 12, 13. —
Seigneurs : Jacques de CLAVIÈRES ; Gabriel
DU POUGET.
- Pouget (Le)*. — Voir : *Pouget (Le)*.
- Pougues* (Nièvre) : 23, 69, 71. — Conseil général de la
commune : 23. — Greffier du juge de paix :
Jean BUSSIÈRE. — Juge de paix du canton :
Jean-Baptiste-Léonard-Léger MEUNIER. —
Maison : 71. — Officiers municipaux : 23.
— Paroisse : 69.
- POUGUES (de), famille : 102.
— (Guillaume de) : 102.
— (Jean de) : 102.
- POUILLIAT (Étienne), marchand à Thianges : 91.
- Pouilly-les-Nonains* (Loire) : 9. — Prieure : Marie-
Constance DU BLED D'UXELLES.
- POULHY DU MONIAL (Claude de Louvain de). — Voir :
LOUVAIN DE POULHY.
- POULLET (Jean), sieur de Blaisy : 110.
- Poyet (Le)*, c^{ne} de Pouilly-sous-Charlieu (Loire) : 11, 73.
— Seigneurs : François de SAINTE-COLOMBE ;
François-Alexandre de SAINTE-COLOMBE.
- Pra Bulhe*, lieu-dit à Saint-Polgues (Loire) : 98.
- PRAGOMTAL (Bonaventure de) : 18.
- PRADAL (de), secrétaire du chapitre d'Auvergne : 50.
- PRADEL (Gabrielle de) : 17.
- PRADES (Claude), greffier de Bozas : 19.
- PRADIER, notaire royal : 76.
- PRADON, famille : 102.
— (Anne) : 102.
— (Glibert) : 102.
— (autre Gilbert) : 102.
— (Gilberte) : 102.
— (Marc-Antoine), avocat en Parlement : 102.
— (Marie) : 102.
- PRADON (autre Marie) : 102.
— (Mary), lieutenant de la brigade ambulante
de Pionsat : 102.
— (Michel) : 102.
— (autre Michel) : 102.
- Pratrechas*, c^{ne} de Lezoux (Puy-de-Dôme) : 71.
- Pratardy* ou *Prathardi* : 79, 104. — Seigneur : Jean de
BAUZAC. — Chapelle : 104.
- Pravieux*,auj. *Prévieux*, c^{ne} de Messeix (Puy-de-Dôme) :
4, 5, 103. — Seigneur : Claude de SACCONYN.
- Pré (Le)* : 57, 102. — Seigneurs : Jean Hou dit Hou ;
Henri LE GROING.
- PRÈCHEUR (Claude), greffier en chef au bailliage
d'Avallon : 61.
- Précigné*, en Champagne : 106.
- Précy* (Cher) : 14. — Seigneur : Jean de LA BUSSIÈRE.
- Prédefond* : 57, 58, 61, 66, 69. — Seigneurs : François
FILSJEAN ; Georges FILSJEAN ; Pierre FILSJEAN.
- Pré Delachamp*, à Saint-Bonnet-le-Château (Loire) : 98.
- Prée* : 11. — Seigneur : Antoine de NAGU.
- PRÉFORT, seigneur de Geufre près Chasey : 98.
- PRÉJAN, curé d'Avallon : 62.
- Préjouan*, c^{ne} d'Étaules-le-Bas (Yonne) : 57. — Sei-
gneur : Georges de CLUGNY.
- Prêmeaux* (Côte-d'Or) : 63. — Seigneur : Bénigne de
MACHECO.
- Pré-Pelletier* (Seine) : 10, 37, 38, 40. — Comité de
surveillance : 10.
- Prépoue* (château de), paroisse de Rouy (Nièvre) : 10.
- Pré-Saint-Gervais* (Seine) : 10, 25, 37, 38.
- Preschonnet*,auj. *Préchonnet*, c^{ne} de Bourg-Lastic (Puy-
de-Dôme) : 13, 27, 81. — Seigneurs : Claude-
Alire de LANGEAC ; Claude-Gilbert-Alire de
LANGEAC ; Gilbert-Alire de LANGEAC ; Gaspard
LE LOUP.
- Presle*, c^{ne} de Cussy-les-Forges (Yonne) : 55, 56, 60-62,
64, 67, 70, 89. — Seigneurs : Georges FILS-
JEAN ; Pierre FILSJEAN ; Jean-Baptiste-Bernard
FILSJEAN. — Dame : Anne LANTIN. — Baron-
nie : 62. — Château : 61, 62, 64. — Seigneu-
rie : 56.
- PRESLE (Henri), praticien à Annonay : 21.
— (Jacques), fermier de M^{me} de Saint-Polgues :
36.
— (Joseph), notaire royal à Annonay : 21.
— (Philibert) : 108.
- Preuves de Malte de Guillaume du Croc : 37.
- PRÉVOST, notaire royal : 61.
— (François), huissier commissaire priseur au
Châtelet de Paris : 75.

- PRÉVOST (Jacques-Martin), agent d'affaires de la comtesse de Watteville : 92.
- PRÉVOT (Jacques), chirurgien à Pougues : 23.
- PREVOTEAU (Lambert), curé de Vauchamps : 25.
- Prier*, paroisse de Pougues (Nièvre) 69.
- PRIEST (Jeanne) : 72.
- PRIEURET (Annet), prieur claustral d'Évahon : 84.
- Prondines* (Puy-de-Dôme) : 13, 85. — Seigneur : Pierre de CHALUS. — Curé : Jean GENDRAUD.
- Pronghol* (*sic*) : 12. — Seigneur : Amblard de CHALUS. (Il est bien probable que c'est une faute de copiste et qu'il s'agit de Prondines).
- PROSERGUE, notaire à Nevers : 31.
- PROST, notaire royal à Lyon : 15.
- (Claude) : 103.
- (François), avocat en Parlement et aux cours de Lyon : 38.
- Provence* : 17, 18, 21, 22, 38. — Ancien sénéchal : Joseph d'APCHIER. — Compagnie des gardarmes : 22.
- PROVENCE (comte de) : 33.
- Provins* (Seine-et-Marne) : 57. — Lieutenant criminel : Antoine GRANDJEAN.
- PRUDE (Michel), greffier de Roanne : 53.
- Prye* (Nièvre) : 1, 14, 21, 22, 26, 30, 31, 40, 69, 71, 73, 75, 86, 90-95.
- Seigneurs : Guillaume de LA PLATIÈRE ; Philibert de LA PLATIÈRE ; Jean-Baptiste-Claude-Bernard de LAS ; Michel de LAS. — Dames : Jeanne-Marie DU BOURG ; Louise-Marie de LAS. — Bailli : 71. — Bailli de justice : ARCHAMBAULT l'aîné. — Château : 1, 92, 93, 95. — Curé : POUGAULT. — Église : 90, 91. — Paroisse : 14, 71. — Vicaire : Didier CAREAU.
- PRYE (comte de) : 21, 22.
- (comtesse de) : 21, 31, 39, 94.
- (M^{me} de) : 38, 70, 95.
- Prye-sur-Ixeure*. — Voir : *Prye*.
- PUJAN (Nicolas), avocat au Parlement : 67.
- Puligny* (Côte-d'Or) : 110. — Seigneur : Palamède JACQUOT.
- Pully*, c^{ne} d'Usseau (Saône-et-Loire) : 15. — Seigneur : Esme de CRÈVECŒUR.
- PUTAS (Pierre), grenetier au grenier à sel d'Avallon : 58, 60, 70.
- Puy* (*Le*) (Haute-Loire) : 12, 82. — Diocèse : 12. — Évêque : Claude de LA ROCHE-AYMON.
- Puy-de-Celles* (Puy-de-Dôme) : 26, 50, 51, 73, 74, 76, 107. — Seigneurs : Jacques DU PUY ; Gilbert de LA RICHARDIE ; Hiérôme de LA RICHARDIE ; René de LA RICHARDIE. — Château : 51, 74. — Seigneurie : 76.
- Puy-de-Dôme* : 23, 35, 38, 54 n. 1, 100 n. 1, 104 n. 1. — Archives départementales : 54 n. 1.
- Puy-Malsignat* (*Le*) (Creuse) : 8, 108. — Dame : Françoise de LANGEAC.
- Puy-Robin* (*Le*) : 80. — Seigneur : François PONTHE.
- Puy-Saint-Galmier* (*Le*), *auj. Puy-SaintGulmier* (Puy-de-Dôme) : 82. — Seigneur : Maximilien de BOSREDON.

Q

- QUARTIER (Claude), avocat en Parlement : 94.
- Quatre Fils Aymon : 80.
- Quétigny* (Côte-d'Or) : 110. — Seigneur : Jean JACQUOT.
- Queyras*. — Voir : *Murat-le-Quaire*.
- Quiers* : 42.
- Quincy-le-Vicomte* (Côte-d'Or) : 60, 91. — Seigneurs : François de FOURVIÈRE ; Charles de LA RIVIÈRE.
- QUOY (Étienne), fermier de Frasnay : 91.

R

- RABILLAC (Pierre), docteur en théologie, prêtre de Combraille et official de Limoges : 83.
- RABOIN (Louis), diacre du diocèse de Nevers : 64.
- RABOT (Louis), laboureur à Saint-Romain-la-Motte : 103.
- RABUTEAU (Noël-Joseph), notaire à Nevers : 95.
- RACAULT (Esmée de) : 13, 89.
- (Georges de), chevalier, seigneur de Reully : 89.
- Racherye* (*La*) : 47. — Commandeur : Jean LÉVESQUE.
- RAFFIN (Françoise) : 103.
- (Guichard), seigneur du Montet : 4.
- (Philibert), seigneur du Montet et de Bonfont : 103.
- Raffin* (territoire de), dans la paroisse de Mably (Loire) : 101.
- RAGON, commandeur de Saint-Georges de Lyon : 84, 100.
- Ragotière* (*La*), paroisse de Cossé-en-Champagne (Mayenne) : 11.
- RAHON (Étienne), vicaire à Mazoires 82.
- RAJAT, notaire royal : 51, 53.
- (Jean), curé de Saint-Germain, archiprêtre de Pommiers : 7.
- Ramas* (*La*), c^{ne} de Bellerive (Allier) : 47, 97. — Seigneurs : Charles de LA VERCHÈRE ; Guillaume de TOURNEBISE.
- RAMAS (sieur de la) : 96.
- RAMBAUD (Jean), notaire royal au bailliage de Forez : 48.

- RAMBAUD (Jean), seigneur de la Noirie, châtelain de Néronde : 8.
- RAMEAU (Jean), organiste à Dijon : 67.
- Rameaux (Les)*. — Voir : *Ramas (La)*.
- RAMI (Jean-Antoine de), membre du Conseil Souverain et du Conseil des Soixante de Fribourg, bailli d'Orbe et d'Échallon : 32.
- Ramillards* (paroisse des), peut-être *Ramillat*, c^{ne} de Saint-Clément (Allier) : 36.
- Rancy* (Saône-et-Loire) : 63. — Seigneur : Claude BERBIS.
- Rancy* (domaine de), c^{ne} de La Fermeté (Nièvre) : 71.
- RANTONNET (Augustin), praticien : 21.
- RAPHAEL (Philippe), juge et châtelain de Vendègre et Nullize : 108.
- RAPINE DE SAINTE-MARIE (Henriette) : 94.
- (Jacques), lieutenant général du bailliage de Nivernais : 72.
- (Louis-Antoine) : 94.
- RAPPAUD (Gilbert), licencié en lois : 43.
- RAQUIN (Jean), licencié en droit, lieutenant aux bailliages de Semur-en-Briennais et Anzy-le-Duc : 5.
- RASTOIL (Jean-Louis), châtelain de Vichy : 77.
- (Simon-Gilbert), officier de la maison du roi : 77.
- RAT (Grégoire), vicaire de Saint-Polgues : 3.
- RAUGEMONT. — Voir : ROUGEMONT.
- RAVEL (Jacques de), écuyer, seigneur de Codegnat : 47.
- RAVIDAT (Jean), entrepreneur à Maringues : 78.
- RAY (Pierre), procureur d'office de Moulins-l'Arconce : 6.
- RAZÈRE (Marie de) : 80.
- REBOUL (Alain), prêtre : 107.
- REBOUSE (Bénigne) : 103.
- (Claude) : 103.
- (Claudine) : 103.
- (Jean) : 103.
- (Philibert) : 103.
- Rebouses (Les)*, paroisse de Roanne (Loire) : 103.
- Régiment de Condé : 91. — Capitaine de cavalerie : Pierre-François de FOURVIÈRE, comte de Quincy.
- du roi : 90. — Capitaine : Claude de SAINT-Georges, marquis de Saint-André.
- REGIN (Jean), seigneur de Chassaing et de Brezet : 102.
- Registre des insinuations et contrôles ecclésiastiques du diocèse de Nevers : 31.
- REGNARD (Guillaume) : 71.
- REGNARD (Jean), procureur fiscal au bailliage de Noyers : 59.
- (Jeanne) : 71.
- (Marcou) : 71.
- (Marguerite) : 71.
- (Pierre), lieutenant au bailliage d'Avallon : 66.
- REGNAUD (Antoine), greffier à Châtel-Montagne : 5.
- (Jean), fermier de la Motte-Mourgon : 50.
- (Philibert), fermier général de la baronnie de Thiers : 74.
- REGNAULD (Geoffroy), chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, commis à la recette du prieuré d'Auvergne : 4.
- (Guillaume) : 4.
- (Jacques) : 4.
- (Philibert) : 74.
- REGNAULT, notaire royal : 70, 72.
- (Noël), praticien à Azy : 70.
- RÉGNIER, notaire à Nevers : 94.
- REGNIER (Claude de), baron de Guerchy : 81, 87, 88.
- (Esmée de) : 87, 89.
- (Louise de) : 89.
- DE GUERCHY, capitaine lieutenant d'une compagnie de cheval-légers : 86.
- REGY (Jean de), baron de Palerme, président au bureau des finances d'Auvergne : 51.
- (Marguerite de) : 50, 51, 73, 74.
- Reims* (Marne) : 2, 22, 31, 80. — Archevêque-duc : Charles-Antoine de LA ROCHE-AYMON.
- Reims*, paroisse de Juncy (Saône-et-Loire) : 78. — Seigneur : BRUNO COLIN DE SERRE.
- RELANGES (François de), notaire royal au bailliage de Forez : 48.
- RELLIER (Antoine), notaire royal : 84.
- (Jean), licencié en théologie, vicaire perpétuel de l'église N.-D. d'Évahon (Évaux) : 84.
- Remalard* (Orne) : 106.
- Rémilly* (Nièvre) : 80. — Seigneur : René de CHARDZ.
- RENAUD, comte de Forez : 102.
- Reny*, paroisse du Pin (Allier) : 5. — Seigneur : Gilbert DES PLACES.
- REPOUSSE, premier capitaine de cent hommes de pied du régiment du sieur du Bourg : 108.
- RESMOND, curé de Limon : 94.
- RESSEL. — Voir : ROUSSEL.
- Ressin*, c^{ne} de Wandax (Loire) : 7, 9, 20, 26, 90. — Seigneurs : François BERAUD ; Jean BERAUD ; Mathieu BERAUD. — Dames : Marie-Benoîte d'ARCY D'AILLY ; Françoise CHARRIER.

- RETOURNEL (Guy), médecin : 96.
- Reugny* (fief de) (Nièvre) : 10, 89. — Dame : Madeleine HANAPIER.
- REUGNY (Esme de), seigneur de Lancray : 87.
- (Georges de), chevalier, vicomte du Tremblay : 1, 88.
- (Jacques de), écuyer : 88.
- REUILLY (baron de) : 86.
- Reully*, paroisse de Breteau (Loiret) : 89. — Seigneur : Georges de RACAULT.
- REVELHER (André), religieux : 41.
- REVEL (marquis de), mestre de camp général de la cavalerie légère, lieutenant général des armées du roi : 28.
- Revirand* (Ardèche) : 20, 30. — Seigneurs : Emmanuel-Gaspard DU BOURG ; Just-Henry DU BOURG.
- REY, notaire royal à Dijon : 67.
- REYNAUD (Jean), notaire et marchand à Montbrison : 3.
- REYROLLES (Julien de), chanoine de Brioude : 53.
- Riau* (*Le*), auj. *Riaux* (*Les*), c^{ns} de Decize (Nièvre) : 110. — Seigneur : Étienne ROUSSET.
- RIBEYRE (Jean de), seigneur de Fontenille, etc. : 51.
- RICHARD : 28.
- conseiller au Parlement : 63.
- maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Bourgogne : 63.
- (Éléonore) : 8.
- (Jean), théologien à Dijon : 62.
- Richardie* (*La*), c^{ns} de Marat (Puy-de-Dôme) : 10, 50, 51, 73, 74. — Seigneurs : Gilbert de LA RICHARDIE ; Hiérôme de LA RICHARDIE ; René de LA RICHARDIE.
- RICHELIEU (M. de) : 86.
- RICHER, notaire au Châtelet de Paris : 57.
- RICHON (Louis) : 24, 33, 35.
- Riégeot*, c^{ns} de Champvert (Nièvre) : 1, 89, 90. — Seigneur : Paul de MAUMIGNY.
- RIFFÉ, notaire royal à Nevers : 91.
- RIGALAND, curé de Saint-Avit-sur-Tardes : 83.
- RIGOLEY (Pierre), seigneur de la Chaume : 63.
- Rillat*, c^{ns} de Beaumont-les-Randan (Puy-de-Dôme) : 74. — Seigneur : Charles-Louis de BOULLÉ DU CHARIOL.
- Rigny* (*Le*) : 11, 109. — Seigneur : Ennemond DU RIGNY.
- Rilly*. — Voir : *Rully*.
- RINGARD, curé de Banthelu : 78.
- Riom* (Puy-de-Dôme) : 9, 12, 16, 17, 26, 30, 38, 42-44, 46, 47, 49, 51, 52, 74, 77, 79, 82, 85, 102.
- Présidial : 12, 44, 46, 77, 82. — Procureur au présidial : Antoine de MURAT. — Scellier au présidial : Jean de MORAT.
- Bureau des finances et chambre du domaine : 52. — Chanoines : Geslin DUPIN ; ROCHETTE. — Chapitre de Saint-Amable : 77, 79. — Distribution des fondations de Saint-Amable : 79. — Gardien des Cordeliers : F. DARLE. — Généralité : 26. — Greffier en l'élection : François BANHOL. — Intendant de justice, police et finances en la généralité : Bonaventure-Robert ROSSIGNOL. — Musée : 17. — Notaires royaux : DUJOUHANEL ; Benoît MATUCIÈRE ; TEILHOT ; E. VINCELLET. — Procureur des Cordeliers : DUCROZET. — Recette générale : 42. — Sénéchal : Antoine DU BOURG.
- Riorges* (Loire) : 9.
- RIOU (Bernard), avocat en Parlement, juge de Vernoux : 22.
- Rioulet* (domaine du) (Creuse) : 24.
- Rioux*, c^{ns} de Courpières (Puy-de-Dôme) : 102. — Seigneurs : Abraham PEYRENC ; Gaspard-Scipion-Apollinaire de POLIGNAC.
- RIPAULT, cordelier de Bourges, desservant la cure de Charly : 81.
- Ris*, c^{ns} de Cossaye (Nièvre) : 69. — Seigneur en partie : Louis de MARCELANGES.
- RISPAL, expert-géomètre à Clermont-Ferrand : 35, 40.
- Riverie* (Rhône) : 74. — Baron : Claude-Charles de BRON.
- Rivière* (*La*) : 11, 79, 104. — Seigneurs : Étienne de CORDON ; Antoine de LA RIVIÈRE ; Yves de LA RIVIÈRE.
- Rivière* (*La*), c^{ns} de Saint-Clément-en-Montanes (Allier) : 55.
- Rivière-en-Blaisois* (*La*) : 111. — Seigneur : Jacques de GERVAIGE.
- Roannais* : 6, 8, 9, 11, 21, 52, 72, 102.
- Bailliage : 8, 9, 52. — Lieutenants généraux au bailliage : Mathieu-Marie LORANGE DE MEYZIEUX ; Claude VALENCE, seigneur de la Mignardièrre. — Procureur fiscal au bailliage : Denis DUPUY.
- Duché : 8, 72, 102. — Châtelain du duché : Louis VALENCE. — Grand bailli du duché : Claude VALENCE. — Procureur fiscal au duché : Aymé POPULLE. — Lieutenants généraux : Benoît BLANCHET ; Jean BLANCHET ; Claude MATHIEU. — Prévôt en la maréchaussée : François COURTIN.
- Roanne* (Loire) : 7-9, 11, 15, 18, 21-24, 26, 34, 37-40, 51, 52, 55, 70, 76, 90, 101-103, 109.
- Bailliage : 8, 9, 15, 18, 21, 26. — Avocat au bailliage : Charles-Marie DU SAUZEY. —

Bailli : Claude VALENCE. — Lieutenant particulier au bailliage : André VERNE. — Lieutenants généraux civils et criminels : Claude HUE ; Claude MATHIEU ; Claude VALENCE.

Élection : 7, 8, 52. — Directeur des aides en l'élection : Jean MIGNON. — Présidents en l'élection : Jean BERAUD ; Jean VOIRET. — Procureurs du roi en l'élection : Noël-Michel BERGIER ; Benoît GRIMAUD.

Administration municipale de la commune : 24, 37. — Archives du duché : 8. — Aumônier des Ursulines : Antoine DEBOUTET. — Avocat du roi : Antoine TERRAY. — Avocats à la cour : Antoine PETIT ; Antoine VOIRET. — Capucins : 9, 26, 51. — Commune : 37. — Contrôleur au grenier à sel : Louis OUDAILLE. — Curé : Pierre GRILLAT. — Directeur du District : 37. — Église Saint-Julien : 55. — Enseigne du Lion d'Or : 109. — Greffier : Michel PRUDE. — Huissier royal : Claude PAUL. — Marquisat : 11. — Notaires : Bros ; Jean JOBERT ; MORILLON ; THIOLAYRON. — Notaires royaux : BARDET ; BARREL ; DELAFARGE ; DEVILLE ; Benoît DUVERNE ; LAMANDOUILLIER ; Jean MARCELLIN ; NOEL ; PETEL ; POUCHON ; VALENCE ; VINCENT. — Paroisse : 103. — Porte Dorée, enseigne de logis : 102. — Receveur de l'emprunt forcé du canton : DINART. — Receveur du grenier à sel : Claude HUE. — Seigneur : Claude GOUFFIER. — Sénéchaussée : 51. — Sous-diacre : Jacques DEVILLE. — Tribunal : 76. — Ursulines : 26.

ROBERT, notaire à Mâcon : 79.

- (Charles-Anne-Henri), substitut du procureur du roi : 16.
- (Claude), seigneur de Châteauneuf : 19.
- (Joseph de), écuyer, ancien garde du corps du roi : 77.
- DE MOLARD (Saint-Ange de), seigneur de Châteauneuf : 19, 27.

ROBILLARD, chanoine administrateur de Saint-Jean : 31.

- (Florent) : 90.
- (Marie-Madeleine) : 90.

ROBILLOT (Guillaume) : 14.

ROBIN (Simon PERRET dit). — Voir : PERRET dit ROBIN (Simon).

ROCHE, curé de Tournon : 21.

- (de), notaire royal à Dijon : 66.

Roche (La), peut-être *Roche-Noire (La)* (Puy-de-Dôme) : 13, 43, 44, 48, 60, 71, 79, 80, 102. — Seigneurs : Jean de BAUZAC ; François de BEAUCLAIR ; François de CHABANNES DE CURTON ; Michel DU FAUR DE PIBRAC ; Antoine de LA RIVIÈRE ; PONS ; Annet de SAINT-GERMAIN. — Seigneurie : 43. — Dîmes : 44, 48.

Roche-Aymon (La), c^{ne} d'Évaux (Creuse) : 13, 80, 81. — Seigneurs : Arnaud de LA ROCHE-AYMON ; François de LA ROCHE-AYMON ; Renaud-Nicolas de LA ROCHE-AYMON. — Dame : Françoise LELOUP.

Rochebloine, c^{ne} de Nozières (Ardèche) : 7, 38. — Châtelain : 7.

Roche-Charles (Puy-de-Dôme) : 82. — Seigneur : Antoine d'ANGLARD.

Rochedagoux (Puy-de-Dôme) : 44. — Seigneur : Antoine de CHAZERON.

Roche de Marinhat (La),auj. *Roche-Noire (La)* (Puy-de-Dôme) : 104.

Roche de Regains (fromages de) : 76.

ROCHEDRAGON (Sébastien de), écuyer, sieur de la Vau-reille : 85.

Rochefort (Puy-de-Dôme) : 12, 15, 19, 20, 23, 35, 38, 80. — Seigneurs : François de CHABANNES ; Joachim de CHABANNES ; Emmanuel DU BOURG ; Emmanuel-Gaspard DU BOURG. — Dame : Marie d'ESPINCHAL. — Administrateurs municipaux du canton : 38. — Châtellenie : 38. — Canton : 23. — Mandement : 15. — Notaire : Jean EYMARD.

ROCHEFORT (de), famille : 19, 111.

- marquis de la Boulaye, gouverneur d'Avalon : 55.
- (Humbert de), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, seigneur de Beauvoir et de Villars-Frémoy : 111.
- (Isabeau ou Isabelle de) : 84, 108.
- (Jean de) ou de SALVERT, abbé de Mouzon : 84.
- (Louise de) dite d'ALLYE : 80.

Rochegude (Drôme) : 19. — Seigneur : Étienne de MANTIN.

Roche-Julie (La) : 9. — Seigneur : Aimé CHARRIER.

Roche-la-Molière (Loire) : 3-7, 47-49, 52, 54, 71, 96, 97, 103-105, 109. — Seigneurs : Antoine d'AUGEROLLES ; Dauphin d'AUGEROLLES ; Gaspard de CAPPONI ; Antoine de SAINT-POLGUES. — Dame : Françoise d'AUGEROLLES DE SAINT-POLGUES.

Château de Roche : 48. — Châtelain : 4. — Clerc : Roch FROMAGE. — Juge : Antoine BRUNON. — Notaire royal et greffier : Antoine BRUNON. — Prêtre prébendé : 4.

Rochelle (La) (Charente-Inférieure) : 42.

Roche-Noire (La) (Puy-de-Dôme) : 104 n. 1.

Roche-Saint-Secret (La) (Drôme) : 19. — Seigneur : Étienne de MANTIN.

Roche-Sanadoire (La), château détruit, c^{ne} d'Orcival (Puy-de-Dôme) : 12. — Mandement : 12. — Montagne : 12.

- ROCHETTE, chanoine de Riom : 79.
 — (Guillaume) : 18.
Rochette (La) (Drôme) : 9. — Seigneur : Jean CHARRIER.
 ROCHIAS, trésorier de l'Hôpital de Thiers : 77.
Rocquemont : 57. — Seigneur : Barnabé LE VERT.
Rocquet (Le), c^{ne} de Lameyrand (Puy-de-Dôme) : 82.
 — Seigneur : Antoine d'ANGLARD.
Rocroi (Ardennes) : 28.
 RODET, notaire royal à Mâcon : 78.
Roère (La) : 5.
 ROFFIGNAC (Charles de), chevalier, seigneur de Meauce, Saincaize et la Forêt : 81.
 ROGER, notaire à Tourovre : 106.
 — (François), marguillier de Saint-Vincent de Chalon : 65.
 — (Henri), marguillier de Saint-Vincent de Chalon : 65.
 ROLAND SAINT-LÉGER (citoyenne) : 34.
 ROLLAND (Philibert-Louis), notaire royal à Nevers : 26, 35.
 ROLLAT (Martin de), chevalier, seigneur de Marzat, la Court, Coubette, Beaucaire et Paynot : 100.
 ROLLOT (Pierre), praticien à Avallon : 61.
Romagnat (Puy-de-Dôme) : 107, 108.
 ROMANET (de), famille : 19, 68.
 — (Anne de) : 68.
 — (Françoise de) : 68.
Rome (Italie) : 42.
Rondeau, c^{ne} d'AJAIN (Creuse) : 24. — Moulin : 24.
 RORGUE (Gabriel), curé de Saint-Pierre d'Alleyrat : 83.
Rosières, c^{ne} de Saint-Seine-sur-Vingeanne (Côte-d'Or) : 63. — Seigneur : Claude-Bernard MAILLARD.
 ROSSET (Jacques de), juge en la sénéchaussée et siège présidial de Montpellier : 19.
 ROSSIGNOL (Bonaventure-Robert), chevalier, seigneur de Balagny, intendant de justice, police et finances en la province d'Auvergne : 26.
 ROSTAING (Marguerite de) : 70.
 — (Tristan de), seigneur de Villemonble : 70.
Roue (La),auj. *Laroux*, c^{ne} de Saint-Anthème (Puy-de-Dôme) : 20, 21, 38. — Barons : Emmanuel DU BOURG ; Emmanuel-Gaspard DU BOURG.
 ROUÉ (Pierre), étudiant à la Faculté de Médecine de Paris : 109.
Rouen (Seine-Inférieure) : 5, 7. — Église Saint-Ouen : 5.
 — Toile de Rouen : 7.
 ROUGEMONT (Jean de), capitaine de 300 hommes d'armes : 11.
 ROUGIER (Laurent), greffier au bailliage de Pionsat : 102.
 — (Paul), procureur au bailliage de Pionsat : 102.
 ROUSSE (m^e), notaire à Paris : 36, 40, 106.
 ROUSSEAU (Esme), praticien à Avallon : 67.
 ROUSSEL, famille : 102.
 — (Bertrand), seigneur de Grenier : 102.
 — (Françoise) : 102.
 — (Jean) : 102.
 — (Marie) : 102.
 — (Ymbert) : 102.
 ROUSSET (Claude), conseiller à la cour des aides de Montferrand : 6, 48.
 — (Étienne), notaire : 72.
 — (Étienne), sieur du Riau et du Creuzet : 110.
Roussilles : 57. — Seigneur : Augustin FRUGNIER.
Roussillon (Saône-et-Loire) : 19, 44, 89. — Baron : Hugues de CHAUGY. — Comte : Jean de TOURNON.
Roussine, seigneurie aux paroisses de Chard et de Mérinchalle (Creuse) : 13, 22, 24, 31, 80, 82. — Seigneurs : Emmanuel-Gaspard-Jeanne-Marie DU BOURG ; Just-Henry DU BOURG ; Antoine de LA ROCHE-AYMON ; Michel de LA ROCHE-AYMON.
 ROUSSON (Louis) : 6.
Rouy (Nièvre) : 10, 72, 88. — Seigneur : Léonard d'ARMES. — Paroisse : 10.
Rouzière (La). — Voir : *Nouzière (La)*.
 Royal-Infanterie : 38. — Capitaine : Pierre DU BOURG.
 ROYER (Henry de), comte de Saint-Micoud : 78.
 ROYERAT (Tristan), curé de Ciernat : 95.
Roze (La). — Voir : *Nouzière (La)*.
 ROZE (Jean), notaire royal à Bourges : 85.
Rozier-Côtes-d'Aurec (Loire) : 97. — Luminaire : 97.
Ruchay : 51. — Seigneur : Claude d'AUSSEDAT.
 RUDEMONT (compagnie du sieur de) : 27.
 RUFFEC (marquis de), grand d'Espagne, 1^e classe : 90.
 RUFUGE (Théodore de), chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem : 83.
Ruisseaux (Les) : 72. — Seigneur : Hubert de LAMOIGNON.
 RUISSIEU (Denis de), trésorier général des finances à Orléans : 5.
Rully, c^{ne} de Rozier-Côtes-d'Aurec (Loire) : 43, 52, 72, 73, 80. — Seigneurs : René de CHARDZ ; Antoine de LA MURE ; Jean de LA MURE ; Pierre de LA MURE DE CHANTOIS.

S ⁽¹⁾

- Sablé* (Sarthe) : 105. — Marquis : Jean-Baptiste-François MENNELAY-COLBERT. — Marquise : Adélaïde-Antoinette de LA ROCHE-FONTENILLES.
- SABOURIN, notaire royal à Nevers : 7.
- Sabran* (Gard) : 17. — Coseigneur : Théodore de BELLECOMBE. — Mandement : 17.
- SACCONYN (de), famille : 103.
- (Claude de), seigneur de Provieux et de Bussières : 4, 5, 103.
- (Gilbert de BRESSOLLES dit de). — Voir : BRESSOLLES (Gilbert de).
- SACRÉ (Charles), notaire royal à Nevers : 15.
- SADOURNY (Jean), avocat en Parlement : 27.
- SAHUNE (Raymond de) : 18.
- Saillans* (Drôme) : 38. — Baron : Antoine DU BOURG, chancelier de France.
- SAILLANS (de), famille : 104.
- (Anne de) : 41, 79, 104.
- (Antoine de), seigneur de la Foulhouze : 104.
- (Christophe de), seigneur de la Foulhouze : 104.
- (Gabriel de), seigneur du Fieu : 104.
- (Louis de) : 104.
- (Philippe de), épouse de Gilbert du Croc : 41, 43, 44, 104.
- (Ysabeau de), religieuse de Laveine : 104.
- Sail-sous-Couzan* (Loire) : 41. — Prieur : Annet DU CROC.
- Saincaize* (Nièvre) : 10, 81. — Seigneur : Charles de ROFFIGNAC.
- Saint-Agrève* (Ardèche) : 30. — Maître chirurgien : Pierre TESTU.
- Saint-Amandy* : 84. — Prieur : Louis DEMAY.
- Saint-Amant-Roche-Savine* (Puy-de-Dôme) : 43, 102. — Seigneurs : Abraham PEYRENC ; Gaspard-Scipion-Apollinaire de POLIGNAC. — Prêtre : Jean DES CHAULX. — Seigneurie : 102.
- SAINTE-ANDRÉ (Pierre de), notaire royal en la sénéchaussée de Bourbonnais et Auvergne : 48, 49, 51.
- Saint-André[-d'Apchon]* (Loire) : 8, 9, 90. — Marquis : Claude de SAINTE-ANDRÉ D'APCHON ; Claude de SAINT-GEORGES. — Baronnie : 8. — Lieutenant de la baronnie : Claude de MARTINIÈRE.
- SAINTE-ANDRÉ D'APCHON (Claude de), chevalier, marquis de Saint-André : 9.
- Saint-André-en-Roannais* (Loire) : 103. — Notaire : Hugues ANDRAS.
- Saint-Annet (régiment de cheveu-légers de) : 50.
- Saint-Antoine* : 71.
- Saint-Antoine* (terre du faubourg) : 92.
- Saint-Apollinaire-de-Rias* (Ardèche) : 20, 26, 68. — Seigneur : Just-Antoine de LA RIVIÈRE. — Curé : Jean CLARY.
- Saint-Aubin*, c^{de} de Vieil-Évreux (Eure) : 88. — Seigneur : Guillaume BRAYER.
- SAINTE-AUBIN (Louis de), seigneur de la Varenne et des Varennes-Blanches en Bourbonnais : 5.
- Saint-Augustin* : 15. — Seigneur : Étienne de LA SOUCHE.
- SAINTE-AULBIN, archidiacre, vicaire général de Lyon : 30.
- Saint-Avery* : 85. — Prieur : Godefroy BOUARD.
- SAINTE-AVIT (Charles de) : 84.
- Saint-Avit-sur-Tardes* (Creuse) : 13, 22, 24, 30, 31, 80-83. — Seigneurs : Just-Henry DU BOURG ; Michel de LA ROCHE-AYMON. — Dame : Henriette de LA ROCHE-AYMON. — Curés : BELON ; Annet CHIRAT ou CHIRAC ; RIGALAND. — Église : 81, 82. — Paroisse : 13.
- Saint-Bel*, ou mieux *Sain-Bel* (Rhône) : 33. — Notaire royal : ANTOINE.
- Saint-Benin-d'Azy* (Nièvre) : 64, 71, 72, 86-89, 92, 94, 95. — Curés : Jean GAGNIEUX ; Jean-Baptiste PERRAUDIN. — Greffier en la justice : Claude BRULAULT. — Lieutenant de la justice : Jacques FRÉBAULT. — Notaire royal : BONIN. — Paroisse : 64, 86, 87, 94. — Procureur d'office de la justice : Marin DUPLESSIS. — Syndic : Antoine CORNU l'ainé. — Vigne : 71.
- Saint-Benoît* (ordre de) : 53.
- Saint-Bonnet-des-Quarrets*,auj. *Saint-Bonnet-des-Quarts* (Loire) : 96. — Prêtre : Antoine de LORME.
- Saint-Bonnet-du-Four* (Allier) : 48.
- Saint-Bonnet-le-Château* (Loire) : 71, 97, 98. — Chapelle Notre-Dame dans l'église : 97, 98. — Consuls : 98. — Curé : 98. — Église paroissiale : 98. — Lieutenant du châtelain : 98. — Luminaire : 97. — Pré Delachamp : 98. — Prévôt : 98.
- Saint-Chamond* (Loire) : 49. — Religieuse ursuline : Catherine DU CROC.
- SAINTE-CHAMOND (marquis de), maréchal de camp : 50.
- SAINTE-CHAUMONT (comte de), seigneur de Chevières : 6.
- SAINTE-CHRISTOPHE (M. de) : 53.

(1) Les noms commençant par *Sainte* figurent à la suite de ceux qui commencent par *Saint*.

- Saint-Christophe d'Azy*, c^{ns} de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre) : 13, 14, 61, 72, 86-89, 94. — Curé : François BERNARD. — Greffier de la justice : Claude BRULAULT. — Lieutenant de la justice : Jacques FRÉBAULT. — Procureur d'office de la justice : Marin DUPLESSIS. — Syndic : Pierre BORDEAU.
- Saint-Christophe-en-Brionnais* (Saône-et-Loire) : 3, 5, 103. — Seigneurs : Amblard de TENAY ; Geoffroy de TENAY ; Marc de TENAY.
- Saint-Cierge* [- sous - le - Cheylard] (Ardèche) : 19. — Abbé : Joseph de GINESTOUX.
- Saint-Cire* : 74. — Comte : Jean d'ARCY.
- Saint-Cirgues* : 74.
- Saint-Clément*, c^{ns} de Montverdun (Loire) : 2.
- Saint-Clément* (Puy-de-Dôme) : 104.
- Saint-Clément* (val de), dans l'Allier : 100.
- Saint-Clément-des-Montagnes* ou *Saint-Clément-en-Montanes* (Allier) : 5, 8, 53.
- Saint-Cy-Ferrière* (Nièvre) : 87. — Curé : Jean GUYOT.
- Saint-Cyr* (dîme de) : 100.
- Saint-Cyr* (Ecole militaire de) : 25, 40.
- Saint-Cyran* : 43. — Abbé : Jean de MALVOISIN.
- Saint-Éloi* (terre de) (Nièvre) : 69.
- Saint-Étienne de Dun-le-Roi* : 15, 81. — Prieur : Gabriel de TRANCHILLON ou TRANCELION.
- Saint-Étienne-de-Furan* (Loire) : 5, 6, 104, 105. — Baron : Aymard de SAINT-PRIEST. — Église paroissiale : 5. — Juge : Jacques DEBAS. — Seigneurie : 105.
- Saint-Fargeol*, paroisse de la Forêt ; peut-être *Saint-Fargeau*, c^{ns} de Cisternes-la-Forêt (Puy-de-Dôme) : 13. — Seigneur : Guillaume de LA VILLE.
- Saint-Félicien* (Ardèche) : 15, 19-21, 38. — Seigneurs : Emmanuel DU BOURG ; Emmanuel-Gaspard DU BOURG. — Dame : Marie d'ESPINGHAL. — Église : 15. — Paroisse : 38.
- Saint-Firmin* (Nièvre) : 14.
- Saint-Fleurant* (seigneur de) : 2.
- Saint-Fortunat* (Ardèche) : 20, 26, 68, 69. — Seigneurs : Guillaume-Ytier de GINESTOUX ; Just-Henri de GINESTOUX ; Just-Antoine de LA RIVIÈRE.
- Saint-Fressain* : 27. — Seigneur : Charles-Godefroy de LA TOUR D'Auvergne.
- Saint-Galmier* (vignes de) (Loire) : 100-101.
- Saint-Genest-Lerpt* (Loire) : 7. — Chapelle Saint-Antoine et Saint-Jean : 7.
- Saint-Gengoux* (Saône-et-Loire) : 3, 54. — Doyen : Amédée d'UGEROLLES. — Notaire : Girard GAUTIER.
- Saint-Georges*, commanderie à Lyon : 50, 84.
- Saint-Georges* [-ès-Allier] (Puy-de-Dôme) : 46, 52. — Église : 46. — Paroisse : 52.
- SAINT-GEORGES (Claude de), écuyer : 5.
- (Claude de), chevalier de Saint-Louis, marquis de Saint-André, seigneur des Ouches, etc. : 90.
- (Claude de), chevalier, capitaine au régiment d'Auvergne : 90.
- (François de), seigneur d'Estrée et de Vivant : 5.
- (Marc-Antoine de), seigneur d'Etingue et de la Cour : 90.
- Saint-Georges-de-Baroilles* (Loire) : 6.
- SAINT-GERMAIN (de), famille : 104.
- (Amédée de) : 98.
- (Annet de) : 13, 44, 45, 80, 104.
- (Arthaud de), chevalier, seigneur de Mont rond : 53, 54.
- (Louis de) : 98.
- (Marie de) : 98.
- Saint-Germain-d'Assens* (Suisse) : 32. — Curé D'ODET D'ORSONNENS. — Vicaire : abbé BOCHU.
- Saint-Germain-des-Grois* (Orne) : 106.
- Saint-Germain-en-Laye* (Seine-et-Oise) : 27-29, 41, 55, 56.
- Saint-Germain-Laval* (Loire) : 2, 3, 7, 26, 48, 51, 53, 73. — Capitaine et châtelain : Gilbert HEBRAIS. Chapelle Notre-Dame dans l'église : 7. — Consuls : Claude BONNET ; Georges CHEZELLES ; André HEBRAIS. — Curé : Jean RAJAT. — Dimerie : 3. — Lieutenant : Claude POPULLE. — Notaire : Antoine ARTAULT. — Prébendier de Notre-Dame : Claude BOUCLON. — Récollets : 27, 51, 53, 73.
- Saint-Germain-l'Espinasse* (Loire) : 68, 103.
- Saint-Gilbert de Neuffons*, abbaye : 49-51, 73. — Abbé : Jacques DU CROC. — Sacristain : André LÉOTARD.
- Saint-Giron* : 13. — Curé : Bernard de VIEILLEROCHE.
- Saint-Gratien* (Nièvre), fief : 10.
- SAINT-HAON (Charles de), seigneur de Bénassac : 96.
- (Humphroy de), chevalier : 54.
- (Louis de), coseigneur de Saint-Haon : 11, 109.
- Saint-Haon-le-Châtel* (Loire) : 3, 11, 54, 68, 101, 103, 109. — Coseigneur : Louis de SAINT-HAON. — Notaire royal : François BRAVARD.
- SAINT-HÉREM (M. de), lieutenant général au gouvernement d'Auvergne : 41, 43.
- Saint-Hérent* (Puy-de-Dôme) : 74. — Comte : Édouard de MONTMORIN.

- Saint-Hilaire* (Loire) : 24.
- Saint-Hilaire*[-*Cusson-la-Valmille*] (Loire) : 97. — Luminaire : 97.
- Saint-Ignat* (Puy-de-Dôme) : 73, 74. — Seigneur : Hiérôme de LA RICHARDIE DE BESSE.
- Saint-Inglevert* (Pas-de-Calais), commanderie : 29. — Commandeur : le sieur de CADRIEU.
- Saint-Jean-d'Heurs* (Puy-de-Dôme) : 74.
- Saint-Jean-de-Jérusalem* (ordre de) : 17, 47, 50, 55, 86, 96. — Bulle de l'ordre : 17. — Maître de l'Hôpital : Emmanuel PINTO.
- Saint-Jean-de-Lichy*, *auj. Saint-Jean-aux-Amognes* (Nièvre) : 64, 101. — Notaire royal : GEOFROY.
- SAINT-JOHANNYS (François de) : 43.
- SAINT-JULIEN (François de), écuyer, seigneur de la Ganne : 81.
- (Jean de), chevalier, seigneur de Peyrudette, Solignat, les Forges, etc. : 81.
- (Pierre de), chevalier, seigneur de Cortevaix : 2, 3.
- Saint-Julien-d'Oddes* (Loire) : 21, 48. — Dame : Mathie DU CROC.
- Saint-Julien*[-*le-Châtel*] (Creuse) : 83. — Seigneur : Paul de BRIDIER.
- Saint-Julien-le-Roux* (Ardèche) : 20, 26. — Seigneur : Just-Antoine de LA RIVIÈRE.
- Saint-Julien-sur-Aydat*, *c^{no} d'Aydat* (Puy-de-Dôme) : 74. Seigneur : Antoine de LA BARGE.
- Saint-Just-en-Chevalet* (Loire) : 2, 3, 72. — Chanoine : André BUISSON. — Notaires : Jean ANTOR ; Hugues LE FÈVRE.
- Saint-Laurent* (Nièvre), abbaye : 15. — Abbé : Pierre NAUDON.
- Saint-Laurent-d'Oingt* (Rhône) : 33. — Prieur : Laurent de FOU DRAS.
- Saint-Lazare de Jérusalem* (ordre de) : 21, 28, 29, 38, 40. — Chevalier : Antoine BEAUDET DE BEAUMONT. — Commandeur : Emmanuel DU BOURG.
- Saint-Léger-de-Préaux*, abbaye (Calvados) : 79. — Abbessse : Madeleine de BOUILLÉ.
- Saint-Léger-les-Paray* (Saône-et-Loire) : 2, 3, 54. — Seigneur : Jean d'AUGEROLLES ; Jean de LESPINASSE ; Amblard de TENAY. — Dame : Catherine de LESPINASSE. — Chapelle Sainte-Marie-Madeleine, au château : 2.
- Saint-Loup* (Creuse) : 83.
- Saint-Maixent*, ou mieux *Saint-Maixant* (Creuse) : 81. — Marquis : Philippe de LA ROCHE-AYMON.
- Saint-Mandé* (Seine) : 24.
- Saint-Marcel-d'Urfé* (Loire) : 5, 6, 47, 96. — Seigneur : Claude de GALLET.
- Saint-Marcellin* (Loire) : 97, 98. — Luminaire : 97. — Paroisse : 98.
- Saint-Martial*, *c^{no} d'Igrande* (Allier) : 85. — Seigneur : Gilbert d'USSEL.
- Saint-Martin*, *c^{no} de Lezoux* (Puy-de-Dôme) : 13. — Seigneur : Jacques de CHALUS.
- Saint-Martin-la-Sauveté* (Loire) : 72.
- Saint-Maur-les-Fossés* (Seine) : 42, 56.
- Saint-Maurice* (Puy-de-Dôme) : 82, 84. — Curé : Annet VIALON.
- Saint-Maurice-en-Gourgois* (Loire) : 97. — Luminaire : 97.
- Saint-Maurice-en-Roannais* (Loire) : 3, 5, 30, 53, 72, 103. — Capitaine et châtelain : Antoine de LA MURE. — Église : 72. — Lieutenant : Pierre de LA MURE l'ainé. — Notaire : Pierre de LA MURE. — Notaires royaux : Jean-Guy BARREL ; Étienne FRAIGNE ; Pierre de LA MURE l'ainé. — Prieur : Jean de LA VEYSSIÈRE DE CANTOYNET.
- Saint-Maurice-sur-Loire*. — Voir : *Saint-Maurice-en-Roannais*.
- Saint-Michel (collier de l'ordre de) : 48.
- Saint-Micoud*, *auj. Saint-Micaud* (Saône-et-Loire) : 78. — Comte : Henry de ROYER.
- Saint-Myon* (Puy-de-Dôme) : 74. — Comte : Édouard de MONTMORIN.
- Saint-Nicolas-du-Port* (Meurthe-et-Moselle) : 1.
- Saint-Nicolas-les-Biefs* (Allier) : 6.
- Saint-Nizier* (Loire) : 97. — Luminaire : 97.
- Saint-Pal-de-Chalencon* (Haute-Loire) : 102. — Seigneurs : Abraham PEYRENG ; Gaspard-Scipion-Apollinaire de POLIGNAC.
- Saint-Pardoux* (Creuse) : 85.
- SAINT-PARDOUX (Catherine de) : 105.
- Saint-Paul* (Drôme) : 83. — Commandeur : François de BOZERANZEL-MONGOUTIER.
- SAINT-PAUL (Louis de) : 5.
- Saint-Paul-de-Vézelin* (Loire) : 72.
- SAINT-PHALLE : 40.
- (Claude-Cyr, marquis de) : 92.
- (Louis de), écuyer, sieur de Villefranche-Saint-Phal et de Montgoublin : 69.
- Saint-Pierre-le-Moutier* (Nièvre) : 1, 9, 15, 38, 61, 69-71, 73, 86, 87, 89, 102, 110. — Assises : 102. — Bailli : 15, 73. — Bailliage : 1, 9, 38, 61, 69, 70, 73, 86, 110. — Capitaine : Henri LE GROING. — Lieutenant général : 87. — Présidial : 87, 89. — Prévôt : Philibert BADEAU. — Procureur du roi : 87. — Sergent royal : Pierre ÉVERARD. — Tour carrée : 87.

Saint-Polgues (Loire) : 2-6, 9, 20-22, 26, 29-31, 33, 36, 39, 47, 48-55, 71-74, 76, 82, 85-86, 90, 96-98, 101, 103-105, 108, 109.

Seigneurs : Antoine d'AUGEROLLES ; Dauphin d'AUGEROLLES ; Guillaume d'AUGEROLLES ; Jean d'AUGEROLLES ; Philippe d'AUGEROLLES ; Emmanuel-Gaspard DU BOURG ; Just-Henry DU BOURG ; Charles DU CROC ; Gaspard du CROC ; Jean-Claude DU CROC ; Boissonnier DU VERNAY ; Antoine de SAINT-POLGUES. — Dames : Anne de CHENILLAT ; Mathie DU CROC ; Antonie LE VERT.

Foi et hommage : 53. — Juridiction : 30. — Greffier de la juridiction : Claude FREYSSENT. — Juge châtelain de la juridiction : Antoine FIALIN. — Procureur fiscal de la juridiction : Jean-Guy BARREL. — Prévôt : Jean de PEYRAULT.

Château : 9, 48, 49, 51, 73, 96, 104, 108. — Chapelle du château : 2. — Église : 51, 53, 54, 98, 105, 109. — Chapelle Notre-Dame dans l'église : 51, 98. — Chapelle Saint-Denis dans l'église : 3. — Curés : COSTE ; Claude DALMÈS ; Laurent FLURY ; Étienne GARCIN ; Crespin GUIONNET ; Pierre MAINGAULT ; Guillaume VACHERIAS. — Greffier : Jacques DUTREYNO. — Prêtre sociétaire : Benoît ARTODA. — Vicaire : Grégoire RAT.

SAINT-POLGUES (de), famille : 104-105.

- (Antoine de), seigneur de Saint-Polgues, Roche-la-Molière et Brunard : 104.
- (Antoinette de). — Voir : AUGEROLLES (Antoinette d').
- (Charles de). — Voir : AUGEROLLES (Charles d').
- (chevalier de) : 4.
- (comte de) : 22, 33, 39, 75, 79, 80, 102.
- (comtesse de) : 80.
- (Dauphin de). — Voir : AUGEROLLES (Dauphin d').
- (Françoise de). — Voir : AUGEROLLES (Françoise d').
- (Jeanne de). — Voir : AUGEROLLES (Jeanne d').
- (Just-Henry de). — Voir : DU BOURG (Just-Henry).
- (Louis de), écuyer, seigneur de Comières : 3, 4.
- (Louis de), fils du précédent : 4.
- (frère Louis de). — Voir : AUGEROLLES (Louis d').
- (M. de) : 24, 38, 50, 53, 79, 105.
- (M^{me} de) : 30, 36, 49.
- (sieur de) : 48.

Saint-Pourçain-Malchère, c^{se} de Lusigny (Allier) : 5, 54. — Enseigne des Trois Rois : 54.

Saint-Preze (La) (sic) : 57, 58. — Seigneurs : Antoine PINOT ; Robert PINOT.

SAINT-PRIEST (de), famille : 105.

- (Antoine de), seigneur d'Arbuzy : 6.
- (Aymard de), baron de Saint-Étienne-de-Furan et de Saint-Priest : 5, 105.
- (François de), seigneur de Saint-Priest, Bonvert et Bonnefond : 11.
- (Gabriel de) : 105.
- (Isabeau de) : 3, 105.
- (Jean de), seigneur de Saint-Priest : 101.
- (Louis de), fils d'Aymard : 6, 105.
- (Louis de), frère d'Aymard : 105.
- (Pierre, bâtard de) surnommé LA FOLLEUSE : 5.

Saint-Priest-la-Roche (Loire) : 2, 5, 11, 73, 101, 105. — Seigneurs : Aymard de SAINT-PRIEST ; François de SAINT-PRIEST ; Jean de SAINT-PRIEST ; François-Alexandre de SAINTE-COLOMBE ; Josserand de SAINTE-COLOMBE. — Seigneurie : 105.

Saint-Priest (Isère) : 23.

SAINT-PULGENT (de), famille : 105.

- (Anna ou Anne de) : 6, 47-50, 55, 85.
- (Georges de), écuyer, seigneur de la Goutte et le Vert : 105.
- (Guillaume de), fils du précédent : 105.
- (Guillaume de), seigneur de la Goutte et de la Bouteresse : 6, 47.
- (Isabeau de), fille de Guillaume : 6, 47-50, 55, 108.
- (Pierre de), écuyer, seigneur de la Goutte et de Laval : 105.
- (Ysabeau), fille de Georges, dame de le Vert : 105.

Saint-Rambert : 50, 96. — Seigneur et prieur : Antoine-François de SIMIANE MONCHAT. — Château : 50, 96.

Saint-Romain-la-Motte (Loire) : 7-9, 11, 21, 30, 33, 35, 52, 68-70, 81, 101, 103, 105, 108, 110. — Seigneurs : Jacques de BEAUFORT ; François de BEAUVARGER MONGON ; Achille de BERNAY ; Jacques de BERNAY ; Louis de BOISY ; Tristan de BOISY ; Just-Henry DU BOURG ; Jean-Claude DU CROC ; Georges FILSJEAN ; Claude GOUFFIER. — Dames : Jeanne BERAUD ; Mathie DU CROC. — Château : 101, 105. — Église : 68. — Paroisse : 8.

Saint-Satur (Cher), abbaye : 69.

Saint-Sauves (Puy-de-Dôme) : 38.

- SAINTE-SAUVEUR** (comtesse de) : 106.
Saint-Silvain[-Montaigut] (Creuse) : 24.
Saint-Sulpice, c^{ne} de Villeret (Loire) : 4. — Curé : Jean GIRAUD.
Saint-Sulpice-le-Châtel (Nièvre) : 22, 92, 93. — Notaires royaux : FRÉBAULT ; Jean-Baptiste FRÉBAULT.
SAINTE-VALLIER (de), famille : 105-107.
 — (Barbe-Pierrette de LA CROIX DE CHEVRIÈRES DE) : 25, 26, 32, 106, 111.
 — (Jean-Baptiste-Paul-Charles de LA CROIX DE CHEVRIÈRES DE) : 25, 32, 73, 106, 111.
 — l'ainé (LA CROIX DE) : 25, 32.
 — jeune (LA CROIX DE) : 25, 32.
 — (M^{me} de) : 73, 106.
 — (vicomte de) : 32, 105.
Saint-Venant (compagnie de) : 27.
SAINTE-VIARD-LOURDAIX (Jacques de), grand prieur d'Auvergne : 83.
Saint-Victor (Ardèche) : 7.
Saint-Vincent (Ardèche) : 16, 19, 68. — Seigneur : Joseph de GINESTOUX DE LA TOURETTE.
SAINTE-VINCENT (Marianne de GINESTOUX DE). — Voir : GINESTOUX (Marie-Anne de).
Sainte-Colombe (Loire) : 2, 11, 60, 62. — Seigneurs : Michel DU FAUR DE PIBRAC ; Claude FILSJEAN ; Josserand de SAINTE-COLOMBE.
SAINTE-COLOMBE (François de), seigneur de Sainte-Colombe et du Poyet : 11.
 — (François-Alexandre de), seigneur du Poyet et de Saint-Priest-la-Roche : 73.
 — (Georges de), seigneur du Piney : 4.
 — (Josserand de), damoiseau, seigneur de Sainte-Colombe et de Saint-Priest-la-Roche : 2.
 — (Philibert de) : 11.
SAINTE-EGUETE (Mathieu de) : 54.
SAINTE-FÈRE (sieur de) : 28.
Sainte-Menhould (Marne) : 1, 9, 95. — Abbessé : Marie - Constance DU BLED D'UXELLES. — Novice : Agnès de LA TROLIÈRE.
Saisses,auj. *Seisses* (Haute-Garonne) : 79. — Baron : Bernard de SÉGUR.
SAISSET (Guillaume), secrétaire du chapitre de Chalon : 64.
Saligny (Allier) : 49. — Château : 49.
Salles : 14, 21. — Seigneur : Antoine de FOUCHER. — Prieuré : 21.
SALLIER (comte de), colonel d'infanterie : 27.
SALLONNIER (Claude), seigneur de Nyon : 1.
 — (Jacques), sieur de Nyon : 89.
 — (Jean), sieur de Nyon : 89, 101.
 — (Philibert), maître des comptes du duc de Mantoue et de Nevers : 101.
SALOMON (de), colonel des Cuirassiers du Dauphin : 36.
SALVERT (Jean de), abbé de Mouzon : 84.
Samarins (territoire des), dans la paroisse de Saint-Romain-la-Motte (Loire) : 101.
Sancoins (Cher) : 69. — Jours de Sancoins du bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier : 69.
Sangué, c^{ne} de Lurcy-le-Bourg (Nièvre) : 89. — Seigneur : Eustache de CHARRY.
Sansac : 19. — Seigneur : Étienne de MANTIN.
Santa Catarina (vaisseau) : 82.
Saône : 29.
Saône-et-Loire : 2, 5, 12, 24, 25, 32, 65.
Sardaigne : 100. — Député auprès du roi : Charles-Abel de LORAS.
Sardolle,auj. *Sardolles*, c^{ne} de Beaumont-Sardolles (Nièvre) : 90. — Curé : Hubert FITY.
Sarept : 13. — Évêque : Antoine de LA ROCHE-AYMON.
SARLAN (M. de) : 42.
Sarras (Ardèche) : 18, 20, 21, 26, 30, 102, 109. — Seigneurs : Emmanuel - Gaspard DU BOURG ; Just-Henry DU BOURG ; Pierre de JAUNAC ; Abraham PEYRENC ; Gaspard-Scipion-Apollinaire de POLIGNAC. — Château : 21. — Curé : Pierre BOUCHARÈNE. — Juge : Jean-Charles de LA VIGNE. — Mesure du château : 109. — Notaire royal : Pierre de LA VIGNE. — Seigneurie : 102.
SARRASIN (Gabriel de), écuyer, seigneur de Bonnefont, Guymont et Condat : 81.
SARRON (Jacques de), seigneur de Vaux : 11, 109.
Sarthe : 8.
Sassenage (Isère) : 39, 40. — Comte : René ISMIDON. — Marquis : Charles-François-Louis-Alphonse de SASSENAGE.
SASSENAGE (Charles-François-Louis-Alphonse de), marquis de Sassenage, seigneur du Cheylard, de Brion, de Jaunac et de la Cour : 23, 39.
 — (comte de) : 39, 40.
Sassenage-Cavalerie (régiment de) : 39. — Mestre de camp : Charles-François-Louis-Alphonse de SASSENAGE.
SAUCÈDE (J.-L.), secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre : 68.
Saules (Les), c^{ne} de Montor (Allier) : 5. — Seigneur : Jean de MONTMORILLON.

- SAULGY (de), famille : 107.
 — (Charles de) : 107.
- Saulieu (Saône-et-Loire) : 40. — Lieutenant particulier civil et criminel au bailliage et à la chancellerie : Jean-Baptiste MONNOT. — Notaire royal : MOROT.
- SAULNIER, conseiller au Parlement : 58.
 — trésorier de France à Limoges : 58.
- Saulsoy (Le) : 69. — Seigneur : Georges FILSJEAN.
- SAULX (Claude de), marquise d'Époisses : 111.
- SAULZAY D'ESTIGNIEU (Louis de), grand prieur d'Auvergne : 50.
- Saussoy (Le) : 87. — Seigneur : Pierre de FAILLY.
- SAUTOT (Jean), chanoine honoraire d'Autun, supérieur du Petit Séminaire de Nevers : 26.
- SAUVAGEOT, adjoint au maire de Nevers : 23.
- SAUVAIGE, notaire à Paris : 40, 78.
- Sauvat, c^{ne} d'Ars (Puy-de-Dôme) : 80, 82-83. — Seigneurs : Antoine de LA ROCHE-AYMON; François de LA ROCHE-AYMON.
- Sauve ou Saulve (La). — Voir : Sône (La).
- SAUVE (Madeleine de) : 18.
- Sauveix : 84. — Archiprêtre : Annet VIALON.
- Sauvry (Nièvre) : 91.
- Sauxillanges (Puy-de-Dôme) : 48, 55, 82. — Prieur et seigneur : Louis de LA TOUR D'AUVERGNE.
- SAUZAT, curé d'Empurany : 36.
- SAVE (Pierre), huissier au duché de Nivernais : 93.
- Savennes (Puy-de-Dôme) : 100. — Seigneur : Martin de LA TOUR.
- SAVENNES (Gaspard de), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, seigneur de Vennes : 6, 96.
- Savigneux (Loire) : 98. — Luminaire : 98.
- SAVIGNHAC, curé de Mazoires : 82.
- Savigny, abbaye royale : 18, 26, 33, 49, 53, 90. — Chapitre : 53. — Grands prieurs : Laurent de FOUDRAS; GROLLIER DE SERVIÈRES. — Hôtelier : Jean de FOUDRAS. — Juge des terres : Pierre AUBERT. — Religieux : Antoine DU CROC; François-Charles DU CROC.
- SAVIGNY, notaire à Paris : 23, 40.
 — (de), notaire au Châtelet de Paris : 78.
- Savoie (pays de) : 95.
- Savyne (régiment de) : 20.
- Saxe (porcelaine de) : 92.
- SCHOLL (docteur), médecin à Lausanne : 31.
- SCHOMBERG (Frédéric, comte de), général des troupes étrangères en Portugal : 27.
- Schomberg-Infanterie (régiment de) : 27, 28.
- Scipion (le), vaisseau : 96.
- Scuré,auj. *Ecurey* (Meuse) : 58. — Abbé : Antoine de BRICHANTEAU.
- SEBILLE (Marguerite) : 14.
- SECHAUD (G.), notaire royal : 16.
- Sedan (Ardennes) : 28.
- Sées,auj. *Sées* (Orne) : 32. — Évêque : 32.
- Segoules, c^{ne} de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre) : 93.
- SEGUIN (Bertrand), religieux du prieuré de Faye : 101.
 — (Jacques), écuyer, seigneur de la Barre et d'Argini : 100.
- SÉGUR (Bernard de), écuyer, baron de Seisses et de Pardaillan : 79, 80, 107.
 — (Pierre de), seigneur de Pardaillan : 46, 107.
- Seine : 25, 37, 106. — Administration du Département : 37. — Tribunal de 1^{re} instance : 106.
- Seine-et-Marne : 58.
- SELLES (Pierre de), bailli de Noyers : 59.
- SELLIER, notaire à Paris : 39.
- Selongettes,auj. *Salongette*, c^{ne} de Saint-Georges-Nigremont (Creuse) : 81. — Seigneur : François de LA ROCHE-AYMON.
- Selore, c^{ne} de Digoïn (Saône-et-Loire) : 23, 24.
- Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) : 110. — Contrôleur au grenier à sel : Toussaint MONGIN.
- Semur-en-Brionnais (Saône-et-Loire) : 5, 7, 32, 56. — Bailliage : 5. — Canton : 32. — Lieutenant au bailliage : Jean RAQUIN. — Notaires royaux : Claude DELAMOTTE; Jean POLÈTE.
- SENALLY (Bénigne de) : 87.
- Senonches, c^{ne} d'Amions (Loire) : 11, 109. — Seigneur : Ennemond DU RIGNY.
- Senonet : 103. — Seigneur : Noël-Germain de SENONET.
- SENONET (Noël-Germain de), seigneur de Senonet : 103.
- Senosches. — Voir : Senonches.
- SENOVERT (Julien de), curé de Bozas : 21, 33.
- Sénozan (Saône-et-Loire) : 78. — Seigneur : David OLIVIER.
- SEPTIER DE RIGNY (François), prêtre licencié en Sorbonne de la Société Royale de Navarre, officiel de Nevers, prieur de Faye : 31.
- SÉRENT (duchesse de) : 18.
- Sermoise (Nièvre) : 69. — Seigneur : Louis GIRARD.
- SERRE (Gabriel de) : 13.
- SERRES (Just-Antoine de), lieutenant général civil et criminel au bailliage d'Annonay : 26.
- Servièrre, ou mieux *Servièrres*, c^{ne} d'Orcival (Puy-de-Dôme) : 13. — Seigneur : Pierre de CHALUS.

- Servolle*, c^{ne} de Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme) : 82. — Seigneur : Antoine d'ANGLARD.
- SERVONAT, notaire royal : 40.
- SÉVERAC (Marie-Thérèse-Aldebert de) : 90.
- SEVERAT (Ballhazard), élu en l'élection de Forez : 9.
- SEVERT (Jacques), notaire royal de Beaujolais : 44.
- SEVYN (Gilbert), notaire royal : 103.
- Seychalles* (Puy-de-Dôme) : 44, 51, 52, 82. — Seigneurs : Gabriel de CHAZERON ; François de LASTIC ; Jean de RIBEYRE. — Domaine : 52.
- Seyches*, en Agenois : 107. — Seigneur : Pierre de SÉGUR.
- Sézanne* (Marne) : 25.
- Sichamps* (Nièvre) : 101. — Seigneur : Gilles DU CHASTEL.
- SIMIANE MONCHAT (Antoine-François de), comte de Lyon, seigneur et prieur de Saint-Rambert : 96.
- SIONNEST, notaire royal à Nevers : 94.
- SIRMOND (Jean de), commissaire extraordinaire des guerres : 8.
- SIROT (Claude), procureur à Nevers : 95.
- Sisteron* (Basses-Alpes) : 28.
- SMITH (M.) : 42.
- Socillanges*. — Voir : *Sauxillanges*.
- Soissons* (Aisne) : 32. — Diocèse : 32.
- Soleymieux* (Loire) : 9, 97. — Seigneur : Jean CHARRIER. — Luminaire : 97.
- Solignac*, c^{ne} de Gilhoc (Ardèche) : 68. — Seigneur : Pierre DES BOZ. — Châtelain : François ESTEZET.
- Solignac*,auj. *Solignat* (Puy-de-Dôme) : 81. — Seigneur : Jean de SAINT-JULIEN.
- SOLIVEAU (Jacques), avocat en Parlement : 60.
— (Pierre) : 59.
- Solligny*,auj. *Soligny-les-Étangs* (Aube) : 88. — Seigneur : Nicolas HENNEQUIN.
- Sommery*, c^{ne} de Gilly-sur-Loire (Saône-et-Loire) : 89. — Seigneur : Melchior de FONTETTE.
- Sommières* (Gard) : 28.
- SONAVILLE (Marie-Louise de) : 77.
- Sône* (La) (Isère) : 6, 49, 50, 52, 96. — Seigneur : Louis de LESTANG. — Dame : Antoinette de SAINT-POLGUES.
- SONNIER (Gaspard), prêtre : 99.
- SOPHEYRAND (Antoine), tailleur d'habits à Saint-Germain-Lespinasse : 103.
- SOPHIE (M^{me}) : 18.
- Sorbonne : 31, 61, 110. — Docteurs de Sorbonne : Étienne DU BOURG ; Jacques MALETESTE. — Licencié en Sorbonne : François SEPTIER DE RIGNY.
- SORET (Pierre), notaire à Donnemarie-en-Montois : 60.
- SORREL, curé de Bozas : 36.
- SOUBISE (marquis de) : 30.
- Souche* (La), c^{ne} de Doyet (Allier) : 99. — Seigneur : Mathias de COURTAIX.
- Soulcy*, c^{ne} de Gueugnon (Saône-et-Loire) : 91. — Seigneur : Paul-Charles DU CREST.
- SOULTRAIT (G. de) : 17.
- Sourdis* : 78. — Comte : Antoine-Alexandre COLBERT.
- SOURDIS (M. de) : 99.
- Sousy* (Loire) : 100.
- Souternon* (Loire) : 3, 5, 34, 36, 54, 55, 72, 85, 98. — Seigneurs : Antoine de FOU DRAS ; Christophe de FOU DRAS. — Château : 55. — Châtelain : Guillaume GAYARDON. — Notaires : Antoine DALMÈS ; Martin DALMÈS ; Antoine DUTREYNO. — Notaires royaux : Étienne CUET ; Guillaume GAYARDON ; Rambert GAYARDON. — Paroisse : 72.
- Souteyras*, c^{ne} d'Aydat (Puy-de-Dôme) : 82.
- Sozay*,auj. *Sauzay*, c^{ne} d'Isenay (Nièvre) : 90. — Seigneur : Barthélemy de BAR.
- STANISLAS, roi de Pologne : 16.
- Stenay* (Meuse) : 28.
- Strasbourg* (Bas-Rhin) : 22, 93, 95. — Paroisse Saint-Pierre-le-Jeune : 93.
- STUART (Marie) : 42.
- Stutzingen* (camp de) : 30.
- Style de Pâques : 60.
- SUDRE (Pierre), marchand à Guéret : 85.
- Sully*[-la-Tour] (Nièvre) : 69.
- Sully* : 110. — Vicomte : Louis d'ANCIENVILLE DE BOURDILLON.
- Surre* : 103. — Seigneur : Louis de SURRE.
- SURRE (Louis de), écuyer, seigneur de Surre : 103.
- SYMON (Justinian), procureur aux cours de Forez : 53.
- SYMONET (Adolphe-Georges-Marie), écuyer : 26.
- SYON (Béraud de) : 2.
- SYROT (Marguerite) : 54.

T

- Table de marbre de Bourgogne : 62, 63. — Conseillers : Nicolas PERCIER ; PERRIER.
- Tableau des contributions volontaires : 39.

- TACHON (Barthélemy), prêtre : 103.
- Tagenac*, c^{ns} de Neuvéglise (Cantal) : 68. — Seigneur : Charles d'ESPINCHAL.
- TAILLANDIER, notaire royal à Nevers : 13.
- Taillet (Le)*, lieu disparu (Nièvre) : 88. — Seigneur : Gabriel de THIANGES.
- Tapisseries : 57.
- Tarascon* : 17, 19.
- Tard-le-Châtel*, *auj. Tart-le-Château* (Côte-d'Or) : 63. — Seigneur : Étienne MALETESSE.
- Tard-le-Haut* ou mieux *Tart-le-Haut* (Côte-d'Or) : 63. — Seigneur : Étienne MALETESSE.
- TARDIEU (Richer), écuyer, sieur du Mesnil, secrétaire du roi : 6.
- TARDIN (Antoine), juge des terres de la maison de Tournon : 19, 29.
- TARGE (Jean), procureur à Villerêt : 26, 38.
- TARTE, secrétaire du Comité de surveillance du Pré-Pelletier : 10.
- TARTEL (Laurent), notaire royal à Troyes : 88.
- Tassin* (Rhône) : 33. — Seigneur : Alexandre d'ALBON.
- TAVANNES (Jacques de) : 68.
- TAVART (Mathé), notaire à la chancellerie de Bourbonnais : 95.
- TAVART OU TAVARS PASCHEQUE (Pierre), gentilhomme portugais : 1, 101.
- Taverne (La)*, probablement dans la Creuse : 24. — Domaine et moulin : 24.
- Tazillac*, peut-être *Cazillac* (Lot) : 27. — Baron : Charles-Godefroy de LA TOUR D'Auvergne.
- TCHIRNHAUSEN : 75.
- TEILHOT, notaire royal : 51.
- Teillards* (domaine des), à Saint-Romain-la-Motte (Loire) : 101.
- Teletet*, moulin près de Saint-Polgues (Loire) : 98.
- TENAY (Amblard de), seigneur de Saint-Christophe-en-Brionnais, Saint-Léger et Avaise : 3.
- (Claude de), écuyer, seigneur d'Angoin : 54.
- (Geoffroy de), seigneur de Saint-Christophe-en-Brionnais : 103.
- (Jean de), écuyer, seigneur de Vers et de Besanceuil : 54.
- (Marc de), seigneur de Saint-Christophe : 5.
- (Marguerite de) : 3.
- (Pierre de) : 3.
- Ternes (Les)* (Cantal) : 68. — Seigneur : Jacques d'ESPINCHAL.
- TERRAIL (régiment du sieur du) : 68. — Capitaine de cheval-légers : Joseph de GINESTOUX.
- TERRASSE (Jeanne) : 101.
- TERRAY (Antoine), avocat du roi à Roanne : 9.
- TERSAC (de), famille : 107, 108.
- (Jean de), seigneur de Ligennes, conseiller et chambellan du comte de Montpensier : 79, 107.
- (Péronelle de) : 79, 107.
- (Pierre de) dit de LIGONNES, écuyer, seigneur de Lambre : 79, 107.
- (Pierre de), seigneur de Ligennes, fils de Jean : 12, 71, 79, 107, 108.
- Testament de Vauban, livre de la bibliothèque du château de Prye : 92.
- TESTENOIRE (Théophile), avocat en Parlement, administrateur de la Charité de Mâcon : 79.
- TESTON dit TERRICE (Jacques), curé de Vernoux : 68.
- TESTU (Pierre), maître chirurgien de Saint-Agrève : 30.
- TEURREAU (Celse), procureur en Parlement : 110.
- TEZIÈRE (Guillaume), marteleur : 92.
- Thaix* (Nièvre), fief : 10.
- THALPAIN : 94.
- Tharot-lès-Avallon* (Yonne) : 40. — Curé : François ARACHEQUÈNE.
- THAUNBERGER, vicaire à Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg : 93.
- Thélis* (Loire) : 8. — Seigneur : Albert de THÉLIS.
- THÉLIS (Albert de), seigneur de Thélis, Charvin et la Guillermie : 8, 11, 68.
- (Claude d'AUGEROLLES dit de), seigneur de Commières et de Cornillon : 5, 8.
- (François d'AUGEROLLES dit de) : 9.
- (Georges de), écuyer, sieur de Lespinasse : 97.
- (Guillaume de), écuyer : 3.
- (Jean de), écuyer, seigneur de Lespinasse, Valorges, etc. : 43.
- (Michel de), procureur au Parlement : 6.
- THÉVENEAU (Louis), charcutier : 91.
- THÉVENY (Jean AUBOUX DU). — Voir : AUBOUX DU THÉVENY (Jean).
- Thianges* (Nièvre) : 86, 91. — Archiprêtre : 86.
- THIANGES (Gabriel de), chevalier, seigneur des Meures et du Taillet : 88, 89.
- Thiennes* (Nord) : 15. — Seigneur : Charles de CRÈVE-CŒUR.
- Thiers* (Puy-de-Dôme) : 16, 41, 43, 44, 46-48, 51, 52, 73-79, 102, 105.
- Baron : 44, 48, 52. — Baronnie : 44, 52, 74.
- Fermiers généraux de la baronnie : Jean ALEXANDRE ; Philibert REGNAUD. — Notaire

- royal en la baronnie : Mathieu GIRAULD. — Châtellenie : 43, 48. — Lieutenant général en la châtellenie : Barthélemy DULAC.
- Abbaye : 41. — Chamarié : Claude DU CROC. — Religieux : dom Michel BROUSSE. — Capucins : 51, 73-75, 78. — Curé : DELOTS. — Dames de la Charité : 73-74. — Hôpital : 79. — Lieutenants généraux : Henry DELORME ; Henry de LOLLIERE. — Mesure : 76. — Notaires royaux : François BONNY ; Jacques CHAVONY père et fils ; Bonnet GARNIER ; Pierre GIRAUD jeune ; Henry de LORME. — Paroisse : 43. — Prêtre de Saint-Genès : Jean BOURG. — Saint-Genès : 41, 46. — Trésoriers de l'hôpital : BONNEFOY ; DUFOUR ; ROCHIAS. — Vignoble : 76.
- THIERS (Guy de), chanoine de Lyon : 102.
- Thieun* : 70. — Seigneur : Tristan de ROSTAING.
- THILLIÈRES (comte et comtesse de) : 110.
- THIOLAYRON, notaire à Roanne : 24, 34.
- THIOLLIER (affaire) : 35. — Voir : TIOLLIER (Pierre).
- THIRION (Jean de), procureur du roi à Montréal : 56.
- Thizy* : 8. — Grenier à sel : 8.
- THOISON (Guillaume), notaire royal à Dijon : 62-64.
- THOMAS, chevalier : 62.
- conseiller au Parlement de Bourgogne : 62.
 - maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Bourgogne : 62.
 - notaire royal à Brioude : 77.
 - (Antoine), étudiant à Dijon : 61, 66.
 - (Jean), notaire royal au bailliage d'Auxois : 58.
- THOMASSIN (Jacques de), chevalier, seigneur de Montmartin, baron de Mirebeau : 95.
- THOMÉ, notaire à Paris : 25, 40.
- THORILLON (François), clerc et praticien de Sauxillanges : 48, 55.
- Thouin (Le)*,auj. *Thuin*, c^{ns} de Cercy-la-Tour (Nièvre) : 10. — Fief : 10. — Bois : 10.
- THUILLIER (Anne) : 90.
- Thurin* (maison de), à Charlieu (Loire) : 24.
- Tibaudière (La)*, paroisse de Luché (Sarthe) : 8. — Seigneur : Madelon de BERNAY.
- TIERCELIN (Marie-Louise-Hyacinthe de) : 78.
- Tilliot (Le)*, probablement *Tillot*, c^{ns} de Messigny (Côte-d'Or) : 68. — Seigneur : Jean-Bénigne LUCOTTE.
- TINSEAU, capitaine de cavalerie au régiment de Noailles : 95.
- (Jean-Antoine), évêque de Nevers : 31.
- TIOLLIER (Pierre), banquier à Paris : 35.
- TIREQUIER (Pierre), notaire royal à Toutry : 111.
- TISSANDIER (Pierre), marchand à Clermont : 49.
- TISSIER, notaire à Paris : 40.
- (Pierre), notaire : 3.
- TIXIER, notaire royal à Nevers : 94.
- Tobie, tableau sur marbre : 92.
- Tombelaine* (Manche) : 74. — Gouverneur : Louis BRODEAU.
- Tonis*. — Voir : *Tourny*.
- Tonnerre* (Yonne) : 60. — Vicomte : Charles de LA RIVIÈRE.
- TOQUIN (Vassault), notaire juré au scel de la baronnie de Châtel-Montagne : 104.
- TORINON (Jean), notaire royal à Auxerre : 60.
- Tortebesse*, commanderie (Puy-de-Dôme) : 47, 100. — Commandeurs : François DU POUGET ; Charles-Abel de LORAS.
- Toul* (Meurthe-et-Moselle) : 28. — Évêché : 28.
- Toulon-sur-Arroux* (Saône-et-Loire) : 79.
- Toulouse* (Haute-Garonne) : 12, 20, 33, 38, 68, 80. — Parlement : 20, 38, 68, 80. — Avocat au Parlement : Henri CLAVEL. — Registres du Parlement : 38. — Sénéchal : Joachim de CHABANNES.
- TOUNDUTY (Jean-Baptiste), docteur en droit : 18.
- Tour (La)*. — Voir : *Cour (La)*.
- Tour de Pré (La)*, c^{ns} de Provency (Yonne) : 58, 59, 69. — Seigneurs : Georges de BERBISEY ; Guillaume de BERBISEY.
- Tour-de-Salvagny (La)* (Rhône) : 33. — Seigneur : Alexandre d'ALBON.
- Tour-du-Bois (La)*, c^{ns} d'Uxeau (Saône-et-Loire) : 22, 90, 95. — Seigneurs : Paul DU CREST ; Paul-Charles DU CREST.
- Tourette (La)* (Loire) : 97. — Luminaire : 97.
- Tourette (La)*, c^{ns} de Saint-Genès-la-Tourette (Puy-de-Dôme) : 20, 21, 26, 68, 69. — Seigneurs : Just-Antoine de CHADENAC ; Guillaume-Ytier de GINESTOUX ; Just-Henri de GINESTOUX ; Just-Antoine de LA RIVIÈRE.
- Tour-Mongaçon (La)* : 27. — Baron : Charles-Godefroy de LA TOUR D'AUVERGNE.
- TOURNADRE (Jean), procureur aux cours de Riom : 51.
- Tournebise*,auj. *Tournebise*, c^{ns} d'Aubusson (Puy-de-Dôme) : 47. — Seigneur : Guillaume de TOURNEBISE.
- TOURNEBISE (Guillaume de), écuyer, seigneur de Tournebise, la Verchère, etc. : 47.

- Tournon* (Ardèche) : 19-22, 29, 30, 44, 69. — Baron : Jean de TOURNON. — Chanoine : Antoine VARELLI. — Comté : 21. — Curés : J.-J. FAU ; Jean GUICHESTIEN ; ROCHE. — Église Saint-Julien : 21, 29. — Étudiant en droit : François ASTIER. — Hôtel : 20. — Juges généraux des terres de la maison de Tournon : Claude de LA GRANGE ; Antoine TARDIN. — Notaires royaux : DELAS ; Charles-Joseph DOREL ; GRANGE. — Président du tribunal de 1^e instance : 30. — Sous-préfet : 30. — Vicaire : André GRIMAUD.
- TOURNON (Jean de), baron de Tournon, sénéchal d'Auvergne : 44.
- Tournus* (Saône-et-Loire) : 64. — Archidiacre : Jacques BEUVERAND.
- Tourny* (Creuse) : 13, 82. — Marquis : Michel de LA ROCHE-AYMON ; Renaud-Nicolas de LA ROCHE-AYMON.
- Tourovre* (Orne) : 106. — Notaire : ROGER.
- TOUTEUIL (M. de), gendarme de la Garde : 16.
- Toutry*, près Beauvoir (Côte-d'Or) : 111. — Notaire royal : Pierre TIRECUR.
- TRACOL, notaire royal : 20.
- Trailles*, c^{ns} de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre) : 64, 87, 91. — Seigneur : Michel de LAS.
- Train*, c^{ns} d'Église-Neuve-près-Billom (Puy-de-Dôme) : 13. — Seigneur : Pierre de CHALUS.
- Traisaille*, c^{ns} de La Fermeté (Nièvre) : 89. — Seigneur : Charles de LAS.
- TRACHELION OU TRANCHILLON (Gabriel de), prieur de Saint-Étienne de Dun-le-Roi : 15, 81.
— (Jean-Charles de), écuyer, sieur de Bois-Buard : 81.
- TRAULÉ (Marie-Angélique), assistante du Bon-Pasteur de Paris : 77.
- Treigneux* : 41, 104. — Seigneur : Gilbert DU CROC.
- Tremblay (Le)*, c^{ns} d'Isenay (Nièvre) : 1, 86, 88. — Seigneur : Georges de REUGNY.
- Treselle*, probablement *Traisaille* (Nièvre) : 64. — Seigneur : Michel de LAS.
- Tresiet* : 43. — Seigneur : Jean de THÉLIS.
- Trésor des comtes de Lyon : 52.
- Trésor royal : 110. — Garde du Trésor Royal : Jean PARIS DE MONMARTEL.
- Trésorier de l'extraordinaire des guerres : 27. — Voir : FARGEON (Jean).
- Trésoriers généraux de France : 7, 42. — Voir : BERAUD (François).
- TRIBLE (Jean), notaire royal au scel de Montferrand : 12, 41, 71, 104, 108.
- TRIPLE (Jean). — Voir : TRIBLE (Jean).
- TRISTAN (Jacques), praticien à Dijon : 61.
- Trois-Aigues*, probablement *Traisaille* (Nièvre) : 87.
- TRONCHET (Artaud), chevalier : 18.
- Trougny*, c^{ns} de Saxi-Bourdon (Nièvre), fief : 10.
- Trouhans* (Côte-d'Or) : 63. — Seigneur : BERNARD.
- TROUSSEBOIS (Anne de) : 15.
— (François), écuyer, sieur de Faye : 69.
— (Hilaire de) : 49.
— (Michel de), écuyer, sieur de Launay : 15.
- Troyes* (Aube) : 1, 40, 88. — Bailliage et présidial : 1. — Chanoine de la cathédrale : Constant MIGNEAU. — Conseiller du roi au présidial : Antoine ALLEN. — Notaires royaux : Claude BOURGEOIS père et fils ; Pierre CLIGNY ; Claude COHOT ; Laurent TARTEL.
- TRUCHARD (Louis), notaire royal : 2, 4, 5, 103.
— (autre), notaire royal : 50.
- TUBEUF : 53.
- Turenne* (Corrèze) : 27, 100. — Vicomtes : Agne de LA TOUR ; Charles-Godefroy de LA TOUR D'AUVERGNE.
- TURENNE (vicomte de), maréchal général des camps et armées du roi : 1, 27, 38.
- TURGE (Jean). — Voir : TARGE (Jean).
- Turin* (Italie) : 42.
- Turquie* (tapis de) : 7.
- TURRIER, notaire : 3.

U

- URFÉ (Anne d'), prieur et seigneur de Montverdun : 6, 47, 96.
— (Antoinette d') : 44.
- URVOY (Olivier-François), chantre et chanoine de l'Église de Paris, abbé commendataire de Menat : 79.
- USSEL (Antoine d') : 85.
— (Gilbert d'), baron de Châteauvert, Saint-Martial et le Bost : 83.
— (Joseph d'), seigneur de la Garde : 13.
- Usson* (châtellenie d') (Puy-de-Dôme) : 43.
- Uxeau* (Saône-et-Loire) : 90. — Seigneur : Paul DU CREST.
- Uzès* (diocèse d') (Gard) : 17.

V

- Vabres* : 21. — Comte : Joseph d'APCHIER.
- VACHERIAS (Guillaume), curé de Saint-Polgues : 51.
- Vachet (Le)* : 49. — Seigneur : Claude d'AUSSEDAT.

- VACHON (Cristofle), serviteur de Philibert DU CROC : 45.
- VALADIER (François de), écuyer, sieur du Pertuy : 51.
- Valcroissant (Notre-Dame du), c^{no} de La Motte-Ternant (Côte-d'Or) : 40. — Prieur commendataire : Antoine-Henry BEAUDET DE BEAUMONT.
- Valence (Drôme) : 41, 108. — Gouverneur de la vicomté : Antoine DU CROC. — Lieutenant pour le roi en la ville et citadelle : Bertrand de VICHY.
- VALENCE, notaire royal : 18.
- notaire royal à Roanne : 38.
 - (Claude), bailli et lieutenant général civil et criminel au bailliage de Roanne : 8, 52.
 - (Claude), écuyer, seigneur de Minardière, grand bailli du duché de Roannais : 20.
 - (Didier), notaire royal au bailliage de Forez : 11, 101.
 - (Louis), châtelain au duché de Roannais et au marquisat de Boisy : 8, 72.
- Valenciennes (campagne de) (Nord) : 27.
- (dentelles de) : 93.
- Valentinois : 18. — Comte : Aymar de POITIERS.
- Valette (La), c^{no} d'Olliergues (Puy-de-Dôme) : 13. — Seigneur : François de LAURIE.
- Valettes (Les), c^{no} de Sannat (Creuse) : 83. — Seigneur : Gaspard d'AUDEBRAN.
- Vallauris (Alpes-Maritimes) : 93.
- Vallée d'Aglan : 55. — Bailli et gouverneur : Georges FILSJEAN.
- VALLÉE (Jean de), seigneur de Pacé : 11.
- VALLON (Claude), sieur de Barain, receveur général du pays de Bourgogne : 110.
- (Esmiland), seigneur de Mimeure : 63.
- VALON, chevalier : 63.
- écuyer, seigneur de Janby : 63.
 - (Catherine) : 61.
 - (Nicolas), conseiller au Parlement de Bourgogne : 61.
- Valorges : 43. — Seigneur : Jean de THÉLIS.
- VALOT, auditeur à la Chambre des Comptes de Bourgogne : 63.
- Valotte, paroisse de Saint-Christophe d'Azy (Nièvre) : 10, 13, 22, 31, 64, 65, 86-91, 94, 95. — Seigneurs : Arnaud de LAS ; Charles de LAS ; Edme de LAS ; François de LAS ; Michel de LAS. — Dame : Louise-Marie de LAS. — Grosse forge : 91.
- VALOTTE (M. de) : 65, 94.
- Vandègre. — Voir : Vendègre.
- Vandenesse-sur-Arroux : 22, 90, 91. — Seigneur : Paul DU CREST.
- Vannay, c^{no} de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre) : 10, 72, 86, 91, 101. — Seigneurs : François BERTHIER (en partie) ; Jacques BERTHIER ; Jean de BERTHIER. — Château : 72.
- Vannes, c^{no} de Vauclaux (Nièvre) : 87. — Seigneur : Pierre-Jacques GIRARD.
- VANY (Guillaume), notaire apostolique et royal à Avignon : 18.
- VARAMBON (marquis de) : 96.
- (marquise de) : 52.
- VARELLI (Antoine), chanoine de Tournon : 69.
- Varenne (La), c^{no} de Charroux (Allier) : 5. — Seigneur : Louis de SAINT-AUBIN.
- Varenne (La), c^{no} de Limanton (Nièvre) : 88. — Seigneur : Charles DU MONT.
- Varenne (La), c^{no} de Changy (Loire) : 96. — Seigneur : Gaspard CHARPIN DE GÉNÉTINES.
- Varennnes : 5, 74. — Seigneurs : Jean de NAGU ; Joseph de NAGU ; Roger de NAGU.
- Varennnes (Côte-d'Or) : 63. — Seigneur : de VILLERS.
- VARRENNES (Pierre), prêtre : 7.
- Varennnes-Blanches (Les) : 5. — Seigneur : Louis de SAINT-AUBIN.
- Varennnes-en-Glénon,auj. Varenne, c^{no} de Sougy (Nièvre) : 10.
- Varennnes-les-Narcy (Nièvre) : 69.
- Varennnes-sous-Dun (Saône-et-Loire) : 54.
- Varzy (Nièvre) : 89. — Notaire royal : Edme LE CLERC.
- Vassel (Puy-de-Dôme) : 81, 108. — Seigneurs : François de VASSEL ; Antoine de VIRELAVE.
- VASSEL (François de), écuyer, seigneur de Vassel : 108.
- Vassy-lez-Avallon, c^{no} d'Étaules (Yonne) : 60. — Seigneur : Pierre COLLAS.
- Vassy-sous-Pizy (Yonne) : 58. — Seigneurs : Robert LEFOUL ; Robert LEFOUL l'aîné.
- VAUBAN : 92.
- Vaublanc, c^{no} de Chaudenay (Saône-et-Loire) : 67. — Seigneur : Jean FILSJEAN.
- Vaucelas. — Voir : Vausselles.
- Vauchamps (Marne) : 25, 32, 40, 73, 96, 99, 106. — Seigneur : Jacques de LOUVIERS. — Chapelle du château : 25. — Curé : Lambert PREVO-TEAU. — Maire : Louis DU BOURG. — Paroisse Saint-Christophe : 25.
- Vaucharmes, c^{no} de Chemilly-sur-Serein (Yonne) : 55, 59, 67. — Seigneurs : Edme FILSJEAN ; Georges FILSJEAN ; chanoine Jacques FILSJEAN. — Lieutenant en la justice : Edme ESTÉ.

- Vaudevant* (Ardèche) : 7, 19, 109. — Curé : 109. —
Église paroissiale : 109. — Luminaire : 109.
— Notaire royal : GUIRONNET. — Vicaire : 109.
- Vaudragon*, c^{ns} de La Chapelle-sur-Coise (Rhône) : 72.
— Seigneur : Jacques de LA TOUR.
- VAUDRAGON (Jacques de) : 105.
- VAUDRE (Claude de), écuyer, seigneur de la Voulte et
de Foussard : 88.
- Vaugimois*, c^{ns} de Villaines-en-Duesmois (Côte-d'Or) :
63. — Seigneur : Anselme FYOT.
- Vault-de-Lugny* (Yonne) : 58, 61. — Recteur d'école :
Jean ANDRÉ.
- Vault de Vernoux* (Ardèche) : 70.
- Vaulxapaynis* : 70. — Seigneur : Tristan de ROSTAING.
- Vaulxpenias* : 43. — Seigneur : Jean de THÉLIS.
- Vaureille* (La), c^{ns} de Peyrat-la-Nonière (Creuse) : 85.
— Seigneur : Sébastien de ROCHEDRAGON.
- Vausèche*, paroisse de Vernoux (Ardèche) : 68. — Sei-
gneur : Henri de GINESTOUX, abbé de Charay.
— Château : 68.
- VAUSÈCHE (Marie de) : 68.
- Vausselles* : 86, 88. — Seigneur : Guillaume de LAS.
- VAUSSIN (Jean), lieutenant au bailliage d'Avallon :
62, 63.
- Vauvrière*, c^{ns} d'Ourouer-les-Bourdelins (Cher) : 14. —
Seigneur : Jean de LA VERNE.
- Vaux*, c^{ns} de Saint-Georges-en-Couzain (Loire) : 11, 109.
— Seigneur : Jacques de SARRON.
- Vaux* (Saône-et-Loire) : 63. — Seigneur : BERNARD.
- Vaux du Creux* : 100. — Seigneur : Claude de BONNEVAL.
- VEAUCE (Pierre de) : 69.
- Veauche* (Loire) : 2, 97. — Seigneur : Amédée LE VERT.
- VEILHAN (Ludovic de), baron de Giry : 94.
- VEILHAT (Louis), praticien du mandement de Moras en
Dauphiné : 49.
- VEILLARD, notaire à Paris : 40.
- Velay* : 71, 82. — Comte : Claude de LA ROCHE-AYMON.
- Vellée-sur-Scelle*, c^{ns} d'Anost (Saône-et-Loire) : 89. —
Seigneur : Hugues de CHAUGY.
- Vendée* : 69.
- Vendègre*, c^{ns} de Luzillat (Puy-de-Dôme) : 8, 49, 51, 96,
97, 108. — Seigneurs : Antonin de MALLET ;
Bertrand de VICHY ; Caradot de VICHY ;
François de VICHY. — Juge et châtelain :
Philippe RAPHAEL.
- VENDÈGRE (Gabrielle de). — Voir : MALLET (Gabrielle de).
- Vendenesse*. — Voir : *Vandenesse-sur-Arroux*.
- VENEAU, notaire à Loches : 76.
- Vennes* : 96. — Seigneur : Gaspard de SAVENNES.
- VENY D'ARBOUZE. — Voir le suivant.
- VEYNY D'ARBOUZE (Gilbert-Henry), chanoine-comte de
Brioude : 52.
- VERAN (M. de) : 36.
- VERASSAC (Guigue de) : 18.
- Verchère* (La), c^{ns} d'Escoutoux (Puy-de-Dôme) : 47, 97.
— Seigneurs : Charles de LA VERCHÈRE ;
Guillaume de TOURNEBISE.
- Verchères* (Les), lieudit à Saint-Polgues (Loire) : 98.
- VERDAT, notaire royal : 48.
- Verdet* (Le) : 6. — Dame : Adrienne de FOUGÈRES.
- VERDIER (Jean), procureur au présidial d'Auvergne : 43.
- Verdonnet* : 15. — Seigneur : Louis de VERDONNET.
- VERDONNET (Louis de), écuyer, seigneur de Verdonnet
et de Châteauneuf : 15.
- Verdun* (Meuse) : 2, 94, 109. — Évêque et comte :
Hippolyte de BÉTHUNE. — Évêché : 28.
- VERGEAT (Pierre-Antoine), maître d'école à Vauchamps :
25.
- Verger* (Le) : 49. — Seigneur : François de MONT-
JOURNAL.
- VERGER (Pierre), desservant de Prye : 26.
- Vergne* (La), c^{ns} de Saint-Avit (Puy-de-Dôme) : 13. —
Seigneur : Guillaume de LA VILLE.
- Vergnes* (Les), paroisse de Saint-Maurice (Loire) : 82,
83. — Seigneurs : Claude AUBOUX ; Jean
AUBOUX DU THÉVENY. — Château : 82.
- VERGNETTE (Jean), bailli de la ville de Crocq : 84.
- Vergnière* (La), moulin : 24.
- Vernadel*, c^{ns} de Lezoux (Puy-de-Dôme) : 71.
- Vernay* (Le) : 54. — Seigneur : Plotard DU VERNAY. —
Dame : Clémence de MONTMORILLON.
- Verne* (Le) (Nièvre), fief : 10.
- VERNE (André), lieutenant particulier au bailliage de
Roanne : 9, 26.
- Vernet* (Le) [-la-Varenne] (Puy-de-Dôme) : 74. — Sei-
gneur : François de LA RICHARDIE DE BESSE.
- Verneuil* (Allier) : 54. — Procureur : Jean BIGNAS.
- Verneuil* (Nièvre) : 22, 94, 99. — Seigneur : Paul de
MAUMIGNY. — Curé : Pierre BERRIGNAULT.
- Vernines* (Puy-de-Dôme) : 108. — Seigneur : Gabriel
d'ESTAING. — Procureur : Guillaume BONNET.
- VERNISY (Jacquette) : 67.
- Vernoux* (Ardèche) : 19, 20, 22, 26, 68, 69. — Seigneurs :
Just-Henri de GINESTOUX ; Just-Antoine de
LA RIVIÈRE. — Abbé : Joseph de GINESTOUX.
— Curé : Jacques TESTON dit TERRICE. —
Juge : Bernard RIOU. — Notaires royaux :
Balthazar GREINHAC ; Jacques PONCE. —
Paroisse : 68. — Procureur : Claude LORiot.

- Verrière (La Grande-)* (Saône-et-Loire) : 90. — Seigneur : Jacques-René CORDIER DE LAUNAY.
- *(La Petite-)* (Saône-et-Loire) : 90. — Seigneur : Jacques-René CORDIER DE LAUNAY.
- Verrières* (Orne), commanderie : 50, 96, 106. — Commandeurs : Just de BRON DE LA LIÈZE ; François DU BOST DE CONDIGNAC.
- Vers* (Saône-et-Loire) : 57. — Seigneur : Jean de TENAY.
- Versailles* (Seine-et-Oise) : 28-32, 38, 87, 106. — Notre-Dame : 32.
- Versaugues* (Saône-et-Loire) : 6. — Dame : Adrienne de FOUGÈRES. — Curé : Philibert MONNIER.
- VERSET, notaire à Lyon : 24.
- Vert (Le)*, paroisse de Dorat (Puy-de-Dôme) : 105. — Seigneur : Georges de SAINT-PULGENT. — Dame : Ysabeau de SAINT-PULGENT. — Seigneurie : 105.
- VERTON (de) : 47, 56.
- Vervieille*, domaine : 24.
- VESTU (Anne-Marie) : 73.
- Vesvre (La)* (Saône-et-Loire) : 63. — Seigneur : Jean PÉRARD.
- Vesvres* (bois de), probablement *La Vèvre*, c^{de} de Decize (Nièvre) : 10.
- Veullin (Le)*, c^{de} d'Apremont (Cher) : 10, 101. — Seigneurs : Jean BERTHIER ; Laurent de BERTHIER.
- Veyrand*, paroisse de Bozas (Ardèche) : 20, 39, 68. — Seigneurs : Alexandre de CLAVEL ; Henri CLAVEL.
- VEYRASAC (Guillaume de) : 18.
- Vèze*, c^{de} de Mazoires (Puy-de-Dôme) : 82. — Seigneur : François de BOUCHUT. — Château : 82.
- VÈZE (BOUCHUT DE). — Voir : BOUCHUT DE VÈZE (de).
- Vézelay* (Yonne) : 2. — Maire : Guillaume ARBALESTE.
- VEZIAN (Jean-Louis), notaire royal à Montpellier : 19.
- VIAL (Antoine) : 98.
- (Jean) : 98.
- Vialle*, c^{de} de Luzillat (Puy-de-Dôme) : 13, 71, 104, 108. — Seigneurs : Gabriel d'ESTAING ; Antoine de LA RIVIÈRE. — Paroisse : 13. — Seigneurie : 13, 104.
- VIALON (Annet), archiprêtre de Sauveix et curé de Saint-Maurice, au diocèse de Clermont : 84.
- Vichy* (Allier) : 50, 54, 77. — Châtelain : Jean-Louis RASTOIL. — Châtellenie : 50. — Notaire : Jean DAMISIER.
- VICHY (de), famille : 108.
- (Amédée de), seigneur de Champrond et Chevenizet : 96.
- (Anne de) : 8, 108.
- VICHY (Antoine de), seigneur de Champrond : 5, 47, 105, 108.
- (Antoine de), petit-fils du précédent : 47.
- (Bertrand de), seigneur de Cocurieux, Vendègre et Nully : 108.
- (Caradot ou Haradot de), sieur de Luzillat et Vendègre : 8, 108.
- (Claude de) : 108.
- (François de), seigneur de Luzillat et Vendègre : 8, 108.
- (Françoise de) : 108.
- (Gabriel de), seigneur de Berbezit : 81.
- (Gaspard de), chevalier, comte de Champrond, brigadier des armées royales : 90.
- (Gilberte de) : 108.
- (Samuel-François de), écuyer, sieur de Berbezit : 8, 108.
- (Suzanne de) : 108.
- VIDAL (Jean) : 105.
- DE FERRATIER (Catherine-Rose de) : 30.
- Vieil Évreux* (Eure) : 88.
- VIEILLEROCHE (Bernard de), curé de Saint-Giron : 13.
- Vienne* (Isère) : 19, 40. — Archevêque : 19. — Avocat : Jean-Jacques CHAPPERON D'ARC. — Diocèse : 19. — Lieutenant général civil et criminel au présidial : Antoine-François DE MAZIÈRES DE SAINT-MARCEL.
- Vienne (Haute-)* : 80.
- VIENNE dît DE BEAUFFREMONT (Antoine de) : 4.
- (Bénigne de) : 4.
- (Claudine de) : 4.
- (Jacques de), marquis d'Arc-en-Barrois : 110.
- Viennois* : 40. — Vi-bailli : Antoine-François DEMAZIÈRE DE SAINT-MARCEL.
- Viersat* (Creuse) : 80. — Seigneur : de MURAT.
- Vigne (La)*, c^{de} de Marsac-en-Livradois (Puy-de-Dôme) : 57, 100. — Seigneurs : Claude de GIBERTÈS ; Guillaume GOUZE.
- Vignes (Les)*, probablement c^{de} de Neuffontaine (Nièvre) : 111. — Seigneur : Philippe DES VIGNES.
- VIGNES ou VIGNET (M. de), procureur général en la cour des aides de Montpellier : 19, 27.
- VIGNOLLES (Jean de), lieutenant particulier en la sénéchaussée du Maine : 11.
- VIGOT (Guillaume), notaire du scel de Montferrand : 108.
- Vilcraie*, c^{de} de Champvert (Nièvre) : 89, 90. — Seigneur : Paul-Jean de MAUMIGNY.
- VILHENA (Antoine-Manuel), grand-maître de l'ordre de Malte : 17.

- VILLAIN (Jean), maignin : 58.
- Villaines[-en-Duesmois] (Côte-d'Or) : 22. — Seigneur : Henri-Gaspard DU CREST.
- VILLAINES (Paul DU CREST DE). — Voir : DU CREST (Paul).
- Villard (Les) : 5. — Seigneur : Jean de MONTMORILLON.
- Villarlux : 88. — Seigneur : Edme de MALLERET.
- Villars-Frémoy, c^{ns} de Courcelles-Frémoy (Côte-d'Or) : 111. — Seigneur : Humbert de ROCHEFORT.
- Villatte (La), c^{ns} de Saint-Gervais-d'Auvergne (Puy-de-Dôme) : 85. — Seigneur : Pierre CARTAUD.
- VILLAULON (Jean) : 73.
- Ville-aux-Bois (La) (Orne) : 25.
- Villechaingnat : 61. — Seigneur : Jean-Baptiste de BLANCHEFORT.
- Villedieu : 11. — Baron : Claude GOUFFIER.
- Ville-du-Bois (La), c^{ns} de Saint-Gervais-d'Auvergne (Puy-de-Dôme) : 80, 81, 84. — Seigneurs : François de LA ROCHE-AYMON ; Jean de LA ROCHE-AYMON ; Pierre de LA ROCHE-AYMON. — Dames : Françoise de CHALUS ; Jeanne de LA ROCHE-AYMON. — Seigneurie : 80. — Château : 80.
- Villefranche-en-Bourbonnais, diocèse de Bourges : 99, 100.
- Villefranche-Saint-Phal (Yonne) : 69. — Seigneur : Louis de SAINT-PHALLE.
- Villemenant, c^{ns} de Guérisny (Nièvre) : 15, 81. — Seigneurs : Arnaud de LANGE ; Humbert de LANGE.
- Villemonble (Seine-et-Oise) : 70. — Seigneur : Tristan de ROSTAING.
- Villemontais (Loire) : 99. — Prêtre : Étienne PARTIER.
- VILLEMONTAIS (Antoine de), écuyer, sieur de Malsaigne : 2.
- VILLENEUVE (Claude de), écuyer, seigneur de Bois-Rousseau : 10.
- (Girod de), bourgeois de Lyon, garde du sceau royal au bailliage de Mâcon : 12.
- Villeray, c^{ns} de Condeau (Orne) : 106.
- Villerét (Loire) : 2-4, 26, 38. — Procureur : Jean TARGE.
- VILLEROY (M. de) : 41.
- Villeroy (régiment de cavalerie de) : 105.
- Villers, c^{ns} de Châtillon (Marne) : 26.
- VILLERS (de), seigneur de Varennes et Frontenard, conseiller au Parlement : 63.
- Villers-Cotterêt (Aisne) : 42.
- VILLETTE (Antoine de), écuyer, seigneur de Piney : 103.
- (M. de) : 92.
- (Pierre-Charles de), écuyer, receveur général des finances de Flandre et de Hainaut : 90.
- VILLIERS (Jeanne de) : 3.
- Villiers Blosset : 88. — Dame : Jeanne DESPREZ.
- VILLIERS-SAINT-PAUL (Antoine de), écuyer, seigneur de Marqueglize : 57.
- VINCELLETTE, notaire royal à Riom : 46.
- Vincennes (porcelaine de) : 92.
- VINCENT, notaire royal à Roanne : 8.
- (Jean), viguier : 19.
- (Mathieu) : 54.
- (Pierre) : 54.
- Vénitien (dîme de), c^{ns} de Préporché (Nièvre) : 10.
- VINSAL (Dorothee de) : 77.
- Vire : 39. — Baron : Charles-François-Louis-Alphonse de SASSENAGE.
- Virelave : 81. — Seigneur : Jacques de VIRELAVE.
- VIRELAVE (Antoine de), seigneur de Vassel et Chambrun : 81.
- (Jacques de), seigneur de Virelave et Marmontel : 81.
- VIRGILES (Jean de) : 17.
- (Louis de) l'aîné : 17.
- (Louis de) le jeune : 17.
- Viricelles (Loire) : 100.
- VIRY (Jacques de), licencié en lois, juge ordinaire de Forez : 103.
- Viscontat (Puy-de-Dôme) : 51, 73, 74, 76. — Seigneurs : Hiérôme de LA RICHARDIE DE BESSE ; René de LA RICHARDIE.
- Vissac (Haute-Loire) : 44. — Seigneur : Jean de TOURNON.
- VITAL (Jean), moine de Noailly : 12.
- VITTE (Claude), maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Bourgogne : 64.
- (Pierre), chanoine et chantre de Chalon : 64.
- Vivant,auj. Vivans (Loire) : 5. — Seigneur : François de SAINT-GEORGES.
- Vivarais : 16, 38.
- Vivarais (Haut-) : 19.
- Vivier (Le), paroisse de Léré (Cher) : 60. — Seigneur : Érard de DAMPIERRE.
- Viviers (diocèse de) (Ardèche) : 18.
- Vochamps. — Voir : Vauchamps.
- VOIRET (Antoine), avocat en Parlement : 9, 26.
- VOYSIN (Jean), conseiller du roi en sa Chambre du Trésor à Paris, premier et ancien président en l'élection de Roanne : 52.
- Vol, c^{ns} de Cunlhat (Puy-de-Dôme) : 81. — Seigneur : Philippe de LA ROCHE-AYMON.

Vollore (Puy-de-Dôme) : 44, 76, 102. — Seigneur : GUILLAUME. — Curé : 76. — Paroisse : 76.

Vornes (Jura) : 67. — Seigneur : Antoine GUYE.

Vouhanges : 12. — Seigneur : Amblard de CHALUS.

Vouldes (fief noble de), c^{ns} de Saint-Romain-la-Motte (Loire) : 11, 101. — Seigneurs : Louis de BOISY ; Tristan de BOISY.

Voulhoux. — Voir : *Vollore*.

Voulte (La) (Loire) : 58, 88. — Seigneurs : Claude de VAUDRE ; Pierre VOUTIER.

Vourey (Isère) : 39. — Seigneur : Charles-François-Louis-Alphonse de SASSENAGE.

Voûte (La), château, c^{ns} de Marmanhac (Cantal) : 85.

VOUTIER (Pierre), sieur de la Voulte : 58.

Vouvant (Vendée), seigneurie : 69.

Voyo (Étienne de), lieutenant particulier au bailliage de Dijon : 67.

VOYSIN : 29.

VYARD (François), chirurgien à Saint-Polgues : 50.

W

WACHTER (veuve), droguiste à Strasbourg : 95.

WATTEVILLE (comtesse de) : 92.

Y

YBAULT, notaire au Châtelet de Paris : 57.

Yonne : 7, 55, 57, 58, 61, 69.

Yvetot (Seine-Inférieure) : 27, 90. — Prince : Claude, comte d'ALBON.

Z

ZOLA (Jean-Baptiste) : 91.

ERRATA ET ADDENDA

Nous nous excusons auprès des travailleurs du grand nombre d'errata survenus en cours d'impression et causés en grande partie par de regrettables circonstances d'ordre administratif local, qui ne se reproduiront pas, les mesures nécessaires étant prises.

- Page 9, col. 1, ligne 26, supprimer le trait d'union entre Priest et Pothier.
- 10, col. 1, remplacer la ligne 33 par le texte suivant : écuyer, sieur de Veullin; Eustache de Berthier.
- 17, col. 2, intervertir les lignes 23 et 24.
- 19, col. 1, ligne 36, au lieu de : Châteaneuf, lire : Châteauneuf.
- 21, col. 2, — 24, — : 16, lire : 11.
- 22, col. 2, lignes 45 et 48, et page 156, col. 2, ligne 4, au lieu de : Gonnot, lire : Gounot.
- 26, col. 2, ligne 7, au lieu de : La Rivoire, lire : La Rivière.
- 31, col. 1, — 36, — : Brinon, lire : Brion.
- 33, col. 1, — 38, — : Valbon, lire : d'Albon.
- 38, col. 1, — 3, — : V à VII, lire : II à V.
- 40, col. 2, — 1, — : 1678, lire : 1768.
- 44, col. 1, — 47, — : Montguerthe, lire : Montguerthe.
- 46, col. 1, — 47, — : Auxerre, lire : Auvergne.
- 47, col. 1, — 18, — : Cunhat, lire : Culhat.
- 47, col. 1, — 30, — : Blot, de l'Église, lire : Blot-l'Église.
- 47, col. 2, — 43, — : Charron, lire : Charroux.
- 48, col. 1, la première ligne doit être reportée en tête de la colonne 2 de la page 47.
- 48, col. 2, ligne 38, au lieu de : Dula, lire : Dulac.
- 48, col. 2, — 40, — : Baronnerie, lire : Baronnie.
- 52, col. 2, — 31, — : Chaugy, lire : Changy.
- 55, col. 1, — 36, et col. 2, ligne 2, au lieu de : Contensson, lire : Contanson.
- 72, col. 1, — 9, au lieu de : Robert du Vernay, écuyer, seigneur de Bioulay, lire : Robert du Vernet, écuyer, seigneur de Biollet.
- 72, col. 1, — 14, — : Crémieux, lire : Cremeaux.
- 74, col. 1, — 40, — : Liègue, lire : Lièze.
- 88, col. 1, dernière ligne, et col. 2, ligne 15, au lieu de : Mallerais, lire : Malleret.
- 95, col. 1, ligne 2, au lieu de : la Ferté Vicgral (*sic*), lire : la Ferté, vicaire général.
- 96, col. 2, — 9, — : *Bront de la Siègne*, lire : Bron de la Lièze.
- 117, col. 1, les lignes 14 à 16 attribuées à *Aulhat* doivent être reportées à l'article *Olhat*; il y a eu confusion de lieux.
- 126, col. 1, après l'article *Boulogne*, ajouter : *Boulsac*. — Voir : *Bauzac*.
- 177, col. 1, au lieu de : MONTIGNY (M^{sr} de), lire : MONTIGNY (M. de).
-